LES

URSULINES DE QUÉBEC,

DEPUIS

LEUR ÉTABLISSEMENT

JUSQU'À NOS JOURS

A. M. D. G.

J. M. J. A.

TOME PREMIER.

QUÉBEC:
ATELIER TYPOGRAPHIQUE DE C. DARVEAU,
82 et 84, Rue de la Montagne.

1878.

A

LA TRÈS-SAINTE VIERGE,

MARIE IMMACULÉE,

REINE DU CIEL ET DE LA TERRE,

NOTRE DOUCE MÈRE,

NOTRE PATRONNE ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE.

DÉCLARATION DE L'AUTEUR.

Si dans cette Histoire des Ursulines de Québec, nous donnons à divers personnages le titre de vénérable, de bienheureux ou de saint, nous déclarons que ce n'est nullement dans l'intention de prévenir le jugement de l'Eglise, mais simplement pour nous conformer à un usage reçu parmi les fidèles, qui donnent souvent ces qualifications à des personnes dont la piété est universellement reconnue.

Les Ursulines, cédant à de pressantes instances, font imprimer de nouveau, à mille exemplaires, l'ouvrage intitulé : *Les Ursulines de Québec.* Elles se contenteront de publier les appréciations ci-dessous.

Mgr. C. F. Baillargeon, Archevêque de Québec, dans une allocution à la fin d'une visite pastorale au Monastère, disait aux religieuses :............ " J'ai à féliciter la Communauté d'une autre bonne œuvre qui a été accomplie depuis ma dernière visite, et j'éprouve un vrai bonheur à lui offrir aujourd'hui cette félicitation. Cette bonne œuvre, c'est la publication de l'*Histoire des Ursulines de Québec.* J'ai lu cette Histoire avec le plus vif intérêt, et avec autant d'édification que de plaisir. Croyez-moi, vous avez été bien inspirées en entreprenant ce travail et en le donnant au public. C'est un livre excellent, qui sera compris, goûté et lu avec délices partout, qui répandra la bonne odeur des vertus religieuses dans nos familles chrétiennes ; qui contribuera beaucoup à l'honneur de la Religion, et à la gloire de Dieu parmi nous......... Je désire beaucoup que ce livre se répande, et soit lu dans toute cette province. Je ne manquerai pas d'inviter tous nos Curés, comme je l'ai déjà fait, à le mettre dans les bibliothèques de leurs paroisses, et à en recommander la lecture à leurs paroissiens. Je vous engage, de votre côté, à le faire lire par vos élèves, et n'oubliez point d'en faire un des premiers prix que vous distribuerez. C'est donner une belle récompense, c'est faire un grand bien à une élève, que de lui donner un livre comme celui-là."

Dans un discours à l'occasion d'une séance publique à St. Hyacinthe, Mgr. S. Raymond, V. G. Supérieur

du Collége de cette ville, s'exprimait ainsi : " Il a paru dans ces dernières années un ouvrage qui mériterait à bien des titres d'être plus répandu qu'il ne l'est parmi nous ; je veux parler de l'*Histoire des Ursulines de Québec*. Là on voit comment s'est établie et s'est conservée une de ces institutions religieuses qui ont rendu et rendent encore de si éminents services au pays, et qui excitent l'admiration des étrangers qui nous visitent. Là on s'édifie au récit des actes héroïques, des traits de la plus haute vertu de nombre de Religieuses de cette Communauté, et notamment de celle qui en a été la première supérieure, la vénérable Marie de l'Incarnation, que Bossuet a appelée la Thérèse de la Nouvelle-France, et dont la vie a été racontée avec plus de détails par un jeune membre du Clergé, qui fait espérer beaucoup pour l'honneur des lettres canadiennes.

" La lecture de l'*Histoire des Ursulines* attache constamment le lecteur ; on y trouve des détails pleins d'intérêt sur les événements des premiers temps de la colonie ; nombre de familles de notre pays y voient figurer avec honneur le nom qu'elles portent. Partout la narration est piquante, et pleine de grâce et d'élégance ; elle offre çà et là des pages brillantes, d'un style d'une éclatante beauté. C'est pour vous donner une idée du mérite littéraire de ce livre et favoriser par là même sa diffusion, que je viens vous en rappeler un chapitre ; c'est celui qui a pour titre : *Les Cloches du Monastère.*"

A NOS LECTRICES.

C'est à vous spécialement, élèves chéries de cette maison, qui en affectionnez les souvenirs et en gardez religieusement les traditions, que nous présentons cette Histoire de notre Monastère. Quelle que soit la part que la Providence vous ait faite dans la vie, nous désirons que ces pages vous parviennent, et vous apportent tout le bonheur que nous avons goûté en vous les adressant.

Et vous, chère et intéressante famille qui vivez encore à l'ombre du cloître, que de fois aussi, en écrivant ce livre, nous avons pensé à satisfaire l'avidité de vos intelligences et à réjouir pieusement vos jeunes imaginations !

Puissions-nous toutes, en voyant passer sous nos yeux le beau et touchant spectacle des vertus de nos devancières en cette maison, nous animer d'une ardeur nouvelle pour travailler à la gloire de Dieu et au bien de la société.

Une Ancienne Maîtresse.

Monastère des Ursulines,

Québec, 30 avril 1863.

(191*e anniversaire de l'heureuse mort de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation*).

INTRODUCTION.

S'il y a pour le cœur un charme indicible au souvenir des récits du foyer paternel, si l'enfant bien né révère à tout âge les plus simples traditions de ses pères, avec quel bonheur les membres de la famille religieuse ne doivent-ils pas se redire les traditions intimes, d'un passé qui semble également béni et de Dieu et des hommes. C'est ce délicieux plaisir que les Ursulines de Québec veulent aujourd'hui partager avec leurs élèves, persuadées que ces récits seront, pour les unes et les autres, un motif d'encouragement et un sujet d'édification.

Comme il nous a été doux de reporter nos pensées aux premiers temps de notre histoire, à ce printemps de 1639, où se préparait en France cette émigration d'un caractère nouveau; d'accompagner en Canada ces héroïnes, dont l'approche fit tressaillir le désert et ébranla sur nos montagnes, depuis le Saguenay jusqu'à Québec, les populations errantes de ces contrées sauvages!

Ce n'était donc qu'après s'être arrachées aux doux charmes de la patrie, et avoir affronté sur mer les plus grands dangers, que nos généreuses Fondatrices venaient sur cette terre libre et infidèle de l'Amérique, "recueillir les gouttes précieuses du sang de Jésus-Christ," et édifier sur les bords du St. Laurent le Monastère qui nous abrite aujourd'hui. A ce Monastère, si péniblement construit et deux fois réédifié, se rat-

tachent plus de souvenirs qu'il n'y a de pierres posées dans ses vieilles fondations

Les Révérends Pères de la Compagnie de Jésus, tout occupés de la prédication de l'Evangile et des œuvres extérieures de l'apostolat, obligés de suivre les sauvages dans leurs courses lointaines, remontant ou descendant avec eux les fleuves dans leurs canots d'écorce, n'avaient cependant encore aucune ressource pour l'éducation des jeunes filles. Sachant que la femme est appelée à un grand apostolat par le dévouement et la charité ; que cet être faible et fragile comme la fleur des champs, est néanmoins doué d'une force mystérieuse et puissante, pour seconder l'homme apostolique dans l'œuvre de la régénération du monde, ils ne craignirent pas de l'inviter à partager leur vie de privations et de sacrifices, afin de concourir avec eux à la conversion des sauvages et à la civilisation du Canada.

La tâche était rude et difficile ; car si l'apathie d'un peuple peut offrir d'immenses obstacles à sa conversion, si, comme dit Lacordaire (1), " on n'arrache pas en un jour, une population tout entière à la torpeur d'une oisiveté invétérée et au libre épanchement des plaisirs ; " nous oserons dire que le caractère farouche des sauvages de l'Amérique du Nord, leur indépendance au milieu de ces vastes forêts, devaient opposer une barrière presque insurmontable aux enseignements de la religion de Jésus-Christ.

Déjà les Iroquois, que la dernière expédition de Champlain avait forcés de faire la paix avec les Hurons, levaient le masque et envoyaient jusqu'au centre de la colonie leurs féroces guerriers. Le pays était dans une extrême désolation, chacun tremblait pour l'avenir ! La vue de ces dangers, bien loin cependant

(1) 51e Conférence.

d'effrayer les Ursulines et les Hospitalières, qu'un même héroïsme avait rassemblées sur ces bords, les remplissait au contraire d'un désir insatiable de se prodiguer tout entières, à la conquête des âmes rachetées du sang de Jésus-Christ. Heureuses d'être appelées à une aussi haute vocation, de s'associer à des hommes tels que les de Brebeuf, les Lalemant, les Le Jeune, les Jogues, les Garnier, les Daniel, les Chaumonot, les Bressani et tant d'autres, qui arrosaient de leurs sueurs et "réchauffaient de leur sang les sillons glacés de la Nouvelle-France," elles se dévouaient avec joie, pour apprendre le chemin du ciel à ces enfants de la nature, qui n'en connaissaient d'autre que celui du vice, et dont les espérances se bornaient à une chasse abondante d'orignaux, de caribous et de castors ! Ce zèle infatigable, cette foi vive, cette ardente piété, ce désir de l'apostolat au berceau de notre patrie, ne rappellent-ils pas les premiers siècles de l'Eglise ?

Mais de quelle utilité pouvaient être au pays, à cette époque, deux Communautés de religieuses cloîtrées ? Nous répondrons volontiers par les belles paroles de Grégoire-le-Grand. Au milieu des angoisses de Rome tant de fois saccagée par les Lombards, par la peste et la famine, ce saint Pape ne conservait qu'un motif d'assurance, la prière de trois mille Vierges, recueillies des Monastères ruinés d'Italie. "Sans elles, écrivait-il, pas un de nous n'aurait pu subsister ici tant d'années au milieu des Lombards." "Il voyait, comme Moïse au pied du Sinaï, le bras du Seigneur se lever dans l'éternité, et son glaive prendre le tranchant de la foudre. Mais il voyait aussi la prière du pauvre pénétrant les nues ; les larmes de quelques vierges tombant pour contre-poids dans la balance où Dieu pesait l'empire, et le saint Pape se rassurait."

Bossuet [1] dont le génie puissant aimait à s'appuyer sur l'autorité si imposante de la tradition catholique, s'explique ainsi sur l'efficacité de la prière des âmes saintes : " Tout ce qui se fait de bien dans l'Eglise, et même par les pasteurs, se fait par le secret mouvement de ces colombes innocentes qui sont répandues par toute la terre. C'est aussi, dit-il, le sentiment de St. Augustin, fondateur de plusieurs ordres religieux."

Développant fidèlement la même pensée, un pieux auteur [2] de nos jours a dit : " Entre le vestibule et l'autel, des vierges chrétiennes unies aux prêtres de Jésus-Christ, demandent grâce et s'écrient : *Epargnez, Seigneur, épargnez votre peuple. Parce Domine, parce populo tuo, ne in æternum irascaris nobis.* Elles s'offrent en holocauste par les sacrifices qu'elles s'imposent ; elles prient pour ceux qui ne prient pas, et, à l'exemple de l'Agneau sans tache, elles se font victimes pour les péchés du monde, en expiant sur leur chaste chair les iniquités de la terre : voilà leur mission au milieu du siècle."

Pouvons-nous douter que ce ne fût le même esprit de dévouement qui présida à la fondation de notre Monastère, et qui inspira, à ces âmes héroïques, la sublime pensée d'eriger sur ce rocher sauvage de Québec, un petit camp de pénitence et d'expiation ? Non, certainement; et par la suite de cette histoire, nos lectrices verront que tels étaient aussi les sentiments des Archevêques de Tours et de Paris, de Mgr. de Laval et des premiers missionnaires du Canada, des Vice-Rois et des premiers Gouverneurs de la colonie. Le bon peuple lui-même, attribuait en grande partie à la prière des

(1) Discours sur l'Unité de l'Eglise.
(2) Ozanam.

religieuses, la protection que le ciel étendait visiblement sur leur commune patrie.

Le R. P. J. Lalemant exprimait à peu près la même pensée quand il disait dans les " Relations " : " Le quatrième sujet de consolation que je voyais dans ce pauvre pays désolé, c'est le courage et la générosité de nos religieuses tant Hospitalières qu'Ursulines. C'est une des espérances que j'ai de la conservation du pays, ne pouvant penser que Dieu abandonne des âmes de cette nature, si saintes et si charitables. Il me semble que tous les anges du Paradis viendraient plutôt à leur secours."

Quant à nos bonnes Mères, leur courage au milieu des périls ne faillit jamais, car leur confiance en Dieu était parfaite. " N'ayez point d'inquiétude à mon sujet, écrivait la Vén. Mère de l'Incarnation à son fils. Quelque délabrées que soient les affaires, je ne vois aucun sujet de craindre, et si je ne suis bien trompée, les croix que l'Eglise souffre maintenant seront son exaltation ; tout ce que j'entends dire ne m'abat point le cœur."

Ainsi pensaient toutes ces premières religieuses qui avaient eu la générosité de s'immoler en Canada.

Associées fidèles des Martyrs et dignes émules de leur ferveur, elles se montrèrent toujours à la hauteur de leur mission, remplissant avec bonheur les devoirs qui leur étaient imposés par les liens communs de leur apostolat. A la vérité, les exemples étaient entraînants ; car, comme l'a dit un grave auteur de nos jours : " C'est Dieu que l'on sent dans les saints ; " et de même que les pèlerins d'Orient et d'Occident qui visitaient les saints solitaires de la Thébaïde et de la Syrie, revenaient dans leur patrie l'âme toute imprégnée des exemples de sainteté qu'ils avaient vus ;

de même aussi nos premières Mères ont été pressées, pour ainsi dire, par les effets divins que produisaient en elles les paroles, les écrits et les exemples des Martyrs du Canada (1).

Il est une autre chose que nous voudrions signaler à l'attention de nos lectrices ; c'est l'action admirable de la Providence, tant sur notre Monastère que sur le pays en général. Dès l'origine de la colonie, ce fait parut incontestable, et la Vén. Mère de l'Incarnation en fut vivement frappée. " Le Canada, dit-elle, semble être un pays spécialement gardé par la Providence ; c'est justement quand on semble désespérer de tout que surgissent les événements favorables, et c'est quand on croît toucher à des temps prospères que viennent les épreuves les plus sensibles."

Dans toute la suite de cette histoire, nous verrons cette divine Providence se manifester sans cesse par ses bienfaits, surtout aux temps d'épreuve et d'affliction. Deux fois, l'incendie est venu ruiner en quelques heures, le fruit des travaux et des sacrifices de nos premières Mères et enlever en quelque sorte toutes leurs espérances. Qu'est-il arrivé ? C'est alors que parut plus visiblement que jamais la protection du ciel ; les secours vinrent de toutes parts et réparèrent complètement d'aussi grandes infortunes.

Plus d'une fois les farouches Iroquois, les plus féroces et les plus audacieux des hommes, ont promené leur fer homicide autour des murs paisibles du petit Monastère, et levé avec rage leur terrible hache de guerre ! .... L'œuvre semblait désespérée, mais c'était l'œuvre de Dieu, elle ne devait pas périr ! Les Iroquois ont passé, ils n'ont plus fait entendre leur sinistre cri

(1) Voir ***Les Martyrs du Canada,*** à la fin de ce tome.

de guerre, leurs braves se sont vus captifs et vaincus, leur race entière a été balayée de la terre par le souffle du Très-Haut, et la "Maison de Jésus" subsiste encore!

Plus d'une fois aussi le glaive de l'étranger a été suspendu sur leurs têtes; plus d'une fois les flottes ennemies ont envahi le majestueux St. Laurent, et les foudres d'Albion ont fait trembler le promontoire même de Québec! Que faisaient nos Mères, en des circonstances si critiques? Prosternées en présence de leur Sauveur caché au Sacrement de l'autel, ces timides vierges assistaient comme Moïse au combat de leur peuple, les yeux levés au ciel et les mains suppliantes.........

La victoire couronna presque toujours les armes de la patrie; mais l'heure suprême sonna où, dans les vues de la Providence, d'honorables défaites étaient devenues comme (1) nécessaires à la conservation de la foi et des bonnes mœurs, dans notre pays. Nos Mères alors s'abandonnent sans réserve à la volonté du Seigneur ..... L'étranger victorieux vient frapper à la porte du Monastère, il y entre avec ses blessés; les colombes du sanctuaire prodiguent les soins les plus assidus aux vainqueurs, veillent jour et nuit auprès de leur chevet, et les serviteurs du roi, charmés de la vertu et de la charité des servantes de Dieu, ne les quitteront qu'en laissant des bénédictions à leur porte.

Qu'ils sont consolants pour nous "ces secrets du cloître," ces événements qui se sont passés au Monastère pendant les deux cent trente-huit années de son existence! Nos lectrices ne liront-elles pas avec un vif

(1) La domination Anglaise a sauvé le Canada des horreurs de la Révolution Française, dont l'insigne corruption de l'Intendant Bigot semblait être, en ce pays, l'épouvantable prélude.

intérêt les notices biographiques de ces premières héroïnes du Canada, de ces Ursulines si dignes de leur vocation, qui ont consumé, dans l'ombre et la solitude, des jours pleins de bonnes œuvres, voués à la cause sacrée de l'éducation ? Que de vertus éminentes se trouveront retracées dans ces notices, quelle ravissante piété, quelle étonnante abnégation, quel zèle infatigable pour le salut des âmes ; mais aussi quels succès obtenus dans l'instruction de ces jeunes filles de la forêt, de ces capitaines sauvages, à qui la grâce avait rendu la candeur des premiers chrétiens pour en faire ensuite des apôtres !

Et quelle jouissance encore, de faire connaissance avec tant de jeunes personnes qui ont passé les plus belles années de leur vie dans ce Monastère, et recueilli les fruits précieux d'une éducation chrétienne ! Plusieurs de nos lectrices trouveront sur ces pages, des noms glorieux qu'elles comptent avec bonheur parmi ceux de leurs ancêtres ; les enfants "de ces fils de famille," de haut grade civil et militaire ; de ces citoyens de la patrie, anoblis par la France. Loin de nous, cependant, la pensée de vouloir flatter aucunement la vanité de la jeunesse ; nous leur dirons plutôt avec l'abbé Chassay (1), "Qu'il y a une noblesse véritable qu'aucun esprit sérieux ne voudrait contester ; c'est celle qui se renouvelle de génération en génération, par la tradition constante du courage, de la générosité et du sacrifice perpétuel de soi-même aux intérêts de l'Eglise et de la patrie !" Pour compléter notre pensée, nous ajouterons ces paroles du grand Bossuet (2) à la louange d'un illustre gentilhomme. "Il croyait, dit-il, que tous ses illustres aïeux lui

(1) "La femme chrétienne dans ses rapports avec le monde."
(2) Oraison funèbre de Henri de Gournay.

crisient continuellement jusque dans des siècles reculés : " Imite nos actions ou ne te glorifie pas d'être notre fils!" maximes bien dignes de la foi catholique, et dont nous devons nous faire à nous-mêmes ici l'application, en appréciant le mérite et les œuvres des vénérées Mères qui nous ont légué leur bel héritage.

Quand on aura parcouru à loisir l'histoire de notre Monastère, on conviendra, sans doute, que le tableau de son passé est aussi glorieux à la Religion que consolant pour nous, et qu'il suffit de le contempler pour sentir un nouveau courage à persévérer dans cette vie de travail et de sacrifices, commencée il y a plus de deux siècles, pour le service du prochain et la plus grande gloire de Dieu.........Si notre tâche a été tant soit peu laborieuse, nous avouons ingénûment que le plaisir de redire d'aussi belles choses a merveilleusement adouci la peine du travail. Nos lectrices nous sauront gré d'avoir souvent laissé la voix des événements se faire seule entendre. Pour nous du moins, il y a un charme tout particulier à prêter l'oreille à cet écho des temps passés, [1] qui rend compte de tout avec une si engageante simplicité.

On s'étonnera peut-être, de nous voir mettre au jour des œuvres si longtemps cachées sous le manteau de Ste. Ursule, sans craindre de contrevenir par là à ces maximes si bien connues de la Vén. Mère de l'Incarnation : " Suffit que Dieu, qui est notre Père, sache avec quel amour nous servons nos néophytes. C'est assez que Lui seul connaisse ce qui se passe en cette petite maison, sans qu'il soit produit aux yeux des hommes." C'est là, sans doute, une autorité bien respectable, et depuis deux siècles elle

[1] Voir, plus loin, *Nos Documents Historiques*.

n'a pas cessé d'avoir "force de loi," parmi nous; cependant, une circonstance toute providentielle semble nous obliger, aujourd'hui, à nous écarter un peu de l'exemple de nos devancières. Cet événement, si consolant pour nous, et déjà connu d'un grand nombre de nos lectrices, c'est la manifestation sensible et évidente du crédit dont jouit auprès de Dieu notre vénérée Mère de l'Incarnation. Oui, nous l'avons éprouvé par les faveurs miraculeuses qu'elle a daigné obtenir du Seigneur, elle est puissante auprès de Lui ; et quand Dieu lui-même se charge de faire connaître le mérite de sa servante, devons-nous garder encore le silence ? devons-nous dérober à la piété une partie des merveilles qu'il a opérées en elle pour l'établissement de cette maison, qui lui doit tout ce qu'elle a été et tout ce qu'elle est ?

Grâces éternelles soient donc rendues à Dieu, le Père de toute miséricorde et l'auteur de tout don parfait!......... Reconnaissance à ces Mères, généreuses Fondatrices de notre Monastère, ainsi qu'à cette longue suite de vierges ferventes qui ont continué jusqu'à nos jours l'œuvre de la fondation ! Honneur à ces vierges magnanimes qui, pendant que leurs pères et leurs frères, leurs neveux et leurs amis, prodiguaient au champ de bataille leur sang généreux pour la défense de la patrie, s'immolaient dans la solitude du cloître au service du Roi des rois!

Honneur aussi à ces pieux et braves chrétiens, ces Canadiens à la fois missionnaires et soldats qui, les premiers, furent appelés à répandre la foi catholique dans les vastes contrées de l'Amérique Septentrionale, et dont les filles, fidèles à la foi de leurs pères, ont si bien compris la sublime folie de la Croix. Honneur à tous les états de cette vertueuse population du Canada,

qui a donné à la Religion tant de sujets dévoués et dociles à la voix de Dieu. Ils méritent bien notre vénération ces pieux descendants de nobles aïeux, ces cultivateurs, ces ouvriers, ces infatigables négociants, qui ont lutté si courageusement contre les vicissitudes et les malheurs des temps, et qui n'ont jamais su reculer devant les sacrifices, lorsqu'il s'est agi de faire instruire leurs enfants, et de leur frayer l'entrée du sanctuaire ou du cloître ! Leurs noms vivront dans nos archives de génération en génération, et ils seront à jamais bénis de toutes celles qui habiteront ce Monastère !

Nous ne priverons pas nos lectrices des pages suivantes sur l'importance des communautés religieuses, par le R. P. L'Hermite, O. M. I., dans son appréciation de "l'Histoire de l'Ordre de Ste. Ursule," redigée par les Religieuses Ursulines de Clermont-Ferrand, et dont la Préface est de M. Chs. Sainte-Foi [1].

[1] M. Eloi Jourdain, connu dans les Lettres sous le nom de Charles Sainte-Foi, naquit le 7 août 1805, à Beaufort en Anjou. Ses parents, excellents catholiques et de condition aisée, le firent élever au petit séminaire de Beaupréau, où il fit de fortes études, qu'il alla compléter au séminaire de Nantes. De retour à la maison paternelle, il y passa avec bonheur plusieurs années, puis à la sollicitation de M. Eugène Boré, il se mit au nombre des disciples du trop célèbre de Lamennais. Mais sa foi n'en souffrit pas ; la chute du maître fut pour le jeune homme un signal de séparation, et dès ce moment il se distingua parmi les plus zélés défenseurs de la Religion. Vivant de la vie de la foi au milieu même du monde, sa plume ne servit jamais d'autre cause que celle de Dieu. "Quand j'ai baisé sa main qui tenait le crucifix, dit M. Louis Veuillot, j'ai pensé que cette main avait toujours répandu l'aumône, avait toujours été loyale et secourable, et il me sembla que mes larmes, au lieu de tomber de mes yeux, tombaient sur mon cœur et le réjouissaient....."

Voici les dernières lignes de cet éloge magnifique, consacré par l'amitié à la mémoire de cet homme de bien. "Le 20 novembre 1861,

" L'histoire des congrégations religieuses est une des parties les plus intéressantes de l'histoire de l'Eglise. Ces familles pieuses, composées de personnes travaillant aux mêmes œuvres et obéissant aux mêmes lois, ont une importance des plus marquées dans le monde catholique. Nous les voyons traverser les âges, armées de leurs constitutions et de leur forme inaltérable, alors que tout change dans le cercle des hommes, comme ces navires qui, sur les flots irrités, portent au loin les richesses qu'ils enferment. Elles tracent à l'encontre de l'égoïsme, des voies larges où la prière et la charité révèlent leur présence. Elles sèment le monde de leurs bienfaits et le couvrent du mérite de leur intercession. Aussi, c'est un bonheur pour qui aime l'Eglise de parcourir les annales de ces divers corps religieux. Nous l'avons éprouvé en lisant les vies des premières Ursulines de France, par M. Charles Sainte-Foi. Dans ces pages, tout respire la candeur et l'amour de Dieu, tout révèle la Providence et ses moyens multiples, le cœur est à l'aise dans cette atmosphère de piété, l'esprit lui-même gagne à cette lecture et recueille au passage mille détails historiques. C'est là un privilége du récit religieux. Il touche aux faits les plus instructifs, il est allié à tous les souvenirs et à tous les noms illustres de l'histoire. Faut-il s'en étonner ? Tout ce qui vient de Dieu et

rentrant le soir avec Mme. Jourdain, il sentit tout à coup une vive souffrance et connut que c'était sa fin. Il put à peine regagner sa maison. Il entra dans la loge du portier, se mit à genoux, fit une courte prière, se releva, s'assit, dit adieu à sa femme et expira, en pleine connaissance et sans douleur, comme il l'avait désiré. Il pouvait faire longtemps encore le bonheur de ceux qui l'entouraient ; donner de bons livres, consoler et éclairer beaucoup d'âmes. Mais nous ignorons ce que Dieu accorde à la prière des justes, et il faut adorer ses desseins."

raconte ses œuvres, participe en quelque sorte à sa nature ample et libérale, et ne saurait tenir dans d'étroites limites.

" Les Ursulines reconnaissent pour fondatrice sainte Angèle Mérici, née en 1474, à Dezenzano, sur les bords du lac de Garde. Ce fut en 1533 qu'elle commença à reunir ses disciples et à jeter les premiers fondements de cette Compagnie de Ste. Ursule, qui devait être pour les femmes ce que fut pour les hommes la Compagnie de Jésus. Citons M. Sainte-Foi : " Ce n'est pas, dit-il, sans un dessein particulier que Dieu, qui ne manque jamais d'assister son Eglise en ses nécessités, permit que ces deux sociétés, dont le but était le même, fussent établies presque en même temps. Ce fut en effet en 1534, le jour de l'Assomption, que St. Ignace jeta les fondements de la Compagnie de Jésus. A cette époque où l'hérésie de Luther et de Calvin commençait d'envahir l'Europe entière, il fallait avant tout préserver la jeunesse de son impur venin ; il fallait de plus, pour confondre les calomnies semées par les ennemis de l'Eglise contre la vie religieuse et le célibat, des sociétés nouvelles où l'esprit religieux se produisît dans sa ferveur primitive, et où le lis de la sainte virginité refleurît dans tout son éclat. C'est pour cela que Dieu inspira à deux saints qui n'avaient point concerté leur dessein, qui peut-être même n'avaient jamais entendu parler l'un de l'autre, la pensée de fonder deux ordres qui devaient être une source de bénédictions pour les générations futures, et de consolations pour l'Eglise."

" Ce fut par humilité que Ste. Angèle ne voulut point attacher son nom à sa société, et qu'elle choisit pour patronne de cette nouvelle famille Ste. Ursule et ses compagnes. On ne pouvait mieux consacrer une

société destinée à l'éducation des jeunes personnes, qu'en lui donnant pour avocate une sainte qui représente les deux plus honorables attributs de la femme chrétienne : l'innocence et le courage. Les cœurs les plus détachés et les plus timides, par suite de leur prudence, sont aussi les plus susceptibles d'héroïsme. La femme parfaite, comme la crée l'Evangile, est le plus fort élément pour la rénovation de la société ; on ne connait pas ce qu'il y a d'abnégation et d'autorité dans ces chrétiennes vivant de sacrifice ; et du jour où la corruption du siècle l'emporterait sur leurs vertus, nous échapperions à nos plus saintes espérances. Les Ursulines ne pratiquèrent pas dans le principe la vie commune et la clôture. Cette organisation était nécessaire à l'origine. Ste. Angèle ne fit que jeter les premiers fondements de la Compagnie que Dieu l'avait chargée d'établir, laissant au temps le soin de développer son œuvre. De plus, à une époque où l'hérésie gagnait partout, il fallait dans le monde des âmes inébranlables dans leur foi, pour conserver au sein de la famille la pureté de la croyance et la fidélité à l'antique doctrine de l'Eglise.

" Nées en même temps que les Jésuites et destinées à compléter leur œuvre par l'éducation des femmes, Dieu voulut que les Ursulines fussent approuvées par le même pape, Paul III. Elles se propagèrent en France grâce à l'opportunité de leur institut, et grâce aussi aux vertus éminentes de leurs premières Mères. Le cardinal de Sourdis, archevêque de Bordeaux, surnommé le *Saint Charles de la France*, les établit dans son vaste diocèse et contribua plus que tout autre à les faire connaître. Il eut pour auxiliaire la Mère Françoise de Cazères, dite de la Croix. Mme. de Sainte-Beuve fut la fondatrice des Ursulines de Paris.

Veuve à ving-deux ans, et sans enfants, elle ne pensa plus qu'à se consacrer aux œuvres pieuses. Sa position élevée lui facilita les moyens d'aborder les plus hauts personnages. Son crédit auprès de Henri IV était puissant, et plus d'une fois elle eut le courage de lui donner d'utiles avis, avec cette hardiesse qui ne peut déplaire aux esprits droits, parce qu'elle est le cachet du zèle et de la vérité. M. Sainte Foi va nous le dire: " C'est bon à vous autres, lui disait un jour le roi, de ressentir les tendresses de la dévotion; car vous avez été nourries dès le berceau dans la religion catholique. Mais moi, qui suis un guerrier élevé dans la licence des camps et du calvinisme, et instruit depuis peu, comment voulez-vous que j'aie de si grands sentiments de piété?—Sire, lui répondit-elle judicieusement, si Votre Majesté n'a pas la tendresse de la dévotion, elle peut en avoir la force; c'est en elle que consiste la vraie dévotion, et vous n'en aurez que plus de mérite." Eclairée par Dieu et ses directeurs, aidée aussi par sa cousine, Mme. Acarie, qui établit les Carmélites à Paris, Mme. de Sainte-Beuve fonda, au faubourg St. Jacques, le premier Monastère d'Ursulines pour l'éducation solide et toute catholique des jeunes filles, et elle leur procura les premières élèves.

" On serait embarrassé pour faire un choix parmi les pieuses fondatrices de l'Ordre, tant la vie de chacune est une reproduction exacte des conseils évangéliques. Ce qui saisit surtout le lecteur, c'est l'économie providentielle des moyens dont Dieu use pour perfectionner les âmes qu'il se choisit.

" En étudiant une société religieuse, nous découvrons les convenances et la force invincible qui conduisent dans chaque ordre et communauté, ceux qui doivent en comprendre l'esprit et en goûter les règles.

Rien n'est admirable comme ce choix judicieux inspiré par le Saint-Esprit, et qui conduit chaque membre au corps pour lequel il semble fait. Il y a de secrètes affinités qui réunissent les éléments homogènes d'une même association ; la grâce de Dieu, un souffle victorieux du ciel les poussent ou les attirent, après en avoir fait un triage dans l'ensemble où ils paraissaient confondus. On voulait telle chose, et sans s'en douter on aboutit à une autre ; on avait tel obstacle à renverser, et la vocation en triomphe lentement ou tout à coup, suivant que la volonté de Dieu a besoin de délai ou de promptitude. Ce qui doit être une pierre dans l'édifice de l'Eglise participe à l'éclat et à la solidité du monument divin. Rien n'est persistant comme une vocation, rien aussi ne doit être obéi et respecté à son égal. Cette puissance du sentiment religieux et cette impulsion irrésistible de la vocation, furent une des causes les plus actives du rapide développement des Ursulines. La Mère Françoise de Bermond, d'Avignon, est une des Mères les plus illustres. Autorisée par le pape Clément VIII, elle commença à instruire gratuitement les filles dans sa ville natale, et fonda dans la suite plusieurs communautés de ses Sœurs à Aix, Marseille, Lyon, Mâcon. Une de ses disciples, la Mère Clémence Ranquet, se détacha de sa maison de Lyon pour constituer les Monastères de Clermont et de l'Auvergne. L'Evêque la reçut dans sa cathédrale, et ses fondations réussirent, en dépit de tous les efforts du démon pour en entraver le succès. La Mère Micolon, dite Colombe du Saint-Esprit, fonda les Ursulines de Tulle ; la Mère Cécile de Belloy les établit à Montargis. Partout Dieu suscita des hommes pour aider les Fondatrices. Les Pères Jésuites leur furent surtout d'un grand succès pour la propagation

de leur ordre; et il est admirable de voir comment Dieu fortifie ses œuvres par le concours d'hommes spéciaux, qui parent aux premiers inconvénients, éclairent les obscurités et soutiennent le courage des ouvriers.

" Les Ursulines ne devaient pas se borner à la France; elles étaient nées apôtres et appelées par ce glorieux privilége à s'étendre dans les contrées lointaines. Mme. de la Peltrie, d'une noble famille d'Alençon, fut élue de Dieu pour procurer à l'étranger le premier établissement de ces religieuses missionnaires. Marie Guyart, connue sous le nom de Mère Marie de l'Incarnation, et originaire de Tours, lui fut associée pour cette œuvre, qui demandait persévérance et force d'âme. L'histoire de ces deux vies a un attrait séduisant. Les épreuves que Dieu leur envoya comme préparation aux derniers sacrifices, les moyens mis en œuvre pour réaliser leur projet, la rencontre de ces deux héroïques veuves, tout est palpitant d'intérêt, entremêlé de scènes attendrissantes et inattendues. Ceux qui cherchent dans les romans des émotions et des tableaux pittoresques, ne savent pas ce que les vies des saints personnages renferment de charmes sous ce rapport. C'est le réel à la place de la fiction, le chrétien au lieu du profane, et le spectateur voit se dérouler les drames les plus saisissants, où la Providence intervient et dispose sans bruit le dénouement. Les saints ont passé par des positions plus difficiles, ont eu des heures plus remplies de périls ou d'espérances, que ces héros imaginaires et monotones du théâtre ou du roman, dont le sort presque toujours identique dégoûte à la longue les moins difficiles. Mme. de la Peltrie et la Mère de l'Incarnation, fondatrices des Ursulines au Canada, passèrent successivement par les plus rudes épreuves. La seconde de ces deux saintes femmes était veuve; elle trouva

dans son fils l'obstacle le plus sérieux à sa vocation religieuse et à son désir de passer à la Nouvelle-France. On pleure d'attendrissement en lisant les citations de M. Sainte-Foi, qui nous peignent ce pauvre orphelin venant redemander au couvent des Ursulines de Tours sa mère, à qui il regrette d'avoir donné son consentement, et s'écriant à travers la grille : " Rendez-moi ma mère ! " Mais qui est fort contre Dieu ? Les événements donnèrent raison à la mère contre ce tendre fils, que la grâce pénétra peu à peu jusqu'à lui laisser lire et accepter les volontés du ciel. Nous ne pensons pas qu'on puisse trouver dans la littérature romanesque rien de plus capable d'émouvoir l'âme. Les passions mauvaises ne sont point excitées dans ces récits si peu connus, et le cœur s'attendrit au contact de la foi naïve et courageuse, sans qu'il soit besoin pour le toucher de tout l'attirail d'invraisemblances toujours nécessaire au mensonge.

" Quel est donc le mobile qui soulève ainsi les plus grands obstacles et opère ces prodiges ? On s'épuiserait vainement à chercher des motifs humains pour les expliquer. L'ambition ne va pas jusqu'à s'appauvrir pour les autres ; l'orgueil ne se met pas au service des inférieurs, de l'orphelin ou du sauvage ; l'enthousiasme du monde n'est qu'un feu passager qu'éteignent les premières sueurs et qui se décourage au premier échec. Le moteur invisible qui accomplit tant de merveilles, c'est l'amour bien compris de Dieu et du prochain, c'est le zèle de Jésus-Christ. C'est cet amour et ce zèle qu'une Ursuline, la sœur Etiennette Guyot, exprimait, encore enfant, par cette naïve réponse à ceux qui lui demandaient compte de ses longues prières : " Je ne fais rien que brûler " La charité pour Dieu et les âmes est véritablement un feu ! " Je ne fais que brûler." Voilà

la vie des saints, le mot qui explique les apôtres et tous leurs dévouements. Pour apaiser ce feu il faut des labeurs, des larmes et du sang. Notre Seigneur disait : " Je suis venu porter le feu sur la terre. *Ignem veni mittere in terram.*" Ne soyons pas étonnés si l'incendie dure encore. Jésus-Christ l'a allumé lui-même, et malgré la froideur du siècle, il y a toujours des disciples qui gardent ce feu sacré et le propagent à travers le monde.

" L'apostolat des religieuses Ursulines se poursuit toujours. Leurs Communautés sont florissantes en France, où elles instruisent la fille du riche et du pauvre. Quelquefois même, on les voit quitter la patrie pour aller porter l'éducation et la foi chrétienne plus loin. Il n'a pas un an, deux Ursulines de Berlin arrivaient à Clermont-Ferrand, demandant des aides au couvent de cette ville, un des mieux fournis de l'Ordre. Elles venaient demander deux Sœurs françaises pour enseigner leur language aux petites filles de la Prusse. Quelle joie pour les bonnes Sœurs de Clermont ! comme on a dû trouver heureuse les deux Sœurs choisies pour ce pélerinage ! que de recommandations de prières, de souvenirs, d'union sainte, ont été échangées au moment de la séparation ! Les quatre voyageuses se sont arrêtées sur leur route dans plusieurs couvents de leur institut, où partout les membres de la grande famille les ont accuillies avec joie et fraternité. A Cologne, elles ont vénéré les reliques de Ste. Ursule et de ses compagnes, dans l'église consacrée à ces illustres vierges et martyres, et elles ont pu reconnaître sur la tête de la sainte une couronne offerte par la Communauté de Clermont. Ces récits, écrits et arrivés de loin, sont pour le couvent les plus douces lectures. Le jour où on les écoute en public, c'est une fête pour la maison.

Ah! philosophes qui décriez le célibat religieux et la vie du cloître, allez étudier de près ce que vous ne comprenez pas et ce que vous calomniez avec dédain! Ecoutez les suaves harmonies de ces sanctuaires où s'abritent la foi, l'espérance et la charité; vous finirez peut-être par soupçonner quelque chose des fruits de vertu et de sainteté, que Dieu fait mûrir par delà ces chastes barrières volontairement acceptées par l'amour!

"M. DE L'HERMITE, O. M. I."

Extrait de l'Univers 7 mai 1859.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE

VOCATION SURNATURELLE DE NOS FONDATRICES

BIEN des obstacles s'opposaient à la fondation d'un Monastère en Canada en 1639, et avec d'aussi faibles ressources que celles de nos premières Mères, l'entreprise devait paraître téméraire aux conseils de la prudence humaine. Quelles étaient donc les femmes courageuses qui tentaient l'exécution d'un pareil projet ? C'est dans la Vie de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation et dans celle de la pieuse Dame de la Peltrie, publiées depuis longtemps, qu'il faut chercher le secret de cette persévérance qui assure le succès. On y voit avec quelle prédilection Dieu avait choisi ces âmes, pour en faire les instruments de ses desseins miséricordieux. Il les avait lui-même choisies et conduites, comme par

la main, jusqu'à ce jour où manifestant sa volonté il leur dit : " C'est en Canada que je veux des preuves de votre dévouement et de votre zèle ; allez y bâtir à Jésus, Marie et Joseph, une maison où non-seulement je sois connu, aimé et servi de celles qui y habiteront, mais d'où se répande aussi au loin ma connaissance et mon amour."

Ce sont les circonstances de cette vocation surnaturelle de nos Fondatrices que nous voulons rappeler ici à l'attention de nos lectrices ; nous donnerons plus tard des Notices Biographiques qui complèteront ces connaissances et ne manqueront pas d'intéresser la piété.

Celle que Dieu favorisa la première de la révélation de ses desseins fut la Vén. Mère Marie Guyart de l'Incarnation, surnommée par le grand Bossuet la Thérèse du Nouveau-Monde. Dès ses premières années, elle nous apparaît comme marquée du sceau de la prédestination. Aucune vertu ne lui est restée étrangère, de même qu'aucune épreuve n'a manqué à sa vertu. Elle a passé par tous les états de la vie, et elle s'est trouvée dans les circonstances les plus difficiles ; mais, jeune fille, épouse, mère et veuve ; au milieu du tracas des affaires comme dans la tranquillité du cloître ; toujours et partout, elle s'est montrée la " femme forte " telle que dépeinte par Salomon. Sa grande âme embrassait le monde entier, qui ne suffisait pas à l'étendue de son zèle pour le salut des peuples. Encore dans le siècle, son esprit traversait les mers, accompagnant les ouvriers évangéliques dans les Indes, à la Chine et au Japon, partout enfin où il y avait des âmes à sauver ([1]). Elle

[1] C'est à cette époque de sa vie, que la Vén. Mère apprit de Dieu à lui offrir ses supplications, pour la conversion des peuples, par le Sacré Cœur de Jésus. La prière suivante, que nos lectrices

n'avait choisi l'Ordre des Ursulines que pour travailler plus directement au salut des âmes par l'instruction des jeunes filles; mais, là encore, il lui semblait que Dieu eut d'autres vues sur elle, et qu'elle n'était dans sa Communauté de Tours que comme en dépôt, pour s'y former aux pratiques de la vie religieuse.

Dieu qui la conduisait dans des vues toutes providentielles, lui fit bientôt connaître qu'il la destinait elle-même à étendre le royaume de Jésus-Christ dans les contrées infidèles.

" L'an mil six cent trente-trois," écrit-elle par ordre

connaissent déjà, est l'abrégé de ses entretiens ordinaires avec la Divine Majesté.

" C'est par le cœur de mon Jésus, ma voie, ma vérité et ma vie, que je m'approche de vous, ô Père éternel. Par ce divin Cœur, je vous adore pour ceux qui ne vous adorent pas; je vous aime pour ceux qui ne vous aiment pas; je vous reconnais pour tous les aveugles volontaires qui, par mépris, ne vous reconnaissent pas. Je veux par ce divin cœur satisfaire au devoir de tous les mortels. Je fais en esprit le tour du monde pour chercher toutes les âmes rachetées du Sang très-précieux de mon divin Epoux, afin de vous satisfaire pour toutes par ce divin Cœur; je les embrasse pour vous les présenter par lui, et par lui je vous demande leur conversion. Eh quoi! Père éternel, voulez-vous bien souffrir qu'elles ne reconnaissent pas mon Jésus, et qu'elles ne vivent pas pour lui qui est mort pour tous! Vous voyez, ô divin Père, qu'elles ne vivent pas encore, ah! faites qu'elles vivent par ce divin Cœur!

Sur cet adorable Cœur, je vous présente tous les ouvriers de l'Evangile, afin que, par ses mérites, vous les remplissiez de votre Esprit-Saint. Sur ce Cœur Sacré, comme sur un autel divin, je vous présente en particulier.....

Vous savez, o Verbe Incarné, Jésus mon bien-aimé, tout ce que je veux dire à votre Père, par votre divin Cœur et par votre sainte Ame. Je vous le dis en le lui disant, parce que vous êtes en votre Père et que votre Père est en vous; faites donc tout cela avec lui. Je vous présente toutes ces âmes, faites qu'elles soient une même chose avec vous. Ainsi soit-il.

de son directeur, " vers la fin de l'année, peu après que j'eus fait ma profession religieuse, m'étant retirée à l'issue de Matines dans notre cellule, il me sembla dans un léger sommeil, que je pris par la main une Dame séculière que j'avais rencontrée je ne sais par quel hasard. Nous quittâmes, elle et moi, le lieu de notre demeure ordinaire, et je l'emmenais après moi à grands pas et avec bien de la fatigue, parce que nous trouvions des obstacles très-difficiles, qui s'opposaient à notre passage et nous empêchaient d'aller aux lieux où nous aspirions, quoique je ne susse pas où, ni le chemin pour y aller. Cependant je franchissais tous ces obstacles, tirant après moi cette bonne Dame, jusqu'à ce que nous arrivâmes à une belle place, à l'entrée de laquelle il y avait un homme vêtu de blanc, de la forme que l'on dépeint ordinairement les apôtres, qui, nous regardant bénignement ma compagne et moi, nous fit signe de la main ; quoiqu'il ne parlât point, son signe me servait d'adresse pour aller à une petite église située sur la côte. Nous montâmes par un passage, comme de la largeur d'un grand portail. Le lieu était ravissant, il n'avait point d'autre couverture que le ciel, le pavé était comme de marbre blanc ou d'albâtre par carreaux, et les liaisons d'un beau rouge ; le silence était grand, ce qui faisait une partie de sa beauté. Cette place était carrée en forme d'un Monastère ; les bâtiments, beaux et réguliers ; cependant sans m'arrêter à en considérer la stucture, mon cœur était attiré vers cette petite église qui m'avait été montrée par le gardien de ce pays. Je sentais toujours ma compagne après moi ; et en avançant, je vis au bas de ce lieu, qui était très-éminent, un grand et vaste pays, qu'en un moment je considérai tout entier, et qui me parut plein de montagnes, de vallées et de brouillards, au milieu

desquels j'entrevis une petite maison, qui était l'église de ce pays-là, quasi enfoncée dans ces ténèbres, en sorte qu'on n'en voyait que le faîte. Ces obscurités qui remplissaient ce pauvre pays étaient affreuses et paraissaient inaccessibles ; ma compagne cependant me quitta, et descendit quelques pas dans l'épaisseur de ces brouillards. Pour moi qui, dès le commencement, avais eu signe d'aller à la petite église qui était sur le bord de la côte où nous étions, je ne respirais que d'y arriver au plus tôt ; elle était d'un beau marbre blanc, tout orné d'une belle sculpture à l'antique. La Ste. Vierge était assise au-dessus, tout au milieu, tenant entre ses bras le saint Enfant-Jésus, et regardait ce grand pays aussi pitoyable qu'effroyable. La Mère et le Fils me paraissaient de marbre ; cependant leur attrait était si charmant, qu'il me semblait que je ne serais jamais arrivée assez tôt pour contenter ma dévotion.

" J'y arrivai enfin, pleine d'une ardeur qui me consumait. Pour lors je fus bien surprise, car levant les yeux, je trouvai que la Ste. Vierge et son divin Enfant n'étaient plus de marbre, mais de chair, et que cette divine Mère jetait des regards pitoyables sur ce pays désolé, et que, baissant la tête, elle en entretenait le saint Enfant-Jésus ; il me semblait aussi qu'elle lui parlait de moi, ce qui m'enflammait le cœur de plus en plus.

" La beauté du visage de la Ste. Vierge, qui paraissait de l'âge de quinze à seize ans, était ravissante ; l'impression en est encore entière dans mon esprit. Là-dessus je m'éveillai avec une grande idée pour la conversion du pays que j'avais vu. Je n'avais néanmoins aucune idée de ce que pouvait signifier cette vision, tout m'était un mystère que je n'entendais pas, parce qu'en tout cela il ne me fût pas dit une seule parole.

" Un jour donc que j'étais en oraison devant le St. Sacrement, je reçus tout d'un coup une nouvelle impression de cette même vision, et tout ce que j'avais vu de ce grand pays fut représenté à mon esprit dans toutes ces circonstances. La divine Majesté, en cette vision, me dit intérieurement ; " C'est le Canada que je t'avais montré ; il faut que tu y ailles faire une maison à Jésus et à Marie." (1)

Ces paroles, qui portaient " vie et esprit" dans l'âme de notre Vén. Mère, la jetèrent dans un anéantissement indicible. " O mon grand Dieu ! dit-elle, vous pouvez tout et moi je ne puis rien ; s'il vous plaît de m'aider ; me voilà prête, je vous promets de vous obéir ; faites en moi et par moi votre très-adorable volonté." (2)

Depuis ce moment, quoiqu'elle ne cessât pas de prier pour tous les peuples de la terre, son esprit revenait toujours à son Canada ; et, conjurant le Père éternel de la mettre en état de pouvoir exécuter le commandement qu'il lui avait fait, de lui bâtir en ce pays une maison où il fût loué et adoré avec Jésus et Marie, " Je le priais en outre, dit-elle, de n'en point séparer le grand St. Joseph, ayant de fortes impressions que c'était lui que j'avais vu être le gardien de ce grand pays, Jésus et Marie ne pouvant être sans lui. Dans mes entretiens les plus intimes avec Dieu je disais : O mon Amour, il faut que cette maison soit pour Jésus,

(1) Il est bon de faire remarquer que la Mère de l'Incarnation jusque-là, n'avait jamais entendu parler du Canada, sinon quand pour faire peur aux enfants on les menaçait de les envoyer en Canada, ce qu'elle prenait pour un mot d'épouvante ou de raillerie.

(2) La Mère de l'Incarnation, par ordre de ses directeurs, a écrit cette vision à trois différentes reprises. On la trouve avec plus ou moins de détails, dans ses Lettres, dans sa Vie, et aussi dans la Relation de 1672.

Marie, Joseph ! Je le disais et ne pouvais m'en empêcher, et j'avais une certitude que la divine Majesté agréait mes instances."

La suite fera voir que le St. Esprit, en effet, était l'auteur de ces ardentes supplications, et que St. Joseph devait avoir une grande part dans l'établissement de notre Monastère.

Assez loin de Tours, à Alençon en Normandie, vivait une jeune et noble veuve, que Dieu voulait associer à l'œuvre de la Mère de l'Incarnation, et à qui il donnait aussi une mission toute spéciale pour le Canada.

Mlle. Marie-Madeleine de Chauvigny, plus connue sous le nom de Mme. de la Peltrie, était douée de ces aimables et précieuses qualités qui font les délices de la famille et l'ornement de la société. Son père, M. de Chauvigny, seigneur de Vaubougon, tenait un rang distingué parmi la noblesse de Normandie Dans son désir de laisser après lui à sa patrie, des héritiers capables de rappeler les vertus de ses ancêtres, cet homme, d'ailleurs fort religieux, méconnut un peu la voix du ciel. N'ayant point de fils pour transmettre à la postérité le nom de Chauvigny, il voulut s'en consoler en assurant à ses deux filles une position honorable dans le monde. Après avoir établi l'aînée, il songea à faire contracter alliance à la jeune Madeleine ; mais toute alliance terrestre étant contraire à ses inclinations, elle déclara formellement à son père, qu'elle ne voulait d'autre époux que Celui qui est éternel. Cependant, elle eut beau protester que le désir entraînant de son âme la portait à la vie religieuse, tout fut inutile, elle dut fléchir sous l'autorité paternelle et accepter, à l'âge de dix-sept ans, la main du chevalier Charles de Grivel [1], seigneur de la Peltrie, avec qui

[1] Dans nos manuscrits, ce nom est aussi écrit *Gruel* et *Grival.*

elle vécut cinq ans, se montrant épouse très-dévouée et chrétienne très-fervente.

Restée veuve à l'âge de vingt-deux ans, son âme fut soudain enflammée d'un grand zèle pour le salut du prochain, et à la suite d'une retraite, elle résolut de s'employer à la conversion de toutes les nations du monde, autant que le permettait la faiblesse de son sexe. Cent et cent fois le jour elle répétait: " Faites de moi, mon Dieu, tout ce qu'il vous plaira; tout est à vous, mon Dieu, mon cœur, mes biens et ma vie!" Ainsi que la Mère de l'Incarnation, elle accompagnait sans cesse en esprit les ouvriers apostoliques. Un jour, lisant la Relation de l'année 1635, elle fut frappée de ces paroles: " Hélas! mon Dieu, si les excès et les superfluités de quelques dames de France s'employaient à cette œuvre si sainte, quelles grandes bénédictions feraient-elles fondre sur leurs familles! Quelle gloire en la face des anges, d'avoir recueilli le Sang du Fils de Dieu pour l'appliquer à ces pauvres infidèles!" Ces paroles du R. P. Le Jeune, dictées par l'Esprit-Saint, lui donnèrent la pensée qu'elle ne pourrait rien faire de plus utile à la gloire de Dieu, que de consacrer ses biens et sa vie à l'instruction des petites filles du Canada.

Quelque temps après, le jour de la Visitation de la Ste. Vierge, étant en oraison, Dieu lui fit connaître clairement que " sa volonté était qu'elle allât en Canada pour le bien de tant de petites filles, et qu'il lui ferait à ce dessein de grandes grâces." Ce qui me donna, dit-elle, tant de confusion que je lui dis, toute baignée de larmes: " Hélas! Seigneur, ce n'est pas à moi qui suis une si grande pécheresse, une si vile et si abjecte créature, qu'il faut départir de si grandes faveurs!" Elle crut alors entendre en elle-même que cela était

vrai ; mais que la miséricorde de Dieu en éclaterait davantage ; que certainement elle se verrait un jour en Canada, et qu'elle y mourrait." [1]

Sa vocation avait donc tous les signes d'une mission divine : aussi tous ceux qu'elle consulta déclarèrent qu'elle ne devait pas différer de suivre la voix de Dieu. Aux yeux du monde, son entreprise parut une chimère, vu l'état d'abandon et de barbarie où se trouvait alors le Canada. "Quelle apparence, s'écriait-on, qu'une jeune dame, délicate, douée de tous les avantages de la nature et de la grâce, ainsi que des biens de la fortune, considérée et recherchée comme un des premiers partis du pays, aille se reléguer dans une terre lointaine, passer sa vie au milieu des sauvages de l'Amérique !"

Sans tenir compte de l'opinion du monde, ni des difficultés qu'on lui suscitait, Mme. de la Peltrie, s'occupait des moyens d'exécuter son projet, quand elle fut frappée d'une maladie qui la réduisit bientôt à l'extrémité. Dans cet état désespéré, elle fit vœu à St Joseph d'aller en Canada, et de consacrer ses biens et sa vie à bâtir une maison, pour l'instruction des petites filles de ces contrées. A peine eut-elle fait ce vœu qu'elle se trouva hors de danger.

Etant parfaitement rétablie, elle se mit en devoir d'accomplir le vœu qu'elle avait fait ; d'un autre côté son père s'occupait plus que jamais de lui faire prendre de nouveaux engagements dans le monde. Ses parents et ses amis se portèrent contre elle aux dernières violences, lui suscitant des procès interminables pour lui ôter le pouvoir de disposer de son bien. Mais Dieu, qui se rit des desseins de l'homme, quand celui-ci s'oppose à l'exécution de sa volonté, prêta sa force toute puissante à une faible femme qui cherchait hum-

[1] Relation de 1672.

blement à lui plaire. Quel beau jour succède à la tempête ! Soudain, tout change de face en faveur de la pieuse veuve : son procès se gagne comme par miracle ; un moyen des plus extraordinaires (1) la délivre des instances de son père, et accompagnée de M. de Bernières, elle se rend à Paris pour consulter les ecclésiastiques les plus recommandables par leur doctrine et leur piété. Tous s'accordent à l'approuver. Il ne lui restait plus qu'à trouver des religieuses pour l'accompagner en Canada. S'étant adressée à ce sujet au R P. Poncet, qui se disposait à partir pour cette mission, elle fut bien surprise d'apprendre que le ciel y avait déjà pourvu, et qu'il y avait à Tours une religieuse d'un grand mérite, qui se consumait du désir de passer dans la Nouvelle-France. Mme. de la Peltrie écrivit aussitôt à la Mère Marie de l'Incarnation qui, de son côté, pressentait que Dieu allait enfin la mettre en possession de cette " terre promise," après laquelle elle soupirait depuis si longtemps ; déjà elle s'était rendue à l'Ermitage de St. Joseph (2), pour le remercier d'une aussi précieuse faveur.

Bientôt Mme. de la Peltrie et M. de Bernières arrivent à Tours Il fallait d'abord la permission de l'Archevêque, Mgr. Deschau, (3) alors très-âgé, et dont l'on redoutait un refus, vu son éloignement pour les projets extraordinaires. Le bon prélat parut d'abord surpris ; mais quand il eut appris toutes les particula-

(1) Allusion à la pieuse fiction par laquelle M. de Bernières devint le protecteur de Mme. de la Peltrie, et " l'ange visible " des préparatifs pour sa mission du Canada.—Voir Notice Biographique de Mme. de la Peltrie.

(2) Petite chapelle, ou lieu de dévotion, dans le jardin du monastère de Tours.

(3) Ce nom se trouve dans les Relations des Jésuites ; dans les Chroniques de l'Ordre publiées en 1673, et dans notre *Vieux Récit*. on donne le nom de *Bouteiller* à ce même Archevêque.

rités de la vocation de Mme. de la Peltrie, et le pieux stratagème dont elle usait en ce moment pour trouv r moyen de répondre à la voix de Dieu, il fut touché d'une extrême dévotion. " Est-il bien possible, dit-il, que Dieu veuille prendre de mes filles pour un dessein si glorieux ? Ah! que je serai heureux, s'il s'en trouve dans cette Communauté qui aient vocation pour exposer leur vie si généreusement!" Le R. P Recteur de la Compagnie de Jésus lui ayant parlé de la vocation extraordinaire de la Mère de l'Incarnation :— " Allez, je vous prie, mon Père, reprit le saint Prélat, allez encore lui parler, interrogez-la bien sur ce sujet, et revenez au plus tôt m'apprendre ce qui en est."

Satisfait sur ce point, le vénérable Archevêque voulut qu'on conduisît Mme de la Peltrie au Monastère des Ursulines de Tours, qu'on lui en ouvrît les portes, et qu'elle y fût reçue comme on l'eût reçu lui-même.

A son arrivée, la Communauté s'assemble au son de la cloche, et s'étant rangée pour recevoir en cérémonie la noble Fondatrice, on la conduisit au chœur en chantant le *Veni Creator*, qui fut suivi du *Te Deum*. Toutes pleuraient de joie de voir cette pieuse Dame, que l'on regardait comme un ange du ciel; elle de son côté se croyait en paradis. " Pour moi, dit notre Vén. Mère, dès que je l'eus envisagée, je me souvins de ma vision, et reconnus en elle la compagne qui s'était jointe à moi, pour aller à ce grand pays qui m'avait été montré: sa modestie, sa douceur et son teint m'en renouvelèrent l'idée; tous les traits de son visage me parurent être les mêmes. Il y avait environ six ans que cela m'était arrivé, et cependant j'en avais l'idée aussi distincte que s'il n'y eut eu qu'un jour. Ce qui me fit encore davantage admirer la divine Providence, fut ce que j'appris par après d'elle-même, qu'en même temps que Dieu me

l'avait fait connaître, il lui avait aussi donné les premières inspirations de sa vocation pour le Canada."

" Pour ne point m'arrêter, dit la Mère de l'Incarnation, au détail de mille circonstances qui changèrent notre Communauté en un petit paradis, la difficulté fut de nous trouver une compagne, car toutes le vo[illegible]at être. On allait en foule trouver M. de Bernie[illegible] qui était resté au parloir, pour obtenir cette grâce de Mgr. de Tours par son entremise (1). Il n'y avait de tranquille dans la maison qu'une jeune sœur nommée Marie de St. Bernard ; non pas qu'elle fût indifférente à cette entreprise, mais parce que son humilité ne lui permettait pas de croire qu'elle eût les qualités requises pour une aussi haute mission. Cependant elle rôdait, tantôt autour du parloir où se tenait M. de Bernières, tantôt auprès de la chambre de Mme de la Peltrie, sans pouvoir se résoudre à y entrer. Elle était en cet état quand la Mère de l'Incarnation se sentit inspirée de la demander à M. de Bernières et à la Mère Supérieure. Il y eut beaucoup d'opposition du côté de cette dernière, qui l'estimait trop jeune, car elle n'avait que vingt-deux ans et demi. Mais M. de Bernières et Mme. de la Peltrie persistent à la demander : la sœur Marie de St. Bernard, de son côté, conjure Dieu d'agréer l'offrande qu'elle lui fait de ses services et de sa vie ; puis, s'adressant au glorieux St. Joseph, elle lui fait vœu de porter son nom, s'il lui obtient une faveur aussi signalée. Cependant on achève les prières des quarante-heures, et à l'assemblée où tout devait se conclure, St. Joseph se mit si bien de la partie qu'on fût obligée de faire le sacrifice de la chère sœur Marie de St. Bernard." " L'on en donna aussitôt avis à ses parents qui, à toute force, voulurent y mettre opposition ;

(1) Relation, 1672.

mais quoi qu'ils fissent, Notre-Seigneur qui en avait fait choix en fut le maître. Elle me fut donc donnée pour compagne ; et pour accomplir le vœu qu'elle en avait fait, elle changea son nom en celui de St Joseph." (1)

Les choses étant ainsi arrêtées, le départ de Tours fut fixé au 22 février. " Mgr. l'Archevêque nous envoya son carrosse, dit la Mere de l'Incarnation, afin que nous allassions à son palais recevoir sa bénédiction ; et comme il était indisposé, il nous fit communier avec lui, et voulut ensuite que nous prissions notre réfection à sa table, après quoi il nous fit une belle exhortation sur les paroles que Notre-Seigneur dit à ses Apôtres lorsqu'il les envoya en mission, et nous indiqua nos devoirs, pendant que l'on expédiait notre obédience. Après qu'il eut traité avec Mme. de la Peltrie des affaires temporelles de notre fondation en Canada, nous le priâmes, ma compagne et moi, de nous commander ce voyage, afin que par ce commandement que nous recevrions de celui qui nous tenait la place de Dieu, nous le fissions avec une plus ample bénédiction. Il nous le commanda avec beaucoup de douceur et de bonté puis il nous fit chanter le psaume *In exitu Israel de Egypto*, et le cantique *Magnificat*." (2)

Alors, ce vénérable vieillard de quatre-vingts ans, présentant la Mère de l'Incarnation et sa jeune compagne à Mme. de la Peltrie, prononça ces mémorables paroles : " Voilà les deux pierres fondamentales de l'édifice que vous voulez faire à Notre-Seigneur dans le Nouveau-Monde : je vous les donne pour la fin pour laquelle vous me les demandez ; qu'elles soient donc dans ce fondement comme deux pierres précieuses, semblables à celles du fondement de la Jérusalem céleste.

(1) Lettres de la Vén. Mère de l'Incarnation.

(2) Vie de la Vén. Mère.

Que cet édifice soit à jamais un lieu de paix, de grâces, et de bénédictions, plus fécond que ne fut celui de Salomon. Que les efforts de l'enfer ne prévalent jamais contre lui, et ne lui puissent jamais nuire, non plus qu'à celui de St. Pierre. Et puisque c'est pour Dieu que vous le faites, que Dieu y habite à jamais comme Père et comme Époux, non-seulement des religieuses que je vous donne, mais encore de celles qui les accompagneront, et qui vivront après elles jusqu'à la consommation des siècles." [1]

Après cette bénédiction solennelle, qui fut comme le testament de ce vénérable vieillard à l'égard de ses filles, nos Mères revinrent à leur Monastère de Tours pour dire un dernier adieu à leurs chères sœurs.

Bien des obstacles furent suscitées à la Mère de l'Incarnation de la part de sa famille, surtout au sujet de son fils ; mais cette âme magnanime sut faire violence à son cœur, et passer par dessus toutes les considérations humaines.

On se met donc en route, et le cinquième jour on arrive à Paris, où les affaires de Mme. de la Peltrie devaient les arrêter quelque temps. C'est là qu'elle fit rédiger l'acte par lequel elle assurait à la nouvelle fondation sa belle terre d'Haranvilliers, près Alençon : c'était une rente de neuf cents livres par année, qu'elle augmenta dans la suite de six cents livres.

A la suggestion du R. P. Vimont, nos Fondatrices firent de vives instances à Paris, pour obtenir de Mgr. l'Archevêque une religieuse du Grand Couvent de St. Jacques. A deux différentes reprises, elles allèrent se jeter aux pieds de la reine Anne d'Autriche. La Reine leur témoigna le plus vif intérêt ; toutefois il leur fallut laisser la capitale sans avoir réussi dans le

[1] Vie de la Vén. Mère.

projet que le R. P. Vimont avait tant à cœur. Cette connaissance que les religieuses firent alors avec la reine Anne d'Autriche (1) leur fut très-utile dans la suite.

Toutes les affaires étant expédiées, grâces aux soins du R. P. Charles Lalemant et de M. de Bernières, Mme. de la Peltrie et ses religieuses se rendirent à Dieppe, lieu de l'embarquement. Elles sollicitèrent, auprès des Ursulines de cette ville, le secours qu'elles n'avaient pu obtenir à Paris. La Communauté de Dieppe s'estima heureuse de prendre part à une aussi sainte entreprise, et elle leur accorda la Mère Cécile de Ste. Croix, qui, elle-même, brûlait du désir d'exposer sa vie pour coopérer, avec ces ferventes religieuses missionnaires, au glorieux dessein de la conversion des nations barbares.

Cependant, notre infatigable Fondatrice, n'ayant pu trouver place pour le bagage de sa petite colonie, sur les navires qui devaient partir au printemps, en ayant parlé trop tard, elle fit frêter un vaisseau à ses propres frais, le chargeant de provisions, de meubles et autres choses nécessaires, au montant de huit mille livres.

(1) " La Reine, dit le *Récit*, ayant appris leur arrivée, les voulut voir. On les mena au Louvre, où le R. P. Simon, Jésuite, les présenta à Sa Majesté, laquelle loua leur bon dessein et leur promit sa royale protection ; leur fit saluer Monsieur le Dauphin, et les aida de son autorité pour obtenir du Roy la permission d'aller établir un Monastère en la Nouvelle-France. Elles ont grandement ressenti les effets de cette haute protection dans la suite des temps." Mme. la duchesse de Senecy, première dame d'honneur de la Reine-Mère, et gouvernante de Louis XIV, fut aussi une insigne bienfaitrice de notre maison. Dans nos traditions, elle est plus connue sous son nom de famille, Mlle. Marie-Catherine de la Rochefoucauld. Le portrait de cette Dame se conserve au Monastère, et il y a plaisir à voir cette franche, noble et souriante figure, dont les grands yeux noirs n'ont rien perdu de leur éclat, sous le costume religieux dont on lui a fait présent pour cacher ses habits de cour.

Nous ne saurions mieux terminer cet article qu'en mettant sous les yeux de nos lectrices les dernières lignes écrites par notre Vén. Mère sur le sol de France, au moment où elle s'exilait si généreusement, pour venir consumer sa vie au milieu des sauvages du Canada. Cette lettre, en date du 18 avril 1639, est adressée à la Supérieure des Ursulines de Tours.

" Ma très-révérende et très-chère Mère,

" Votre sainte bénédiction. C'est tout de bon qu'il faut vous dire le dernier adieu, et s'en aller où notre Époux nous appelle par son infinie miséricorde. Le vaisseau va en rade aujourd'hui, après quoi nous n'avons plus de temps que pour attendre un vent propre qui nous y puisse conduire sans danger dans une chaloupe.

" Vous pouvez juger si les moments ne semblent pas trop longs à une âme qui est dans le désir et dans l'impatience de donner sa vie pour son Bien-Aimé. O ma chère Mère ! que le Maître de nos cœurs est puissant ! Si vous saviez ce qu'il opère en notre troupe canadoise, vous en béniriez mille fois sa bonté : tout est en feu, et pourtant il semble que ce feu se réduise en cendre et en humilité, tant l'on se voit bas dans l'abîme des divines miséricordes. Je ne puis dire, ma très-chère Mère, ce que j'en pense ....

" ..... Mme. de la Ville-aux-Clercs étrenne notre établissement d'un beau tabernacle, d'un très-beau voile de calice, et d'un grand nombre de fleurs de broderie pour orner un parement. C'est notre première bienfaitrice après vous, très-chère Mère, qui serez toujours l'incomparable, puisque, sans parler de vos autres bienfaits, vous nous avez données nous-mêmes. Aussi serez-vous toujours mon unique Mère, et je serai toujours votre très-obligée et très-affectionnée fille en Jésus-Christ."

LIVRE PREMIER.

1639-1652.

CHAPITRE I.

RÉSIDENCE À LA BASSE-VILLE.

Départ de France, voyage et arrivée des premières Religieuses à Québec—Visite à Sillery—Le " Louvre " des Ursulines ;—Etude des langues sauvages—Arrivée de deux Ursulines de Paris ;—Lettre de la Mère Ste. Claire—Les Séminaristes Sauvages—Thérèse la Huronne—Les petites coureuses du Monastère—Piété et zèle de Mme. de la Peltrie—Améliorations à la maison de la Basse-Ville —On pose la première pierre du Monastère—Fusion des Ursulines de Québec en un seul corps—Un mot de l'Ordre de Ste. Ursule —Madame de la Peltrie suit Mlle. Mance à Montréal—On continue la construction du Monastère—Nos Bienfaiteurs—Consolations de l'année 1642 ;—Maisons pour les Sauvages ; bourses ; marraines.

§1.—DÉPART DE FRANCE, VOYAGE ET ARRIVÉE DES PREMIÈRES RELIGIEUSES À QUÉBEC.

C'ÉTAIT, comme on vient de le voir, sous des influences toutes célestes et divines, que nos Missionnaires se disposaient à quitter les rives de la patrie.

La Mère Marie de l'Incarnation, par sa magnanimité, sa grandeur d'âme, les héroïques vertus dont elle avait donné jusque-là les preuves les plus touchantes, était bien la femme forte dont l'attitude inspire le courage et la confiance. Elle était dans 40ème année de son âge.

A ses côtés, et quatre ans plus jeune qu'elle, se présentait la noble et généreuse Dame que

Dieu lui-même avait choisie pour introduire les Ursulines dans cette nouvelle terre de promission ; Mme. de la Peltrie se sacrifiant elle-même à sa chère fondation, semblait un gage assuré des bénédictions du Ciel.

L'intéressante et angélique Mère Marie de St. Joseph, âgée de 22 ans, et l'infatigable Mère Ste. Croix, qui en comptait 30, étaient les dignes auxiliaires de ces femmes apostoliques.

Une cinquième héroïne s'était jointe à elles, c'était Mlle. Charlotte Barré, à peine âgée de 19 ans. Nous rencontrerons plus tard sous le nom de Mère St. Ignace, cette première professe de notre Monastère, dont la vocation fut si extraordinaire et providentielle.

De grand matin, le 4 mai, nos saintes missionnaires, ayant fait leurs adieux, sortirent du Monastère des Ursulines de Dieppe pour se rendre à l'Hôtel-Dieu de cette ville, où les attendait une petite colonie d'Hospitalières qui, elles aussi, brûlaient du désir d'exposer leur vie pour Dieu dans les missions du Canada. Ces nouvelles compagnes de voyage étaient la Mère Marie Guenet de St. Ignace, la Mère Anne Le Cointre de St. Bernard, et la Mère Marie Forestier de St. Bonaventure ; elles venaient fonder à Quebec, sous les auspices de la duchesse d'Aiguillon, un Hôtel-Dieu, pour le service des pauvres malades de ces contrées.

La sainte messe se célèbra à l'intention des ferventes voyageuses, et toutes y reçurent comme en viatique la sainte communion. Depuis quinze jours le vaisseau préparé pour les recevoir était en rade : c'était l'amiral St. Joseph, commandé par le capitaine Bontemps. Madame la Gouvernante de Dieppe vint elle-même en carrosse pour les conduire au bord de la mer, où une foule immense était accourue pour être témoin d'un spectacle si nouveau si touchant. Cette

fervente troupe, loin de se laisser attendrir par les derniers adieux, s'embarqua joyeusement en compagnie des RR. PP. Vimont, Poncet et Chaumonot. Bientôt on lève l'ancre, on étend les voiles, et le vent les emporte loin des rivages de la France.

Le voyage commençait sous d'heureux auspices, mais les dangers et les contre-temps ne devaient pas se faire attendre : la rencontre d'une flotte ennemie les obligea de se détourner de leur route, et les retarda tellement que la Mère de l'Incarnation, donnant de ses nouvelles en date du 20 mai, disait : "Nous avons donc passé les côtes d'Angleterre, et nous sortons de la Manche en très-bonne disposition, grâce à notre bon Jésus ; non sans avoir couru risque d'être prises par les Espagnols et par les Dunkerquois. A présent, nous sommes hors des dangers des ennemis, mais il n'y a que Dieu qui sache si nous sommes à couvert de ceux des tempêtes et de la mer."

Le voyage en effet fut long et orageux. Une fois entr'autres, la tempête les jeta si avant dans les mers du nord, qu'ils se virent au moment d'être brisés sur une énorme glace, que la brume leur avait d'abord cachée, et qui se précipitait sur le navire avec une impétuosité incroyable. Le péril parut si imminent que le R. R. Vimont donna l'absolution générale, et fit au nom de tous un vœu à la très-sainte Vierge. Cette divine Mère les secourut si efficacement qu'une manœuvre accidentelle fit faire un tour au vaisseau, qui longea la monstrueuse glace et sortit sain et sauf de ce danger.

A l'exception de treize jours, où le navire fut trop violemment ballotté par la tempête, les saints missionnaires purent dire la messe, et les religieuses eurent le bonheur de communier journellement pendant la

4

traversée. Leur vie dans le navire, ressemblait fort à celle que l'on mène dans la tranquillité du cloître ; la méditation se faisait régulièrement, et l'office se récitait en chœur, les Hospitalières d'un côté et les Ursulines de l'autre. C'était une ferveur à ravir les anges, et sous la protection de ces esprits célestes, malgré la violence des vents contraires qui leur avaient fait parcourir plus de deux mille lieues, elles allaient enfin arriver à bon port. Toutefois la Providence leur ménageait encore quelques épreuves. Dès qu'on aperçut les côtes du Nouveau-Monde, le religieux équipage voulut s'acquitter du vœu qu'on avait fait ; mais leur ferveur les exposa à un nouveau danger ; car pressés du désir d'aller remercier leur céleste protectrice, ils se jetèrent tellement en foule dans la chaloupe qui devait les conduire à terre, qu'elle fut sur le point de couler à fond sous le vaisseau. Comme on s'éloignait de la côte, une brume épaisse fit perdre la route, et les vaisseaux se trouvèrent engagés au milieu de rochers d'où l'on eut bien de la peine à se tirer.

Le long et pénible voyage de trois mois touchait enfin à son terme. Arrivées à Tadoussac, où tous les navires venant de France faisaient alors station, Mme de la Peltrie et les religieuses quittèrent le vaisseau. " Nous fîmes rencontre de plusieurs sauvages en arrivant aux terres, dit la Mère de l'Incarnation, ce qui nous apporta une grande joie. Ces pauvres gens qui n'avaient jamais vu de personnes faites comme nous étaient tout surpris, et lorsqu'on leur disait que nous étions des filles de capitaines, (car il leur fallait parler à la mode de leur pays), qui pour l'amour d'eux avions quitté notre pays, nos parents et toutes les délices de la France, ils étaient ravis d'étonnement ; et encore plus lorsqu'on leur disait que c'était pour ins-

truire leurs filles, afin qu'elles ne fussent pas brûlées dans les feux ; ils ne pouvaient comprendre comment cela se pouvait faire, et pour voir ce qui en arriverait, ils nous conduisirent par terre jusqu'à Québec, sans cesser de jeter les yeux sur notre vaisseau."

Les joyeuses missionnaires avaient pris à Tadoussac une embarcation légère, sur laquelle elles continuèrent leur route, et le dernier jour de juillet 1639, elles côtoyaient l'Ile d'Orléans. " Nous conçumes quelque espérance d'arriver à Québec, mais la marée se trouvant contraire, et le vent n'étant pas assez favorable, il fallut attendre au lendemain ; et comme l'endroit était beau et le débarquement facile, on nous mit à terre à l'Ile d'Orléans ([1]), qui pour lors n'était point habitée. L'on y fit trois cabanes à la façon des sauvages ; les religieuses se mirent dans l'une, les religieux dans l'autre, et les matelots dans la troisième ; nous avions une joie qui ne se peut exprimer de nous voir dans ces grands bois, que nous fîmes retentir de nos cantiques." ([2])

Le petit vaisseau de notre fondatrice les ayant devancées de quelques jours, toute la population de Québec était dans une joyeuse attente, et lorsque l'on sut, dans la soirée, que nos voyageuses étaient à une lieue de la ville, il fut décidé par le Gouverneur et son Conseil, que les religieuses n'entreraient dans le port que le lendemain matin. M. le Chevalier de Montmagny, alors Gouverneur du Canada, voulut leur faire une réception digne de sa foi et de la belle œuvre qu'il allait inaugurer. (3) Dès que cet homme de bien et de

([1]) A une lieue et demie de Québec, à la pointe ouest de l'île.

([2]) Histoire de l'Hôtel-Dieu.

([3]) ACTE DE RÉCEPTION. 1639.

" Nous, Charles Huault de Montmagny, Chevalier de l'Ordre de St.

dévouement eut avis de leur présence, il envoya à leur rencontre, cette "chaloupe tapissée" dont il est fait

Jean de Jérusalem, Lieutenant pour Sa Majesté en toute l'étendue du fleuve St. Laurent de la Nouvelle-France, certifions à tous qu'il appartiendra que les Révérendes Mères Religieuses Ursulines, savoir, la Mère Marie Guyart de l'Incarnation, la Mère Marie de Savonnières de St. Joseph, du Couvent de la ville de Tours, et la Mère Cécile de Ste. Croix, de la ville de Dieppe, en la compagnie de très-religieuse et très dévote dame Madeleine de Chauvigny, veuve de feu Mre. Charles de Gruël, vivant, Chevalier Seigneur de la Peltrie, sont arrivées en ce lieu de Québec, ce premier d'août de la présente année, mil six cent trente-neuf, pour y établir une maison et couvent de leur ordre de Ste. Ursule, à la gloire de Dieu et pour l'éducation des petites filles, tant des Français que des Sauvages du pays : ayant été conduites dans une barque gouvernée par Jacques Vastel, contre-maître du navire du Capitaine Bontemps, amiral de la flotte de la Nouvelle-France, après avoir passé de Dieppe jusqu'à Tadoussac dans le dit navire ; et sitôt que nous fûmes certains que les dites Révérendes Mères Religieuses Ursulines étaient en la barque susdite et voulaient descendre à terre, nous envoyâmes une chaloupe pour les prendre et accueillir, et allâmes nous-mêmes les recevoir au bord de la rivière, accompagnés des principaux habitants et suivis de la plupart du peuple qui en faisait paraître une joie extraordinaire, à laquelle nous concourûmes par le bruit des canons de notre Fort, et les amenâmes à l'église où fut célébrée la sainte messe et chanté le *Te Deum laudamus* pour remercier Dieu de leur heureuse arrivée, et du grand bien que nous en espérons à la gloire de Dieu et à l'édification et l'utilité commune, comme déjà il est manifesté au grand contentement des Français et des Sauvages.

" Les prières finies, nous menâmes les dites Révérendes Mères Religieuses Ursulines et la Dame de la Peltrie en un corps de logis appartenant à Noël Juchereau Sieur des Châtelets et ses associés, scis sur le bord de la rivière St. Laurent au-dessous du magasin de Messieurs de la Compagnie de la Nouvelle-France, qui leur a été loué dès France par les dits associés du dit Sieur des Châtelets, en attendant que leur maison et couvent soit construite et édifié. Certifions avoir vu leurs lettres d'obédience de Messeigneurs les Révérendissimes Archevêques de Rouen et de Tours, portant ample témoignage des vertus, mérites et saintes intentions des dites Révérendes Mères Reli-

mention dans un écrit du temps. Cette attention du Chevalier de Montmagny, prouva aux religieuses,

gieuses Ursulines et de la dite Dame de la Peltrie, laquelle, mue du zèle de la gloire de Dieu de la conversion des âmes infidèles, est venue exprès en ce pays, pour y fonder de ses biens, la dite maison et couvent ; et pour ces fins et causes, nous avons reçu avec contentement les dites Révérendes Mères de l'Incarnation, de St. Joseph et de Ste. Croix et la Dame de la Peltrie.

" Et par ces présentes, consentons de notre pouvoir et autorité qu'elles s'établissent en ce pays de la Nouvelle-France, pour y garder et observer leurs règles et institut religieux et vaquer à l'éducation des petites filles, tant des Français que des Sauvages : et pour cet effet, leur avons départi et distribué six arpents ou environ de terre en nature de bois en l'étendue de la ville de Québec, et soixante arpents ou environ de terre aussi en nature de bois situés dans la banlieue de la dite ville ; pour icelles terres faire défricher, tant pour y bâtir et élever leur dite maison et couvent, que pour semer des grains pour leur entretennement.

" Déclarons en outre, avoir été requis par les dites Révérendes Mères Religieuses Ursulines et la dite Dame de la Peltrie de faire signer au présent acte, le Révérend Père Barthélemi Vimont, qui les a accompagnées en la traversée, à présent Supérieur de la Mission de la Compagnie de Jésus, qui seuls se retrouvent d'ecclésiastiques en ce pays, et pareillement le Révérend Père Paul le Jeune qui l'a précédé en la dite charge. Ce qu'avons fait, et les dits Révérends Pères nous assurant de la vertu et courage des dites Révérendes Mères Religieuses Ursulines et de la dite Dame de la Peltrie, et du zèle qu'elles ont pour instruire la jeunesse, tant Française que Sauvage, à la piété et aux bonnes mœurs, ont avec nous signé le présent acte. Fait au Fort St. Louis de Québec, ce vingt-huitième de septembre mil six cent trente-neuf. "

" (Signé) C. H. De Montmagny,
B. Vimont,
Paul Le Jeune,
Sr. Marie de l'Incarnation, Supre.,
Sr. Cécile de Ste. Croix, Asste.,
Sr. Marie de St. Joseph,
Madeleine De Chauvigny,
Martial Piranbe, Sectre. "

Hospitalières et Ursulines, que non-seulement on les attendait avec empressement, mais aussi qu'elles seraient reçues avec honneur.

Ce fut donc le 1er août 1639, que l'on vit s'approcher de nos rives cette sainte troupe si longtemps désirée, et c'était au son des canons, des fifres et des tambours, que ce petit renfort prenait possession du poste que le Seigneur leur avait assigné sur les bords du St. Laurent. Grande fut la joie dans toute la colonie, au rapport du R. P. Le Jeune, témoin oculaire de ce qu'il raconte dans la Relation de cette année-là..........................
.... "et le brave Charles Huault de Montmagny, dit-il, se transporta au bord de l'eau avec tous les militaires et tout le peuple de Québec, qui, en ce moment, fend l'air de ses acclamations redoublées." "Sortant du vaisseau, cette sainte troupe, dit le *vieux Récit*, se jette à deux genoux, bénissant le Dieu du Ciel, et baisant la terre de leur chère patrie. Tout le monde regardait ce spectacle en silence. On voyait sortir d'une prison flottante ces vierges consacrées à Dieu, aussi fraîches et vermeilles que lorsqu'elles partirent de leurs maisons; tout l'Océan avec ses flots et ses tempêtes n'ayant pu altérer leur santé ni leur ardeur."

Les Religieuses, accompagnées des militaires et des officiers civils, des citoyens ainsi que des sauvages, se rendirent à la chapelle de Notre-Dame de la Recouvrance ([1]), bâtie près du fort St. Louis par Champlain en 1633. Là, le *Te Deum*, entonné par le R. P. Le Jeune, fut poursuivi par toutes les voix de la foule, tandis que le canon du fort annonçait au loin le joyeux événement. Après le divin Sacrifice, le Gouverneur, suivi de tout ce cortége, mena les religieuses

([1]) Cette chapelle était sur l'emplacement ou dans le voisinage immédiat de la cathédrale anglicane actuelle.—L'Abbé Ferland.

au château St. Louis, où elles reçurent les compliments de tout ce qu'il y avait alors de plus distingué dans le pays. M. de Montmagny invita nos religieuses à prendre à sa table leur premier repas sur le sol canadien. Ensuite on les conduisit avec la même pompe aux habitations séparées qui leur avaient été destinées : les Hospitalières à une maison de la Haute-Ville, appartenant aux Cent-Associés ; et les Ursulines à une toute petite habitation, espèce de magasin, alors la propriété du sieur Juchereau des Châtelets, située au pied du sentier de la montagne, non loin du lieu où fut depuis bâtie l'église de la Basse-Ville. On dit que le Gouverneur leur envoya leur premier souper : quant à leur lit, il fut simplement formé de branches de sapin ; car le gros du bagage ayant été laissé à Tadoussac et les menus effets n'étant pas encore débarqués, les Ursulines se trouvèrent sans lit, ni meubles, ni provisions. Il y avait de quoi faire songer un peu à la patrie que l'on venait de quitter pour toujours. Ce ne fut pourtant là que le prélude de la vie de sacrifices que menèrent nos vénérables Mères, au sein de cette colonie naissante.

Arrêtons-nous ici un instant pour considérer quel était alors l'état de la colonie, et quelles ressources offrait le Canada à celles qui s'exilaient ainsi de leur beau pays de France.

Champlain était mort quatre ans auparavant, et le pieux fondateur avait laissé sa patrie adoptive bien faible encore dans ses moyens de défense, quoiqu'elle eût fait sous son administration des progrès étonnants. La population française de Québec et des lieux voisins n'était que de deux cent cinquante personnes au plus ; dans les environs, au nord du St. Laurent, erraient quelques centaines de sauvages

Algonquins, dont un bon nombre étaient établis à Sillery. La pêche, à la vérité, était très abondante; mais on devait compter peu sur les produits de la terre, même dans les environs de Québec, ou sur la chasse dans la forêt: les dangers que couraient les colons étaient tels que personne n'osait s'éloigner des petits forts, bâtis çà et là. Alors, et durant de nombreuses années subséquentes, la colonie ne put subsister que moyennant les provisions de bouche et les effets apportés de France.

§ 2.—VISITE À SILLERY.

Dès le lendemain de leur arrivée, les Hospitalières et les Ursulines furent menées à Sillery, pour y visiter les familles Algonquines sédentaires, que les RR. PP. Jésuites y avaient établies depuis environ deux ans. Écoutons le récit que nous a laissé le R. P. Le Jeune, au sujet de cette première entrevue des religieuses avec leurs chers sauvages.

" Le lendemain, on mena les religieuses à la résidence de Sillery, où se retirent les sauvages. Quand elles virent ces pauvres gens assemblés à la chapelle, faire leurs prières, et chanter les articles de notre croyance, elles avaient beau se cacher, leur joie se trouvait trop resserrée dans leur cœur, les larmes leur coulaient des yeux. Au sortir de là, elles visitent les familles arrêtées et les cabanes voisines. Mme. de la Peltrie, qui conduisait la bande, ne rencontrait petite fille sauvage qu'elle n'embrassât et ne baisât, avec des signes d'amour si doux et si forts, que ces pauvres barbares en restaient d'autant plus étonnés et plus édifiés, qu'ils sont froids en leurs rencontres; toutes ces bonnes religieuses en faisaient autant, sans prendre

garde si ces petits enfants étaient sales ou non, ni sans demander si c'était la coutume du pays.

"On fait mettre la main à l'œuvre aux Pères nouvellement arrivés ; on leur fait baptiser quelques sauvages. Mme. de la Peltrie est déjà marraine de plusieurs.

"Ces visites passées, les Hospitalières et les Ursulines se séparent après s'être mutuellement embrassées. On dresse des autels dans leurs maisons pour y dire la sainte messe, et ces bonnes religieuses se renferment dans leur clôture pour commencer les exercices de leurs instituts respectifs." (1)

Aussitôt, les RR. Pères donnèrent à Mme. de la Peltrie pour ses Ursulines, six filles sauvages dont ils avaient commencé l'instruction ; on leur amena en outre toutes les filles tant françaises que sauvages qui se purent rencontrer ; "si bien que les voilà dans l'exercice de leur institut, dit le R. P. Le Jeune ; et si jamais elles ont une maison bien capable, et bien de quoi nourrir les enfants sauvages, elles en auront peut-être jusqu'à se lasser. Dieu veuille que les grands frais ne retardent pas leur dessein."

§ 3.—LE LOUVRE DES URSULINES—ÉTUDE DES LANGUES SAUVAGES.

Voilà donc les Ursulines renfermées dans cette petite maison sur le quai, dont parle si souvent la Mère de l'Incarnation. Ce petit logis occupait l'emplacement actuel de la maison Blanchard, à la Basse-Ville. Voulez-vous en connaître l'étendue ? Ecoutons notre vieux récit. "Notre logement était si petit qu'en une chambre de seize pieds carrés étaient notre chœur, notre parloir, nos cellules et notre réfectoire ; et, dans

(1) Relation de 1639.

une autre petite salle, était la classe pour les françaises et les filles sauvages. Pour la chapelle, la sacristie extérieure et la cuisine, nous fîmes faire une galerie en forme d'appentis."

Voyons encore comme les filles sauvages qui logeaient avec nos bonnes mères, ajoutaient à l'agrément d'une si *charmante* résidence. "La saleté des filles sauvages qui n'étaient pas encore formées à la propreté des françaises, nous faisait trouver tous les jours des cheveux, des charbons et autres ordures dans notre pot, et quelquefois on trouvait un vieux soulier dans la marmite, ce qui pourtant ne nous donnait pas trop de dégoût." (1)

C'était là la demeure que nos admirables fondatrices appelaient leur "Louvre," et où elles se trouvaient plus heureuses qu'elles ne l'eussent été sous les lambris dorés des palais des rois ; parce que, disaient-elles ingénument : "Nous avons avec nous les trésors que nous étions venues chercher, nos chères néophytes." Le charitable et dévoué Père Le Jeune, qui se rendait tous les jours à leur maison pour leur enseigner les langues sauvages, ne parle qu'avec admiration de ce petit séjour de bonheur. "Je vous laisse à penser combien sont grandes les incommodités qui proviennent d'un lieu si rétréci, mais je puis dire que la joie qu'elles reçoivent essuie tellement leurs ennuis, que leur esprit ne ressent rien de cette prison." Qu'il est touchant le détail de leur travaux et de leur ingénieuse charité envers les sauvages, pendant plus de trois ans qu'elles vécurent dans cette étroite enceinte !

Les sauvages qui habitaient alors Québec et ses environs, étaient pour la plupart des Algonquins, dont les terres de chasse étaient au nord du grand

(1) Lettres de la Vén. Mère de l'Incarnation.

fleuve, du Saguenay à l'Outaouais. Il y avait aussi des Hurons: de là la nécessité d'étudier les langues de ces deux tribus à la fois. Notre Mère de l'Incarnation, ainsi que la Mère St. Joseph et la Mère Ste. Croix commencèrent donc leurs études, sous la direction de leur infatigable instituteur, et tels furent leur ardeur et leur succès, qu'en moins de deux mois, on les jugea capables d'enseigner la doctrine chrétienne aux pauvres enfants des bois. "Je n'eusse jamais osé avoir seulement la pensée de pouvoir parvenir à enseigner nos chers néophytes, écrivait notre Vén. Mère, et néanmoins notre bon Maître me donne de la facilité à le faire en leur langue. Je vous avoue qu'il y a bien des épines à apprendre un langage si contraire au nôtre, et pourtant on se rit de moi quand je dis qu'il y a de la peine: car on me représente que si la peine était si grande, je n'y aurais pas tant de facilité. Mais, croyez-moi, le désir de parler fait beaucoup: je voudrais faire sortir mon cœur par ma langue, pour dire à mes chers néophytes ce qu'il sent de l'amour de Dieu et de Jésus notre bon Maître."

Le Seigneur éprouva nos Mères d'une manière terrible à la fin du mois d'août de cette année 1639. La petite vérole, qui s'était déclarée parmi les sauvages, se répandit avec une rapidité effrayante, tant dans l'habitation de Sillery qu'à l'hôpital que venaient d'y établir temporairement les religieuses Hospitalières. Les Ursulines eurent bientôt aussi leur tour et leur pauvre petit couvent de la Basse-Ville fut complètement envahi par la contagion. "Cette petite maison, dit la Mère de l'Incarnation, fut changée en un hôpital par la maladie de la petite vérole qui se prit aux filles sauvages, qui l'eurent toutes jusqu'à trois fois, et dont quatre moururent. Nous nous

attendions toutes de tomber malades, tant parce que cette maladie était une contagion, qu'à cause que nous étions jour et nuit à les assister, et que le peu de logement que nous avions, nous obligeait d'être continuellement les unes avec les autres. Mais Notre-Seigneur nous assista si puissamment qu'aucune ne fut incommodée. Comme nous n'avions pas encore de meubles, tous les lits étaient sur le plancher en si grand nombre qu'il nous fallait passer incessamment par dessus les malades, et dans cette nécessité, la divine Majesté nous donnait un si grand courage, qu'aucune de nous n'avait de dégoût des maux et de la saleté des sauvages. Mme. notre Fondatrice même voulut tenir le premier rang dans ces pratiques de charité, et quoiqu'elle fût délicate, elle s'employait avec un zèle merveilleux dans les offices les plus humbles et les plus rebutants."

La maladie dura jusqu'au mois de février 1640, où nos pauvres Mères commencèrent un peu à respirer ; mais elles n'avaient plus de linge blanc ni de hardes dans la maison : les draps et les serviettes, les guimpes et les bandeaux, tout avait été employé à panser les malades, la plupart couverts d'ulcères dégoûtants.

Ce ne fut qu'au mois de juin, qu'à l'aide des effets apportés par les vaisseaux, nos Mères purent se vêtir un peu plus convenablement. Ainsi s'immolaient, dans l'étroit enclos qu'elles s'étaient elles-mêmes fait tracer en pieux de cèdre, les fondatrices de notre Monastère.

L'affliction la plus sensible à ces véritables Ursulines, à cette époque mémorable de l'histoire de notre maison, c'était la crainte que la maladie n'éloignât leurs séminaristes. [1] "Les sauvages qui ne sont pas chrétiens, écrivait notre Vén. Mère, sont dans cette

(1) On entendait par "séminaristes" les élèves sauvages.

erreur, que c'est le baptême, l'instruction et la demeure parmi les Français qui sont cause de cette mortalité ; ce qui nous faisait croire qu'on ne nous donnerait plus de filles, et qu'on retirerait celles que nous avions déjà. La providence de Dieu y pourvut avec tant de bonté, que les sauvages mêmes vinrent au devant pour nous prier de prendre leurs filles ; de sorte que si nous avions des vivres et des habits, nous en pourrions recevoir un très-grand nombre, quoique nous soyons extrêmement pressées pour les bâtiments. Si Dieu touche le cœur de quelques âmes saintes pour nous aider à nous bâtir proche des sauvages, comme nous en avons le dessein, nous en aurons une grande quantité. Il nous tarde que cette heure ne soit venue pour pouvoir faire plus parfaitement les choses pour lesquelles Notre-Seigneur nous a envoyées dans ce bienheureux pays. Madame notre Fondatrice est toute pleine de bonne volonté pour nous, et pour nous bâtir ; mais ses parents ne lui permettent pas d'agir selon l'étendue de son zèle. Pour l'amour de Jésus-Christ que vous aimez, Madame [1] rendez-vous la médiatrice des pauvres filles sauvages. Un grand nombre se va perdre si nous ne les retirons de ce malheur ; et nous ne le pouvons faire à cause de notre impuissance, tant du vivre que du logement.

" On parle de nous donner deux filles Huronnes avec deux Algonquines, outre dix-huit dont notre séminaire a été rempli, sans parler des filles externes qui y viennent continuellement. Je vous dirai, Madame, que l'on ne croira que difficilement en France les bénédictions que Dieu verse sur ce petit séminaire. Sans parler des femmes et des filles sauvages, qui ont permission d'entrer au lieu destiné à l'instruction des

(1) Lettre de la Vén. Mère, 1640, à une Dame de qualité.

françaises et des séminaristes, les hommes nous visitent au parloir, où nous tâchons de leur faire la même charité qu'à leurs femmes, et ce nous est une consolation bien sensible de nous ôter le pain de la bouche pour le donner à ces pauvres gens, afin de leur inspirer l'amour de Notre-Seigneur. Après l'instruction et les prières, nous leur faisons festin à leur mode. La faim qu'ils ont est l'horloge qui fait juger de l'heure du repas, de sorte que disposant à manger pour nos séminaristes, il faut aussi prévoir à ceux qui doivent survenir. Cela se fait particulièrement l'hiver, que les vieilles gens ne peuvent suivre les sauvages à la chasse ; car si l'on n'avait soin d'eux en ce temps-là, ils mourraient de faim dans les cabanes. Dieu nous a fait la grâce de les pouvoir assister jusqu'au printemps, qu'ils nous ont tenu bonne compagnie, et ce nous sera une singulière consolation de pouvoir continuer à le faire avec le secours des personnes charitables de France, sans lesquelles cela nous sera absolument impossible. Je vous en assure, Madame, cette dépense n'est pas croyable. Nous avions apporté des habits pour deux ans ; tout a été employé dès cette année, de sorte même que n'ayant plus de quoi les vêtir, nous avons été obligées de leur donner une partie des nôtres."

" Je pensais que cette année (1) nous manquerions de tout, à cause de notre extrême pauvreté : M. Marchand (2) nous a envoyé de quoi vêtir nos séminaristes, un ciboire, et des outils pour le travail. Les bonnes Mères de la Visitation de Paris nous ont envoyé un présent de la valeur de plus de deux cent cinquante livres ; nos chères Mères de Tours et de Loches nous ont fait une bonne aumône ; nos amis de Tours s'y

(1) Autre lettre de 1640.

(2) Bourgeois de Tours d'une haute piété.

qu'on fasse, et quoiqu'on les change souvent de linge et d'habits, on ne peut de longtemps les épuiser de la vermine. Une sœur emploie une partie du jour à cela. C'est un office que chacune ambitionne avec empressement ; celle qui l'emporte s'estime riche d'un si heureux sort, celles qui en sont privées s'en estiment indignes et demeurent dans l'humilité. Madame notre Fondatrice l'a exercé presque toute l'année ; aujourd'hui, c'est la Mère Marie de St. Joseph qui jouit de ce bonheur."

Mais ne perdons pas de vue le "Louvre" de nos Mères, sans dire un mot des régals qu'elles y donnaient à leurs hôtes chéris. "Pour en traiter splendidement soixante ou quatre-vingts, on y emploie, dit notre Mère, environ un boisseau de pruneaux noirs, quatre pains de six livres pièce, quatre mesures de farine de pois ou de blé d'Inde, une douzaine de chandelles de suif fondues, deux ou trois livres de gros lard, afin que tout soit bien gras, car c'est ce qu'ils aiment : ce festin, qui leur sert tout ensemble de boire et de manger, est un de leurs plus magnifiques repas."

Les agréments de la musique ne devaient pas même faire défaut à ces splendides banquets ; car n'en déplaise aux aimables virtuoses de nos jours, la jeune Agnès, avec laquelles elles feront bientôt connaissance, était très-habile à jouer de la "viole," au témoignage de notre Vén. Mère, et elle ne manquait pas sans doute de mettre ses talents à contribution, quand il s'agissait de traiter en grand ses compatriotes !

Pour nous former une idée du bien qui se faisait parmi les sauvages, il suffit de lire quelques-unes des lettres de la Vén. Mère de l'Incarnation. Elle disait en date du mois de septembre 1641.

" Il faut que je vous parle non de la barbarie de nos

sont joints; tout cela nous a tirées de la nécessité où nous étions d'employer nos tours de lits à faire des habits à nos filles, selon la résolution que nous avions prise. Voilà donc ce que la divine Providence fait pour ses enfants, et je vous assure qu'elle a pour nous un soin tout particulier. Les habitants de Québec nous donnent des légumes et autres semblables rafraîchissements, en sorte que nous sommes trop à notre aise. Nous avons passé cet hiver aussi doucement qu'en France, et quoique nous soyons pressées dans un petit trou où il n'y a point d'air, nous n'y avons point été malades, et jamais je ne me sentis si forte. Si en France on ne mangeait que du lard et du poisson salé comme nous faisons ici, on serait malade et on n'aurait point de voix; nous nous portons fort bien et nous chantons mieux qu'on ne fait en France. L'air est excellent, aussi est-ce un paradis terrestre, où les croix et les épines naissent si amoureusement, que plus on en est piqué, plus le cœur est rempli de douceur."

Nos Mères furent trois ans en ce pays, avant de pouvoir se procurer l'aide si efficace et si nécessaire d'une bonne sœur converse. Mlle. Barré, qui avait suivi notre Fondatrice, plutôt comme demoiselle de compagnie que comme femme de chambre, se sacrifiait, à la vérité, au milieu de ces vénérables Mères qu'elle honorait singulièrement. Mme. de la Peltrie, elle-même prenait la part la plus généreuse aux travaux domestiques, balayant la maison, faisant la cuisine, lavant la vaisselle, etc. C'était surtout à peigner et nettoyer les filles sauvages, qu'on la voyait se livrer avec plaisir! "Quand on nous les donne, disait la Vén. Mère, il faut les laver depuis la tête jusqu'aux pieds, à cause de la graisse dont leurs parents les oignent par tout le corps : et quelque diligence

sauvages, car il n'y en a plus dans cette nouvelle Eglise, mais on y voit un esprit tout nouveau qui porte je ne sais quoi de divin ..... Nous avons des dévots et des dévotes sauvages comme vous en avez de polis en France: il y a cependant cette différence qu'ils ne sont pas si subtils et si raffinés que les vôtres, mais ils sont dans une candeur d'enfance, qui fait voir que ce sont des âmes lavées et régénérées dans le sang de Jésus-Christ. Quand j'entends parler le bon Charles Montagnais, Michel et Tek8erimat, je ne quitterais pas la place pour entendre le premier prédicateur de l'Europe!...... Il y a quelque temps Michel me disait: " Je ne vis plus pour des bêtes, moi, comme je vivais autrefois, ni pour des robes de castor. Je vis et je suis pour Dieu. Quand je vais à la chasse, moi, je lui dis: Grand Capitaine Jésus, détermine de moi ; encore que tu arrêtes les bêtes, et qu'elles ne paraissent pas devant moi, j'espèrerai toujours en toi ! Si tu veux que je meure de faim, j'en suis content."

Dans cette même lettre, faisant allusion aux travaux de ses religieuses, la Mère de l'Incarnation ajoute: " La Relation de 1641 vous en dira quelque chose, mais, sans mentir, si elle disait tout, on ne le croirait pas...... Que pensez-vous que mon cœur dise de tous ces progrès ?...... Pensez-vous qu'il ne chérisse pas les petits travaux du Canada ?...... Quand j'étudie les langues, et que je vois que cette étude est pénible à la nature, j'y trouve des douceurs si divines ensuite de ces pensées, qu'elle enlève mon esprit plus que ne font les plus sublimes lectures."

§4—ARRIVÉE DE DEUX RELIGIEUSES, MÈRE ST. ATHANASE ET MÈRE STE. CLAIRE.

Les Ursulines de France n'oubliaient pas leurs pauvres sœurs de Québec ; celles de Paris surtout dé-

siraient vivement partager leurs souffrances et leurs travaux. Grâce aux instances de leur généreuse supérieure, la Rév. Mère Ste. Madeleine, née Béron, Mgr. l'Archevêque de Paris se laissa enfin persuader, et donna la permission si longtemps désirée, pour le départ de deux Religieuses. Ce fut le 7 juillet 1640, que ces deux courageuses Ursulines arrivèrent à Québec. Elles étaient accompagnées de deux Hospitalières pour l'Hôtel Dieu, la Mère Jeanne Supli de Ste. Marie, et la Sœur Catherine Vironceau de St. Nicolas. Ces quatre jeunes religieuses avaient été confiées aux soins du Rév. Père René Menard, S. J., et l'on voit, par la lettre charmante [1] que ce pieux missionnaire écrivit, à son arrivée sur nos plages, à la Rév. Mère Supérieure des Ursulines de Paris, combien les saints savent se rendre aimables, lorsqu'il s'agit de l'intérêt des âmes et de la gloire de Dieu.

Nos bonnes Mères de Paris se montrèrent en cette occasion vraiment nobles et généreuses, défrayant toutes les dépenses de ce long voyage, et donnant, outre les hardes, les meubles, etc., cinquante écus de rente viagère. Les deux jeunes missionnaires qui se donnaient ainsi à nos vénérables fondatrices, étaient la Mère Marguerite de Flécelles de St. Athanase, et la Mère Anne le Bugle de Ste Claire. La première de ces bonnes mères succèda en 1645, à la Vén. Mère de l'Incarnation dans la charge de Supérieure, et, par son administration judicieuse et sage, elle répondit pleinement à la confiance de la Communauté. Elle fut toujours, dans ces temps difficiles, un vrai trésor, non-seulement par ses vertus religieuses, mais aussi par la bonté de son cœur et par les ressources de sa haute intelligence. Toute la noble famille de Flécelles con-

[1] Voir les Chroniques de l'Ordre de Ste. Ursule.

courut à la prospérité de notre Monastère, comme nous le verrons plus tard. En tout et partout, la Mère Marguerite de Flécelles de St. Athanase fut le modèle et la consolation de ses sœurs, les assistant de tout son pouvoir et les servant dans leurs maladies avec une tendresse incroyable.

La Mere Anne de Ste. Claire, compagne de la Mère St Athanase, rendit aussi de grands services à notre maison, surtout durant les longues années qu'elle fut dépositaire. Que de fois elle se trouva sensiblement secourue par la douce et bonne Providence! Souvent elle se vit entourée de troupes affamées de sauvages qui, n'osant aller à la pêche ou à la chasse par la crainte qu'ils avaient de leurs ennemis, venaient avec une confiance inépuisable à leurs bonnes amies, les Ursulines, qui tenaient marmite au feu tant qu'il y avait quelque chose à y mettre. Parfois, à la vérité, les provisions étaient rares dans le magasin des pauvres religieuses. Sans se déconcerter, la pieuse et bonne dépositaire livrait à "ses chers sauvages" tout ce qu'elle avait, puis s'en allait se prosterner devant l'autel, demandant humblement à Dieu le pain de chaque jour pour la Communauté; et lorsqu'on s'y attendait le moins, les provisions arrivaient en abondance. Nous donnons ici à nos lectrices la seule lettre manuscrite qui nous reste de la Mère Ste. Claire; sans s'en douter elle s'est peinte dans ces lignes telle que ses sœurs l'ont connue.

Mère Ste. Claire à une de ses sœurs Ursulines de Paris; elle donne les détails de son voyage, de sa réception à Québec, etc.

"Ma très chère et bien-aimée sœur,

"Il faut que je vous raconte nos aventures. Je crois que vous aurez pour agréable que je commence par

les obligations que j'ai au glorieux St. Joseph, mon très-honoré père, qui a eu un soin très-particulier de moi. Dès que je fus à Rouen, je ressentis les effets de sa protection, car étant dans une petite allée du jardin, au couvent de notre Ordre, je me retirai en arrière sans m'apercevoir d'un précipice qui y était, et dans lequel je tombai sans rouler, car il n'y avait point de degrés, de sorte que je me trouvai au fond, mais sans douleur; je ne fus qu'un peu étourdie. Ma chère sœur de St. Athanase eut belle peur. La Mère Supérieure voulait me faire voir au médecin, mais je l'assurai que je n'en avais aucun besoin. Ma confiance en mon bon père était si grande que je ne croyais pas qu'il permît qu'aucun accident m'arrivât qui pût empêcher l'effet de mon désir. Cette confiance tenait mon esprit paisible et tranquille dans les plus grands dangers. Comme nous étions à la rade dans une grande tourmente, un matelot bien expérimenté vint dire au R. P. Menard que dans une heure il n'y aurait pas un de nous en vie, parce que le vent jetait de grande raideur un vaisseau qui avait perdu son ancre sur le nôtre. Le Père fit sur l'heure un vœu à St. Joseph, et bientôt on vint lui annoncer que nous étions hors de danger. Une autre fois, (pendant le dîner), une lucarne mal cramponnée, pesant bien quatre-vingts livres, me tomba d'assez haut sur la tête. Ce coup, humainement parlant, me la devait casser. J'élevai mon esprit à St. Joseph, mon cher protecteur; à l'instant même, sans éprouver aucun mal ni frayeur, je rassurai le Père et mes sœurs, et achevai paisiblement mon dîner, comme si rien ne fût arrivé..... ....

Il faut que je vous avoue que j'ai une consolation particulière de ce que le R. P. Menard est très dévot à

ce grand Saint, duquel il parle hautement. Ce bon Père disait chaque semaine une messe votive en son honneur. Il avait composé quelques motets que nous chantions après l'élévation. Nous disions aussi ses litanies après la messe. Au reste, chère sœur, nous avons été si heureuses que la messe ne nous a manqué qu'une seule fois en toute la traversée, ce que nous devons en partie à la dévotion du Père, qui la célébrait en des temps fort rudes et fâcheux. La sainte communion a été fréquente, les conférences et discours spirituels journaliers; enfin les assistances spirituelles et corporelles ne nous ont point manqué. Il semblait que la divine Providence notre bonne mère prît plaisir à nous départir en abondance non-seulement les biens nécessaires et profitables, mais encore les choses agréables et même délicieuses. Tantôt elle récréait nos âmes par un savoureux goût des faveurs célestes, puis elle charmait nos sens par la vue de la nature: une mer calme qui nous portait, un air doux qui nous rafraîchissait; un ciel serein qui charmait la vue, un bocage verdoyant et des fleurs odoriférantes (sur les côtes de Gaspé). Pour moi je vous assure que je reposais doucement entre les bras de cette bonne mère, ne me mettant en peine ni du présent ni de l'avenir : abandonnant tout à son amoureuse conduite, de laquelle je me suis fort bien trouvée jusqu'à présent, et il me semble que cet abandon est la source du vrai et solide contentement. C'est cette aimable conductrice qui nous a enfin menées en cette terre tant désirée, à la vue de laquelle mon cœur a sauté de joie et d'allégresse."

" A notre arrivée près de la rivière, on nous conduisit dans une chapelle fort dévote, c'est celle de nos

Mères Ursulines, où ayant adoré Dieu nous nous approchâmes de la grille pour saluer les religieuses. En parlant à la Mère de l'Incarnation, *je respirai un certain air de sainteté qui m'embaума toute.* De là nous allâmes saluer M. le Gouverneur, (le chevalier de Montmagny), puis nous retournâmes et entrâmes en notre chère solitude, où nous avons vécu depuis dans une union et une paix merveilleuse. Notre mère Supérieure, qui est la Mère de l'Incarnation, nous traite avec trop de respect. Elle me fait passer après elle devant la Mère St. Joseph, sa compagne de Tours, quoi que j'aie fait et dit pour m'en défendre. La Mère Cécile Richer de Ste. Croix, de Dieppe, est un peu plus ancienne que ma sœur de St. Athanase, c'est pourquoi elle va devant. Si j'eusse pu, sans mentir, cacher quelques-unes de mes années de profession, je l'aurais fait, pour éviter la mortification que je sens de conduire les observances en l'absence de notre Mère. La Mère St. Joseph est d'une humeur charmante : au temps de la récréation elle nous fait souvent pleurer à force de rire; il serait bien difficile d'engendrer mélancolie avec elle. C'est une personne qui a beaucoup de belles qualités. Elle est maîtresse de nos petites séminaristes, qu'elle aime comme une mère aime ses enfants. Après le catéchisme elle leur apprend à chanter et à toucher, sur la viole, des cantiques spirituels : parfois elle les fait danser à la mode des sauvages ; et ces petites sont si innocentes, que quand Mme de la Peltrie notre fondatrice s'y rencontre, elles vont la prier de danser avec elles, ce qu'elle fait mais de si bonne grâce qu'il y a du plaisir à la voir.

" Mon office, ou plutôt, mes offices s'étendent depuis la cave jusqu'au grenier. Je suis celerière et apothicairesse ; pour celle-ci, je n'y ai encore eu rien à faire,

Dieu merci, mais pour celle-là elle m'a bien occupée. Cette charge s'étend bien loin, il m'a fallu recevoir toutes les provisions pour l'hiver, les descendre à la cave, les monter au grenier, et il faut avoir le soin toute l'année de voir si rien ne se gâte. Jusqu'à présent nous n'avons pas eu le loisir de respirer, vu la quantité de lettres qu'il a fallu écrire ; j'en suis un peu fatiguée Nous tâcherons de nous recueillir quand les vaisseaux seront partis, et nous nous mettrons tout de bon à l'étude de la langue, qui est très-difficile. Les langues Algonquine et Huronne s'apprennent par préceptes comme la langue latine. Il n'y a pas d'apparence que j'y avance beaucoup, si vous ne m'aidez par vos bonnes prières. Je vous supplie très-humblement de faire à cette intention une neuvaine au glorieux St. Joseph, comme j'espère en faire une avant que de commencer à étudier. Nos trois Mères y ont fort profité pour le temps qu'elles y ont mis. Je suis bien mortifiée de ne pouvoir entendre nos enfants ni leur parler. Adieu, chère Sœur. Je vous embrasse dans le cœur de notre aimable Jésus, où je vous prie de me regarder souvent, m'offrant à ce même Jésus et le priant qu'il accomplisse en moi sa sainte volonté, et me fasse la grâce de vivre et de mourir en son amour. Je ferai le même pour vous, puisque je suis de cœur et d'affection, pour le temps et pour l'éternité, ma très-chère Sœur,

" Votre très-humble et très-affectionnée Sœur
et servante en Notre-Seigneur,

" Sœur ANNE DE STE. CLAIRE."

" Du séminaire de St. Joseph, aux Ursulines de Québec, ce 2 sept. 1640.

§5—LES SÉMINARISTES SAUVAGES.

La Relation de 1641 nous offre des détails ravissants du zèle et des succès de nos Mères. C'est le R. P. Le Jeune qui parle : " Disons deux mots des Mères Ursulines. Deux vertueuses filles armées d'une bonne dot, pour aider à faire bâtir la maison qu'elles font commencer à Québec, seraient bien reçues en leur Monastère, qui renferme plus de joie dans sa petite enceinte que les palais des Césars dans leur grande étendue...... Outre les séminaristes sauvages, nous voyons d'autres élèves passagères, vêtues à la sauvage, qui demeurent quelque temps en cette petite maison pour y être instruites sur les mystères de notre sainte croyance. Ces jeunes filles ayant pris quelque bonne teinture en cette maison, s'en retournent par après chez leurs parents. Quand ces bonnes Mères seront logées plus au large, elles auront encore une autre occupation ; les filles et les femmes sauvages qu'on voudra baptiser iront passer quelques jours en leur monastère pour y apprendre avec plus de repos la doctrine de Jésus-Christ. Voir même, les néophytes, ou hommes sauvages, y pourront aller pour se mieux préparer à la sainte communion. Or, encore qu'elles soient logées à l'étroit, elles ne laissent pas d'être souvent visitées par de bons sauvages pressés de la faim ; les Mères les font prier Dieu, leur disent un bon mot, les font manger, puis les renvoient avec cette double aumône.

" Mais descendons plus en particulier et disons deux mots de leurs petites séminaristes, suivant le mémoire que leurs bonnes Mères m'ont envoyé. Ces petites créatures ont un si grand désir de se faire instruire, qu'elles disent à leurs maîtresses qu'elles les châtient

si elles manquent à leur devoir ; et si l'une tombe en quelque faute, elle se jette aussitôt à genoux pour demander pardon. Un de nos Pères étant descendu ce printemps à Tadoussac, les deux plus grandes séminaristes lui écrivirent de leur propre main, lui témoignant une grande consolation, d'un côté, de ce qu'il instruisait leurs compatriotes, et de l'autre, le plaisir qu'elles auraient de le revoir. Le Père lut ces deux lettres en présence des sauvages, leur montrant comme leurs enfants étaient capables d'écrire aussi bien que les Françaises. Ils prenaient ces lettres, les tournaient de tous côtés, les regardaient avec attention comme s'ils eussent pu lire, et ils faisaient dire et redire tout ce qu'il y avait dedans, bien joyeux de voir que notre papier parlait leur langue, car ces enfants écrivaient en sauvage. C'est un plaisir de voir les plus grandes et les mieux instruites parmi ces élèves faire l'accueil aux séminaristes passagères, leur expliquer la doctrine de Jésus-Christ, en leur faisant les mêmes interrogations qu'on leur fait au catéchisme, déchiffrer une image sainte, raconter gentiment une histoire et se concilier l'attention de celles qui les écoutent."

" Si les actions extérieures sont des indices des mouvements et des affections du cœur, ces enfants croissent tous les jours en la dévotion et en la vertu ; elles font chaque soir l'examen de leur conscience, et s'entre avertissent avec paix de leurs petits défauts. Elles ont un grand soin de rechercher leurs offenses lorsqu'il se faut confesser. Il y en a une qui n'a pas plus de huit ans qui instruit celles qui sont plus jeunes, leur aide à s'examiner et leur recommande sur toutes choses de ne cacher aucun péché. Je pense rendre bon témoignage de leurs consciences, et je puis assurer que je n'ai entendu aucun enfant Français de leur âge qui ouvrît son

cœur plus nettement, et qui en reconnût mieux les petits plis et replis. En un mot, les sauvages se confessent parfaitement bien; c'est chose admirable comme ils conçoivent l'importance de ce sacrement, cela m'a parfois étonné de voir des barbares mieux instruits de la doctrine chrétienne que bien des personnes polies et civilisées."

La Mère Marie de St. Joseph, rendant compte des dispositions de ses chères petites élèves Huronnes, écrivait: " Quand on eut donné avis à trois de nos plus grandes séminaristes qu'elles pourraient communier à Pâques, je ne vis jamais plus de joie. Elles témoignèrent un plaisir indicible pendant qu'on les instruisait sur cet adorable mystère, se rendant extrêmement attentives. Il semblait qu'elles eussent une intelligence de cette amoureuse vérité bien au-dessus de leur âge. Elles voulurent jeûner la veille de leur première communion, coutume qu'elles ont gardée depuis autant de fois qu'elles se sont approchées de la sainte table. Un jour pendant que le R. P. Pijart instruisait ces trois séminaristes, une des plus petites, âgée d'environ six ans, se présenta devant lui, demandant la sainte communion comme les autres. Le Père lui dit qu'elle était trop petite. " Ah! Père, s'écria-t-elle, ne me renvoyez pas parce que je suis petite, vous verrez, je deviendrai bientôt aussi grande que mes compagnes!" On la laissa écouter l'instruction, et elle retint si bien ce qu'on expliquait de cet adorable mystère, et en rendait après un si bon compte, qu'elle ravissait tous ceux qui l'interrogeaient, mais on ne lui accorda pas, néanmoins, cette viande des forts.

" La mère étant venue la voir ces jours-là, cette enfant se mit à l'instruire des mystères de notre sainte

foi, qu'elle lui expliquait par des images; ensuite, elle la fit prier et lui montra les lettres alphabétiques dans un livre pour lui prouver le désir qu'elle avait de lui enseigner à lire. Cette bonne femme sauvage était si ravie qu'elle faisait l'enfant avec son enfant, proférant les lettres après la petite fille comme si elle eut répété sa leçon Puis, s'adressant aux religieuses, elle disait : " Ah ! que n'ai-je connu Dieu aussitôt que vous ! Je suis très-contente de voir ma fille avec vous ; quand nous la retirerons, elle nous instruira son père et moi ; nous avons tous deux un grand désir d'être baptisés, elle nous enseignera à prier Dieu ! "

§6.—THÉRÈSE LA HURONNE.

A cette époque, 1640-42, il y avait, parmi les élèves sauvages que les Ursulines instruisaient à la Basse-Ville, une jeune fille nommée Térèse, de la nation des Hurons, enfant d'une intelligence supérieure et d'une haute piété, qui eut la gloire de confesser la foi, en compagnie du R. P. Jogues, missionnaire chez les Iroquois. Il est vrai que cette jeune fille n'a pas subi les tourments réservés plus tard au saint martyr de Jésus-Christ, mais elle eut le mérite d'être fidèle à son Dieu au milieu des barbares, et de souffrir pour la religion tout le cours de sa vie.

Térèse appartenait à une famille de saints, dont tous les membres ont rendu gloire à Jésus-Christ, du moment où ils furent régénérés dans les eaux du saint baptême. Rappelons le nom de Joseph Chi8atenh8a, son oncle, le gardien de ses premières années, un des saints de l'Eglise Huronne ; Joseph Taondechorin, son autre oncle, était particulièrement estimé de la

Mère de l'Incarnation (1). Ce fut ce dernier qui amena du pays des Hurons ses deux nièces, Cécile Arenhatsi et la jeune Térèse, dont il devint le seul gardien, après la mort de son frère, le pieux Chi8atenh8a. De toutes nos anciennes séminaristes, il n'y en a pas une dont l'histoire nous ait gardé un souvenir plus intéressant. Nos élèves de ce siècle de lumières et de progrès trouveront en elle de dignes sujets d'admiration, et elles avoueront avec nous que Dieu seul pouvait transformer ainsi les " pierres du désert " en enfants d'Abraham.

Térèse fut amenée aux Ursulines au printemps de l'année 1640 par son oncle, le bon Joseph, et son ardeur pour la religion fut telle que ses saintes institutrices en furent tout émerveillées. Pendant son séjour au petit couvent de la Basse-Ville, plusieurs conversions qui eurent lieu parmi ses compatriotes venus à Québec, furent attribuées à son zèle pour le salut du prochain. Voici ce que dit à ce sujet, le R. P. Vimont (2). " J'ai dit ailleurs que deux Hurons avaient passé l'hiver à Québec ; l'un des motifs qu'ils eurent d'embrasser la foi de Jésus-Christ, fut de voir le zèle d'une jeune séminariste, leur compatriote, nommée Térèse. Cette enfant âgée d'environ treize à quatorze ans, leur parlait de Dieu et de la grandeur de nos saints mystères avec une éloquence naturelle si douce, que ces bonnes gens en étaient puissamment touchés, en sorte qu'un de leurs plaisirs était de la visiter de temps en temps. L'un d'eux, considérant la ferveur de cette jeune chrétienne, voulut l'éprouver. Comme

(1) A la mort de ce vertueux Sauvage, en 1650, la Mère de l'Incarnation, de concert avec Mme. de la Peltrie, adopta sa famille entière composée de treize personnes.

(2) Relation de 1643.

il était sur le point d'être baptisé et que cette enfant en ressentait une grande joie, il va la trouver au parloir des Ursulines, et feignant d'avoir perdu la foi, il lui dit qu'il a peine à croire tout ce qu'on lui enseigne, et qu'il ne pense plus à son baptême. A ces paroles voilà cette jeune fille toute en feu. Que penses-tu faire, misérable, lui dit-elle, dans une sainte colère! Qui est-ce qui a troublé tes pensées? Veux-tu donc aller dans l'enfer avec les démons? Tu mourras peut-être cette nuit, et tu te trouveras avec eux avant le jour! Ah! le diable t'a renversé la tête. Voyant qu'il continuait à faire ainsi l'infidèle, Térèse éclate en sanglots, et l'accable de reproches. Enfin croyant qu'il n'y avait plus rien à espérer pour lui, elle le quitte, et va toute éplorée trouver la Mère de l'Incarnation et la Mère Marie de St. Joseph. "Il est perdu, dit-elle, et je suis triste, car il ne veut plus croire en Dieu; le diable l'a trompé et il dit qu'il ne se soucie plus d'aller au ciel!" Puis, réhaussant sa voix et gesticulant avec menace, elle ajoute: "Ah! si j'eusse pu rompre la grille, je l'aurais bien battu." Les Mères étonnées se rendirent au parloir, et là ayant découvert la ruse de cet homme, elles voulurent la consoler, mais elle n'en pouvait rien croire et il fallut que le R. P. de Brebeuf l'assurât que tout cela s'était fait par artifice. Comme c'est la coutume parmi les Ursulines de se retirer parfois durant huit ou dix jours pour faire les exercices spirituels, c'est-à-dire pour traiter avec Dieu des affaires de l'éternité, les sauvages ne les voyant pas disent qu'elles se cachent pour prier. Les Mères s'étant donc cachées de cette sorte, la petite Térèse voulut aussi se cacher; elle se retire dans un petit bocage qui est dans la clôtnre, se fait une espèce de cabane et passe toute sa journée à prier Dieu. L'une de ses compagnes,

l'ayant enfin trouvée là, lui demande ce qu'elle fait : " Je me cache comme les Mères, lui répondit-elle, afin de prier Dieu pour vous, pour moi, pour les Français et pour les sauvages."

Il ne venait à Québec aucun Huron qui n'éprouvât les effets de son zèle. Voici ce qu'écrivait à ce sujet le missionnaire des Hurons à la Mère Marie de St Joseph qui avait eu soin de l'instruction de cette enfant. " J'espère que Dieu bénira votre petite Térèse. Vos exemples lui serviront toute sa vie plus que ce que nous pourrions lui dire. Quelques Hurons qui ont été à Québec, l'an passé, sont revenus si satisfaits des entretiens qu'ils eurent avec elle, qu'ils ne savaient ce qu'ils devaient le plus admirer, ou d'une petite fille huronne qui leur prêchait un Dieu, un paradis, un enfer, ou des saintes filles qui l'avaient instruite, en lui tournant ainsi la pensée vers le ciel! C'est ainsi qu'ils m'en parlaient cet hiver."

Dans une autre lettre, le même Père s'exprime ainsi : " Deux de nos néophytes sont montés ici tellement édifiés de la vertu et de la sainteté qu'ils ont remarquée là-bas et principalement dans votre maison, qu'il y a plaisir à les entendre parler à ce sujet, et notamment sur les louanges de Térèse." " Elle est, disent-ils, si constante dans sa foi, si aimée, si bien instruite, si fervente, qu'à la voir on ne dirait pas qu'elle fût Huronne. Ce sera certainement le plus grand esprit parmi les Hurons quand elle sera de retour ; celle qui l'a instruite est, sans doute, l'un des plus grands esprits de la France!" En un mot, ce qu'ils ont vu parmi les chrétiens de Québec, leur fait condamner hautement la folie des Hurons, et les porte à bénir Dieu de les avoir éclairés du flambeau de la foi. J'espère qu'ils continueront à bien faire."

A la fin de son éducation, dans le cours de l'année 1642, cette bonne petite séminariste huronne ayant été confiée aux soins du R. P. Jogues, chargé par les Mères Ursulines de la ramener dans son pays, aux bords des grands lacs, elle écrivit des Trois-Rivières, la petite lettre suivante à la Mère de l'Incarnation : " Ma bonne Mère, je suis sur le point de partir. Je vous remercie de ce que vous avez eu tant de soin de moi, et de ce que vous m'avez enseigné à bien servir Dieu. Serait-ce pour peu de chose que je vous remercie ! Jamais je ne vous oublierai, Térèse." Deux jours après qu'elle eut remis cette lettre entre les mains du R. P J. du Perron, elle fut prise par les Iroquois, ainsi que ses parents qui l'accompagnaient, le R. P. Jogues et deux Français.

Il serait trop long d'entrer ici dans les détails de cette terrible tragédie qui coûta la vie à plusieurs de ces fidèles chrétiens, tombés dans une ambuscade aux environs de la rivière Richelieu. Lorsque cette nouvelle parvint à Québec, la consternation fut grande, et nos Mères, en particulier, offraient à Dieu pour ces pauvres captifs leurs plus ardentes prières. L'année suivante, par une protection visible du ciel, le bon Joseph Taondechorin parvint à s'échapper des mains de ces barbares ; voici en quels termes le R. P. Vimont annonçait la bonne nouvelle aux amis de ses missions.

" Encore un mot, dit-il, de la jeune Térèse, captive chez les Iroquois ; là, son cœur reste fidèle à Dieu, et sa bouche ne trouve de paroles que pour le glorifier." Ailleurs il dit. " Nous avons des nouvelles de la jeune Térèse, huronne, qui a été deux ans au séminaire des Ursulines, qui fut prise l'an passé avec le R. P. Jogues et son oncle Taondechorin. Celui-ci s'étant échappé

ce printemps, il vint à Québec après sa délivrance et alla saluer les Mères Ursulines." Voici ce qu'il racontait de sa nièce captive : " Térèse n'a point de honte de son baptême, disait il ; elle prie Dieu publiquement ; elle se confesse souvent au Père Jogues, et elle m'obéissait en tout.

" Je l'exhortais souvent à bien faire et à ne point perdre courage. Je vous remercie, mes Mères, ajoutait le pauvre homme, des bonnes instructions que vous lui avez données. Elle ne les oubliera point ; elle sait tout ce que vous enseignez. Térèse parle au Père Jogues toutes les fois qu'elle peut le voir ; mais cela n'empêche pas qu'elle soit grandement triste de se voir au milieu de nos plus cruels ennemis. Elle a bien souffert du froid durant l'hiver et elle a été fort malade ; mais Dieu lui a rendu la santé. Je lui disais souvent : Aie courage, cette vie est courte, tes travaux prendront fin, et tu seras heureuse au ciel si tu persévères. Elle n'a point de chapelet pour prier, mais elle se sert de ses doigts ou de petites pierres, qu'elle laisse tomber à chaque "Ave Maria" qu'elle dit.

" Térèse parlait souvent de vous, mes Mères. Hélas ! disait-elle, si les filles vierges me voyaient en cet état parmi ces méchants Iroquois, qui ne connaissent pas Dieu, oh ! comme elles auraient pitié de moi ! "........

La pauvre enfant n'invoqua pas en vain l'assistance de ses anciennes Mères, dont l'ingénieuse tendresse avait trouvé le moyen d'intéresser, dans le projet de sa délivrance, toutes les autorités du pays. Grâce à cette touchante sollicitude, Térèse ne fut pas oubliée dans la grande assemblée des sauvages qui se tint aux Trois-Rivières, sous la présidence de M. de Montmagny, en 1645. Kiotsaton, le premier des ambasas-

deurs Iroquois, avait mis à contribution toutes les ressources de son éloquence et tous les ressorts de sa ruse diplomatique. "J'ai entendu, dit-il, la voix de mes ancêtres massacrés par les Algonquins. Leurs voix amies m'ont crié : Mon petit-fils! Assieds-toi, n'entre point en fureur ; ne songe plus à nous : il n'y a plus moyen de nous arracher à la mort. Pense aux vivants ; sauve ceux que le fer et le feu poursuivent. Un homme vivant vaut mieux que plusieurs morts! J'ai entendu leurs voix ; j'ai passé outre et je suis venu à vous pour délivrer ceux que vous tenez captifs! ..." Après ce discours, l'orateur présenta au Gouverneur Français un certain nombre de colliers de porcelaine comme gages de la paix qu'il demandait. M. de Montmagny y répondit par un pareil nombre de présents, et le treizième était pour demander la délivrance de la jeune Térèse, Huronne, captive au pays des Iroquois

§7—LES PETITES COUREUSES DU MONASTÈRE.

En contemplant les travaux et les succès de nos premières Mères, dans leurs fonctions d'Ursulines et de missionnaires, ne vous semble-t-il pas, chères lectrices, qu'il manque des ombres au tableau? Les religieuses ne trouvaient-elles pas parfois, dans le caractère indompté de ces petites coureuses des bois, ample exercice à leur patience? Elles le devaient sans doute, et les détails qui vont suivre vous donneront à entrevoir quelque chose de ces épreuves.

En 1643, une jeune Algonquine, pensionnaire depuis quelque temps, eut un accès de noir ennui. Pendant plusieurs jours, les religieuses, voyant qu'elle ne jouissait plus du bonheur de ses compagnes, essayèrent de la rappeler à des sentiments plus raisonnables;

rien ne put la fléchir. Ce fut en vain que les autres élèves s'empressèrent auprès d'elle. "Je suis triste, leur répondait Catherine, je m'en vais mourir loin de ma cabane!" Assise dans un coin et enveloppée de sa couverture, elle semblait avoir fait ses adieux au monde entier, et si parfois elle ouvrait encore son œil morne, c'était pour regarder les chemins bien connus qui conduisaient aux terres de chasse de son père. Enfin, ne pouvant plus supporter cet état de gêne, elle sort un jour par une croisée, saute par dessus la clôture et prend sa course par la grande Allée ([1]). Quelques minutes après elle se retourne, et voyant que personne ne s'occupait d'elle, Catherine ralentit sa marche, et tout en cheminant vers sa cabane commençait à regretter sa fuite. Cependant, elle arrive à la cabane de ses parents. Ceux-ci, étonnés, lui demandent pourquoi elle a quitté les filles vierges.—C'est parce que je suis triste.—"Eh bien! dit sa mère, puisque tu ne veux pas faire autre chose, viens travailler avec moi."

Quelques jours après, revenant d'une course dans les bois, elle dit à sa mère: "Je m'en vais retourner chez les filles vierges, je ne suis plus triste, je n'avais pas d'esprit quand je les ai quittées." Sa mère lui répond: Va si tu veux, mais ne reviens plus sans qu'on te le dise."

Catherine, livrée à sa volonté, reprend la route du Monastère. En traversant le parc ([2]), son cœur commença à battre, car elle se sentait un peu coupable, et ne savait de quelle manière on la recevrait. Elle se glisse derrière la clôture et voit ses compagnes qui s'amusaient gaîment. "Oh! dit-elle, je ne serai plus

([1]) Aujourd'hui, rue St. Louis.
([2]) Terrain sur la rue St. Louis

triste!" et s'élançant vers la porte, elle demande l'entrée. La portière lui répond que sa place est prise au séminaire et qu'elle ne peut plus entrer. A ces paroles, elle éclate en sanglots, et supplie la sœur d'intercéder pour elle. Peine inutile ; la Mère de l'Incarnation avait résolu d'expulser, au moins pour quelque temps, ces petites coureuses des bois qui troublaient l'ordre dans le séminaire ; elle refusa positivement de l'admettre. Voyant qu'elle ne gagnait rien avec la portière, elle prend finement un détour, et connaissant l'heure où les séminaristes passagères se rendaient au couvent, elle les attend en silence. Dès que celles-ci arrivent, Catherine leur conte ses aventures et elles lui promettent leur assistance. On sonne ; la porte s'ouvre, et la troupe entre lestement. Bientôt la portière aperçoit Catherine qui court se jeter aux pieds de la Mère de l'Incarnation. "On m'a sollicitée de vous quitter, dit-elle, j'ai mal fait ; je ne m'enfuirai plus, je serai obéissante ; c'est tout de bon que je veux être instruite!" La Mère de l'Incarnation, touchée de ses larmes et de ses promesses, lui fait grâce ; on lui donne des habits neufs ; elle se remet à l'étude, et jamais depuis l'on n'eut le moindre reproche à faire à Catherine.

Voici l'histoire d'une autre espiègle convertie, racontée par le Père Vimont.

"Une petite fille de huit à neuf ans, sortit (à la sourdine) du séminaire des Ursulines, l'an dernier, pour retourner chez ses parents et passa l'hiver avec eux près du fort de Richelieu. Au printemps ils revinrent à Québec, et cette pauvre enfant va prier les Mères de la reprendre. Elles la refusent d'abord pour de justes raisons. L'enfant pleure et veut rester malgré ses parents et contre la volonté des religieuses. On la renvoie pourtant ; elle revient, on la refuse encore. Enfin

elle profite de l'occasion d'une procession publique pour y retourner la troisième fois. Ce jour-là (dimanche dans l'octave du S. Sacrement), les religieuses faisaient festin aux sauvages et la petite était présente avec ses parents. Mais au moment de leur départ pour Sillery, elle les quitte et court se jeter à genoux à la porte du Monastère en criant de toutes ses forces: " Je veux être instruite, ayez pitié de moi, mes parents ne peuvent pas m'instruire." La nuit vient, la pluie tombe, elle se couche à la porte, et les religieuses sont enfin forcées de l'admettre. Cette enfant devint une des plus sages de la classe.

§8.—PIÉTÉ ET ZÈLE DE MDE. DE LA PELTRIE.

Nous citerons encore quelques passages des Relations, qui font voir la douce piété et le zèle infatigable de notre bien-aimée fondatrice Mme. de la Peltrie.

" Les grandes neiges ni les froids glacés, dit le R. P. Vimont, ne sont pas capables d'éteindre l'ardeur d'une âme qui aime Jésus-Christ. Mme. de la Peltrie, qui n'a point de consolation plus sensible que de visiter les sauvages, s'en vint à St. Joseph de Sillery au travers des neiges pour assister à la messe de minuit avec les nouveaux chrétiens, et elle était accompagnée de deux ou trois séminaristes. Ces enfants étant de retour aux Ursulines, Agnès se mit à raconter ce qu'un Père avait dit de la naissance du petit Jésus ; elle imita tous les gestes du prédicateur, montrait le rebut que les Bethléemites faisaient de la Ste. Vierge, avec une indignation contre eux et une compassion pour la mère et l'enfant ; elle décrivait le petit Jésus dans la creche avec des paroles qui attendrissaient les bonnes Mères....... .

" La bonne Mme. de la Peltrie, qui a jeté les fondements de ce petit séminaire, a sujet de bénir Dieu de ce qu'il l'a choisie pour un ouvrage qui lui est si agréable. Mais son cœur est grand, le désir qu'elle a de rassembler les pères et mères, encore errants, pour aider à sauver les enfants, lui fait souhaiter des trésors au-dessus de ses forces. Cette vertueuse dame ne cesse de visiter ces bonnes gens, et ne pouvant parler leur langue, elle leur parle des yeux, et elle leur parlerait bien plus volontiers des mains ; car si elle pouvait exercer le métier de maçon ou de charpentier pour leur élever de petites demeures, ou de laboureur pour leur aider à cultiver la terre, elle s'y emploierait avec d'autant plus d'ardeur, qu'elle voit de bonnes dispositions en ce peuple pour s'arrêter; mais ses bras sont faibles aussi bien que les nôtres."

Plus loin le même Père ajoute : " Si Mme. de la Peltrie les mène en quelque endroit, elles la suivent avec plus d'amour que les enfants n'en ont à suivre leurs vraies mères. J'ai admiré ce que je vais dire ; quand cette honnête dame les mène à l'habitation de Sillery, ces enfants se dispersent çà et là pour voir leurs parents ; puis, Madame est-elle prête à partir, vous les voyez aussitôt quitter leurs parents pour se ranger auprès d'elle, l'embrassant avec plus d'affection que leurs propres parents."

Ecoutons l'aimable Dame nous dire elle-même la joie qu'elle a de la piété et de l'affection de ses petites séminaristes : " Je ne serais pas satisfaite, écrivait-elle au R. P. Vimont, si je ne vous entretenais de la consolation que je reçois journellement de nos petites filles.

" J'avais commission, durant la retraite de nos Mères,

de les faire prier Dieu, de leur faire répéter leur leçon ; je ressentais, en faisant cette action, une joie qui ne se peut dire. Leur ayant fait entendre que nos Mères étaient avec Dieu, je leur fis garder, durant huit jours, un silence qui m'étonna ; j'en venais bien plus aisément à bout que des Françaises. L'un de ces jours, ayant gardé le lit une matinée pour quelque indisposition, comme je vins à passer dans leur chambre l'après-dînée, ce furent des caresses qui ne sont pas croyables : elles s'écriaient : " Ningue, ningue, ma mère, ma mère ; " elles se jetaient à mon cou, si bien que j'eus de la peine à m'en défaire. Je vous confesse, mon Révérend Père, que cela me ravit le cœur de voir un si grand naturel en des enfants barbares ; aussi est-il vrai que s'ils étaient mes enfants propres je ne pourrais pas les aimer davantage. Étant allée vous voir dernièrement à St. Joseph de Sillery, je laissai deux de mes enfants à la maison ; celles-ci ne firent que se lamenter en mon absence, l'on en trouva une dans un petit coin toute éplorée s'écriant : Daiar ningue, daiar, venez, ma mère, venez, daiar Madame." Elles m'appellent tantôt d'une façon, tantôt d'une autre, croyant ainsi me faire répondre plus tôt. Je ne vous parle point des caresses qu'elles me firent à mon retour, d'aussi loin qu'elles m'aperçurent à travers la palissade de pieux qui forme la clôture. elles eussent volontiers sauté par dessus pour venir à ma rencontre !......"

" J'ai commencé à leur montrer à travailler à l'aiguille, mais mon principal exercice, c'est de les peigner, laver et habiller, ainsi que de pourvoir à tous leurs petits besoins ; je ne suis pas capable de chose plus grande. Hélas ! mon Rév. Père, encore suis-je trop heureuse de leur pouvoir rendre ces petits services."

§9—AMÉLIORATIONS À LA RÉSIDENCE DE LA BASSE-VILLE.—POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE DU MONASTÈRE, 1641.

Dans la perspective de voir bientôt s'élever le Monastère, qui doit enfin abriter convenablement la petite Communauté des Ursulines et leurs élèves, nous allons encore contempler nos saintes Mères dans leur résidence de la Basse-Ville, au milieu de cette pauvreté qui nous rappelle l'étable de Bethléem.

Dès l'été de 1640, cet étroit logis devait contenir un assez nombreux personnel. A la première petite colonie s'étaient adjointes, comme nous l'avons vu, deux jeunes religieuses de Paris; les élèves sauvages ou séminaristes (pensionnaires) étaient au nombre de douze à dix-huit, outre celles qui, par surprise ou accident, devaient de temps en temps y passer la nuit. Le moyen de trouver place pour tant de monde nous est naïvement expliqué par notre Vén. Mère. "Je vous dirai comment nous pouvons tenir tant de personnes en un si petit lieu. L'extrémité des chambres est divisée en cabanes faites d'ais de pin: un lit est près de terre, et l'autre est comme au plafond, en sorte qu'il y faut monter avec une échelle. Avec tout cela, nous nous estimons plus heureuses que si nous étions dans le Monastère le plus accommodé de la France. Il nous semble que nous sommes trop bien pour le Canada, où, pour mon particulier, je m'attendais de n'avoir, pour tout logement, qu'une cabane d'écorce. Mes Sœurs me disent quelquefois: Si nous avons quelque peine dans le Canada, c'est de n'en pas avoir, et de ne pas assez souffrir." [1]

Les généreux missionnaires eux-mêmes, dont la vie n'était qu'un tissu d'abnégation et de sacrifices, ne

[1] Lettre de la Vén. Mère.

pouvaient voir sans admiration le dévouement de ces âmes héroïques. "Quand nous voyons, dit le R. P. Vimont [1], de jeunes personnes délicates renfermées dans leur maison, sur les rives de notre grand St. Laurent, prendre part aux travaux de cette mission, avec une gaieté non pareille ; quand je considère une *Dame* éloignée de plus de mille lieues de son pays, donner ses biens et sa vie pour le salut de ces barbares, préférer un toit d'écorce à un lambris d'azur, prendre plus de plaisir à converser avec des sauvages qu'à visiter les plus grands de la cour ; quand je contemple une jeune demoiselle à qui un frimas donnait le rhume en France, traverser l'Océan pour venir défier nos longs hivers, et cela pour dire quelques bonnes paroles à un pauvre sauvage ; non, je ne puis plus douter que Dieu, qui a commencé le grand ouvrage de la conversion de ces peuples, ne daigne l'achever malgré tous les obstacles qui s'y rencontrent."

Mais nos lectrices cherchent encore ces améliorations que le titre de ce paragraphe leur annonce. Notre bonne Mère va nous éclairer là-dessus. "Nous avons fait bâtir, dit elle, une petite église de bois, qui est agréable pour sa pauvreté. Il y a au bout une petite sacristie, où couche un jeune homme qui appartient à Mme. de la Peltrie ; il nous sert de tourier et à nous fournir toutes nos nécessités. On ne croirait pas les dépenses qu'il nous a fallu faire dans cette petite maison, quoiqu'elle soit si pauvre, que nous voyons par la couverture, reluire les étoiles durant la nuit, et qu'à peine y peut-on tenir une chandelle allumée à cause du vent." [2]

Si nos Mères ne pouvaient encore se conformer à

(1) Relation de 1641.
(2) Lettres de la Vén. Mère.

toutes les exigences d'une vie régulière et cloîtrée, elles étaient au moins parvenues à faire les améliorations les plus urgentes. Cette petite église leur procurait l'avantage d'avoir chez elles la célébration du saint Sacrifice ; et la consolation d'avoir tout près d'elles, dans le sacrement de son amour, Celui pour qui elles avaient tout sacrifié, était bien propre à dilater leurs cœurs et à leur faire poursuivre leur œuvre avec allégresse.

Au printemps de 1641, Mme. de la Peltrie put enfin poser la première pierre du Monastère, à la Haute-Ville de Québec, là où se voyait autrefois la florissante bourgade de Stadaconé. Ce terrain sur lequel fut bâti notre premier Monastère est le même que nous foulons encore aujourd'hui; il avait été concédé par les Cent-Associés, en 1637, pour une institution enseignante.

Les bâtiments se commençaient donc, malgré les difficultés que l'on avait à rencontrer sur un terrain où la main du bûcheron avait été requise avant celle du maçon et du menuisier ; à une époque où les matériaux nécessaires à la construction se transportaient avec tant de frais, et où la main-d'œuvre était si rare et si coûteuse.

L'entreprise de bâtir ce Monastère, avec des moyens aussi limités que l'étaient ceux de nos Mères, suppose dans celle qui formait alors tous les plans et présidait à leur exécution, une confiance sans bornes en la divine Providence. Il est vrai que la Vén. Mère avait pour garantie de son œuvre ces paroles qu'elle ne pouvait oublier : " Allez en Canada, y bâtir une maison à Jésus et à Marie." " Il me semble, dit-elle, que la voix de Dieu me poursuit et qu'elle me dit : Dieu veut que tu lui fasses une maison. Cette voix est

capable de me faire franchir tout obstacle, et de me faire oublier moi-même et mon propre repos."

§ 10.—FUSION DES URSULINES DE QUÉBEC EN UN SEUL CORPS.

Nous avons maintenant à mentionner un événement qui fit grand bruit en France, dans les diverses congrégations de l'ordre de Ste. Ursule, et parmi le haut et le bas clergé. Le plein succès qu'eut la Mère de l'Incarnation dans son entreprise, la fit regarder au loin comme une femme d'un talent tout-à-fait hors du commun.

Dès son arrivée à Québec, elle comprit la situation difficile que ferait au Monastère, l'admission inévitable de religieuses venant de différentes congrégations d'Ursulines de France. Déjà, quoiqu'il n'y eût que cinq religieuses à Québec, il y avait parmi elles, les usages, les règles, et les vœux des deux congrégations de Paris et de Bordeaux. Par ses conseils donc, par la solidité de ses raisonnements et par l'entraînement de sa haute piété, la Mère Marie de l'Incarnation parvint à former un tout régulier et uniforme, de cette petite association de religieuses, qu'elle avait dirigées et gouvernées jusqu'à ce temps, sans qu'il y eut eu d'élection canonique. Par cet acte de fusion et d'accord, si important pour la stabilité future des Ursulines de Québec, il était convenu entr'autres choses, que les religieuses qui venaient de Tours (Congrégation de Bordeaux), feraient le 4me vœu, celui d'instruire la jeunesse, selon la règle des Ursulines de Paris; et que les religieuses de Paris prendraient à Québec l'habit religieux tel qu'on le portait à Tours.

Les choses ayant été ainsi arrêtées et le jour fixé, sur le soir la Vén. Mère Marie de l'Incarnation et la

Mère St. Joseph firent le quatrième vœu en présence du R. P. Vimont, Supérieur de la Communauté, et dès le lendemain matin, les religieuses de Paris revêtirent les habits de la Congrégation de Bordeaux.

L'acte d'union porte la date du 8 septembre 1641. Nous allons transcrire ici ce document, qui nous a paru un chef-d'œuvre de prudence et de charité.

" 1° Que les religieuses professes de la congrégation de Paris qui passeront de France en Canada, prendront l'habit des Mères Ursulines de la congrégation de Bordeaux.

" 2° Que les professes de la congrégation de Bordeaux qui viendront en Canada, feront le quatrième vœu d'instruire les petites filles, pour le temps qu'elles y seront.

" 3° Que les novices feront le quatrième vœu absolu, en la forme usitée en la congrégation des religieuses Ursulines de Paris. Qu'elles prendront aussi l'habit des Mères Ursulines de la congrégation de Bordeaux, et selon la forme usitée en cette congrégation.

" 4° Qu'en cas de retour en France, les professes des deux congrégations de Paris et de Bordeaux, auront la liberté de retourner en leur maison de profession, le vœu n'étant que conditionnel ainsi que l'habit pour le pays. Et en cas aussi de retour en France, il leur sera libre, tant aux religieuses venues de France, qu'à celles qui auront été professes sur le pays, au dit Monastère du Canada, de s'établir toutes ensemble en quelque ville de France, sous le bon plaisir de Sa Majesté et de l'Evêque du lieu, pour y vivre en la même observance régulière qu'elles faisaient en Canada, attendant l'occasion de retourner au dit pays de la Nouvelle-France, pour y secourir de rechef les sauvages, s'il plaît à la divine Majesté leur en faire la grâce ; et elles se serviront pour le dit établissement,

tant du revenu de la fondation que du fonds qu'elles pourraient avoir en France du dot des novices reçues à profession.

“ 5° Pour le regard des constitutions, elles se feront dans le pays, selon qu'on le jugera plus à propos et même par l'avis des religieuses.

“ 6° Que l'on enverra un supérieur, prêtre ou commissaire apostolique, qui dépendra immédiatement du pape ; et pour tenir l'union stable et permanente l'on aura une bulle de Rome.....................................

“ 7° Que l'on gardera l'égalité entre les deux congrégations : lorsque l'on fera passer des religieuses de la congrégation de Bordeaux, l'on fera passer aussi des religieuses de la congrégation de Paris.

“ 8° Cas advenant que les novices seraient jugées incapables d'embrasser l'état religieux, et pour cela renvoyées, les frais de leur retour en France seraient pris sur leurs pensions courantes.

“ 9° Il ne sera pas envoyé de religieuses d'aucun lieu de l'ancienne France, qu'au préalable elles n'ayent été demandées du supérieur des religieuses Ursulines, qui résidera actuellement à Québec.

“ Nous soussignées, Supérieure et Religieuses du couvent de Ste. Ursule, établi à Québec en la Nouvelle-France, étant assemblées au nom de Jésus-Christ, avons reçu les articles sus-nommés envoyés de France par ceux qui ont traité de nos affaires, et avons résolu de les observer et faire observer à l'avenir ; et avons convenu ensuite que les religieuses qui sont venues ou qui viendront de la congrégation de Paris, prendront l'habit des Mères de la congrégation de Bordeaux, sitôt et quand la Supérieure l'ordonnera, et les novices qui seront reçues prendront aussi le saint habit et

feront le 4me vœu d'instruire les petites filles comme il se fait en la congrégation de Paris ; et pour ce qui est des religieuses qui sont venues et viendront de la congrégation de Bordeaux, il leur sera libre de faire le 4me vœu absolu, etc.

" En foi de quoi nous avons signé le présent acte, etc., le 8me jour de sept. 1641.

" Sr. MARIE GUYART DE L'INCARNATION, Supre.
Sr. ANNE LE BUGLE DE STE. CLAIRE.
Sr. CÉCILE RICHER DE STE. CROIX.
Sr. MARGTE. DE FLÉCELLES DE ST. ATHANASE.
Sr. MARIE DE SAVONNIÈRES DE ST. JOSEPH."

Cet arrangement, préparé par la Mère de l'Incarnation, avait préalablement été envoyé en France, aux Ursulines de Paris et de Tours, pour être approuvé et signé par les Religieuses de ces deux Monastères. Ce ne fut qu'après cette sage précaution que nos Mères elles-mêmes le signèrent, sûres que désormais l'unité de règle pouvait s'établir entre les religieuses de Québec, qu'elles vinssent de la Congrégation de Tours ou de celle de Paris.

L'heureux résultat de cette affaire réveilla de nouveau, en France, l'idée d'une union générale de toutes les Congrégations d'Ursulines du royaume, et des prélats s'étaient proposé d'en parler dans l'assemblée générale du clergé qui devait se tenir en 1645.

On écrivit de toutes parts à la Mère de l'Incarnation pour la féliciter du succès de ce projet d'union, qu'on savait être entièrement dû aux prévisions de sa sagesse et de sa prudence consommée.

" Cette union des Religieuses Ursulines, dit le P. Dom C. Martin, ayant été si heureusement conclue par les soins de la Vén. Mère de l'Incarnation, il n'est pas

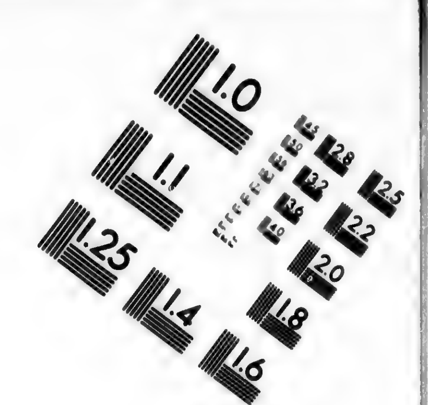
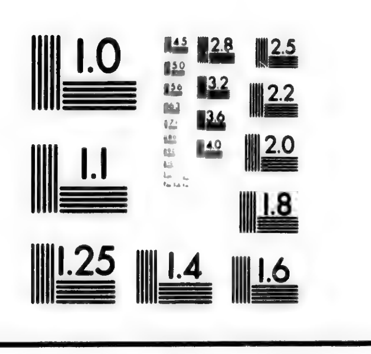


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"

Photographic Sciences Corporation

23 WEST MAIN STREET
WEBSTER, N.Y. 14580
(716) 872-4503



aisé de décrire la vie parfaite qu'elles menaient. Comme c'étaient des sujets choisis, qui n'avaient quitté les délices de la France avec une ferveur incroyable, que pour se consacrer au service de Dieu dans un pays de croix et d'épines, et pour jeter les fondements d'une colonie d'Ursulines au-delà de l'Atlantique, elles s'acquittaient de tous leurs devoirs avec tant de zèle et d'exactitude, qu'on peut les comparer aux premiers religieux de St. Benoit et de St. Dominique, qui ont servi d'exemple aux plus saintes communautés de tous les siècles suivants."

La Vén. Mère de l'Incarnation avait déjà gouverné pendant trois ans sa petite Communauté, par la commission qu'elle en avait reçue de Mgr. l'Archevêque, à son départ de Tours ; le 12 juin 1642, les Ursulines firent leurs élections sous la présidence du R. P. Vimont. La Ven. Mère fut continuée dans la charge de Supérieure.

Des constitutions conformes aux engagements, et adaptées au pays, et dont nous parlerons plus tard, furent rédigées en 1647 par le R. P. J. Lalemant, alors supérieur de ce Monastère, "à la prière et sollicitation des Ursulines," comme le remarque le Journal des Jésuites. Ce règlement fut observé jusqu'à l'année 1681, époque à laquelle les Ursulines de Québec adoptèrent les Constitutions et Règlements de la Congrégation de Paris, à la suggestion de Mgr. de Laval.

§ 11.—UN MOT DE L'ORDRE DE STE. URSULE.

Il ne sera pas hors de propos de donner ici quelques renseignements sur l'origine de l'Ordre de Ste. Ursule.

Cet Ordre, le premier qui ait été établi dans l'Église pour l'éducation des jeunes personnes, fut fondé à Brescia en Italie, en 1535, par Sainte Angèle Mérici, née en 1474, à Descenzano sur le lac de Garde, morte en 1540, et canonisée par Pie VII en 1807.

Cette admirable Fondatrice, par un profond sentiment d'humilité, et aussi pour assurer à ses filles une puissante protection, plaça son Ordre sous le patronage de Sainte Ursule. Nos lectrices savent que cette noble princesse de la vieille Albion, dont le renom de sainteté eut tant d'éclat au moyen âge, avait glorieusement combattu pour la foi et la virginité, et conduit au martyre une troupe innombrable de jeunes vierges, vers le milieu du IVème siècle.

L'œuvre de Sainte Angèle, patronnée par le grand Saint Charles Borromée, qui en fut nommé le Visiteur Apostolique en 1580, fut bientôt répandue dans le centre et le nord de l'Italie.

Vers la fin du même siècle, le souffle du zèle passa de l'Italie en France, et pendant que l'erreur se propageait avec une effrayante rapidité, le sexe même organisait ses Compagnies d'Apôtres ; des congrégations d'Ursulines surgissaient de toutes parts, d'abord en Provence, puis dans l'ouest, dans le centre et le nord de la France. Les deux Congrégations les plus considérables furent celles de Paris et de Bordeaux.

La Congrégation de Paris fut la première à adopter les vœux monastiques. Mme. de Ste.-Beuve, fondatrice des Ursulines de Paris, obtint du Pape Paul V, en 1612, une Bulle qui érigeait sa communauté en Monastère.

La Congrégation de Bordeaux, fondée par le Car-

dinal de Sourdis, le Saint Charles de la France, obtint le même privilége en 1618. La maison de Tours, filiation de celle de Bordeaux, avait été fondée en 1630.

Au siècle dernier, (1) la Congrégation de Paris comptait à elle seule près de cent communautés; elle est encore la plus nombreuse en France. Celle de Bordeaux est la plus répandue à l'étranger.

Il y a de plus les Congrégations de Toulouse, de Lyon, de Troyes et de Dôle.

Actuellement, on compte plus de 11,000 Ursulines dans le monde.

§12.—MME. DE LA PELTRIE SUIT MLLE. MANCE A MONTRÉAL; PÈLERINAGE DE LA MONTAGNE.

Six ans avant de quitter la France, dans sa vision du Canada, la Vén. Mère avait vu la pieuse Dame qui l'accompagnait *la quitter quelque temps pour s'enfoncer plus avant dans l'épaisseur des brouillards.* C'est alors que la Mère de l'Incarnation, courant à la Ste. Vierge, reçut de cette divine Mère et de son aimable fils des caresses qui jetèrent son âme dans un nouvel épanouissement de zele et d'amour.

Cette circonstance prophétique va maintenant se réaliser, et éprouver nos Mères dans le sentiment le plus délicat du cœur, celui d'une amitié profonde et sainte, provoquée par Dieu lui-même: si l'on étudie à fond les choses, on voit que Dieu lui-même avait aussi provoqué l'épreuve, et que, de part et d'autre, l'âme grandirait au contact du sacrifice.

Depuis deux ans, Mme. de la Peltrie n'avait fait qu'un avec ses chères Ursulines, mettant en commun

(1) Voir Annales de l'Ordre de Ste. Ursule, (persécutions de 1793) publiées en 1857 par les Ursulines de Clermont-Ferrand.

ses revenus ainsi que ses meubles et autres accommodements, et cette étroite union des cœurs ne contribuait pas peu à adoucir la rigueur des privations sans nom de ce pauvre petit réduit de la Basse-Ville. Le bon Dieu permit que cette aimable Fondatrice, dont les exemples étaient si entraînants, enthousiasmée à la vue du zèle des premiers colons de Montréal, voulût elle-même partager leurs dangers, et qu'elle résolût de les suivre. Il n'y avait eu aucun refroidissement entre les cœurs, et Mme. de la Peltrie, évidemment, ne soupçonnait pas les embarras que son éloignement allait créer à cette Communauté naissante, placée en des conditions exceptionnellement difficiles. Les Religieuses de leur côté, extrêmement touchées et reconnaissantes des bienfaits reçus jusque-là ; sachant d'ailleurs qu'aucun engagement formel ne liait Mme. de la Peltrie à la maison et qu'elle était libre d'aller où elle le trouverait bon, ne firent aucune remarque, sur la gêne qu'allait occasionner son départ.

Voici comme notre *vieux Récit* apprécie cet événement : " Mme. notre très-honorée Fondatrice, ayant demeuré deux ans avec nos premières Mères dans leur maison sur le quai, quelques personnes de piété lui inspirèrent qu'elle ferait un plus grand bien de monter à Montréal, où elle aurait plus de moyens d'exercer son zèle. C'en fut assez à ce cœur généreux qui aspirait au plus parfait. Elle quitta donc ses chères filles, et emportant ses meubles, monta à Montréal, qui est éloigné de soixante lieues de Québec. Ce fut un coup très-rude à nos Mères, non parce qu'elle retirait ses meubles qui leur étaient très-nécessaires, mais bien à cause du danger évident de sa

vie auquel elle s'exposait, vu les incursions des Iroquois qui étaient fréquentes en ce lieu."

Dans ses écrits, la Vén. Mère garde le silence sur ce fait, autant par délicatesse de charité que par prudence, cette démarche de Mme. de la Peltrie pouvant avoir en France une tout autre couleur, et nuire à l'œuvre de Dieu. Une seule de ses lettres, (1642) une lettre confidentielle où elle épanche son âme, nous donne quelques détails sur cet événement. Le passage suivant nous laisse voir les sentiments de son cœur si sensible, sa piété, sa charité, son abnégation complète : " Nous laissâmes tout enlever sans aucune répugnance, mais plutôt, à vous dire mon cœur, en les rendant je sentais une grande joie en moi-même, m'imaginant que notre bon Dieu me traitait comme S. François, que son père abandonna, et à qui il rendit jusqu'à ses propres habits. Je me dépouillai donc de bon cœur de tout, laissant le séminaire dans une très-grande pauvreté......" Après avoir dit qu'il n'était resté que pour coucher trois séminaristes, la Vén. Mère ajoute, " et cependant, nous en avons quelquefois plus de quatorze. Nous les laissons coucher sur les planches, mettant sous elles ce que nous pouvons pour en adoucir la dureté, et nous empruntons au magasin des peaux pour les couvrir, notre pauvreté ne nous permettant pas de faire autrement. De vous dire que notre bonne Fondatrice a tort, je ne le puis selon Dieu ..... ses biens n'étant pas suffisants pour l'entretenir dans les voyages qu'elle fait...... Elle a tant de piété et de crainte de Dieu que je ne puis douter que ses intentions ne soient bonnes et saintes."

Cependant, les Ursulines avaient non seulement à se meubler et à se nourrir ainsi que leurs chers néo-

phytes, mais il leur fallait encore poursuivre la construction de leur Monastère, dont les fondations avaient été jetées au printemps de l'année précédente; leur perplexité était extrême. "Ce grand changement, écrivait la Vén. Mère, a mis nos affaires dans un très-mauvais état: car M. de Bernières, qui en a la conduite, me mande qu'il ne les peut faire avec le peu de fondation que nous avons, qui n'est que de neuf cents livres. Les Mères Hospitalières en ont trois mille et madame la Duchesse d'Aiguillon leur fondatrice les aide puissamment, avec tout cela elles ont de la peine à subsister. C'est pourquoi M. de Bernières me mande qu'il nous faut résondre, si Dieu ne nous assiste d'ailleurs, de congédier nos séminaristes et nos ouvriers, ne pouvant suffire à leur entretien, puisque pour payer le fret des choses qu'il nous envoie, il lui faut trouver neuf cents livres, qui est tout le revenu de notre fondation. Et de plus, dit-il, si Madame votre Fondatrice vous quitte, comme j'y vois de grandes apparences, il vous faudra revenir en France, à moins que Dieu suscite une autre personne qui vous soutienne."

Le courage de notre admirable Mère ne se dément pas, non plus que son invincible confiance en la Providence divine. "Ne direz-vous pas, continue-t-elle, que tout est perdu? En effet, on le croirait s'il n'y avait une Providence amoureuse qui a soin des plus petits vermisseaux de la terre. Cette nouvelle a beaucoup affligé nos amis qui en savent l'importance; et néanmoins mon cœur est en paix par la miséricorde de notre bon Jésus, pour lequel nous travaillons. Dans la confiance que j'ai en son amour, j'ai résolu de retenir nos séminaristes et d'aider nos pauvres sau-

vages jusqu'à la fin. J'ai encore retenu nos ouvriers pour bâtir le séminaire...... Après ce que M. de Bernières m'a écrit, il sera sans doute épouvanté, voyant que je lui demande des vivres comme à l'ordinaire, et de plus, que je lui envoie des parties pour six mille livres, qui ont été employées à payer les gages de nos ouvriers, et à l'achat des matériaux de notre bâtiment, sans parler du fret du vaisseau : car en tout cela nous n'avons que la Providence de notre bon Dieu."



Quelque temps après son arrivée à Montréal, dans l'été de 1642, Mme. de la Peltrie écrivit à la Vén. Mère de l'Incarnation qu'elle " cherchait à y faire un second établissement de notre Ordre, au cas qu'elle rentrât dans la jouissance (1) de son bien." Son zèle pour la conversion des sauvages était si sincère qu'elle songea sérieusement à se rendre jusqu'aux lointaines et difficiles missions du lac Huron. Elle avait même fait préparer à ses frais un grand canot de voyage et retenu des canoteurs, quand un Père Jésuite, qui arrivait de ces missions, l'en dissuada complètement.

C'est pendant le séjour de Mme. de la Peltrie à Montréal qu'eut lieu le fameux pèlerinage de la Montagne, que le R. P. Vimont rapporte comme suit, dans les Relations : " Dieu nous a fait voir le soin qu'il a de cette habitation, la défendant cet hiver contre les eaux qui par une crûe extraordinaire, la menacèrent d'une ruine totale, s'il n'en eut par sa Providence arrêté le cours ; elles couvrirent en peu de temps les prairies et les lieux voisins du fort ; chacun se retire

(1) Nos lectrices se rappellent qu'on fit en France la plus vive opposition à ce que Mme. de la Peltrie entrât dans la pleine possession de ses droits.

à la vue de cette inondation qui augmentait dans l'endroit même le plus assuré. On a recours aux prières. M. de Maisonneuve se sent poussé intérieurement d'aller planter une croix au bord de la petite rivière près de laquelle est bâtie l'habitation, qui commençait à se déborder, pour prier sa divine Majesté de la retenir dans son lieu ordinaire, si cela devait être pour sa gloire, ou de leur faire connaître le lieu où il voulait être servi par ses fidèles de Montréal, afin d'y mettre le principal établissement, au cas qu'il permît que les eaux vinssent à ruiner l'habitation commencée. Il proposa aussitôt ce sentiment aux Pères, qui le trouvèrent bon ; il l'écrit sur un morceau de papier, le fait lire publiquement, s'en va planter la croix que le Père bénit, au bord de la rivière, avec l'écrit qu'il attache au pied, s'en retourne avec promesse qu'il fait à Dieu, de porter une croix lui seul sur la montagne de Montréal, s'il lui plait accorder sa demande.

" Les eaux néanmoins ne laissèrent pas de passer outre, Dieu voulant éprouver leur foi. On voyait rouler de grosses vagues, coup sur coup, remplir les fossés du fort, monter jusqu'à la porte de l'habitation, et sembler devoir engloutir tout sans ressource ; chacun cependant regarde ce spectacle sans trouble, sans crainte et sans murmure, quoique ce fût au cœur de l'hiver, à minuit le 25 décembre, lors même qu'on célèbre la naissance du fils de Dieu en terre. Monsieur de Maisonneuve ne perd pas courage, espérant voir bientôt l'effet de sa prière, ce qui ne tarda guère, car les eaux après s'être arrêtées un peu de temps au seuil de la porte sans croître davantage, se retirèrent peu à peu laissant les habitants hors de danger. M. de Maisonneuve voulant exécuter sa promesse emploie sans délai

ses ouvriers, les uns à faire le chemin, les autres à couper les arbres, et d'autres enfin à faire la croix ; M. de Maisonneuve lui-même met la main à l'œuvre pour les encourager par son exemple. Le jour étant venu, qui fut le jour des Rois, qu'on avait choisi pour cette cérémonie, on bénit la croix, on fait M. de Maisonneuve premier soldat de la Croix avec toutes les cérémonies de l'Église ; il la charge sur ses épaules, quoique très-pesante, marche une lieue entière chargé de ce fardeau, à la suite de la procession, et la plante sur la cime de la montagne. Le Père du Perron y célébra la messe, et Mme. de la Peltrie y communia la première.

"On adore les saintes reliques qu'on avait enchassées dans la Croix, et depuis ce temps-là, ce lieu fut fréquenté par divers pèlerinages."

Quelle impression devaient produire sur les sauvages ces exemples donnés par des personnes si hautement respectées.

A Montréal comme à Québec, Mme. de la Peltrie était de toutes les bonnes œuvres. Y avait-il des baptêmes ou autres cérémonies religieuses, toujours on y rencontrait la pieuse et aimable Dame qui avait tout sacrifié pour le salut des pauvres sauvages. Voyons-la au baptême du fervent Joseph 8emasasik8eie, comme elle jouit du bonheur de ce nouveau chrétien lavé dans le sang de l'Agneau ! A l'issue de la cérémonie, cette gracieuse marraine fit présent à son filleul d'une belle arquebuse. Au baptême et au mariage du célèbre chef "Le Borgne," elle voulut que sa femme, dont elle était marraine, portât le nom de Marie-Madeleine, et elle lui fit des présents dignes de sa générosité, l'engageant à vivre toujours d'une manière conforme à la sainteté du christianisme.

Cet épisode du voyage de Mme. de la Peltrie à Montréal a été commenté diversement, c'est pourquoi nous avons cru devoir citer nos anciens documents, qui s'accordent avec les Relations de 1648.

M. l'abbé de la Tour entr'autres qui écrivait vers 1740, après avoir rapporté l'arrivée à Québec, en 1641, de M. de Maisonneuve, de Mlle. Mance et de ceux qui les accompagnaient, ajoute: " On fit ce que l'on put pour les arrêter à Québec. La colonie, qui n'était alors composée que de deux à trois cents personnes, aurait voulu profiter de ce renfort: on leur offrit l'Ile d'Orléans pour faire leur établissement; on s'efforça de les intimider par la vue des Iroquois qui désolaient tout le pays et qui étaient encore plus près de Montréal. " Je ne suis pas venu pour délibérer, mais pour exécuter, répond M. de Maisonneuve; y eut-il à Montréal autant d'Iroquois que d'arbres, il est de mon devoir et de mon honneur d'aller y établir une colonie." Il partit sans différer, et arriva, le 14 octobre, à l'Ile de Montréal. Le lendemain, fête de Ste. Thérèse, il en prit possession au nom de la compagnie. Peu de jours après, un des plus notables de Québec voulut y être associé; il lui avait déjà donné sa maison pour retirer ses marchandises: ce fut dans la suite un entrepôt utile et un correspondant fidèle. Mademoiselle Mance passa l'hiver à Québec tandis que les autres allaient à la découverte: on lui fit bien des instances pour l'y retenir, mais loin d'être ébranlée, elle gagna Mme. de la Peltrie, fondatrice des Ursulines, qui, donnant un peu trop dans le goût des nouveaux établissements, voulait avoir part aux fondations de Montréal, comme elle en avait eu à celle de Québec. Cette dame suivit Mlle. Mance lorsqu'elle

s'en alla au Printemps de 1642, mais rendue à sa première vocation elle revint bientôt à Québec, où elle passa saintement le reste de sa vie."

Nous aurons occasion de parler ci-après de ce consolant retour.

§13.—ON CONTINUE LA CONSTRUCTION DU MONASTÈRE; LA DIVINE PROVIDENCE BÉNIT D'UNE MANIÈRE MERVEILLEUSE LES OFFRANDES DE LA CHARITÉ; BIENFAITEURS DE NOTRE MAISON.

Comme nos lectrices ont pu le voir à l'article précédent, les Ursulines se trouvèrent dans une position des plus critiques, au départ de Mme. de la Peltrie pour Montréal: six religieuses à nourrir et à entretenir, de 15 à 18 pensionnaires sauvages également à pourvoir de tout, des néophytes sauvages, hommes et femmes, dont il était venu jusqu'à 800 dans l'année, à qui l'on ne pouvait distribuer le pain de la parole de Dieu qu'autant qu'on leur procurât le pain matériel; et cela, dans un pays où ne se trouvait presque aucune des premières nécessités de la vie, dans un pauvre logis d'emprunt, à 1200 lieues de la France!

Tout en s'épuisant pour faire face à ces besoins de tous les instants, les Religieuses tournaient d'anxieux regards vers ce bâtiment commencé depuis plus de douze mois, qui ouvrait à leur apostolat une si belle perspective, mais qui, malgré tous les efforts et les sacrifices, n'était pas encore en état de les abriter. En septembre 1642, il était déjà dû 6,000 lb. pour frais de construction, et deux mois plus tard, lorsque les religieuses y entraient, le bâtiment n'avait absolument que les murs, un toit, des planchers de bas, et quelques cloisons.

La Vén. Mère ne désiste pas néanmoins de l'entreprise de bâtir son Monastère et c'est ici qu'il faut reconnaître le *miracle* de la Providence divine. Si les documents du temps n'en disent rien, les faits parlent d'eux-mêmes. D'où vinrent en effet les 50,000 lb. que coûta ce Monastère de 92 × 28, en pierre, à trois étages? De la France, sans doute, en bonne partie, par le moyen de M. de Bernières, gérant des biens de la fondatrice, des Communautés de Paris et de Tours, et autres Bienfaiteurs dont la liste nous a été conservée par nos anciennes Mères. Mais cette liste même est une preuve manifeste de l'intervention divine. En effet, le total des sommes reçues, de 1640 à 1651, est de 23,332 lb., en moyenne 2,000 lb. par année, à l'exception de l'année 1645, où la Reine fit un don de 2,000 lb. On reçut aussi des effets et des rafraichissements, mais en petite quantité, la Mère de l'Incarnation demandant surtout de l'argent pour hâter les travaux et rendre le Monastère habitable, tant pour les Religieuses que pour les élèves françaises et les séminaristes sauvages. Que l'on considère maintenant que les accidents sur mer, comme en 1643 où fut perdu le vaisseau qui apportait aux Ursulines, aussi bien qu'aux RR. Pères et à l'Hôtel-Dieu, la plus grande partie des provisions et autres secours, obligèrent souvent d'appliquer une partie des sommes reçues aux nécessités les plus urgentes, la détresse étant telle que dans la circonstance dont nous parlons, ces belles paroles s'échappaient du cœur de la Vén. Mère : "Dieu nourrit les oiseaux du ciel et les animaux de la terre, nous laisserait-il mourir !......" Comment fut donc bâti et payé ce Monastère ? Dieu multiplia-t-il entre les mains de la Vén. Mère de

l'Incarnation, comme on sait qu'il le fit plus tard dans la reconstruction, les offrandes de la charité? Nous le croyons sans peine, c'était une bénédiction accordée au désintéressement et à la générosité des Bienfaiteurs, ainsi qu'à la confiance invincible de la Servante de Dieu en l'adorable Providence.

Nos lectrices trouveront, à la fin de ce volume, la liste de nos Bienfaiteurs, telle que nos Mères nous l'ont transmise, ayant eu soin de la rétablir, après les incendies avec toute l'exactitude possible. Nous aimons à redire ces noms bénis qui sont comme inhérents à l'existence même de ce Monastère de Québec, et sur lesquels, depuis bientôt 250 ans, nous appelons chaque jour, par des prières spéciales, les bénédictions du Dieu rémunérateur. Nous sommes les héritières de leurs bienfaits; il doit encore se trouver, en France, en Canada et ailleurs, des héritiers de notre reconnaissance, sur lesquels retombent les bénédictions que nous sollicitons du ciel.

Nous tenions, dès le commencement de cette Histoire, à appeler l'attention de nos lectrices sur les Bienfaiteurs de notre œuvre, afin d'en suivre les progrès en compagnie des âmes généreuses qui ont contribué à adoucir à nos premières Mères les si rudes travaux de leur apostolat.

§ 14.—Consolations de l'année 1642; maisons pour les Sauvages; bourses; marraines.

Si cette troisième et dernière année à la Basse-Ville fut des plus pénibles à nos Mères, Dieu leur accorda des consolations extraordinaires par les fruits que portait leur saint Institut. Citons un trait entre bien d'autres.

" Nous avons eu, dit la Vén. Mère, trois grandes séminaristes qui ont été cet hiver à la chasse avec leurs parents, pour les aider dans le ménage et à apprêter les pelleteries. Elles s'appellent Anne-Marie, Agnès et Louise. Elles eurent bien de la peine à se résoudre à ce voyage, parcequ'elles devaient être trois mois privées de la sainte Messe et de l'usage des sacrements ; mais leurs parents étant de nos principaux chrétiens, on ne les put refuser. Nous les garnîmes autant que notre pauvreté nous le put permettre, après quoi elles nous quittèrent avec bien des larmes. Leur principal office était de régler les prières et les exercices de chrétien parmi les sauvages. L'une réglait les prières et les faisait faire avec une singulière dévotion ; la seconde déterminait les cantiques spirituels sur les mystères de notre foi ; la troisième présidait à l'examen de conscience et faisait concevoir à l'assemblée l'importance de cet exercice. Mais quoiqu'elles passassent ainsi le temps dans des pratiques de dévotion, elles ne laissèrent pas d'écrire deux fois au R. P. Supérieur de la Mission, et à moi, en des termes si religieux et si judicieux que tout le monde admirait leur esprit. Monsieur notre Gouverneur surtout m'en parla avec une consolation toute particulière, de voir en des filles sauvages, nourries dans les bois et dans les neiges, des sentiments de dévotion et une politesse d'esprit, qui ne se trouvent pas très-souvent dans des filles bien élevées de la France. Le sujet de leurs lettres était que se voyant si longtemps privées des sacrements, elles demandaient qu'on leur envoyât du secours pour les retirer de cet ennui.

" A leur retour, la première visite qu'elles firent fut au très-saint Sacrement, la seconde à l'image de la très-sainte Vierge, à laquelle, comme aussi au petit

Jésus, Anne-Marie avait cherché les premières fleurs du printemps pour faire des couronnes. Ensuite elles nous rendirent compte de toute leur conduite. Ah! disaient-elles, que la privation de la sainte messe et des sacrements nous a été pénible!"

Anne-Marie et Agnès étant suffisamment instruites, leurs parents songèrent à les retirer tout-à-fait du séminaire. Elles en eurent beaucoup de chagrin, et vinrent un jour trouver notre Vén. Mère, lui présentant deux petites lettres qu'elles désiraient envoyer à leur "cabane."

Nous mettons avec plaisir sous les yeux de nos lectrices ces échantillons du style des séminaristes de 1642.

" Mon frère, je suis résolue de ne m'en pas aller, c'est une conclusion prise que je veux être vierge, et que je désire aimer et servir en cette maison où je suis Celui qui a tout fait. Je désire, dis-je, y demeurer toute ma vie pour instruire des filles de ma nation. Si je puis une fois savoir bien lire et écrire, je les enseignerai plus efficacement à aimer Dieu. Apaise-toi, mon frère, apaise ma sœur, car je ne veux plus aller chez toi. Adieu donc, mon frère, je te serai servante tant que je vivrai, et je prierai Dieu pour toi dans la maison des prières. Agnès."

Voici la seconde lettre.

" Mon frère, agréerais-tu que je demeurasse pour toujours avec les filles vierges en cette maison? car de tout mon cœur, je souhaite d'être vierge comme elles, et c'est une affaire d'importance pour moi que je sois toujours vierge. Quand je serai plus grande, j'instruirai les filles de ma nation, et leur enseignerai le chemin du ciel, afin qu'elles puissent un jour après

leur mort, voir Celui qui a tout fait. Voilà pourquoi j'ai résolu de ne m'en pas retourner chez toi si tu l'agrées, et de demeurer pour toujours dans la maison des prières. Prie pour moi, je prierai pour toi tant que je vivrai, et je te serai servante, moi qui suis ta fille Anne-Marie."

Tels étaient pour nos saintes Mères " ces biens du Paradis qui adoucissaient les épines du Canada."

Quelques extraits des Lettres de notre Vén. Mère nous révèleront les pieuses industries dont on usait pour améliorer la misérable position des Sauvages. Il est intéressant et touchant à la fois de voir ces infatigables maîtresses écrire lettre sur lettre, pour gagner à leur chers protégés les libéralités des personnes puissantes de France.

En 1641, la Vén. Mère parlant à une dame de qualité d'une jeune fille sauvage de 17 ans, disait : " Elle est recherchée en mariage par un Français, mais on a dessein de la donner à un de sa nation, à cause de l'exemple qu'on espère qu'elle donnera aux Sauvages. Oh ! si Dieu donnait la dévotion à quelque personne de France d'aider à lui faire *une petite maison !* Elle ferait sans doute une œuvre d'un très-grand mérite. Cette fille nous a beaucoup aidées dans l'étude de la langue, parce qu'elle parle bien français. Enfin cette jeune fille gagne les cœurs de tout le monde par sa grande douceur et par ses belles qualités." Plus loin : " Votre *filleule* Marie-Madeleine Abatenau nous fut donnée toute couverte de petite vérole et n'ayant encore que six ans. A cet âge, elle seule avait servi son père et sa mère dans la maladie dont ils moururent ; ce qu'elle faisait avec tant d'adresse, qu'elle tenait en admiration tous ceux qui la voyaient. Il ne

se peut rien voir de plus obéissant que cette enfant; elle prévient même l'obéissance, car elle a l'adresse de se placer dans les lieux où elle prévoit qu'on la pourra employer; et elle fait ce qu'on lui demande avec tant de conduite et de si bonne grâce qu'on la prendrait pour une fille de qualité; aussi est-elle *votre filleule*, je dirais volontiers votre fille en J. C."

Ailleurs: " Marie-Ursule Gamitiens, *filleule* de Mlle de Chevreuse, n'est âgée que de 5 à 6 ans. Toute petite qu'elle est, elle n'est pas plutôt éveillée qu'elle se met elle-même en devoir de prier Dieu. Elle dit son chapelet durant la messe et chante des cantiques en sa langue sauvage."

Dans une lettre du mois d'août 1641, la Mère de l'Incarnation disait à une Supérieure de Tours: " Nos Rév. Mères de Paris ont *marié*, cette année, une de nos filles; je leur envoie un billet pour une autre; Notre-Seigneur leur rendra abondamment cette charité."

Les Relations des Jésuites, disent à ce sujet: " Ces bonnes Mères sont extrêmement charitables, les difficultés du pays ne les étonnent point; leur séminaire ne refuse aucune Française ni aucune fille sauvage. L'aumône se fait chez elles en tout temps, leur cœur est plus grand que leurs biens. Les pensionnaires en France ne grèvent point les Monastères où elles sont instruites, ce n'est pas de même en Canada; il faut non-seulement nourrir et instruire les petites séminaristes; mais il faut de plus les habiller et leur faire à leur départ de bonnes aumônes, et souvent encore à leurs parents, tant ils sont pauvres Il n'y a pas longtemps qu'une petite Huronne, sortant de cette sainte et charitable maison pour être reconduite en son pays, ces bonnes Mères non-seulement l'habillèrent

de pied en cap, mais elles firent encore des présents à ses parents pour marque du contentement que cette enfant leur avait donné. Ce n'est pas tout, il fallut fournir des vivres pour elles et pour ceux qui la venaient quérir; en un mot, vous diriez qu'elles feraient volontiers tous les frais nécessaires pour les mener et pour les conduire jusqu'en Paradis..................."

COUP D'ŒIL RETROSPECTIF SUR LA COLONIE.

Nos lectrices ont vu, le 1 août 1639, nos premières Mères se prosterner et baiser avec amour nos rives encore sauvages. Les voilà maintenant à la veille d'entrer dans leur premier Monastère, et de prendre possession, d'une manière permanente, du terrain qui leur avait été donné par les MM. de la Compagnie de la Nouvelle-France; elles seront donc plus que jamais intimement liées aux destinées de la colonie naissante.

Avant de passer outre, nous esquisserons à grands traits, dans l'intérêt de nos jeunes lectrices surtout, les principaux événements de l'Histoire du Canada depuis la découverte.

Rappelons d'abord que l'an 1534, sur l'ordre de François I, roi de France, Jacques-Cartier quittait St. Malo, et après quelques mois de navigation, entrait dans la Baie des Chaleurs.

En 1535, une entreprise plus importante lui était proposée: c'était de pénétrer en Chine, par la même voie qu'il avait suivie l'année précédente. Notre hardi et religieux capitaine breton équippa trois navires, y mit des approvisionnements pour quinze mois, puis, suivant la Relation de ses voyages, " le dimanche fête de la Pentecôte en l'an 1535, du commandement du capitaine et du bon vouloir de tous, chacun se

confessa, et reçûmes tous ensemble notre Créateur en l'église cathédrale de St. Malo."

Le mercredi suivant, 19 mai, la petite flotte déploya voile, et en septembre, Cartier se trouvait en face du promontoire de Stadaconé (Québec). Il poursuivit aussitôt jusqu'à Hochelaga (Montréal), et après être revenu hiverner à Québec, il retourna en France ponr ne revoir le Canada qu'en 1540.

Le Vice-Roi Roberval visita deux fois le Canada, et passa au Cap Rouge (trois lieues en amont de Stadaconé) l'hiver de 1641–42.

Après ces expéditions, plus d'un demi-siècle s'écoula, sans que le Gouvernement français parût songer sérieusement à la Nouvelle-France.

Vint enfin Samuel de Champlain, qui fonda Québec en 1608. Cet homme pour qui *le salut d'une âme était plus que la possession d'un royaume*, se hâta de demander des missionnaires, et en 1615, les RR. PP. Récollets arrivaient à Québec, pleins d'une ardeur apostolique.

Cinq ans plus tard (1620), Champlain laissait son Habitation sur le bord du fleuve, à la Basse-Ville, pour monter au Fort St. Louis, sur l'extrémité est du promontoire de Québec.

Les Anglais s'emparant de Québec en 1629, anéantirent en quelque sorte la petite colonie ; gouverneur, employés et missionnaires durent repasser en France. Mais trois ans plus tard, le généreux Champlain reparaissait joyeux dans sa patrie adoptive, ramenant avec lui les RR. PP. Jésuites, venus pour la première fois en Canada quatre ans avant la prise de Québec.

Ces hommes apostoliques continuèrent leurs travaux au milieu des Algonquins, leur portant la bonne

nouvelle du salut, et au prix de mille périls, ils pénétrèrent chez les sauvages du lac Huron.

Trois-Rivières avait un fort en 1634.

Enfin l'année 1635, en la grande solennité de Noël, l'immortel Champlain, l'âme de toutes les œuvres en cette lointaine colonie, allait recevoir de Dieu la couronne de sa foi et de son dévouement sans bornes.

Disons aussi que le collége des RR. PP. Jésuites, ouvert à Québec en 1635, devança le collége Harvard, près Boston.

Nos lectrices s'étonnent sans doute avec nous de l'incertitude qui plane encore, à l'heure qu'il est, sur le tombeau de l'illustre Samuel de Champlain, cet insigne bienfaiteur de notre pays. Puisse au moins un monument s'élever bientôt à la mémoire de cet homme généreux, fondateur de la seconde ville de l'Amérique du Nord, en deça du Rio Grande !

Nous avons vu qu'à l'arrivée des Ursulines, en 1639, la population de la colonie était de 250 français, au plus. A l'époque où nous sommes, 1642, nous trouvons environ quatre cents personnes, c'est-à-dire une quarantaine de familles, établies sur des terres sur la rive nord du St. Laurent, depuis le Cap-Rouge jusqu'au Cap Tourmente, étendue de douze lieues.

Une soixantaine de français habitaient les Trois-Rivières.

M. de Maisonneuve et Mlle. Mance ne faisaient que d'arriver à Montréal.

CHAPITRE II.

RÉSIDENCE A LA HAUTE-VILLE.

Les Ursulines de Québec entrent dans leur premier Monastère; pas de poêles pendant plus de vingt-cinq ans—Retour de Mme. de la Peltrie—Premiers Aumôniers du Monastère—Nos Documents Historiques—Arrivée de trois Ursulines de France—Ferveur des nouveaux Chrétiens et Néophytes Sauvages; le bon Michel—Festins traditionnels; gâteaux des Rois—Instructions régulières pour les filles et les femmes Sauvages—Maison de Mme. de la Peltrie—La Mère S. Athanase Supérieure—La Vén. Mère continue les travaux; le Monastère s'achève—Premières Constitutions—Le Séminaire; les aventures de Marie; traits édifiants de la jeune Agnès—Un mot sur les Relations—Les Sauvages amènent de tout petits enfants au Monastère—Le Pensionnat avant l'incendie de 1650—Ouverture du premier Noviciat—Piété envers la sainte Vierge.

§1.—LES URSULINES DANS LEUR PREMIER MONASTÈRE.

AU beau jour de la Présentation de la sainte Vierge, le 21 novembre 1642, la Vén. Mère M. de l'Incarnation, les RR. MM. S. Joseph et Ste. Croix, S. Athanase et Ste. Claire, ainsi qu'une bonne sœur converse, Sr. S. Laurent, vrai trésor que les Ursulines de Dieppe venaient de donner à la lointaine mission, quittaient enfin le petit réduit de la Basse-Ville pour prendre possession du premier Monastère. Il est touchant de voir ce que firent nos Mères en cette occasion, pour attirer la bénédiction du ciel sur cette maison dont les fondations sont encore aujourd'hui les mêmes.

Un jeûne rigoureux les y prépara dès la veille. Le jour même, vers le lever du soleil, cette fervente troupe, précédée du R. P. Vimont, supérieur des Missions, et de M. Faulx, chapelain du Monastère gravissait lentement avec leurs petites séminaristes sauvages le raboteux sentier de la Montagne. Sans doute, la petite population de Québec s'était émue de l'événement et grossissait le cortége.

Réunies dans la petite chapelle de leur nouveau Monastère, les Religieuses chantèrent une grand'messe solennelle et communièrent en actions de grâces. Que de prières ferventes, que d'aspirations de gratitude s'élançaient de ces cœurs vers le ciel! Le jeûne fut encore de rigueur ce jour-là, "dévotion, dit le Récit, que l'on a continuée plus de dix-huit ans ainsi que la grand'messe, et que l'on aurait continuée toujours, si Mgr. de Laval, premier évêque de Québec, ne nous avait ordonné de nous en abstenir."

La joie des Ursulines était à son comble; cependant qui peut dire les incommodités qu'elles rencontrèrent dans ce nouveau bâtiment, où il n'y avait de terminé que les planchers de bas, "tous les planchers de haut, dit le Récit, n'étant que des madriers rangés sur les poutres, sans être embouvetés ni blanchis." Nos courageuses Mères passèrent ainsi l'hiver de 1642–43, sans poêles, obligées de s'enfermer la nuit dans des espèces de coffres, afin de ne pas périr de froid.

Écoutons notre Vén. Mère nous expliquer le mode de chauffage des Ursulines, à cette époque et dans les années subséquentes.

"Notre cheminée est au bout pour chauffer le dortoir et les cellules, dont les séparations ne sont qu'en bois de pin...... ..et ne croyez pas qu'on puisse

y demeurer longtemps en hiver sans approcher du feu; ce serait un excès d'y demeurer une heure, encore faut-il avoir les mains cachées et être bien couvertes. Hors les observances, le lieu ordinaire pour lire, écrire et étudier, est de nécessité auprès du feu. Nos couchettes sont de bois et se ferment comme des armoires, et quoiqu'elles soient doublées de *couvertes* ou de serge, à peine s'y peut-on réchauffer. A quatre cheminées que nous avons, nous brûlons par an 175 cordes de gros bois; après tout, quoique le froid soit si grand, nous tenons le chœur tout l'hiver, mais l'on y souffre un peu.' Quelle ferveur! Ne faut-il pas être bien avancées dans l'oubli de soi-même, bien mortes à la nature, pour porter aussi gaîment de telles incommodités?

Nos lectrices seront surprises d'apprendre que nos traditions domestiques ne font remonter l'introduction des poêles au Monastère qu'à l'année 1668, où entrait au noviciat Mlle. M. Madeleine de Lauzon. "Alors, dit le Récit, un poêle fut placé dans le grand dortoir des religieuses par ordre des supérieurs, à la demande de cette illustre famille."

Voilà donc le confort que nos Mères estimaient inappréciable, après les souffrances des trois années et plus qui avaient précédé.

Quoique les ouvriers fussent constamment occupés à travailler autour d'elles, rien ne fut omis dans les observances régulières. Depuis quatre heures du matin jusqu'à neuf heures du soir, la méditation, les saintes lectures, la récitation de l'office divin, l'étude des langues sauvages, le travail et l'enseignement, se partageaient les heures de leurs saintes et belles journées.

Que de fois, dans cette première chapelle (1) du Monastère, les premiers Martyrs du Canada n'ont-ils pas célébré les saints Mystères? Voyons le R. P. Gabriel Lalemant officiant à l'autel; la Mère de l'Incarnation et la Mère S. Joseph, entourées des Séminaristes, chantent en langue Huronne un cantique de mission. Entendez-vous la voix forte et sonore de la Mère de l'Incarnation? Elle soutient si bien la voix douce et mélodieuse de sa jeune compagne! Et que disent-elles dans ces stances sauvages? " Allez, allez, nous sommes ravies que vous alliez dans un lieu d'abandonnement; oh! plût à Dieu qu'on vous fende la tête d'une hache!"...... Et puis le refrain au nom du missionnaire: " Ce n'est pas assez, il faut être écorché et brûlé, et souffrir tout ce que peut inventer la férocité des plus barbares, et tout cela de bon cœur pour l'amour de Dieu et le salut des sauvages!"...............

§2.—RETOUR DE MME. DE LA PELTRIE.

Le bonheur des Ursulines fut grandement accru quand, dans l'automne de 1643, après dix-huit mois
au printemps de 1644

(1) Cette chapelle était à l'extrémité sud du bâtiment, ayant, dit la Vén. Mère, "sa longueur dans la largeur de la maison, et dix-sept pieds de largeur. Vous pensez que cela est petit, mais le trop grand froid ne permet pas qu'on fasse des lieux plus vastes. Il y a des temps auxquels les prêtres sont en danger d'avoir les doigts et les oreilles gelées."

Nos lectrices se rappellent que ces divisions n'ont pas changé, la chapelle publique primitive occupant l'appartement si longtemps connu sous le nom de *vieux dépôt*, et le chœur des religieuses et des élèves, la chambre voisine, ou ancienne *dorerie*. Dans les récentes réparations (1874), on a retrouvé les traces de la grille des religieuses, de la grille de communion, des portes de la sacristie et de la porte extérieure de la chapelle publique.

d'absence. Mme. de la Peltrie revint à ses bons amis de Québec et à sa chère famille du cloître. Il y eut à cette occasion de très-grandes réjouissances. Pour commencer par les séminaristes : "Quand ces petites plantes la virent de retour, dit le R. P. Vimont, elles la regardaient comme leur vraie Mère qui les avait toujours bien aimées et bien chéries. Il y a une jeune séminariste qui n'a pas manqué, depuis trois ans, de prier Dieu tous les jours pour elle.

Quant aux religieuses, on essayerait vainement de peindre les sentiments de leurs cœurs, en revoyant au milieu d'elles cette admirable compagne et émule de leurs premiers travaux ; notre Vén. Mère de l'Incarnation qui, mieux que toute autre, connaissait le mérite de cette âme généreuse choisie par Dieu lui-même pour lui ouvrir les voies du Canada, en éprouvait une consolation indicible. "Hélas! disait-elle pendant son absence, Madame notre Fondatrice avait coutume de conduire nos séminaristes aux pèlerinages et processions publiques, et de marcher à la tête des femmes et des filles sauvages, après quoi nous leur préparions un festin ; aujourd'hui qu'elle est éloignée, elle est privée de cette consolation ; mais nous avons toujours la nôtre qui est de les régaler selon nos faibles moyens."

Cette douce plainte laisse voir combien la pensée de la chère absente la suivait partout. On eut pu alors lui dire : Consolez-vous, bonne Mère, la douce et pieuse Dame qu'une vision prophétique vous fit d'abord connaître, revient à vous pour le reste de ses jours, elle va donner au milieu de sa petite Communauté, l'exemple le plus parfait de l'abnégation chrétienne, et bientôt, votre plume si sensible et si vraie tracera à sa louange ces belles paroles : "Madame

notre Fondatrice court à grands pas dans la voie de la perfection. Je suis ravie de la voir, et si vous la voyiez, vous le seriez comme moi."

C'est à Mme. de la Peltrie elle-même à nous dire combien, de son côté, elle se trouvait heureuse d'être réunie à ses chères filles, et quelle estime elle faisait des vertus qui se pratiquaient dans le cloître. Voici ce que nous trouvons dans une lettre adressée par Mme. de la Peltrie au R. P. Claude Martin :

" Je puis vous assurer que Notre-Seigneur continue toujours à faire beaucoup de grâces à notre très-aimée Mère Marie de l'Incarnation, et c'est une bénédiction toute particulière de l'avoir en cette petite maison, laquelle, par son exemple et ses paroles, augmente tous les jours en vertus et en sainteté. Elle a tant de charité pour nous, qu'elle daigne bien prendre la peine de nous faire tous les jours des conférences, pour nous enseigner le chemin de la perfection, et je serai bien responsable à notre bon Dieu, si je ne mets en pratique ses bons avis et ses saintes instructions. Oh! que je vous estime heureux d'appartenir à une personne si sainte et si fidèle aux mouvements de la grâce ! Et moi, que je me tiens obligée à cette aimable Providence de m'avoir associée et unie à une si grande servante de Dieu !"

" Je m'estime très-privilégiée de vivre en sa sainte compagnie, que je chéris et honore parfaitement. La paix et l'union règnent heureusement parmi nous, et vous pouvez croire aussi bien que moi que c'est sa vertu et sa sainteté qui nous obtiennent de Dieu des grâces si particulières. Si je lui survis, je vous promets de vous mander bien des nouvelles de sa vie, lesquelles vous feront bien rendre grâces à la divine Majesté des fa

veurs spéciales qu'elle opère dans son âme, qui est assurément une âme d'élite et précieuse à Dieu.

"Cependant, je vois par votre lettre que vous avez un grand désir de savoir quelque chose de ses vertus. Elle vous écrivit l'an passé, bien au long toute sa vie et toutes les grâces extraordinaires que Notre-Seigneur lui a faites; et après avoir vu tant de merveilles et des grâces si éminentes, que voulez-vous que je vous en dise? Je puis vous assurer que vous savez plus que moi en une manière, mais dans une autre je crois en savoir plus que vous. Je veux parler de ces vertus de la vie commune et régulière qui sont fondées sur les exemples de notre bon Sauveur; c'est surtout ce que je prise dans notre chère Mère puisqu'elle s'y rend si fidèle. Puisque vous le désirez je vous en dirai quelque chose par avance pour votre consolation. La Mère de l'Incarnation a un grand amour pour les personnes qui lui fond du déplaisir, elle leur rend beaucoup de service, et elle les supporte avec amour et charité. Elle vit dans un grand détachement de tout ce qui n'est point Dieu et dans un grand abandon à sa Providence en tous les accidents et les difficultés qui lui arrivent en ce bout du monde. Vous la voyez toujours dans une soumission, dans une paix et dans une tranquillité de cœur inébranlable. Elle est toujours aussi dans une présence de Dieu continuelle et son recueillement intérieur est si admirable que ni les grandes affaires ni les tracas qui se rencontrent d'ordinaire en ce nouveau pays ne peuvent la distraire. Que voulez-vous davantage? Si j'avais la dixième partie de ses vertus, ah! que je m'estimerais heureuse! Surtout, je le répète, elle est admirable en l'amour qu'elle porte à ses ennemis, n'ayant que de la douceur et de la bienveillance pour ceux qui lui font de la peine ou du déplaisir.

"Priez Notre-Seigneur qu'il me donne une semblable vertu ; aimez-le pour moi, adorez-le pour moi, bénissez-le pour moi, louez-le pour moi, qui suis votre toute dévouée dans le Cœur de Jésus.

" *Madeleine de Chauvigny de la Peltrie.*"

§3.—LES PREMIERS AUMÔNIERS DU MONASTÈRE.

Nous parlions au chapitre précédent de l'éternelle reconnaissance de la Communauté, à l'égard des cœurs généreux qui ont été les bienfaiteurs de nos Mères dans l'ordre temporel, assurant par là la stabilité de leur œuvre ; que dire maintenant de ces administrateurs fidèles des trésors de la sainte Église, qui se donnèrent eux-mêmes, consacrant leur temps, leur santé, toute l'activité et l'ardeur de leurs âmes, à soutenir et à promouvoir le zèle de la perfection et de l'Institut.

Nous ferons d'abord remarquer que les Ursulines de Québec n'ont pas toujours eu des aumôniers en titre, réunissant, comme aujourd'hui, les fonctions de chapelain et de confesseur. Cela provenait sans doute de la rareté des prêtres et des difficultés des temps.

A l'origine de la colonie, deux grands corps religieux se partageaient les travaux de la mission : les Récollets et les Jésuites ; il ne se trouvait qu'accidentellement un prêtre séculier en Canada. Nos lectrices ont remarqué, dans l'acte de réception des religieuses en 1639, que les RR. PP. Jésuites sont nommés comme "se trouvant seuls d'ecclésiastiques en ce pays." On sait que les Récollets, passés en France à la prise de Québec en 1629, ne revinrent en Canada que 40 ans plus tard (1670). Jusqu'à l'arri-

vée de Mgr. de Laval en (1659), les RR. PP. Jésuites se trouvaient donc chargés non-seulement des missions et de leur collége, mais encore des communautés religieuses, qu'il fallait pourvoir de chapelains et de confesseurs. Cet assujettissement devait être extrêmement onéreux, surtout à cette époque de courses et de voyages en tous sens parmi les tribus sauvages. D'un autre côté, quel courage ne devait pas avoir un prêtre séculier pour s'exiler ainsi en quelque sorte à l'autre bout du monde, au milieu de barbares, dans un pays où il n'y avait pas encore d'évêque.

M. Antoine Faulx, premier aumônier de notre Monastère, fut un de ces prêtres courageux et désintéressés. Il arriva ici le 12 août 1641, alors que les Ursulines occupait leur petite maison de la Basse-Ville. Ce même M Faulx se trouve sur la liste des confesseurs de l'Hôtel-Dieu en cette année 1641. On ne lui donnait, dit le récit, que 90 lb et sa nourriture. Il prenait ses repas dans notre parloir et logeait chez nos RR. PP. Jésuites." Ce digne ecclésiastique aida puissamment sans doute les RR. Pères, dans l'exercice du saint ministère à l'égard de la population française. Que nos lectrices ne s'alarment pas de ce vaste champ ouvert à son zèle. M. Faulx qui, à ce que l'on peut voir, ne parlait pas les idiomes sauvages, pouvait être chapelain et confesseur des Ursulines, confesseur de l'Hôtel-Dieu et de toute la population française de Québec, et n'avoir pas encore la moitié de la besogne d'un aumônier d'Ursulines au temps actuel.

M. Faulx avait vu les Ursulines installées dans leur premier Monastère lorsqu'il repassa en France, n'ayant séjourné que deux ans à Québec, sa santé ne pouvant soutenir la rigueur du climat.

Son successeur, M. René Chartier, Prieur de la Monnaye ([1]), entra en fonctions le 15 août 1643,—digne prêtre qui venait " se donner, dit la Relation, au service des Mères Ursulines, avec désir et dessein de servir Dieu en ce pays le reste de ses jours, et contribuer ce qu'il pourrait de force et d'industrie pour le salut des Sauvages."

Après s'être dévoué pendant cinq ans au bien commun, avec beaucop de piété et de zèle, M. le Prieur désira revoir la France. Le 1er septembre 1648, arrivait son successeur, M. l'abbé Vignal, dont la Communauté reconnaissante a gardé un souvenir ineffaçable. Sa générosité et son dévouement, lors du 1er incendie et dans les années subséquentes, ont laissé des traces qui subsistent encore ; il en sera parlé plus loin.

M. Vignal logeait près du Monastère, dans une maison peu spacieuse dont la Vén. Mère de l'Incarnation fait mention de temps à autre dans ses lettres. A son départ en 1658, il légua à la communauté cette propriété, comprenant environ un arpent d'étendue, ([2]) précieuse relique qui est enfin revenue à celles à qui elle avait été léguée.

Les 100 f. que la communauté donnait comme rétribution annuelle à ce digne aumônier, étaient de l'argent placé, paraît-il, à une excellente banque, donnant cent pour un. " Ce digne prêtre ayant fait défricher, dit le Récit, notre métaierie de St. Joseph, (au nord des Plaines d'Abraham) ; de plus procura à notre maison une rente annuelle de 50 lbs., par l'emplacement qu'il nous a légué proche notre Monastère."

([1]) Prieuré aux environs d'Angers.

([2]) A l'angle des rues Donnacona et des Jardins ; cet emplacement fut racheté par les Ursulines en 1864.

" En 1660, dit encore le Récit, Mgr. de Laval nous donna pour chapelain et confesseur M. Pelerin. Ce bon et vertueux prêtre ne fut qu'environ dix mois avec nous, ses infirmités l'ayant obligé de repasser en France."

Sur la fin du siècle (1698), un saint prêtre du Séminaire, M. Dubord, fut nommé par Mgr. de St. Valier, chapelain et confesseur de la Communauté. Malheureusement, la mort frappa ce digne ecclésiastique trois mois seulement après sa nomination.

A l'exception des années mentionnées ci-dessus, la Communauté fut dirigée par les RR. PP. Jésuites jusque vers l'an 1700. Nos lectrices verront plus tard quelles sont les obligations des Ursulines à l'égard des MM. du Séminaire et de MM. les Curés de Québec.

§.4—NOS DOCUMENTS HISTORIQUES.

Nos lectrices ont déjà pu entrevoir que nous avons été à même de puiser à des sources authentiques, les éclaircissements nécessaires sur les différents points et faits contenus dans cette Histoire de notre maison. Disons sans plus tarder que les documents historiques qui nous guident dans notre travail, sont :

1° Nos Registres, qui contiennent des listes de Religieuses, des listes d'élèves etc.

2° Notre " Vieux Récit," qui entre dans certains détails à l'égard des personnes et des événements. Ainsi que dans nos Registres, tout ce qui est antérieur aux deux incendies y est rapporté de mémoire, souvent retracé par les mêmes mains qui avaient écrit sur l'original.

3° Les Chroniques de l'Ordre de sainte Ursule.

4° Les Lettres Spirituelles et Historiques de la V. Mère de l'Incarnation. Ces Lettres ont été réimprimées à Tournai en 1876, avec huit lettres inédites, à la demande des Ursulines de Québec, sous la direction de M. l'abbé P. F. Richaudeau, Aumônier des Ursulines de Blois.

5° Les ouvrages de Dom Claude Martin.

6° Les Annales manuscrites des 50 premières années du Grand Couvent des Ursulines de Paris (au faubourg St. Jacques), que nous possédons depuis 1835, ainsi qu'une partie considérable des Registres de cette maison.

7° Les Relations des Jésuites, publiées sous les auspices du Gouvernement Canadien en 1858, inestimable trésor historique, s'étendant jusqu'à l'année 1680.

8° Les Annales de notre maison, faisant suite au "Vieux Récit," nos Religieuses ayant conservé jusqu'aux temps actuels, l'usage suivi dans les Communautés du pays, de tenir des annales où se relataient les événements publics et particuliers.

Nos lectrices trouveront encore, groupés d'espace en espace, des lettres, des actes capitulaires, des concessions, des contrats, ainsi que d'innombrables témoignages de bienveillance de la part des autorités ecclésiastiques, civiles et militaires. Que de charmants détails parfois dans ces écrits du temps passé, dont chaque page rappelle l'antique simplicité, ainsi que la charité inépuisable de nos pères. Tantôt c'est une lettre du secrétaire de la Compagnie des Cent Associés, (1) qui remet aux Ursulines, au nom de la religion, une petite dette contractée pour l'entretien des sau-

(1) " A Paris, ce 15 avril 1653.

" Ma Révérende Mère,

" C'est avec joie que j'apprends de vos nouvelles par votre lettre du 14 septembre 1652, et que moyennant la grâce de Dieu, vous vous

bâtissez petit à petit et selon qu'il vous donnera des forces. Il est très-bon père et ne dénie point à ses enfants le nécessaire. Pour ce qui regarde notre Compagnie, vous en devez attendre toutes sortes d'assistances, et pour ce qui regarde deux cent cinquante-deux livres que vous devez au magasin, par compte arrêté avec le Sr. le Tardif en 1645, notre compagnie vous les a remis dès le 11 avril 1650, ainsi que je vois sur mes registres, ce qui fait que vous ne devez pas avoir peur d'en être inquiétée, comme je ne crois pas que personne ne vous demande rien de la part de la Compagnie ; et de fait, je sais bien que sur la liste des débiteurs de la Compagnie vous ne vous y trouverez pas, et ainsi vous devez demeurer en repos de ce côté-là, et si quelqu'un vous en parle, vous n'aurez qu'à montrer ma lettre. ....

" Ma sœur de S. Paul, religieuse Ursuline à Meaux, m'en a écrit pour vous et vous fait réponse à celle que vous lui avez fait la faveur de lui écrire. Je vous assure qu'elle aime bien le Canada, et si elle était plus jeune qu'elle n'est, je crois qu'elle ferait tous ses efforts pour y aller finir ses jours. Pour vous dire qui elle est, ce n'est pas celle qui est à Ste. Avoye, celle-ci s'appelle Marie Cheffault ; elle est ma propre sœur, qui ayant été mariée quelques vingt années, et n'ayant point eu d'enfants, après deux autres années de veuvage, se mit avec les Religieuses de Meaux, et leur porta du bien, c'est pourquoi elles l'ont fait passer pour fondatrice : il y a bien dix-huit ans qu'elle est religieuse.

" Pour ce qui regarde la situation du pays, j'avoue que cela me touche, mais ne me décourage pas ; toutes les affaires de Dieu ont des traverses, et au fond si Dieu ne veut pas que l'on passe outre, il faut se conformer à sa sainte volonté. Vous avez perdu une sainte fille (la Mère S. Joseph) : c'est que Dieu l'a voulu récompenser de ses travaux : ce qui est un peu fâcheux, c'est que l'on ne trouve pas de ces filles à la douzaine ; il faut pourtant espérer en la bonté et miséricorde de Dieu qu'il n'abandonnera pas un si saint ouvrage. Il me semble qu'il est superflu de vous recommander à M. le Gouverneur, car il vous aime beaucoup, et comme le pays a besoin de vous, je ne crois pas que cela puisse beaucoup vous servir ; toutefois, je le ferai puisque vous le désirez. Je recommande tous nos messieurs les Intendants et Directeurs à vos bonnes prières, et n'oubliez pas leur serviteur, qui vous est très-cordialement,

" Ma Révérende Mère,

" Votre très-humble et très-obéissant serviteur,

" A. Cheffault."

vages; tantôt c'est une petite concession ([1]) faite aux Ursulines par le Gouverneur, le curé et les marguilliers de Québec.

Au milieu des longs et pénibles travaux qu'a demandés de nous l'Histoire si consciencieuse que nous publions de notre Monastère, nous avouerons qu'une consolation nous a sans cesse accompagnée; c'était de reconnaître, après chaque recherche laborieuse, combien sont fidèles les traditions conservées parmi les anciennes religieuses de notre Communauté.

([1]) Le document suivant est, à notre avis, une vraie peinture de mœurs.

" Nous soussignés curé et marguilliers de la paroisse de Québec en la Nouvelle-France, déclarons que sur le différend survenu entre la dite paroisse et les Révérendes Mères Ursulines, touchant les places des anguilles du Cap aux Diamants, nous avons cédé et cédons pour toujours aux susdites Révérendes Mères Ursulines, les dites places et Cap aux Diamants, jusqu'à la concession de maître J. Maheu qui constitue les bornes de la concession de la paroisse de ce côté-là: et ce moyennant une barrique d'anguille fraîche pour reconnaissance annuelle; laquelle reconnaissance annuelle, les dites Révérendes Mères pourront racheter toutes et quantes fois qu'il leur plaira par un présent fait à la paroisse: Et pour la cabane de planches érigée sur la dite place aux dépens de la paroisse, elle demeurera en propriété aux dites Révérendes Mères, moyennant la somme de cent francs une fois payée.

" Fait à Québec à l'assemblée des marguilliers, ce 29me octobre 1653. (Signé): Jerôme Lalemant, Louis d'Ailleboust, Jean Bourdon, et Jean Godefroy."

Au revers est écrit: " Nous soussignés, curé et marguilliers de la paroisse de Québec, déclarons que nous serons contents pour le rachat de la susdite reconnaissance si les Révérendes Mères donnent à la paroisse une chasuble blanche *honnête* pour servir aux grandes fêtes de l'année." ....

Plus bas est écrit: "Je soussigné, Jerôme Lalemant, faisant fonction de curé en cette paroisse, déclare avoir reçu la dite chasuble belle et bien conditionnée. Fait à Québec, ce 12 novembre 1654.

J. LALEMANT."

Cela nous expliquait la légitime et douloureuse impression produite par la lecture d'un ouvrage publié en 1853 par M. l'abbé Faillon. Il est regrettable que l'Auteur ait pu croire qu'une Institution fondée par une Mère de l'Incarnation, et qui comptait plus de deux siècles d'existence, ait été pendant ses quarante premières années à ne rien faire pour le pays; ou qu'il ne se soit pas douté que cette Institution eût des documents qui pouvaient l'éclairer à ce sujet.

§5.—ARRIVÉE DE TROIS URSULINES DE FRANCE.

L'affluence des sauvages et leur avidité pour l'instruction religieuse étaient telles que nos premières Mères, ne pouvant suffire à tant de travail, demandaient instamment des secours à leurs Communautés de France. En 1643, les Ursulines de Ploërmel leur donnèrent la Mère Anne du Lézenet des Séraphins, qui fit le voyage en compagnie de notre second aumônier, M. le Prieur de la Monnaye, et de deux religieuses Hospitalières.

La Mère des Séraphins fit preuve d'un grand zèle pendant les douze années qu'elle passa en Canada. Elle y contracta malheureusement des infirmités si notables que ses Supérieurs en France insistèrent à la rappeler dans le Monastère de sa profession, où elle mourut saintement quinze mois après, "d'une forte pulmonie." Notre Récit fait un bel éloge de sa régularité, de son union avec Dieu, de son zèle pour l'instruction des enfants. On verra plus loin que la Communauté lui fut grandement redevable, dans la terrible nuit de l'incendie de 1650. "Messieurs ses parents, dit le Récit, ont fait beaucoup de bien à notre communauté en sa considération."

L'année suivante 1644, les Ursulines de Tours donnèrent deux nouvelles sœurs à la mission : la Mère Anne Compain de Ste. Cécile et la Mère Anne Le Boue de Notre-Dame. Ces deux bonnes religieuses reçurent de Mme. de la Peltrie, l'accueil le plus gracieux et le plus empressé, cette aimable fondatrice, entourée de ses petites filles sauvages, allant toujours au débarcadère pour fêter l'arrivée des courageuses sœurs qui venaient partager les travaux et les privations de la petite communauté de Québec. Les Ursulines de Tours rivalisant de zèle et de générosité avec les Ursulines de Paris, accordaient à chacune de leurs religieuses qui consentaient à venir en Canada, une rente viagère de cinquante écus.

Une de ces bonnes sœurs ne pouvant s'habituer aux rigueurs du climat, désira revoir sa patrie. Ce fut la Mère A. Compain de Ste. Cécile qui, après avoir lutté avec une certaine générosité contre l'ennui, les privations et les souffrances, retourna en France après onze années de séjour à Québec. Cet événement fut une épreuve sensible pour notre Vén. Mère de l'Incarnation et pour la petite communauté. Heureusement, ce manque de persévérance dans la pénible mission ne se réitéra plus.

La Mère Anne Le Boue de Notre-Dame, fut longtemps éprouvée par une maladie fort pénible, mais son courage ne faillit pas; dans ses intervalles de santé elle étudiait la langue Algonquine ; elle rendit de grands services à notre maison par l'instruction des enfants.

§ 6—FERVEUR DES NOUVEAUX CHRÉTIENS ET DES NÉOPHYTES SAUVAGES ; LE BON MICHEL ; FESTINS TRADITIONNELS ; GATEAUX DES ROIS.

Nos lectrices ont déjà remarqué l'affluence des néophytes sauvages au parloir des Ursulines ; on compta

annuellement jusqu'à sept et huit cents visites de ce genre.

Si les Lettres de la Vén. Mère n'étaient pas maintenant à la disposition du public, nous ne pourrions résister au plaisir de parler longuement du brave Charles de Tadoussac, l'apôtre de sa nation, "qui emportait tous les cœurs pour les faire acquiescer à la doctrine que prêchait le Missionnaire;" du bon Victor, à la mémoire rebelle, mais dont l'âme était si remplie de Dieu; du savant Augustin, fils adoptif de notre Vén. Mère de l'Incarnation; "plus instruit, dit-elle, des mystères de notre sainte foi que des milliers de chrétiens qui font les savants," de nombre d'autres vaillants capitaines et généreux guerriers, qui tous étaient les habitués de nos parloirs et l'honneur du Christianisme. Nous nous contenterons donc de citer quelques traits, attirant l'attention sur les exemples de foi et de ferveur que donna le bon Michel, une des gloires de la nation Huronne.

"Nous voyons continuellement faire à notre grille des actes de vertu, dit notre Vén. Mère: un Huron instruit par la Mère S. Joseph, étant pressé par d'autres sauvages de sa nation d'aller à la chasse, leur dit qu'il ne pouvait se résoudre d'y aller qu'il n'en eût eu la permission de sa bonne Mère et directrice. Les autres lui répondirent avec une sorte d'indignation et de mépris: Ah! tu n'es pas un homme, mais une femme!" A ces paroles, ce pauvre homme baissa la vue sans oser dire un mot, mais son cœur en fut vivement touché. Il alla déclarer sa peine à sa bonne maîtresse, qui le consola et l'exhorta de supporter cette injure en chrétien, qui doit faire profession de patience et d'aimer ses ennemis. Il lui répondit en soupirant: "Ah! Marie, c'est une chose difficile à un homme

d'être tenu pour une femme. Néanmoins, puisque je veux être chrétien, il faut que j'imite Jésus-Christ." Le voyant dans cette disposition, la Mère Marie de S. Joseph lui conseilla d'aller avec les autres. Il y alla et en revint heureusement. Il avait pardonné à son ennemi, mais Dieu en tira le châtiment, car il permit que cet infidèle fût pris par les Iroquois.

Victor Sechkivé, bien connu au Ursulines, voulant aller en traite, " vint se présenter, dit le R. P. Vimont, au sacrement de pénitence. Après avoir fait ses dévotions, il dit : " Mon Père, prie Dieu pour moi et pour ma femme et pour mon enfant ; je sais par expérience ce que peut la prière faite sans feintise. Tu vois ma petite fille, Dieu me l'a donnée deux fois ; étant cet hiver dans les bois pour faire notre grande chasse, elle tomba malade, de sorte que je n'attendais plus que sa mort. Ma femme ne faisait que pleurer : " Les larmes, lui dis-je, ne ressusciteront pas notre enfant ; ayons recours à Celui qui nous l'a donnée et prions-le qu'il nous la donne une autre fois "

Ils se mirent donc à genoux et firent cette petite prière plus remplie de sentiment que de paroles : " Toi qui as tout fait et qui conserves tout, c'est toi qui as créé cet enfant et qui nous l'as donnée : elle est malade, tu peux la guérir ; guéris-la donc si tu veux ; si elle vit, elle croira en toi ; elle t'obéira quand elle sera grande. Si tu ne la veux pas guérir, je ne laisserai pas de croire en toi ; je n'en dirai pas un mot davantage, car tu es le maître, fais ce que tu voudras." Le lendemain, disait le bon néophyte, ma fille était en aussi bonne santé que tu la vois maintenant !........ "

La Vén. Mère, après avoir dit comment les sauvages arrivaient par troupes pour célébrer la fête de Pâques, " Charles de Tadoussac, continue-t-elle, arriva des pre-

miers la veille, avec une grande troupe de femmes et de filles pour se disposer à la fête. Après son action de grâces, je lui dis : " Que veux-tu faire de toutes ces femmes et ces filles?" " Ma Ningue, me dit-il, c'est-à dire ma Mère, je les ai toujours gardées durant la chasse, et je n'avais garde de les laisser seules, de crainte qu'il ne leur arrivât quelque accident; nous avons toujours prié ensemble et elles n'ont point eu d'autre cabane que la mienne." Ce bon homme, qui mène la vie d'un saint, n'avait quasi rien rapporté de sa chasse, parce qu'il lui avait toujours fallu nourrir ses hôtesses durant les trois mois de son absence, par un pur zèle de rendre service à Dieu. Il fit preuve d'un zèle apostolique en allant au Saguenay, afin d'inviter de nouveau sa nation à croire en Dieu ; à cet effet il me vint trouver et me dit : " Je te prie de me prêter un crucifix assez grand, je te le rapporterai, je ferai un coffre exprès pour le conserver." Je lui dis : " Que veux-tu en faire ?" " Je veux, dit-il, aller aider le Père de Quen à convertir ma nation. Il y des lieux très-dangereux où il ne saurait aller, ce sont des cascades où il faut toujours aller à genoux dans les eaux ; moi j'irai pour convertir mes gens, et je ferai ce voyage que le Père ne saurait faire sans mourir !"

" Un Huron nommé Jean-Baptiste, dit le R. P. Lalemant, voulant aller à chasse, et voyant qu'un Français refusait de lui donner quelques vivres qu'il avait achetés, laissa échapper quelques paroles d'impatience. S'apercevant aussitôt de sa faute, il va trouver son confesseur ; ne l'ayant point rencontré et ne voulant pas s'éloigner avec un péché sur la conscience, il court aux Ursulines et demande la Mère Marie de S. Joseph. En la voyant à la grille, il lui dit ces quatre paroles : " Marie, tu diras à mon confes-

seur quand il sera de retour : Jean-Baptiste a péché, il s'est mis en colère ; il en est grandement fâché, il se tiendra sur ses gardes pour ne plus retomber." Cela dit, ils s'en va sans autre cérémonie. Arrivé à Sillery, il apprend que son confesseur est de retour à Québec ; il va le trouver sans délai, se confesse, fait sa pénitence, se rembarque dans son canot et part pour la chasse.

Un autre Huron, dit le même Père, allant voir de temps en temps cette bonne Mère S. Joseph, lui dit un jour : Marie, mes camarades veulent me mener à la chasse, donne-moi conseil, que dois-je faire ? Comme il n'était pas encore baptisé, la Mère lui répondit : " Si tu désires être bientôt baptisé, demeure, afin d'être plus parfaitement instruit ; si tu n'es pas pressé pour jouir de ce bonheur, tu peux aller à la chasse." " Je ne suis pas venu parmi les Français, répondit-il, pour amasser d'autres richesses que celles de la foi, voilà l'unique trésor que je veux rapporter en mon pays." Il fit bien connaître que la grâce de Dieu lui avait inspiré ces paroles, car il ne manqua pas un seul jour, durant quatre mois, de venir visiter la Mère Ouarie (c'est ainsi que les Hurons prononcent le nom de Marie, n'y ayant point dans leur langue de lettre labiale). Comme les occupations de la Mère S. Joseph ne lui permettaient pas toujours de se rendre au parloir au moment où elle était demandée, Jean-Baptiste attendait des heures entières sans jamais se rebuter, tant il avait d'ardeur pour des vérités qui lui avaient été jusqu'alors inconnues."

§ 9.—LE BON MICHEL

Michel était un des plus vertueux élèves de la Mère S. Joseph. Ce bon sauvage avait été fait captif dans

son enfance, et il était doué de qualités si heureuses qu'il s'était conservé dans une grande innocence de mœurs, au milieu de la dégradation morale qui est l'apanage ordinaire de l'idolâtrie. Dieu lui-même l'avait ainsi disposé à recevoir l'abondance de ses grâces ; car, dès la première fois qu'il entendit parler de la religion, son cœur en fut sensiblement touché ; mais il n'osait demander la grâce du baptême. Vers le même temps, il tomba malade de paralysie ; ce qui permit au missionnaire de lui parler comme à une personne qu'il fallait disposer à la mort. " Ah ! dit-il au Père qui l'exhortait, si vous attendez la mort pour me baptiser, c'est volontiers que je veux mourir dès aujourd'hui, si je puis jouir du bonheur d'être chrétien ! " Le même jour il fut régénéré dans les eaux du saint baptême, et on lui donna le beau nom de Michel.

" Depuis son baptême, dit le Rév. Père J. Lalemant, ses pensées n'étaient plus que du ciel ; il ne goûtait que nos saints mystères et n'aimait plus d'autre entretien que celui de Dieu. Sa maladie allait toujours croissant, et pour le priver au plus fort de ses douleurs de l'unique consolation qui lui restait sur la terre, Dieu permit que le Père qui avait soin de cette mission fût obligé de s'absenter bien longtemps. Durant tout ce temps-là ce pauvre languissant fut tellement abandonné des parents mêmes qui l'avaient adopté, que très-souvent il passait les journées entières sans avoir de quoi manger, ou même une goutte d'eau pour se désaltérer. Dans cet abandon extrême il fut saisi d'une tristesse mortelle, car il ne voyait pas un être humain auquel il pût se plaindre de son mal. De sa solitaire cabane il jeta cependant ses regards vers le ciel, et se souvenant de Dieu, il lui dit d'une voix

plaintive : "Et vous aussi, mon Dieu, voulez-vous m'abandonner ?"......... Au même instant, il entend une voix intérieure qui lui fit cette réponse : "Michel, ne te mets pas en peine des misères de ton corps ; souviens-toi que ta demeure éternelle n'est pas ici mais au ciel !" A ces paroles il sent tous ses ennuis dissipés, son âme était inondée de la plus douce consolation, et il dit depuis au Père qui retourna le visiter, qu'alors vraiment Dieu avait pris possession de son cœur, qu'il n'envisageait plus ses souffrances qu'avec joie, se souvenant toujours qu'il serait heureux dans le ciel. Surtout Michel avait conçu une affection très-tendre envers la sainte Vierge ; il ne manqua jamais à réciter son chapelet. Il avait été fort touché des récits qu'on faisait des guérisons miraculeuses obtenues à Notre-Dame de Lorette, et il conçut l'espérance que s'il pouvait y être porté ou s'y traîner lui-même, il éprouverait les miséricordes de Dieu. Un beau jour d'été, il se hasarde à faire un voyage de trois lieues, lui qui n'avait pu s'éloigner de sa cabane d'écorce depuis deux ans. Il sort de sa bourgade en se traînant, tantôt à quatre pattes, tantôt à l'aide de béquilles ; mais bientôt les forces lui manquent. Il s'adresse à la sainte Vierge, redouble sa prière, et sent revenir ses forces avec un surcroît de confiance et de courage. Enfin il arrive à la chapelle après quinze heures de route ; en y entrant, son cœur est tout rempli de joie. "C'est ici, dit-il, la maison de Dieu ; c'est ici qu'il me fera miséricorde..." Toutefois, il n'ose demander la santé. "Mon Dieu dit-il, vous êtes tout-puissant, faites votre volonté et n'ayez pas d'égard à la mienne. Je crois, et je ne doute pas que vous puissiez me guérir !" Ce fut là toute la prière de Michel. Il se trouva parfaitement guéri ; et ce qu'il estima lui-même plus que sa guérison, il

fut alors si éclairé, si rempli de Dieu, que jamais il n'avait vu la foi si belle, jamais il n'avait connu si clairement la vanité de cette vie, ni tant estimé le bonheur d'être chrétien. Aussi c'était de ces grâces intérieures dont il se réjouissait avec nous, et dont il remerciait Dieu plus que de la santé."

En 1647, la Relation dit : " Michel ramena à Québec une petite fille Huronne, pour être mise au séminaire des Ursulines; et comme il ne put remonter en son pays, il est demeuré, depuis ce temps-là, dans la maison du Chapelain de ces bonnes Mères. Ceux qui le connaissent n'ont pas de peine à croire qu'un miracle l'a guéri d'une maladie et qu'une grâce extraordinaire l'a appelé à la foi de Jésus-Christ. La Mère S. Joseph, qui parle la langue des Hurons, connaissant l'innocence de sa vie, lui demanda un jour s'il ne s'approchait pas souvent de la sainte table : " J'en ai un grand désir, répondit-il, mais je dis en moi-même, j'en suis indigne ; si *Marie* m'en jugeait capable, *elle* dirait : " Michel communie," mais puisqu'*elle* ne dit rien, c'est signe que je ne dois pas le faire."

L'extrait suivant de la Relation de 1644 montrera que les visites des sauvages coûtaient quelque chose de plus que du temps et des paroles. Après avoir parlé du zèle des Religieuses à l'égard des enfants, des nouveaux chrétiens et des bons néophytes qui les allaient voir pour entendre parler des choses du ciel ; " Ce n'est pas tout, ajoute le R. P. Vimont, plusieurs sauvages de l'Isle, de la nation d'Iroquets (dans les environs du lac Témiscaming) et d'autres endroits, étant venus se camper assez près de Québec, allaient tous les jours dans la chapelle des Ursulines, où le Père de Quen leur faisait l'aumône spirituelle ;

on en a baptisé quelques-uns dans cette petite église, après les avoir suffisamment instruits. Or, comme la misère accablait ce peuple, l'aumône spirituelle étant faite, suivait l'aumône corporelle ; les Mères au sortir du sermon donnaient à manger à quatre-vingts personnes, charité qu'elles ont continuée environ six semaines durant. Les femmes venaient encore en d'autres temps visiter les Mères Ursulines ; elles entraient dans la classe des filles sauvages, où l'on ne cessait de leur apprendre à prier Dieu. Les hommes entraient au parloir pour le même sujet, leur ferveur payait et récompensait la bonté des Mères, et comme un bienfait dispose un bon cœur à en faire un autre, elles ne pouvaient renvoyer ces bonnes gens sans une seconde aumône. Quel moyen de voir ces grands corps affamés sans les secourir ? Qui donne à Dieu doit ouvrir son cœur et ses mains pour recevoir ; il veut être le maître et avoir le dessus en tout. Qu'il soit béni dans le temps et dans l'éternité !"

Les bonnes Religieuses qui donnaient si libéralement aux pauvres sauvages, étaient elles-mêmes restreintes à un bien strict nécessaire, et leur Monastère ne s'achevait que bien lentement ; mais leur ferveur dévorait toutes les privations et les souffrances. Ainsi que dit le R. Père, Dieu les comblait d'autres biens infiniment plus précieux ; il faisait même des miracles au besoin, ainsi que nous l'avons déjà fait voir.

Un épisode de notre siècle confirme agréablement ces festins traditionnels faits aux sauvages, pour les attirer à la connaissance de Dieu.

En 1818, un parti de sauvages était descendu de l'Outaouais à Québec pour régler certaines affaires avec le Gouverneur. Arrivés à l'ancienne ville qui, si souvent, avait donné refuge aux tribus sauvages

poursuivies par les perfides Iroquois, ils n'ont rien de plus pressé que de se rendre au couvent des Ursulines ; ils savent que c'est là cette maison des "filles vierges" dont leurs pères ont tant de fois parlé. Ils sonnent donc bien fort. La sœur portière accourt pour voir ce que l'on désire. " Nous sommes des sauvages, dit le chef, nous venons chercher à manger.—Vous vous méprenez, mon ami, reprend la religieuse ; c'est ici une maison d'éducation et nous ne sommes pas dans l'habitude de distribuer des vivres. —Ecoute, dit alors le chef, nos pères nous ont dit que du temps de tes premières Mères, les sauvages trouvaient toujours à manger ici !" Inutile de dire que l'argument fut décisif. Quelques instants après, les sauvages, assis à terre dans la salle du parloir, voyaient arriver, non pas la fameuse *marmite de sagamité* d'autrefois, mais un dîner *copieux* préparé à la hâte, et parfaitement d'accord avec l'appétit des hôtes. Si les sauvages firent de grand cœur honneur au festin, les religieuses, de leur côté, n'étaient pas moins ravies de contempler un tableau qui les reportait si sensiblement à l'époque de leurs premières Mères.

Nous avons rencontré, dans le *Vieux Récit* un trait qui nous a touchée. En 1646, Mme. de la Troche, mère de notre Mère S. Joseph, envoya 200 lbs. pour fonder une messe en l'honneur de sainte Anne, désirant que le surplus de la rente fut appliqué aux sauvages, et " c'est sur cette somme, dit le *Récit*, que se font les gâteaux des Rois que nous donnons aux sauvages." Aimables procédés, qui tendaient à fixer dans l'esprit et le cœur de ces pauvres gens, les enseignements et les consolations de nos fêtes religieuses !

Les faits contenus dans cette Histoire suffisent pour faire voir que si les sauvages n'étaient pas susceptibles de la civilisation européenne, ils n'en comprenaient pas moins parfaitement les pratiques du Christianisme. Pour s'en convaincre, il n'y a du reste qu'à visiter les huit à dix villages indiens qui existent encore dans le Bas-Canada, avec leurs églises et leurs missionnaires. On y trouvera des Micmacs, des Abénaquis, des Iroquois, des Algonquins, des Hurons et des Montagnais, tous descendants des anciennes tribus. Ils travaillent un peu sur les terres appartenant à chaque village. Les hommes vont à la chasse l'hiver, et les femmes s'occupent à la maison de leurs ouvrages en écorce. Tous sont aussi bons chrétiens que la population catholique qui les environne. Dans les jours de réjouissances publiques ou particulières, la bourgade reprend son costume sauvage d'autrefois, et se fait gloire de ses grands chefs et de ses guerriers, (1) qui portent ainsi que leur tribu des noms emblématiques.

(1) On ne lira pas sans intérêt le document qui fait le sujet de cette note. C'est la Lettre Postulatoire des Hurons de Lorette (près Québec) adressée à SS. Pie IX, dans l'automne de 1875.

" Très-Saint Père,

" Le plus grand de tous les Pères après celui qui est aux Cieux.

" Nous sommes les plus petits de Vos enfants : mais Vous êtes le Représentant de Celui qui a dit ; " Laissez venir à moi les petits enfants," et nous venons avec confiance nous prosterner à Vos pieds :

" Très-Saint Père,

" Nous, les Chefs et Guerriers de la Tribu Huronne, t'apportons et te présentons à genoux un parfum précieux, le parfum des vertus de la Révérende Mère Marie de l'Incarnation. Ce parfum a été cueilli dans nos cœurs et se compose de nos sentiments de vénération et de reconnaissance. Veuille le faire monter au Ciel, afin que passant par Tes mains il soit plus agréable à Dieu.

§7.—INSTRUCTIONS RÉGULIÈRES POUR LES FILLES ET LES FEMMES SAUVAGES.

Il ne serait ni juste, ni aimable de notre part, de ne rien dire des exemples de vertu donnés par les femmes et les filles sauvages instruites par nos Mères ; citons au moins quelques traits.

"La Révérende Mère Marie de l'Incarnation nous a appelés du fond de nos bois pour nous apprendre à connaître et à adorer le Vrai Maître de la vie. Elle a pris dans sa main nos cœurs et les a placés devant l'Éternel comme une corbeille de fruits cueillis par Elle. Par ses soins nous avons appris à être doux : les loups et les ours lui ont léché les mains. Ceux qui ne savaient que rugir dans la colère se sont mis soudain à chanter des hymnes de paix et de reconnaissance. Nos mères ont baisé les traces de ses pas et elles ont ensuite déposé sur nos fronts une poussière bénie et féconde pour l'éternité. De sa main Elle a marqué nos cœurs du signe de la Foi, et la Foi est restée gravée dans nos cœurs.

"Grâce à Elle, il nous est donné de lire les livres qui rappellent ses œuvres de charité et ses bienfaits ; nous pourrions remplir bien d'autres livres des témoignages de notre vénération et de notre reconnaissance envers Elle. Elle nous a aimés pour Elle-même, autant peut-être qu'Elle nous a aimés pour Dieu : Elle a été deux fois notre Mère. C'est par Elle et pour Elle que nous avons brûlé toutes nos forêts sur l'Autel de Jésus-Christ et que nous sommes venus vivre au milieu des blancs, des fils d'Ononthio : Désormais, l'ours, le loup, le chevreuil, le castor et la tortue * resteront enchaînés, liés à la pierre du sanctuaire et trouveront une voix harmonieuse pour célébrer les louanges du Grand Maître de la Vie. Bien des lunes ont passé depuis cette première aurore de la Vraie Lumière qui a lui sur nous ; notre nation grande alors, menace même de disparaître : Mais,

"Très-Saint Père,

"Nous Vous prions de recueillir, avec le dernier vœu et le dernier souffle de la Tribu Huronne, le témoignage de sa profonde reconnaissance et de sa vénération pour la Révérende Mère Marie de

* Noms des cinq familles de la tribu.

Nos lectrices savent déjà que dès l'arrivée des Ursulines à Québec en 1639, elles eurent non-seulement des séminaristes ou pensionnaires sauvages, mais que toutes les filles et les femmes sauvages avaient permission d'entrer au Monastère, pour y être instruites dans la foi et les vertus chrétiennes. Les Missionnaires les y envoyaient souvent passer quelques jours afin qu'on les disposât à approcher des sacrements, ou pour y être instruites plus complètement de leurs devoirs comme chrétiennes. " Madeleine Amisk8evan, dit la Relation, étant allée communier aux Ursulines, les Mères lui firent un petit festin, afin qu'elle pût se réjouir avec ses compagnes; mais la pauvre Madeleine ne fit que pleurer pendant que les autres man-

l'Incarnation. Les os de nos pères tressailliront dans la tombe, si Votre Voix proclame le bonheur éternel de Notre Mère à qui nous devons la foi en Jésus-Christ. Elle a trouvé parmi nos femmes, des vierges dignes du sanctuaire, parmi nos guerriers, des missionnaires et des martyrs, qui Lui tresseront une couronne au Ciel. Il ne nous reste plus à nous, qu'une dernière goutte de sang huron; mais si cette dernière goutte de sang pouvait orner la couronne que la Mère Marie de l'Incarnation recevrait au Ciel, nous l'offririons de bon cœur.

" Prosternés à Vos Pieds, Très-Saint Père, nous Vous demandons Votre Bénédiction.

" Frs. X. Picard Tahourhenche, (*Point du jour*) Gd. Chef—Phil. Vincent Teansathaotha, 2d Gd. Chef—A. N. Montpetit Ahatsistari, (*brave guerrier*) Chef—Gaspard Picard Ondiaralete, Chef—Antoine Picard Tioksenk, Chef—Maurice Bastien Agnosin, Chef—Honoré Sioui Senhosen, Chef—Francis Gros Louis Fasennio, Chef—Elie Sioui Teachiendali, Chef—Louis P. Vincent Sodokiaia, Guerrier—Moïse Picard Athehiatak, Guerrier—Adolphe Picard Hodoladet, Guerrier—Maurice Sioui Tekiondy, Guerrier—Jean-Bapt. Gonzague (fils), Ahoksadoron, Guerrier—Noé Sioui (fils), Adesateri, Guerrier—J. O. J. O'Sullivan Ondasoanhont, petit-fils du Grand-Chef."

geaient On la presse de dire le sujet de son chagrin, mais jamais elle n'en voulut rien faire. Cela nous étant parvenu nous lui demandâmes le sujet de ses larmes; enfin, après un long silence: " J'étais triste, répondit-elle de ce que vous m'aviez mariée; je voyais ces bonnes religieuses avec lesquelles j'ai demeuré, j'aurais bien voulu vivre comme elles, mais je ne le puis plus maintenant." Mais ne vous ai-je pas demandé, dit l'un des Pères, si vous désiriez être religieuse? Ne m'avez-vous pas répondu que vous vouliez être mariée? Vous m'aviez bien demandé, dit-elle, si je voulais être religieuse; je ne vous ai pas répondu que je voulais être mariée, mais j'ai dit que je ne pensais pas avoir la force de faire comme ces bonnes religieuses! Voilà le sujet de ma douleur, c'est que je n'ai pas assez d'esprit pour vivre comme elles."

" Une autre femme sauvage baptisée depuis quelques années s'en alla exprès chez les Mères et demanda qu'on l'insruitsît du très saint Sacrement. " J'ai été longtemps absente de S. Joseph, disait-elle, je ne me suis point trouvée aux instructions, j'ai perdu de mémoire ce que je dois savoir." A chaque article que lui expliquait la bonne Mère qui lui fut donnée pour maîtresse: " Voilà justement, disait-elle, ce qu'on m'avait enseigné, je n'ai point d'esprit, je ne saurais retenir ce qu'on me dit; en vérité, tu me fais plaisir, je te remercie. Ah! que j'étais affligée autrefois, ajoutait-elle, quand quelques-uns de mes enfants venaient à mourir! Je ne trouvais point de consolation au monde; mais depuis que je suis baptisée, je n'ai plus ces ennuis, je dis en mon cœur: " Dieu a de l'esprit, il est bien sage, il est bon, il sait tout ce

qu'il fait, peut-être qu'il voit de loin que si mon enfant vivait plus longtemps, il ne croirait plus en lui et qu'il serait brûlé ; voilà pourquoi il le prend de bonne heure, laissons-le donc faire, car mon enfant n'est pas mal d'être avec lui. Quand j'en vois mourir quelqu'un, je dis : " O Dieu ! détermine de moi aussi si tu veux ; fais tout ce que tu voudras de mes enfants. Tu me veux peut-être éprouver, tu veux voir si je crois en toi ; quand tu m'affligerais cent fois davantage, j'y croirai toujours, je t'aimerai et t'obéirai toujours, je veux tout ce que tu veux : et puis, m'adressant à mon enfant, je lui dis : " Prends courage, va-t-en voir Dieu, et quand tu le verras dis-lui : " Ayez pitié de ma mère !"........... Prie-le pour moi afin que j'aille au ciel avec toi ; je prierai pour ton âme afin que tu ne sois pas longtemps en purgatoire."

Sa maîtresse lui parlant un jour des indulgences qu'on pouvait gagner avec une médaille, elle s'écria avec autant de joie que si elle eut trouvé un trésor : " Voilà la première fois que j'entends parler de cette doctrine ; en vérité, ma mère, disait-elle, tu me fais plaisir, je te remercie ; ah ! ce que tu dis est bon ! Je m'en souviendrai tous les jours de ma vie, surtout quand je communierai." Elle prit la médaille avec une vive reconnaissance, disant à la religieuse : " Il ne se passera pas de jour que je ne prie Dieu qu'il te récompense de la peine que tu as prise de m'instruire."

" Je vous ai déjà parlé, dit la Vén. Mère, de la bonne Marie, femme de Bernard qui a été tué par les Iroquois ; cinq jours après son arrivée, une jeune femme Attikamèque vint se présenter à elle. La première chose que fit Marie, qui ne la connaissait

pas, fut de lui inspirer ses sentiments, ainsi que les sauvages chrétiens ont coutume de faire aux infidèles: " J'ai été captive aux Iroquois, lui dit-elle, où j'ai souffert toutes les misères qu'on peut souffrir, mais tout cela n'est rien en comparaison de ce que tu souffriras en enfer si tu n'es chrétienne." L'autre lui répondit: " Je le suis, mais j'ai un mari payen qui a une autre femme que moi, et je voudrais bien le quitter, car il a une aversion extrême de la foi et de la prière." A ces paroles, Marie l'embrassa et lui dit: " Ah! si tu savais la valeur de la foi, tu la préfèrerais à toutes choses et à la vie même. La foi est une chose si admirable qu'on ne la peut assez estimer: elle réunit les nations et de plusieurs n'en fait qu'une. C'est elle qui fait que les chrétiens sont mes parents, et qu'ils me traitent comme si j'étais leur sœur; c'est la foi qui fait que je t'aime; car quel sujet ai-je de t'aimer? Tu n'es point de ma nation, je ne te connais pas, il importe fort peu que tu vives ou que tu meures, que tu restes ici ou que tu t'en ailles; cependant je ne sais comment cela se fait, mais je sens bien que je t'aime parce que je crois en Dieu et que tu crois en lui. C'est pour cela que je ne puis m'empêcher de te donner un bon conseil, qui est de laisser ton mari avec sa femme, car il te ferait perdre la foi, qui est le plus grand mal qui pourrait t'arriver. De plus, tu seras peut-être prise par les Iroquois, qui te feront souffrir toutes sortes de tourments.

" Ah! si tu savais la pesanteur du joug de la captivité, et combien il est sensible à un chrétien d'être éloigné de la maison de la prière! L'on porte envie aux petits oiseaux: souvent je leur disais: " Ah! que ne puis-je voler pour aller prier Dieu avec les chrétiens!" Si je voyais de loin une montagne, je disais: " Que ne suis-je en haut de ta cime pour me voir délivrée de ma

captivité !" En un mot, la mort est plus douce que la vie à un captif: si ton mari te fait quitter la foi, ce sera bien encore pis, car sortant des mains des Iroquois, tu tomberas en celles des démons qui te tourmenteront en des feux qui n'auront jamais de fin, et d'un esclavage passager, tu tomberas dans une captivité éternelle." Cette exhortation si touchante fit prendre à cette jeune femme la résolution de ne plus retourner parmi les payens: voilà une petite partie des fruits que cette nouvelle Eglise a produits cette année !"

Les Lettres de la Vén. Mère sont remplies de traits de ce genre. On conçoit facilement que ces ferventes chrétiennes, retournant au milieu des leurs, y portaient les impressions saintes qu'elles avaient recueillies dans la maison de Dieu.

Des instructions religieuses se donnèrent donc régulièrement dès 1640, aux femmes Algonquines et Montagnaises, de la même manière que l'on instruit encore aujourd'hui pour la première communion, à l'Externat, les jeunes filles des diverses paroisses de Québec qui sont présentées par leurs pasteurs.

Avant la dispersion de la nation Huronne, il n'y avait pas, à Québec, assez de Hurons pour réclamer un catéchisme public. La Mère S. Joseph suffisait à instruire ses séminaristes huronnes et les néophytes qui survenaient. L'arrivée en grand nombre de ces pauvres fugitifs, en 1649, obligea la Vén. Mère à de nouvelles études : " J'appris donc assez de cette langue, dit-elle, pour enseigner les prières et le catéchisme aux filles et aux femmes, ce que nous faisons alternativement par semaine, la Mère S. Joseph et moi, à une pleine cabane; outre cela, nous avions

une assez grosse famille que nous nourrissions, sans parler des séminaristes."

Assez sur ce sujet ; nous parlerons plus loin des élèves sauvages proprement dites.

58.—Maison de Mme. de la Peltrie.

Peu après son retour de Montréal, Mme. de la Peltrie s'occupa de faire construire une maison sur les deux arpents de terre qui lui appartenaient, dans le voisinage du Monastère. Ce petit bâtiment construit vers 1644, dont le nom est traditionnel, était en pierre, à deux étages, mesurant 30 × 20, et à cent pas du Monastère.

Cette maison fut d'abord louée au profit de la communauté. Dans les deux incendies, elle devint une véritable Providence pour nos Mères, et c'est là que s'éteignit en 1652, au milieu d'incommodités de tout genre, et avec des marques si sensibles de prédestination, la bien-aimée Mère S. Joseph, la première des fondatrices qui fut appelée à la récompense. A l'arrivée du premier Evêque de Québec, cette maison eut encore l'honneur de tenir lieu, pendant deux ans, de palais épiscopal.

Nous ne devons pas oublier de mentionner aussi que dans ces mêmes murs la Vén. Mère de l'Incarnation réunit, pendant de nombreuses années, les anciennes élèves, afin de les entretenir dans la piété envers la sainte Famille. (1)

La maison de Mme. de la Peltrie servait depuis longtemps de classes aux élèves externes, mais elle était bien délabrée ayant souffert non-seulement du temps, mais des bombes et des boulets à l'époque du siége

(1) Ces réunions paraissent avoir été interrompues vers l'an 1676.

de Québec. On crut devoir la remplacer, en 1836, par un édifice plus spacieux et plus commode : c'est celui qui se voit sur la rue Donnacona et où s'assemblent, comme par le passé, les nombreuses élèves qui composent l'Externat.

L'école des externes n'est plus néanmoins surchargée au point où elle l'était ci-devant, vu l'établissement à Québec des Sœurs de la Charité et la fondation des Sœurs du Bon-Pasteur, dont les écoles réunissent un grand nombre d'enfants dans trois quartiers de la ville : St. Jean, Champlain et Montcalm.

C'est en 1824, qu'on ouvrit à l'Externat des classes anglaises en faveur des jeunes filles parlant cette langue. De plus, on établit un catéchisme anglais, préparatoire à la première communion, pour celles qui ne pouvaient suivre les classes. Le nombre de ces jeunes filles venues à l'externat dans les classes anglaises, uniquement pour recevoir l'instruction religieuse, a dépassé deux mille de 1824 à 1850.

Nous entrerons plus tard dans le détail du bien produit par cette école des externes, sous le rapport de l'instruction élémentaire ; disons en passant que dans l'Institut des religieuses Ursulines, une école élémentaire gratuite ou Externat est regardée comme aussi indispensable qu'un pensionnat, les pauvres aussi bien que les riches devant participer au bienfait de l'instruction, d'après les Règles si sages de leur Institut.

§9.—LA MÈRE DE S. ATHANASE SUPÉRIEURE.

Le 12 juin 1645, la Vén. Mère de l'Incarnation achevait son second triennat comme supérieure. Les Constitutions des Ursulines ne permettant pas un plus

long exercice de cette charge, on procéda à l'élection d'une nouvelle supérieure, qui fut la Mère S. Athanase. Voici ce qu'écrivait à ce sujet notre Vén. Mère.

“Nous avons fait notre élection après laquelle je soupirais depuis longtemps. Notre-Seigneur nous a fait de grandes grâces en cette action, comme il a fait en toutes celles d'importance que nous avons : car il semble que Dieu prenne nos cœurs pour n'en faire qu'un, afin de les mettre où il veut ; cela est ravissant et nos Pères en sont consolés jusqu'à verser des larmes. Cela est d'autant plus à remarquer que nous sommes de diverses congrégations, mais quelque différentes que nous ayons été dans notre origine, nous ne pouvons plus voir ni vouloir qu'une même chose. Nous avons élu ma Rév. Mère de S. Athanase, qui est une excellente fille de la Congrégation de Paris ; elle s'est toujours parfaitement bien comportée, et c'est un esprit d'union qui mourrait plutôt que de rien faire qui la puisse troubler. Encore que je ne sois plus supérieure, je n'en ai pas moins le soin de nos affaires.”

La Mère de l'Incarnation et la Mère S. Athanase se succédèrent de six ans en six ans, jusqu'à ce que la mort eût privé la communauté des services inappréciables de notre Vén. Mère.

§[illegible] —La Vén. Mère continue les travaux ; le monastère s'achève ; traits de dévouement.

En voyant se prodiguer aux pauvres sauvages les secours reçus de France, nos lectrices ne seront pas peu surprises d'apprendre que le Monastère était encore loin d'être achevé. Il y reste plus à faire qu'il n'y a de fait, disait le R. P. Vimont en 1643 ; la patience

gagnera tout. Cette vertu est le miracle du Canada. Ce séminaire est un des plus beaux ornements [1] de la colonie, et une aide signalée pour l'arrêt et la conversion des sauvages. Elles ont eu toujours un assez bon nombre de filles sauvages, tant pensionnaires arrêtées que passagères, outre les filles françaises, et quantité de sauvages, hommes et femmes, qui les vont voir souvent et recevoir quelque secours et instruction."

La Vén. Mère de l'Incarnation, quittant la supériorité, était donc restée chargée de la conduite des affaires temporelles. Nous avons dit au chapitre précédent que Dieu avait béni d'une manière véritablement *miraculeuse*, sa confiance en la Providence divine, et son immense charité pour les âmes ; mais le *miracle* ne se faisait en quelque sorte, que petit à petit, laissant à celles qui en étaient l'objet tout le mérite de la foi et du sacrifice. Les habitants du pays étaient remplis de bonne volonté, mais tout y était cher [2] et

(1) En 1644, la Vén. Mère écrivait : " Pour répondre à ce que vous désirez savoir touchant le pays, je vous dirai qu'il y a des maisons de pierre, de bois, et d'écorce. La nôtre, qui est toute de pierre, a 92 pieds de longueur et 28 de largeur. C'est la plus belle et la plus grande qui soit en Canada pour la façon d'y bâtir...... Le Fort est en pierres comme les maisons qui en dépendent. Celles des RR. Pères, de Mme. notre Fondatrice, des Mères Hospitalières, et des sauvages sédentaires, sont aussi de pierres. Celles des habitants, excepté deux ou trois, sont de colombage pierroté ....

(2) " Un homme coûte trente sous par jour, encore faut-il le nourrir les fêtes et les dimanches et dans les mauvais temps. Nous faisons venir de France nos artisans qu'on loue pour trois ans ou plus. Nous en avons dix qui font toutes nos affaires, excepté que les habitants nous fournissent la chaux, le sable et la brique. Notre bâtiment a trois étages dans le milieu desquels nous avons nos cellules faites comme celles de France." *Lettres Vén. Mère.*

chacun ou à peu près était dans la gêne, ne restant en Canada que par piété et par zèle du bien. Il y eut des traits de dévouement frappants. En 1646, par exemple, lorsque les Religieuses se trouvaient absolument sans argent, même pour payer un domestique, " le frère Jacques, dit le *Récit*, vint de France et se donna à la maison pour faire le jardin, où il a beaucoup travaillé pour le défricher et le mettre en état de servir." " Le 16 décembre de cette année 1647, dit encore le Récit, le sieur Pierre Moreau, maçon, s'est donné à la communauté pour la servir en ses besoins. Il était venu travailler pour nous dès l'année 1641, n'étant alors âgé que de 24 ans. Après avoir travaillé six ans à gage, il s'est remis de tout à la maison ; nous abandonnant la somme de 190 lbs. que nous lui devions et dont il eut pu disposer autrement."

Enfin, après sept années d'efforts et de patience, le Monastère était terminé. C'était heureux, car cette même année 1648 la misère fut telle en Normandie, que les Ursulines de Québec durent accorder une grande réduction, dans les rentes de France provenant des biens-fonds donnés par Mme. de la Peltrie, s'occasionnant par là une nouvelle gêne.

Le Monastère avait coûté plus de 50,000 livres.

§11.—PREMIÈRES CONSTITUTIONS.

Comme la Vén. Mère de l'Incarnation dut se réjouir et remercier la divine Providence d'avoir enfin terminé ce Monastère des Ursulines de Québec ; mais combien plus son cœur dut-il tressaillir d'allégresse, lorsque en cette même année elle voyait aussi s'élever d'une manière solide et durable l'édifice spirituel, si nécessaire à

l'œuvre qu'elle était venue fonder de ce côté de l'Atlantique !

Nous avons dit que dans l'automne de 1641, les principes de l'union des Ursulines de Québec avaient été reconnus en France et en Canada par les parties intéressées. Ce qui concernait le chant, le jeûne du samedi, un règlement propre pour le jour, étaient aussi admis par les Religieuses de Québec · mais les Constitutions, ces lois si nécessaires à la stabilité de toute Congrégation ou Ordre religieux, étaient encore à faire; et elles devaient être faites d'après les besoins du pays où l'on était. Voilà la grande difficulté, qui ne fut résolue qu'en 1647 par le R. P. J. Lalemant.

A plusieurs reprises, la Vén. Mère de l'Incarnation, par lettres écrites en France, avait essayé de faire parvenir jusqu'à Rome l'objet de ses demandes; mais on comprit que Rome ne donnerait pas de Bulle d'érection pour les Ursulines de Québec, vu qu'il n'y avait pas d'Evêque en Canada. En 1645, les Ursulines de Québec résolurent d'écrire à la reine régente de France. Anne d'Autriche se montra favorable, et daigna répondre aux religieuses de notre Monastère par l'intermédiaire de la comtesse de Brienne; les troubles politiques empêchèrent néanmoins l'effet de la bienveillance royale.

De nouveau, pendant l'année 1645, on avait cru voir la fin des incertitudes par l'arrivée prochaine de M. Gauffre comme évêque, en Canada ; mais ce digne ecclésiastique, qui avait donné précédemment trente mille livres pour fonder un évêché dans la Nouvelle-France, mourut subitement, pendant la retraite qu'il faisait pour connaître la volonté de Dieu.

Enfin, "l'an 1647, dit le *Vieux Récit*, le dernier jour de juillet, les Constitutions particulières de cette communauté, par le R. P. J. Lalemant, Jésuite, (1) furent reçues du Chapitre."

En 1648, le Vén. Mère de l'Incarnation écrivait à son fils, à Paris : "Il faut que vous sachiez que, quelque faveur que nous ayons pu avoir du côté de la Cour, on ne nous a point voulu donner de Bulle à Rome qu'il n'y ait un Evêque. Ce refus nous a obligées de prendre d'autres mesures et de consulter les Docteurs sur les Bulles de nos Congrégations. Ils les ont trouvées bonnes, et ont jugé qu'elles se pouvaient légitimement étendre jusqu'ici, avec les assurances et les approbations des Prélats qui nous y ont envoyées. Ainsi, sans autre nouvelle Bulle de Rome, nous pouvons recevoir des novices, faire des professes, et accomplir toutes les fonctions de notre institut, de la même manière que si nous étions en France. Nous sommes déjà dans l'exercice de cette résolution, car nous aurons avec le secours de la grâce deux professes, le jour de Présentation de la sainte Vierge.

En 1647, comme il s'élevait des contestations en certains lieux, le R. P. Vimont, de l'avis des Révérends Pères de Québec, était passé en France pour différentes affaires de juridiction. De France il avait consulté Rome au sujet de nos affaires, et, de l'avis des Révérends Pères de Paris, il s'était fait nommer

(1) Le Récit dit "qu'en reconnaissance de cette grâce et des autres reçues de saint Ignace par ses enfants, la communauté continue de solenniser sa fête avec les cérémonies de seconde classe." Cette fête datait de l'arrivée des Ursulines ; elle fut supprimée en même temps que celle du 21 novembre.

pour plus de sûreté Grand Vicaire (1) de Mgr. l'Archevêque de Rouen l'Ancien. Le journal des Jésuites dit: " On ne jugea pas toutefois à propos de faire éclater beaucoup cette affaire au dehors."

Telle fut la sollicitude de la Mère de l'Incarnation à l'égard de l'édifice spirituel de sa communauté; elle avait su intéresser à l'œuvre tous ceux qui pouvaient en assurer le succès.

§12.—LE SÉMINAIRE OU PENSIONNAT SAUVAGE, DE 1643 A 1651.

Ainsi que nos lectrices ont pu le voir, les élèves sauvages étaient divisées en séminaristes ou élèves sédentaires, et en élèves passagères. Les premières, la plupart filleules de ces Dames de qualité à qui notre Vén. Mère adresse nombre de ses lettres, étaient vêtues à la française et suivaient un cours d'études qui leur était propre; les secondes, qui n'étaient au pensionnat que pour cinq ou huit mois, gardaient leur costume sauvage et s'appliquaient presque uniquement à l'étude de notre sainte Religion, apprenant à lire dans leurs langues respectives et à travailler.

Il est impossible de constater le nombre de pensionnaires sauvages venues au Monastère avant le premier incendie, tous les documents ayant été brûlés. Les registres rétablis de mémoire après le second incendie (1686), ne commencent avec quelque ordre qu'au mois d'août 1650, pour le séminaire sauvage, et encore sont-ils très-incomplets. On comprend qu'il

(1) Le R. P. F. Martin, S. J., que nous avons connu à Québec, nous écrit du collége de Vannes, France, que le R. P. Vimont fut nommé Grand Vicaire honoraire en récompense du succès de son voyage. Le savant antiquaire dit que le R. P. J. Lalemant, alors supérieur, était seul Grand Vicaire en titre, selon la teneur des lettres de l'Archevêque, conservées encore aujourd'hui à Rome.

n'y avait ni le même intérêt ni la même facilité à rétablir les noms de cette famille mouvante qui se renouvelait sans cesse, la plupart gagnant les bois après avoir reçu les principes de la foi.

Par les Lettres de notre Vén. Mère, on voit qu'il y avait dès la première année dans le nouveau Monastère, en 1643, quarante-huit élèves sauvages. En 1646, elle écrivait : " Notre petit séminaire a eu cette année de l'emploi aussi bien que les précédentes. Notre plus grande moisson c'est l'hiver, que les sauvages allant à leurs chasses de six mois, nous laissent leurs filles pour les instruire. Ce temps nous est précieux, car comme l'été, les enfants ne peuvent quitter leurs mères, ni les mères leurs enfants, et qu'elles se servent d'eux dans leurs champs de blé d'Inde, et à passer leurs peaux de castor, nous n'en avons pas un si grand nombre. Nous en avons néanmoins toujours assez pour nous occuper." Dans la Relation de 1647, le R. P. J. Lalemant disait : " Ces bonnes Mères, qui ont secouru et instruit dans le cours de cette année plus de 80 filles sauvages, ont vraiment réussi. Leur séminaire est une grande bénédiction pour les françaises et les sauvages."

Le *vieux Récit* contient les notes suivantes, à l'année 1650 : " Au mois d'Août, le Rév. P. Ragueneau nous a donné huit séminaristes. Au dit mois d'Août est entrée au séminaire Elisabeth Astache, Algonquine, La dite y est morte après avoir été assez longtemps au séminaire. Le dit mois et an, la communauté s'est chargée de la famille du bon Joseph Trondechorin, composée de treize personnes (1). Mme. notre

(1) " Les Ursulines pareillement avec leur bonne Fondatrice, Mme. de la Peltrie, dit le R. P. Ragueneau, ont entrepris en cette rencon.

Fondatrice doit contribuer d'un poinçon (200 livres) de farine pour nous aider à les nourrir. Au dit an, Cécile Arenhatsi et les deux filles du pauvre Pierre Andakion." (²)

Telles étaient les élèves sauvages les plus remarquables de cette époque.

Nos lectrices sont sans doute curieuses de savoir jusqu'à quel point on parvenait à discipliner ces natures farouches et indépendantes. " A peine aurait-on cru, dit le R. P. Vimont dans la Relation de 1644, que les filles sauvages dussent jamais s'assujettir à tous les exercices d'une classe comme font les françaises ; on n'eut jamais pensé dans les commencements qu'il fût permis de parler de correction à des enfants qui n'en reçoivent jamais de leurs parents. Cela se fait néanmoins et avec fruit, et maintenant elles s'y accoutument, soit à l'exemple des françaises, soit que leur esprit se rende peu à peu plus souple. Comme on disait un jour aux séminaristes que les corps des bienheureux auraient d'autant plus de gloire qu'ils auraient souffert ici-bas avec plus de patience, et que la grandeur de leurs souffrances serait la mesure de leur

tre au-dessus de leur force, mais non au-dessus de la confiance qu'elles ont en Dieu. Elle se chargèrent incontinent d'une famille très-nombreuse, la première qui dans le pays des Hurons ait embrassé la foi. Leur séminaire fut ouvert à de petites filles qui accrurent leur nombre, et le zèle de ces bonnes Mères ne trouvant point quasi de bornes, leurs classes s'ouvrirent aussi à quantité d'externes, qu'elles instruisent du catéchisme en langue Huronne, et auxquelles elles donnent à manger, étendant ainsi leurs charités en même temps et sur les corps et sur les âmes. *Rel.* 1650.

(²) Dans les Relations, on trouve *Ahendation*.

éternelle beauté : " Voilà qui va bien, répondirent-elles, les sauvages seront donc bien beaux dans le ciel, car ils souffrent beaucoup, surtout pendant l'hiver ; cela nous donne envie d'être malades, afin d'endurer davantage pour avoir plus de gloire. Elles offrent à Notre-Seigneur leurs petits travaux et leurs petites peines, dirigeant leurs pensées et leurs intentions avant de commencer leurs petits ouvrages ; que si la chose est pénible, elles s'arrêtent parfois un peu de temps pour faire une petite prière ou une élévation de cœur au ciel. Elles font même plus que cela, car pour entretenir cette ferveur, il y en a toujours une qui réveille l'attention des autres, s'écriant tout haut : " Faisons tout pour l'amour de Notre-Seigneur, mes sœurs, faisons tout pour son amour." Cette dévotion les tire petit à petit de la paresse et de la liberté qui est trop naturelle aux sauvages.

" Deux séminaristes ayant été envoyées en quelque endroit, s'étant arrêtées plus de temps qu'il n'en fallait pour la commission qu'on leur avait donnée, ne répondaient rien à leur maîtresse qui les grondait; mais comme elle leur eut demandé à quoi elles avaient employé leur temps : " Nous nous sommes arrêtées, dirent-elles, à penser aux souffrances du Fils de Dieu et à en parler, car il est bien étrange qu'il se soit fait homme pour souffrir et pour payer son Père ; il aime donc bien les hommes, puisqu'il a tant enduré pour leurs péchés." " Je pense souvent à cela pendant la messe," disait l'une des deux. " Et moi, disait l'autre, j'y pense aussi, et je me donne à lui, et je le prie qu'il dispose de moi comme il voudra."

" Je n'aurais pas pensé que les sauvages fussent s constants à prier pour leurs bienfaiteurs. Une jeune fille, âgée d'environ douze ans, disait au Père qui est

retourné cette année de France : " Il ne s'est pas passé de jour que je n'aie prié pour toi !" Le Père ne la croyant pas, lui demande ce qu'elle disait à Dieu : aussitôt, sans hésiter, elle lui dit promptement : " Voici comme je lui parle : Mon Dieu, ayez pitié de notre Père, conservez-le, empêchez qu'il ne fasse naufrage par un trop grand vent ou par de trop grandes vagues ; menez-le en son pays, et ramenez-le ici ; vous pouvez tout." Voilà toute sa rhétorique, qui vaut mieux que celle de Cicéron."

Voyons maintenant quelle était l'éducation donnée à ces petites filles de la forêt. " Comme les séminaristes sédentaires sont vêtues à la française et demeurent avec les pensionnaires françaises, on tâche parfois de leur donner de l'émulation. On en fait communier cette année une petite bande des unes et des autres. Une maîtresse a pris soin des françaises et une autre des filles sauvages. Ces enfants firent paraître tant d'affection et tant de ferveur que ces bonnes Mères en étaient dans l'étonnement. On aurait de la peine à croire que de petites filles sauvages se rendissent ponctuelles aux temps des prières et des instructions, si nos yeux ne voyaient cette vérité. Il n'y a donc rien de si farouche, que la douceur, la grâce et l'éducation ne polisse. On entend souvent avec plaisir ces petites sauvages entonner un motet dans le chœur des religieuses pendant l'élévation du S. Sacrement, et même encore chanter quelquefois avec elles pendant vêpres. Il n'y a pas de doute que si l'on avait le moyen d'en loger un nombre, qu'on les rendrait aussi adroites et aussi gentilles que nos Européennes. Ce n'est pas, cependant, ce que l'on cherche à présent, mais bien de graver dans leur cœur l'amour et la crainte de Celui dont elles ont

maintenant connaissance; c'est à quoi visent les travaux de ces bonnes Mères auxquels Notre-Seigneur semble donner sa bénédiction."

" Le temps de leur communion approchant, on leur parle d'une confession générale; on les instruit là-dessus. Elles s'y comportent en personnes mûres et touchées de Dieu, se confessant avec beaucoup de tendresse et une grande douleur de leurs péchés. On leur accorde enfin ce qu'elles avaient tant désiré et attendu. En vérité, N. S. ne fait point de distinction du barbare ou du Grec, il agit en ce sacrement selon la disposition de notre cœur. Ces petites âmes en firent paraître les effets. " Plût à Dieu, disait l'une, que Celui qui m'est venu voir demeurât toujours avec moi!"—" oh! que j'ai ressenti un grand désir de ne plus jamais l'offenser, disait l'autre!"—Fût-il ainsi, ajoutait sa compagne, que jamais je ne retournasse aux cabanes des sauvages; j'ai trop peur d'offenser Dieu."

Les traits charmants qui suivent se trouvent dans un petit volume fort intéressant, composé par le R. P. de Barry, Jésuite.

" Tout ce qui regarde le Sauveur leur est adorable et précieux surtout sa sainte mort et passion.

" La plus grande récréation des jeunes filles sauvages est de danser à la mode de leur pays; ces petites pensionnaires ne se livrent pas néanmoins à cet amusement sans en avoir demandé la permission. Etant venues un certain jour prier leur maîtresse de leur permettre cet amusement, la religieuse leur dit: " Mes enfants, c'est aujourd'hui vendredi, Jésus est mort le vendredi et par conséquent c'est un jour de tristesse." Il n'en fallut pas davantage pour les arrêter: " Nous ne danserons plus ce jour-là, lui dirent-elles, puisque Jésus

est mort à pareil jour." Le Vendredi-Saint, ces petites sauvages baptisées voyant jeûner leurs maîtresses plus rigoureusement qu'à l'ordinaire, résolurent de les imiter ; elles cachèrent donc tout ce qu'on leur donna à manger ce jour-là, se contentant de pain sec sans jamais vouloir prendre de collation le soir. Ce n'est pas tout ; ces pieuses jeunes filles se jetèrent aux pieds de la Mère Supérieure, la priant de leur permettre un autre genre de mortification connu parmi les fidèles dès les premiers siècles de l'Église, et fort en usage aussi parmi les fervents sauvages du Canada. La Mère de l'Incarnation chercha vainement à les dissuader de ces pratiques austères, il fallut accorder cette mortification à leur ferveur et à leur importunité.

" A d'autres fêtes de l'année, ces ferventes chrétiennes ont demandé la même grâce, et comme on les interrogeait afin de savoir pourquoi elles voulaient se châtier ainsi : " Ah ! répondirent-elles, c'est parce que Jésus nous en a donné l'exemple ; et puis nous voulons souffrir quelque douleur pour la conversion et le salut de nos pauvres compatriotes." Il en est de même de toutes les autres dévotions et pratiques de piété.

" Ces bonnes Ursulines n'oublient rien pour bien élever toutes ces petites créatures. La dévotion à la Mère de Dieu est aussi florissante parmi ces petites pensionnaires des Ursulines du Canada, qu'au milieu des demoiselles de notre France. Ces religieuses impriment tellement l'amour de Marie dans le cœur de leurs élèves, que celles-ci ne respirent que son service. Assez souvent on les trouve seules priant Dieu et récitant leur chapelet. Elles prennent un singulier plaisir à ramasser des fleurs dans les bois et à en

faire de petites couronnes, qu'elles présentent à l'image de la sainte Vierge qui est dans le chœur de la chapelle des religieuses ; elles l'entourent de leurs plus beaux bonquets, et lui font ingénument toutes les caresses possibles. Parfois ces jeunes filles se glissent dans le chœur et là, se plaçant de part et d'autre comme les religieuses lorsqu'elles officient, et tenant chacune un livre à la main, elles chantent des hymnes ou récitent des prières comme elles l'ont vu faire à leurs maîtresses. Elles chantent ainsi l'*Ave Maris Stella* avec les inclinations convenables, et parce qu'elles n'en savent point d'autre par cœur, elles le répètent jusqu'à vingt et trente fois, tant elles ont de plaisir à chanter les louanges de la Vierge Mère de Dieu.

" Leur affection pour saint Joseph suit de fort près celle de la sainte Vierge, et qui veut qu'on aime celle-ci, veut aussi qu'on honore son glorieux époux. C'est pour cette raison que ces bonnes Mères mettent bien avant dans le cœur de ces petites innocentes la tendresse pour ce saint patriarche, et elles leur apprennent en récitant la couronne de la sainte Vierge à dire après chaque *Ave Maria*, *Sancte Joseph, ora pro nobis*, parce qu'elles l'ont choisi pour leur premier protecteur parmi les saints."

§ 13.—LES AVENTURES DE MARIE, FILLE DU GRAND TEK8ERIMAT.

Quelle consolation ne reçut pas le Rév. Père Le Jeune quand, la veille de l'Assomption, ayant entendu la confession de la petite Marie, fille du grand Tek8erimat, elle lui dit après avoir reçu l'absolution : " Père, je veux être toujours vierge, ne me faites point sortir de cette maison ! "

Pauvre petite Marie ! Elle avait bien changé de langage depuis son entrée aux Ursulines ! Certes, ce

n'étaient ni les beaux habits, ni la nourriture saine et abondante, ni même la bonté et la politesse exquise de Mme. de la Peltrie et des religieuses, qui pouvaient ainsi fixer nos petites coureuses des bois dans la solitude du cloître ; c'était bien plutôt la beauté des enseignements du christianisme, et *ce je ne sais quoi* de mystérieux qui, en tout temps et en tout lieu, attire les enfants vers les âmes vouées par état au céleste Époux.

Cette intéressante fille du chef Algonquin avait été présentée à nos bonnes Mères par Noël Tek8erimat lui-même, le lendemain de leur arrivée dans le pays, lors de leur visite à Sillery. Mme. de la Peltrie l'embrassant avec tendresse, l'avait emmenée avec elle à la petite résidence des Ursulines au pied de la montagne. Là, on lui fait de beaux habits rouges, on l'habille à la française ainsi que ses compagnes : Madeleine Amisk8evan, Marie-Madeleine Abatenau, Marie-Ursule Gamitiens, Agnès Chabdik8echich, Louise Aretevir et Nicole Assepanse. La nouveauté plut à toutes. N'était-ce pas un délicieux passage de la vie errante et grossière aux manières civiles et douces et à la propreté des dames françaises ? Ce plaisir cependant dura fort peu pour notre volage petite Marie. Elle parut d'abord, il est vrai, avoir oublié les bois, les jeux de son enfance et tous les gais passe-temps de la vie indépendante et oiseuse ; " Je suis triste, dit-elle un jour à ses compagnes, je n'entends plus les oiseaux de Sillery, je ne puis plus courir sur nos rochers, ni jouer avec nos gentils écureuils ; je vais donc mourir...... je suis triste, je vais mourir ici ! " A midi, Marie n'était pas à table, et ce fut en vain qu'on l'attendit, en vain qu'on la chercha. La fugitive avait très-bien imité

" ses gentils écureuils" en grimpant par dessus la clôture pour prendre la route des bois.

Après deux heures de course, la petite déserteuse se trouvait au milieu de la bourgade de Sillery ; ses jolies chaussures ne tenaient plus, sa belle robe rouge était en pièces, et ses longs cheveux noirs tombaient en désordre sur ses épaules.

Hélas ! la réception ne fut pas aussi flatteuse qu'elle se l'était imaginé. Sa mère, la voyant dans ce triste état, éclate en sanglots et lui dit : " Enfant, tu seras cause de ma mort !" Son père lui adresse ces paroles avec un regard sévère : " Ma fille, est-ce moi qui t'ai permis de quitter les filles vierges ? Va, ingrate, retourne à la maison de Jésus....tu ne resteras pas ici !"

Tout interdite, Marie court se cacher dans les environs de l'église ; mais bientôt, oubliant ses ennuis et son chagrin, elle vole au bord du fleuve pour s'amuser avec d'autres petites filles. Tout-à-coup, le Père Le Jeune l'aperçoit de sa fenêtre ; fort surpris il va à sa rencontre.— " D'où viens-tu, petite coureuse ? Tu es une enfant perdue ! Tiens, je vais te jeter à la rivière !" et il l'avait saisie par le bras pour lui faire peur : " Père, s'écria la pauvre petite, Père, laisse-moi aller, tu verras que je serai toujours obéissante ! " Le Père fait alors semblant de s'adoucir comme il avait feint de s'émouvoir, et il la ramène chez son père. Pas une seule parole ne lui fut adressée de la soirée. Dès la pointe du jour, sa mère la réveille et lui donne à manger ; Tek8erimat, sans prononcer une seule parole, prend sa fille par le bras et l'amène au canot qui les attendait. Une heure après, ils étaient sur le rivage à la porte du petit cloître de la Basse-Ville. Voilà une surprise fort agréable pour les religieuses. On

veut parler de part et d'autre, impossible ! Mme. de la Peltrie serre dans ses bras la pauvre Marie, qui éclate en sanglots, en lui promettant tout haut qu'elle sera *obéissante pour toujours*."

Cette généreuse marraine l'habille de nouveau, lui lave le visage, arrange ses cheveux, lui met des souliers et des mitaines rouges, et la ramène à sa classe. Marie en effet fut obéissante ; à partir de ce jour, elle se distingua par son assiduité au travail et sa bonne conduite.

Quelque temps après sa sortie du séminaire des Ursulines, on voit que cette pieuse fille du chef Algonquin fut guérie miraculeusement d'une maladie violente, qui avait mis ses jours en danger.

Dans la Relation de l'année 1647, le R. P. J. Lalemant disait : " On a marié cette année, une jeune fille sortie depuis quelque temps du séminaire des Ursulines. Celle-ci qui fut la première donnée à Mme. de la Peltrie, leur fondatrice, est d'un naturel fort doux, et elle est bien affermie dans la foi ; le jeune homme qui l'a épousée n'est pas moins bon chrétien que son épouse."

La générosité de nos bonnes Mères ne fit pas défaut en cette occasion ; car, non-seulement elles donnèrent à Marie tous les petits meubles nécessaires dans son nouveau ménage, mais aussi elles obtinrent pour cette élève chérie une belle somme d'argent, que les Ursulines de Paris voulurent bien fournir comme dot pour son mariage.

§14.—TRAITS ÉDIFIANTS DE LA JEUNE AGNÈS.

Persuadée que ces pieux récits du temps passé donneront à nos lectrices autant de plaisir que d'édifica-

tion, nous ajouterons ici quelques détails sur une jeune fille sauvage dont nous avons déjà parlé ; c'est la jeune Agnès, qui écrivait en 1642 une si jolie lettre "à sa cabane" pour solliciter la permission de se faire Ursuline. "Agnès Chabdik8echich, dit la Mère de l'Incarnation, nous fut donnée en même temps, (au mois d'août 1639). Le nom d'Agnès lui convient très-bien, car c'est un agneau en douceur et en simplicité. Quelque temps avant d'entrer au séminaire, elle rencontra le Rév. Père de Quen dans le bois où elle coupait sa provision ; elle ne l'eut pas plus tôt aperçu qu'elle jeta sa hache à l'écart et lui dit : "Enseigne-moi." Agnès fit cette action de si bonne grâce qu'il en fut sensiblement touché, et pour satisfaire sa ferveur il l'amena au séminaire avec deux de ses compagnes, où elles se rendirent en peu de temps capables du saint baptême. Elle a fait de très-grands progrès auprès de nous, tant dans la connaissance de nos saints mystères, que dans les bonnes mœurs, dans la science des ouvrages, à lire, à jouer de la viole, et en mille autres petites adresses. Elle n'a que douze ans, et elle fit sa première communion à Pâques avec trois de ses compagnes."

Trois ans s'écoulent ; Agnès avançait en âge, en vertu, en science et en grâces naturelles. Habillée à la française, douce et polie, parlant et écrivant sa propre langue, ainsi que le français, avec facilité, elle ne ressemblait en rien à cette enfant de la forêt que le Père de Quen avait rencontrée au printemps de 1639, coupant des branches d'arbres avec sa petite hache. La voyant si gracieuse et si accomplie, ses parents voulurent l'avoir avec eux pendant quelque temps, avant de la laisser entrer au noviciat. La pauvre enfant ne devait plus revoir le Monastère.

Au mois d'août suivant (1644), la Vén. Mère de l'Incarnation annonçait à ses amis de France la fin édifiante de sa douce Agnès. "Il est mort une de nos séminaristes dans les bois. C'était une fille qui réglait parmi les sauvages les points de notre foi que l'on devait chanter. Nous avons pensé la faire religieuse, car elle en était très-digne ; mais enfin elle est morte son livre à la main et en priant Dieu. Nous avons encore quantité de filles très-sages."

Le R. P. Vimont, dans la Relation de 1644, nous donne les détails de l'accident qui détermina la mort d'Agnès, et les circonstances consolantes de cette fin prématurée. " Cette année, dit-il, une séminariste, qui avait désiré ardemment d'être religieuse, est passée de cette vie dans une meilleure ; elle se nommait Agnès Chab8ek8echich. Ses parents l'ayant retirée du séminaire pour se servir de son petit travail, parce qu'elle était déjà grande, il arriva qu'en naviguant dans leurs petits canots, elle tomba dans la grande rivière. Son beau-frère l'ayant aperçue, se jette à l'eau et la retire de la mort, car elle coulait déjà à fond ; il sauva aussi ses compagnes qui étaient dans le même naufrage. Or, comme on ne réchauffa point cette pauvre enfant que le froid d'une saison bien rude avait portée à deux doigts du trépas, elle ne fit que languir jusques environ les fêtes de Noël qu'elle prit une nouvelle naissance en paradis. Elle donna beaucoup d'édification aux sauvages dans le peu de temps qu'elle vécut avec eux. Comme elle avait une belle voix, elle leur chantait les cantiques spirituels qu'on lui avait appris au séminaire ; elle se rendait obéissante et sa dévotion agréait extrêmement à ces bons néophytes. Quand ceux qui assistaient Agnès lui eurent annoncé la nouvelle de sa mort, elle rentra en elle-

même, puis poussant un profond soupir, elle dit; "Hélas! je voudrais bien pouvoir me confesser, je ne sens rien qui me pèse sur la conscience, mais je souhaiterais fort néanmoins d'être assistée par quelque Père." Il n'y avait pas moyen pour lors de la satisfaire, car ses parents étaient dans leurs grandes chasses, et elle se trouvait avec eux. Un jeune Français qui accompagnait cette escouade de sauvages chrétiens pour apprendre leur langue, s'en revint si édifié et si étonné de tous tant qu'ils étaient, et particulièrement de la belle mort de cette jeune séminariste, qu'il en consola bien fort tous ses parents, qui nous l'ont raconté. Elle produisait des actes de douleur d'avoir offensé Dieu, mais avec des sentiments si tendres que les sauvages en étaient touchés. Elle avait toujours en main ou devant ses yeux son livre et son chapelet pour entretenir ses petites dévotions. Ses parents enterrèrent avec elle son livre et son rosaire, pour témoignage de sa piété et de l'amour qu'elle avait envers Dieu et envers la sainte Vierge.

"Comme on demandait aux parents d'Agnès s'ils n'avaient point de regret de sa mort: "Non, dirent-ils, elle a fait une trop belle mort; nous la croyons bienheureuse, il ne faut pas s'attrister de son bonheur."

"C'était un excellent esprit; Dieu lui a accordé la grâce de mourir vierge comme elle avait désiré, nonobstant qu'elle eût été recherchée de quelques Français et quelques Sauvages."

§15.—UN MOT SUR LES RELATIONS.

En voyant le succès réel et constant de ces premières institutrices des sauvages du Canada, on s'étonne peut-être qu'il n'en soit dit que peu de chose, en certaines

années, dans les Relations. Voici en quels termes la judicieuse et charitable Mère de l'Incarnation rend compte de cette lacune : " Lorsqu'on envoie les exemplaires d'ici, dit-elle, l'on en retranche en France beaucoup de choses. Madame la duchesse de Sennesay m'en manda, l'année dernière, le déplaisir qu'elle en avait."

Nos Mères, en effet, écrivaient tous les ans des mémoires dont on retrouve encore les restes précieux dans quelques-unes des Relations. Mais lorsque M. Cramoisy, libraire de Paris et imprimeur, recevait ces écrits des RR. PP. Jésuites, il en retranchait souvent les plus belles pages. Au reste, si nous voulons connaître le sentiment de la Vén. Mère de l'Incarnation à ce sujet, écoutons ce qui suit : " Je vous envoie, écrit-elle au R. P. Vimont, quelques détails pour satisfaire à l'obéissance. J'ai eu de la difficulté à m'y résoudre, parce que si on voulait dire tout ce qui peut donner de l'édification dans nos filles sauvages, ce ne serait jamais fait. Vous connaissez d'ailleurs le gros du séminaire et combien il y entre de filles, tant passagères que sédentaires. Vous savez, dis-je, mieux que moi, si Dieu peut être glorifié dans les petits services que lui rendent ses servantes, en la personne des pauvres petites filles sauvages. Je sens bien que nous ne sommes nullement satisfaites de tout ce que nous faisons, n'étant que des personnes inutiles, moi très-particulièrement, comme vous le savez bien. C'est ce qui me faisait souhaiter que vous ne fissiez aucune mention de nous ; suffit que Dieu, qui est notre père, sache avec quel amour nous servons nos néophytes. C'est assez que Lui seul connaisse ce qui se passe en cette petite maison, sans qu'il soit produit aux yeux des hommes.

Nous sommes trop heureuses que nos fatigues se passent à la vue de notre Maître, qui est si bon qu'il nous fait espérer le pardon de toutes nos fautes."

§16.—LES SAUVAGES AMÈNENT DE TOUT PETITS ENFANTS AU MONASTÈRE.

Ce n'est pas un des traits les moins charmants de cette époque, si fertile en dévouements de tout genre, que celui qui nous montre de pauvres petits enfants reçus au Monastère et nourris "à la cuillère" par leurs Mères adoptives. Le Dieu de charité pouvait seul inspirer le courage de se charger ainsi d'enfants au berceau, qui n'exigeaient pas seulement les sollicitudes du jour, mais auxquels il fallait encore sacrifier le repos de la nuit.

Dès l'année 1643, la Mère Marie de S. Joseph avait pris pour sa part une frêle petite créature de quelques mois, qu'une mère pauvre et désolée était venue lui offrir au parloir. Nous allons donner ici quelques détails sur ces touchantes adoptions. " Une bonne femme chrétienne, dit le R. P. Vimont, ayant eu deux petites filles jumelles, demandait il y a peu de temps à un de nos Pères, si les Mères Ursulines ne pourraient pas prendre un de ses enfants, parce qu'elle ne pouvait les nourrir tous deux. Le Père répondit que l'enfant était trop petit, n'étant encore qu'au maillot. " Il est vrai, répliqua cette femme, les religieuses n'ont pas les moyens des mères naturelles, mais elles ont tant de charité et tant d'esprit qu'elles trouveront bien le moyen de lui sauver la vie." Elle disait cela à raison que les Ursulines ont eu avec elles trois petites orphelines auxquelles il fallait faire l'office de nourrices. Il y en a une autre qui n'a que trois ans et qui a été trois mois de l'année percluse de tous ses petits membres, si bien qu'elle n'avait de libre que la langue. Cette petite est

douée d'une intelligence tellement précoce, que sa raison semble avoir devancé le temps où elle se découvre dans les enfants ordinaires : et les bénédictions du ciel lui ont été données avec abondance, car elle est vouée à Dieu par son père et sa mère dès sa naissance. Il n'y a rien de si obéissant, rien de si complaisant, c'est une humeur de sucre et de miel. Cette douceur charmante n'a pas peu servi à soulager les peines de ses maîtresses, car il fallait qu'elles la tinssent jour et nuit sur leurs bras. Elle se nommait Charité ; et lorsque ses douleurs, devenues plus poignantes, lui tiraient les larmes des yeux, si on lui disait : " C'est assez pleurer, Charité, priez Dieu maintenant ;" elle se mettait aussitôt à chanter l'*Ave Maria* ou quelque autre prière. Il arriva une fois que sa maîtresse fut obligée de la lever quatre fois durant une nuit, le lendemain on lui dit : " Charité, vous avez bien donné de la peine à votre maîtresse !—Il est vrai, répondit l'enfant, mais ma maîtresse est patiente, elle m'a fait ce qu'elle ferait pour l'Enfant Jésus........." Cette petite fille est admirable ; les Mères ne chantent presque rien au chœur que cette innocente n'en retienne quelque chose, variant les chants et les entonnant aussi gentiment qu'une grande personne. Cela console fort ces bonnes religieuses, de voir de si douces inclinations en de pauvres sauvages dont la race a été depuis tant de siècles si peu cultivée........."

Le fragment suivant nous donnera quelque idée de la douceur inaltérable de la Mère de l'Incarnation au milieu de ces petites filles sauvages. Un jour que le R. P. Jérôme Lalemant visitait la classe des élèves sauvages, il s'informa avec bonté si elles se trouvaient bien au Couvent, et si elles désiraient y rester encore longtemps. Alors, ces petites prirent un air grave et

mystérieux, et se pressant autour du Père comme si elles eussent eu à lui confier un grand secret : " Vous voyez, Père, dirent-elles, que nos robes sont vieilles et usées et que l'on ne nous en donne point de neuves ; nous n'avons pas bonne mine comme les Françaises et cela nous rend tristes." Le Père ne put s'empêcher de rire et il rapporta cela à la Mère Supérieure de la manière la plus aimable. La Mère de l'Incarnation, sans s'étonner de leurs plaintes et sans rappeler à ces enfants toute la charité dont on avait usé à leur égard, alla tout de suite chercher une pièce de belle serge rouge et leur tailla à toutes des robes et des mitaines ; cette bonne Mère voulut de plus leur avoir des bas et des souliers neufs, et les habiller de ses propres mains. Elle fit tout cela " de crainte, disait-elle, que ces petites ne reçussent pas avec plaisir dans leurs cœurs les semences de la foi, et que le chagrin n'empêchât ces semences divines de jeter des racines assez profondes pour produire les fruits d'une vie pure et vraiment chrétienne."

§ 17.—LE PENSIONNAT AVANT L'INCENDIE DE 1650.

Il est grand temps que nous présentions à nos lectrices leurs premières devancières en cette maison, celles sur qui tombèrent les prémices des bénédictions que le Cœur de Jésus réservait à l'œuvre de sainte Angèle, dans le nouveau monde.

Au milieu de l'affluence des indigènes, hommes, femmes, enfants, qui se pressaient autour et à l'intérieur du petit cloître pour entendre la consolante nouvelle du salut de leurs âmes, nous avons fait un peu comme nos Mères, nous hâtant de cueillir les fruits dont la saison est passagère, sachant que plus tard

nous pourrions visiter à loisir cette autre partie de la vigne du bon Maître, où les fruits ne seront pas moins doux, que précieux, abondants et permanents.

La bonne éducation des enfants était un point de la plus haute importance, dans l'établissement du pays. Nos pères le savaient; aussi notre Vén. Mère nous dit-elle que, dès le lendemain de leur arrivée en 1639, on amena aux Ursulines, avec les jeunes filles sauvages, " toutes les jeunes filles françaises qui se purent rencontrer, pour les instruire dans la piété et dans les bonnes mœurs...... que l'on était fort soigneux en ce pays de faire instruire les filles françaises."

Ce fut comme élèves externes que les demoiselles françaises firent d'abord leurs classes aux Ursulines, pendant le séjour des Religieuses à la Basse-Ville. Laissons à notre Vén. Mère à nous faire connaître deux jeunes demoiselles qui furent des premières à étrenner le nouveau pensionnat: " Voici, écrivait-elle à son fils, un honnête gentilhomme, lieutenant de M. le Gouverneur de la N. France, et l'un de nos meilleurs amis. Il m'a promis de vous voir, car il tâche de m'obliger en tout ce qu'il peut. Sa maison, qui est proche de la nôtre, est réglée comme une maison religieuse. Ses deux filles sont nos pensionnaires; ce sont des jeunes demoiselles qui ont hérité de la vertu de leur bonne mère, qui est une âme des plus pures que j'aie jamais connues. Je vous dis tout ceci, mon très-cher fils, afin que vous honoriez M. de Repentigny, car c'est ainsi qu'il se nomme. Vous le prendrez pour un courtisan, mais sachez que c'est un homme d'une grande oraison et d'une vertu bien épurée. Il passe en France pour les affaires du pays. Vous voyez qu'il y a de bonnes âmes en Canada........" et nous ajouterions volontiers, d'aimables demoiselles aux Ursulines, car

les compagnes des demoiselles de Repentigny étaient dignes de leur être associées, comme il sera démon ci-après.

Autant qu'on peut le voir, le pensionnat, avant l'incendie de 1650, se composait annuellement de 18 à 20 élèves, que l'on retrouve, plus tard, enrôlées au service de l'Époux céleste et faisant preuve du plus généreux dévouement, ou donnant au milieu du monde l'exemple des plus belles vertus chrétiennes. Nous les signalerons dans le temps. Aujourd'hui, nous nous contenterons de mettre nos lectrices sur la voie en leur donnant les noms les plus connus, parmi ces premières élèves de notre maison.

Mlle. Elisabeth Couillard.
" *G. Juchereau de More,*
" *M. Madeleine Nicolet*
" *M. Olivier Le Tardif,*
" *M. Marsolet,*
" *M. Couillard,*
" *Marie M. de Repentigny,*
" *Marie de la Poterie,*
" *Genev. Bourdon,*
Mlle. Catherine de Repentigny,
" *Marie Bourdon,*
" *M. Hayot,*
" *J. Porchet,*
" *M. Mad. Hertel de Batiscan,*
" *M. Madeleine de Chavigny,*
" *Jeanne Godfroy,*
" *M. Madeleine Badeau,*
" *Marguerite Bourdon,*
Mlle. Geneviève de Chavigny.

Il existait alors dans le pays un singulier état de choses, si différent de ce que l'on voit de nos jours qu'il y a intérêt à le noter ici en passant. C'était une gêne extrême dans les affaires et les transactions, causée par la rareté de l'argent. D'une extrémité de la colonie à l'autre, même rareté, même embarras. Il était malheureusement dans l'intérêt de la Compagnie des Cent-Associés que les choses demeurassent en cet état : il n'y avait donc que le commerce des échanges et des produits. Les colons achetaient de la Compagnie tous les effets, toutes les provisions dont ils

avaient besoin, et payaient en pelleteries. La peau de castor valait trois francs à Québec.

A ce que nous venons de dire, nous ajouterons l'extrait suivant d'un compte payé en 1646, pour la pension de Mlle. C ....appartenant à une des familles marquantes du pays.

Reçu le 18 janvier pour la pension de Mlle. C.

	3½	cordes de bois de chauffage.
" le 6 mars	4	cordes de bois de chauffage.
" le 13 mars	1	pot de beurre pesant 12 lbs.
" le 18 nov.	1	cochon gras, 1 baril de pois.
"	1	baril d'anguille salée.

§18.—Ouverture du premier Noviciat ; Mme. de la Peltrie demande l'entrée de la Religion.

En 1646, entrevoyant la fin des difficultés touchant la validité de l'érection du Monastère de Québec, on résolut d'ouvrir un noviciat.

Grande fut l'édification dans cette petite communauté, quand on vit l'admirable dame de la Peltrie se présenter aussitôt, demandant à genoux la faveur d'être admise dans la Compagnie de sainte Ursule, d'être regardée comme la dernière, parmi celles qui la vénéraient comme leur chère fondatrice.

Mme. de la Peltrie faisant cette démarche généreuse était suivie de Mlle. Charlotte Barré, " qui ne l'avait pas quittée d'un instant, dit le Récit, depuis son départ de France, l'accompagnant dans tous ses voyages."

Les supérieurs ne jugèrent pas expédient, pour le bien même de son œuvre, que Mme. de la Peltrie se fît religieuse. Cette âme dévouée qui ne cherchait que l'accomplissement de la volonté divine, reçut cette décision avec une soumission d'enfant. Elle renonça

à son premier dessein, mais " dès lors, dit le Récit, elle résolut de vivre en religieuse. Continuant donc à habiter le cloître en habit séculier et sans être liée par des vœux, on la vit s'astreindre à toutes les règles et observances de la vie monastique, sans vouloir accepter ni exemptions, ni priviléges, hors celui d'occuper partout la dernière place ; ce qu'elle a fidèlement observé jusqu'à sa mort."

Mlle. Barré fut donc la première novice de ce Monastère. Mme. de la Peltrie lui donna son trousseau (1) et 3,000 livres de dot. L'acte de donation, signé de la main même de Mme. de la Peltrie, se trouve dans les archives de la maison, ce précieux document ayant échappé aux incendies.

(1) QUITTANCE DES URSULINES POUR LA DOT DE MADEMOISELLE BARRÉ.

" Nous Supérieure du Couvent et Monastère des Ursulines de Québec et les Religieuses députées pour les affaires temporelles d'iceluy, confessons avoir reçu de Sr. Charlotte Barré, dite S. Ignace, majeure et faisant pour soi, par les mains du R. P. Charles Lalemant de la Compagnie de Jésus, la somme de trois mille livres tournois dont la dite Sr. Charlotte nous avait fait une promesse dès le septième jour de septembre, mil six cent quarante sept, veille de sa vêture du saint habit de la religion, contenant les intentions suivantes, savoir que s'il plaisait à Dieu lui donner la grâce de la persévérance et qu'elle fût admise à faire la profession religieuse, que la veille d'icelle elle donnerait pour dot, trois mille livres pour être et demeurer à perpétuité au dit Couvent ; requérant la dite Sœur que s'il arrivait qu'après sa profession, soit par le renversement des affaires du pays ou par infirmité, il fallût la faire repasser en France en quelque monastère de l'ordre, que la rente provenant des trois mille livres serait donnée à la communauté où elle serait demeurante pour le temps de son séjour en ce lieu ; la dite rente en tel cas ne devant passer que pour rente viagère, le fond appartenant à cette dite communauté des Ursulines de Québec : ce que nous religieuses ci-après nommées acceptons, et nous obligeons pour et au nom de cette dite communauté de suivre les intentions de la dite Sr. Charlotte Barré, de la recevoir à la profession

Nous donnerons plus tard la Notice Biographique de la Mère Charlotte Barré de S. Ignace, première professe de notre maison, digne en tout de servir de modèle à celles qui devaient suivre. Nous assisterons pour le moment à l'émission de ses vœux. C'était la première cérémonie (²) de ce genre dans la Nouvelle-France.

religieuse, de laquelle elle a été jugée capable en qualité de sœur de chœur, de la nourrir, entretenir, et de la gouverner saine et malade comme les autres sœurs de la communauté le reste de ses jours. De plus, nous confessons avoir reçu de la dite sœur, la pension viagère de son noviciat selon la coutume ordinaire, et les meubles ci-après nommés pour son trousseau et ameublement ordinaire de la Religion, qu'elle donne à cette dite communauté.

" Premièrement. Un charlit à quenouille, une paillasse, un lit de plumes avec deux traversins, un matelas, trois couvertures et un tour de lit de serge ; une table de bois, un placet et deux coffres ; plus ses habits de religion, trois paires de draps, trois douzaines de serviettes fines, trois grandes nappes de toiles de brin, une grande serviette de collation, vingt quatre aunes de toile de lin, une douzaine de mouchoirs, deux douzaines de chaussons et une douzaine de chemises : de plus un petit manteau pour les malades, deux cuillères et une fourchette d'argent, trente livres d'étain en vaisselle, quatre grandes chaudières, savoir, deux grandes et deux moyennes, une petite marmite avec son couvercle, une petite poële, un poilon et un gril.

" Pour livres spirituels, la Sainte Bible en deux tomes, un Nouveau Testament, la Fleur des Saints, la Vie de S. Térèse et une demi-douzaine d'autres livres de dévotion ; de plus, un bréviaire en deux tomes et un livre de la Semaine-Sainte, dont du tout nous nous tenons pour contentes, en foi de quoi nous avons signé la présente en notre monastère de Québec le 20me jour de novembre, mil six cent quarante-huit.

" SR. MARGUERITE DE S. ATHANASE, Supérieure.
" SR. MARIE DE S. JOSEPH, Assistante.
" SR. ANNE DE Ste. CLAIRE, Conseillère.
" SR. MARIE DE L'INCARNATION, Dépositaire."

(²) La première professe, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, fut la Mère Franç. Giffard de S. Ignace, qui prononça ses vœux le 10 août 1650.

§19.—Premières Professions.—Mlle. de Boulogne, novice.

Ce fut le 21 novembre 1648, que la petite communauté se réunissait dans la chapelle où nous avons déjà contemplé nos Mères à pareil jour, en 1642.—Aujourd'hui c'est l'oncle du martyr, le Rév. P. J. Lalemant, Supérieur du Monastère, qui préside à la pieuse cérémonie. La novice est agenouillée au milieu du petit chœur ([1]): à sa droite est la Mère S. Athanase, supérieure; à sa gauche, la Mère Marie de S. Joseph, assistante. Puis, à leur rang de chœur, nous voyons la Vén. Mère de l'Incarnation, dépositaire, la Mère Cécile de sainte Croix, la Mère Anne de sainte Claire, la Mère Anne des Séraphins, la Mère Anne de sainte Cécile et la Mère Anne de Notre-Dame. Plus loin sont la Sr. Anne de S. Laurent, première sœur converse, et la Sr. Catherine de sainte Ursule, novice. Pour Mme. de la Peltrie, il faut la chercher auprès des petites filles sauvages, et toujours à la dernière place.

Le prêtre est à l'autel pour offrir l'auguste Victime. Les chants, entonnés par les religieuses, sont poursuivis par les élèves françaises et les séminaristes. Puis, le silence se fait......... La voix de la novice est seule entendue; que dit-elle en ce moment solennel et avec une ferveur si touchante?........ "Au nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et en l'honneur de sa très-sainte Mère, de notre bienheureux père saint Augustin et de la bienheuse sainte Ursule notre patronne, je, sœur Charlotte Barré de S. Ignace fais profession religieuse, vouant et promettant à Dieu, en présence de toute la cour céleste et de tous ceux et celles qui sont ici, entre les mains du Révérend Père Jérôme Lalemant, Supé-

([1]) Ancienne chambre de notre Mère Supérieure.

rieur des Missions de la Compagnie de Jésus en ce pays, nous tenant lieu de Supérieur; comme aussi entre les mains de la Rév. Mère Marguerite de S. Athanase Supérieure de ce Monastère, et des personnes qui leur succèderont, perpétuelle pauvreté, chasteté et obéissance, et de m'employer à l'instruction des petites filles françaises et sauvages, sous la règle de S. Augustin, le tout entendu selon les constitutions de ce Monastère de saint Joseph ou Congrégation de Québec. Fait ce 21 novembre 1648." [1]

Quelques jours après cette cérémonie en avait lieu une autre semblable, en faveur de Sr. Cath. Lézeau de Ste. Ursule, première sœur converse Canadienne, remarquable par son humilité et son dévouement. Cette bonne sœur prononça ses vœux le 25 novembre, jour de sainte Catherine.

Nous sommes portées à croire que deux cérémonies semblables, à quelques jours d'intervalle, étaient une commémoration de deux grands anniversaires dans l'Ordre. C'était en effet le 25 novembre 1535, que sainte Angèle et ses douze premières compagnes prirent leurs premiers engagements, jetant les fondations de la Compagnie de sainte Ursule. Le 21 novembre 1614, à Paris, dans le premier Monastère canoniquement érigé, se firent les premiers vœux publics et solennels.

Le 2 décembre (1648) entrait au noviciat Mlle. Philippe-Gertrude de Boulogne, sœur de Mme. d'Ailleboust, femme du troisième gouverneur, M. Louis d'Ailleboust de Coulonge.

Notre Vén. Mère de l'Incarnation, qui avait alors

[1] Depuis 1681, la formule de nos vœux est celle de la Congrégation de Paris, à laquelle notre maison s'est affiliée. Elle diffère peu de celle que nous venons de lire.

la direction du noviciat, prenait un singulier plaisir à initier ces trois ferventes novices aux plus beaux secrets de la vie spirituelle, et Mlle. de Boulogne, qui avait préféré les austérités du cloître aux plaisirs passagers de ce monde, embrassait avec la simplicité d'un enfant les plus humbles pratiques de la vie religieuse.

§20.—PIÉTÉ ENVERS LA SAINTE VIERGE.

Nous arrivons à cette nuit fatale qui fut témoin d'une grande infortune et d'une vertu plus grande encore. N'anticipons pas cependant sur les faits. Assistons d'abord avec la pieuse population de Québec à une procession en l'honneur de Marie ; c'est notre Vén. Mère qui va nous en entretenir.

"......Vous eussiez eu, dit-elle, une dévotion sensible de voir la procession qui se fit à Québec le jour de l'Assomption de cette Mère de bonté. Deux Pères de la Compagnie portèrent son image en relief sur un brancard bien orné, aux trois maisons religieuses [1] qui étaient destinées pour les stations. Comme les lieux sont assez éloignés les uns des autres, deux autres Pères étaient préparés pour leur succéder et les soulager en cette sainte charge. Outre le gros des Français, il y avait environ six cents sauvages qui marchaient en ordre. La dévotion de ces bons néophytes était si grande qu'elle tirait les larmes des yeux de ceux qui les regardaient. J'eus la curiosité de les regarder d'un lieu où je ne pouvais être vue, et je vous assure que je n'ai point vu en France de procession où il y eût tant d'ordre, et en apparence tant de dévotion. Pour ce qui est des sauvages, cela m'est toujours nou-

[1] L'Hôtel-Dieu, les Ursulines et la maison des RR. PP. Jésuites.

veau, car la pensée de ce qu'ils ont été avant que de connaître Dieu, et de ce qu'ils sont à présent qu'ils le connaissent, me touche à un point que je ne puis dire. De là vous pouvez juger combien je souffre de voir la tyrannie que les barbares Iroquois exercent en leur endroit. Ah! mon très-cher fils, que je serais heureuse, que je serais contente si toute cette persécution se terminait en moi! Présentez encore ce mien désir à la sainte Vierge, à laquelle de bon cœur je présente le vôtre."

L'intérieur du cloître, à son tour, va nous présenter une nouvelle preuve de sa dévotion envers la Reine du Ciel.

C'était le 8 sept. 1650 qu'au joyeux appel des cloches du Monastère, toute la famille Ursuline se réunissait avec empressement dans la petite chapelle de Marie Immaculée. Suivons ces vierges fortes et généreuses entourées de leurs filles d'adoption les jeunes élèves françaises, et de leurs chères enfants sauvages, qui partagent avec ardeur les dévotions de leurs Mères. Jusqu'ici ces humbles religieuses, dans leur vie de travail et d'abnégation, se sont rassurées dans la douce confiance que la Vierge était au milieu d'elles, protégeant et gouvernant sa petite communauté. Le Monastère, enfin achevé, était une preuve évidente de la bonté de leur céleste Patronne; aujourd'hui elles se prosternent à ses pieds pour la proclamer "première et principale Supérieure," et se reconnaître avec bonheur ses "petites sujettes et très-humbles filles."

Quel charmant tableau se présente ici à nos yeux! La statue de la Vierge Immaculée, rayonnante de lumière, est entourée de fleurs fraîchement écloses; l'encens s'élève; les plus doux parfums embaument le

petit sanctuaire.—" *Memorare*, Souvenez-vous," chante la voix la plus mélodieuse ; et pendant qu'on poursuit cette invocation touchante, toutes les émotions de l'âme se réveillent, tous les yeux versent des larmes d'amour et de reconnaissance.........

Le chant terminé, la Mère Supérieure vient s'agenouiller au pied de la statue, et, après y avoir déposé les clefs du Monastère, elle prononce d'une voix émue l'acte de consécration qui suit :

" Très-sainte et très-digne Mère de Dieu, Reine du ciel et de la terre, nous voici prosternées aux pieds de votre majesté avec un indicible regret des fautes que nous avons commises à votre service, desquelles nous vous demandons très-humblement pardon, vous promettant en présence de la très-Sainte-Trinité et de toute la Cour Céleste de vous tenir pour notre Mère, Dame et Avocate, vous suppliant toutes du plus profond de nos cœurs et de toute l'étendue de nos affections, d'avoir un soin très-particulier de la conduite de cette Communauté, qui vous tient et reconnait pour première et principale Supérieure, voulant à jamais relever de vous par l'état d'une très-humble servitude. Et moi, Sr. Marguerite de S. Athanase, quoique très-indigne, mets cette charge entre vos mains, ne voulant désormais la tenir que de vous, et me soumettant avec toutes celles qui habitent cette maison à votre sainte conduite, pour rendre à votre grandeur l'hommage, l'honneur et l'obéissance que nous lui devons en qualité de ses petites sujettes et très humbles filles."

La consécration faite, la Mère Supérieure se lève ; on dirait qu'avec les clefs du Monastère elle a déposé le fardeau de la supériorité. D'une voix ferme elle entonne le *Te Deum*, et pendant ce chant de joie,

chaque religieuse vient rendre hommage en baisant les pieds de la statue.

C'est ainsi que se fit pour la première fois, il y a plus de deux siècles et quart, la consécration qui s'est toujours renouvelée depuis, chaque année, à pareil jour, et à laquelle il est impossible de prendre part sans éprouver des sentiments toujours plus vifs de piété et de gratitude envers notre divine Mère.(1)

Nous verrons au chapitre suivant comment s'inaugura le règne de la céleste Protectrice.

(1) L'empreinte des mœurs féodales que porte cette consécration, fait voir de suite qu'elle remonte à ces âges de foi si fertiles en héroïsme et en dévouements de tout genre.

Cette consécration, comme on l'a dit, se répète chaque année ; mais l'hommage solennel ne se rend que tous les trois ans, après une nouvelle élection de Supérieure.

CHAPITRE III.

INCENDIE DE 1650;—RÉSIDENCE DANS LA MAISON DE Mme. DE LA PELTRIE.

L'incendie—Les Ursulines à l'Hôtel-Dieu; Harangue des Hurons—Genev. Agnès Skanudhar8a—Cécile Arenhatsi—Ressources des Ursulines après l'incendie—On se décide à bâtir—La Mère de l'Incarnation de nouveau Supérieure—Comment on fait les classes pendant la construction du second Monastère—Une dernière épreuve—Notice biographique de la Mère Marie de S. Joseph—État de la Colonie en 1652; l'ère des Martyrs.

§1.—L'Incendie du 30 décembre 1650.

FORTES de la protection de l'auguste Mère de Dieu, les Ursulines pouvaient entrevoir un avenir serein et prospère; leur Monastère achevé, des Constitutions adaptées à leurs circonstances particulières, un Noviciat ouvert et à la veille de recevoir des sujets du pays les mieux qualifiés, étaient autant de présages heureux. L'épreuve cependant va fondre sur nos Mères plus sévère que jamais, leurs meilleurs amis iront même jusqu'à se demander s'il est dans les desseins de Dieu que leur œuvre s'accomplisse. Ne nous étonnons pas de cette disposition du Ciel, si contraire aux prévisions humaines; de même que son divin Fils, Marie n'établit ses œuvres de prédilection que sur les inébranlables fondements de l'abnégation et du sacrifice; et les pierres, toutes brillantes qu'elles

étaient, n'avaient pas encore l'éclat voulu pour l'édifice de sainteté que la Vierge Immaculée voulait élever au Cœur de Jésus dans ces âmes généreuses.

Nous allons donc voir nos Mères passer de nouveau par les plus amères tribulations ; une seule nuit va leur enlever toutes les ressources de la terre, et les eter dans l'abandon à la Providence le plus absolu, sans abri, sans provisions, sans vêtements, au milieu de l'hiver et dans l'impossibilité de faire parvenir en France leur cri de détresse, plus pauvres enfin qu'à leur première arrivée sur nos rives.

" Le trentième jour de décembre dernier(1650), dit la Vén. Mère de l'Incarnation,(1)en l'octave de la naissance de Notre-Seigneur, il nous voulut faire part des souffrances et des pauvretés de sa crèche en la manière que je vais dire. Une bonne sœur ayant à boulanger le lendemain, disposa ses levains, et enferma du charbon allumé dans le pétrin de crainte qu'ils ne gelassent. Son dessein était d'ôter le feu avant que de se coucher ; mais comme elle n'avait pas coutume d'user de feu en cette occasion, elle s'en oublia facilement. Le pétrin était si bien étoupé de tous côtés, qu'une sœur étant allée en ce lieu sur les huit heures du soir, ne vit aucune marque qu'il y eût du feu. Or, sur la minuit, le charbon ayant séché le pétrin, qui était de bois de pin naturellement onctueux, y mit le feu et embrasa incontinent la boulangerie (2) et les caves où nous avions mis en réserve toutes nos provisions pour l'année. Le feu s'étant pris à tout cela s'éleva aussitôt

(1) Ce récit est tire de plusieurs lettres.

(2) Dans la partie nord de l'édifice ; là où se trouve actuellement la cave de l'ancien réfectoire.

aux planchers (1) et gagna l'escalier qui était justement sous le séminaire, où la Mère des Séraphins était couchée pour garder ses filles. Elle s'éveilla en sursaut et au pétillement du feu et se leva tout-à-coup s'imaginant qu'on lui disait : "Levez-vous promptement, sauvez vos filles, elles vont brûler toutes vives !" En effet, le feu avait déjà percé les planchers, et les flammes entraient dans la chambre où elles faisaient un grand jour. Alors, tout effrayée, elle crie à ses filles : "Sauvez-vous, sauvez-vous !" De là elle monte au dortoir pour éveiller la Communauté, ce qu'elle fit d'une voix si lamentable qu'au même moment chacune fut en place : l'une va à la cloche pour appeler le secours, les autres se mettent en devoir d'éteindre le feu. Moi au lieu d'y travailler, je cours dire aux sœurs qu'il fallait tout abandonner, que le mal était sans remède. Je voulus monter au lieu où j'avais mis les étoffes et les autres commodités pour les sœurs, ayant dans l'esprit qu'elles s'étaient sauvées à demi-nues et qu'il fallait de quoi les couvrir ; mais Dieu me fit perdre cette pensée pour suivre celle de sauver les papiers d'affaires de notre Communauté. Je les jette par la fenêtre de notre chambre avec ce qui se trouva sous ma main. Le peu de temps que j'employai à cela me sauva la vie, car en moins d'un *Miserere*, le feu entrait déjà non-seulement au dortoir et au lieu où je voulais aller et où je fusse demeurée, mais encore

(1) Le Récit ajoute la circonstance que "les planchers étaient doubles et avaient de la terre entre deux ; que toutes les Religieuses fussent tombées dans le feu sans le courage et la présence d'esprit de la Mère des Séraphins, qui éveilla d'abord ses enfants, qui étaient en assez grand nombre, puis courut éveiller les sœurs, et retourna à ses filles, qu'elle eut bien de la peine à sauver quelque secours qu'on lui pût donner."

au long du toit de la maison et dans les offices d'en bas Enfin j'étais entre deux feux, un troisième me suivait comme un torrent, et pour me sauver, il me fallut passer sous la cloche dont la fonte coulait et sous laquelle je pensai être ensevelie. J'évitai donc ces dangers, mais peu s'en fallut que je ne fusse étouffée de la fumée.

"La Mère Assistante avec notre Sr. S Laurent avaient rompu la grille, qui n'était que de bois, afin de se sauver avec une partie des enfants qui étaient montés au dortoir. Il n'y eut pourtant que les plus grandes qui se sauvèrent. Les petites étant encore dans le danger, la Sr. S Ignace fit une réflexion, savoir si elle pourrait en conscience donner sa vie pour sauver ces petites innocentes, car le feu était déjà aux cloisons. Elle entre généreusement dans la chambre, elle les sauve, et au même temps les planchers croulèrent. J'étais encore dans les dortoirs, où voyant qu'il n'y avait plus rien à faire pour moi, et que j'allais périr, je fis une inclination à mon Crucifix, acquiesçant aux ordres de la divine Providence, et lui faisant un abandon de tout, je me sauvai par le parloir qui était au bout du dortoir. En descendant je rencontrai le secours que le Révérend Père Supérieur avait amené ; mais apprenant qu'il n'y avait rien à faire plus haut, ils descendirent dans la chapelle, où l'on sauva avec peine le très-Saint Sacrement avec les ornements qui se trouvèrent dans la sacristie. Tous les Pères, frères et domestiques mirent leur vie en hasard pour notre sujet, et un bon frère entr'autres voulant tirer quelque chose de la sacristie, qui était au bout de la maison, pensa y demeurer.

"Notre bonne Mère S. Athanase, qui était sortie la première pour ouvrir les portes, et qui ensuite s'était

rangée à l'écart, ne voyant aucune de nous près d'elle, souffrait en son âme des convulsions de mort. Elle nous appelait avec des cris lamentables, mais ne nous voyant et ne nous entendant point, elle se jeta aux pieds de la sainte Vierge (1) et fit un vœu en l'honneur de l'Immaculée Conception. Je ne puis dire absolument quel a été l'effet de ce vœu auprès de Dieu ; mais j'attribue à un vrai miracle qu'aucune de nous ni de nos filles n'ait été consumée dans un feu si prompt et si violent. Une femme Huronne (2), très-bonne chrétienne, ne s'étant pas éveillée sitôt que les autres, ne trouva pas de moyen de se sauver qu'en se jetant par une fenêtre sur un chemin de neige battue et glacée, dont elle fut si étourdie que nous la croyions morte, mais enfin elle revint à soi, et Dieu nous l'a voulu conserver.

" Les sœurs furent enfin trouver notre Mère, qui commença à respirer, mais elle avait de la peine de ne me pas voir. Nos pensionnaires et nos séminaristes sauvages se rangèrent aussi près d'elle, où elles pensèrent mourir de froid, car elles n'avaient que leurs chemises, toutes leurs robes et leur petit équipage ayant été brûlé. Vous n'eussiez pu voir sans pleurer Madame notre Fondatrice, qui est si sensible au froid, les pieds nus sur la neige, n'ayant qu'une petite tunique avec laquelle elle s'était sauvée. Mais ce qui me touchait le plus, c'était de voir l'incommodité que notre pauvre malade la Mère Marie de S. Joseph allait souffrir. Si elle eut eu autant de force que de courage, nous eussions sauvé, elle et moi, une partie de ce qui était au dortoir, mais elle était si faible qu'en voulant remuer

(1) La Mère S. Athanase se trouvait alors à genoux sur la neige dans le voisinage du vieux Frêne.

(2) Cécile Arenhatsi.

son matelas, les bras lui manquaient, il n'y eut que le mien de sauvé avec ce qui me couvrait, qui fut tout propre pour elle. J'avais jeté des habits par notre fenêtre, mais ils demeurèrent accrochés aux grilles du réfectoire, où ils furent brûlés comme tout le reste : ainsi je demeurai nue comme les autres, que je fus trouver sur la neige, où elles priaient Dieu en regardant cette effroyable fournaise. La nuit était fort sereine le ciel bien étoilé, le froid très-vif, mais sans vent. Au fort de l'incendie il s'en éleva un petit qui jeta les flammes du côté des jardins et des champs [1], sans cela, le fort, la maison de nos Révérends Pères, et les autres maisons voisines eussent été en danger. Enfin tout fut embrasé en moins d'une heure, et tout ce que nous possédions d'habits, de vivres, de meubles et de choses semblables fut consumé en moins de deux heures. Tous ceux qui nous voyaient fondaient en larmes de nous voir réduites à cette extrémité, car la lumière des flammes rendait la nuit claire comme le jour, de sorte qu'ils pouvaient facilement voir l'état extérieur où nous étions. Ils firent tout leur possible pour nous secourir. Un honnête homme ne pouvant comprendre comment on pouvait porter un tel coup sans en faire paraître de la douleur par quelque démonstration extérieure, dit tout haut : " Il faut que ces filles-là soient folles, ou qu'elles aient un grand amour de Dieu." Celui qui nous a touchées de sa main sait ce qui en est, et ce que sa bonté opéra pour lors dans nos cœurs.

" Voyant enfin tout le monde réuni, le Révérend Père Supérieur fit transporter nos enfants, partie dans l'habitation de nos domestiques, partie dans la maison d'un de nos voisins; elles étaient à moitié mortes de froid

(1) C'est-à-dire la partie de la ville qui se trouve entre le Monastère et la Place d'Armes ou Esplanade.

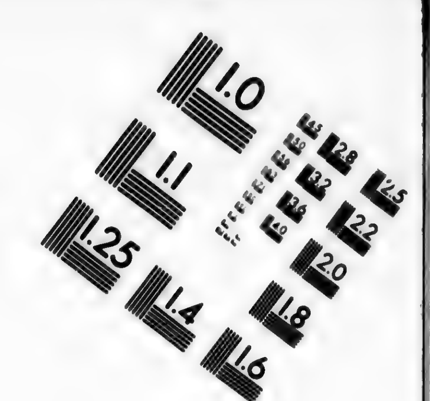
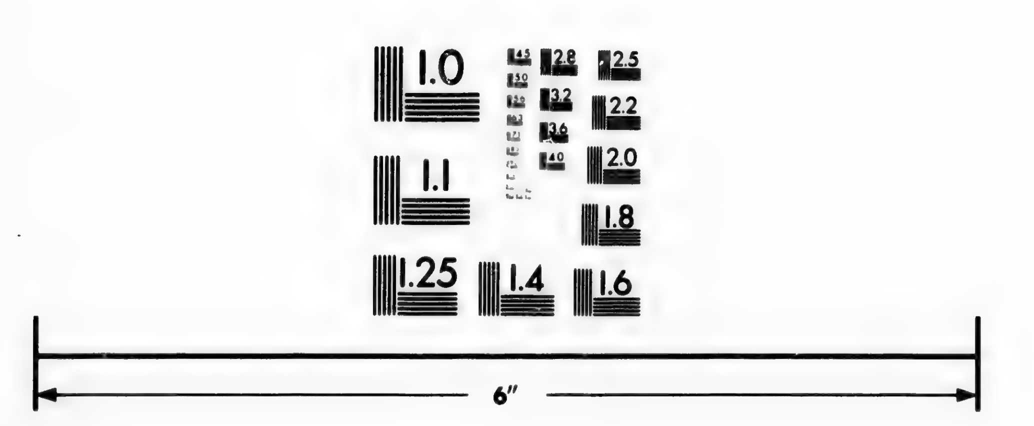


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





et plusieurs en ont été fort malades. Pour nous, il nous mena dans l'équipage où nous étions dans sa maison, et nous mit dans la salle où l'on parle aux séculiers. On nous donna en chemin, par aumône, deux ou trois paires de chausses pour quelques unes de celles qui étaient nu-pieds. Mme. notre Fondatrice était du nombre ; et pour le reste, elle a perdu aussi bien que nous tout ce qu'elle avait en Canada. Le R. Père donna des chaussures à toutes celles qui n'en avaient point : car de nous toutes, il n'y en avait que trois qui en eussent, parce qu'elles s'étaient ainsi couchées le soir pour mieux résister au froid.

" Les Rév. Mères de l'Hôpital, ayant appris que nous étions chez les R. R. Pères, et que l'on nous voulait mener au Fort, nous envoyèrent quérir pour nous loger en leur maison, et le R. Père Supérieur, jugeant que cette retraite serait plus convenable aux personnes de notre condition, nous y mena lui-même. Ces bonnes Mères, avec qui nous avons toujours été unies très-étroitement, étaient plus sensiblement touchées de l'état où nous étions, que nous-mêmes. Elles nous revêtirent de leurs habits gris, et nous fournirent de linge et de toutes nos autres nécessités, à quinze que nous étions, avec une cordialité admirable, car n'ayant rien nous avions besoin de tout.

" Le lendemain de notre incendie, le R. P. Supérieur accompagné de M. le Gouverneur, nous mena voir cette pitoyable masure, ou plutôt cette effroyable fournaise, de laquelle on n'osait encore approcher. Toutes les cheminées étaient tombées, les murs de refend abattus, et les principales murailles toutes crevassées et calcinées, jusque dans les fondements."

Le R. P. Ragueneau, rendant compte de ce désastre

dans la Relation de 1651, s'exprime ainsi : " Ce fut beaucoup pour elles qu'elles eussent pu se tirer du milieu des flammes pour se jeter au milieu des neiges. La charité de quelques-unes de ces meres vraiment tendres fut plus active que le feu. C'était un plaisir digne des yeux des anges de les voir traverser les flammes portant dans leurs bras ces petites innocentes pour les mettre en lieu de sûreté ; et retourner incontinent au milieu du péril, sans crainte d'y être brûlées. Elles voyaient tout se réduire en cendres bénissant Dieu de ce que le feu accomplissait ainsi sa volonté. Elles se mirent à genoux tout au milieu de la neige, et firent une offrande à Notre-Seigneur avec un œil si plein de joie et un cœur si paisible, que les Français et les Sauvages qui étaient accourus de toutes parts, ne pouvaient contenir leurs larmes. Les uns étaient touchés de compassion pour celles qui ne pleuraient pas leur propre malheur ; les autres pleuraient de joie de voir que Dieu avait des servantes si vertueuses et si détachées d'elles-mêmes pour ne vouloir que ce qu'il voulait."

Telle était, en effet la disposition de ces ferventes religieuses, de notre admirable Mère en particulier. " Mon âme, dit-elle, n'eut jamais une plus grande paix qu'en cette occasion ; je ne ressentis pas un mouvement de peine, ni de tristesse, ni d'inquietude ; mais je me sentais intimement unie a l'esprit et à la main de Celui qui permettait et opérait en nous cette circoncision. J'avais cette pensée que mes sœurs et moi, nous devions prendre cette perte universelle de notre Monastère et de tout ce qui était dedans, dans l'esprit des Saints, ayant une vue intérieure de ceux tant du vieux que du nouveau Testament, qui ayant

l'esprit de componction s'accusaient eux-mêmes, et supportaient les peines temporelles que Dieu leur envoyait, en le bénissant et chantant ses louanges."

§2.—LES URSULINES À L'HÔTEL-DIEU—HARANGUE DES HURONS.

Voilà donc nos Mères réunies à l'Hôtel Dieu, où l'hospitalité la plus cordiale les avait accueillies. Ce devait être un spectacle touchant que celui de ces Ursulines avec leur chère Fondatrice, transformées en Hospitalières, partageant les fonctions et tous les exercices de leurs généreuses hôtesses, assistant leurs pauvres et leurs malades, et distribuant avec elles aux Hurons éprouvés la petite ration de chaque jour. "Nous vivions comme elles, dit la Vén. Mère, et mangions à la même table : nous gardions les mêmes exercices ; en un mot, nous étions dans leur maison comme si nous eussions été leurs sœurs." Quant à Mme. de la Peltrie, elle se trouvait en plein pays de connaissance, ayant souvent, en ces mêmes lieux, pris part aux plus belles cérémonies de notre sainte Religion, lavant le Jeudi-Saint, les pieds aux membres souffrants de Jésus-Christ.

Si quelque chose eut pu faire oublier à nos Mères le dépouillement universel qu'elles venaient de subir, c'eût été la charité extrême dont on usa à leur égard à l'Hôtel-Dieu. Il leur venait de tous côtés des témoignages de sympathie. Les Hurons dont toutes les bourgades venaient d'être ruinées et dont au moins quatre cents étaient alors *cabanés* autour de l'Hôpital, vinrent en corps leur offrir leurs condoléances. Ils leur adressèrent une belle harangue [1] dans une salle

[1] DISCOURS DE TAIKARONK AUX RELIGIEUSES URSULINES.

" Vous voyez, saintes filles, de pauvres cadavres, les restes d'une nation qui a été florissante et qui n'est plus. Au pays des Hurons,

de l'Hôtel-Dieu, en présence du R. P. Ragueneau et des Mères Hospitalières. " Nos chrétiens Hurons, dit la Relation de 1651, tinrent conseil, et n'ayant pas de plus grandes richesses que deux colliers de porcelaine, chacun de douze cents grains, ils vont trouver les Mères Ursulines retirées à l'Hôtel-Dieu, leur portent ces deux colliers pour leur en faire des présents."

nous avons été dévorés et rongés jusqu'aux os par la guerre et par la famine. Ces cadavres ne se tiennent debout que parce que vous les soutenez. Vous l'aviez appris par des lettres et maintenant vous le voyez de vos yeux, à quelle extrémité de misère nous sommes réduits. Regardez-nous de tous côtés, et voyez, considérez s'il y a rien en nous qui ne nous oblige de pleurer sur nous-mêmes et de verser sans cesse des torrents de larmes. Hélas ! ce funeste accident qui vous est arrivé va renouveler tous nos maux, et faire couler encore nos larmes qui commençaient à se tarir ! Avoir vu brûler cette belle maison de Jésus ; avoir vu réduire en cendre cette maison de charité, y avoir vu régner le feu sans respecter vos personnes, saintes filles qui l'habitiez !......... C'est ce qui fait ressouvenir de l'incendie universel de toutes nos maisons, de toutes nos bourgades et de toute notre patrie ! Faut-il donc que le feu nous suive ainsi partout?

" Pleurons, mes chers compatriotes, pleurons nos misères qui, de particulières, sont devenues communes avec ces innocentes filles. Saintes filles, vous voilà réduites à la même misère que vos pauvres Hurons, pour lesquels vous avez eu une compassion si tendre. Vous voilà sans patrie, sans maison, sans provisions et sans secours, sinon du ciel que jamais vous ne perdez de vue. Nous sommes venus ici dans le dessein de vous consoler, et, avant d'y entrer, nous avons pénétré dans vos propres cœurs, pour y reconnaître ce qui pourrait davantage les affliger depuis votre incendie, pour y porter quelque remède. Si nous avions affaire à des personnes semblables à nous, la coutume de notre pays eût été de vous faire un présent pour essuyer vos larmes, et un autre pour affermir votre courage. Mais nous avons bien vu que votre courage n'a pas été abattu sous les ruines de cette maison, et pas un de nous n'a vu même une demi-larme sur vos yeux pour pleurer sur vous-mêmes à la vue de cette infortune. Vos cœurs ne s'attristent pas dans la perte des biens de la terre, nous les voyons trop élevés dans les désirs des biens du Ciel !

Ces témoignages de sympathie et de gratitude de la part des malheureux Hurons furent bien sensibles à nos Mères, et les attachèrent plus que jamais à leurs pauvres sauvages du Canada.

Les Ursulines doublaient presque la famille des Hospitalières, qui ne comptait alors que sept religi-

" Nous ne craignons qu'une chose, saintes filles, et ce serait un malheur pour nous : nous craignons que la nouvelle de l'accident qui vous est arrivé étant portée en France, ne soit sensible à vos parents plus qu'à vous-mêmes ; nous craignons qu'ils ne vous rappellent et que vous ne soyez attendries de leurs larmes. Comment une mère pourrait-elle lire sans pleurer les lettres qui lui feront savoir que sa fille est restée sans vêtements, sans lit, sans vivres, et sans aucune des douceurs dans lesquelles vous avez été élevées dès votre jeunesse? ....La première chose que la nature inspirera à ces mères désolées, ce sera de vous rappeler auprès d'elles, pour se consoler elles-mêmes en procurant votre bien. Un frère fera de même pour sa sœur, un oncle ou une tante pour leur nièce, ainsi nous serons en danger de vous perdre, et de perdre en vos personnes, le secours que nous avions espéré pour l'instruction de nos filles, dont nous avons commencé avec tant d'ardeur à goûter les fruits.

" Courage, saintes filles, ne vous laissez pas vaincre par l'amour de vos parents, et faites voir aujourd'hui que l'affection que vous avez pour les pauvres sauvages est une charité céleste plus forte que les liens de la nature. Pour affermir en cela vos résolutions, voici un présent de douze cents grains de porcelaine, qui enfoncera si bien vos pieds dans la terre de ce pays, qu'aucun amour de vos parents ou de votre patrie ne puisse les en retirer.

" Le second présent que nous vous prions d'agréer, c'est un collier tout semblable de douze cents grains de porcelaine pour jeter de nouveau les fondements d'un édifice qui sera encore la maison de Jésus, la maison des prières, et où seront vos classes dans lesquelles vous puissiez instruire nos petites filles Huronnes. Ce sont nos désirs et ce sont aussi les vôtres ; car sans doute, vous ne pourriez mourir contentes, si, en mourant, vous pouviez vous faire ce reproche ; que, par un amour trop tendre pour vos parents, vous n'eussiez pas aidé au salut de tant d'âmes, que vous aviez aimées pour Dieu, et qui seront dans le ciel votre éternelle récompense."—Relation, 1651.

euses de chœur (¹) et une converse. Elles voyaient avec admiration ce petit nombre d'âmes dévouées mener une vie aussi sainte que laborieuse, se sacrifiant jour et nuit au soulagement des pauvres et des malades, tant Français que Sauvages, dont leurs salles étaient remplies.

Après trois semaines de séjour à l'Hôtel-Dieu, les Ursulines résolurent de se séparer de leurs généreuses hôtesses, afin de reprendre autant que possible les fonctions de leur Institut. A leur départ, non contentes d'avoir pourvu à toutes leurs nécessités avec une charité digne d'elles, les Mères Hospitalières leur prêtèrent encore plus de cinq cents livres de toutes sortes de commodités, tant pour elles que pour leurs domestiques. Avant de dire adieu à leurs chères amies, nos Mères eurent l'heureuse idée de prendre avec elles un engagement spirituel réciproque, ou acte d'union (²) signé de part et d'autre, s'obligeant à un échange perpétuel de prières et de bonnes œuvres, surtout à l'époque du décès d'une religieuse dans l'un ou l'autre Monastère. Telle est l'origine de ces touchantes pratiques de piété par lesquelles les deux Communautés ont voulu marquer d'un sceau inviolable, l'union étroite qui s'était établie entre elles dès leur première entrevue à Dieppe quand, dans un même but, elles s'exilaient ensemble de leur commune patrie.

(¹) La R. M. S. Ignace, 1ère Supérieure, était morte en 1646, et la Mère Ste. Marie en 1641, huit mois après son arrivée. Deux autres Hospitalières étaient retournées en France.

(²) " Nous Supérieure et Religieuses Ursulines de Québec étant, à cause de l'incendie de notre Monastère, réfugiées au Couvent des Révérendes Mères de l'Hôtel-Dieu, sommes convenues des points suivants, savoir :

§3.—TRAITS ÉDIFIANTS SE RATTACHANT À L'INCENDIE; GEV.-AGNÈS SKANUDHAR8A.

"Pendant l'incendie des Mères Ursulines, dit le R. P Ragueneau [1], une petite fille Huronne (Geneviève Agnès Skanudhar8a) qui y demeurait pensionnaire, n'ayant pu se trouver, nous crûmes pour un temps qu'elle était brûlée. Le père et la mère de cette enfant, tous les parents, quantité de Français et moi-même l'ayant cherchée partout, il ne nous restait aucun doute qu'elle ne fût consumée avec la maison. La résignation à la volonté de Dieu était en cette rencontre bien difficile à un père et à une mère qui aimaient cette petite fille comme la prunelle de leurs yeux. Après avoir

" 1° Que, pour conserver une perpétuelle et indissoluble union entre nos deux Communautés, dorénavant il y aura une entière société et communication de biens spirituels, et participation réciproque aux bonnes œuvres et prières qui se feront en nos deux Monastères, tant particulières que générales.... .

" 2° Que, pour une plus particulière preuve de cette union et charité que nous désirons établir et conserver entre nous, et aussi pour suppléer au peu de moyens que l'on a en ce pays de faire dire les suffrages pour les sœurs défuntes : lorsque quelqu'une sera décédée dans l'une des deux maisons, la Supérieure de cette religieuse défunte en donnera avis à l'autre Monastère, dans lequel, (selon que nous nous sommes entrepromis), on dira l'office des morts à neuf leçons et on chantera une grand'messe, on fera une communion générale, et on dira un chapelet, le tout pour le repos de l'âme de la défunte ; et ce seulement pendant le temps qu'il plaira à Dieu de nous conserver dans ce pays : car, au cas de retour en France, les unes et les autres cesseraient d'être obligées à ces devoirs de charité et d'assistances spirituelles, comme aussi en cas qu'une des deux maisons vînt à manquer à l'exécution de ces promesses, l'autre n'aurait plus aucune obligation de son côté.

" 3° Toutes les susdites Religieuses Hospitalières et Ursulines ont volontairement et de bon cœur remis entre les mains de Notre-Seigneur tout ce qu'elles pourront faire et mériter durant les huit jours qui pré-

[1] Relation, 1651.

versé quantité de larmes dans un calme d'esprit qui témoignait bien que leur cœur trouvait son repos en Dieu, ils se mirent à genoux et lui offrirent leur enfant. Bien plus, ils s'offraient eux-mêmes à brûler dans le même feu s'il voulait le permettre. Jamais ils ne dirent aucune parole d'impatience ni de murmure contre qui que ce soit durant l'espace de deux heures qu'ils crurent que leur petite était brûlée. La plus rude parole que prononça le père au plus fort de sa douleur fut celle-ci : " Dieu nous éprouve bien rudement, mais ce nous est assez qu'il nous ait fait miséricorde en nous appelant à la foi : ma fille est maintenant au ciel puisqu'elle a été baptisée, et nous la suivrons parce que nous voulons mourir bons chrétiens." Cette petite fille nommée Geneviève ayant été heureusement retrouvée, un de nos Pères alla porter la nouvelle aux parents, et sachant bien la portée de leur foi, pour les éprouver davantage, il les interrogea sur les sentiments où ils étaient. " Ce qui m'a le plus touchée, dit la mère, ça été la douleur qu'a sentie ma pauvre

cèderont le décès de chaque religieuse, afin qu'il plaise à sa divine Majesté l'appliquer au profit de cette âme pour lui mériter une sainte et heureuse mort, et hâter le temps de sa béatitude. A cet effet, toutes les religieuses renoncent autant qu'elles peuvent, à toutes les autres intentions qu'elles pourraient avoir (qui ne leur seraient point de vœu) dans l'espace de ces huit jours, pour l'application de leurs prières, souffrances, bonnes œuvres, afin que sa divine Majesté l'applique au profit d'icelle : en foi de quoi et pour preuve authentique de notre intention ce présent acte dressé en notre Monastère de Ste. Ursule de Québec ce huitième février mil six cent cinquante et un, et signé au nom de tout le chapitre par

" Sr. Marguerite de S. Athanase, Supérieure,
" Sr. Marie de S. Joseph, Assistante et Secrétaire,
" Sr. Anne de Ste. Claire, Conseillère.

" Le 8 fevrier 1651."

fille mourant dans les flammes. Je n'ai pu refuser des larmes à la tendresse de mon cœur, mais l'espérance que nous avons de son salut ne nous permet pas de nous plaindre davantage." "Elle est retrouvée! s'écrie alors le Père, elle est pleine de vie!" Ce fut alors que toute la cabane et tous les parents qui s'y étaient assemblés ne purent plus contenir leurs larmes, mais c'étaient des larmes de joie qui leur fit bénir Dieu. , Cette petite fille est maintenant dans la maison des Mères Hospitalières, et il semble que le Seigneur la veuille pour la vie religieuse."

Le R. P. Ragueneau ne s'est point trompé en disant que le Seigneur semblait vouloir attirer à lui Geneviève-Agnès. En effet, voyant que nos pauvres Mères ne pouvaient plus la garder comme pensionnaire, elle obtint une place à l'Hôtel-Dieu, et la vie des Hospitalières lui plut à un tel point qu'elle résolut de l'embrasser. Les religieuses l'ayant admise au noviciat, Geneviève-Agnès y demeura huit mois en qualité de postulante. Etant tombée dangereusement malade, cette enfant de bénédiction demanda pour dernière grâce qu'on lui donnât l'habit religieux. Cette faveur lui fut accordée, et elle mourut deux jours après, dans les transports d'une piété et d'une joie toute céleste, car on lui avait aussi accordé la grâce de prononcer ses vœux.

§4.—CÉCILE ARENHATSI.

Les sentiments de la pieuse Cécile Arenhatsi ne furent pas moins admirables que ceux des parents de Geneviève.

"Cette jeune veuve chrétienne, dit encore le R. P. Ragueneau, s'était mise comme servante chez les Mères Ursulines, à dessein de jouir le plus tôt qu'elle

pourrait du bonheur de la vie religieuse. Cécile Arenhatsi n'était âgée que de vingt-trois ans, et elle avait amené avec elle aux Ursulines, une petite fille de six à sept ans nommée Marie, qui était son unique; mais elles se voyaient aussi peu que si la nature n'eut point eu de part en leur amour, la fille étant au séminaire et la mère parmi les religieuses. C'est un esprit très-bon, un naturel très-doux, et une volonté encore meilleure, qui, depuis son bas âge, a toujours crû en dévotion; lorsqu'elle était encore au pays des Hurons, entendant parler des Saintes Filles, (c'est ainsi que les Hurons appellent les religieuses), tout son cœur s'y portait. Elle n'a été que quatre mois dans l'état du mariage, toujours elle s'est conservée innocente au milieu de la corruption, toujours dans la ferveur et la simplicité.

" Les Mères Ursulines étaient ravies de la voir parmi elles, car Cécile contentait tout le monde et y vivait contente, voulant plaire à Dieu et l'aimer. Elle fut le plus en danger d'être brûlée lors de l'incendie; étant couchée au plus haut étage, elle se vit investie de flammes de tous côtés. Voyant qu'il était impossible de se sauver autrement, elle se jeta par la fenêtre et tomba assez heureusement. Je lui demandai après, les pensées qu'elle avait eues dans ces flammes. " J'avais, répondit-elle, offert ma vie à Dieu, et je fusse morte bien contente; mais je crus que Dieu m'obligeait de me sauver, comme je le pouvais faire; je ne songeais qu'à lui, et je craignais aussi que ce malheur ne fût arrivé à des filles si saintes, qu'à cause de mes péchés, car je suis indigne de vivre dans leur compagnie." Elle attend avec patience et amour que ces bonnes Mères soient rebâties, et elle espère bien ne mourir jamais qu'avec elles."

La jeune et vertueuse veuve n'eut pas, cependant, le bonheur de mourir dans cette " maison de Jésus " où elle avait coulé des jours si heureux. Après quelques mois de noviciat, il fut reconnu que ses forces ne suffiraient jamais au laborieux travail de nos sœurs converses. Suivant l'avis des personnes chargées de sa conduite, Cécile épousa un homme de sa nation, excellent chrétien de Lorette.

Dans la Relation de 1659, le R. P. J. Lalemant parlait ainsi de la vie édifiante et de la mort toute sainte de notre fervente Huronne.

" Nous avons perdu deux de nos bonnes chrétiennes, dit le père Chaumonot qui a soin de l'Eglise Huronne, l'une desquelles nommée Cécile Arenhatsi, avait demeuré deux ans chez les Mères Ursulines, où elle avait pris l'esprit d'une dévotion très-rare, qu'elle a conservé jusques à sa mort, chose assez ordinaire à celles qui ont le bonheur d'être élevées dans ce séminaire de piété. Notre Cécile donc étant aux abois, son confesseur lui demanda si elle n'avait pas regret de mourir. Hélas ! mon Père, dit-elle, j'aurais bien tort de craindre la mort et de ne pas la désirer, puisqu'en me tirant de ce monde, elle me retirera des occasions d'offenser Dieu.

" Il est vrai que j'espère bien que toutes mes confessions ont effacé mes péchés, mais elles ne m'ont pas rendue impeccable ; ma consolation est que je le serai après cette misérable vie : et puisque l'amour n'est pas assez grand en moi pour faire ce que la mort y fera, que la mort vienne donc pour me délivrer en même temps de la servitude de mon corps et de celle du péché !

" Le mari de cette femme était à la chasse, bien

avant dans les bois au moment où elle expira. Cécile lui apparut et lui dit le dernier adieu, lui recommandant surtout de ne jamais quitter la " prière " qu'avec la vie. Cet homme, à ce spectacle, se tourne vers son compagnon de chasse, lui raconte sa vision et la mort de sa femme, et aussitôt il se met en chemin pour retourner à Québec. A son arrivée il apprend que sa femme avait expiré dans le même temps où elle s'était fait voir à lui.

" Le changement de cet homme et sa ferveur (1) jointe à la constance qu'il garde depuis cet accident aux prières publiques et particulières, nous fait croire qu'il s'est passé en cette rencontre quelque chose de bien extraordinaire."

La petite Marie, fille de Cécile, fut une de ces espiègles qui grimpaient par dessus nos clôtures à la

(1) L'oncle de cette vertueuse Cécile, Joseph Chi8atenh8a, regardé avec justice comme un des apôtres indigènes, se trouvait à Québec, lors de l'arrivée de nos premières Mères. De retour dan son pays (sur les bords du lac Huron) il fait les exercices spirituels, " et va hardiment de bourg en bourg, dit notre Vén. Mère, prêchant avec une éloquence *du paradis*. Ses compatriotes, sachant qu'il ne pouvait avoir cette science naturellement, étaient comme en extase en l'entendant parler. Il leur disait: Ah! si vous saviez la charité qui est parmi ceux qui croient en Dieu, vous ne resteriez jamais comme vous êtes. Encore qu'ils ne se soient jamais vus, ce n'est qu'un cœur et qu'une âme. Je fus ravi l'an passé à Québec, à l'arrivée d'un vaisseau où il y avait des filles vierges vêtues de noir, qui pour l'amour de nous sont venues en ce pays. Les unes prirent avec elles des filles Montagnaises, qu'elles faisaient manger avec elles et à qui elles donnaient de beaux habits; les autres qui étaient habillées d'une autre couleur prennent les malades, qu'elles assistaient et veillaient jour et nuit avec de grandes fatigues. A leur arrivée on fit tant de fête que vous eussiez dit que tous ceux de Québec n'étaient qu'un. Oh! que nous sommes éloignés de cela! Nous vivons comme des bêtes et ne savons ce que c'est que la parfaite charité, laquelle ne se trouve qu'avec ceux qui croient en Dieu."

façon des écureuils, et qui prenaient ensuite la clef des champs. Comme sa mère, aussi sage que tendre, persistait toujours à la ramener au Couvent, la fugitive, après plusieurs sorties " à la sourdine," finit par se mettre en devoir d'obéir. Rentrée une dernière fois au séminaire, cette enfant se livra au travail, fit de bonnes études, et devint comme sa mère, un modèle de piété pour toutes les femmes sauvages qui habitaient alors la florissante bourgade de Lorette.

§5.—RESSOURCES DES RELIGIEUSES APRÈS L'INCENDIE.

Nous avons laissé nos Mères faisant leurs adieux aux religieuses Hospitalières ; voyons-les revenir sous la conduite de leurs bons anges aux lieux qui ont été témoins, il y a à peine trois semaines, de leurs angoisses et de leur céleste résignation. Que d'édifiantes impressions elles emportaient avec elles de leur séjour à l'Hôtel-Dieu ! Leur âme était toute embaumée des vertus de ces héroïques Fondatrices, particulièrement de la sainteté si précoce de la vénérée Mère Cath. de Longpré de St. Augustin. (1)

Mais entrons avec nos Mères dans le pauvre réduit où elles sont venues se réfugier. Comment raconter ce qu'il y eut à souffrir dans cette petite maison de Mme. de la Peltrie ? On se rappelle que cette maison n'avait que trente pieds sur vingt. Il ne s'agissait pas seulement d'y trouver place pour une famille de treize personnes, sans compter plusieurs pensionnaires, il fallait encore à ces infatigables ouvrières, le moyen de réunir autant que possible autour d'elles l'autre

(1) La vénérée Mère S. Augustin, arrivée à Québec en 1648, n'était alors âgée que de 16 ans. Elle décéda en 1668, laissant une grande réputation de sainteté.

partie de leur troupeau dispersé: elles souffraient moins de se voir privées de tout, que de se trouver dans la nécessité de suspendre l'instruction de leurs chers néophytes. Dans ce petit local, qui n'avait que deux chambres, elles durent donc trouver chapelle, classe et parloir, cellules, réfectoire et cuisine. Quant aux cellules, on en revint à l'expédient de la Basse-Ville, et les lits s'étendirent à doubles rangs sur des tablettes. Là aussi était l'infirmerie; car il en fallait une à cette petite famille où la vie précieuse d'une sœur bien-aimée s'éteignait lentement, au milieu des privations et des souffrances.

Cependant l'on n'était qu'à la fin de janvier, et plusieurs mois devaient s'écouler avant qu'on pût espérer aucun secours de France. Toute pénible que fût leur position, nos héroïques Mères étaient loin d'avoir perdu courage; les épreuves au contraire donnaient un nouvel éclat à leur vertu; pleines de l'esprit de Jésus-Christ, "elles étaient comblées d'une sainte joie de se voir si pauvres, qu'elles étaient obligées de recevoir l'aumône des pauvres mêmes."

Les Ursulines éprouvèrent en cette occasion d'une manière bien consolante, l'intérêt et l'affection que leur portait toute la colonie. Nos lectrices se rappellent avec quelle libéralité les bonnes Mères de l'Hôtel-Dieu les pourvurent de leurs premières nécessités. "Nos Révérends Pères, ajoute la Mère de l'Incarnation, nous ont secourues de toute l'étendue de leur pouvoir, jusqu'à nous envoyer les étoffes qu'ils avaient en réserve pour se faire des habits, afin de nous revêtir. Ils nous ont encore donné des vivres, du linge, des couvertures, des journées de leurs frères et de

leurs domestiques [1]; enfin sans la charité dont nous avons été entourées, nous serions mortes de faim et de misère. M. le Gouverneur d'Ailleboust et Madame sa femme nous ont aussi assistées. Enfin nous avons été l'objet de la compassion et de la charité de tous nos amis. La compassion est passée même jusqu'aux pauvres : l'un nous offrait une serviette, l'autre une chemise, l'autre un manteau. Un autre nous donnait une poule, un autre des œufs, et un autre d'autres choses. Parmi tant de témoignages de compassion, nos cœurs étaient attendris au dernier point. Vous savez la pauvreté du pays, mais la charité y est encore plus grande. Cependant il n'y a que la divine Providence qui nous puisse relever de la perte de nos biens, qui se monte à plus de cinquante mille livres, que valaient notre Monastère et nos meubles."

Cette année, pour comble d'infortune, les vaisseaux arrivèrent extrêmement tard, et comme on ignorait en France l'accident de l'incendie, ces vaisseaux n'apportaient aux Ursulines que le secours ordinaire. Mais Dieu, qui n'abandonne jamais les siens lors même qu'il les éprouve le plus rudement, ne permit pas, pendant ce pénible été de 1651, qu'elles manquassent du pain de chaque jour ; et quand vint l'automne, il les soulagea d'une manière presque miraculeuse. Elles avaient une petite métairie (fief S. Joseph) qu'elles étaient dans l'impuissance de faire valoir. C'est alors que M. Vignal, leur chapelain, touché de la misère où se trou-

(1) Voici un trait qui prouve combien fut délicate la charité des RR. PP. Jésuites envers les Ursulines en cette occasion. "Le 2 janvier 1651, la conclusion fut prise, *unanimi omnium Patrum consensu imo et fratrum*, de nous priver de nos desserts afin de secourir ces bonnes Mères qui ont plus de nécessité de ces douceurs que nous." Extrait du Journal des Jésuites.

vait réduite au printemps cette pauvre Communauté, résolut de cultiver leurs champs. Il y alla en personne; et, non content de surveiller les domestiques, il y travailla lui-même et plus qu'aucun autre comme simple laboureur ! Dieu bénit tellement la charité de ce généreux ami, que cette terre donna une quantité prodigieuse de blé, de pois et d'orge ; ce qui fut dans l'automne une ressource inappréciable.

96.—ON SE DÉCIDE À BATIR.

Le désastre de l'incendie avait abattu le courage de plusieurs personnes, au point de mettre en doute si le retour des Ursulines en France n'était pas inévitable, et commandé même par les dispositions de la Providence. Mais la Mère de l'Incarnation, l'âme de toutes les entreprises et dont le courage s'élevait au-dessus de tous les événements, tint ferme. A la vérité, elle ne forma d'abord d'autre projet que de se tenir en humilité dans la petite maison de Mme. de la Peltrie, pensant qu'au moyen de quelques appentis elles pourraient continuer l'œuvre de l'instruction. "Mais de retourner en France, disait-elle, à moins d'une volonté de Dieu toute reconnue, j'y avais une aversion entière, et j'avais un amour plus grand que jamais pour ma vocation. Mes sœurs pareillement n'avaient de pensée que pour suivre cette divine volonté; car c'était chose ravissante de voir avec quelle paix et avec quelle douceur, chacune portait la croix qu'il avait plu à Notre-Seigneur de nous envoyer."

Les Ursulines attendaient donc en paix de la divine Providence, le temps et les moyens de rétablir leurs affaires. "J'avais un instinct intérieur, écrivait notre Mère, que toute cette charge me tomberait sur le dos, qu'il me faudrait recommencer tout de nouveau, et j'en

avais une appréhension naturelle, que je n'osais déclarer de crainte de m'opposer à la volonté de Dieu. Tous nos amis, surtout le R. P. Ragueneau, les Pères de sa maison et M. d'Ailleboust, notre Gouverneur, crurent qu'il ne fallait pas demeurer plus longtemps sans prendre une résolution. L'affaire ayant été mûrement consultée, tous furent d'avis qu'il nous fallait rebâtir, et qu'à moins de cela il n'y avait nulle apparence de pouvoir subsister en ce pays.

" Quant à l'exécution et aux moyens, ils résolurent entr'eux de nous prêter de l'argent pour commencer l'édifice, et de nous assister de leur secours et de tout leur crédit. Après nous avoir proposé leur sentiment et fait des offres si charitables, ils nous dirent de conférer entre nous, et de voir si nos sentiments seraient conformes aux leurs. L'affaire ayant été proposée à la Communauté par notre Révérende Mère, nous fûmes toutes du même sentiment, c'est-à-dire qu'il fallait faire un effort et profiter de l'offre de nos amis, pour relever notre Monastère sur les mêmes fondements, qui étaient posés sur le roc, et qui, après la visite des architectes, furent jugés capables de porter le bâtiment. La chose étant ainsi arrêtée, il fallut abattre les masures jusqu'aux rez-de-chaussées, et je fus chargée de tous ces soins, tant intérieurement par Dieu qu'extérieurement par l'obéissance. M. le Gouverneur en voulut lui-même faire le dessin, et comme père temporel de la Communauté, avoir la vue sur le gros de l'entreprise, nous y assistant non-seulement par charité, mais encore par inclination ; car, lorsque notre accident arriva, il n'y avait pas un mois que la sœur de Mme. d'Ailleboust, sa femme, avait fait sa profession religieuse dans notre Communauté. J'eus un mouvement particulier de prier le R. P. Supérieur de nous donner le R. P. Fran-

çois le Mercier pour m'aider dans toute cette entreprise, si épineuse pour le pays et si difficile pour notre extrême pauvreté, n'ayant d'autre appui pour tout ce grand dessein que la divine Providence. Notre Révérende Mère ayant été dans le même sentiment, ce Rév. Père, qui n'a omis ni oublié aucune occasion de nous obliger, m'accorda très-volontiers le Père que je lui demandais, qui, de son côté, sentait que Dieu lui donnait le désir de nous faire cette charité ; laquelle il nous a toujours continuée jusqu'à présent, en sorte que notre Communauté lui en sera éternellement obligée. Il est à présent Supérieur de la Mission, et par conséquent le nôtre."

Les arrangements faits, la Mère de l'Incarnation se mit à l'œuvre avec un courage surhumain. Elle-même entreprit de nettoyer les fondations ; toutes les religieuses spontanément la suivirent, des personnes de piété, touchées de ce zèle admirable, se joignirent à elles, " de sorte, remarque D. Claude Martin, qu'il n'y eut pas plus d'émulation parmi les Israëlites quand ils rebâtirent le Temple de Dieu, qu'il n'y en eut pour relever ce sanctuaire de ses ruines."

Le 19 mai 1651, Mme. de la Peltrie posait la première pierre du nouveau bâtiment.

" Tout le pays, disait la Relation, a intérêt à leur rétablissement, principalement à cause de leur séminaire : car l'expérience nous apprend que les filles qui ont été aux Ursulines s'en ressentent pour toute leur vie, et que dans leur ménage, la crainte de Dieu y règne davantage, et qu'elles y élèvent bien mieux leurs enfants."

La Mère de l'Incarnation, de son côté, faisait remarquer à ses amis de France, de quelle importance étaient les maisons religieuses dans la colonie. " Il faut que

vous sachiez, écrivait-elle à son fils, que si une seule quittait, cela serait capable de décourager la plus grande partie des Français, qui n'ont soutenu qu'en considération des maisons religieuses et par leur moyen. De plus, les filles Françaises, en un sens, ont encore plus de besoin de l'éducation qu'elles reçoivent de nous que les sauvages: car les Révérends Pères peuvent suppléer à celles-ci, mais ils ne le peuvent faire aux autres pour les raisons que vous pouvez juger."

§7.—LA MÈRE DE L'INCARNATION DE NOUVEAU SUPÉRIEURE—COMMENT ON FAIT LES CLASSES PENDANT LA CONSTRUCTION DU SECOND MONASTÈRE.

Les six années de supériorité de la Mère S. Athanase étant expirées, le 12 juin de cette année 1651, on fit les élections, et la Mère de l'Incarnation fut de nouveau élue Supérieure ; la Mère S. Joseph, malgré l'état précaire de sa santé, fut nommée Assistante, et la Mère Ste. Claire, Dépositaire.

Dès leur retour à la maison de Mme. de la Peltrie, ces infatigables Institutrices avaient trouvé moyen de reprendre jusqu'à un certain point l'instruction de leurs chers néophytes. Le printemps favorisa leur zèle en leur permettant de rappeler autour d'elles un plus grand nombre d'élèves. Ce n'était pas toutefois dans des appartements meublés *à la française* que se faisaient alors les classes, mais tout simplement sous des toits (1) d'écorce ou de verdure. On voyait accourir tout aussi gaîment que les petites filles sauvages les jeunes demoiselles françaises, heureuses de se réunir à leurs

(1) D'après les traditions du Monastère, le voisinage de la maison de Mme. de la Peltrie devait offrir à cette époque un coup-d'œil à la fois touchant et pittoresque. Ici, à l'ombre du "vieux Frêne," c'est la Vén. Mère de l'Incarnation entourée de ses petites filles sauvages, à qui elle parle avec une onction céleste de "Celui qui a tout fait;"

bonnes Mères, et de profiter des leçons de dévouement et de vertu qui se mêlaient si agréablement à leurs leçons de classe.

Mais la Vén. Mère ne pouvait jouir longtemps du bonheur d'instruire elle-même ses petites filles sauvages, il lui fallait céder bientôt sa place à la bonne Mère Ste. Croix, et voir aux affaires dont elle était plus que jamais chargée depuis son élection. Son courage et sa confiance en Dieu semblaient s'accroître avec les difficultés, et l'entreprise entre ses mains prospéra tellement qu'au mois de septembre elle écrivait : "Notre bâtiment est déjà au carré de la muraille, l'on monte les cheminées et dans huit jours on lèvera la charpente. Si les vaisseaux étaient arrivés de France, nous pourrions faire un effort, empruntant des ouvriers de nos amis qui en amènent de France, et cela étant, nous y pourrions loger dans quatre ou six mois ; mais sans ce secours nous n'y pourrons loger que l'année prochaine vers cette saison. C'est une chose étonnante combien les artisans et les manœuvres sont chers ici, nous en avons à quarante-cinq et à cinquante-cinq sols par jour. Les manœuvres ont trente sols par jour avec leur nourriture. Notre accident étant arrivé inopinément, nous étions dépourvues de tous ces gens-là, c'est ce qui fait qu'ils nous coûtent cher ; car dans la nécessité, nous en faisons venir de France à

là, sous le fameux Noyer qui se voyait encore il y a cinquante ans, à douze pas du "vieux Frêne," c'est un groupe de jeunes Françaises qui écoutent avec avidité les leçons de la Mère S. Athanase; d'un autre côté, à l'ombre des arbres séculaires de l'antique forêt, sont des cabanes d'écorce où se rassemblent les néophytes, femmes et filles, que l'on instruit dans la foi, et avec qui on trouve encore moyen de partager les ressources de l'aumône et du travail. Plus loin, les murs d'un nouveau Monastère sortent des ruines de l'ancien, et promettent de donner bientôt un abri permanent à la famille éprouvée.

un prix plus raisonnable : on les loue pour trois ans, et de la sorte ils trouvent leur compte et nous aussi. Maintenant il y a des jours auxquels nous avons pour trente livres de journées d'hommes, sans parler de ceux qui travaillent à la toise ou à la tâche. Quatre bœufs qui font notre labour, traînent les matériaux de bois et de sable, nous tirons la pierre sur le lieu : voilà comme les affaires se manient en ce pays."

La bâtisse cependant progressait rapidement : " La perte a été grande, disait le R. P. Ragueneau ; mais ces bonnes Mères n'ont pas perdu leur confiance en Dieu. Dès cet hiver, nous espérons qu'elles pourront loger dans ce nouveau bâtiment, qui est déjà bien avancé."

Que de difficultés, que d'obstacles de tout genre ! " Pour commencer, disait notre Vén. Mère, nos R. R. Pères nous ont prêté huit mille livres, mais à l'heure que j'écris (1) nous en devons bien quinze mille, et avant que notre bâtiment soit achevé nous en devrons bien vingt mille, sans parler des accommodements du dedans et des meubles.

" Il faut que je vous dise encore qu'il semble que notre bon Dieu veuille triompher de nous en nous réduisant à l'extrémité. Croiriez-vous que pour quarante à cinquante personnes que nous sommes, y compris nos ouvriers, nous n'avons plus que pour trois fournées de pain, et nous n'avons nulles nouvelles des vaisseaux qui apportent le rafraîchissement à ce pays ? Je ne puis faire autrement que de me réjouir dans tout ce qu'il plaira à cette bonté paternelle de faire. Qu'elle en soit bénie éternellement."

" Nous n'osions plus attendre les navires lorsqu'ils sont arrivés, disait-elle à la fin d'octobre, et l'on craint

(1) Septembre 1651.

beaucoup leur retour à cause qu'ils partent dans une saison avancée et en danger d'être brisés parmi les glaces .....Je crois que nous ne pourrons habiter notre nouveau bâtiment qu'à la fin de mars de l'année prochaine. Nous avons toutes les peines du monde à l'achever à cause du froid qui est déjà assez grand."

" Quant à Mme. notre Fondatrice, écrivait-elle un peu plus tard, elle est aussi ferme que nous dans sa vocation, et elle a de si forts mouvements de nous bâtir une église, que les insultes des Iroquois n'empêchent pas qu'elle ne fasse amasser des matériaux pour ce dessein. On la persuade fortement de n'y pas penser, mais elle dit que son plus grand désir est de faire une maison au bon Dieu, ce sont ses termes, et qu'ensuite elle lui édifiera des temples vivants. Elle veut dire qu'elle fera ramasser quelques pauvres filles françaises écartées, afin de les faire élever dans la piété. Elle n'a point eu d'inspiration de nous aider dans nos bâtiments, tout son cœur se porte à son église, qu'elle fera faire peu à peu de son revenu, qui est assez modique."

Le nouveau bâtiment était enfin à la veille d'abriter les Religieuses. " Tous ceux qui voient cela en sont dans l'admiration, écrivait la Vén. Mère, et disent qu'il semble que ce logis se fasse de lui-même, et que le doigt de Dieu y travaille. Tout le pays est dans la joie de nous voir à la veille de faire comme auparavant les fonctions de l'instruction, que nous ne faisions que petitement dans une cabane d'écorce."

§8.—UNE DERNIÈRE ÉPREUVE.

Pour ne pas interrompre le fil de la narration, nous n'avons parlé jusqu'à présent que des difficultés où l'incendie avait jeté les Ursulines, et des efforts qu'il avait

fallu faire pour relever le Monastère. Mais dans cet intervalle, la pauvre maison de Mme. de la Peltrie avait offert le spectacle touchant des souffrances d'une sœur bien-aimée; et l'aimable et pieuse Mère S. Joseph n'était pas seule à éprouver les douleurs de son long crucifiement, dans cette petite famille où elle était si tendrement chérie et estimée.

Il y avait plus de quatre ans et demi que cette chère malade souffrait d'un asthme et d'une pneumonie accompagnée d'une fièvre continue. Elle gardait néanmoins rarement le lit, son courage et sa ferveur lui faisant trouver la force de "dévorer" les douleurs de la maladie et les peines du travail.

Enfin le 2 février 1652, jour de la Purification de la très-sainte Vierge, elle se sentit frappée à mort, et continua de baisser jusqu'au 4 mars, où elle fut réduite à une telle extrémité qu'on lui donna le S. Viatique et l'Extrême-Onction.

Dès le 2 février il avait fallu veiller la chère malade; "mais, dit notre bonne Mère de l'Incarnation, les nuits se passaient doucement auprès d'elle, et Dieu a tellement béni nos petits travaux que nulle de nous n'a été incommodée, quoique nous couchions toutes dans une même chambre." Sur la fin, l'hydropisie se joignit à ses autres maux, et comme le plus fort de ses douleurs arriva dans la semaine sainte, elle éprouvait une joie sensible de ce que Notre-Seigneur lui faisait la grâce de l'accompagner à la croix. Ce fut le jeudi de Pâques, 4 avril, sur les huit heures du soir, que cette âme sainte s'envola vers Celui qu'elle avait toute sa vie si ardemment aimé.

Dès cette nuit, ses restes précieux furent portés dans le nouveau Monastère, afin de les y exposer plus convenablement et d'y faire ses funérailles. "Le R. P.

Lalemant fit les cérémonies avec une solennité tout extraordinaire. Il ne s'était point vu un si beau convoi en ce pays depuis qu'il est habité. Tout ce qu'il y avait de considérable y assista, les grands et les petits, les Français et les Sauvages. Les Hurons avaient déjà fait en leur île la solennité de son enterrement pour marque de leur reconnaissance en son endroit. Enfin, comme elle était universellement aimée et estimée, il n'y eut personne qui ne voulût donner des marques de son affection en cette rencontre, et témoigner le regret qu'il avait de la perte d'une personne si sainte et si aimable."(1)

En attendant la construction de la nouvelle église, on inhuma la dépouille mortelle de cette chère Mère dans le jardin du Monastère, non loin de l'endroit où fut placée depuis la petite statue de S. Joseph que l'on y vénère encore.

La Mère Marie de S. Joseph n'avait que trente-six ans ; mais quand on considère la faiblesse de son tempérament et la délicatesse avec laquelle elle avait été élevée, on s'étonne qu'elle ait pu si longtemps soutenir les rigueurs du climat, et les privations qui accompagnèrent la fondation de ce Monastère. Au témoignage de celle qui l'a le mieux connue, " elle avait vécu en sainte et était morte en sainte." Nos lectrices, sans doute, désirent connaître plus particulièrement cette âme privilégiée. La Vén. Mère elle-même va nous initier aux touchants secrets de la vie et des vertus de cette première compagne de ses travaux apostoliques. " Je lui ai fermé les yeux, écrit-elle à ses Mères de Tours, et rendu avec mes sœurs les derniers devoirs de la sépulture ; mais ses vertus n'ont

(1) Lettres de la Vén. Mère.

point été ensevelies avec elle ; elle nous parle encore bien haut, en nous obligeant de l'imiter. Je vous en envoie un petit abrégé et un faible crayon......... tant pour la consolation de nos Mères de France, que pour servir d'exemple à celles qui nous succèderont à l'avenir dans ce Monastère."—" Il ne faut point dire, écrit-elle plus tard, que j'aie eu de la peine à cela à cause de l'embarras de nos affaires. Sachez, ma très-chère Mère, que ni les veilles, ni le temps, ni le travail, ne m'ont jamais rien coûté à son égard."

Nous ne citerons pas textuellement, les dimensions de notre livre nous forçant à abréger.

NOTICE BIOGRAPHIQUE

DE LA VÉNÉRÉE MÈRE MARIE DE S. JOSEPH.

DIRE un dernier adieu, rendre les devoirs suprêmes à une personne estimée et chérie, laissent l'âme empreinte d'une tristesse profonde. Au sein même de la vie religieuse où Dieu est le seul principe, l'unique but de l'union des cœurs, ces séparations solennelles ont encore leurs douleurs. Comment donc expliquer cette joie toute céleste, cet " avant-goût du paradis " qui se répandit dans le Monastère, au jour mémorable de la mort de notre bien-aimée Mère S. Joseph ?...... C'est qu'il plut au Seigneur de faire luire, au milieu des ombres de la mort, un rayon de son ineffable béatitude ; que ce Dieu de majesté daigna manifester sa présence, lorsqu'il se pencha vers la terre pour recevoir dans son sein cette âme prédestinée. " Dieu nous fit sentir un petit échantillon de sa gloire, dit la Vén. Mère, par une onction intérieure si douce et si savoureuse, qu'elle remplit nos cœurs de joie. Il n'y eut pas une de nous qui ne ressentît l'efficacité d'une grâce très-présente et comme une certitude que nous avions une nouvelle avocate dans le ciel."

Voyons comment cette " vierge appelée à suivre l'Agneau partout où il va," a su parcourir la " voie étroite," sans jamais se lasser, ni perdre un seul instant de vue le terme où elle aspirait.

Naissance et premiers instincts d'une Enfant de Marie.

Mademoiselle Marie de la Troche naquit au château S. Germain (1) en Anjou, le 7 septembre 1616. Elle eut pour père M. J. de la Troche, seigneur de S. Germain et de Savonnières, et pour mère, Mme. Jeanne Raoul, dont la famille tenait aussi le premier rang parmi la noblesse du pays. Tous deux se faisaient gloire de donner à leurs enfants l'exemple de toutes les vertus chrétiennes; Mme. de la Troche surtout était par sa piété l'ange gardien de sa famille. Au moment de la naissance de cette enfant que Dieu destinait à de si grandes choses, cette pieuse mère l'offrit à la sainte Vierge, et lui fit donner au baptême le nom de Marie. On ne tarda pas à s'apercevoir que la Mère de Dieu l'avait en effet adoptée pour sa fille.

Au sortir du berceau, dès ses premiers pas dans la vie, cette enfant de bénédiction parut douée d'une exquise délicatesse de modestie. Il semblait qu'elle eût reçu du Saint-Esprit l'intelligence de ces paroles du divin Maître : " Bienheureux les cœurs purs, car ils verront Dieu." Elle avait une véritable horreur des caresses, qu'il est pourtant si naturel de prodiguer à l'enfance, toujours disposée à y répondre. Elle n'avait que dix-huit mois, quand un domestique ayant eu ordre de la porter au jardin où l'attendaient ses parents, embrassa chemin faisant la jolie enfant; la petite Marie éclata en sanglots et fut inconsolable le reste du jour.

Un gentilhomme fort intime dans la famille voulant s'amuser un peu aux dépens de la petite, qui avait alors quatre ans, la saisit entre ses bras et cherche à l'embrasser de vive force. Marie n'ayant plus d'autre ressource lui donna au visage de toute la force de ses deux petites mains, un soufflet tel qu'il ne fut plus tenté de réitérer l'assaut. Témoin de ces saillies si peu ornaires à l'enfance, son père prenait plaisir à sonder le cœur de sa fille, qui déjà montrait de l'attrait pour la vie religieuse; il lui parlait souvent du plaisir qu'il aurait un jour à la marier à un petit gentilhomme du voisinage, et poussant plus loin ces

(1) Petite ville sur la Sarthe.

jeux, il lui offrait, au nom de ce futur époux, les présents les plus propres à flatter une enfant. Marie rejetait ces avances avec une singulière indignation, protestant avec larmes qu'elle ne voulait donner son cœur qu'à Dieu seul. Ces débats allèrent si loin que la tendresse maternelle dût intervenir, car l'enfant en eut été sérieusement malade.

Evidemment le Seigneur aspirait à la possession de ce jeune cœur, et Celui qui se borne à inviter les enfants des hommes d'une manière générale, à lui donner librement leur cœur, voulut à tout prix posséder le sien sans partage. Cet instinct de mépris pour les choses de la terre, lui faisait détester les parures, et dans la candeur de son âme, elle enviait le sort d'une petite bergère qu'elle voyait dans ses promenades, parce que, disait-elle, elle n'avait pas à s'occuper de la mode, et qu'elle pouvait sortir sans se couvrir la figure d'un masque, comme le devaient faire les dames de qualité de ce temps-là.

La charité envers les pauvres était un autre trait de ce riche caractère. Dans une des tourelles du château, M. et Mme. de S. Germain donnaient, depuis longtemps, l'hospitalité à un pauvre incurable, auquel ils prodiguaient les soins les plus assidus. Aussi le vieillard ne cessait-il d'élever vers le ciel ses mains tremblantes pour appeler sur cette famille les bénédictions les plus précieuses ; il n'avait qu'un désir, celui de mourir dans cette douce solitude. Quelle ne fut donc pas sa surprise et son bonheur en voyant un jour arriver auprès de son grabat, l'aimable petite Marie dont il avait si souvent ouï parler ! Déjà, inspirée par la charité, elle lui avait maintes fois envoyé son dessert, mais cela ne suffisait pas à sa tendre sollicitude ; il lui fallait voir elle-même le vieux Joseph dans sa petite loge, il fallait le consoler et lui parler de Dieu !.... Cet ange de bonté avait aussi découvert les cabanes isolées des pauvres du voisinage, et bien souvent en leur portant de la soupe et des fruits, elle avait déchiré ou taché les habits précieux dont elle était revêtue. Plusieurs fois, les personnes chargées de la surveiller eurent à ce sujet des réprimandes à lui faire ; ces griefs furent même portés à sa mère. Cette pieuse dame, heureuse de ces instincts précoces,

donna toute liberté à sa fille d'assister les pauvres, elle voulut même qu'à l'avenir la petite Marie l'accompagnât dans ses visites de charité.

L'Enfant de Marie au Couvent.

La voyant grandir ainsi en âge et en sagesse, M. et Mme. de la Troche se félicitaient de posséder cette enfant de bénédiction, et se proposaient de seconder fidèlement les vues de Dieu sur elle, se doutant peu néanmoins des sacrifices qu'ils auraient un jour à faire. Marie ayant témoigné, vers le temps de sa première communion, le désir d'aller au Couvent, ses pieux parents s'empressèrent de l'y conduire ; elle n'avait pas encore 9 ans. Pleine de grâce, d'esprit et d'amabilité, Mlle. de la Troche était en même temps si modeste et si humble que ses compagnes ne pouvaient se lasser de l'admirer, et bien loin de lui porter envie lorsque les maîtresses lui assignaient quelque petite surveillance, elles s'efforçaient au contraire de ne pas déplaire à " l'ange de l'étude." Craignant que sa gaieté et son goût pour les jeux ne fussent nuisibles à ce qu'elle croyait devoir à Dieu, cette " Enfant de Marie " trouvait souvent moyen de s'éloigner des récréations bruyantes des élèves, pour se recueillir en Dieu et ne penser qu'à lui. Parlerons-nous de sa ferveur à l'époque de sa première communion ?.... de sa faim toute céleste pour ce divin aliment, du bonheur qui fut alors son partage ! Si un séraphin du haut du ciel pouvait envier les joies d'ici-bas, il eût été jaloux des saints ravissements de Marie, au jour où elle reçut pour la première fois son Dieu. Cet acte solennel mit le sceau à sa résolution de ne jamais appartenir qu'à son Créateur et Sauveur Jésus.

Une maladie qu'elle eut vers ce temps-là décida les médecins à lui prescrire l'air natal. Son regret de quitter le Pensionnat étant adouci par l'assurance d'y revenir, elle prit joyeusement la route de la maison paternelle. Avec quelles douces émotions elle revit cette famille chérie au milieu de laquelle s'étaient écoulés ses premiers beaux jours, les lieux de son enfance, ce vieux château, ces jardins, ce clocher du village, ces beaux arbres,

ces prés fleuris, ces côteaux verdoyants ! Tout lui souriait et conspirait à attacher son cœur.

Cette langueur qui avait menacé sa frêle nature avait peu-à-peu disparu ; elle n'était pas encore bien forte, mais n'était-il pas temps de retourner à la maison de Dieu ? Elle tremble pour son cœur dont elle sent la faiblesse, à mesure que les affections de famille y reprennent leur empire. Hélas ! ce n'était pas chose facile, à une jeune fille de quatorze ans, de rompre des liens à la fois si naturels, si forts et si aimables. Ses parents, de leur côté, désiraient vivement la retenir. Voyant néanmoins que le Seigneur exigeait d'eux ce nouveau sacrifice, ils s'efforcèrent de s'y soumettre, mais quelle scène que celle des derniers adieux ! La mère pensa perdre connaissance, le père s'enferma dans son cabinet, Marie elle-même avait le cœur brisé. " C'est (1) toujours un spectacle touchant dit M. C. Sainte-Foi, que de voir la nature ainsi aux prises avec la grâce, lorsque celle-ci finit par être victorieuse ; car la violence de la lutte donne plus de prix à la victoire : et, en voyant tant de courage et de constance en des natures frêles et délicates, on se sent animé soi-même au combat par leur exemple, et l'on n'ose plus désespérer de son propre cœur."

Les Epreuves d'une Postulante de quatorze ans.

Rentrée aux Ursulines de Tours dans la ferme résolution de n'en plus sortir, Mlle. de la Troche, pour éviter un refus de la part de ses parents, crut pouvoir user à leur égard d'un petit stratagème que l'événement sembla justifier. Dans l'ardeur qu'elle avait de suivre sa vocation, elle ne cessait de supplier la Communauté de l'admettre au nombre des novices. Les Religieuses cédèrent enfin à ses instances, persuadées que sa santé l'obligerait bientôt à quitter le noviciat. Il était aussi convenu qu'elle sortirait sans réplique à la première objection de ses parents.

A peine Mlle. de la Troche eut-elle obtenu ce qu'elle désirait, qu'un changement presque miraculeux s'opéra en elle ; ses forces

(1) Vies des premières Ursulines de France.

revinrent et sa santé se rétablit complètement. Pénétrée de reconnaissance pour cette insigne faveur, elle redoubla de zèle dans la poursuite de sa sainte entreprise, et écrivit à ses parents lettres sur lettres, les conjurant de permettre qu'elle embrassât la vie religieuse.

Surprise et alarmée à cette demande, Mme. de S. Germain se décide à faire le voyage. Elle arrive à Tours, se rend aux Ursulines et demande à voir sa fille. Celle-ci, sans rien révéler de la démarche qu'elle avait faite, supplie sa mère de ne pas s'opposer au désir qu'elle a de se faire religieuse. Sa mère insiste à l'avoir auprès d'elle pendant quelques jours afin de causer un peu plus à loisir sur un sujet aussi important. Cette fille obéissante cède à l'instant et sans réplique, se pare des habits qu'on lui avait apportés, et se prépare à sortir. Mais avant de s'éloigner de ce lieu qu'elle avait choisi pour s'immoler tout entière au Seigneur, elle va se prosterner devant l'autel de Marie sa mère, la conjurant de la fortifier contre la tendresse d'un cœur encore trop faible, et de vouloir bien protéger une vocation qui devait l'unir si intimement à son divin Fils. Ce fut sans doute par le secours de cette Vierge Immaculée, qu'elle triompha cette fois encore de l'affection si ardente qu'elle avait pour ses parents. Pendant plusieurs jours on chercha sous mille prétextes à la ramener à S. Germain, lieu de sa naissance.

L'Enfant de Marie, bien loin de se laisser gagner par tous ces témoignages de tendresse, ne s'en montra que plus ferme à persévérer dans l'état de vie où Dieu la voulait. Elle connaissait la piété de ses parents et elle savait qu'ils honoraient du fond de leur cœur les personnes consacrées à Dieu.—" Vous ne voulez que mon bonheur, leur disait-elle, eh bien ! souffrez que je passe ma vie auprès du sanctuaire où depuis cinq ans j'ai été si heureuse !......" Pour toute réponse, sa mère fondait en larmes, et son père s'éloignait rapidement. Après quatre ou cinq jours passés dans ces luttes continuelles, la pauvre Marie fut enfin consolée, voyant ses parents plus soumis à la volonté du ciel. En effet, croyant voir dans la constance de leur enfant une preuve que sa vocation venait de Dieu, ils ne voulurent pas la contrarier davantage.

M. et Mme. de S. Germain la conduisirent donc au Couvent, se promettant bien cependant de l'éprouver encore; ce à quoi ils furent très-fidèles, venant souvent la voir à la grille et s'efforçant de toute manière de l'attirer à eux. Au milieu de tant d'assauts, la postulante restait ferme, inébranlable, ne cessant de publier le bonheur de son état, se félicitant tous les jours des sacrifices qu'elle avait faits pour l'embrasser.

La fervente Novice.

Les mois d'épreuve étant passés, la famille de la Troche S. Germain se réunit au Couvent pour assister à la prise d'habit. Suivant l'usage en certains Couvents de France, l'ajustement de la postulante devait être laissé aux plus proches parents, et Mme. de S. Germain, ne voulant pas perdre cette dernière occasion d'embrasser sa fille, s'empressa de lui rendre ces tendres soins. La jeune victime étant parée pour le sacrifice, il fallait la reconduire aux religieuses, qui l'attendaient à la porte de la chapelle; la mère embrassant sa fille pour la dernière fois, la tint si longtemps et si fortement serrée sur son cœur, que M. de S. Germain dut intervenir pour mettre fin à une scène si déchirante, et conduire lui-même sa fille à la porte du cloître. Mlle. de la Troche ne put refuser des larmes à la douleur de ses parents; cependant elle n'en parut que plus ferme dans sa résolution d'être toute à Dieu; au pied du saint autel, une joie sereine et douce brillait sur son front et toute l'assistance admira son attitude ferme et généreuse.

Le Seigneur ne tarda pas à récompenser sa jeune servante du sacrifice qu'elle venait de lui faire. Il remplit son âme de célestes douceurs et lui rendit faciles les plus graves devoirs de la religion. Comme le jeune aigle qui s'élance au plus haut des airs, Marie de S. Bernard eût désiré perdre de vue cette terre pour ne penser qu'à Dieu seul.

Il est facile de concevoir quelle fut la ferveur d'une novice dont la vocation avait été si fortement éprouvée; aussi, selon le témoignage de la Mère de l'Incarnation; " On était ravi de

voir en une fille de quatorze ans la vertu d'une religieuse parfaite." "Vers le temps de sa profession ([1]), l'ennemi du salut vint l'assaillir, en lui remettant sans cesse devant les yeux, sous les formes les plus séduisantes, les affections si douces de la famille, auxquelles elle allait renoncer pour toujours. Sensible comme elle l'était, il lui fallut lutter avec énergie contre les sentiments de la nature, qui se réveillèrent en elle, et la lutte fut si violente que son âme en fut comme abattue. Notre-Seigneur ayant pitié d'elle lui envoya pendant son sommeil, pour la consoler et la fortifier, un songe mystérieux, où elle vit une échelle qui d'un bout touchait au ciel et de l'autre à la terre. Beaucoup de personnes en montaient les degrés, aidées de leurs bons anges, lesquels essuyaient les sueurs de leur front. Plusieurs tombaient dès le premier degré de l'échelle, les autres de plus haut ; quelques-uns, surmontant les difficultés d'un chemin si raide, parvenaient heureusement au sommet. L'effet de cette vision montra bien que ce n'était pas seulement un songe, mais une consolation et un enseignement qui venait de Dieu. Dès le lendemain elle se sentit plus forte ; sa tendresse pour ses parents se transfigura en un amour ferme et généreux, tel qu'il convient aux âmes que Dieu appelle à la perfection."

Le jour ayant été fixé pour sa profession, la cérémonie se fit avec une grande solennité. Son père et ses oncles étaient présents lorsqu'elle prononça ses vœux ; sa mère et ses sœurs n'eurent pas la force de paraître, ce ne fut que longtemps après qu'elles vinrent au Couvent pleurer leur chère et trop heureuse Marie. Le bonheur le plus doux fut désormais le partage de cette aimable et pieuse sœur ; elle était de ces "riches natures qui plaisent également et à Dieu et aux hommes." Nos lectrices peuvent se rappeler ce qui a déjà été dit de la vivacité de son esprit et de son incomparable gaieté ; ces belles qualités jointes à beaucoup d'autres, donnaient un tel charme à sa conversation qu'on oubliait les heures auprès d'elle. De là l'admiration, l'estime, les égards dont on l'environnait ; de là aussi sa crainte que tant d'attentions de la part des créatures ne missent obstacle à sa perfection. Telle

([1]) M. Charles [illegible] Vies des premières Ursulines de France.

fut Sr. Marie de S. Bernard pendant les premières années qui suivirent sa profession, prévenue sans cesse de nouvelles grâces par le Seigneur, et honorée de la confiance et de l'amitié de toute sa Communauté. Ce fut alors qu'elle eut une vision dont elle ne comprit pas d'abord la signification profonde; mais bientôt le choix que l'on fit d'elle pour la mission du Canada, lui expliqua le mystère de ces hommes rouges en costume sauvage, portant des étendards marqués de lettres étranges, et qui lui dirent en la regardant: "Ne craignez pas, Marie, c'est par nous que vous serez sauvée."

La jeune Missionnaire.

Les détails du choix de la Mère Marie de S. Bernard pour la mission du Canada étant déjà connus de nos lectrices, nous ne parlerons que des obstacles qu'il y eut à surmonter du côté de ses parents. Cette fervente Ursuline, quoique vivement combattue elle-même par sa tendresse pour sa famille, conjura Dieu avec ferveur de ne pas permettre que ses péchés missent obstacle aux desseins de la Providence sur elle. On a dit ailleurs comment elle s'adressa alors à saint Joseph, et le vœu qu'elle fit de prendre son nom si elle obtenait la grâce qu'elle désirait si ardemment. On envoya un exprès à Angers pour remettre à ses parents des lettres de la part de Mgr. l'Archevêque de Tours, de la Supérieure des Ursulines et de leur tant aimée fille. Ils furent consternés en les lisant: Mme. de S. Germain ayant repris un peu ses sens, commanda que l'on préparât son carrosse, voulant partir sur le champ pour Tours. Comme elle montait en voiture, un Père Carme se présenta et demanda à lui dire un mot. Il la mena auprès de son mari, alors malade, et leur parla si fortement de l'honneur que Dieu leur faisait en appelant leur fille à une vocation si sublime, qu'ils se résignèrent enfin. Mme. de S. Germain ne réclama qu'une seule chose, ce fut la consolation de voir et d'embrasser une dernière fois sa fille, en lui portant la bénédiction de son père.—"Non, Madame, reprit le bon religieux, vous n'irez pas s'il vous plaît; vos tendresses seraient capables de tout gâter." Ces parents chrétiens, acceptant le sacrifice dans toute sa rigueur,

se contentèrent d'écrire à leur fille chérie; mais cette lettre était conçue en des termes si touchants et si religieux, qu'on ne la pouvait lire sans verser des larmes. Sœur Marie de S. Bernard bénit Dieu de cet heureux résultat, qu'elle attribua à l'intercession de S. Joseph; elle prit aussitôt le nom de ce grand saint et se disposa à partir avec la Mère de l'Incarnation. Il est plus facile d'imaginer que de décrire la scène des derniers adieux; ses sœurs ne pouvaient se résoudre à se séparer d'elle, tandis que cette fille héroïque eut assez de courage pour tout abandonner sans verser une seule larme. Pendant le trajet de Tours à Dieppe, la Mère Marie de S. Joseph, âgée seulement de vingt-deux ans et ornée de tant de belles qualités, fut admirée surtout pour sa modestie angélique et sa rare sagesse. La Reine ayant désiré voir la courageuse troupe qui se destinait au Canada, les Ursulines furent obligées de paraître plusieurs fois à la Cour pendant leur séjour à Paris. La jeune Missionnaire ne se départit pas un instant de son humble gravité; elle ne parla que de la vertu et du mépris du monde. La voyant si jeune et si délicate, on la plaignait de toute part, à la pensée qu'elle allait s'exposer aux dangers de la mer, et aux rigueurs du Canada; elle seule ne s'attendrissait pas, n'ayant en vue que de s'immoler tout entière à la gloire de Dieu et au salut des âmes. Pendant la traversée, elle avait sans cesse quelque bonne parole pour relever les courages abattus; au plus fort du danger, c'était elle qui commençait les prières, et elle le faisait d'une voix si ferme qu'elle inspirait aux autres la confiance dont elle-même était animée.

La Mère Marie de S. Joseph en Canada.

Nos lectrices savent avec quelle ardeur la Mère Marie de S. Joseph se livra à l'étude de la langue Huronne, et ensuite de l'Algonquine, et quels furent ses travaux pendant les douze années et demie qu'elle passa en Canada. Dieu semblait l'avoir douée d'une grâce toute particulière, non-seulement pour gagner les cœurs des petites filles, mais encore celui des hommes et des femmes sauvages; aussi le nom de " Marie-Joseph la Sainte Fille" était-il devenu fameux au pays des Hurons et des Algon-

quins. De son côté, elle les aimait et les consolait comme une vraie mère, et plaidait si bien la cause de ses chers sauvages auprès de ses parents qu'elle obtenait pour eux chaque année d'abondantes aumônes. Jusqu'à la fin, son bonheur fut de se voir au milieu de ses chers néophytes. "J'étais ravie de voir autour d'elle, écrit la Mère de l'Incarnation, quarante à cinquante sauvages tant hommes que femmes et filles, qui l'écoutaient avec une avidité incroyable. Elle oubliait son mal dans l'action ; mais ensuite elle demeurait si épuisée, et elle souffrait de si grandes douleurs de poitrine qu'on l'eut dite à l'extrémité."

Sa vocation de missionnaire fut toujours éprouvée, mais particulièrement après le premier incendie de notre Monastère. Le dénuement où se trouvaient alors nos Mères, et ses souffrances qui allaient toujours croissant, semblaient offrir à la Mère de S. Joseph une occasion raisonnable et même urgente de retourner dans sa patrie. Ses parents la conjuraient de revenir en France, faisant valoir pour cela toutes les considérations capables de faire impression sur son esprit et sur son cœur ; ses Mères de Tours la rappelaient instamment auprès d'elles ; mais à tous, elle répondit : qu'elle aimerait mieux vivre toute sa vie de la *sagamité* des sauvages, et mourir mille fois s'il était possible, que de faire un coup si lâche que de manquer de fidélité à Dieu." L'Evêque de la Rochelle, son oncle, avoua lui-même au R. P. Lalemant, qu'il avait résolu de la faire revenir en France, mais que ses lettres l'en avaient détourné, "il y avait trouvé tant de force et des raisons si solides, qu'il était resté persuadé qu'elles lui avaient été dictées d'en haut."

On peut dire que la Mère Marie de S. Joseph avait toutes les vertus d'une parfaite religieuse et d'une parfaite Ursuline : une humilité qui la portait à s'oublier, à se mépriser elle-même ; une mortification qui lui faisait désirer les souffrances et chérir ses infirmités ; une fidélité entière aux plus petits points de sa règle et à tout ce qui regarde le service de Dieu. Le "haut degré d'oraison et d'union avec Dieu," auquel toute Ursuline est invitée à tendre par ses Constitutions, avait été l'objet de ses vœux les plus ardents, aussi ses paroles étaient-elles "efficaces." Elle

"embrasait le cœur" de ceux qu'elle instruisait, du feu qui consumait le sien. Sa conversation était angélique; elle savait dire agréablement les choses mêmes les plus difficiles à entendre.

Dans les dernières années de sa vie, Dieu lui inspira de prier particulièrement pour trois choses: la conversion des nations barbares de l'Amérique, l'affermissement de la colonie française, et la sainteté de sa Communauté. Elle s'offrait sans cesse et sans réserve, comme une victime, à la divine Majesté, et elle me disait en confiance, écrit la Mère de l'Incarnation: "Il ne m'est pas possible de rien faire que pour ce pauvre pays, et je crois que Dieu ne demande que cela de moi." Il lui semblait qu'elle portait dans son cœur tous les Français et tous les Sauvages. Elle ressentait leurs biens et leurs maux, et rien ne lui était plus pénible que d'entendre dire que le pays était menacé de quelque désastre qui pût amener sa ruine. En ces rencontres elle disait à Dieu, dans ses entretiens familiers, ce que disait Moïse lorsque le Seigneur menaçait son peuple de la destruction: "Mon Dieu, effacez-moi du livre de vie et ôtez-moi plutôt de ce monde, que de permettre la rupture de la colonie française."

Dernière maladie et mort de la Mère de S. Joseph.

Nous avons déjà rapporté les principales circonstances de la maladie et de la mort de cette bien-aimée Mère. Voyons-la, pendant plus de deux mois, étendue sur une de ces "tablettes" qui servaient de lits aux religieuses dans la petite maison de Mme. de la Peltrie. Là gisait exposée au froid et à la fumée, en face de cette grande cheminée qui chauffait seule la maison, celle qui, en France, eût pu jouir d'une fortune de vingt-cinq à trente mille livres.

"Outre les douleurs et les fatigues de sa maladie, dit notre Vén. Mère, elle recevait de très-grandes incommodités du lieu où nous étions logées. Il était fort petit, et l'on ne pouvait aller au chœur sans passer près de sa *cabane* et à sa vue; le bruit des sandales de bois sur un plancher de bois, les clameurs des enfants, les allées et les venues de tout le monde, le bruit de la cuisine dont nous

n'étions séparées que par de simples planches, l'odeur de l'anguille qui infectait tout, en sorte que durant la rigueur du froid, il fallait tenir les fenêtres ouvertes pour purifier l'air; la fumée de la chambre qui était presque continuelle: enfin, la cloche, le chant, la psalmodie, le bruit du chœur qui était proche, lui causaient une incommodité incroyable et augmentaient étrangement son oppression. Elle toussait sans relâche. Elle souffrait cependant tout cela avec une patience héroïque, et tant s'en faut qu'elle en fit des plaintes, qu'au contraire elle nous voulait persuader que cela la divertissait. Elle tenait comme une providence et une miséricorde de Dieu, de ce que par l'embrasement de notre Monastère, elle était réduite dans un lieu où elle pouvait avoir la consolation d'entendre de son lit la sainte Messe, l'Office divin et la prédication, et par ce moyen, de vivre régulièrement jusqu'à la mort."

C'est surtout quand l'hydropisie vint ajouter à ses maux, qu'on eut sujet d'admirer sa patience. Il fallut lui faire aux jambes de si profondes incisions qu'on voyait jusqu'à la membrane de l'os. La gangrène se mit bientôt dans ses plaies, et quoique le médecin n'appliquât que le quart du remède, on crut qu'elle allait expirer sous la violence des douleurs. Pas une plainte cependant; elle ne pouvait se lasser de bénir Dieu des immenses grâces qu'il lui avait faites.—"Je sais, mon Père, dit-elle un jour au R. P. Lalemant, que Dieu a promis à ceux qui quitteraient quelque chose pour son amour, le centuple en cette vie et le bonheur éternel en l'autre. Pour le centuple, je lui donnerai *quittance* quand il lui plaira, car il me l'a généreusement payé, et quant à la vie éternelle, je l'attends bientôt." Elle ne parlait que des biens de l'autre vie, de la bassesse des choses de la terre, du bonheur que l'on goûte à servir Dieu, et de la fidélité que l'on doit avoir à sa vocation. "Ah! que je suis heureuse, disait-elle à ses sœurs, de mourir en un lieu pauvre et d'être privée des petites douceurs dont on jouit en France! Écrivez, je vous prie, à M. de la Rochelle, à nos chères sœurs de France, à mes parents, que je suis très-contente de les avoir tous quittés, et de mourir pauvre religieuse de la mission des Ursulines du Canada. Mais, je vous en prie, répétait-elle, ne manquez pas de le faire savoir à nos Mères de Tours et à mes parents." M. de Lauzon, Gouverneur, l'envoya

visiter pour se recommander à ses prières, la conjurant de se souvenir des grands besoins du pays qu'elle quittait. Sa réponse fut pleine de respect et de piété.

" Elle renouvela ses vœux solennellement par deux fois, demandant pardon aux assistants et à la Communauté, la remerciant avec de grands sentiments d'humilité, des secours qu'elle lui avait rendus dans sa maladie. Elle avait déjà remercié le R. P. Ragueneau, Supérieur de la Mission, de toutes les charités qu'il avait faites à notre Communauté depuis l'incendie, et la lui avait recommandée de nouveau. Elle remercia encore le R. P. Lalemant de l'assistance qu'il avait rendue à son âme durant sa maladie, et le médecin, de celle qu'il lui avait rendue corporellement, les assurant que s'il plaisait à Dieu de lui faire miséricorde, elle le prierait dans le ciel de récompenser leur travail." Son agonie dura vingt-quatre heures; mais comme elle avait l'esprit libre, elle ne cessa d'entretenir ses sœurs jusqu'au dernier moment. " Comme vous êtes peu, disait-elle, il ne faut pas que vous preniez la peine de me porter en terre ; servez vous des mains d'autrui ; " puis elle leur parla des cérémonies de l'Église, et montant de là dans les cieux, elle leur racontait des merveilles de l'autre vie. En expirant elle fit signe qu'elle entendait les prières et s'unissait aux actes qu'on lui suggérait.

Dès que la nouvelle de sa mort se fut répandue dans le pays, ce fut un deuil général. Les Français et les Sauvages en furent également touchés. Les Hurons [1] surtout ne savaient comment exprimer leurs sentiments envers " Marie la sainte fille" qui avait été si longtemps leur mère spirituelle, et ils lui firent à l'Ile d'Orléans, comme on l'a déjà dit, un service solennel.

Dieu ne tarda pas à révéler la gloire de sa servante à des témoins dignes de foi. Voici ce qu'en a écrit le R. P. Paul Ra-

[1] Parmi les traditions du Monastère, il s'en trouve une bien touchante au sujet de la Mère Marie de S. Joseph. Désolés de la voir malade, les Hurons venaient souvent demander de ses nouvelles, et voulant contribuer à sa convalescence, ils lui apportaient les produits de leur chasse, qu'ils donnaient à la Mère de l'Incarnation, lui disant : " Tiens, Mère, donne ces oiseaux à " Marie la sainte Fille," afin qu'elle mange et qu'elle vivepour nous instruire encore."

gueneau dans la Relation de 1652. " Environ une heure après que sa sainte dépouille fut mise en terre, une personne digne de foi s'en allant pour quelque action de charité, à une lieue de Québec, notre chère défunte lui apparut par une vision intellectuelle. Son port était plein de majesté, sa figure resplendissante de lumière et de gloire, et de ses yeux s'échappaient des regards perçants qui allaient jusqu'au fond du cœur."

Dans les lettres de la Mère de l'Incarnation, on trouve le même témoignage. " Elle accompagna, dit-elle, ce charitable frère jusqu'au lieu où sa charité le portait et se rendit encore présente au retour d'une manière fort intérieure, traitant avec lui, par voix d'intelligence, de sujets dont je ne puis ici parler. Le lendemain, la même personne allant à l'Ile d'Orléans sur le fleuve qui était glacé, marcha pendant quelque temps sur une glace fort mince, qui s'était formée durant la nuit, sans penser au danger où il était de tomber à chaque instant dans l'abîme. ...... Tout à coup, il entend une voix qui lui dit : " Arrête-toi ! " Il s'arrête, lève les yeux qu'il avait jusque-là tenus baissés, et regardant autour de soi, il se vit environné d'eau de tous côtés ! Il perce cette petite glace pour voir s'il n'y en avait pas une plus épaisse au-dessous, comme il arrive souvent sur le S. Laurent. O surprise et terreur ! Il ne trouve que des abîmes. Il se recommande à celle qui l'avait arrêté, et tout saisi de crainte, il retourne sur ses pas. Quand il fut en un lieu d'assurance, il reconnut qu'il avait marché un long espace de chemin sur les eaux sans enfoncer ; aussi lui semblait-il qu'il n'avait pas marché, tant il s'était senti soutenu. Enfin il a rendu témoignage que la Mère Marie de S. Joseph lui avait sauvé la vie et qu'il ne pouvait sortir d'un tel danger sans miracle." Il est bon de remarquer ici que ce frère était un habile pharmacien, et qu'en cette qualité il avait rendu à la Mère Marie de S. Joseph d'importants services durant sa longue et pénible maladie. Voici une autre preuve de la délicatesse de ce sentiment de reconnaissance qu'elle avait toujours conservé pour ceux qui l'avaient obligée. " A son décès, elle apparut la nuit à une sœur converse de Tours nommée Elisabeth, qui l'avait élevée toute jeune avec une tendresse maternelle. Elle lui dit en la réveillant : " Ma chère sœur Elisabeth, préparez-vous au voyage, car il est temps de partir."

La sœur se lève, se rend à l'instant chez la Mère Supérieure et lui dit : " Certainement la Mère Marie de S. Joseph est morte ; elle vient de m'avertir aussi de ma mort." Cette sœur, en effet, tomba malade et mourut treize jours après.

Plus tard, à l'occasion de la translation des restes mortels de la Mère Marie de S. Joseph, du jardin au caveau de la nouvelle église, nous aurons encore occasion de nous écrier : " Que Dieu est admirable dans ses Saints ! ....."

Noms des Religieuses qui habitaient le Monastère à la mort de la Mère de S. Joseph.

Mme. de la Peltrie.

Vén. Mère Marie Guyart de l'Incarnation, Supérieure,

Rév. Mère Marie de la Troche de S. Joseph, Assistante,

" " *Marguerite de Flécelles de S. Athanase, Dépositaire,*

" " *Marie Le Bugle de Ste. Claire, Conseillère,*

" " *Cécile Richer de Ste. Croix, Conseillère,*

" " *Anne Compain de Ste. Cécile,*

" " *Anne du Lézenet des Seraphins,*

" " *Anne Le Boue de Notre-Dame,*

" " *Charlotte Barré de S. Ignace,*

" " *Philippe-Gertrude de Boulogne de S. Dominique.*

Sœurs Converses.

Sr. Anne Bataille de S. Laurent,

" *Catherine Lézeau de Ste. Ursule.*

ÉTAT DE LA COLONIE DE 1642 À 1652.

TRIOMPHES DES IROQUOIS ET RUINE DES HURONS ; L'ÈRE DES MARTYRS ; PIÉTÉ ET DÉVOUEMENT DES COLONS.

Cette époque fut signalée par les courses désastreuses et les triomphes des Iroquois. La paix des Trois-Rivières (1645) n'avait été qu'un sursis ; dès l'été de 1648, ces implacables ennemis inaugurèrent l'accomplissement de leurs projets par le terrible épisode du massacre et de la dispersion de la nation huronne. En moins de quinze mois, ils avaient ravagé toutes les bourgades de

la péninsule huronne; ils poursuivirent ces malheureux dans toutes les directions, n'épargnant pas un seul campement sur l'Outaouais, la rivière Saguenay, portant la destruction et la mort jusqu'au milieu des paisibles Montagnais de Tadoussac. D'un autre côté, leurs farouches bandes du sud harcelaient sans répit l'île de Montréal, où ne se trouvaient encore, en 1651. qu'environ 50 Français, maintenus par l'énergie et la piété de M. de Maisonneuve. En 1652, ils massacraient le Gouverneur des Trois-Rivières, s'enhardissant de plus en plus et se préparant à fondre sur Québec.

Les diverses tribus sauvages amies des Français étaient terrifiées. Quant aux malheureux Hurons, point de mire de la rage des Iroquois, on en trouva qui, dans les frayeurs de leur fuite, s'étaient réfugiés vers l'ouest, par delà le lac Supérieur; d'autres s'étaient jetés au sein même des cantons ennemis. Dans l'automne de 1649, une bande d'environ 300 arrivait à Québec; ils étaient venus avec leur Missionnaire par un long circuit dans la direction du lac Nipissing et de l'Outaouais. En 1651, ils s'établirent à l'Ile d'Orléans (Anse du Fort), sur un terrain donné par les Ursulines. Leur église fut la première bâtie dans l'île.

Cette époque montre dans tout son jour l'héroïsme de la piété et du dévouement des Missionnaires et des colons.

L'ère des Martyrs du Canada commença en 1642, par le massacre de René Goupil, interprète, et de trois chrétiens indigènes: Paul, Etienne et Eustache. Le P. Jogues, qui échappa cette fois à la haine des Iroquois, eut le bonheur de remporter la palme en 1646, allant de nouveau offrir à ces barbares des paroles de paix et de salut. Le jeune Lalande partagea le glorieux sort du P. Jogues.

Le premier martyr dont le sang féconda le pays des Hurons est le P. Daniel; il fut percé de flèches, criblé de balles, et consumé avec son église "comme une victime d'agréable odeur," lors du massacre de la bourgade S. Joseph en 1648. Au printemps suivant (1649) à la bourgade S. Louis, les PP. C. Lalemant et de Brebeuf, subirent les atroces supplices des tortures et du feu. Le premier, faible et délicat, venait d'arriver dans les

missions; il fut vingt heures dans les tourments. Le P. de Brebeuf, fondateur de l'Église huronne et qui avait blanchi dans ses courses apostoliques, véritable personnification de la grandeur et du courage, prêchait sur le bûcher même. Ses tourmen durèrent trois heures, mais avec un raffinement de barbarie sa nom.

Dans l'automne, à la bourgade S. Jean, le P. Garnier fut percé de balles et assommé par les Iroquois; et afin qu'il ne manquât rien à l'amertume du calice de ces généreux confesseurs de la foi, le jour suivant (8 décembre) le P. Chabanel tomba sous les coups d'un Huron apostat.

En 1652, les Iroquois massacrèrent encore le P. Buteux au campement des Attikamègues, et en 1656, le P. Garreau eut le même glorieux sort sur l'Outaouais.

Les PP. de Noue et Menard périrent victimes de leur dévouement: le premier mourut de froid en 1645, allant des Trois-Rivières au fort Richelieu; le second s'égara, ayant quitté l'Outaouais pour rejoindre une colonie de Hurons qui avait fui jusque sur les bords du Mississipi.

Notre Vén. Mère a consacré d'admirables pages à ces héros du Christianisme, dont les missions s'étendaient des côtes de l'Acadie aux sources du Mississipi, et à d'immenses profondeurs au nord et au sud du S. Laurent; les difficultés qu'avaient à combattre ces hérauts de la foi, n'ont peut-être pas d'égales dans les annales de l'Église. Nos lectrices trouveront les plus intéressants détails à ce sujet dans un opuscule intitulé: *Les Martyrs du Canada*, dû à la plume d'un ami vénéré.

Entrons maintenant dans l'intime de notre petit peuple, et voyons comment il s'organisait et se maintenait au milieu de cette barbarie.

La ville de Champlain, encore à son berceau, se voyait déjà en possession de trois établissements religieux, d'où se répandaient comme d'autant de foyers lumineux, la connaissance et les bienfaits du Christianisme. Le collége des RR. PP. Jésuites avait été rebâti après l'incendie de 1640, et députait sans cesse de nouveaux athlètes sur la sanglante arène du martyre. Les Mères Hospitalières, plus que jamais nécessaires à la colonie, s'épui-

saient généreusement à secourir les pauvres et les malades, tant sauvages que français. Les Ursulines, surchargées de travail au milieu de leurs néophytes et des jeunes filles qu'elles formaient à la piété et aux bonnes mœurs, avaient eu dans l'espace de treize ans à construire deux fois leur Monastère, et cela avec de si faibles ressources qu'il faut y reconnaître une protection visible du ciel. Québec posait ainsi, avec ses premiers fondements, les bases de cette piété solide, qui s'est étendue à mesure que le pays s'est peuplé davantage, et qui s'est perpétuée jusqu'à nos jours.

Les habitations de Montréal et des Trois-Rivières ne subsistaient que par miracle. " Les habitants des Trois-Rivières, dit le R. P. Ragueneau, attribuent leur conservation au recours extraordinaire qu'ils ont eu à la sainte Vierge, dont il y avait un petit oratoire dans chaque maison : l'un était dédié à Notre-Dame de Lorette, l'autre à Notre Dame de Liesse, les autres à Notre Dame des Vertus, du Bon-Secours, de Bonne Nouvelle, de la Victoire, et à quantité d'autres titres sous lesquels on honore la sainte Vierge en divers lieux de la Chrétienté. C'était une dévotion ordinaire à ces pauvres habitants d'aller visiter ces petits oratoires en divers jours de la semaine, principalement les samedis, que le concours y était plus grand ; et en chaque maison, matin et soir, tout le monde se rassemblait pour y faire les prières en commun et l'examen de leur conscience, et pour y dire les Litanies de la très-sainte Vierge, le chef de la famille étant d'ordinaire celui qui faisait les prières, et auquel tous les autres répondaient, femmes, enfants, serviteurs.

" A Québec et aux habitations [1] qui en dépendent, cette façon de faire les prières matin et soir, a été une dévotion ordinaire, chaque maison ayant pris un Saint pour patron, et fait un vœu public, que chacun se confesserait et communierait au moins une fois le mois..... La plupart de ceux qui sont en ce pays avouent

[1] Il y avait des habitations au cap Tourmente, à Beauport (Bourg Fargy) ; au coteau Ste. Geneviève, à N. D. des Anges, dans les limites de Québec ; à Sillery, à la pointe de Lauzon (Pointe Lévis), à l'Ile d'Orléans.

qu'en aucun lieu du monde ils n'y avaient trouvé, ni plus d'instruction, ni plus d'aide pour leur salut, ni un soin de leur conscience plus doux et plus facile."

Voyons maintenant quelle était l'union, la charmante aménité de mœurs qui régnait alors dans le pays. Le jour de l'an qui a tant de jouissances pour notre génération, devait en avoir encore davantage alors que toute la colonie ne formait à bien dire qu'une seule et même famille. Aussi les étrennes faisaient-elles la ronde ; on s'adressait réciproquement des cadeaux, et il y a vraiment plaisir à voir le docte et vénéré P. J. Lalemant présenter d'abord à M. le Gouverneur un beau volume d'œuvres choisies, à M. Bourdon, une boussole réputée " magnifique," et distribuer de tous côtés force médailles, livres, chapelets.

Dès la pointe du jour, le canon du Fort avait annoncé la joyeuse fête, et souvent les principales visites étaient déjà faites, quand la cloche appelait la petite population à l'église paroissiale pour la grand'messe. Dans l'empressement général de se faire les souhaits de la nouvelle année, il arriva même une fois que le bien-aimé M. de Montmagny devança les Révérends Pères ! Le cas était grave, aussi y eut-il *assemblée générale* chez ces derniers, pour aviser aux moyens qu'à l'avenir le noble Chevalier fût salué le premier.

Quant aux habitantes du cloître, elles n'étaient pas les dernières à prendre part à la fête ; leur compliment de bonne année s'adressait par écrit dès la veille avec étrennes d'ouvrages, *Agnus Dei*, etc., et elles recevaient en retour des traités sur la vie spirituelle, et divers objets de piété. On vivait ainsi dans la joie la plus entière et la plus franche, prêt toutefois à s'exhorter au martyre au moment même, si l'occasion s'en fut présentée.

Cette union des esprits et des cœurs, cette gaieté d'entrain d'ailleurs si naturelle aux enfants de la vieille France, devaient être un grand adoucissement aux épreuves de cette époque, qui, sous le triple rapport du courage militaire, du dévouement et de la piété, peut bien être considérée comme l'*âge d'or* de la colonie.

LIVRE SECOND.

1652-1686.

Le Monastère Restauré.

CHAPITRE I.

LES DOUZE PREMIÈRES ANNÉES DANS LE SECOND MONASTÈRE.

MARIE Restauratrice du Monastère—Le Séminaire Sauvage; Visite des ambassadeurs Iroquois—Classe spéciale de Huronnes à l'Externat—Le pain se multiplie entre les mains de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation—Traits édifiants—Arrivée d'une Religieuse de France—Supérieurs Ecclésiastiques; M. de Quélus—Arrivée de Mgr. de Laval—Premières Novices Canadiennes—Les Gouverneurs du pays jusqu'en 1665—Visite des Hospitalières de Montréal—Première Visite Épiscopale du Monastère—Le Monastère en état de siége—Martyre de M. Vignal—Translation des restes mortels de la Mère Marie de S. Joseph—Fondation du Séminaire des Missions Etrangères de Québec—Grands tremblements de terre—Mme. d'Ailleboust entre pour la seconde fois au Noviciat—Piété envers saint Joseph et la sainte Famille.

§1.—MARIE RESTAURATRICE DU MONASTÈRE.

LE Monastère restauré !......... Les cœurs ont tressailli à cette annonce, et nous voyons avec bonheur la famille Ursuline quitter sa pauvre maisonnette, ses appentis et ses cabanes d'écorce, pour entrer une seconde fois dans son cloître béni. La saison même se prêtait à l'allégresse de cette réinstallation.

"Nous sommes dans notre nouveau bâtiment depuis la veille de la Pentecôte (29 mai), se hâtait d'écrire la Mère de l'Incarnation à ses amis de France. Le clergé de la paroisse avec un grand concours de peuple y vint transporter

le S Sacrement du lieu où nous étions logées. L'on commença les prières des quarante heures, qui durèrent jusqu'au mardi de la Pentecôte. Tout le monde était dans la joie de nous voir logées là où nous étions auparavant, et délivrées des grandes incommodités que nous avions endurées depuis notre incendie. Pendant ces trois jours, la paroisse y vint avec le peuple chantant les litanies."

Ce second Monastère avait été prolongé dans la direction de la cuisine actuelle et mesurait cent huit pieds de longueur. On a déjà vu avec quelle rapidité merveilleuse s'étaient élevés les murs de ce nouveau bâtiment; quel ne sera pas le bonheur de nos lectrices, en apprenant que Marie elle-même s'était chargée du rétablissement de cette maison. "Mon esprit dit la Vén. Mère, fut rempli de courage et de force pour travailler jour et nuit à cet ouvrage, que je regardais comme appartenant à la très sainte Vierge, notre bonne Mère et Supérieure. Je l'appelle ainsi parce que, quelque temps avant notre incendie, la Mère S. Athanase, Supérieure, avait eu une forte inspiration de lui remettre sa charge entre les mains, ce que nous avions fait avec une grande solennité. Je la regardais donc en cette entreprise, comme ma directrice et mon tout après Dieu. Ainsi je n'eus pas plus tôt commencé, que je ressentis son assistance d'une manière extraordinaire; je l'avais continuellement présente partout où j'allais et en tout ce que je faisais. Je ne la voyais pas des yeux du corps, mais en la manière que le suradorable Verbe Incarné me fait l'honneur de se communiquer à moi, par union, par amour et communication actuelle; ce que je n'avais jamais encore expérimenté de la très-sainte Vierge, Mère de Dieu, qu'en cette occasion. Je la sentais auprès de moi, m'accompagnant

partout dans les allées et venues qu'il me fallait faire dans le bâtiment, depuis qu'on eut commencé à abattre les masures jusqu'à la fin de l'édifice. Chemin faisant je m'entretenais avec elle et je lui disais: Allons, ma divine Mère, allons voir nos ouvriers. Et selon les occurrences, j'allais en haut, en bas, sur les échafaudages, sans aucune crainte, l'entretenant toujours de la sorte. Je lui disais souvent : Ma Mère gardez s'il vous plaît tous vos ouvriers; et en effet elle les a si bien gardés que dans la construction du Monastère pas un n'a été blessé."

D'après un document du temps, les ouvriers eux-mêmes se ressentaient de cette céleste direction, " travaillant à refaire la maison de Dieu, autant par dévotion que pour leurs propres intérêts."

L'intervention du ciel se manifesta encore dans la liquidation des comptes. " Vous êtes en peine de ce que je vous ai dit qu'il y a eu du miracle dans notre rétablissement, écrivait plus tard la Vén. Mère à son fils. Il y en a eu en effet. Nous avions tout perdu, et notre incendie nous avait dépouillées de toutes choses. Nous avons fait rebâtir notre Monastère; nous nous sommes vêtues et remeublées, et pour tout cela il nous a fallu faire des dépenses au montant de trente mille livres. L'on nous a prêté huit mille livres sur le pays, lesquels ne valent pas six mille livres de France. Nous n'avons eu que très peu d'aumônes, dont une partie a servi à nous vêtir et l'autre à acheter un peu de grain. De cela il ne nous reste que quatre mille livres à payer ; encore la personne à qui nous les devons nous donne le fonds après sa mort, s'en réservant l'usufruit pendant sa vie. Enfin il y a vingt-quatre mille livres de pure Providence ....."

Il est à remarquer que cette terrible épreuve que devaient subir les Ursulines, avait été manifestée d'une manière merveilleuse à deux personnes de grande vertu, comme il appert par les écrits de notre Vén. Mère. De plus, " J'ai su, écrit-elle, par la communication que j'ai eue avec une personne fort chérie de Dieu (1) et qui reçoit de sa bonté des grâces bien particulières, que quelque temps après notre incendie, *la sainte Vierge lui révéla et l'assura que c'était elle qui réparerait les ruines de notre maison, et qu'elle en aurait soin.*" Or la Mère de l'Incarnation n'apprit cette circonstance consolante que deux ans après l'incendie, c'est-à-dire, lorsque le rétablissement du Monastère fut effectué, et la personne en question ignorait complètement la part miraculeuse que la très sainte Vierge avait prise dans la reconstruction.

Quelle consolante pensée pour nous qui habitons aujourd'hui ce Monastère! Ces murs cimentés dès leurs fondements par les sueurs de nos premières Mères, et qui ont été élevés sous le regard bienfaisant, la direction, et l'intendance maternelle de l'Immaculée Mère de Dieu, n'ont souffert ni des boulets d'un siége désastreux, qui endommagèrent les plus solides édifices de la ville, ni même d'une nouvelle conflagration qui les a complètement enveloppés ; ils sont encore là, debout, après plus de deux siècles, attestant les miséricordieuses bontés de leur céleste Restauratrice.

Nous ne pouvons nous défendre ici de quelques réflexions sur les mystérieux desseins de Dieu dans les événements de ce monde. Que nos lectrices veuillent bien faire avec nous un petit retour sur cette calamité

(1) Nous ne pensons pas nous tromper en disant que cette personne était la vénérée Mère Cath. de Longpré de S. Augustin, de l'Hôtel-Dieu de cette ville.

du 30 décembre 1650.—Qui craindrait de déclarer qu'elle fut fructueuse dans ses résultats, même au point de vue de la terre?

En effet, moins de dix-huit mois après l'accident, le Monastère était refait, agrandi et amélioré, et les Religieuses ainsi que leur œuvre, en plus grande estime que jamais aux yeux des hommes ; d'un autre côté, les colons, voyant que les Ursulines n'avaient aucunement songé à laisser le pays, reprirent un nouveau courage pour vaincre les difficultés, que la hardiesse des Iroquois allait accroître encore. Voilà pour la terre.

Et au point de vue du Ciel, ne voit-on pas tout d'abord les immenses avantages qui résultèrent de cette catastrophe : l'accroissement de vertu dans l'âme de ces héroïques religieuses; l'édification produite par leur abnégation et entier acquiescement à toutes les volontés divines, tant sur le public que dans l'âme de ces nouveaux chrétiens en qui devaient pénétrer si difficilement les leçons évangéliques; les actes de charité sans nombre provoqués par leur dénuement, de la part des corps religieux, des autorités civiles et des généreux colons; l'affermissement de la foi et de la confiance en la Providence de Dieu, en voyant se réparer si miraculeusement le désastre.

Nous dirons encore à nos lectrices: oui tels sont les fruits savoureux de l'épreuve, lorsque l'impatience de l'homme, ou sa volonté propre, ne mettent point obstacle aux desseins du Ciel. Puissent celles qui habiteront cette maison de Marie Immaculée, ne jamais rien perdre des précieuses bénédictions accordées alors à nos Fondatrices, pour elles-mêmes et l'avenir de leur œuvre!

§2.—LE SÉMINAIRE SAUVAGE, DE 1652 À 1665;—VISITE DES AMBASSADEURS IROQUOIS AUX URSULINES.

Dix-huit mois après l'incendie, les Ursulines ouvraient de nouveau leur Pensionnat français et leur Séminaire sauvage. Les élèves sauvages se trouvent moins nombreuses à cette époque, de même que les visites des Sauvages, par suite de la terreur que répandaient dans tout le pays les incursions des Iroquois. Cependant, en 1654, la Vén. Mère écrivait: " Nous avons de fort bonnes séminaristes que les ambassadeurs Iroquois ont vues chaque fois qu'ils sont venus à Québec. Comme les sauvages aiment le chant, ils étaient ravis de les entendre chanter si bien à la française, et pour marque de leur affection, ils leur rendaient la pareille par un autre chant à leur mode, mais qui n'était pas d'une mesure aussi réglée. Nous avons des Huronnes que les Révérends Pères ont jugé à propos que nous élevassions à la française... ..

" Enfin la moisson va être grande, et j'estime qu'il nous faudra chercher des ouvriers. Aidez-moi à bénir la bonté de Dieu de ses grandes miséricordes sur nous, et de ce que non-seulement il nous donne la paix, mais encore de ce que de nos plus grands ennemis, il en veut faire ses enfants afin qu'ils partagent avec nous les biens d'un si bon Père."

" Au mois de mai 1654, dit le Récit, la fille de feu Herman, Capitaine Huron, est entrée au Séminaire.

Le 21 juillet, Catherine, petite créature de Dieu, Huronne et orpheline, nous a été donnée à l'âge de cinq ans, pour être instruite et élevée au Séminaire. Le même jour, une petite fille nommée Jeanne, Huronne de nation, nous a été donnée par le R. P. Chaumonot."

" Maintenant que la paix est faite, dit la Vén. Mère, nous avons beaucoup d'emploi, de sorte que si quelqu'une de nous venait à manquer, il nous faudrait par nécessité faire venir des sœurs de France..... Quand je vous dis que nous nous relevons peu à peu, ce n'est pas que nous ne manquions de beaucoup de choses ; mais cela n'est rien en comparaison de l'extrémité où nous nous sommes vues...... La divine Providence est une bonne mère, quand on s'appuie plus sur elle que sur les forces humaines qui sont toujours faibles et inconstantes..... Nous sommes chargées d'un grand nombre de filles sauvages en notre Séminaire sur ce seul appui. L'on me fait quelquefois des questions à ce sujet, et on me demande si j'ai fondation pour cela ; je réponds que nous avons celle de la Providence. En effet, je m'y sens très-forte, et elle ne m'a encore jamais manqué."

L'année 1655 fut remarquable par le nombre de sauvages qui vinrent à Québec, et qui amenaient leurs enfants à nos Mères pour les faire instruire. En deux mois seulement, on en compta une vingtaine.

L'examen des séminaristes huronnes et algonquines en présence des ambassadeurs Iroquois fit grand bruit. " Leurs ambassadeurs, dit la Vén. Mère, n'ont pas manqué de nous rendre visite. Ils ont admiré nos séminaristes sauvages, en les entendant chanter les louanges de Dieu en trois langues différentes. Ils étaient ravis de les voir si bien dressées à la française ; mais ce qui les étonna le plus fut de voir que ne nous touchant en rien, nous en faisions tant d'estime, les aimant et caressant comme les mères aiment et caressent leurs enfants." Dans une autre lettre : " Pendant le séjour de tous ces ambassadeurs à Québec, ils nous ont visitées plusieurs fois et nous les avons régalés

splendidement à leur mode. Ils ont pris un singulier plaisir à voir et à entendre nos séminaristes et entre autres une petite Huronne de dix à onze ans, que nous francisons. Elle sait lire, écrire et chanter en trois langues, en Latin, en Français et en Huron. Après qu'elle eut fait le catéchisme à ses compagnes en leur présence, elle alla faire une petite harangue au chef de la troupe pour lui témoigner le plaisir que lui causait la paix, la joie qu'elle avait de ce qu'il emmenait des Pères Jésuites, et elle termina par le prier d'envoyer en notre Séminaire des filles Iroquoises pour y être instruites, l'assurant qu'elle les regarderait comme ses sœurs. Le chef agréa sa proposition, reçut un présent qu'elle lui fit, et il admira beaucoup l'esprit et l'adresse de cette jeune fille. Elle en fit autant à la Capitainesse ([1]), qui lui a fait des caresses tout à fait extraordinaires à des sauvages. Le R. P. Chaumonot, après en avoir catéchisé trois durant quelque temps, en a baptisé deux dans notre chapelle. Ce sont les prémices du Christianisme parmi les Iroquois. Je vous laisse à juger si nous avons chanté de bon cœur le *Te Deum ;* nous l'avons fait les larmes aux yeux et la joie dans l'âme, en voyant ceux qui détruisaient le Christianisme l'embrasser de si bon cœur."

A leur retour à Montréal; où ils avaient laissé une troupe nombreuse de leurs compatriotes, ces Iroquois racontèrent toutes les circonstances du bon accueil qu'on leur avait fait à Québec, ce qui ravit tellement les autres qu'ils firent exprès ce voyage de soixante lieues, pour voir de leurs propres yeux les choses

([1]) Ces Capitainesses étaient des femmes de qualité parmi les sauvages ; elles avaient voix délibérative dans les conseils et en tiraient des conclusions comme les hommes ; ce furent elles qui déléguèrent les premiers ambassadeurs pour traiter de la paix.

admirables qu'on leur avait racontées. Toutes les femmes Iroquoises furent admises dans le Séminaire où les religieuses leur firent festin, et les comblèrent de ces petits présents (1) tant estimés des sauvages. R. P. Chaumonot, leur missionnaire, qui les avait amenés à Québec, les reconduisit au pays des Cinq-Cantons. Il écrivit en chemin à la Mère de l'Incarnation une lettre intéressante, qui se trouve dans la Relation de 1655.

" Montréal, 4 octobre 1655.

" Ma Révérende Mère,

" Demain, s'il plaît à Dieu, nous quitterons de vue les dernières habitations de nos amis pour aller vers celles de nos ennemis. La femme de notre Capitaine Iroquois se fait instruire sur les chemins avec six autres, t hommes que femmes, outre nos chrétiens Hurons ..s deux autres Iroquois de Tsonnonthouan qui est la nation la plus éloignée de nous et la plus peupl e. Ce sont en tout dix-huit personnes priant Dieu soir et matin. Je vous recommande cette petite Église voyageant avec ses pasteurs. Notre Capitainesse m'a prié de vous écrire qu'elle tiendra parole, et qu'elle vous enverra non sa fille qui est trop petite, mais une de ses sœurs qui est de l'âge de Marie, votre petite Huronne. Cette Capitainesse ayant laissé à Montréal une de ses parentes, lorsqu'elle est descendue à Québec, l'a été voir aussitôt que nous fûmes arrivés et nous l'a amenée pour la faire prier Dieu. En ma présence elle l'a instruite sur les mystères que nous lui avions enseignés. Plaise à Dieu qu'elle fasse de même lorsqu'elle sera arrivée en son pays et qu'elle gagne ainsi à Dieu tous ses autres parents! Elle m'a prié de vous écrire qu'elle ne fâ-

(1) Images, ciseaux, canifs, petits miroirs, etc.

chera plus " Celui qui a tout fait," et que c'est du fond de son cœur qu'elle veut se faire chrétienne. Elle salue sa fille adoptive Marie, ainsi que toutes les Mères. Et moi j'ajoute, qu'elles prient Dieu pour son entière conversion.

" Votre très-humble serviteur en
" Notre-Seigneur,
" ECHON.

(C'est le nom que les Iroquois donnaient au Père C.)

" Rév. Mère de l'Incarnation,
" Ursulines de Québec."

En l'année 1656, il y eut une telle affluence de séminaristes sauvages que la maison ne se trouva pas assez grande pour les loger. " Au commencement de février, dit le vieux Récit, sont entrées en notre séminaire six filles Huronnes. En même temps y sont entrées six filles Algonquines...... En ce même mois de février et au mois suivant sont entrées nombre d'autres séminaristes Algonquines."

" C'est une vérité publique que depuis notre rétablissement après l'incendie, écrivait la Vén. Mère, le séminaire sauvage est sensiblement augmenté. Le nombre de nos filles s'est tellement accru et nous avons été si surchargées, que j'ai été contrainte à mon grand regret d'en refuser plusieurs, qui s'en allèrent les larmes aux yeux tandis que je pleurais dans le cœur ([1]). Je vous assure que sans un miracle nous ne pourrions subsister. Cela est vu et connu de tout le monde ; il est encore plus vu et connu de Dieu ; il nous assistera par les voies qu'il plaira à la Providence d'ordonner."

Cependant le travail de nos Mères devait s'accroître encore.

([1]) Les Religieuses instruisaient dans les parloirs ces pauvres enfants qu'elles se trouvaient ainsi dans l'impossibilité de recevoir.

§3.—CLASSE SPÉCIALE DE HURONNES À L'EXTERNAT—LE PAIN SE MULTIPLIE ENTRE LES MAINS DE LA VÉN. MÈRE—DÉSORDRES CAUSÉS PAR LES BOISSONS ENIVRANTES.

"Ce fut cette année 1662, aussi bien que dans les précédentes et encore dans les suivantes, dit le Récit, que les Hurons étant tous rassemblés dans un fort, qu'on leur avait fait bâtir dans la ville entre la cathédrale et le château S. Louis, pour les garantir des incursions des Iroquois, leurs filles au nombre de soixante-dix à quatre-vingts venaient tous les jours en classe comme nos élèves externes. Après leur avoir fait dire leurs prières, chanter des cantiques, répéter le catéchisme et fait l'instruction ou l'explication de la doctrine chrétienne, on leur distribuait à manger de la *sagamité*. Chacune apportait son "ouragan" (1) et sa cuillère, et ces enfants après avoir rendu grâces à Dieu, s'en retournaient en leurs cabanes, emportant à leurs parents les restes de leur repas."

Nos lectrices ne se demandent-elles pas ici si les ressources des Ursulines avaient augmenté, pour suffire à ce surcroît de dépense, après les pertes excessives qu'elles avaient subies. La Compagnie de la Nouvelle-France ou des Cent-Associés avait fait à la vérité des concessions de terre (2) assez considérables, mais le gouvernement français avait rarement alloué annuellement plus de 300 lbs. en argent. Les sommes reçues (3) des communautés et personnes pieuses de France, de 1652 à 1672, montent à 19,520 lbs., c'est-à-dire en moy-

(1) Espèce d'assiette faite d'écorce de bouleau.

(2) La compagnie des Cent-Associés, qui avait le droit de distribuer les terres du pays en fiefs et seigneuries, administra les affaires de la colonie de 1627 à 1663, époque où le Roi établit un gouvernement sous son contrôle direct.

(3 Voir *Liste des Bienfaiteurs* à la fin du Vol.

enne, mille livres par année. On recevait aussi différents effets en aumône; mais qu'était-ce en face des besoins incessants, surtout si l'on considère que ces aumônes devaient s'étendre non-seulement aux sauvages, mais aux filles françaises des familles pauvres (et presque toutes l'étaient plus ou moins à cette époque), auxquelles on tenait à inculquer au moins les principes des vertus chrétiennes, "et qui coûtaient sans comparaison plus à nourrir et à entretenir que les sauvagesses," disait la Vén. Mère.

La bonne Providence continua sans doute la merveille que les religieuses remarquèrent (¹) pour la première fois à l'époque de la dispersion de la nation Huronne, lorsque ces malheureux étaient par centaines à la charge des trois communautés de Québec; c'est à dire que le pain se multipliait entre les mains de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation à mesure qu'elle le distribuait. "Elle s'en apercevait bien elle-même," ajoute D. Claude Martin, d'après le témoignage des religieuses, "aussi disait-elle par fois en coupant ce pain: Je pense que Dieu le fait multiplier en faveur de ces pauvres gens, et pour les tirer de la nécessité."

Mais revenons à nos petites Huronnes externes. Dans les beaux temps, c'était sous des toits d'écorce dans le voisinage du *vieux Frêne*, que se faisait cette classe spéciale. Ces enfants donnèrent d'abord beaucoup de consolation, mais la passion des boissons enivrantes continuant ses ravages, elles ne se ressentirent que trop des vices de leurs parents. Les Religieuses leur ayant représenté les suites de leur mauvaise conduite, toutes les coupables disparurent. "Le naturel des sauvages est comme cela, dit la Vén. Mère: ils font ce qu'ils voient faire aux autres en ma-

(¹) *Vie de la Vén. Mère* par D. C. Martin.

tière de mœurs, à moins qu'ils ne soient bien affermis dans la morale chrétienne." Les marques sensibles de la colère de Dieu, dans les épouvantables calamités des années qui suivirent, ramenèrent ces pauvres gens à la raison et aux pratiques de la foi. A part cette défection momentanée (1) parmi les filles sauvages externes, qui se trouvaient sous le contrôle immédiat de leurs parents, tout allait bien au séminaire.

§3.—Traits édifiants des Séminaristes—Marguerite Ha8enhontona.

Nos séminaristes sédentaires nous donnent tous les contentements possibles; écrit la Vén. Mère. L'une d'elles me disait il y a quelque temps: " Je parle souvent à Dieu dans mon cœur, je prends grand plaisir à nommer Jésus et Marie. Ah ! que ce sont de beaux noms !"...... Un jour, plusieurs d'entre elles se demandaient les unes aux autres quelle était la chose pour laquelle elles pensaient avoir le plus d'obligation à Dieu. L'une dit: " C'est parce qu'il s'est fait homme pour moi, et qu'il a enduré la mort pour me délivrer de l'enfer;" l'autre ajoute: " C'est de ce qu'il m'a faite chrétienne, et de ce qu'il m'a mise par le baptême au nombre de ses enfants." Une petite fille qui n'a pas plus de neuf ans et qui a fait sa première communion depuis un an et demi, haussa la voix et dit: " C'est de ce que Jésus se donne à nous en viande au S. Sacrement de l'autel!"

(1) Nous ne savons comment M. l'abbé Faillon a pu conclure, à propos de la disparition momentanée des élèves externes dont il est ici question, que nos Mères ne réussissaient aucunement auprès des filles sauvages, et surtout comment il a pu étendre cette conclusion aux séminaristes ou élèves sauvages pensionnaires.

L'espace ne nous permet pas de citer davantage. Au reste, nos lectrices peuvent s'édifier amplement à ce sujet dans les lettres de notre Vén. Mère. Elles trouveront entre autres à l'année 1664, le touchant épisode de la pieuse Geneviève.

Sortons un instant du Monastère et voyons un exemple des fruits que portaient au loin les travaux des Ursulines, dans la personne de Marguerite Ha8enhontona. Ce trait est tiré des Relations et se rattache à un épisode des cruelles guerres Iroquoises, en 1663.

Deux Français avaient été pris par ces barbares aux environs du fort Richelieu. Emmenés aux Cinq Cantons, ils furent couverts de plaies affreuses et ils allaient être mis à mort quand, sur l'avis de Garakonthié, l'ami des Français, on leur donna un guide pour les ramener en leur pays. Mais ce guide les abandonna au milieu de ces terres inconnues. Exténués et à demi-morts, ils invoquent la sainte Vierge, et trouvent assez de force pour se traîner jusqu'à l'entrée d'un village d'Onneyouths. Que faire? Allaient-ils se livrer à la merci de leurs plus cruels ennemis?.... Ils invoquent de nouveau la sainte Vierge et se sentent inspirés d'aller se réfugier dans une cabane qui se trouvait à l'écart. O Providence! Une jeune femme vient à leur rencontre, les accueille avec toute la charité possible, leur parlant bon français et les rassurant sur leur sort. Elle prépare du feu, leur présente à manger; puis elle panse leurs plaies et va même chercher des racines pour en faire un appareil qu'elle applique sur leurs plus dangereuses blessures. Ces malheureux ne doutent plus que ce ne soit un ange envoyé du ciel par leur céleste Libératrice, et ils demandent à cette charitable femme qui elle est. " Je suis, dit-elle, la pauvre Marguerite Ha8enhontona,

bien connue des Robes noires de qui j'ai reçu le baptême, et des saintes filles les Mères Ursulines de Québec, chez lesquelles j'ai été élevée. J'en ai reçu de si bonnes instructions que nonobstant ma malheureuse captivité, je ne quitterai jamais la foi dont elles m'ont enseigné les principes avec une éducation de plusieurs années. Il est bien juste que je vous rende en partie la charité dont elles m'ont comblée quand j'étais avec elles. Elles m'ont appris à parler français ; n'est-il pas raisonnable que je vous console maintenant dans cette même langue, et que j'aie pour vous de la bonté comme elles en ont eu envers moi? Ce peu que je fais pour vous n'est rien en comparaison de ce qu'elles ont fait pour moi." (1) Et cette bonne Marguerite entrait de la manière la plus touchante, dans les petits détails du soin qu'on avait pris d'elle aux Ursulines, ajoutant qu'elle s'employait de grand cœur à panser leurs plaies à l'exemple des autres saintes filles qu'elle avait vues servir les malades avec tant de charité, entendant par là les Religieuses Hospitalières."

Marguerite n'eut pas la consolation d'assister longtemps ses hôtes; des traîtres la dénoncèrent et les deux Français se virent encore à deux doigts de la mort. Cependant la sainte Vierge ne les abandonna pas, et malgré bien des contre-temps, ils arrivèrent enfin dans leur pays, où ils rendirent un beau témoignage des fruits que portait au loin l'éducation donnée pas nos Mères à leurs chères séminaristes.

§5.—ARRIVÉE D'UNE PROFESSE DE MAGNY ET D'UNE POSTULANTE CONVERSE.

"Le 29 juin 1657, dit le Récit, nous reçûmes avec joie dans notre communauté notre chère Mère Marie

(1) Relation de 1664.

de Villiers de S. André, professe de Magny. Elle nous était envoyée par le R. P. Lalemant, que nous avions supplié de nous trouver quelque religieuse qui eût une solide vocation pour le Canada." La suite a prouvé que le choix avait été judicieux ; nous donnerons plus loin la Notice de cette bonne Mère.

La Mère S André, ajoute le Récit, amenait avec elle une fille séculière nommée Antoinette Mékinon, choisie à notre demande par nos Mères de Dieppe. Selon la coutume de ce temps, son noviciat courut du jour de son embarquement. Peu après son arrivée, elle reçut l'habit de l'Ordre sous le nom de Ste. Marthe, et fit profession le matin même du jour de l'arrivée de Mgr. de Laval. " C'était une fille fort laborieuse, propre en tous ses emplois, zélé pour le bien de la Communauté, ayant le véritable esprit de sa vocation."

§6.—Supérieurs Ecclésiastiques; M. de Queylus.

Suivant la discipline de l'Église, chaque communauté d'Ursulines se trouve sous la dépendance de l'Évêque diocésain, et l'on voit par la magnifique floraison d'œuvres de zèle qui s'accomplissent à l'heure qu'il est par les filles de sainte Angèle, dans les différentes parties [1]du monde, combien cette organisation est sage, et favorable au but de l'Institut. Une communauté a donc, avec l'approbation de l'Ordinaire, le pouvoir de s'assimiler au diocèse où elle se trouve, de régler ses travaux sur les besoins de la localité, en tout ce qui n'est pas réservé dans les bulles qui établissent la Congrégation à laquelle elle est affiliée. Mais comme d'ordinaire le premier Pasteur est occupé aux grandes affaires de son diocèse, un Supérieur

(1) Il y actuellement près de trois cents couvents d'Ursulines, et plus de onze mille religieuses.

ecclésiastique est choisi avec son agrément pour voir aux affaires importantes du Monastère, tant au spirituel qu'au temporel. " Depuis l'année 1639, dit le Récit, jusqu'à l'année 1657, les RR. PP. Jésuites, supérieurs des Missions de la Compagnie de Jésus dans la Nouvelle-France, ont été les Supérieurs de notre Communauté. L'an 1646, le R. P. J. Lalemant fut fait, dans ce but, grand vicaire de Mgr. l'Archevêque de Rouen."

En 1657, le Récit dit : " Cette année par les derniers vaisseaux arriva en ce pays M. l'abbé de Queylus, grand vicaire de Mgr. l'Archevêque de Rouen et par suite Supérieur de notre Communauté. Pendant le peu de temps qu'il fut à Québec, il donna bien de l'exercice surtout à nos RR. PP. Jésuites, pour lesquels il ne paraissait pas avoir bonne volonté. Il détourna aussi M. Vignal, qui était chapelain et confesseur de notre communauté, et l'engagea de monter à Montréal, en quoi il nous desservit beaucoup."

L'arrivée de Mgr. de Laval ne tarda pas à rétablir les choses. Le R. P. J. Lalemant redevint Supérieur de la communauté et il le fut jusqu'à sa mort. Dans la dernière partie du siècle, le Récit mentionne avec gratitude, comme Supérieurs dévoués de notre maison, MM. de Maizerets, de Merlac, Trouvé, de Montigny et de la Colombière, du Séminaire des M. E. de Québec.

§.7—ARRIVÉE DE MGR. DE LAVAL.

Comment dépeindre la joie de la colonie, de la population de Québec en particulier, le 16 juin 1659, jour où le premier Evêque de ce pays, Mgr. François de Laval, venait enfin combler les vœux de ce lointain troupeau, qui désirait depuis si longtemps la présence d'un premier pasteur. Nos lectrices en-

tendront encore avec plaisir une voix chérie de l'époque, voix qui nous apprend si doucement à apprécier les personnes et les choses au point de vue d'une sagesse toute céleste.

"L'arrivée de Mgr. de Laval, dit la Mère de l'Incarnation, a été une agréable surprise de toutes manières ; car outre le bonheur qui revient à tout le pays d'avoir un supérieur ecclésiastique, c'est un bonheur d'avoir un homme dont les qualités personnelles sont si rares. Sans parler de sa naissance qui est fort illustre, car il est de la maison de Montmorency, c'est un homme d'un mérite et d'une vertu singulière. J'ai bien compris ce que vous avez voulu dire de son élection, mais que l'on dise ce que l'on voudra, ce ne sont pas les hommes qui l'ont choisi .... Je dis avec vérité qu'il vit saintement et en apôtre. Il ne sait ce que c'est que respect humain. Je vous ai dit qu'on n'attendait pas d'évêque cette année ; aussi n'a-t-il rien trouvé de prêt pour le recevoir quand il est arrivé. Nous lui avons prêté notre séminaire qui est à un des coins de notre clôture et tout proche de la paroisse. Il y aura la commodité et l'agrément d'un beau jardin, et afin que lui et nous soyons logés selon les saints canons, il a fait faire une clôture de séparation. Nous en serons incommodées parce qu'il nous faut loger nos séminaristes (1) dans nos appartements : mais le sujet le mérite, et nous porterons avec plaisir cette incommodité jusqu'à ce que la maison épiscopale soit bâtie."

(1) Le Récit dit : " Nous les fîmes donc déloger au plus vite (les séminaristes) et nous fûmes obligées de leur abandonner la salle de communauté des religieuses pour servir de classes. Mgr. demeura chez nous environ deux ans, pendant lesquels il disait quasi tous les jours la sainte messe dans notre église."

Ce pasteur justifia pleinement les grandes espérances que l'on avait fondées sur lui ; et si le Canada en général lui doit une éternelle reconnaissance, pour avoir affermi l'œuvre des premiers Missionnaires, et consolidé les bases de sa prospérité temporelle, notre Communauté lui a aussi de grandes obligations, pour la sollicitude avec laquelle il s'est occupé de ses intérêts les plus chers.

Mais hâtons-nous d'ajouter quelques détails sur l'admirable début de Mgr. de Laval, dans sa longue et sainte carrière apostolique en Canada.

"Nous ne pouvons douter, dit le R. P. J. Lalemant, que Dieu n'ait de hauts desseins sur ces terres pour en tirer sa gloire, puisqu'il a relevé nos espérances, par le don qu'il nous a fait d'un prélat après lequel cette Église naissante soupirait depuis si longtemps..... Il fut reçu comme un ange consolateur envoyé du ciel, et comme un bon pasteur, qui vient ramasser les restes du Sang de Jésus-Christ, avec un généreux dessein de ne pas épargner le sien, et de tenter toutes les voies possibles pour la conversion des pauvres sauvages. Dieu lui a bientôt fait naître les occasions de leur faire connaître son amour ; car, le jour même de son arrivée, un enfant Huron étant venu au monde, il eut la bonté de le tenir sur les fonts du baptême. Vers le même temps un jeune homme, aussi Huron, malade à l'extrémité, devant recevoir les derniers sacrements, il voulut s'y trouver et lui consacrer ses premiers soins et ses premiers travaux donnant un bel exemple à nos sauvages, qui le virent avec admiration prosterné près d'un pauvre moribond qui sentait déjà le cadavre, et auquel il nettoyait de ses propres mains, les endroits du corps où l'on devait faire les onctions sacrées."

" Le dernier vaisseau s'est trouvé infecté de fièvres malignes et contagieuses, dit la Vén. Mère en date du mois de septembre 1660. Il portait deux cents personnes qui ont presque toutes été malades. Il en est mort huit sur mer et d'autres sur terre. Presque tout le pays en a été infecté et l'Hôpital rempli de malades. Mgr. de Laval y est continuellement pour les servir et faire leurs lits. On fait tout ce que l'on peut pour l'en empêcher et conserver sa personne, mais il n'y a point d'éloquence qui le puisse détourner de ces actes d'humilité."

" C'est un autre S. Thomas de Villeneuve pour la charité et l'humilité, car il se donnerait lui-même pour cela. Il ne se réserve pour sa nécessité que le pire. Il est infatigable au travail ; c'est bien l'homme du monde le plus austère et le plus détaché des biens de cette vie. Il donne tout et vit en pauvre, et l'on peut dire avec vérité qu'il a l'esprit de pauvreté. Ce ne sera pas lui qui se fera des amis pour s'avancer et pour accroître son revenu, il est mort à tout cela. Peut-être, (sans faire tort à sa conduite), que s'il ne l'était pas tant, tout en irait mieux ; car on ne peut rien faire ici sans le secours du temporel : mais je me puis tromper, chacun a sa voie pour aller à Dieu. Il pratique cette pauvreté en sa maison, en son vivre, en ses meubles, en ses domestiques ; car il n'a qu'un jardinier, qu'il prête aux pauvres gens quand ils en ont besoin, et un homme de chambre, qui a servi M de Bernières. Il ne veut qu'une maison d'emprunt, disant que quand il ne faudrait que cinq sols pour lui en faire une, il ne les voudrait pas donner. En ce qui regarde néanmoins la dignité et l'autorité de sa charge, il n'omet aucune circonstance. Il veut que tout se fasse avec la

majesté convenable à l'Église autant que le pays le peut permettre. Les Pères lui rendent toutes les assistances possibles, mais il ne laisse pas de demander des prêtres en France, afin de s'appliquer avec plus d'assiduité aux charges et aux fonctions ecclésiastiques."

Le temps ne fit que confirmer la haute idée que la Vén. Mère avait conçue tout d'abord du mérite de Mgr. de Laval. Elle se plaît, dans ses Lettres, à exalter son zèle apostolique, et semble vouloir tout résumer en un mot: *C'est un Saint.*

La Commission pour l'Enquête Episcopale, préparatoire à la Béatification et Canonisation de Mgr. de Laval, a commencé ses séances en octobre de cette année: il s'agit, comme l'on sait, de prouver la réputation de Sainteté dont il a joui dans la N. France.

Du haut du Ciel, la Vén. Mère doit voir avec joie se préparer la glorification de celui qu'elle a devancé en ce pays et dans la récompense, et dont elle vénérait si hautement le caractère sacré et les éclatantes vertus.

§8.—Premières Novices Canadiennes.

Entrons maintenant dans l'intime de ce Monastère restauré par Marie, et voyons par qui fut levé l'étendard de la vocation religieuse parmi les jeunes filles de Québec.

Au mois d'août 1652, sous les auspices du grand S. Augustin, se présente d'abord Mlle. Geneviève Bourdon, "fille de Messire Jean Bourdon, Procureur-Général, et de Mme. Jacqueline Potel, née et baptisée en la ville de Québec, dans la paroisse de la sainte Vierge (Eglise de N. D. de Recouvrance). Cette première postulante canadienne n'avait pas encore quatorze ans; mais elle plaida si bien sa cause qu'il fallut

lui permettre de se ranger parmi les courageuses filles de sainte Ursule, sous les soins maternels et les saintes leçons de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation. Elle prit à sa vêture le nom béni de S. Joseph, et prononça ses vœux le 25 novembre 1654, promettant à Dieu de " vaquer selon son pouvoir à l'instruction des petites filles, tant sauvages que françaises, le tout entendu selon les Constitutions de ce Monastère de S. Joseph ou Congrégation de Québec."

Mlle. Geneviève Bourdon eut le plaisir de voir son exemple suivi par trois (1) de ses sœurs et par plusieurs de ses amies. Mlle. Anne Bourdon n'avait, elle aussi, que quatorze ans, lorsque le 8 septembre 1858, elle vint solliciter une place au noviciat de sainte Ursule.

Le jour même de l'entrée de sa sœur aînée au Noviciat des Ursulines, Anne, la plus jeune des quatre sœurs, célébrait le huitième anniversaire de sa naissance. Dès lors sa vocation parut fixée On la voyait par fois quitter les jeux de son enfance, et courant se jeter dans les bras de son père lui dire avec une ingénuité charmante: " Papa, voulez-vous que je sois religieuse? Je veux aller vivre au Couvent avec ma sœur Geneviève.—Oui, ma fille, répondait ce bon père, quand vous serez assez grande. Alors, papa, ajoutait l'enfant, j'instruirai les petites filles sauvages; oh! quand serai je assez grande pour aller instruire les petites filles sauvages!" Ces pensées d'avenir si sérieusement discutées par une enfant de son âge,

(1) Mlle. Marie Bourdon entrée à l'Hôtel-Dieu en 1653, y fit profession sous le nom de Térèse de Jésus et mourut en 1660, âgée de 20 ans. Marguerite dite de S. Jean-Baptiste entra aussi à l'Hôtel-Dieu en 1657. Elle fut une des fondatrices de l'Hôpital-Général, où elle mourut en 1706, âgée de 64 ans.

jetaient dans l'étonnement ses parents et ses amis; mais lorsqu'on vit ces préoccupations enfantines se fortifier chaque jour de plus en plus, on commença à croire que l'Esprit-Saint voulait en effet " conduire cette âme dans la solitude, et là, parler à son cœur."

Vers le temps de la première communion de cette fille chérie, M. Bourdon passa à de secondes noces, (1655), et Anne eut le bonheur de trouver dans sa belle-mère, (1) le cœur le plus tendre et le plus dévoué.

(1) La dame qui devint l'épouse de M. Bourdon et la gardienne de ses enfants, était Mme. Anne Gasnier, veuve de Jean Clément du Wault, Seigneur de Monceaux, Chevalier de S. Louis et Colonel d'un régiment de chevau-légers. Dégoûtée du beau monde de Paris, et voulant se rapprocher de sa fille Mme. d'Auteuil, déjà établie à Québec, elle vint se fixer en Canada dans le cours de l'année 1649, vers le temps où elle obtint la concession de la seigneurie de Jacques-Cartier. Elle avait d'abord établi sa résidence chez M. d'Auteuil, à Sillery, mais bientôt la renommée de ses bonnes œuvres la fit connaître à M. Bourdon, qui désira fort la voir à la tête de sa jeune famille. Laissons raconter à la Vén. Mère ce touchant épisode de la vie intime; son langage à la fois simple et plein de dignité, a ce charme inséparable des récits fondés sur la vérite et embellis par la vertu, charme bien différent de ce que produisent tant d'écrits frivoles de nos jours.

" Cette dame, dit-elle, est un exemple de piété et de charité dans tout le pays. Elle et Mme. d'Ailleboust, sont liées ensemble pour visiter les prisonniers, assister les criminels et les porter même en terre sur un brancard. Celle dont je vous parle, comme la plus agissante et la plus [illegible]tative, est continuellement occupée à ces bonnes œuvres, [illegible] pour les pauvres, ce qu'elle fait avec succès. Enfin, elle [illegible] des misérables, et l'exemple de toutes sortes de bonnes œuvres. Avant de passer en Canada où elle n'est venue que par un principe de piété et de dévotion, elle était veuve de M. de Monceaux, gentilhomme de qualité. Quelque temps après son arrivée, M. Bourdon demeura veuf avec sept enfants, dont aucun n'était capable d'avoir soin de soi-même ni de son père. Elle eut un puissant mouvement d'assister cette famille, et, pour cet effet, elle résolut d'épouser M. Bourdon, dont la vertu lui était assez connue, mais à condition qu'ils vivraient ensemble comme frère et sœur; cela s'est fait et la

Heureuse d'élever ces enfants pour Dieu seul, Mme. Bourdon s'appliquait à développer dans leurs cœurs les bonnes dispositions qu'elle y découvrait chaque jour. Voyant que la jeune Anne persistait dans son dessein de suivre l'exemple de ses trois sœurs, elle l'encouragea dans son pieux désir et lui obtint le consentement de son père. M. Bourdon, homme de cœur et d'honneur, voulut assurer la dot de sa fille, dès son entrée en Religion. Sa qualité de procureur du Roi et de seigneur des terres de S. François et de S. Jean, eut dû, ce semble, lui faciliter le déboursement de la somme de trois mille livres, formant l'héritage de cette fille bien-aimée. Néanmoins il est un fait digne de remarque, c'est que l'argent était alors chose si rare dans le pays, même parmi les hauts fonctionnaires du gouvernement, que la Mère de l'Incarnation crut devoir assigner à M. Bourdon le terme de huit années pour compléter ses paiements. [1]

condition a été exactement observée. Elle se ravala de condition, pour faire ce coup de charité, qui fut jugé en France où elle était fort connue, tant à Paris qu'à la campagne, comme une action de légèreté, eu égard à la vie qu'on lui avait vu mener. Mais l'on a bien changé de pensée, quand on a appris tout le bien qui a résulté de cette généreuse action ; car elle a élevé tous les enfants de M. Bourdon avec une débonnaireté nonpareille."

[1] Selon les clauses du contrat passé "à la grille du Couvent," entre lui et les religieuses, au devant de Guillaume Audouart, notaire royal, la somme entière devait être payée en argent, en castors, et en fonds d'héritage. Trois mois avant la profession de sa fille, le 18 octobre 1660, M. Bourdon fit donation à la Communauté de son fief sainte Anne à la Pointe-Lévi, à lui concédé par M. de Lauzon. Quatre ans après, la Mère de l'Incarnation donnait à M. Bourdon le reçu suivant : "Le 14me jour de juillet 1664, nous avons reçu de M. Bourdon la somme de mille livres toute en bons castors etc. Sr. Marie de l'Incarnation, Supérieure." Deux ans plus tard, un autre écrit de sa main attestait la recette de mille livres tournois faisant l'entier paiement des droits de Mlle. Anne Bourdon.

Mlle. Anne Bourdon prit l'habit religieux le 9 janvier 1659, et porta en Religion le nom de sainte Agnès. Nous dirons plus tard avec quelle ferveur cette première supérieure canadienne parcourut sa carrière religieuse.

Le 15 septembre 1658, Mlle. Marie Boutet de Saint-Martin, née et baptisée en la ville de Xaintes, se hâtait de rejoindre au noviciat Mlle Anne Bourdon sa compagne de classes. Elle était fille de M. Boutet, sieur de Saint-Martin, Professeur ès Mathématiques, et de Mme. Catherine des Champs. Cette fervente postulante, âgée de 14 ans, prit l'habit de l'Ordre le 22 janvier 1659, sous le glorieux nom de S. Augustin. Les deux compagnes furent réunies pour la profession, qui eut lieu le 30 septembre 1660. La cérémonie eut un éclat tout particulier, "Mgr. de Laval, évêque de Pétrée, ayant bien voulu recevoir les vœux de nos sœurs Ste. Agnès et S. Augustin, ce qui ne s'était point encore vu en ce pays," remarque notre vieux Récit.

Le 26 juillet 1659, entra au noviciat Mlle. Jeanne Godefroy, "fille de noble homme Jean Godefroy, écuyer, Sieur de Linctot, [1] et de Mlle. Marie Le Neuf

[1] Par ce titre de *noble homme*, et autres, donnés à M. Godefroy, il est facile de voir que notre *vieux récit*, tracé de mémoire, anticipe un peu sur les dates en faveur de cette famille, dont la noblesse ne remonte qu'à 1686. Jean Godefroy de Linctot et Thomas Godefroy de Normanville, son frère, étaient natifs de Linctot en Normandie. En considération de leur mérite personnel ainsi que des services importants qu'ils avaient rendus au Canada, des lettres de noblesse leur furent accordées par Louis XIV en 1668. Ces premières ayant été perdues, le roi en expédia d'autres en 1686, dont voici le passage le plus intéressant. "Jean Godefroy a travaillé un des premiers à former la dite colonie; il a dépensé beaucoup de biens, tant à dé-

de la Potherie, qui naquit en la ville des Trois-Rivières, et fut baptisée en l'église de la Conception, paroisse de la dite ville."

Notre vieux Récit donne de charmants détails sur les heureuses qualités de cette élève chérie de notre Vén. Mère de l'Incarnation, venue au pensionnat dès l'âge de cinq ans, ses pieux parents voulant qu'elle eût une éducation *toute sainte.* Il faut convenir que l'occasion était belle, à l'école de nôs vénérées Fondatrices. Lors du premier incendie, M. Godefroy vint des Trois-Rivières dans la plus rude saison de l'année, et ramena sous le toit paternel sa précieuse enfant. Elle n'était encore que dans sa huitième année lorsqu'elle revint des premières au Monastère, " notre saint Institut, dit le Récit, n'ayant été interrompu que peu de temps." Ses désirs pour la vie religieuse furent si véhéments que Mgr. exigea d'elle l'épreuve d'une promenade au sein de sa famille. La Postulante ne tarda pas à reparaître où s'était fixé son cœur. Entrée au noviciat le jour de sainte Anne, elle prit le saint habit le 9 octobre suivant (1659). " Mgr. de Laval lui fit l'honneur de faire la cérémonie et le sermon," dit le Récit. C'était la première fois que l'on voyait en Canada, un évêque présider à une cérémonie de ce genre. Le *Journal des Jésuites* nous donne comme suit l'aimable détail de la fête et des présents offerts à cette fiancée du Seigneur. " Mgr. de Laval fit en rochet et en camail la cérémonie

fricher des terres qu'au service de Sa Majesté contre les Iroquois qui faisaient pour lors une cruelle guerre à nos sujets du dit pays : il était journellement aux mains avec les sauvages, accompagné d'un de ses frères et dix de ses enfants, dont cinq furent tués, et son frère (Thomas Godefroy) fut fait prisonnier et brûlé par ces barbares." Note de l'abbé Ferland.

avant et après la messe basse qu'il dit : Sa Grandeur lui donna pour son habit, neuf aunes de serge noire à six sols l'aune, et deux pièces de toile de vingt-cinq aunes chacune. Je donnai dix écus pour la tunique (cotte) et les voiles blancs, que les religieuses fournirent."

L'heureuse novice perpétua le souvenir des bontés de Mgr. de Laval en prenant à sa vêture le nom de Louise de S. François, sous lequel elle fit ses vœux, le 1er août 1661, vingt-deuxième anniversaire de l'arrivée en ce pays de nos vénérées Fondatrices.

Il est beau de voir ces premières religieuses canadiennes se donner à Dieu dès le printemps de la vie. Angéliques jeunes filles, à qui le monde avait offert en vain la coupe du plaisir, combien de fois ne se sont-elles pas félicitées d'avoir "choisi la meilleure part," d'être venues s'ensevelir dans la solitude du cloître pour n'avoir plus désormais d'autres intérêts que ceux de Jésus-Christ !

Ces quatre généreuses Ursulines passèrent au siècle suivant les traditions de ferveur des saintes Fondatrices ; leurs notices biographiques se trouveront au Tôme II de cette Histoire.

§9.—LES GOUVERNEURS DU PAYS JUSQU'EN 1665.

Nous ne serions pas fidèles à notre vieux Récit, si nous ne tenions nos lectrices au courant de ses appréciations sur les hommes et sur les événements de cette colonie naissante.

Nous avons déjà mentionné le brave Chevalier de Montmagny, qui reçut les religieuses avec tant de distinction à leur arrivée en Canada, et qui laissa une "mémoire éternelle de sa prudence et de sa sagesse."

Vinrent ensuite M. d'Ailleboust, l'ami dévoué de nos Mères et leur grand protecteur dans l'affliction du premier incendie; et M. de Lauson, qui a aussi tant de titres à la reconnaissance de cette Communauté. Ces Gouverneurs, ainsi que M. Chs. de Lauson Charny, administrateur du pays en 1656, furent tous de dignes successeurs de Champlain, par leur zèle pour les intérêts de la religion et leur dévouement au pays. M. d'Ailleboust, M. de Lauson et son vaillant fils, se trouvant liés à notre Communauté d'une manière particulière, par les membres de leur famille qui se consacrèrent à Dieu dans notre maison, nous aurons occasion de parler d'eux plus longuement dans le cours de cette Histoire.

M. le Vicomte d'Argenson, gentilhomme accompli au point de vue des qualités personnelles, avait toujours offert dans ses mœurs le modèle des plus rares vertus. Voici ce qu'écrivait de lui la Vén. Mère de l'Incarnation, qu'il regardait comme sa mère spirituelle et qu'il honorait de toute sa confiance. " M. le Gouverneur fait paraître de jour en jour son zèle pour la conservation et l'accroissement du pays. Il s'applique à rendre justice à tout le monde. C'est un homme d'une haute vertu et sans reproche. Je vous ai dit le soin qu'il a eu pour notre conservation pendant l'alerte causée par les incursions des Iroquois, étant venu lui-même plusieurs fois en notre Monastère pour visiter les lieux et les fortifier, y plaçant des corps de garde. J'ai souvent l'honneur de sa visite, outre celle qu'il rend à notre Mère (la Mère S. Athanase, Supérieure). Il y a toujours à profiter avec lui, car il ne parle que de Dieu et de la vertu, hors la nécessité

de nos affaires, que nous lui communiquons comme à une personne de confiance et remplie de charité." (1)

L'histoire nous a conservé de beaux traits de la bravoure du Vicomte d'Argenson, et de ses efforts pour délivrer le pays des incursions des Iroquois. " M. d'Argenson nous a quittés à cause de ses infirmités qui lui ont fait demander son retour en France, écrivait la Mère de l'Incarnation en 1661. Outre cette raison, je vous dirai en confiance qu'il a eu à souffrir en ce pays dont il a été chargé, sans pouvoir obtenir du secours de France. L'impuissance où il s'est vu de résister aux Iroquois n'a pas peu contribué à l'affaiblissement de sa santé. Il s'est trouvé des esprits peu considérés qui ont murmuré de sa conduite, et qui en ont fait des plaintes capables d'offenser un homme de sa qualité et de son mérite. Il a souffert tout cela avec beaucoup de générosité...... Nous aurions souhaité qu'il fût continué en qualité de gouverneur le reste de ses jours, car il était si religieux qu'il donnait l'exemple aux Français et aux Sauvages."

Nous regrettons d'avoir à ajouter aux beaux noms qui précèdent, ceux du baron d'Avaugour et du chevalier de Mésy, trop célèbres par leurs démêlés avec Mgr. de Laval au sujet de la traite de l'eau-de-vie. Heureusement, leur administration fut de courte durée et un nouvel ordre de choses vint remédier au mal, comme il sera dit ci-après.

(1) M. le Vicomte d'Argenson, au nom de la compagnie de la Nouvelle-France, dota le Monastère de quelques biens-fonds, entre autres de quarante arpents de terre appelés "la Cédrière," au bas du coteau sainte Geneviève : ce terrain fut depuis échangé pour un autre. Le Récit ajoute que pendant son gouvernement, il nous faisait part des amendes pécuniaires du pays.

Ajoutons à la louange du chevalier de Mésy que, tombé dangereusement malade au mois de février 1665, il se fit transporter dans la salle des pauvres à l'Hôtel-Dieu, où il fit venir Mgr. de Laval et se réconcilia sincèrement avec lui. Notre Récit dit "qu'il décéda le 7 mai, très-chrétiennement, dans de grands sentiments de contrition.

" A sa mort, il donna 200 f. en aumône à notre communauté."

§10.—VISITE DES HOSPITALIÈRES DE MONTRÉAL.

Vers la fin de l'été 1659, nos Mères eurent le plaisir de revoir leur ancien et toujours cher ami, M. l'abbé Vignal, qui revenait de France pour s'employer dans la maison de S. Sulpice, à Montréal. Ayant amené avec lui les trois fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Mesdames Judith Moreau de Brésoles, Catherine Massé et Marie Maillet, il vint nous les présenter et " Mme. de la Peltrie obtint facilement de Mgr. de Laval, dit le Récit, la permission de les retenir avec nous jusqu'à leur départ pour Montréal. Ces dignes Hospitalières passèrent ici près d'un mois, et elles nous édifièrent fort par leur vertu. N'étant pas encore voilées, elles portaient sur leur habit une petite guimpe carrée pour se distinguer des personnes séculières."

Ce ne fut que plusieurs années après, que ces premières fondatrices revêtirent l'habit monastique porté par les Hospitalières de la Flèche. Ces âmes d'élite, choisies pour l'inauguration d'une œuvre aussi importante que difficile, ont su y imprimer dès le commencement le sceau d'une vertu peu commune, et il semblerait qu'elles n'eussent demandé, pour leurs

sœurs, héritières de leurs travaux, que privations et souffrances.

Cette congrégation d'Hospitalières, sous le patronage de S. Joseph, avait été établie à la Flèche en 1643, par M. de la Dauversière. En 1669, la Rév. Mère du Ronceray [1] vint de France, chargée de transmettre aux sœurs de Montréal la permission de se revêtir de l'habit monastique et de prononcer des vœux solennels.

Les annales de ces ferventes Hospitalières nous apprennent qu'ayant perdu la généreuse donation de Mme. de Bullion, (vingt-deux mille livres) ainsi que les secours abondants que leur avait obtenus Mlle. Mance, elles subirent pendant près de trente ans toutes les incommodités qui résultent de la plus rigoureuse pauvreté. Logées dans une chétive petite maison qui les abritait à peine, souvent, à leur réveil, elles trou-

[1] Cette même année (1669), dit le *vieux Récit*, arrivèrent les Rév. Mères du Ronceray et Le Jumeau de Lanaudière, qui venaient pour donner le voile aux Hospitalières de Montréal. Elles logèrent chez nous comme les premières; mais elles n'y furent guères, parce que l'occasion se présenta bientôt de monter à Montréal où est leur Monastère. Avec ces bonnes Mères était une fille nommée Madeleine pour être sœur converse, laquelle voyant la paix et l'union qui régnaient dans notre maison, avait grand désir de ne pas passer outre et de rester chez nous; mais on lui fit entendre que nous ne la recevrions pas, vu le besoin que ces bonnes Mères avaient d'elle, et que ce serait une injustice de la leur ravir, après qu'elle l'avaient amenée de France pour leur maison. Mais avec toutes ces raisons nous eûmes bien de la peine à lui faire changer de résolution."

Voilà encore un de ces faits si honorables à la mémoire de nos Mères, et dont nous trouvons les détails étrangement défigurés, dans un ouvrage assez récent.

Le Récit dit qu' "en 1672, la Mère du Ronceray étant rappelée par ses Supérieurs, repassa en France; elle demeura avec nous jusqu'au départ des navires."

vaient une couche de neige sur leurs couvertures de lit. Bien d'autres épreuves leur furent dans la suite ménagées par le ciel; mais leur constance (1) ne se démentit pas. Leur dévouement brille encore de nos jours comme du temps de notre Vén. Mère de l'Incarnation, qui parle dans ses lettres de leur grande vertu et édification.

§11.—PREMIÈRE VISITE ÉPISCOPALE DU MONASTÈRE, 1660.

Au mois d'avril 1660, Mgr. de Laval fit sa première visite épiscopale du Monastère. Les Religieuses furent grandement consolées en voyant le zélé Prélat s'occuper sitôt de leurs intérêts spirituels. Un incident

(1) Nous trouvons dans nos annales lors du troisième incendie de l'Hôtel-Dieu de Montréal en 1734. " Pour témoigner à nos chères Sœurs la part que nous prenions à leur malheur, notre Communauté leur a envoyé cent livres en espèces, et du linge, de l'étoffe, de la vaisselle et autres choses nécessaires à la vie pour la valeur d'environ quatre cents livres. Notre volonté eût été de leur donner bien davantage."

On voit par là que le temps n'a jamais pu refroidir l'amitié qui s'est établie entre les deux Communautés, il y a plus de deux siècles.

C'est à la suite de cet accident lamentable que les Hospitalières de Montréal se refugièrent dans une habitation pauvre et incommode située auprès de la chapelle de Bon-Secours, qui, en peu de temps, servit de tombeau à plusieurs d'entre elles. Onze périrent victimes de leur charité dans une maladie épidémique. Parmi ces généreuses Sœurs se trouvaient quelques-unes de nos anciennes élèves, entre autres la Sr. Elisabeth du Gué, qui était au pensionnat en 1694, avec Mlles. Hélène-Marguerite de Hautmesnil et Marguerite Trottier.

Nos Mères paraissent avoir eu *bonne main* pour former, non-seulement des Religieuses Institutrices, mais encore des Hospitalières. Par les documents du temps, confrontés avec le Dictionnaire Généalogique récemment publié par M. l'abbé C. Tanguay de Québec, nous voyons avec beaucoup de consolation que notre pensionnat a fourni presque toutes les premières Hospitalières de Québec et de Montréal.

de cette visite donna toutefois de l'inquiétude à nos Mères. Monseigneur examinant les Constitutions composées par le R. P. J. Lalemant et reçues de la communauté en 1647, proposa d'y faire des changements notables. La Vén. Mère, qui savait avec quelle bénédiction on avait observé jusque-là ces Constitutions, en fut alarmée, "car, disait elle, quand on est bien il faut s'y tenir, parce qu'on est assuré qu'on est bien ; mais en changeant, on ne sait si on sera bien ou mal."

Ces Constitutions avaient été dressées avec un soin admirable, "et avec tant de déférence à nos sentiments, dit la Vén. Mère, qu'il n'y a chapitre que chaque sœur n'ait lu trois fois, et dont elle n'ait conféré avec le R. Père, disant en toute liberté ses pensées et ses sentiments. Le chapitre était ensuite présenté à la communauté pour être reçu par suffrages secrets, et il n'y en a pas un seul que toutes nos sœurs n'aient reçu...... Il faut avouer qu'il ne se peut rien voir de mieux concerté ni de plus propre à notre dessein et Institut en ce pays."

Le digne Prélat, qui avait donné une année à la Communauté pour la discussion de cette affaire, changea lui-même de sentiment et confirma les Constitutions primitives, qui furent observées jusqu'à l'adoption des Constitutions de Paris en 1681.

Nos lectrices nous sauront gré d'ajouter ici quelques mots d'explication sur la forme de gouvernement qui régissait nos Mères il y a deux siècles, et qui est passé jusqu'à nous, sans *révolution* ni *réforme*.

La constitution d'un Monastère ressemble beaucoup à la constitution de l'Église elle-même. Pour mieux développer cette idée, nous ajouterons que de profonds penseurs ont souvent dit, que le gouvernement gé-

néral de l'Église renferme ce qu'il y a de mieux dans les différentes formes de gouvernement inventées par les hommes. Ce gouvernement revêt la forme *monarchique* dans la personne de Notre Saint Père le Pape, qui décide des questions en dernier ressort ; il est *aristocratique* et *constitutionnel* dans les conciles, où les Pères de l'Église se réunissent pour délibérer, et ne décident qu'à la majorité. Dans la personne des fidèles, ce gouvernement devient, pour ainsi dire, *républicain ;* car dans l'Église catholique, les fidèles de tous ordres ont une voie ouverte vers les diverses dignités de l'Église : voilà pour le gouvernement de l'Église en général.

Maintenant, pour ce qui regarde tout ordre religieux régulièrement constitué, il y a, comme dans l'Église, un premier supérieur, qui est ordinairement l'Évêque diocésain ; ensuite une supérieure à l'intérieur du Monastère, qui, avec son conseil, gère les affaires importantes ; et en troisième lieu le corps effectif, composé des membres de la Communauté, lesquels, avec le temps, sont éligibles aux divers emplois et charges de la maison.

§12.—LE MONASTÈRE EN ÉTAT DE SIÉGE.

Nos lectrices ont déjà vu nos Mères en des circonstances bien variées et difficiles; elles ont eu lieu d'admirer leur constance au jour de l'épreuve et leur infatigable zèle dans les œuvres de leur Institut ; mais ce qu'elles n'ont pas encore vu, c'est leur courage militaire en face de l'ennemi.

Les habitants de Québec étaient pour la plupart dispersés dans les champs au printemps de 1660, quand soudain se répand la nouvelle que douze cents Iroquois, assemblés dans les environs de Montréal, complotent

de perdre toute la colonie, " et que dans ce but, ils vont commencer par la capitale où réside Ononthio, afin qu'ayant coupé la *tête*, il leur soit plus facile d'abattre les *membres :* " c'est à dire, qu'après avoir pris Québec, ils fondront sur les Trois Rivieres et Montréal, pour anéantir à jamais en Canada la race française !

Qu'on s'imagine s'il est possible la terreur qui se répand partout à cette nouvelle ! On expose le S. Sacrement pour implorer la miséricorde de Dieu, et l'on se recommande à la sainte Vierge. Monseigneur, craignant pour les religieuses, leur ordonne de sortir de leurs maisons, et les fait conduire chez les RR. PP. Jésuites, où on leur assigne des corps de logis séparés : aux Ursulines, celui de la Congrégation, et aux Hospitalières, un autre qui en était voisin. " On ôta le S. Sacrement de notre chapelle et on le porta processionnellement dans l'église de nos RR. Pères. Nous suivions toutes deux à deux. Jamais, ajoute le Récit, on ne vit une telle procession."

" Quand les habitants nous virent quitter une maison aussi forte que la nôtre," dit la Vén. Mère, " car celle de l'Hôpital est mal située au regard des Iroquois, ils furent si épouvantés qu'ils crurent que tout était perdu. Ils abandonnèrent leurs maisons et se retirèrent, les uns dans le fort, les autres chez les Révérends Pères, les autres chez Mgr. notre Évêque, et les autres chez nous où nous avions six ou sept familles, tant chez nos domestiques, que dans nos parloirs et offices extérieurs. Le reste se barricada de tous côtés dans la Basse-Ville où l'on posa plusieurs corps de garde."

Cependant le Monastère avait été mis en état de siége. " L'on avait fait quantité de redoutes, dont la plus forte était proche de notre écurie, pour défendre

la grange d'un côté et l'église de l'autre. Toutes nos fenêtres étaient garnies de poutreaux et murailles à moitié avec des meurtrières. L'on avait fait des défenses sur nos perrons. Il y avait des ponts de communication d'un appartement à l'autre, et de notre maison à celle de nos domestiques. Nous ne pouvions même sortir dans notre cour que par une petite porte à moulinet, où il ne pouvait passer qu'une personne à la fois. En un mot, notre Monastère était converti en un fort gardé par vingt-quatre hommes bien résolus. L'on avait posé des corps de garde aux deux extrémités de notre maison, et la faction s'y faisait régulièrement.

"J'eus permission de ne point sortir, ajoute la Mère de l'Incarnation, afin de ne pas laisser notre Monastère à l'abandon de tant d'hommes de guerre, à qui il me fallait fournir les munitions nécessaires, tant pour la bouche que pour la garde. Trois autres religieuses (1) demeurèrent avec moi. Je n'avais aucune crainte, ni dans l'esprit, ni à l'extérieur; mais je vous avoue que je fus sensiblement touchée, voyant qu'on nous ôtait le S. Sacrement. Une de nos sœurs nommée de Ste. Ursule pleurait amèrement et demeurait inconsolable."

Une nuit s'étant ainsi passée dans les transes, le lendemain matin, après la messe, on ramena à leur Monastère la famille émigrée des Ursulines et de leurs élèves. Le soir venu, elles reprirent le chemin du Collége des Révérends Pères: cette scène, qui heureusement ne devait pas avoir de dénouement sérieux, se renouvela pendant huit jours. Jugeant alors que le Monastère était suffisamment fortifié, on permit aux

(1) "Notre vénérable Mère de l'Incarnation avec ma sœur de S. Ignace, et nos sœurs de Ste. Ursule et de la Passion, furent, dit le Récit, les amazones de notre Monastère."

religieuses d'y demeurer, sans cependant oser encore y remettre le S. Sacrement, ce qui était pour nos bonnes Mères la plus sensible de toutes les privations.

Le 8 juin, on commençait à se rassurer un peu, lorsqu'on apporte tout à coup la nouvelle que les Iroquois sont à la veille de tomber sur Québec. "En moins d'une demi-heure, dit la Vén. Mère, chacun fut rangé en son poste et en état de se défendre. Toutes nos portes furent de nouveau barricadées, et je munis tous nos soldats de ce qui leur était nécessaire. Les femmes étaient tout à fait effrayées."

On redouble les prières; la confiance en la protection de Marie était sans bornes. "Un de nos domestiques, que je faisais travailler à nos fortifications, me dit avec une ferveur tout animée de confiance: "Ne vous imaginez pas, ma Mère, que Dieu permette que l'ennemi nous surprenne; il enverra quelque Huron par les prières de la sainte Vierge, qui nous donnera les avis nécessaires pour notre conservation. La sainte Vierge a coutume de nous faire cette faveur en toute occasion, elle le fera encore à l'avenir." Ce discours me toucha fort, ajoute la Vén. Mère, et nous en vîmes l'effet dès le jour même ou le lendemain. Deux Hurons qui avaient été pris, et qui s'étaient sauvés comme miraculeusement par l'assistance de la sainte Vierge, arrivèrent à Québec apportant la nouvelle du généreux dévouement de Daulac et de ses compagnons, et de la retraite de l'ennemi. Cette nouvelle fit cesser la garde dans tous les lieux, excepté dans les forts, et tout le monde commença à respirer, car il y avait cinq semaines qu'on n'avait point eu de repos ni de jour ni de nuit. Cependant, je n'ai pas vu qu'aucune de nous ait été hors de sa

tranquillité. Le bruit même de la garde ne nous donnait aucune distraction. Nos gens n'entraient dans notre clôture que le soir: ils en sortaient le matin pour aller à leur travail, notre dortoir étant toujours bien fermé. La nuit on leur laissait les passages d'en bas et les offices ouverts, pour faire la ronde et la visite.

"Pour moi, je vous assure que j'étais extrêmement fatiguée: car encore que je fusse enfermée dans notre dortoir, mon oreille néanmoins faisait le guet toute la nuit de crainte d'alarme, et pour être toujours prête à donner à nos soldats les munitions nécessaires en cas d'attaque. Nous avions vingt-quatre hommes auxquels il fallait donner tous les besoins de guerre et de vivres. Ils étaient divisés en trois corps de garde et faisaient la ronde toute la nuit par les ponts de communication qui allaient partout, et nous gardaient ainsi fort exactement Enfin, nous fûmes heureuses d'être délivrées de ce fardeau, et l'on en chanta un *Te Deum* en toutes les églises."

Mais, outre les vingt-quatre hommes dont il est ici parlé, la Mère de l'Incarnation avait d'autres soldats qu'il ne faut pas oublier. "Toutes les avenues des cours étaient barricadées, dit-elle; nous avions une douzaine de grands chiens qui gardaient les portes de dehors, et dont la garde valait mieux sans comparaison que celle des soldats pour écarter les sauvages; car ils craignent autant les chiens français que les hommes, parce qu'ils se jettent sur eux et les déchirent quand ils les peuvent attraper." (1)

(1) Ces bons chiens de notre Mère de l'Incarnation nous rappellent les chiens du nord transportés au sud (Texas). Il nous semble les entendre hurler à l'approche des noirs qu'ils ne connaissaient pas; c'étaient sans contredit les meilleurs gardiens en ces occasions.

Le danger éminent était passé, cependant l'on n'était pas encore en parfaite assurance à l'égard des Iroquois; " car si l'ennemi vient à l'automne, dit la Vén. Mère, il ravagera les moissons; s'il vient au printemps, il empêchera les semences." En septembre, elle écrivait: " Il y a près de cinq mois qu'il se fait tous les jours un salut solennel où le S. Sacrement est exposé, afin qu'il plaise à Dieu de protéger le pays." Il le protégea en effet, et à part quelques surprises particulières, on en fut quitte pour la peur, chacun éprouvant en son âme un nouveau degré de confiance en la Providence divine sous la protection de Marie.

§13.—MARTYRE DE M. VIGNAL.

Le grand effort des Iroquois avait été paralysé en 1660, mais ils ne se tenaient pas encore pour battus, et ils donnèrent bien de l'exercice à la colonie française en 1661 et 62. C'est à l'année 1661 que notre vieux Récit mentionne l'épisode, à la fois triste et glorieux, de la mort de notre insigne bienfaiteur, M. G. Vignal.

S'étant agrégé comme on l'a vu à la maison de S. Sulpice, M. Vignal s'était dévoué avec ardeur aux emplois de sa nouvelle mission. Il s'occupait du saint ministère quand il fut chargé de l'économat de la maison, après la mort violente que les Iroquois avaient fait subir à M. Le Maistre. Deux mois après, le 25 octobre, ne soupçonnant pas qu'il dût partager le même sort, M. Vignal s'était transporté dans l'Ile à la Pierre, en face

Il en était de même des chiens français à Québec; ne connaissant pas les Iroquois, ils se jetaient sur eux comme s'ils n'eussent été que du gibier. Tout le contraire arrivait à l'égard des chiens élevés parmi les sauvages: ils s'attachaient à leurs farouches maîtres et ne cherchaient qu'à les défendre.

de Montréal, pour surveiller les ouvriers qui y ramassaient les matériaux pour la maison des Sulpiciens.

Les Iroquois, qui y étaient en embuscade, se jetèrent sur les Français comme des loups enragés et en tuèrent une partie. M. Vignal fut dangereusement blessé. Ces barbares le traînèrent jusqu'à la Prairie de la Madeleine, où ils firent un fort pour s'abriter contre une surprise. Ce bon prêtre répétait à ses compagnons d'infortune : " Tout mon regret dans l'état où je suis, est d'être la cause que vous soyez dans l'état où vous êtes ; prenez courage et souffrez pour Dieu ! " M. Vignal ne tarda pas à succomber à ses blessures. Après sa mort, ces barbares lui enlevèrent la chevelure [1] et firent rôtir son corps pour le manger, le 27 octobre 1661.

Il y avait vingt années que cet ouvrier zélé du Père de famille, travaillait à la vigne du Seigneur dans les missions d'Amérique, et nous voyons, par les Relations, qu'il était particulièrement estimé et chéri des Jésuites. " Sa vie, dit le R. P. J. Lalemant, était d'une très-douce odeur à tous les Français par la pratique de l'humilité, de la charité et de la pénitence, vertus rares qui le rendaient aimable à tout le monde. Sa mort a été bien précieuse aux yeux de Dieu, puisqu'il l'a reçue de la main de ceux pour lesquels il a bien souvent voulu donner sa vie. Il avait de grandes tendresses pour le salut des sauvages, il s'était offert plusieurs fois de venir nous joindre quand nous étions à Onnontagué, afin d'y travailler conjointement avec nous à la conversion de ces barbares, et il l'aurait fait si sa complexion et ses forces eussent correspondu à sa ferveur et à son courage."

(1) Note du R. P. Félix Martin, S. J.

§14.—LES RESTES MORTELS DE LA MÈRE MARIE DE S. JOSEPH SONT TRANSFÉRÉS DU JARDIN À LA NOUVELLE ÉGLISE.

Dix années s'étaient écoulées depuis la mort de la Mère S. Joseph, et sa dépouille mortelle reposait encore dans le jardin du Monastère. En 1662, le caveau de la nouvelle église étant enfin terminé, nos Mères se pourvurent de l'autorisation nécessaire pour faire la translation de ce corps vénéré. " Au printemps de l'année 1662, dit le vieux Récit, on leva de terre le corps de la vénérable Mère Marie de S. Joseph, qui avait été inhumé dans le jardin faute de lieu convenable. A l'ouverture du cercueil, on trouva la substance du cœur et du cerveau encore toute fraîche et exhalant une douce odeur. Une de nos sœurs s'étant emparée d'un petit morceau de ce cœur où l'on voyait encore un petit bout d'une veine, pour le porter sur le sien par dévotion, toutes celles qui l'approchaient ont senti l'odeur d'iris qui s'en exhalait. Toute la substance de son corps et de sa chair était réduite en une masse blanche tout le long du cercueil sous les ossements, de l'épaisseur d'environ un pouce (1). L'on remit avec dévotion ces os avec cette manne dans une nouvelle bière, que l'on déposa sous notre chœur, lieu destiné pour la sépulture des religieuses.

" Le R. P. J. Lalemant, directeur de la Mère Marie de S. Joseph, qui présidait à la cérémonie, nous fit une exhortation touchante. Ayant pris pour texte ces pa-

(1) " On remarqua que cette pâte blanche étant mise sur un fer chaud ou sur des charbons ardents, fondait comme de la cire ou de l'encens, et exhalait une très-douce odeur. Il en était de même des morceaux de son cœur que l'on mettait sur le feu. Quelques années après, l'occasion s'étant présentée d'ouvrir de nouveau le cercueil, la substance du cerveau se trouva réduite à deux petites boules dures comme de la pierre."—Lettres de la Vén. Mère.

roles de S. Paul aux Romains: " Saluons Marie, qui a beaucoup travaillé parmi nous," il rapporta les vertus de cette bienheureuse servante de Dieu, donna une explication morale de cette substance blanche, de cette odeur si douce, des quatre nœuds de sa ceinture [1] restés sans corruption, et il ne fit point de difficulté de l'appeler sainte, disant qu'il la croyait au ciel dans un très-haut degré de gloire. Il fit aussi remarquer à nos Mères que dans la vie du R. P. L. du Pont, il se trouvait quelque chose de semblable, et que les médecins ayant été appelés pour examiner ce qui paraissait être extraordinaire à l'ouverture du cercueil, ils attestèrent que de pareils faits ne pouvaient être attribués à des causes naturelles; et il ajouta que l'on devait rendre le même témoignage aux restes mortels de la vénérée Mère Marie de S. Joseph."

Quelle douce consolation n'éprouvèrent pas nos Mères en cette circonstance! Le parfum des vertus de cette chère sœur, la seule de la Communauté qui fût morte depuis leur arrivée en Canada, n'avaient pas cessé d'embaumer le Monastère; mais ce parfum sensible qui s'exhala de ses restes mortels en renouvela vivement la mémoire. Aussi n'est-il pas surprenant que la tradition nous ait transmis le nom de la Mère Marie de S. Joseph, comme le symbole de ce qu'il y a de plus suave et de plus touchant dans la piété religieuse.

[1] La ceinture dont il est ici parlé est celle que l'on porte dans les maisons d'Ursulines fondées par la Congrégation de Bordeaux; cette ceinture fut portée par nos Mères jusqu'en l'année 1681, où l'on adopta les constitutions et règlements de Paris.

§15.—FONDATION DU SÉMINAIRE DES MISSIONS ÉTRANGÈRES DE QUÉBEC.

Mgr. de Laval n eût-il jamais eu d'autre titre à la reconnaissance de la postérité, la seule fondation du séminaire de Québec aurait suffi pour immortaliser sa mémoire. Quelle Institution en effet que celle qui, depuis deux siècles, est l'asile de la vertu, le temple de la science, le boulevard de la Religion, l'honneur et la gloire du pays!

La fondation du séminaire de Québec date de l'année 1663. Mgr. de Laval, de retour de son premier voyage en France, d'où il avait amené plusieurs prêtres d'un mérite distingué, entre autres M. Louis A. des Maizerets, forma cette petite société qu'il appelait dans la joie de son cœur " la sainte Famille des Missions Étrangères,' prenant pour modèle la sainte Famille de Jésus, Marie et Joseph. Une toute petite maison située auprès de l'église paroissiale, fut l'humble berceau d'une grande et belle Institution que Dieu, dans sa sagesse, avait destinée à exercer une influence aussi puissante que salutaire sur l'avenir du Canada; Institution qui a grandi dans les proportions majestueuses que nous lui connaissons, et qui est à la fois Séminaire, Collége et Université.

Il est intéressant à la piété catholique de suivre les commencements de ce précieux établissement. Les habitants de Québec avaient amassé six mille livres pour la construction d'un presbytère et avaient remis cette somme à Mgr. de Laval. Le 30 décembre 1663, le saint Évêque, inspiré d'en haut, réunit les paroissiens et leur offre de loger le curé à perpétuité, s'ils veulent lui abandonner cette somme avec la jouissance du terrain qui leur appartient. On accéda de grand cœur

la demande de Monseigneur, et les MM. du Séminaire devinrent ainsi propriétaires de tout le terrain situé autour de l'église, qu'ils possédèrent jusqu'en 1703.

Mgr. de Laval, pour assurer la stabilité de son œuvre, fit en 1664, aux prêtres des Missions Étrangères à Paris, qui venaient d'organiser complètement leur séminaire, une invitation dont voici un intéressant passage :

"Vous y trouverez, dit-il, un logement préparé et un fonds suffisant, pour commencer un petit établissement d'une maison de votre Congrégation, *qui ira toujours en augmentant*, comme je l'espère." Il n'y a pas, ce semble, de parole d'homme qui mérite mieux le nom de prophétie, et nos lectrices de la ville de Québec qui assistent avec tant d'intérêt aux brillantes séances de l'Université-Laval, n'ont pas de peine à convenir que le saint Évêque avait singulièrement bien prévu le futur succès de son œuvre. [1] La grande fête du 23

[1] Mgr. de Laval dans le dessein qu'il avait toujours eu de perpétuer la concorde et l'unité dans tout son clergé, engagea les Jésuites à signer un acte d'union spirituelle avec le Séminaire. Le R. P. F. Le Mercier, leur Supérieur, le signa le 21 décembre 1665, au nom de la Compagnie, et MM. de Bernières et des Maizerets pour le Séminaire. On promettait de vivre toujours en *frères*, de se donner mutuellement l'hospitalité, de dire une messe par année pour chaque associé défunt. On fit une association semblable avec le Séminaire de S. S. de Montréal au mois de févrir 1688. Les Religieuses entrèrent dans cette association en s'engageant à faire des prières et des communions.

Il convenait surtout que celui de tous ces corps auquel l'Évêque était personnellement uni, donnât l'exemple de la concorde et fût, pour ainsi dire, le lieu de l'union générale. Rien ne représente mieux la primitive Église que la vie de ce clergé. Ils n'étaient tous qu'un cœur et qu'une âme, sous la conduite de Mgr. de Laval. Ils ne faisaient qu'une seule famille dont il était le père. Biens de patrimoine, bénéfices simples, pensions, présents et honoraires, ils mirent tout en commun. Mgr. de Laval ne faisait rien de considérable que de concert avec tout son clergé ; ses biens aussi étaient en commun. Il n'y

mai dernier (1878) a mis comme le sceau à la prédiction, tout en rendant au Séminaire les restes précieux de son saint Fondateur. La procession grandiose qui se fit à cette occasion, les porteurs de la châsse faisant halte dans les différentes églises de la ville, restera, dans l'histoire de ce pays, comme un éclatant témoignage de la reconnaissance du clergé et du peuple de la Province de Québec. Le discours de circonstance fut prononcé par Mgr. Antoine Racine, Évêque de Sherbrooke. Le même prélat, alors Desservant de l'église S. Jean, fut aussi l'orateur de la grande fête du 200ème. anniversaire de la fondation du Séminaire de Québec, célébré avec grand enthousiasme il y a quinze ans, par le clergé de l'Archidiocèse et par la population de cette ville.

§16.—TREMBLEMENTS DE TERRE—1663.

Nos lectrices se rappellent ce que l'histoire du pays raconte de ces épouvantables phénomènes. [1] Selon le savant abbé Ferland, "Dieu voulut que ce bouleversement de l'ordre physique servît à rétablir l'ordre moral, gravement compromis dans le Canada par les excès des deux dernières années."

avait ni riches ni pauvres, ils étaient tous frères. C'est à cette étroite union que la religion fut redevable des rapides progrès qu'elle fit en Canada. Ce que la piété avait d'abord inspiré, devint par la suite nécessaire, pour engager les prêtres à venir de France en Canada où l'on pouvait leur promettre les avantages d'une association qui les mettait à l'abri de tout chagrin et de toute inquiétude. Les faibles ressources du clergé multipliées, pour ainsi dire, par cette pauvreté évangélique, suffisaient pour l'entretien d'un grand nombre de prêtres. —*Histoire manuscrite du Séminaire de Québec.*

(1) Relation des Jésuites, 1663. Histoire du Canada, par l'abbé Ferland, p. 484.

Ces désordres causés par l'ivrognerie étaient tels qu'au témoignage du R. P. Lalemant, " les sauvages se mettaient à nu et réduisaient leur famille à la mendicité ; ils allaient même jusqu'à vendre leurs propres enfants, pour avoir de quoi contenter cette passion enragée. Je ne veux pas décrire, ajoute-t-il, les malheurs que ces désordres ont causés à cette Église naissante. Mon encre n'est pas assez noire pour les dépeindre de leurs couleurs ; il faudrait du fiel de dragon pour coucher ici les amertumes que nous en avons ressenties : c'est tout dire que nous perdons en un mois les sueurs et les travaux de dix et vingt années.'

Mais "quand Dieu parle, il se fait bien entendre, surtout quand il parle par la voix des tonnerres et des tremble-terre qui n'ont pas moins ébranlé les cœurs endurcis, que nos plus grands rochers, et ont fait de plus grands remuements dans les consciences, que dans nos forêts et sur nos montagnes.'

Sans nous arrêter à d'autres détails, nous ferons voir à nos lectrices comment nos bonnes Mères passèrent les sept mois que durèrent, à intervalles plus ou moins prolongés, et avec secousses plus ou moins fortes, ces effroyables convulsions de la nature.

" Le premier tremblement de terre eut lieu le 5 février, sur les cinq heures et demie du soir. (1) Le temps était fort calme et serein, lorsqu'on entendit un bruit et un bourdonnement épouvantable, comme celui d'un grand nombre de carrosses roulant sur des pavés avec vitesse et impétuosité. Ce bruit n'eut pas plus tôt réveillé l'attention que l'on entendit sous terre et sur terre et de tous côtés, comme une confusion de flots et de vagues qui donnait de l'horreur. L'on entendait de

(1) Lettres de la Vén. Mère de l'Incarnation.

toutes parts comme une grêle de pierres sur les toits, dans les greniers et dans les chambres. Une poussière épaisse volait de tous côtés; les portes s'ouvraient d'elles-mêmes, les autres se fermaient. Les cloches de toutes nos églises et les timbres de nos horloges sonnaient toutes seules, et les clochers aussi bien que nos maisons étaient agités comme des arbres quand il fait grand vent; et tout cela dans une horrible confusion de meubles qui se renversaient, de pierres qui tombaient, de planchers qui se séparaient, de murailles qui se fendaient, et d'animaux domestiques qui hurlaient, dont les uns sortaient des maisons, les autres y entraient; en un mot, tout le monde était si effrayé que l'on croyait être à la veille du jugement puisque l'on en voyait les signes

" Ces secousses nous étant inusitées, ajoute la Vén. Mère, elles faisaient sur nous des impressions bien différentes: les unes sortaient dehors, de crainte d'être ensevelies sous les ruines de la maison, qu'elles voyaient branler comme si elle eut été de carte; les autres se retiraient devant le S. Sacrement afin de mourir au pied de l'autel; une bonne sœur converse entra une fois dans une appréhension si vive de la puissance souveraine de Dieu, qu'elle trembla une heure entière dans tout son corps, sans pouvoir en retenir l'agitation."

Au moment du second choc, qui arriva sur les 8 heures du soir, le 5 février, nos Mères étaient rangées en leurs stalles, au chœur, récitant debout le "Venite" de Matines. La secousse fut si violente qu'elles se trouvèrent toutes prosternées à genoux. Les religieuses passèrent ce carême d'une manière assez extraordinaire. Elles couchaient " toutes vêtues sur des paillasses mises sur le plancher dans la salle de com-

munauté, et à chaque secousse elles se jetaient à genoux et récitaient le psaume *Miserere*." Le jeûne étant de précepte, elles y ajoutaient les pénitences en usage pour le vendredi, et autres "qui n'étaient pas épargnées," dit le vieux récit. "Quand nous nous trouvions à la fin de la journée, dit la Vén. Mère, nous nous mettions dans la disposition d'être englouties en quelque abîme durant la nuit; et le jour étant venu, nous attendions continuellement la mort, ne voyant pas un moment assuré à notre vie: en un mot, on séchait dans l'attente de quelque malheur universel."

Cependant Dieu inspirait à la Mère de l'Incarnation des sentiments bien différents de ceux de la crainte. "Je désirais être chargée de tous les péchés qui nous attiraient ces malheurs, disait-elle confidemment à son fils, afin d'en recevoir seule le châtiment. J'eusse voulu même que toutes ces abominations eussent paru aux yeux des hommes comme mes propres crimes...... Je ne pouvais que bénir sans cesse le souverain pouvoir de la Majesté divine sur toute la nature. Les grosses montagnes et tout ce grand fond de marbre dont ces contrées sont composées, ne lui sont que des pailles à mouvoir, et tant de personnes qui ne s'étaient pas laissées toucher par les foudres de l'Église, (l'excommunication), se sont amollies et changées en un moment." (1)

§17.—Mme. d'Ailleboust entre pour la seconde fois au Noviciat des Ursulines.

Du vivant même de M. d'Ailleboust "au mois de janvier 1653, dit le Récit, Mme. d'Ailleboust, qui avait

(1) Les conversions en effet furent extraordinaires; la Mère de l'Incarnation dit qu'un ecclésiastique lui a assuré qu'il avait fait faire, à lui seul, plus de huit cents confessions générales.

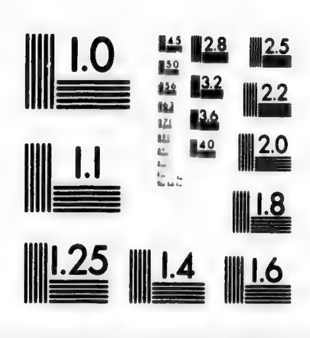
été gouvernante, pressée du désir de se consacrer à Dieu, obtint de son mari, quoiqu'il y eût de grandes difficultés, d'entrer dans notre Monastère pour essayer de la vie religieuse, et que dans le cas où elle y put réussir, il se ferait d'Église. Après un mois d'épreuve, elle reconnut que l'entreprise était au-dessus de ses forces. Elle sortit et retourna avec son époux, continuant à vivre dans leur piété ordinaire."

Dix ans plus tard (1663) le Récit dit que "Mme. d'Ailleboust, étant veuve, (1) eut désir de faire une seconde tentative et demanda l'entrée de notre noviciat."

Mme. d'Ailleboust avait alors 48 ans. Sa haute piété, sa franche et généreuse volonté de se donner à Dieu, l'amitié de nos saintes Mères, ainsi que la douce société de sa propre sœur Philippe-Gertrude, lui rendaient fort agréable la vie retirée du cloître. Cependant, il parut évident que le ciel n'avait pas donné à cette pieuse dame la même vocation qu'à sa sœur, la Mère S. Dominique. Sa vivacité extraordinaire souffrait des exercices de la régularité, que la grâce rend si faciles aux personnes qui ont une vraie vocation. Après huit ou neuf mois d'épreuve passés au milieu d'une joyeuse troupe de novices, cette aimable dame,

(1) M. Louis d'Ailleboust de Coulonge, décédé à Montréal dont il était gouverneur, en 1660, était venu en Canada dès 1643, pour contribuer à l'établissement de l'île de Montréal, dont il fut un des premiers seigneurs. Il traça lui-même et fit exécuter des plans de fortification, qui furent d'un grand secours à M. de Maisonneuve pour maintenir l'habitation contre les Iroquois. Il était gouverneur des Trois-Rivières, lorqu'il fut appelé au gouvernement de la colonie, de 1648 à 1651. Six ans plus tard, il revint à Québec comme Administrateur. Il est le seul gouverneur de la Nouvelle-France qui soit resté dans le pays après son temps d'office. Sa femme et sa belle-sœur l'avaient suivi en Canada par pur zèle du salut des sauvages.

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



aussi humble que pieuse, "se jugea elle-même incapable d'être religieuse." Elle quitta donc le Monastère, et reprit au milieu du monde sa vie de bonnes œuvres et d'édification. Elle eut avec Mgr. de Laval et le R. P. Chaumonot, une large part à l'établissement de la société ou confrérie de la Sainte-Famille.

Plus tard, lorsque des fièvres contagieuses se déclarèrent parmi les troupes qui avaient accompagné le Marquis de Tracy, on vit Mme. d'Ailleboust s'offrir avec d'autres dames pieuses de Québec, pour venir en aide aux religieuses de l'Hôtel-Dieu.

Son mérite brilla à tel point que M. de Courcelles, Gouverneur, et M. Talon, Intendant, lui offrirent tous deux leur main, et il ne tint qu'à elle d'être une seconde fois dame du château S. Louis. Mais cette femme généreuse sut rester fidèle à sa résolution, et pour ne plus entendre parler d'alliances humaines, elle rompit tout à fait avec le monde et se retira à l'Hôtel-Dieu où elle avait loué des appartements.

C'est là qu'elle mourut, le 7 juin 1685, comblée de mérites et aspirant à la possession de son Dieu. Elle était âgée de soixante-sept ans. Sa pieuse sœur, la Mère P. Gertrude de S. Dominique, l'avait devancée au ciel de plusieurs années, ainsi qu'une autre de ses sœurs qui était religieuse Bénédictine en France.

§18.—SAINT JOSEPH PREMIER PATRON DU PAYS—SAINT JOSEPH GARDIEN DU MONASTÈRE.

Détachons encore quelques pages des Relations, qui nous ont conservé de si charmants souvenirs de l'enfance de la colonie, et disons un mot du Père et Gardien de notre Canada.

Dès ces premiers temps où les dignes fils de S. François d'Assise (les Pères Récollets), arboraient sur le

vieux rocher de Stadaconé la croix glorieuse de notre divin Sauveur, on avait, d'après un vœu public, choisi S. Joseph pour premier patron du pays et pour protecteur de cette Église naissante. Cette solennité, qui avait rassemblé tous les habitants français et plusieurs sauvages chrétiens, s'était faite à Québec le 19 mars 1624.

Treize ans plus tard, la Relation donnait d'intéressants détails sur la fête de ce cher patron du Canada, qu'on avait cette année-là (1637), gaîment célébrée dès la veille. " La fête du glorieux S. Joseph, père, patron et protecteur de la Nouvelle-France, est l'une des grandes solennités de ce pays. La veille de ce jour qui nous est si cher, on arbora le drapeau national et fit jouer le canon comme au jour de la fête de l'Immaculée Conception. M. le Gouverneur (le Chevalier de Montmagny) fit faire des feux de réjouissance aussi pleins " d'artifices," que j'en ai guère vus en France. D'un côté on avait dressé un pieu sur lequel paraissait le nom de S. Joseph en lumière ; au-dessus de ce nom sacré brillaient quantité de chandelles à feu, d'où partaient dix-huit à vingt petits serpenteaux qui firent merveille. On avait mis derrière cette première invention, quatorze grosses fusées qu'on fit enlever les unes après les autres, au grand étonnement des Français et des Sauvages surtout, car ils n'avaient jamais rien vu de semblable. Ils admiraient la pluie de feu et les étoiles qui retombaient de fort haut. Le feu des fusées se portait tantôt tout droit, tantôt en arcade, et toujours bien haut en l'air. Près de là, on avait construit un petit château fort bien proportionné et enrichi de diverses couleurs ; il était flanqué de quatre diverses tourelles remplies de chandelles à feu, qui faisaient

voir par leur clarté toute cette petite batterie à découvert.

" Le Sieur Bourdon avait dressé cette machine, et le Sieur de Beaulieu avait composé les feux d'artifice. Sur le soir M. le Gouverneur, M. de l'Isle et tous nos Messieurs, sortirent du fort et vinrent auprès de l'église au lieu destiné pour ces feux de joie. Tous les habitants des côtes voisines de Québec se trouvèrent à cette réjouissance.

" Le jour de la fête, notre église fut remplie de monde et de dévotion, quasi comme au jour de Pâques, chacun bénissant Dieu de nous avoir donné pour protecteur, le protecteur et l'ange gardien (pour ainsi dire) de Jésus-Christ son fils.

" C'est à mon avis par sa faveur et par ses mérites, que les habitants de la Nouvelle-France ont résolu de recevoir toutes les bonnes coutumes de leur ancienne patrie et de refuser l'entrée aux mauvaises ...."

On trouve encore mention de la fête en 1646 comme suit : " Le 18 mars, dit le R. P. Lalemant, entre sept et huit heures du soir, se fit le feu de joie en l'honneur de S. Joseph.

" Le 19, jour de la fête, quand on sonna l'*Angelus*, on tira le canon, et à la messe trois ou quatre coups à l'élévation avec quelques salves de mousqueterie. La grand'messe fut chantée à dix heures et les vêpres ensuite............les complies se dirent entre deux et trois; ensuite on fit le sermon ; puis on alla aux Ursulines faire le salut de S. Joseph."

L'on observa à peu près le même ordre les années suivantes, notre Monastère servant comme de point de réunion pour fêter S. Joseph. Quelquefois nos Mères contribuaient à la réjouissance commune par

leur "feu de joie au Couvent," comme le dit la Relation de 1661: " Il y eut trois feux le soir, nos écoliers, M. Couillard et les Ursulines." La dévotion à S. Joseph s'est perpétuée jusqu'à nos jours, et "feux de joie" exceptés, le 19 mars se célèbre encore au Monastère avec le même entrain et le même bonheur.

Le choix fait par la colonie en 1624 de S. Joseph pour "Gardien du Canada," nous explique la grande part qu'il voulut prendre à la fondation de ce Monastère. Il était en effet du *devoir* de S. Joseph de pourvoir à l'avenir de son héritage ; et pour ne parler que de ce qui concerne notre maison, il est à remarquer qu'il s'est intéressé à la vocation des trois principales Fondatrices, d'une manière plus ou moins miraculeuse : aussi est-il resté " Maître et Seigneur" de ce Monastère, de même que Marie en est "Dame et Maîtresse."

Dès lors, à chaque office, à chaque principale porte, se dessinait l'image de ce bon Père qui du haut du ciel étend sa protection sur ses enfants ; la croix du vieux clocher [1] portait au haut des airs son nom vénéré, tandis que sa grande et majestueuse figure, dominant le portail, veillait à la garde du sanctuaire.

Que nos lectrices reviennent par la pensée à l'intérieur du cloître, au jour (19 mars) où pour fêter leur saint patron, l'église et la chapelle ont revêtu leur plus riche parure. La journée presque entière se passe au pied des autels ; religieuses et élèves, toutes à l'envi portent à S. Joseph l'hommage de leur reconnaissance pour le passé, de leur amour pour le présent, de leurs désirs et de leurs vœux pour l'avenir. N'est-

[1] Ce fut en 1831 que, pour la construction des classes de sainte Ursule, on dut abattre ce vieux clocher qui, depuis près de deux siècles, donnait à l'aile S. Augustin un air si monastique.

il pas vrai que sa figure paraît alors plus radieuse? car il aime à se voir chargé de commissions et de requêtes pour le doux et divin Enfant qu'il tient entre ses bras.

Quand ce beau jour touche à son déclin, la famille religieuse se réunit de nouveau pour saluer son glorieux protecteur. Elle se transporte d'abord aux endroits sur lesquels S. Joseph n'a cessé de veiller durant l'année. Au lieu des "feux de joie" du temps passé, les images et les statuettes du patron bien-aimé sont entourées de fleurs et de flambeaux. Ici, c'est S. Joseph *à l'argent*, qui garde le dépôt et éloigne les voleurs; au haut du grand escalier qui conduit au grenier, c'est S Joseph *au blé*, chargé de pourvoir ses enfants du pain de chaque jour; à la cuisine, c'est S. Joseph *au labeur*, bénissant depuis deux siècles les humbles travaux des servantes du Seigneur, étendant de là sa surveillance sur les détails de l'économie extérieure. Mais arrêtons-nous devant l'Infirmerie pour saluer d'un chant plus suave encore celui qui en garde l'entrée; S. Joseph nous y réserve son plus doux sourire, s'engageant à nous consoler dans la maladie et à réjouir notre mort. Nous voici maintenant au lieu saint; entourons ce petit autel où il garde le tombeau de nos Mères avec la même fidélité qu'il a gardé leur œuvre. Ce salut est le dernier et aussi le plus touchant. Qu'il y a de charmes dans ces chants dont la dévotion et la ferveur font la plus grande harmonie, et que les anges, sans doute, s'empressent de recueillir et de présenter à celui qui partage leurs fonctions de gardiens et de guides!

La fête par excellence étant passée, d'autres fêtes secondaires viennent tour à tour entretenir la piété

filiale envers le saint époux de la Vierge Immaculée : on lui rend encore hommage en prose et en vers, (1) et en toute occasion on sait à qui avoir recours pour porter ses requêtes aux pieds de l'Éternel.

(1) Dans les stances suivantes, que nous dérobons aux modestes muses du cloître, nos lectrices retrouveront sans doute d'agréables souvenirs des hommages qu'elles ont elles-mêmes adressés, dans l'enceinte du Monastère,

AU PÈRE QUI NE MEURT PAS.

Jadis à Nazareth, dans l'ombre et le silence,
Sous un toit pauvre et nu dont se rit l'opulence,
Il était deux trésors que les anges, jaloux,
Brûlaient de posséder et servaient à genoux.

Près de Jésus enfant, de sa divine Mère,
Contemplez ce vieillard au regard tutélaire ;
C'est le juste Joseph, l'ange de ce saint lieu
Qui garde avec amour Marie et l'Enfant-Dieu.

Vénéré Protecteur ! avec quelle allégresse
Se redit votre nom, vos soins, votre tendresse !
Tout l'univers chrétien exalte avec bonheur
L'ami, le confident, le *Père* du Sauveur !

J'entends notre pays encore à son enfance,
Vous nommer son patron, sa plus sûre défense ;
Et, par un saint retour de générosité,
Vous gardez de Champlain la naissante cité.

Et quand l'heure venue où nos pieuses Mères,
Devaient enfin passer à ces rives si chères,
Vous-même, ô saint Joseph, les prenant par la main,
Vous-même les guidez, leur tracez le chemin.

Oh ! que de souvenirs de ce doux patronage ;
Que la reconnaissance est vraie en son langage !
La maison consacrée à Marie, à Jésus,
Au fidèle Joseph dresse un autel de plus.

Mais nous ne laisserons pas ce sujet sans parler du "Trésor de S. Joseph." Nos lectrices se disent peut-être: "Qu'est-ce donc que ce trésor? serait-il au nombre des choses visibles?" Oui vraiment, ce *trésor* de S. Joseph est encore très-visible, surtout pour celles qui ont la consolation d'y puiser. Expliquons-nous.

Vers le temps de la profession des premières novices, les Dlles. Barré, de Boulogne, Bourdon et de Lauson, la Mère de l'Incarnation, voulant assurer le temporel, ou pour parler le langage de notre siècle, le *matériel* du Monastère, eut l'idée de déposer dans une cassette, séparées des autres biens de la maison, les *dots* ainsi que les pensions qu'elle recevait. Cette aimable prévoyance de notre Mère fut tellement bénie de Dieu que la *cassette* ne manqua jamais de pourvoir la Com-

Deux siècles écoulés, tout encor le proclame,
Tout le redit aux yeux, tout le redit à l'âme;
Saint Joseph en ces murs a sans cesse habité,
Et dans les cœurs aussi son amour est resté.

Qu'on aime à saluer cette statue antique
Qui là garde l'enceinte, ici l'humble portique !....
Pénétrez plus avant dans le cloître pieux,
Partout c'est saint Joseph ou son nom glorieux.

Mais dirigeons nos pas vers la chapelle sainte,
Nazareth bien-aimé de cette heureuse enceinte;
Qu'y voyons-nous? Joseph; de la Mère et du Fils
Il garde les autels comme eux-mêmes jadis !......

Insigne bienfaiteur, Joseph notre bon Père,
Oh! de grâce, gardez un autre sanctuaire,
Gardez, gardez nos cœurs;
Que le Sauveur toujours sans obstacle y réside,
Que Marie en soit reine et vers le ciel les guide,
Sous vos yeux protecteurs !

munauté d'une obole pour les pauvres, malgré les accidents et les revers d'une existence de deux siècles.

Eh bien ! chères lectrices, la *cassette* de bénédiction existe encore, et c'est là qu'on dépose aujourd'hui la partie du revenu annuel dont on peut disposer en faveur d'autrui.

Il y a encore à mentionner l'antique niche du jardin, où nos lectrices ont souvent fait d'aimables pèlerinages. C'est de là que S. Joseph veille sur l'ensemble de son *domaine* du cloître, tout en présidant aux récréations de ses filles. Cette statue, qui indique l'endroit sacré où reposèrent pendant dix ans les restes mortels de la bien-aimée Mère S. Joseph, a des attraits tout particuliers pour les habitantes du cloître, qui ne manquent pas, au début de leurs promenades d'été, d'aller saluer d'un " Ave Joseph " (1) la douce et bienveillante image.

(1) AVE JOSEPH.

I love that " Ave Joseph : " 'tis an old and hallowed prayer,
And with it comes the voice of lakes, of hills and valleys fair ;
Of rivers wildly flowing, of woodlands stretching wide ;—
These mingle in that " Ave " in one o'erwhelming tide.

'Twas heard amid the forests that mantled all the land,
Where trod the holy missioner, his crucifix in hand :
'Twas heard when Heaven the compact sealed, " Joseph the guardian thou,
I ratify the choice New-France has made by public vow ! "

Oh ! 'twas a thought with blessings rife, in Joseph's hands to place
The youthful colony, set down amid the Indian race ;
Yes ! 'twas a deed of wisdom, a Patron high to claim :—
Where Jesus reigns and Mary pleads, Joseph prays not in vain.

Soon hither bound as sent by Heaven, what gen'rous souls appear !
Fearless Brebeuf ! I see thee, with thy martyr'd brethren near :
I see the Red-man sudden pause and own his Maker God ;
And ranks of Saints rejoicing rise, ready to give their blood.

§19.—DÉVOTION À LA SAINTE FAMILLE.

Voyons maintenant se confondre en une seule les trois plus touchantes dévotions de notre sainte et consolante Religion, et pour cela remontons encore au berceau de la colonie.

" Le premier jour de mai 1637, dit la Relation, M. le Gouverneur fit dresser devant l'église un grand arbre enrichi d'une triple couronne, au bas de laquelle il y avait trois grands cercles l'un sur l'autre, enrichis de festons, qui portaient ces trois beaux noms écrits comme dans un écusson : *Jésus*, *Marie*, *Joseph*. Cet arbre fut salué d'une escouade d'arquebusiers qui le vinrent entourer."

Toutes les fêtes du pays se faisaient *à la militaire*, comme on le voit, et nos pères ne ménageaient pas plus leur poudre quand il s'agissait de témoigner leur dévouement à la Religion, que lorsqu'il était question de défendre la patrie.

Mgr. de Laval, à son arrivée dans le pays, fut charmé des dévotions qu'on y pratiquait en l'honneur de Jésus Marie, Joseph, et il projeta dès lors d'établir (1) la con-

Ye hosts of fervent christians, speak, and tell your deeds of love;
Ye ladies fair who chose these wilds for sake of Him above;
Tell us the secret of your strength ;—methinks I hear you say:
" 'Twas Joseph lulled the winds and waves, and cheered us on the way."

" *He* pointed to the harvest ripe and showed the laborers rare."
Oh, Canada! what ow'st thou not to Joseph's guardian care!
Thy debt the circling years increase; still let thy faith appear;—
When *Joseph* prays and *Mary* pleads, can Heaven refuse to hear?

(1) " Mgr. de Laval choisit quatre des plus habiles et des plus vertueux théologiens de ce pays (Canada), pour composer un office propre à la fête de la sainte Famille. Ce fut M. Ls. A. des Maizerets et M. Henri de Bernières, ainsi que les RR. PP. Dablon et Bouvart de la Com-

frérie dite de la sainte Famille; ce qu'il fit en 1665 par un mandement exprès.

Cette belle dévotion ne tarda pas à produire les heureux fruits d'un renouvellement de ferveur partout où elle s'introduisit. " Ce n'est pas seulement chez les peuples policés, et parmi les personnes consacrées à Dieu que se trouve la dévotion, disait la Relation de 1664; les sauvages en sont capables et les cabanes d'écorce cachent autant de vertu qu'on peut en souhaiter dans les cloîtres. Depuis qu'on a introduit dans l'église des Hurons de Québec, une dévotion qui fait de grands fruits parmi les Français de ce pays, et qu'on leur a inspiré le dessein de régler leurs familles sur celles de Jésus, Marie et Joseph, on ne peut croire jusqu'où va la ferveur de ces pauvres barbares.'

" L'on a institué dans ce pays, écrivait la Vén. Mère en 1664, une congrégation de la sainte Famille pour la réformation des ménages. Les hommes sont conduits par les Révérends Pères, les femmes associées par des

pagnie de Jésus. Après que ces quatre ministres du Seigneur eurent accompli leur travail, ils convinrent, avec l'agrément de Mgr. de Laval, de soumettre l'office qu'ils avaient composé à la révision de M. de Santeuil, chanoine de l'abbaye de St. Victor à Paris, qui avait un talent merveilleux pour la composition des hymnes d'Église. M. de Santeuil, qui se trouva fort honoré de cette commission, corrigea et mit dans un style plus élégant la prose aussi bien que les hymnes en l'honneur de la sainte Famille et les renvoya à ces Messieurs, les remerciant des lumières qu'ils lui avaient données, avouant que s'il y avait ajouté quelque chose ce n'était que pour leur obéir. Ensuite l'on adopta un chapelet en l'honneur de la sainte Famille; il était composé de trois dizaines On le commence par un acte d'invocation à la sainte Trinité; sur les gros grains, on dit le *Pater* et sur les petits, c'est à dire, à la place des *Ave*, ces mots: *Jesu, Maria, Joseph, Joachim et Anna, succurrite nobis,* suivi du *Gloria Patri* à la fin de chaque dizaine."

dames de piété, et les filles par les Ursulines. Elles se rangent tous les dimanches chez nous, où une de nous a le soin de leur faire l'instruction, dans laquelle on ne fait que conserver en elles les sentiments et les pratiques qu'on leur avait déjà enseignés. Voilà, outre nos sauvages, les liens qui m'attachent à ce pays."

Nos Mères continuèrent ainsi à rassembler leurs anciennes élèves jusqu'à l'année 1676. Vers cette époque, la confrérie ayant été enrichie d'indulgences extraordinaires, les jeunes filles furent invitées à jouir de ces privilèges, et les réunions durent alors se faire dans l'église paroissiale de Québec. A partir de cette époque, aucun document ne nous donne de détails sur cette confrérie établie à Québec ; mais il paraît que la ferveur et la piété y régnaient en 1694, puisque les femmes et les filles de la société se refusèrent à toutes les invitations de M. de Frontenac, et qu'elles ne voulurent être ni actrices, ni spectatrices, dans la fameuse comédie du "Tartufe," au château S. Louis et (1) ailleurs. Trois seulement des *associées* assistèrent à ces représentations, et elles furent aussitôt exclues de la confrérie, au témoignage de M. de la Tour.

Les religieuses des communautés de Québec et de Montréal se firent inscrire, parait-il, à la paroisse de Québec jusqu'à l'année 1759, et il n'a pas été sans intérêt pour nous de trouver, sur le catalogue de la société, les noms de plusieurs de nos anciennes Mères. Depuis 1759, les dames pieuses seules ont composé cette association, qui tient ses réunions régulièrement à la Basilique, dans la chapelle de la sainte Famille,

(1) Nos Annales ne disent pas que Tartufe ait été joué aux Ursulines.

une fois le mois ; c'est là que ces pieuses dames élisent leurs Directrices, et conviennent des différentes œuvres de charité ordinaires ou extraordinaires.

Les miracles opérés par l'intercession de la sainte Famille et les bienfaits sans nombre que les fidèles en ont obtenus, ont rendu cette dévotion une des plus populaires du pays durant de longues années. La plupart des anciens tableaux peints dans le pays, ou même en France, ont pour sujet la sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph. Nous avons l'avantage de posséder deux ou trois de ces tableaux, qui dénotent un bon goût chez les artistes. C'était un tableau de la sainte Famille qu'en 1690, on avait placé dans le clocher de la Cathédrale, et qui défia tous les boulets que l'amiral Phipps fit tirer pour l'abattre.

~~~~~~~~
~~~~~~~~

CHAPITRE II.

LE MONASTÈRE AUX DERNIÈRES ANNÉES DES FONDATRICES.

Dernières Novices de la Vén. Mère—M. de Tracy; ses expéditions contre les Iroquois—Deux captives ramenées des Cinq-Cantons par le Marquis de Tracy—Iroquoises aux Ursulines—Procession des saintes Reliques—Dédicace de l'église cathédrale et de notre église—Départ du Marquis de Tracy; ses bienfaits—M. de Courcelles et l'Intendant Talon—L'Iroquois Garakonthié—Zèle apostolique de nos Mères au pays et à l'étranger; Pénitences pour la conversion de Mme. de la Vallière—Le séminaire sauvage aux dernières années des Fondatrices; Catherine ou la petite Prédestinée; Francisation des Sauvages; Étude des langues sauvages—Le Monastère en 1671—Arrivée de quatre Ursulines de France; Visites; Pèlerinage—Dévotion à Jésus Enfant—La Mère P. Gertrude de Boulogne dite de S. Dominique—La sœur Anne Bataille de S. Laurent—Le Pays, de 1652 à 1672.

§1.—Dernières Novices de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation.

ENTRONS de nouveau dans le Nazareth du cloître, et voyons quelles furent les âmes d'élite que Dieu envoya recueillir les dernières paroles des Fondatrices, pour les transmettre bien avant dans le siècle suivant. En leur députant cette jeune et chaste génération qui devait un jour leur succéder, le divin Maître semblait vouloir réjouir le cœur de ces femmes héroïques, et les assurer de la perpétuité de leur œuvre.

En 1665, le 2 décembre, se présente d'abord Mlle. Angélique Poisson, fille du sieur Jean Poisson, seigneur de Gentilly, et de Mme. Jacqueline Chamboy, née aux Trois-Rivières

en janvier 1651, et baptisée à S. Michel de Sillery ([1]). Elle était encore jeune lorsqu'elle perdit son père, car un fragment de registre échappé aux flammes et écrit de la main même de la Vén. Mère, nous dit qu' "au commencement de mai 1662, Mme. de la Prade a mis au séminaire sa fille Angélique Poisson, dans sa onzième année." En quittant les terres de Gentilly, cette enfant de bénédiction fit à ces beaux lieux des adieux touchants, assurant à ses amis qu'on ne reverrait plus ce "petit oiseau" dans leurs bocages. La suite prouva que ces paroles n'étaient pas de l'enfantillage, car quelque instance que fit sa mère pour la retenir au moins un certain temps dans la famille, Angélique entra au Noviciat n'ayant pas encore quinze ans. Elle prit l'habit sous le nom de S. Jean l'Évangéliste, et fit ses vœux le 1er août 1668, entre les mains de M. de Bernières, ([2]) grand vicaire de Mgr. de Laval et curé de Québec.

L'année 1667 nous présente trois jeunes filles non moins ardentes à suivre leur mystérieuse vocation, toutes trois nées et baptisées à Québec.

La première fut Mlle. Agnès Duquet, âgée de 18 ans, fille de sieur Denis Duquet et de Mme. Catherine Gauthier. Elle entra au noviciat le 2 juillet et porta en religion le nom de Marie de la Nativité. Son beau-

([1]) D'après le Dictionnaire Généalogique de M. l'abbé Tanguay, elle eut pour parrain P. Boucher, Ecuyer, Gouverneur des Trois. Rivières, représenté par M. de Villeray, et pour marraine, Mme. Denis d'Auteuil.

([2]) Neveu de M. de Bernières-Louvigny, insigne bienfaiteur de notre maison, dont il a été parlé au commencement de cette Histoire. Le jeune ecclésiastique arriva à Québec avec Mgr. de Laval en 1659, quelques semaines après la mort de son digne oncle ; il fut ordonné prêtre au mois de mars 1660, et nommé curé de Québec en octobre suivant.

frère M. Madry, médecin du Monastère, [1] négocia son entrée auprès de ses parents, qui avaient grand'-peine à faire leur sacrifice.

Le 15 août suivant, entrait Mlle. Marie-Madeleine Pinguet dite de l'Assomption, fille de sieur Noël Pinguet et de Mme. M.-Madeleine du Pont. Sa notice biographique nous dira plus tard l'aimable stratagème de cette petite postulante de 14 ans, pour gagner sa cause auprès de la Vén. Mère et de Mme. de la Peltrie, qui la trouvaient trop jeune et trop délicate pour tenter les rigueurs auxquelles les condamnait encore la pauvreté du Monastère.

Le 14 octobre de la même année se présentait Mlle. Charlotte Godefroy, en religion, du S. Sacrement, fille de Messire Jean-Paul Godefroy et de Mme. Madeleine Le Gardeur de Repentigny. Elle était âgée de 17 ans. D'après son acte de réception [2], signé " à la grille du Couvent," en présence des religieuses, par son aïeule maternelle et un de ses oncles, on voit qu'elle était orpheline. Elle poursuivit sa carrière religieuse au-delà d'un demi-siècle.

[1] "Le 3 juillet 1669, dit le vieux Récit, notre sœur Agnès Duquet de la Nativité fit profession, et le 26 du même mois, M. Madry son beau-frère, premier Chirurgien du Roy en ce pays, se noya, montant en canot aux Trois-Rivières. Notre Communauté perdit en sa personne un bon et fidèle ami, dévoué à ses intérêts en toute rencontre, nous donnant généreusement les secours de son art sans aucune rétribution, ce dont nous lui restons fort obligées."

[2] " Nous soussignés, consentons que Damoiselle Marie Charlotte Godefroy, fille et héritière de feu Jean Paul Godefroy Ecr. et de Mme. Marie Madeleine le Gardeur, partage avec nous au sixième sur la succession de feu Pierre Le Gardeur Ecr. Sieur de Repentigny, qui consiste en cent soixante arpents de terre, estimés huit mille livres, une maison, sise en la haute-ville de Québec, estimée quatre mille livres, dix ou onze mille livres étant sur la communauté de toutes lesquelles

L'année 1668 amena au Monastère deux autres postulantes d'un mérite distingué.

Mlle. Marie LeBer, fille de M. Robert LeBer et de Mme. Colette Cavelier, née à Pitre en Normandie, s'était exilée sans regret de son beau pays de France par pur dévouement pour ces missions lointaines, sur les bords encore sauvages du S. Laurent. Elle était âgée de 25 ans, lorsqu'elle se présenta à notre noviciat le 14 octobre 1668, après avoir passé deux ans à Montréal ([2]) chez son frère M. Jacques LeBer. Elle fit

choses, comme dit est, nous consentons qu'elle partage au sixième, et en outre elle a en son particulier, de la succession de feu son père et sa mère, mille livres sur la communauté qu'on a déjà fait toucher aux Révérendes Mères Ursulines, à déduire sur la somme de dix mille à onze mille livres, nommée ci-dessus: une maison en la haute-ville de Québec, avec neuf arpents de terre, vendues ci-devant par son feu père, trois mille livres, et la moitié de la maison de la basse-ville, six cents livres; quatre chapons et quatre livres de rente, pour cent arpents de terre, donnés par feu son père, située en la côte de S. Michel: huit chapons de rente en la côte de Beaupré; de toutes lesquelles choses sus-dites, nous demeurons d'accord, que la dite damoiselle Godefroy, persistant dans sa vocation d'être religieuse, les Révérendes Mères Ursulines entreront dans tous ses droits pour paiement de sa dot, en cas qu'à l'arrivée des derniers navires de ceux qui doivent venir en l'année 1668, on ne leur parfournisse pas en argent ou assurance la somme de quatre mille livres qui est le prix convenu pour sa dot.

" Fait à Québec, ce 23 décembre 1668.

(Signé,) " Marie Favery, De Repentigny,
" Le Gardeur de Villié."

([2]) Parmi les premiers colons de Montréal, il y avait environ trente familles d'origine fort honorable. Entre les nobles, on compte les de Bellêtre, Lambert Closse et Migeon; au nombre des négociants, les LeMoyne, les LeBer et les Charly-Saint Ange, et parmi les artisans et les cultivateurs, les Gervais, les Tessier, les Caron, les Barbier, les Archambault, les LeDuc, les Cavelier, les Décari, les Pottier, les Trottier, etc.

ses vœux le 15 octobre 1670, sous le nom de Marie de l'Annonciation, avec une ferveur dont les échos du cloître sont encore embaumés. Nous verrons plus tard ce que fut cette parfaite Ursuline, et aussi les grands exemples de vertu que donna sa nièce, Mlle. Jeanne LeBer, la célèbre recluse de Ville-Marie.

Quelques semaines avant Mlle. LeBer, le 8 septembre, s'était présentée au noviciat une petite postulante, à peine âgée de 14 ans, faible, délicate, et que tout le monde cherchait à dissuader de son entreprise, la regardant comme une témérité. "Rien n'est fort comme une vocation." Dieu aidant, la petite postulante entra, fit profession, et donna pendant plus de 60 ans les plus beaux exemples de dévouement et de vertu. C'était Mlle. Marie de Lauson, petite-fille du gouverneur de ce nom [1], l'aînée des trois filles de ce

Quant aux familles LeBer et LeMoyne, leurs chefs furent, comme on le sait, anoblis pour leur vaillance par Louis XIV. Il dut cependant en coûter un peu plus à M. LeBer qu'à son beau-frère le Baron, car comme il avait la réputation d'être l'homme le plus riche de Montréal, on exigea de lui la somme de six mille livres, avant de lui livrer, en 1696, ses lettres de noblesse.

Cet homme de bien ne jouit qu'une dizaine d'années de ces honneurs passagers. Toujours prêt à se sacrifier pour son pays adoptif, il exposa cent fois sa vie dans les expéditions organisées de son temps pour sauver la colonie. Nous verrons plus loin comment il sut crucifier pour Dieu son cœur de père.

[1] M. de Lauson, ancien intendant de Vienne en Dauphiné, conseiller d'état et l'un des principaux membres de la Compagnie des Cent-Associés de la Nouvelle-France, s'était offert pour venir gouverner le Canada en un temps de crise pécuniaire, causée par les dettes de la compagnie. Deux de ses fils arrivèrent à Québec avec lui en 1651. L'aîné, Jean de Lauson, plus connu sous le nom de "Sénéchal," était un des plus braves officiers de son temps. En France, il avait servi avec honneur dans les régiments de Navarre et de Picardie, où il parvint au grade de capitaine. Peu après son arrivée en Ca-

vaillant Sénéchal de la Nouvelle-France, Messire Jean de Lauson, dont la mort fut à la fois si tragique et si glorieuse (²). En 1664, sa veuve Mme. Anne des Prés,

nada, il épousa Mlle. Anne des Prés, sœur de Mme. du Plessis, femme du gouverneur des Trois-Rivières.

Plein de bonne volonté, M. de Lauson travailla sérieusement à l'amortissement de la dette publique. L'insolence des Iroquois ne faisant que s'accroître, et ne se trouvant pas assez fort pour leur résister, il demanda son rappel. Ayant désigné son second fils, Charles de Lauson Charny, comme Lieutenant-Gouverneur, M. de Lauson reprit avec joie la route de son pays, laissant ses trois fils en Canada où ils s'étaient déjà attachés par les liens si forts de la famille. M. de Lauson passa les dernières années de sa vie auprès de son fils qui était Chanoine de la cathédrale de Notre Dame. Ce pieux gentilhomme mourut à Paris le 16 février 1666, âgé de quatre vingt-trois ans. D'après M. l'abbé Tanguay, il avait épousé en secondes noces Mlle. Barbe d'Ailleboust, fille unique de son prédécesseur.

(²) Voici comment la Vén. Mère raconte ce triste épisode du 22 juin 1661 : "Entre les Français qui ont été tués, M. le Sénéchal Jean de Lauson, fils du précédent Gouverneur, est le plus considérable. C'était un homme brave et généreux, toujours prêt à courir sur l'ennemi, et toute la jeunesse le suivait avec ardeur. Lorsqu'on eut appris la nouvelle des meurtres commis à l'Ile d'Orléans et à la côte de Beaupré, il y voulait aller à toute force pour chasser l'ennemi, on l'en empêcha avec raison. Mais sa belle-sœur, Mme. de l'Espinay dont le mari était allé à une partie de chasse dans les environs, n'eut point de repos qu'elle n'eût trouvé quelque ami pour aller le délivrer. Jean de Lauson voulut en cette occasion signaler l'amitié qu'il lui portait. Il part avec six jeunes gens dans une chaloupe ; étant arrivés vis-à-vis la maison du Sieur Maheu, qui était au milieu de l'Isle et qui avait été abandonnée depuis quelques jours, il la fit échouer à marée basse entre deux rochers qui forment le sentier conduisant à cette habitation. Il y envoya deux de sa compagnie, pour découvrir s'il n'y avait point d'Iroquois. La porte étant ouverte, l'un d'eux y entra et y trouva quatre-vingts Iroquois en embuscade, qui le tuèrent et courant après l'autre, le prirent vif après qu'il se fût bien défendu. Ces barbares allèrent ensuite assiéger la chaloupe, où il n'y avait plus que cinq Français, qui se défendirent jusqu'à la mort. M. de

avait épousé en secondes noces M. Claude de Berment-de la-Martinière ; mais les soins et la tendresse de cet excellent beau-père n'empêchèrent pas les trois Sœurs de se donner à Dieu dans la maison de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation. Le noviciat de Mlle. de Lauson dura quatre ans ; entrée le 8 septembre 1668, elle ne fit ses vœux que le 14 septembre 1672, ce retard ayant été occasionné, en partie par la faiblesse de sa santé, et aussi à cause d'une ordonnance du Roi (Ordonnances et Défenses de Louis XIV), qui avait pour but de réduire les droits des jeunes personnes qui se consacraient à Dieu. Mlle. de Lauson prit à sa vêture le nom de S. Charles, sans doute par reconnaissance et affection pour son oncle et tuteur M. Charles de Lauson Charny, qui avait été ordonné prêtre en 1659,

Lauson, qu'ils ne voulaient pas tuer afin de l'emmener vif en leur pays, se défendit jusqu'au dernier soupir. On lui trouva les bras tout meurtris et hachés des coups qu'on lui avait donnés pour lui faire mettre bas les armes ; cependant il ne se laissa pas vaincre et jamais ils ne le purent prendre. Après sa mort ils lui coupèrent la tête qu'ils emportèrent dans leur pays. Ainsi furent massacrés nos sept Français, mais ils tuèrent un bien plus grand nombre d'Iroquois, dont on trouva les ossements lorsqu'on alla lever les corps des nôtres ; leurs gens ayant brûlé les corps de leurs morts selon leur coutume et laissé entiers ceux de nos Français.

" Après cette horrible boucherie, ces barbares s'étant aperçus qu'on envoyait des troupes à leur poursuite se sauvèrent à la hâte. Par malheur le secours arrivait trop tard : car M. d'Argenson, Gouverneur, n'eut la nouvelle de ce désastre que par M. de l'Espinay, celui même pour lequel on s'était mis au hasard qui, ayant entendu le bruit des fusils, fit voile vers Québec pour avertir qu'il y avait du danger. Mais quand il sut que c'était pour lui que ces vaillants gentilshommes s'étaient ainsi exposés, il faillit mourir de douleur. Son propre frère, M. Couillard de l'Espinay était du nombre de ceux qui avaient été massacrés, et tous les autres étaient des principaux habitants qui voulaient en cette occasion rendre service à M. de Lauson."

trois ans après la mort prématurée de sa femme Mme. Louise Giffard.

La vêture de la Mère Marie de Lauson de S. Charles et la profession de la Mère Marie LeBer de l'Annonciation, furent les dernières auxquelles assistèrent la Vén. Mère de l'Incarnation et Mme. de la Peltrie.

§2.—M. DE TRACY ; SES EXPÉDITIONS CONTRE LES IROQUOIS.

Le vieux rocher de Québec sembla tressaillir de joie en voyant, le 30 juin 1665, débarquer sur nos rives, M. de Tracy, Vice-Roi (1) de la Nouvelle-France et Lieutenant-Général du Roi dans l'Amérique Septentrionale. Il était accompagné du Chevalier de Chaumont, son premier conseiller et son secrétaire intime. Louis XIV, si heureux dans la nomination de ceux qu'il chargeait de soutenir sa gloire et ses intérêts, ne pouvait mieux choisir son représentant, car tout en celui-ci commandait le respect, l'amour et la confiance des populations soumises à son gouvernement. " Ce haut et puissant seigneur " avait déjà fait rentrer dans l'obéissance les habitants de Cayenne, qui s'étaient ligués avec les Hollandais contre le roi de France ; il venait maintenant en Canada pour assurer la prospérité du pays en portant le désastre dans les cantons Iroquois.

Ce gracieux représentant de Sa Majesté Très-Chrétienne, ne permit pas qu'on lui fît une réception dispendieuse et bruyante ; mais dès ses premiers pas sur le sol canadien, il vit qu'il avait affaire à un peuple

(1) La qualité de Vice-Roi de la Nouvelle-France a été contestée au marquis de Tracy. Nous la conservons ici d'après les Lettres de la Vén. Mère de l'Incarnation. De plus notre vieux Récit dit : " Cette même année 1665, arriva M. de Tracy, *qui venait en qualité de Vice-Roi.*"

honnête et loyal, et il souriait comme un père à ses chaleureux transports. Ce fut vers le lieu saint que M. de Tracy dirigea tout d'abord sa marche, suivi du cortége le plus magnifique que l'on eût encore vu à Québec. En avant, vingt-quatre gardes et six pages d'honneur en costume de cour; venait ensuite le Vice-Roi entouré d'officiers dont le brillant uniforme étincelait d'or et d'argent; en arrière étaient six laquais portant livrée; des militaires fermaient la marche, suivis du peuple dont les cris d'allégresse ajoutaient encore au concert des cloches et des canons. Mgr. de Laval, qui attendait le Marquis à la porte de l'Église, lui présenta l'eau bénite et la croix et le conduisit au siége d'honneur qu'on lui avait préparé; mais ce gentilhomme vraiment chrétien se tint à genoux sur le pavé comme le dernier mousse de l'équipage, pendant que le sanctuaire retentissait de l'hymne d'actions de grâces.

M. de Tracy fut enchanté de l'aspect du pays. Il aimait le peuple comme un père aime ses enfants, c'est-à-dire avec un constant désir de le rendre heureux; ce à quoi tendirent tous ses efforts. Il aimait aussi les pauvres sauvages; il écoutait avec bonté leurs (1) harangues improvisées et recevait même leurs petits présents.

(1) Nous croyons faire plaisir à nos lectrices, en leur donnant ici quelques extraits de la première adresse qui fut présentée à M. de Tracy par les Hurons. Le premier orateur huron parla ainsi :

"Grand Onouthio, tu vois à tes pieds les débris d'une grande terre. Ce ne sont maintenant que des cadavres qui te parlent, à qui l'Iroquois n'a laissé que des os, en ayant dévoré la chair après l'avoir grillée sur les échafauds. Il ne nous restait qu'un petit filet de vie, quand avec bien de la peine, ayant levé les yeux, nous avons aperçu sur la rivière les navires qui te portaient et avec toi tant de soldats qui nous sont envoyés par ton grand Onouthio et le nôtre.............. Mais

La joie fut grande dans la colonie à l'arrivée des derniers vaisseaux (septembre 1665) qui portaient le colonel de Salières et son état-major, le nouveau gouverneur M. de Courcelles, l'intendant M. Talon, ainsi que le reste du régiment de Carignan. Ils entrèrent au port aux acclamations du peuple réuni sur le rivage pour les recevoir.

Québec qui venait d'être honoré du nom de ville, présentait alors un aspect des plus pittoresques : les édifices religieux en assez grand nombre et de belles dimensions ; le château S. Louis assis comme par enchantement au-dessus du port ; les soixante et dix maisons "pierrotées" des Français, groupées de distance en distance sur le haut du vieux rocher ; tout était de nature à prévenir favorablement l'étranger. Ajoutons à cela les arbres séculaires qui ombrageaient en tout lieu les habitations des Français, et le " wigwam " solitaire qui, perché ça et là, mêlait ses grâces sauvages à la variété du tableau, et nos lectrices auront une idée assez juste du lieu choisi pour être la résidence du Vice-Roi français, et du nombreux cortége d'hommes distingués qui l'accompagnaient au Canada.

L'élément joyeux dans lequel vivait alors comme aujourd'hui cette population franco-canadienne, reçut une vitalité toute nouvelle par l'arrivée de ce fameux régiment de Carignan, dont l'histoire du pays comme

après tout, quoique je t'entende, que je te voie de mes yeux et que j'embrasse tes pieds, la joie que tu apportes est si inopinée, que j'aurais peur d'être déçu par un beau songe, si je ne me sentais déjà tout fortifié par ta seule présence. Sois le bienvenu, ô généreux Ononthio, et reçois ce petit présent du crû de notre terre, pour marque de la joie que nous cause ton heureuse arrivée."

En prononçant ces dernières paroles, l'orateur avait déposé aux pieds du Vice-Roi une peau d'orignal, que celui-ci reçut avec une grâce et une dignité qui charmèrent ces bons sauvages.

nos vieilles traditions, nous ont tant de fois redit les beaux faits d'armes.

Ces quatre-vingts officiers en brillant uniforme jetaient un grand éclat dans le pays. Cependant on leur laissa peu le loisir de chevaucher [1] élégamment dans les vertes avenues de sainte Foye ou de la Grande Allée, il en fallut bientôt venir à la réalité de leur mission. Trois semaines après l'arrivée des premiers vaisseaux, la Mère de l'Incarnation écrivait: "Les compagnies sont déjà parties avec cent Français de ce pays et un grand nombre de sauvages pour prendre le devant et s'emparer de la rivière des Iroquois, et pour y faire des forts, et les garnir de munitions. L'on fait cependant ici un grand appareil de petits et de grands bateaux plats pour passer les bouillons de l'eau qui se rencontrent dans les sauts.

"M. de Tracy a déjà fait de très-beaux règlements: je crois qu'il est choisi de Dieu pour l'établissement solide de ces contrées, pour la liberté de l'Église, et pour l'ordre de la justice. C'est un homme d'une haute piété; toute sa maison, ses officiers, ses soldats imitent son exemple. Cela nous ravit, et nous donne beaucoup de joie. Ce qui les anime tous, est qu'ils vont à une guerre sainte, et qu'ils vont combattre pour la foi. M. de Tracy, quoique âgé de soixante-deux ans, y veut aller en personne, afin que rien ne manque pour assurer cette expédition."

"Quant au reste de l'armée, écrivait en septembre la Vén. Mère, à l'arrivée des derniers vaisseaux, "elle est en bonne disposition de signaler sa foi et son courage, et l'on tâche de leur inspirer de véritables sentiments de piété et de dévotion. C'est en cela que les

(1) Avec le régiment de Carignan parurent pour la première fois des chevaux en Canada.

Pères font merveille. Il y a bien cinq cents soldats qui ont pris le scapulaire de la sainte Vierge. C'est nous qui les faisons, à quoi nous travaillons avec bien du plaisir Ils disent tous les jours le chapelet de la sainte Famille avec tant de foi et de dévotion, que Dieu a fait voir par un beau miracle [1] que leur ferveur lui est agréable ; ce miracle a beaucoup augmenté la dévotion dans l'armée."

Nous ne dirons rien de la difficile et glorieuse expédition du Marquis de Tracy au pays des Iroquois, de ce voyage de plus de cent cinquante lieues à travers les bois et les rivières, le chef comme le soldat devant porter sur son dos vivres, armes, bagage, etc. La Mère de l'Incarnation, qui reçut la visite du Marquis de Tracy et de ses principaux officiers, à leur retour de cette campagne, nous en donne un [2] détail plein d'intérêt et de charmes, en ayant appris les circonstances du Chevalier de Chaumont, compagnon d'armes du Marquis de Tracy. " Notre-Seigneur, ajoute-t elle, a exaucé les prières que nous faisions ici pour le succès de cette guerre. L'oraison de quarante-heures a été continuelle

(1) " Un lieutenant du régiment de Carignan, ne s'étant pu trouver à l'assemblée pour le réciter (le chapelet de la sainte Famille), il s'était retiré dans un buisson pour le dire en son particulier. La sentinelle ne le distinguant pas bien, crut que c'était un Iroquois qui s'y était caché, il le tire quasi à brûle-pourpoint et se jette aussitôt dessus croyant trouver son homme mort. Il le devait être en effet, la balle lui ayant donné dans la tête deux doigts au-dessus de la tempe. Mais la sentinelle fut bien étonnée de trouver son lieutenant à terre tout en sang, au lieu d'un Iroquois. On le prend, on fait son procès; mais celui que l'on croyait mort se lève, disant qu'il demandait sa grâce et que ce n'était rien. Et en effet, l'ayant visité, on trouva la balle enfoncée mais l'homme sans péril, ce qui a été approuvé miracle."— Lettres de la Vén. Mère.

(2) Voir Lettres de la Mère de l'Incarnation.

depuis le premier d'octobre jusqu'au second de novembre, que nous avons appris des nouvelles de M. de Tracy et de l'armée. Les prières n'étaient pas moins continuelles dans les familles en particulier que dans les églises pour le public. Mais ayant appris la nouvelle de la déroute des ennemis, nous avons changé nos prières en actions de grâces, et le *Te Deum* a été chanté avec beaucoup de pompe et de solennité."

Cette joie devait retentir bien profondément dans le cœur de nos Mères, tant pour l'intérêt qu'elles portaient à la colonie et à la conversion des sauvages, que pour le désir de leur propre conservation en ce pays, l'audace des Iroquois ayant porté le désordre jusqu'au centre même des établissements français.

D'autres motifs encore devaient réjouir ces véritables Ursulines, comme nous allons le voir dans les paragraphes suivants.

§3.—DEUX CAPTIVES RAMENÉES DES CINQ-CANTONS PAR LE MARQUIS DE TRACY—IROQUOISES AUX URSULINES.

Deux jeunes filles françaises de nos campagnes, enlevées encore enfants par les sauvages, étaient retenues avec un grand nombre de prisonniers de guerre au-delà du lac de Gannentaha (Etat de New-York). Elles furent rachetées et ramenées au pays par le Marquis de Tracy, et placées par lui au pensionnat. Ce fut avec un véritable intérêt que nous découvrîmes dernièrement leurs noms sur le vieux registre du Monastère. Voici les termes propres du document. "Le 28 mai 1666, sont entrées Marie M. Bourgery, âgée de quinze ans, et Anne Baillargeon, âgée de dix-huit ans, qui avaient été prises par les Iroquois, et ramenées au pays par nos troupes. Elles nous ont été données par Mgr. de Tracy pour être instruites. C'est

ce bon seigneur qui doit payer leur pension, quarante-huit écus par an."

A l'entrée de ces jeunes filles au Monastère eut lieu un incident fort touchant. En apercevant dans la salle de Communauté le portrait de la Mère S. Joseph, décédée en 1652, Anne Baillargeon s'écria, comme toute hors d'elle-même: "Ah! c'est elle, c'est celle là qui m'a parlé; elle avait le même habit!" Nos Mères, fort étonnées, lui demandèrent l'explication de ces paroles. Elle leur raconta alors qu'ayant été faite captive à l'âge de neuf ans, elle prit tellement goût à la vie libre et errante, au milieu des forêts, qu'elle se détermina à passer parmi les sauvages le reste de ses jours. Quand les Français eurent contraint ces barbares à rendre tous leurs prisonniers, Anne Baillargeon se cacha dans les bois, de crainte qu'on ne l'obligeât à quitter la famille sauvage qui l'avait adoptée. Mais au moment où elle croyait avoir échappé, une religieuse lui était apparue, la menaçant de la châtier sévèrement si elle ne s'en retournait avec les Français. Toute saisie de frayeur, elle sortit du bois et alla se réunir aux autres captifs que l'on mettait en liberté. M. de Tracy l'aperçut auprès de la jeune Madeleine Bourgery; il les adopta toutes deux et voulut bien pourvoir à leur entretien et à leur éducation comme si elles eussent été ses propres filles.

L'une d'elles, après avoir passé quelque temps à nos classes, fit essai de la vie religieuse. Elle fut plusieurs mois au noviciat en qualité de sœur converse. Ce genre de vie paraissant lui être contraire, elle retourna dans le monde, où sa compagne était avantageusement établie depuis quelques mois.

Après les brillantes victoires du Marquis de Tracy sur les Iroquois, ceux-ci, craignant leur entière des-

truction, s'estimèrent heureux de pouvoir demander la paix, et de donner même plusieurs de leurs familles en otage. " L'on instruit, dit la Vén. Mère, leurs familles sédentaires et d'otage, dont plusieurs doivent être baptisés le jour de la Conception de la sainte Vierge, qui est la fête de toutes ces contrées. Une femme Iroquoise vint nous donner sa fille, à condition qu'elle serait française comme nous. Cette enfant, qui a beaucoup d'esprit, a tellement pris goût aux mystères de la foi et à l'humeur française, qu'elle ne veut plus retourner chez ses parents. Elle tient de l'humeur des femmes de sa nation, qui sont les créatures du monde les plus douces et les plus dociles. Le zèle et la charité de M. de Tracy se sont signalés dans cette transmigration, car outre celles de la nation Iroquoise, il nous a encore donné d'autres femmes et filles sauvages qui étaient captives, et qui dans leur captivité avaient oublié notre langue et nos saints mystères. Il les a habillées et nous a généreusement payé leur pension. De notre part nous n'avons pas perdu notre travail ni nos soins, car nous avons avec l'aide de la grâce réveillé leurs premiers sentiments, et ressuscité la foi, qui était pour ainsi dire éteinte en leurs âmes."

§4.—PROCESSION DES SAINTES RELIQUES—DÉDICACE DE NOTRE ÉGLISE—DÉPART DU MARQUIS DE TRACY—M. DE COURCELLES ET L'INTENDANT TALON.

Cette année 1666, déjà célèbre par les victoires remportées sur les Iroquois, fut encore remarquable par les témoignages extérieurs de piété donnés par les fidèles de cette ville. Nous citerons entre autres la procession des saintes reliques, dont la Mère de l'Incarnation nous fait un tableau si vivant. Outre les corps de S.

Flavien et de sainte Félicité, donnés par le S. Père à l'Église du Canada en 1662, on portait des reliques insignes empruntées aux autres églises. " Il ne s'était point encore vu dans ces contrées, dit la Vén. Mère, une si belle cérémonie. Il y avait à la procession quarante-sept ecclésiastiques en surplis, chapes, chasubles et dalmatiques. Comme il fallait porter les reliques dans les quatre églises de Québec, nous eûmes la consolation de voir cette magnifique cérémonie. M. de Tracy, vice-roi, M. de Courcelles, gouverneur, M. Talon, intendant, et l'Agent de la Compagnie, M. le Barrois, portaient le dais. Les plus élevés en dignité d'entre les ecclésiastiques portaient les quatre grandes châsses sur des brancards magnifiquement ornés, et environnés d'un grand nombre de flambeaux. La procession sortant d'une église y laissait une châsse. La musique ne cessa point, tant dans les chemins que dans les stations. Dans la chapelle du château, où l'on avait préparé un beau reposoir, les saintes reliques furent saluées par plusieurs décharges générales de l'artillerie. Monseigneur suivait les saintes reliques et la procession en ses habits pontificaux. Je n'aurais jamais osé espérer de voir une si grande magnificence dans l'Église du Canada, où quand je suis venue je n'avais rien vu que d'inculte et de barbare." (1)

Quelques jours avant la procession des saintes Reliques, Mgr. de Laval avait consacré l'église paroissiale, sous le titre de l'Immaculée Conception, avec une grande pompe; la nôtre ne fut dédiée que l'année suivante.

(1) Il arriva dans notre église pendant cette procession un accident qui faillit devenir funeste. Le plancher se trouva trop faible pour porter une si grande foule et s'enfonça; heureusement, personne ne fut blessé.

La première pierre en avait été posée au mois de juin de l'année 1656. "Le jour de l'Ascension, cette année 1656, dit notre vieux récit, M. de Lauson s'étant rendu à la chapelle avec sa suite, la procession ayant en tête le clergé, se rendit à l'issue des vêpres à l'endroit où les fondements avaient été creusés, et le R. P. LeMercier S. J., Supérieur du Collége, ayant béni la première pierre, elle fut posée par le Gouverneur au nom de Jésus, Marie et Joseph."(1)

Mme. de la Peltrie s'était chargée avec beaucoup d'ardeur et de générosité des frais de cette église ; mais plusieurs pertes et autres accidents en retardèrent tellement la construction qu'elle ne fut achevée qu'en 1667, par le généreux concours de M. de Tracy.

Quelques jours avant son départ, M. de Tracy voulut donner à nos Mères une dernière preuve de sa considération, en assistant à la dédicace de cette église. La cérémonie eut lieu le 17 août 1667. " Monseigneur, notre Évêque, dit la Vén. Mère, fit la dédicace de notre église à la prière de M. de Tracy, sous le nom du grand S. Joseph, avec une magnificence extraordinaire. Tout y fut ravissant, et les cérémonies y furent exactement à la Romaine."

Au mois d'avril précédent, le généreux Vice-Roi avait posé, sous la bénédiction de Mgr. de Laval, la première pierre de notre chapelle sainte Anne, dont il voulut lui-même faire tous les frais. Cette chapelle lui coûta plus de deux mille cinq cents livres. M de

(1) L'entrée de cette église faisait face à la rue S. Louis ; la chapelle extérieure ainsi que le sanctuaire s'étendaient dans la direction de la rue du Parloir. Les points exacts où se trouvaient les pierres sacrées du maître-autel et de l'autel de la chapelle sainte Anne, sont indiqués dans le corridor actuel qui conduit au chœur, par ces petites croix en clous jaunes que nos lectrices ont bien souvent remarquées.

Tracy rendit en outre un service signalé à notre Communauté, en mettant fin aux calomnies qu'on avait répandues en France contre nos Mères, afin de leur enlever une partie de leurs propriétés.

" Nous allons perdre M. de Tracy, écrivait la Vén Mère à la fin d'octobre 1667. Le Roi, qui le rappelle en France, a envoyé un grand vaisseau de guerre pour l'emmener avec honneur. Cette nouvelle Église et tout le pays, y fera une perte qui ne se peut di.e, car il a fait ici des expéditions qu'on n'aurait j mais osé entreprendre ni espérer. Dieu a voulu donner cela à la grande piété de son serviteur, qui a gagné tout le monde par ses bonnes œuvres, et par les grands exemples de vertu et de religion qu'il a donnés à tout le pays. On l'a vu plus de six heures entières dans l'église sans en sortir. Son exemple avait tant de force que le monde le suivait comme des enfants suivent leur père. Il a favorisé et soutenu l'Église par sa piété et par le crédit qu'il a universellement sur tous les esprits. Nous perdons beaucoup en lui pour notre particulier: c'est le meilleur ami que nous ayons eu depuis que nous sommes en ce pays" Le Récit ajoute : " Le bon Seigneur avait une tendresse particulière pour notre Communauté, laquelle il a obligée de toutes les manières possibles. De retour en France, il fit augmenter de 200 lbs. la pension que nous recevions sur le pays, qui n'était que de 300 lbs ( ). Le R. P.

([1]) Les personnes qui étaient en rapports intimes avec la communauté, se rendaient facilement compte des charges qui pesaient sur elle, surtout pour l'entretien des filles sauvages ; aussi voit-on le Vicomte d'Argenson, le Marquis de Tracy, l'Intendant Talon, leur venir en aide. " Cette dépense n'est pas croyable, disait la Vén. Mère. L'année dernière (1662), il nous en coûta pour le trousseau de deux, 600 lbs. ; nous les avons nourries et entretenues, l'une

Bardy, Jésuite, confesseur du Marquis de Tracy, s'en est retourné avec lui. Il s'est montré grand ami et bienfaiteur de notre maison."

Le Marquis de Tracy, heureusement, laissait au Canada deux hommes capables de continuer son œuvre : M. de Courcelles dont la vie ne fut qu'une suite de nobles dévouements ([1]) et "qui gouverna pendant sept années, dit le Récit, à la satisfaction générale" ; et le fameux Intendant Talon, sous qui " le pays *s'est plus fait*, disait notre Vén. Mère, et les affaires ont fait plus de progrès que depuis que les Français y habitent." ([2]) Nous verrons à l'article des séminaristes, que M. Talon était à juste titre particulièrement connu et chéri au Monastère.

§5.—L'IROQUOIS GARAKONTHIÉ, AMI DES URSULINES.

Parlons maintenant du grand ambassadeur Iroquois, le fameux chef Garakonthié, ou Garakonkié, comme l'appelaient nos bonnes Mères.

un an, l'autre quatre." En 1668 ; "A présent il les faut toutes franciser et les vêtir d'habits à la française.... il n'y en a pas une non plus que des petits garçons, qui ne coûte pour le moins 200 lbs. à entretenir. Pour toutes ces charges, nous n'avons nulle fondation pour nos filles sauvages, mais seulement pour quatre religieuses qui les doivent instruire .. Depuis la mort de Mlle. de Luynes, il n'y a plus que deux Dames en France qui nous donnent chacune 50 lbs. pour notre séminaire ... Depuis trente ans, celles que nous avons nourries et entretenues de tout, ne l'ont été que par un effet de la divine Providence."

([1]) "Onontio, disait un vieux chef à M. de Courcelles, oh ! que tu as une grande famille ! Quel est le père qui t'a jamais égalé ? Tu nous procures une vie bienheureuse et éternelle, lorsque par la paix que tu établis partout, tu ouvres le chemin aux hommes apostoliques, qui vont instruire tous les peuples et leur apprendre la loi du grand Maître de la vie . . . "—Relation, 1670.

([2]) M. Talon fut Intendant en Canada de 1665 à 1668, et de 1670 à 1672.

Garakonthié, le "Bayard" des sauvages, plus tard, le héros du christianisme et le plus fidèle auxiliaire des Français, était du nombre de ces braves qui connaissaient fort bien le chemin qui conduit aux Ursulines, ainsi que la généreuse marmite de Mme. notre fondatrice. Aussi, chaque fois qu'il venait à Québec, on était sûr de le voir bientôt arriver au Couvent, accompagné d'une suite de ces farouches guerriers dont les exploits avaient tant de fois fait trembler nos populations. C'est dans une de ces visites que la Mère de l'Incarnation lui fit présent d'une belle ceinture, espèce d'écharpe, qu'elle avait fait broder par les jeunes religieuses. C'était donner au fameux chef un témoignage non équivoque d'estime pour sa rare probité, et pour la noblesse de ses procédés envers les Français. Ce présent, qui parut magnifique aux sauvages, fit tant de plaisir à Garakonthié qu'il le conserva comme un trésor inestimable, et ne cessa depuis de l'étaler à l'admiration de ses compatriotes, comme l'attestent les écrits des missionnaires.

Garakonthié, ayant ouvert son cœur à la grâce de Jésus-Christ, fut solennellement baptisé et confirmé, dans la cathédrale de Québec, par Mgr. de Laval, en 1670. Le concours fut extraordinaire; il y avait à la cérémonie des représentants de presque toutes les nations de la Nouvelle France.

" Pendant qu'on lui conférait les cérémonies du baptême, dit le Père Le Mercier, il écoutait avec une si grande présence d'esprit, qu'au moindre mot il concevait tout ce qu'on lui disait. Il répondait à toutes les interrogations avec autant de fermeté et de bon sens, qu'on en pouvait attendre d'un homme savant; et entre autres choses il dit, étant interrogé s'il voulait être

baptisé, qu'il y avait déjà trois mois entiers qu'il soupirait après cette grâce.

" Le nouveau baptisé remercia humblement Mgr. l'évêque de lui avoir ouvert, par les deux sacrements qu'il venait de lui conférer, la porte de l'Église et du Paradis Ensuite, ayant fait à Notre-Seigneur Jésus Christ de nouvelles protestations de vivre dorénavant en bon chrétien, il fut conduit au Château pour y aller remercier M. notre Gouverneur, de l'honneur qu'il lui venait de faire en lui donnant son nom sur les fonts du baptême. A son entrée, il se vit salué par la décharge de tous les canons du Fort, et de toute la mousqueterie des soldats, qui étaient disposés en haie pour le recevoir. Pour conclusion de la fête, on lui présenta de quoi régaler pleinement toutes les nations assemblées à Québec, dans un somptueux festin que M. le Gouverneur avait fait préparer. (1)

(1) L'éloquence de Garakonthié était d'accord avec ses grandes et belles qualités; en voici un exemple:

Après avoir fait ses compliments de condoléance sur la mort du R. P. Simon Le Moine, l'intrépide ambassadeur, le zélé missionnaire des Iroquois: " Ondessonk, dit Garakonthié à haute voix en apostrophant ce Père, que les barbares appelaient ainsi, m'entends-tu du pays des morts où tu es passé si vite ? C'est toi qui as porté tant de fois ta tête sur les échafauds des Agniehronnons; c'est toi qui as été courageusement jusque dans leurs feux en arracher tant de Français; c'est toi qui as mené la paix et la tranquillité partout où tu passais, et qui as fait des fidèles partout où tu demeurais. Nous t'avons vu sur nos nattes de conseil décider de la paix et de la guerre; nos cabanes se sont trouvées trop petites quand tu y es entré, et nos villages mêmes étaient trop étroits quand tu t'y trouvais, tant la foule du peuple que tu y attirais par tes paroles était grande. Mais je trouble ton repos par ces discours importuns; tu nous as si souvent enseigné que cette vie de misère était suivie d'une vie éternellement bienheureuse, puis donc que tu la possèdes à présent, quel sujet avons-nous de te regret-

§ 6.—ZÈLE APOSTOLIQUE DE NOS MÈRES AU PAYS ET À L'ÉTRANGER ;—PÉNITENCES POUR LA CONVERSION DE MME. DE LA VALLIÈRE.

Le zèle qui embrasait le cœur de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation s'était communiqué à celles qui composaient sa Communauté, ainsi qu'on le voit par les pratiques adoptées dès leur arrivée en ce pays, et qui se sont perpétuées jusqu'à nos jours. Telle est entre autres celle du vœu annuel en l'honneur de l'Immaculée Conception de la sainte Vierge.

L'origine de ce vœu remonte à l'année 1635, et l'inspiration en est due au zèle infatigable des RR. PP. Jésuites. " Nous reconnaissons évidemment [1] qu'il faut que ce soit le ciel qui convertisse la Nouvelle-France, et que nous ne sommes pas assez forts. Nous ne craignons rien tant sinon que nos imperfections n'empêchent la conversion de ces pauvres sauvages. C'est pourquoi nous avons tous été d'avis de recourir au ciel et à la très-sainte Vierge, par laquelle Dieu a coutume de faire ce qui ne se peut faire, et de convertir les cœurs les plus abandonnés. A cet effet, nous avons résolu de faire un vœu solennel dont voici la teneur :

" Adorable Jésus Sauveur du monde, quoique nos péchés nous doivent éloigner de votre présence, étant pénétrés du désir de vous honorer ainsi que votre sainte Mère, et de vous servir avec la fidélité que vous demandez de vos serviteurs, afin de vous faire connaître et adorer des pauvres peuples de ces contrées, nous voici prosternés à vos pieds où nous vous

ter ? mais nous pleurons, parce qu'en te perdant, nous avons perdu notre père et notre protecteur. Nous nous consolerons néanmoins parce que tu continues de l'être dans le ciel, et que tu as trouvé dans ce séjour de repos la joie infinie dont tu nous as tant parlé."

(1) Relation, 1636.

promettons et faisons vœu, comme aussi à la très-sainte Vierge notre Mère, de célébrer douze fois le sacrifice de la sainte messe, de dire autant de fois le chapelet ces douze mois suivants, en l'honneur et en actions de grâces de l'Immaculée Conception de cette sainte Vierge votre Mère, comme aussi de jeûner la veille de cette fête à la même intention; le tout pour obtenir de votre bonté et de votre miséricorde, par l'entremise de votre sainte Mère, la conservation de ce pays et la conversion des pauvres sauvages. Recevez donc, ô sainte Reine des anges et des hommes, le vœu que nous vous présentons par les mains de votre glorieux époux S. Joseph, et de vos fidèles serviteurs S. Ignace, S. François-Xavier et tous les anges gardiens de ce pays, pour les offrir à votre bien-aimé Fils, à ce qu'il lui plaise donner la connaissance de son saint nom à ceux qui ne l'ont pas encore, et à tous la persévérance en sa sainte grâce et son saint amour. Ainsi soit-il."

La formule de ce vœu ne diffère de celle que nous répétons chaque année, l'avant-veille de l'Immaculée Conception, que par la communion mensuelle que nous offrons, au lieu du saint sacrifice auquel s'obligeaient les missionnaires.

Une autre touchante pratique de piété en usage parmi nos premières Mères, était celle de tirer au sort les différentes nations de cette "grande Amérique;" alors chaque religieuse appliquait plus particulièrement à la nation qui lui était échue en partage, ses travaux, ses prières et ses mérites, afin que ces pauvres peuples connussent Dieu et le servissent.

La Mère de l'Incarnation avait bien sa nation comme les autres; mais son grand cœur ne s'y renfermait pas.

Depuis longtemps, elle s'était chargée de faire " le tour du monde pour chercher toutes les âmes qui ne connaissaient pas son Époux, afin de demander au Père éternel leur conversion par le Cœur de Jésus. Ne nous lassons point de nous tenir aux pieds du Roi des nations, disait-elle. Il est mort pour tous, et tous ne vivent pas encore. Ah ! si j'étais digne de courir partout pour lui gagner quelque âme, mon cœur serait satisfait ! Allons, allons ensemble en esprit par toutes ces contrées infidèles pour tâcher d'en rendre quelqu'une à notre bon Maître........ Prenez en main la cause de Jésus-Christ, et ne donnez point de trêve au Père éternel qu'il ne vous ait accordé bon nombre de ces pauvres âmes. Demandez donc pour Jésus et par Jésus. Son sang a crié bien haut, et cependant l'affaire n'est pas encore gagnée. Il faut toujours crier et importuner le ciel jusqu'à ce que l'on en soit venu à bout."

Ce zèle de nos Mères ne se bornait pas aux pays infidèles, les états chrétiens en avaient leur part, et l'on ne verra pas sans attendrissement ce que firent ces âmes dévouées, au fond de leurs forêts sauvages, pour la conversion d'une âme égarée de la vieille France.

La Mère Marie de l'Incarnation écrivant à une de ses anciennes novices de Tours, la Mère Isabelle de la Vallière, lui faisait pour sa consolation la confidence suivante : " Tous vos proches me touchent de près, et le sujet qui vous afflige, m'afflige aussi. J'en ai eu connaissance en ce bout du monde, où je vous dirai que nous avons entrepris de faire de grandes pénitences et de grandes dévotions pendant dix semaines en l'honneur de la Passion de Notre-Seigneur, afin qu'il plaise à sa bonté d'y mettre ordre et d'opérer la

conversion de qui vous pouvez juger." O charité tendre et ingénieuse ! Au milieu de leurs travaux et de leurs privations sans nombre, ces victimes ajoutent de nouvelles rigueurs à leur immolation, pour obtenir la délivrance d'une âme engagée dans les liens du péché ! N'est-ce pas là le plus pur esprit du Christianisme ?

Les prières de nos Mères étaient unies à celles d'une famille de saints, (1) et bien d'autres saints personnages-

(1) La famille de la Vallière, encore plus distinguée par la vertu, de ses membres que par la gloire et la célébrité dont le monde l'entourait, était très-ancienne, et originaire du Bourbonnais. Les aînés qui se nommaient Le Blanc, prenaient leur titre de la Baume, seigneurie qui leur appartenait. L'un d'eux, Pierre de la Baume, s'est illustré par ses hauts faits d'armes dans les guerres sous Charles VI.

La Mère Isabelle de la Vallière dont il est fait mention plus haut, à l'occasion de la célèbre pénitente sa nièce, naquit au château de la Vallière en 1620. Sa mère, Mme. J de Beauvan le Rivan, la mit bien jeune avec sa sœur cadette au pensionnat des Ursulines de Tours. Ces deux demoiselles, dont la piété surpassait encore les qualités naturelles, ne furent pas éblouies par l'éclat des honneurs ou les dons de la fortune, que la faveur royale, sous Louis XII, versait à pleines mains sur leur famille. Belles comme les fleurs du printemps, elles n'avaient pas un seul désir pour la terre, et Dieu les voulut toutes à Lui. Isabelle, à seize ans, prit l'habit d'Ursuline, et Louise, se voyant forcée de rentrer au sein de sa famille, où une grande alliance l'attendait, s'offrit de bon cœur à Dieu dans une petite maladie et mourut le front paré de l'auréole du salut.

Leur frère aîné, père de notre célèbre pénitente, était un officier dans le genre des Bayard et des du Guesclin. Destinés par la nature et par l'éducation à la carrière des armes, M. de la Vallière et ses quatre frères se distinguèrent parmi les plus vaillants hommes du dix-septième siècle. Au siége de la Rochelle, sa conduite fut si admirable qu'elle lui attira les applaudissements de l'armée comme de la cour, et le Roi lui conféra en conséquence la charge de grand écuyer. Au siége de Corbie il se couvrit de gloire, ainsi qu'à la bataille de Rocroi et à celle de Sédan. Mais ce qu'il y eut de plus admirable en M. de la Vallière, ce fut sa tendre piété et l'union de prières qu'il forma avec sa sœur Isabelle, afin de pouvoir mener à la cour ainsi qu'au milieu

de France demandaient aussi à Dieu la conversion de cette âme ; mais quelle ne devait pas être la force de ces ardentes supplications, qui montaient vers le ciel à des centaines de lieues d'une patrie chère, que l'on

des camps, la vie du plus parfait chrétien. A l'armée, il faisait tous les jours l'oraison mentale avant la revue de sa compagnie, et portait sous ses armes un rude cilice. Le premier présent qu'il reçut de sa sœur Isabelle fut une ceinture en fil d'argent à quatre rangs de pointes, et il la portait fort souvent. C'est ainsi qu'il se préserva des séductions du monde, et conserva la grâce de Dieu même au milieu des batailles. Après vingt campagnes victorieuses, M. de la Vallière se retira dans ses terres pour se disposer à la mort. Désirant se rendre utile aux pauvres malades de la campagne, il apprit la pharmacie, et fit faire à son valet de chambre, un cour de chirurgie. Ainsi le grand écuyer du Roi, le héros de tant de batailles, s'estima heureux de consacrer sa vénérable vieillesse au service des membres souffrants de Jésus-Christ, et de se préparer par là à paraître devant le Roi des rois. Les autres frères de la Mère Isabelle de la Vallière ne furent pas moins admirables. Gilles de la Vallière, né au château de la Vallière en 1616, se consacra à Dieu, fut chanoine de Tours, puis Évêque de Nantes. S'étant démis de son évêché en 1677, pour servir Dieu dans la solitude et l'éloignement des créatures, il vécut comme un saint et mourut en 1709 à l'âge de quatre-vingt-treize ans. Deux autres, aussi pieux que vaillants, s'illustrèrent dans la carrière des armes et moururent à la fleur de l'âge, l'un au siége de Philipsbourg, et l'autre à celui de Danvilliers. Un cinquième nommé François, chevalier de la Vallière, qui excellait dans les mathématiques, était si aimé du Roi Louis XIII, qu'il passait souvent seul dans son cabinet les après-midi entières. Maréchal de camp à l'âge de vingt-six ans, il fut bientôt promu au grade de lieutenant-général du Roi en Catalogne, et après avoir fait des prodiges de valeur, il fut tué au siége de Lérida en 1644. Le sixième et dernier frère de la Mère Isabelle de la Vallière, fut le R. P. Jacques de la Vallière, Jésuite d'une éminente piété qui, après s'être consacré aux missions de la Martinique, consuma ses forces au milieu de la population de couleur. S'étant dévoué au service de ces pauvres gens atteints de la peste il mourut dans cet exercice, martyr de sa charité. Les deux sœurs de la Mère Isabelle de la Vallière furent Mme. la Marquise du Châtelet et Mme. la Marquise de Choisy.

n'avait abandonnée que pour l'amour et la gloire de Dieu! Ce miracle de la grâce fut enfin obtenu, et nous ne pouvons refuser à nos lectrices une courte notice sur celle qui fut l'objet de tant de larmes et de prières.

Louise-Françoise de la Vallière, naquit au château de la Vallière en 1644. Ses charmes, qui firent depuis l'admiration de l'Europe, n'étaient pas le résultat d'une beauté purement physique. En elle tout se réunissait pour plaire; la noblesse du sentiment, l'élévation de l'esprit, la douceur du caractère, les grâces insignes de la figure, n'étaient surpassées que par la candeur et l'innocence de l'âme. Telle était Louise-Françoise lorsque, dans sa dix-septième année, le Roi Louis XIV la nomma dame d'atour de la princesse Henriette-Anne d'Angleterre, fille de Charles 1er et épouse du duc d'Orléans.

L'histoire de sa vie à la cour est déjà trop connue, nous ne parlerons ici que de son retour à Dieu. La pénitence de la duchesse de la Vallière nous intéresse particulièrement, puisque pendant plus de douze ans, nos Mère offrirent à Dieu leurs prières pour obtenir cet heureux résultat de la grâce divine.

On peut juger de la sincérité de cette conversion par le trait suivant: "Quand Mme. la duchesse de la Vallière fut touchée de Dieu, dit Mme. de Maintenon, et qu'elle fut sur le point d'entrer aux Carmélites, je crus comme plusieurs autres, lui devoir représenter qu'elle ne devait pas passer de la vie molle de la cour à cette vie austère, et je lui conseillai de s'essayer quelque temps en se contentant de se retirer de la cour pour entrer comme bienfaitrice dans un couvent, y demeurant d'abord comme séculière jusqu'à ce qu'elle vît par elle-même si elle pouvait en observer les règles. J'ajoutai: Mais pensez-vous bien que vous voilà toute

battante d'or (car elle s'habillait magnifiquement) et que dans quelques jours vous serez couverte de bure ?" Elle me confia qu'il y avait longtemps que sous ces dehors d'une vie mondaine elle portait le cilice, couchait sur la dure, et faisait toutes les autres austérités des Carmélites. Et quant au conseil que je lui donnais de se retirer comme bienfaitrice dans un couvent pour y vivre en dévote séculière, elle me dit : "Serait-ce là une pénitence ? Cette vie serait trop douce, ce n'est pas là ce que je cherche."

Enfin, l'illustre pénitente quitta la cour de Versailles et entra chez les Carmélites de la rue S. Jacques à Paris. Elle y prononça ses vœux le 3 juin 1675, et mena depuis une vie plus angélique qu'humaine. Son vêtement était la haire et le cilice ; sa nourriture, un jeûne rigoureux ; sa chaussure, des sandales de bois ; sa lecture, l'Imitation de Jésus-Christ ; et son plus doux repos, le chant des psaumes pendant la nuit. Elle porta jusqu'à l'héroïsme le détachement d'elle-même et l'amour de la croix, fuyant les charges, les emplois et tout ce qui pouvait la rapprocher du monde.

Un jour, c'était le vendredi saint, s'étant rendue avec ses sœurs pour prendre au réfectoire, un potage de légumes cuits à l'eau, elle se souvint qu'à pareil jour, étant avec le Roi à la chasse, elle voulut se désaltérer en prenant un breuvage délicieux. Ce souvenir amer lui causa tant de peine, qu'elle promit à Dieu de ne plus se permettre le plaisir de boire, même de l'eau, pendant une année entière ; et elle aurait poussé plus loin ces innocentes rigueurs, si une maladie grave qui s'ensuivit, n'eût fait découvrir son innocent secret. Attaquée plus tard d'une plaie dangereuse à la jambe, elle y fit si peu d'attention, que le mal s'aigrit et me-

naça ses jours. La Mère Prieure lui fit un tendre reproche de ce qu'elle se faisait ainsi mourir, et cet ange de vertu lui répondit: "Ma Mère, je ne savais ce que c'était; e n'y avais pas regardé!"

Le seul délassement qu'elle se permît dans sa chère solitude, fut d'écrire deux petits traités de piété en rapport avec l'attrait de son âme: l'un "Réflexions sur la miséricorde de Dieu" in-12; l'autre "Sentiments d'une âme pénitente," in-12. La mort de cette illustre pénitente fut admirable et toute céleste. Les Carmélites ses sœurs, dont elle avait toujours fait les délices, entouraient son lit de mort de leurs regrets et de leurs larmes. "Ah! dit-elle en les regardant, une pécheresse comme moi ne mérite pas de mourir au milieu de ces vierges là!" Ce fut dans ces dispositions que Mme. de la Vallière rendit son âme à Dieu, après trente-sept années de pénitence, l'an 1710, à l'âge de soixante-quatre ans. (1)

§ 7.—Le Séminaire Sauvage aux dernières années des Fondatrices; La petite Marie-Anne.

Nous avons vu, au chapitre précédent, l'état du Séminaire sauvage, depuis la reconstruction du Monastère jusqu'à l'année 1665. Parmi les séminaristes de M. de Tracy, en 1666, se trouvaient les premières élèves Iroquoises venues aux Ursulines, "les plus jolies et les plus dociles de toutes," disait la Vén. Mère. En 1670, elle écrivait: "Nous avons de jolies sémi-

(1) Si celles de nos lectrices qui habitent encore ces lieux, désirent contempler la douce figure de cette belle et fragile personne, qu'elles regardent à la chapelle, cette pénitente à genoux: c'est le portrait de la duchesse de la Vallière, qu'un peintre dont le nom ne s'est point conservé parmi nous, a transformée en sainte Thaïs, à la prière des religieuses.

naristes de trois nations. Nous leur apprenons à vivre à la française, à lire et à écrire; ce sont les délices de nos cœurs." Un peu plus tard : " Nous avons des filles sauvages de quatre nations, qui nous donnent une singulière consolation par leur docilité. Dans une de ses dernières lettres (sept. 1671), adressée à la Supérieure des Ursulines de Mons, lettre inédite jusqu'à ces années dernières, la Vén. Mère, après avoir donné les détails de la mort d'une petite prédestinée dont nous parlerons ci-après, ajoute: " Nous en avons cinquante autres, qui nous donnent bien de la satisfaction."

M. l'Intendant Talon avait aussi au Monastère sa petite troupe de protégées. La Relation de 1671 mentionne particulièrement la petite Marie-Anne, enfant privilégiée de la Providence s'il en fut jamais. " Les Religieuses Ursulines, dit le R. P. Dablon, n'ont jamais vu un plus beau naturel, ni plus affectueux que celui de cette petite, qu'elles aiment tendrement et de laquelle elles espèrent beaucoup." La mère de cette enfant, jeune femme d'environ 25 ans, d'un pays fort éloigné, avait été faite captive. La crainte d'être assommée par les Iroquois la fit fuir avec sa petite fille, âgée de six ans, jusqu'à Québec, où elle fut adoptée par une famille chrétienne de la bourgade des Hurons. " M. Talon, notre Intendant, dit la Relation, eut la bonté de prendre soin de la petite fille et de la mettre chez les religieuses Ursulines, parmi d'autres filles sauvages qu'il y entretient pour être instruites en la foi, et élevées en la crainte de Dieu et la civilité française.

" La mère se trouvant en état d'être baptisée aussi bien que la fille, il voulut être leur parrain et choisit Mme. d'Ailleboust, veuve d'un de nos Gouverneurs

pour en être la marraine au nom de la princesse de Conti, et en considération de l'affection et du zèle que témoigne Son Altesse pour faire er les jeunes filles sauvages dans la piété chrétien La cérémonie de ces baptêmes se fit avec toute la magnificence possible. Mgr. de Laval voulut lui-même les baptiser. Le nom de Louise fut donné à la mère, et celui de Marie-Anne à la petite. Tout se termina par un festin que M. l'Intendant fit préparer aux sauvages."

§8.—CATHERINE OU LA PETITE PRÉDESTINÉE.

" Il nous est mort une de nos séminaristes âgée seulement de six ans, dit la Vén. Mère ; c'était une enfant la plus éclairée qu'on pût se l'imaginer et extrêmement patiente : elle était hydropique. Par l'ordre de nos médecins, il fallut lui faire la ponction. Elle vit faire cette opération par diverses fois sans se plaindre, et deux fois le jour ouvrir sa plaie comme un robinet et en tirer plusieurs mesures d'eau ; elle était sondée dans les intestins fréquemment ; elle regardait et souffrait cela en souriant et disant : Mon Dieu, je vous l'offre. Les médecins en étaient ravis, et l'un d'eux, qui venait de France, m'a dit plusieurs fois, par admiration, qu'il n'avait jamais vu un si grand esprit, ni une telle patience, ni une piété semblable. Elle se confessait fréquemment ; Mgr. notre digne Prélat la jugea capable de recevoir le saint Viatique et la sainte Onction. Un jour avant sa mort, qu'elle était en convulsion et comme en agonie, son confesseur ne croyant pas qu'elle pût parler, se retira ; alors d'une voix ferme elle l'appela, disant : Mon Père, je veux me confesser ; elle le fit avec intelligence. Ce Père et nous toutes en étions dans l'admiration. Elle était

fille de sauvages, mais elle n'en avait ni la façon ni l'humeur, ni les mœurs. Vous voyez, mon aimable Mère, que la grâce prend son siége dans certaines âmes prédestinées."

Le vieux Récit nous dit que cette petite innocente mourut sur la fin de juin 1671, qu'elle était Algonquine, et s'appelait Catherine. Le médecin du Monastère était alors M. de Bonamour. La petite malade avait été mise dans l'infirmerie des religieuses où nos Mères la veillèrent pendant plus d'un mois.

Lorsque ses compagnes de classe allaient la visiter, elle leur disait en souriant : " Catherine s'en va voir Jésus et Marie sa mère ! Catherine sera heureuse au Ciel, elle priera pour vous." Ce fut dans ces sentiments que l'âme prédestinée de la petite Algonquine s'élança au-devant de ce Grand-Esprit qu'il lui avait été donné de connaître et d'aimer dans la " maison des Vierges." Penchée sur sa petite couche avec une affection de mère, Mme. de la Peltrie lui parlait de Dieu et lui donnait des commissions pour les bons anges, surtout pour ceux du Monastère, des Religieuses et des Sauvages. Comme on se doutait peu qu'elle serait la première à la rejoindre au Ciel !

" Après sa mort, Catherine fut habillée de blanc et exposée dans l'Église. Les sauvages accoururent en foule pour prier autour de sa bière. Le clergé vint la prendre et l'enterra avec solennité dans le cimetière de l'église Notre-Dame de cette ville."

§ 9.—FRANCISATION DES SAUVAGES.

Cette question a donné lieu à bien des théories et des discussions. Si l'on entend par *francisés*, des sauvages devenus pieux, bons, charitables, sous l'influence

du christianisme, nos Mères ont francisé à peu près toutes les filles qui leur ont passé entre les mains; mais s'il s'agit d'enfants de la forêt attachés à la vie sédentaire et aux mœurs de peuples civilisés, la généralité des sauvages s'est montrée jusqu'à ce jour peu susceptible de ce genre de progrès. "Un Français devient plutôt sauvage, disait la Mère de l'Incarnation, qu'un Sauvage ne devient français." (1)

Vers l'an 1668, le Roi voyant que Dieu avait béni ses armes, prit des mesures pour tâcher de *franciser* la race indigène, afin de n'avoir plus qu'un seul peuple dans sa lointaine colonie. On voulut commencer par la jeunesse, et l'on plaça au séminaire des M. E. de Québec et aux Ursulines, un certain nombre de jeunes garçons et de jeunes filles sauvages. Ce dessein montrait du côté du gouvernement une grande bienveillance pour la race indigène; mais d'après l'expérience

" (1) La vie sauvage leur est si charmante à cause de sa liberté, écrivait la Vén. Mère en 1668, que c'est un miracle de les pouvoir captiver aux façons d'agir des Français, qu'ils estiment indignes d'eux, faisant gloire de ne travailler qu'à la chasse, ou à la navigation ou à la guerre. Les enfants apprennent tout cela quasi dès la naissance. Les femmes et les filles canotent comme les hommes. Jugez de là s'il est aisé de les changer après des habitudes qui leur sont comme naturelles." Parlant des Iroquoises: "Je ne sais pas si elles seront plus capables d'être civilisées que les autres, ni si elles retiendront la politesse française dans laquelle on les élève. Je n'attends pas cela d'elles, car elles sont sauvages, et cela suffit pour ne le pas espérer" La Vén. Mère parlait ainsi après une expérience de trente années, les Ursulines s'étant même "cotisées avec les RR. Pères Jésuites pour défrayer les dépenses nécessaires à ces essais." Le R. P. F. Martin, S. J. dit que le plan de franciser les sauvages auquel poussait le gouvernement, avait été tenté inutilement par les missionnaires, et reconnu par eux impossible pour le moment. Les ennemis des missionnaires, Frontenac surtout, s'en feront une arme contre eux.

qu'elle en avait faite, la Mère de l'Incarnation comprit aussitôt l'inutilité de l'entreprise ; "car c'est à peine, disait-elle, si sur cent nous en avons francisé une." En effet, à la fin de l'année, il ne restait plus qu'un petit sauvage au séminaire des M. E. de Québec, et nos Mères en revenaient à leur premier mode d'enseignement dans des classes séparées.

Quand la Mère de l'Incarnation dit qu'elles en ont à peine francisé *une* sur *cent*, elle nous donne à entrevoir le grand nombre de filles sauvages qui ont été instruites dans cette maison ; car on trouve dans ses écrits et dans nos registres, un nombre assez considérable de jeunes filles sauvages parfaitement *francisées*, comme l'on disait alors. "Nous avons francisé plusieurs filles sauvages, Huronnes et Algonquines, que nous avons ensuite mariées à des Français, qui font fort bon ménage," écrivait la Vén. Mère.

"Nous n'avons néanmoins francisé, ajoutait-elle, que celles dont les parents l'ont bien voulu, et quelques pauvres orphelines dont nous étions les maîtresses." On compte jusqu'à huit jeunes filles sauvages que nos Mères jugèrent capables de la vie religieuse, et qui se fussent en effet consacrées à Dieu si la Providence n'eut permis divers accidents qui les en empêchèrent. Les deux filles sauvages qui se firent sœurs de la Congrégation de N. D. à Montréal, vers 1681, moururent jeunes ; il en fut de même de celle qui se fit religieuse à l'Hôtel-Dieu de Québec.

Quelques historiens paraissent avoir attaché beaucoup trop d'importance à l'idée de la *francisation* des sauvages ; si la nature errante et vagabonde de ces enfants des bois leur ôtait la stabilité nécessaire à la culture des sciences et des arts, (c'est ce que l'on entendait, pensons-nous, par francisation), ils n'en comprenaient

pas moins les enseignements du christianisme, cette civilisation par excellence ; et ils n'en pratiquaient pas moins les vertus, comme il est facile de le voir par le peu que nous avons extrait des écrits du temps, en ce qui regarde l'œuvre de nos Mères. (1)

§10.—ÉTUDE DES LANGUES SAUVAGES.

L'étude des langues sauvages fut sans contredit le plus rude travail de nos Mères, en ce pays. Dès leur arrivée en 1639, elles s'y portèrent avec une ardeur

(1) On ne doit pas s'étonner de trouver dans certains écrits du temps des passages défavorables à nos Mères, car leur œuvre, comme toutes les œuvres de Dieu, fut à plusieurs reprises en butte à des calomnies répandues en France ; il y avait aussi des gens jaloux des concessions de terres incultes que la Compagnie de la Nouvelle-France avait faites aux Ursulines de Québec. Écoutons la défense toute sage et toute sainte de la Mère de l'Incarnation, une fois entre autres où l'on s'appuyait sur le silence de la Relation, pour donner créance à ces faussetés. A la fin d'une longue lettre (1668) où elle détaille à son fils les travaux de sa Communauté, lettre dont nous avons extrait une bonne partie de ce qui précède, elle ajoute :

" Voilà les fruits de notre petit travail, dont j'ai voulu vous dire quelques particularités, pour répondre aux bruits que vous dites que l'on fait courir en France que les Ursulines sont inutiles en ce pays. Nos Révérends Pères et Mgr. notre Prélat sont ravis de l'éducation que nous donnons à la jeunesse. Ils font communier nos filles dès l'âge de huit ans, les trouvant aussi instruites qu'elles le peuvent être. Que si l'on dit que nous sommes ici inutiles, parce que la Relation ne parle point de nous, il faut dire que Mgr. notre Prélat est inutile, que son Séminaire est inutile, que le Séminaire des Révérends Pères est inutile, que MM. les Ecclésiastiques de Montréal sont inutiles, et enfin que les Mères Hospitalières sont inutiles, parce que les Relations ne disent rien de tout cela. Et cependant c'est ce qui fait le soutien, la force, et l'honneur même de tout le pays. Si la Relation ne dit rien de nous, ni des Compagnies ou Séminaires dont je viens de parler, c'est qu'elle fait seulement mention du progrès de l'Évangile. Mon très-cher fils, ce que nous faisons en cette nouvelle Eglise est vu de Dieu et non des hommes ; notre clôture couvre tout, et il est dif-

extraordinaire. D'abord, la Mère de S. Joseph seule étudia le Huron; la Vén. Mère et la Mère Ste Croix s'appliquèrent à l'Algonquin (1). "Nous étudions la langue Algonquine par préceptes et par méthode, écrivait la Vén. Mère en 1640, ce qui est très-difficile. Il faut que je vous dise qu'en France, je ne me fusse jamais donné la peine de lire une histoire, et maintenant il faut que je lise et médite toute sorte de choses en sauvage. Nous faisons nos études en cette langue barbare, comme font ces jeunes enfants qui vont au collége pour apprendre le latin. Nos RR. Pères, quoique grands docteurs, en viennent là aussi bien que nous, et ils le font avec une affection et une docilité incroyable."

A la dispersion de la nation huronne, la Vén. Mère écrivait : " Vous rirez peut-être de ce qu'à l'âge de cinquante ans, je commence à étudier une nouvelle langue, mais il faut tout entreprendre pour le service de Dieu et le salut du prochain."

La Vén. Mère de l'Incarnation se rendit parfaitement maîtresse de ces différents idiomes." Mon occupation les matinées d'hiver est d'enseigner les langues sauvages à nos jeunes sœurs. Il y en a qui vont jusqu'à savoir les préceptes et à faire les parties, pourvu que je leur traduise le sauvage en français. Mais pour

ficile de parler de ce qu'on ne voit pas. Il en est tout autrement des Mères Hospitalières : l'Hôpital étant ouvert, et les biens qui s'y font étant vus de tout le monde, on pourrait louer avec raison leurs charités exemplaires. Mais enfin, elles et nous attendons la récompense de nos services de Celui qui pénètre dans les lieux les plus cachés, et qui voit aussi clair dans les ténèbres que dans la lumière, cela nous suffit.

(1). Le Huron et l'Algonquin étaient les langues-mères du pays.

ce qu'il y a d'apprendre un certain nombre de mots du dictionnaire, c'est une peine, ce sont des épines! De toutes nos jeunes sœurs, il n'y en a qu'une qui pousse avec vigueur. La Mère Assistante (Mère S. Athanase) et la Mère sainte Croix sont assez savantes, parce que dans le commencement nous apprîmes le dictionnaire par cœur. Comme ces études sont très-difficiles j'ai résolu de laisser avant ma mort le plus d'écrits que je pourrai. Depuis le commencement du carême dernier (1668) jusqu'à l'Ascension, j'ai écrit un gros livre Algonquin d'Histoire Sacrée et de choses saintes, avec un dictionnaire et un catéchisme Iroquois, que l'on estime un trésor. L'année dernière, j'ai écrit un gros dictionnaire Algonquin à l'alphabet français, et j'en ai un autre à l'alphabet sauvage." (1)

§ 12.—ÉTAT DU MONASTÈRE EN 1671.

La Vén. Mère, écrivant à l'ancien missionnaire de la Nouvelle-France, le R. P. Poncet, en 1667, lui parlait ainsi de son cher pays d'adoption : " Tout y est à présent magnifique, et c'est une bénédiction de Dieu de voir l'union qui est entre Monseigneur notre Evêque et nos Révérends Pères. Il semble qu'eux et Messieurs du Séminaire ne soient qu'un. M. de Tracy qui m'a déclaré ses sentiments en est ravi, comme aussi de la majesté de l'Église, et des grandes actions de piété de ceux qui la servent.

" Vous verriez vos petits enfants qui commençaient de votre temps à connaître les lettres, porter aujour-

(2). Ces précieux manuscrits ne se trouvent plus dans la maison. Ce qui avait échappé à l'incendie de 1686, fut donné, il y a une soixantaine d'années, à des missionnaires qui allaient évangéliser les sauvages du nord.

d'hui la soutane et étudier en théologie. Votre collége est florissant et notre séminaire, qui n'est qu'un grain de sable en comparaison, fournit d'excellents sujets. Vous avez vu de petites filles à qui nous avons depuis donné l'habit religieux ; d'autres à qui nous sommes sur le point de le donner, toutes destinées pour le chœur. Vous pleureriez de joie de voir de si heureux progrès ; et un moment de réflexion sur l'état où les choses ont été et sur celui où elles sont, vous ferait oublier tous vos travaux passés ! Vous nous avez vues trois religieuses qui ont eu l'honneur de faire le voyage en votre compagnie, aujourd'hui nous sommes vingt, et nous en demandons encore en France."

En 1669, répondant à différentes questions que lui faisait la Supérieure des Ursulines de Mons, elle lui esquissait à grands traits l'état de la colonie et de la communauté : " Il y a, disait-elle, plus de trente ans que nous sommes établies à Québec, qui est le port où abordent les navires de France. Lorsque nous y sommes venues, il n'y avait que cinq ou six petites maisons tout au plus ; tout le pays était de grandes forêts pleines de halliers. Maintenant Québec est une ville, au deçà et aux environs de laquelle se trouvent quantité de bourgs et villages, dans une étendue de plus de cent lieues. Dans ces commencements nous étions entourées de sauvages.............. Dès le lendemain de notre arrivée, l'on nous amena les filles sauvages et celles des Français qui trafiquaient en ce pays, ce que l'on a continué jusqu'à présent. Nous avons pour l'ordinaire vingt à trente pensionnaires françaises, qui nous donnent cent et vingt livres de pension ; Nous prenons les filles sauvages gratuitement : encore leurs parents, qui sont passionnés pour leurs enfants,

croient nous obliger beaucoup.. .....Pour les externes, nous avons toutes celles de la haute et basse-ville; les Français nous amènent leurs filles de plus de soixante lieues d'ici, quoique Mgr. notre Prélat ait établi des maîtresses d'école à Montréal.........

" Nous sommes vingt-deux religieuses; en ce nombre il y a quatre sœurs converses. Nous sommes encore six professes de France, les autres ont fait profession en ce pays. Neuf d'entre elles sont filles du pays, les autres sont de France.

" Madame de la Peltrie est toujours avec nous, c'est une sainte. Il ne nous est mort que trois religieuses depuis que nous sommes établies en Canada: savoir, ma chère Mère de S. Joseph, une convers de France (S. S. Laurent) et une de chœur de France, (Mère S. Dominique), sœur du gouverneur de ces contrées, qu'il avait amenée de France avec sa femme. Elle entra parmi nous et y fit son noviciat et sa profession."

En 1670, la Vén. Mère écrivait à l'Archevêque de Tours: " Cette nouvelle Église fait tous les jours de nouveaux progrès...... La colonie française s'augmente aussi...... Nous avons été obligées d'accroître nos classes, et Mgr. notre Prélat a pris la peine d'écrire en France qu'on nous envoie deux religieuses pour nous donner du secours." Dans une autre lettre: " Nous demandons en France quelques religieuses pour nous aider à élever nos filles canadiennes, et aussi pour nous succéder dans les charges; car nous sommes trois ou quatre fort âgées, qui pouvons manquer tout d'un coup."

Depuis 25 ans, une seule religieuse (la Mère de Villiers de S. André) était venue de France, et les Professes du pays étaient toutes jeunes, d'âge ou de

profession. La Vén. Mère, qui touchait à ses 72 ans, se préoccupait donc avec raison de l'avenir de sa fondation. La divine Providence se chargea elle-même du choix des sujets les plus propres à continuer son œuvre.

§13.—ARRIVÉE DE QUATRE URSULINES DE FRANCE ; VISITES ; PÈLERINAGE.

Au printemps de l'année 1671 s'annonça le secours si ardemment désiré ; tous les préparatifs étaient faits pour le voyage de quatre religieuses. Enfin " le 15 septembre, dit le vieux Récit, M. Basire étant arrivé de France, nous apporta l'heureuse nouvelle qu'il avait laissé sur son vaisseau, à l'Ile aux Coudres, quatre religieuses Ursulines qu'il nous avait amenées de France.

" Voyant que les vents contraires retarderaient beaucoup le navire, l'empressement que nous avions de les voir et posséder, nous fit chercher les moyens de hâter leur venue. A cet effet, nous envoyâmes une chaloupe au-devant du vaisseau leur porter des rafraîchissements, et nous les invitâmes à venir dans ce petit bâtiment que nous avions confié aux soins du bon frère Juchereau, Jésuite. M. de Dombourg (1), frère de deux de nos religieuses, voulut bien pour nous obliger se mettre à la tête de cette ambassade. Outre les matelots, nous avions aussi envoyé un de nos domestiques. Quelque diligence que pût faire cet équipage, ils ne furent de retour que le 19 du même mois. Elles arrivèrent enfin sur les cinq heures du soir, un samedi, et furent accueillies dans notre Communauté avec des sentiments de joie qui se peuvent

(1) Fils de M. Bourdon, frère des Mères S. Joseph et Ste. Agnès.

bien sentir, mais non pas exprimer. Il y avait deux religieuses du grand couvent de Paris: la Mère Marie LeMaire des Anges et Sr. Marie Dieu de la Résurrection, converse. Les deux autres étaient du couvent de Bourges en Berry; l'une se nommait Mère Marie Gibault du Breuil de S. Joseph, l'autre était la Mère Marie Drouet de Jésus."

Douées d'une piété digne de leur haute vocation, et de toutes les qualités désirables en des religieuses missionnaires, ces nouvelles sœurs furent considérées, comme des anges envoyés du ciel pour soulager nos saintes Fondatrices. Jamais la joie ne fut plus vive au Monastère que dans ces mois de septembre et d'octobre de l'année 1671; on était loin de se douter du grand malheur qui allait bientôt frapper cette heureuse famille.

Mme. de la Peltrie, toujours gracieuse, et alors encore bien portante, voulut accompagner ses nouvelles filles dans leur visite à l'Hôtel-Dieu. " Quelques jours après leur arrivée, dit le vieux Récit, nos sœurs sortirent par ordre de Monseigneur pour rendre visite aux Rév. Mères Hospitalières. Elles y furent reçues avec une bonté charmante, et toutes les marques de la plus parfaite charité."

Outre les Hospitalières et les nouvelles Ursulines ce jour avait encore réuni à la même table Mme. de la Peltrie et Mme. d'Ailleboust, femmes chrétiennes qui avaient porté jusqu'à l'héroïsme l'exercice de la vertu, et qui avaient vieilli dans la pratique des bonnes œuvres, heureuses de finir leurs jours dans la solitude en compagnie des épouses de Jésus-Christ.

Nos Mères, en visitant l'Hôtel-Dieu, acquittaient une dette contractée l'année précédente, où " pour obéir à la bonne coutume," comme dit le vieux Récit, trois

nouvelles Hospitalières étaient venues passer la journée aux Ursulines. " La Rév. Mère Marie de la Nativité, supérieure de l'Hôtel-Dieu, la Mère J. F. Juchereau ([1]) de S. Ignace, et trois religieuses nouvellement arrivées de France, les Mères Marie de S. Charles, Marie de S. Augustin et Marie du Sacré-Cœur, sont venues nous faire visite. Elles furent reçues avec toute la joie et affection possible. Elles visitèrent tout le Monastère et les classes, et nous laissèrent fort édifiées de leur vertu et modestie."

Nos Mères firent aussi le pèlerinage de Notre-Dame de sainte Foye (à une lieue de Québec), où le R. P. Chaumonot avait établi une chapelle célèbre, sur le modèle de la sainte chapelle de Lorette en Italie. Après avoir accompli le vœu qu'elles avaient fait dans un danger éminent sur mer, la pieuse troupe se rendit à Sillery, où Mme. de la Peltrie, notre digne Fondatrice, visita pour la dernière fois ses chères familles sauvages.

§14.—DÉVOTION À JÉSUS-ENFANT.

Voici une de ces fêtes de famille dont nous aimons à conserver le souvenir; c'est l'inauguration de la chapelle de l'Enfant-Jésus. Cette petite chapelle, qui se trouvait au-dessus de l'avant-chœur dans une tribune, fut bénite le 25 novembre 1671, et l'on y fit, après la cérémonie, un salut solennel. Le chant du *Lauda Jerusalem* et de quelques motets analogues à la circonstance étant terminé, le R. P. J. Lalemant, alors directeur de la Communauté, " nous dit que tant que ce Monastère subsisterait, le sacré Verbe Incarné y serait honoré dans l'humble état de sa divine Enfance." Cette parole fut comme une prophétie, car le culte

([1]) Connue depuis comme annaliste de l'Hôtel-Dieu. Elle était cousine de notre Mère Juchereau de S. Denis.

de l'Enfant Jésus n'a jamais perdu au Monastère sa ferveur primitive.

Plusieurs amis et entre autres M. Sain, trésorier de France, l'un de nos plus signalés bienfaiteurs, instruits des fruits que produisait parmi les élèves cette aimable dévotion, se plurent à enrichir la petite chapelle. Grâce à leur libéralité, rien n'y manquait : tableaux, fleurs, parements, chandeliers, figures de l'Enfant-Jésus, en cire et en bois doré, tout y était du meilleur goût.

Ces précieux objets devinrent plus tard la proie d'un incendie, mais la dévotion au saint Enfant-Jésus ne se perdit pas dans les flammes, la chapelle reparut avec la nouvelle église, et elle fut enrichie de très-grandes indulgences obtenues de Rome par plusieurs de nos seigneurs Évêques, entre autres Mgr. de Saint-Valier et Mgr. Plessis.

La vue de cet autel de Jésus-Enfant, placé au bas du chœur actuel, nous reporte souvent au temps de notre Vén. Mère, et le salut du 25 de chaque mois ne nous permet pas d'oublier sa tendre dévotion au Sacré Verbe Incarné.

Nous rappellerons encore ici une des ingénieuses et touchantes pratiques de nos anciennes Mères, pour augmenter parmi les séminaristes et les pensionnaires, la dévotion envers la sainte Enfance de Notre-Seigneur. Tous les ans, à l'époque de Noël, elles faisaient venir de Lorette (1) ou de Sillery, un petit sauvage qu'elles habillaient de neuf, honorant en lui le saint Enfant-Jésus. Déjà l'on avait dressé dans la chapelle une grande et belle *crèche*, où figuraient de hauts sapins

(1) " Les Hurons de Notre-Dame de Lorette, si dévots envers le saint Enfant-Jésus, n'oubliaient pas non plus sa divine Mère. En 1678, ils envoyèrent à Notre-Dame de Chartres, en France, un vœu ou con-

verts, arbres chéris des sauvages; à l'ombre de ces sapins paraissaient les trois personnes de la sainte Famille, Jésus, Marie et Joseph, tandis que dans le lointain se révélaient aux yeux des sauvages étonnés, les anges, les pasteurs et leurs troupeaux. Après avoir chanté leurs joyeux Noëls dans ce nouveau Bethléem, les sauvages prenaient part au festin préparé pour eux par leurs tendres Mères, puis se retiraient avec de nouveaux sentiments d'amour pour le divin Enfant dont ils venaient de contempler une si touchante image.

La Mère Philippe-Gertrude de Boulogne dite de S. Dominique.

Au 20ième jour d'août de l'année 1667, se rattache le départ de ce monde de la Mère Philippe-Gertrude de Boulogne, dite de S. Dominique. La lettre circulaire que l'on adressa sans doute aux Communautés de l'Ordre, à l'époque de son décès, ne se retrouve plus; elle devait être remplie d'édification, si l'on en juge par les notes que nous a conservées le vieux Récit. Au reste, le seul fait de sa venue en Canada à cette époque, et de son entrée dans notre Monastère, encore si pauvre et si dépourvu de tout confort, dit assez de quel feu son âme était embrasée.

sécration, avec un collier de porcelaine, comme témoignage de leur vénération et de leur dévouement envers la Vierge, mère du Dieu Sauveur. Cette ceinture, de quatre doigts de large, est faite de grains de porcelaine blancs et noirs, bordée de soies de porc-épic rouges. On y lit: *Virgini pariturœ votum Huronum.* Les lettres sont formées par les grains noirs, les blancs servent de fond. Cette ceinture ainsi qu'une autre envoyée par les Abénaquis en 1699, se conservent dans une des chapelles de la crypte de l'église de Notre-Dame de Chartres.

"Pour remercier ces bons Hurons et honorer leur piété, le chapitre de Chartres leur fit don, en 1680, d'une grande *chemise* d'argent du poids de cinq à six marcs, remplie de diverses reliques. Ce précieux reliquaire se voit encore dans la chapelle de la Nouvelle-Lorette, près Québec."—*Relations inédites de la Nouvelle-France.*

1603
15
1618

Elle naquit et fut baptisée à Ravière, comté de Tonnerre en Champagne, en 1603, et était de 15 ans l'aînée de sa sœur Barbe, plus tard Mme. d'Ailleboust. Les deux sœurs paraissent avoir eu mêmes goûts, mêmes attraits, quoique le caractère calme et posé de Philippe-Gertrude dût contraster avec la pétillante vivacité de sa jeune sœur.

Nous ne savons si leurs pieux parents, " M. Florentin de Boulogne et Damoiselle Eustache Quen, " vivaient encore ; toujours est-il que les deux sœurs furent inséparables dans leur vocation au Canada, quoiqu'il il y eût de part et d'autre de grands sacrifices à faire.

Mlle. de Boulogne suivit donc sa sœur et son beau-frère, faisant le voyage en compagnie de plusieurs missionnaires, entre autres, de notre Mère des Séraphins et de M. Chartier, second Chapelain du Monastère. " Toute cette sainte troupe, dit la Relation, de pareil courage et vertu, aborda à Québec en l'heureux jour de l'Assomption de Notre Dame, et se vint consacrer à Dieu et à la conversion des sauvages sous la protection de l'Empérière de l'Univers."

Arrivée à Montréal, Mlle de Boulogne y rencontra Mme de la Peltrie et Mlle. Mance. Ces cœurs étaient faits pour se comprendre et s'encourager mutuellement à tout sacrifier aux intérêts du ciel. En 1648, M. d'Ailleboust venait à Québec comme gouverneur de la colonie. Mlle. de Boulogne n'eut pas plus tôt lié connaissance avec nos Mères qu'elle désira se joindre à elles. Peut-être même en avait-elle déjà communiqué avec Mme. de la Peltrie. Comme dès son arrivée en Canada, elle s'était appliquée ainsi que sa sœur à l'étude des langues sauvages, afin de pouvoir instruire les pauvres infidèles, elle se trouvait toute prête à exercer les fonctions d'Ursuline.



Entrée au noviciat le 2 décembre 1648, elle fit ses vœux le 9 décembre 1650, à la veille du premier incendie de notre Monastère. Jamais peut-être ne s'offrit-il une plus belle occasion de pratiquer la pauvreté, et de faire preuve de cette " humeur douce et accommodante," que lui donne le Récit. " C'était une âme fort

intérieure et unie à Dieu, charitable, exacte et régulière. Un gros rhume, joint à une maladie de foie, qui avait amené un épuisement complet de forces, nous l'a ravie. Pendant deux ans, elle a porté de grandes infirmités avec beaucoup de douceur, sans jamais se relâcher de l'observance ni de la mortification, donnant des preuves évidentes de sa grande vertu. Elle était dans la 65ième année de son âge et sa 19ième de religion."

La Mère S. Dominique, seconde professe de cette maison, avait eu le bonheur d'être formée à la vie religieuse par notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation, et c'est entre ses bras qu'elle se disposa à aller à la rencontre de l'Époux céleste.

La Mère S. Dominique et Mme. d'Ailleboust étaient d'une famille noble, elles pouvaient figurer avec avantage dans les beaux cercles de Paris; cependant elles quittent tout; elles s'exilent au milieu des barbares, s'exposent même à une mort cruelle. Dieu ne se laisse pas vaincre en générosité; l'onction divine qu'il répandit dans leur âme, les dédommagea amplement des sacrifices du temps. Les deux sœurs, également généreuses, ne se réservèrent rien; tout fut consacré à Notre-Seigneur pour le faire connaître et aimer dans ces contrées infidèles. Que de bénédictions ne sont pas retombées sur ce pays à leur prière, et quelle n'est pas leur récompense au Ciel !

La soeur Anne Bataille de S. Laurent, première soeur converse du Monastère.

La troisième et dernière religieuse que la Vén. Mère devait assister, à son départ du Monastère pour la patrie céleste, fut sœur Anne Bataille de S. Laurent. Désormais, ce sera du haut du Ciel que la Vén. Mère consolera ses filles au moment suprême, venant à leur rencontre pour les présenter à l'Époux divin.

Sœur S. Laurent, première sœur converse de ce Monastère, fut enrichie de grâces toutes spéciales, et peut être regardée comme un modèle accompli de toutes les vertus de son état; la longue suite de sœurs qui lui succèderont, n'auront qu'à jeter les yeux sur elle pour voir de quelle manière elles sont appelées à être Ursulines.

Nous avons le bonheur de posséder la Lettre Circulaire de cette pieuse sœur, écrite de la main même de notre Vén. Mère; nous y puiserons les détails qui suivent et citerons volontiers.

Cette enfant prédestinée naquit à Dieppe en 1615, de parents très-respectables et surtout excellents chrétiens. Ses premiers instincts furent tous pour la piété. A l'âge de seize ans, cette fille unique et chérie se sentit pressée par la grâce de demander son entrée comme sœur converse chez les Ursulines de Dieppe. Les Religieuses, qui la trouvaient faible et délicate, différèrent pendant quatre ans de l'admettre. Dans cet intervalle, des personnes pieuses lui indiquèrent plusieurs maisons religieuses très-régulières, où elle eût été reçue à bras ouverts comme religieuse de chœur. D'autre part, sa mère, qui était pieuse et très à l'aise, la pressait de demeurer avec elle, pour mener ensemble une vie dévote, toute consacrée aux œuvres de charité.

La jeune fille tint ferme dans sa résolution d'être sœur converse Ursuline. Enfin à l'âge de 20 ans, elle fut admise comme telle, et commença son noviciat avec une ferveur qui devait sans cesse prendre de nouveaux accroissements.

Elle était jeune professe lorsque nos Mères fondatrices passèrent à Dieppe. L'amour de la souffrance avait excité dans son cœur de grands désirs du Canada, entendant dire que "c'était un pays de croix et de pauvreté, où on ne trouvait que Dieu seul, dans l'éloignement de ses parents, de ses amis, de sa patrie, de toutes les douceurs de la France; et dans un abandon total de soi-même, en un pays barbare, qui vraiment était pour lors abandonné. Déjà son cœur passait les mers .....

"Peu après elle se rompit un bras: ses douleurs furent excessives, mais sa patience le fut encore davantage. Elle fut fort longtemps entre les mains des chirurgiens, qui lui remirent si mal le bras, qu'elle en était demeurée estropiée, avec des douleurs extrêmes. La consultation faite, on jugea qu'elle ne s'en aiderait jamais et qu'elle en souffrirait beaucoup. Là-dessus elle se sentit portée de faire un vœu à Dieu que s'il avait agréable de lui rendre l'usage de ce bras, elle s'offrirait à ses supérieurs pour le servir en Canada, en la personne des petites filles sauvages, et

de notre communauté destinée à leur instruction. Le vœu fait, sans aide d'aucun remède humain, ses douleurs s'apaisèrent, et bientôt elle se trouva guérie ; et ce qui est plus admirable, ce bras s'est moins ressenti de douleurs que l'autre, et lui a servi jusqu'à la fin de sa vie.

" Ce miracle fit le coup de son envoi en Canada, nos Révérendes Mères de Dieppe s'étant dépouillées généreusement d'un si digne sujet pour nous en enrichir."

Les documents du temps nous disent la joie de nos Mères en 1642, lorsque, renfermées dans leur étroite habitation sur le quai de la Basse-Ville, elles virent aborder le vaisseau qui leur amenait cette sœur tant désirée, et désignée par Dieu même, la première sœur converse des Ursulines de Québec. Elles avaient en effet grand sujet de se réjouir, car sœur S. Laurent allait être un véritable trésor pour la communauté.

"Je puis dire que c'était une fille accomplie en vertu, dit la Vén. Mère, et un parfait modèle d'une converse Ursuline, qui trouve Dieu dans son travail, et qui dans toutes ses dévotions, consacre et ses forces et son corps et sa vie aux emplois de la vie active, pour participer par ce moyen à l'instruction que les religieuses de chœur donnent à des âmes rachetées du Sang du Fils de Dieu, pour l'achèvement de leur salut.

" Ses oraisons étaient pour l'ordinaire dans une grande paix...... *Oh ! que je suis heureuse que Dieu soit le Dieu de mon cœur ! Mais vous aimé-je, ô mon Jésus ? Quand tout de bon vous aimerai je ? Mon Jésus, mon Sauveur, mon amour et mon tout ! Que votre volonté soit faite ! Je m'abandonne à tout, et ne refuse rien.....* Une seule de ces paroles l'entretenait des heures entières.

"Quelquefois, lorsque son corps était tout abattu d'un long travail, ou que Dieu permettait qu'elle fût en des aridités étranges, ou que quelque tentation possédait, malgré elle, son imagination et son cœur même, lui semblait-il :—*O mon Dieu, disait-elle, faites de moi et en moi tout ce qui vous plaira, hors le péché que je déteste et qui seul vous déplaît ; brisez mon corps ;*

retirez de moi toutes vos grâces sensibles ; que les démons d'enfer enragent contre moi ; pourvu que je sois toute à vous, je suis contente ; je ne demande rien que vous. Souvent, en ces rencontres, elle disait ou les litanies de la sainte Vierge, ou même celles des Saints, ou quelque autre prière vocale ; lentement, affectueusement, y mêlant quelques colloques avec humilité et confiance, et elle s'en trouvait très-bien.

" Dans ses communions, son plus ordinaire entretien était de dire avec amour : *Vous vous donnez donc tout à moi, ô mon Jésus, et votre corps, et votre sang, votre âme et votre vie. Vous désirez le même de moi : oui, mon Jésus de tout mon cœur. j'emploierai à votre service toutes les forces de mon corps ; j'y voudrais répandre tout mon sang, y épuiser toutes les puissances de mon âme, et y consumer toute ma vie jusqu'au dernier soupir.*

" Et le bon est qu'elle tenait parole, se consumant dans le travail sans aucun relâche, non-seulement les jours entiers, les mois et les années; mais toute sa vie, son courage étant infatigable dans les travaux de sa condition, qu'elle a soutenus toute seule l'espace de quatre années, ayant la boulangerie et le soin des lessives, qui sont très-fâcheuses durant l'hiver en ce pays."

Nos traditions nous disent qu'elle était aussi chargée des plus petites pensionnaires, tant françaises que sauvages, aux heures où les religieuses récitaient vêpres et matines. On voyait alors sœur S. Laurent, suivie de son aimable (1) petite troupe, qu'elle appelait " ses petites joies," tantôt au jardin, tantôt à la boulangerie ou à la cuisine, accomplissant sa besogne et semant de saintes paroles. Était-il temps de dire ses *pater* et *ave*, elle donnait à chacune un de ces petits pains à l'anis qu'elle faisait si bien, et dont l'usage s'est perpétué jusqu'à nos jours au Monastère ; et pendant que les enfants s'occupaient de leurs gâteaux, " ma tante, " qu'elles prenaient bien garde de ne pas distraire, priait Dieu de bénir ses petites filles et de les conserver dans leur précieuse innocence.

(1) De ce nombre étaient Marie Huronne, Catherine Algonquine, Madeleine des Moulins, âgée de 4 ans, Anne de Lauson, âgée de 3 ans.

" L'année 1650, continue la Vén. Mère, notre maison ayant été brûlée de nuit, et rien ne nous étant resté, pas même nos robes ni une seule couverture, à peine nous étant pu sauver de l'incendie, cette bonne sœur, dans les peines qu'elle prit pour soulager notre pauvre communauté, se rompit une veine, laquelle se rouvrait de temps en temps, et lui faisait souffrir des défaillances presque continuelles. En même temps, elle fut attaquée d'un asthme violent. Depuis plusieurs années, elle souffrait aussi d'une toux continuelle qui ne lui laissait de repos ni jour ni nuit.

" Nonobstant tous ces maux, elle recherchait, comme des grâces précieuses, les obédiences les plus pénibles et répugnantes à la nature. Et comme elle voyait ma répugnance à lui accorder tant de travail, elle usait d'un si saint artifice, qu'elle me persuadait quasi malgré moi, que c'était ce qui la faisait vivre. Et comme environ six mois avant sa mort, nous la retirâmes de toutes ses fonctions, elle a dit à des personnes de confiance, que c'était là une des plus grandes croix qu'elle eût eues en sa vie. Elle avait une si grande estime de sa vocation que deux jours avant de recevoir les derniers sacrements, elle disait, *qu'elle n'avait passé aucun jour de sa vie, sans remercier Dieu de l'avoir appelée à l'état humble de sœur converse, et que si elle eut eu toutes les couronnes de la terre, elle les eut toutes données pour acheter la qualité de sœur converse dans une maison de Sainte-Ursule.*

" Dans ses travaux, elle portait une paix angélique, ne perdant jamais rien de ses exercices spirituels, quoique sa vie fût une continuelle oraison.

" Son humilité était si adroite à cacher ses belles actions et ses souffrances, qu'il semblait que sa nature trouvât partout son compte, dans les souffrances mêmes.

" Sa charité était universelle. Les défauts du prochain disparaissaient à ses yeux ; elle ne voyait que leurs vertus, ne trouvant que des défauts en elle-même sans aucune vertu ; ce dont elle s'humiliait devant Dieu, sans jamais s'en décourager, appuyant les espérances de son salut, non pas sur son innocence et

ses mérites, mais sur l'amour de Jésus-Christ qui l'avait aimée dès son enfance, qui l'avait portée dans son cœur tout le cours de sa vie, et à chaque moment de sa Passion jusqu'au dernier soupir, et qui était encore son avocat à la doite de Dieu son père.

" Sa dévotion à la sainte Vierge était un autre appui de la grande confiance qu'elle avait aux miséricordes de Dieu, demandant par son amour l'amour de Jésus-Christ.

" Elle était fort affectionnée au silence, et parlait fort peu, hors la nécessité ; surtout durant l'Avent, qu'elle ne disait quasi mot, étant dans une intime récollection, pour se mieux disposer à recevoir en sa naissance le petit Jésus, auquel elle avait une tendre dévotion.

" Son obéissance était vraiment sainte et religieuse, ne regardant en ses supérieurs que Jésus-Christ, et leur obéissant comme à Jésus-Christ. J'ai été trois fois sa supérieure, jamais elle ne m'a apporté des raisons, ni des répugnances à quoi que ce soit, sinon en deux rencontres : une fois me faisant instance que je lui laissasse toujours le soin des animaux ; l'autre fois, que je ne l'obligeasse point d'aller à l'infirmerie, afin, disait-elle, que je me consume jusqu'au bout au service de la Communauté, qui est le service de Dieu.

" Elle observait ponctuellement les Règles ; n'était point curieuse ; ne se mêlait de rien, ne s'enquérait de rien ; sa récollection intérieure absorbait tout et contentait son cœur, qui trouvant en soi-même le Royaume de Dieu, ne cherchait point au dehors ce qui est moins que Dieu.

" La nature l'avait avantagée d'un très-beau naturel, d'un excellent jugement, d'une rare prudence, d'une douceur inaltérable et d'une force d'esprit au-dessus du commun.

" Ayant passé avec nous 27 années entières, dans une éminente pratique de toutes les vertus, Dieu l'ayant trouvée mûre pour le Ciel, nous a ôté avec amour ce qu'il nous avait donné par amour. Qu'il en soit béni à jamais !

" Environ la mi-mai, elle sentit un redoublement de toutes ses douleurs. Les remèdes lui étant inutiles, elle me demanda de faire pour la dernière fois les exercices avec nos sœurs, afin de se

mieux préparer à la mort. Je lui permis qu'elle communiât tous les jours avec celles qui faisaient les exercices; que pour les autres choses, elle en ferait ce qu'elle pourrait; ce qui lui fut une grande consolation. A la fin de ces exercices, ses douleurs s'augmentèrent, mais son courage lui donna encore assez de force pour faire la rénovation de ses vœux avec toute la communauté le jour de l'Ascension.

" Elle ne s'alita que le dimanche suivant, qu'elle reçut ses derniers sacrements avec son cœur ordinaire, c'est à dire toujours uni à Dieu, auquel elle soupirait de s'unir pour toute éternité. Le lendemain elle entra en des convulsions violentes; ses douleurs étaient inconcevables et nous tiraient les larmes des yeux. Elle ne dit jamais une seule parole de plainte; au contraire elle disait avec un grand sentiment de confusion, que ce qu'elle endurait n'était rien et ne méritait pas le nom de souffrance, eu égard aux douleurs de Notre-Seigneur.

" On peut dire qu'elle a été six jours en agonie. Enfin elle rendit son âme à Dieu la veille de la Pentecôte, le 8ième juin 1669, entre les quatre et cinq heures du soir, âgée de 54 ans."

LE PAYS, DE 1652 À 1672.

Nous avons vu, en 1652, les Iroquois, après s'être promenés en maîtres parmi les tribus Huronnes et Algonquines, tourner leurs armes victorieuses contre les Français. Ils s'enhardirent jusqu'à braver le canon du Fort, tenant la colonie comme en échec. Presque journellement, on apprenait quelque nouveau massacre.

Dieu, qui voulait le salut de la colonie, releva les espérances, en 1659, en donnant au Canada un premier Pasteur. Cette nouvelle Église avait déjà été baptisée dans le sang de ses Martyrs; elle sera confirmée dans la perpétuité du sacerdoce, la Providence lui choisissant un Pontife saint: député directement par Rome, il sera le Vicaire du Vicaire de Jésus-Christ.

Ce n'est qu'après avoir solidement établi le Canada sur les

fondements de la Religion, (1) que la Providence lui donne une organisation propre à assurer son développement matériel.

Nous avons vu, en 1665, le Marquis de Tracy aborder à Québec : tout va changer de face en Canada.

Les lettres de notre Vén. Mère, toujours fécondes en renseignements, revêtent un intérêt tout particulier à cette époque d'espérances et de progrès. On voit le pays, qui ne comptait en 1652, que 2,000 habitants, doubler alors sa population. L'audace des Iroquois enfin réprimée, le commerce reprend vigueur, les ressources du sol se développent; des richesses minérales se découvrent, des manufactures s'établissent, les arts progressent; bientôt le Canada va se suffire à lui-même.

La religion et l'éducation, qui avaient si heureusement pris les devants dans l'établissement de la colonie, ne se laissent pas dépasser par les progrès matériels. En 1668, le collége des Jésuites comptait 120 élèves, dont la moitié pensionnaires. Le cours d'études s'y faisait régulièrement et en entier, et le 2 juillet 1666, les premières thèses publiques sur la philosophie furent soutenues avec succès par les sieurs Joliet et de Francheville.

Mais l'importance que la Vén. Mère donne aux progrès matériels et intellectuels n'est jamais qu'en vue des âmes; l'extension de la Foi; voilà son thème favori, sa grande préoccupation. Elle nous montre Mgr. de Laval faisant venir des prêtres et

(1) "Le zèle, l'intelligence et les vues élevées de Louis XIV et de son gouvernement se montrent dans la colonisation du Canada. On veut créer une source de richesses et de prospérité pour la mère-patrie; mais on cherche en même temps les vrais et solides avantages et des colons et des indigènes. On ne fait pas consister le bonheur humain dans la fortune et le bien-être matériel; on sait que l'homme est créé à l'image de Dieu et destiné au ciel, et l'on a pour sa haute dignité le respect et les égards qui lui sont dus. Voilà pourquoi on considère la foi catholique et le sentiment religieux comme des éléments indispensables d'une colonisation sérieuse et solide."

Ces réflexions d'un auteur très-estimé, sont bien propres à éclairer nos lectrices, sur les appréciations de certains historiens qui ont écrit sur l'Histoire du Canada.

établissant son séminaire ; la compagnie de S. Sulpice, à Montréal, fondée par M. Olier, complétant son organisation. En 1668, pendant que Messieurs de Fénélon (1) et Trouvé " ecclésiastiques de Montréal qui avaient hiverné aux Iroquois" lui racontent leurs travaux et leurs espérances, et que deux ecclésiastiques de Monseigneur partent pour visiter et instruire toutes les personnes des habitations françaises, dans un circuit de deux cents lieues," sa grande âme accompagne aussi les Missionnaires de la Compagnie de Jésus, " qui ont découvert de grandes nations à plus de 500 lieues au-dessus de nous." Elle porte envie à ces généreux serviteurs de Dieu " qui endurent des souffrances qui ne se peuvent exprimer, elle voudrait les suivre dans les croix et les occasions du martyre où ils sont tous les jours."

En 1670, ce sont les RR. PP. Récollets qui viennent reprendre leur œuvre à Québec et relever leur Couvent de N. D. des Anges, pendant que plus de 40 Jésuites sont répandus dans cette Nouvelle-France, et s'épuisent à la recherche des âmes ; l'un d'eux s'est rendu " près de la mer du Nord et éclaire dans le chemin du Ciel des barbares cachés dans les extrémités de la terre, qui ne pensaient point à Dieu......On a su, continue t-elle, qu'à dix journées au-delà de ceux-ci, il y a un pays où il fait trois mois de nuit toute noire et trois mois d'un jour sombre comme le crépuscule. Le pays est habité, quoique presque toujours couvert de neige très-profonde. Il n'y a pas un seul arbre et les prairies n'ont pas l'herbe plus longue que le doigt. Les habitants vivent de cerfs, de castors et d'ânes sauvages ; et comme ils n'ont point de bois, ils font du feu avec les os, les peaux et le poil des bêtes qu'ils tuent. On cherche les moyens de les aborder, pour tâcher, de demi-bêtes qu'ils sont, d'en faire des enfants de Dieu." Et la Vén. Mère recommandait à toute la ferveur des âmes saintes les nations de cette vaste Amérique auxquelles Dieu lui même avait attaché son cœur, souhaitant de " vivre et de souffrir jusqu'au jour du jugement, si elle pouvait par là aider en quelque chose les âmes rachetées du sang de Jésus-Christ."

La Vén. Mère, dont la plume féconde et fidèle va bientôt cesser de nous dire ses joies et ses espérances, avait vu l'apogée de

(1) Frère du célèbre Archevêque de Cambrai.

la grande moisson indigène, à Québec. A son tour, Montréal ([2]) moissonnera pour le ciel parmi ces farouches enfants des forêts. Au reste, cette race destinée par la Providence à disparaître plus tard du sol de l'Amérique, aura considérablement diminué, par suite des guerres, des maladies, et surtout des boissons mortelles que leur fournissent les "coureurs de bois." La Vén. Mère déplorait déjà ce mal en 1668. "Il est vrai que le pays se peuple beaucoup; mais parmi les honnêtes gens, il vient aussi de la "canaille" qui cause beaucoup de trouble et de scandale. Ce qui fait le plus de mal, c'est le trafic des boissons de vin et d'eau-de-vie. On déclame contre ceux qui en donnent aux sauvages, on les excommunie, l'Évêque et les prédicateurs publient en chaire que c'est un péché mortel; et nonobstant tout cela, il vont dans les bois, et portent des boissons aux sauvages, afin d'avoir leurs pelleteries pour rien quand ils sont enivrés."

Si nos lectrices veulent voir en perspective l'érection de Québec en évêché en 1674, et les nouvelles voies ouvertes à l'Évangile par la découverte du Mississipi, elles auront une idée des progrès de la Foi jusqu'à la fin du siècle. Il est vrai que le turbulent Iroquois remuait encore et cherchait à soulever les autres tribus; mais Frontenac, dans la fameuse guerre de *seize ans* va leur porter le dernier coup, en même temps qu'il délivrera le pays des attaques des colons de la Nouvelle-Angleterre.

([2]) "L'humeur indépendante de ces barbares, leur amour pour la vie libre et errante, les guerres dont le pays n'avait cessé d'être le théâtre, avaient en effet rendu inefficaces tous les mouvements qu'on s'était donnés pour les arrêter à Montréal; et lorsque Mlle. Mance mourut, ce qui arriva l'année 1673, on n'avait point encore vu de sauvages se fixer dans cette île. Ce qui engagea les prêtres de Saint-Sulpice, après que M. de Laval les eut autorisés, en 1668, à se livrer à l'instruction des sauvages, d'aller établir pour les Iroquois sur les bords du lac Ontario, une mission.... Mais après une expérience de plus de dix ans, on demeura convaincu que le fruit de ces missions errantes se réduisait presque à rien.... Les Pères Jésuites formèrent une mission sauvage à la Prairie de la Madeleine....Peu après, les ecclésiastiques de Saint-Sulpice commencèrent pour eux, en 1676, un établissement à la Montagne, qui fut le premier lieu de cette île où les sauvages vinrent pour être instruits."—Vie de la Sr. Bourgeois, par M. l'abbé Faillon.

CHAPITRE III.

DIEU CUEILLE DES FRUITS MURS POUR LE CIEL.
DERNIÈRES ANNÉES DANS LE MONASTÈRE RESTAURÉ.

MORT ÉDIFIANTE de Mme. de la Peltrie.—PRÉCIEUSE MORT de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation.—Le R. P. J. Lalemant.—Cinq nouvelles Émules des Fondatrices.—La chapelle des Saints.—Alerte au Monastère.—On adopte les Constitutions et Règlements de Paris.—Le Séminaire sauvage;—Séminaristes du comte de Frontenac;—les deux Louise;—Agnès 8esk8es;—famille de saints;—Petite postulante sauvage.—Dernière cérémonie avant le second incendie.—État du Monastère à cette époque.—La Mère Anne Le Bugle de Sainte Claire.—La Mère Anne Le Boue de Notre-Dame.—La Mère Marie de Villiers de S. André.—Sœurs Ste. Ursule et Ste. Marthe.

Le 18 Novembre 1671.

Sainte Mort de Mme. M. M. de Chauvigny de la Peltrie,

NOTRE ILLUSTRE FONDATRICE.

QUELS jours d'indicible tristesse pour les Ursulines de Québec que le 18 novembre 1671 et le 30 avril 1672! "Les joies de ce monde passent vite, dit le *vieux Récit*, et elles sont toujours mêlées d'amertume ; nous en avons fait cette année la triste expérience."

La joie en effet avait été complète au Monastère, aux mois de septembre et d'octobre, lors de l'arrivée de ces chères sœurs de France si ardemment désirées ; mais bientôt les fêtes durent cesser, les chants d'allégresse se suspendre, et cette

heureuse famille eut à accepter la coupe amère de la douleur.

Les Ursulines avaient au milieu d'elles deux mères par excellence, deux bienfaitrices, dont chacune eut voulut conserver les jours précieux au prix même de sa propre existence. Mais ce sont des fruits mûrs pour le ciel, l'ange du Seigneur a reçu ordre de les cueillir.

La première moissonnée fut la douce et pieuse dame de la Peltrie, fondatrice généreuse qui avait mis le comble à ses bienfaits en se donnant elle-même à ses chères Ursulines. Sur son lit de mort, elle voit avec attendrissement cette famille de vierges qui la bénissent; elle entend surtout la voix de cette Mère vénérée à qui son âme a toujours été si intimement unie. Mais l'heure de la séparation a sonné; "en moins de sept jours, dit le Récit, la mort nous la ravit, sans que nos vœux et nos larmes, non plus que nos soins et les remèdes, aient pu retarder d'un instant cette douloureuse séparation."

"Ce fut le 12 novembre 1671, dit le R. P. Dablon, qu'elle fut attaquée d'une pleurésie qui l'emporta le septième jour. Ce terme parut bien court aux personnes qui n'étaient pas résolues de la perdre; il fut néanmoins suffisant pour faire éclater d'une manière extraordinaire les vertus qui avaient paru en elle durant sa vie. Jamais elle ne fut plus humble, plus affable, plus patiente, plus mortifiée, plus obéissante, plus unie à Dieu, ni plus résignée à sa sainte volonté. Elle avait toujours eu une tendresse particulière pour la pauvreté, aussi voulut-elle mourir en pauvre, ayant même prié celles qui l'assistaient de lui faire la grâce de décharger une petite table qui était près de son lit,

de quantité de douceurs qu'elle ne jugeait pas lui être nécessaires.

"Le quatrième jour de sa maladie, elle fit son testament solennel, où M. Talon, intendant, voulut se trouver, tant pour honorer sa personne que pour autoriser ses dernières volontés ; et Mme. de la Peltrie, qui eut toujours l'esprit sain et présent à soi, ne manqua pas de lui en faire compliment et de lui en témoigner sa reconnaissance. Deux jours après, ayant appris du médecin qu'elle ne passerait pas le lendemain, elle pria celles qui étaient auprès d'elle de ne lui parler plus que de l'éternité ; et comme on lui demandait si elle n'avait pas quelque regret de mourir : "Point du tout, dit-elle ; j'estime mille fois plus le seul jour de ma mort que toutes les années de ma vie."

"Le jour suivant, qui fut celui de son bonheur, elle fut ravie quand on lui dit que c'était un mercredi. "Dieu soit béni ! dit-elle. Ah ! que je serai heureuse de mourir aujourd'hui, c'est un jour destiné à honorer S. Joseph." Elle reçut les derniers sacrements de la main de M. de Bernières [1], avec une dévotion et une joie qu'il serait difficile d'exprimer ; et faisant réflexion sur la charité et le soin de ses chères filles, qui n'avaient rien oublié ni épargné pour l'assister en tout, elle reconnut avec beaucoup de consolation qu'ayant tout quitté pour Notre-Seigneur, elle en recevait le

[1] Curé de Québec et neveu de son ancien ami, M. de Bernières-Louvigny, Trésorier de France à Caën. Ce saint homme était mort le 8 mai 1659, à genoux, les mains jointes, les yeux levés au ciel, pendant qu'il était en oraison. Mgr. de Laval avait été sous sa direction. Tant qu'il vécut, il fut l'ange visible de nos Mères Fondatrices et de leur œuvre. C'est à sa digne sœur, Mme. Jourdaine de Bernières, fondatrice et supérieure des Ursulines de Caën, que l'on doit la publication de ses ouvrages.

centuple dès cette vie selon sa promesse. Elle entra en agonie en priant Dieu et expira doucement sur les huit heures du soir, âgée de soixante-huit ans, dont elle avait passé plus de trente-deux en ce pays. Elle employa ce dernier mercredi dans des désirs si ardents de voir Dieu et de le posséder, que les heures lui duraient des années ; elle demandait incessamment quand arriverait ce bienheureux moment qui l'unirait à son souverain Bien pour jamais, priant ses chères filles, qui étaient toujours auprès d'elle, de lui remettre souvent en mémoire ce premier verset du psaume 121 : *Lætatus sum in his quæ dicta sunt mihi : in domum Domini ibimus.*

" Elle fut enterrée dans le chœur des religieuses, dans un cercueil de plomb; ce qui se fit à la vérité contre ses intentions; mais le sentiment que les Ursulines ses filles conserveront toujours de ses bontés et de ses bienfaits, les fit passer par dessus toute autre considération pour donner en cette occasion solennelle cette petite marque de leur reconnaissance. (1)

" Ses obsèques furent honorées de toutes les personnes considérables de cette ville et des bourgades voisines; comme cette illustre défunte était regrettée de tout le monde, les larmes n'y furent pas épargnées. La compagnie étant restée dans l'église de dehors, le clergé entra processionnellement dans le chœur des religieuses pour y faire l'enterrement. La cérémonie achevée, le même clergé, précédé de M. de Bernières, accompagna le *cœur*, porté sous un crêpe noir par un des principaux habitants du pays. Venaient ensuite M.

(1) Le Récit dit : " Nous avions fait au préalable tirer son portrait, dont nous avions fait faire deux copies, lesquelles ont été consumées dans notre second incendie." Le portrait que nous possédons aujourd'hui nous est venu de France en 1699.

de Courcelles, gouverneur, M. Talon, intendant, et toute l'assemblée.

"Quand la procession fut arrivée à l'église des RR. PP. Jésuites, M. de Bernières, exécuteur du testament, remit son précieux dépôt entre les mains du Père Supérieur, qui plaça ce cœur au pied des marches du grand autel, dont elle avait donné le grand tableau et la lampe d'argent avec un fonds pour l'entretenir."

Parmi cette multitude de citoyens qui composaient le cortége funèbre de notre chère Fondatrice, figuraient les pauvres sauvages de Sillery et de Lorette, qu'elle avait encore tout récemment visités, et qui avaient si souvent éprouvé les effets de son zèle et de sa charité.

Nous dirons plus tard comment le précieux cœur de Mme. de la Peltrie nous est revenu, et avec quel honneur on garde au Monastère, conjointement avec ceux de la Mère Marie de S. Joseph, les ossements de cette dévouée et illustre Fondatrice.

"Elle nous donna à la fin, dit le Récit, les mêmes marques d'amitié qu'elle nous avait données pendant toute sa vie. Sans répéter ce qui est marqué dans l'établissement de cette maison, elle a employé entre autres choses, dix mille francs pour bâtir notre église, et il n'y a guère de religieuses reçues de son vivant en cette communauté, dont elle n'ait contribué à compléter la dot, donnant à une mille livres, aux autres deux cents écus, huit cents livres, plus ou moins selon le besoin. Elle a fait une fondation de 600 lbs. de rente annuelle pour l'éducation de six jeunes filles pauvres à notre pensionnat. Elle a aussi fait fondation de messes dans notre église, et laissé cent écus de

rente pour aider à payer le Chapelain. Tant qu'elle a vécu, elle a entretenu le séminaire de draps et de couvertures; et bien d'autres choses que Dieu récompense à présent magnifiquement dans son paradis.

"Elle prenait plaisir à se priver de tout pour assister les pauvres; leur donnant toujours le meilleur et gardant le pire pour elle, si amatrice de la pauvreté qu'on avait beaucoup de peine à lui faire prendre des habits neufs Elle avait une profonde humilité, un parfait mépris d'elle-même, et était amie du travail, embrassant avec joie les exercices les plus bas et vils."

Ainsi vécut et mourut une des plus nobles héritières de Normandie, n'ambitionnant que l'oubli des créatures, pour n'avoir d'autre préoccupation que le pur amour de son Dieu. Nonobstant les oppositions des hommes, elle avait vu s'accomplir son œuvre de prédilection, la fondation de notre Monastère.

Nous détachons sa Notice Biographique de ce volume, afin de pouvoir traiter plus longuement une vie si pleine d'édification. (1)

(1) Mme. de la Peltrie avait eu pour devancière Mme. de Champlain, qui accompagna son mari en Canada de 1620 à 1624. Son zèle lui fit étudier l'Algonquin et la rendit capable de préparer au baptême les filles et les femmes sauvages. Après la mort de son mari, elle entra aux Ursulines de Paris. La Mère Hélène Boullé de Champlain, dite de S. Augustin, mourut en 1654, âgée de 56 ans, aux Ursulines de Meaux dont elle était fondatrice.

Le 30 Avril 1672.

Precieuse Mort de la Venerable Mere Marie Guyart de l'Incarnation,

FONDATRICE ET PREMIÈRE SUPÉRIEURE DE NOTRE MONASTÈRE.

MOINS de deux mois après la mort de Mme. de la Peltrie, un deuil plus profond encore vint planer sur le Monastère. La Vén. Mère, plus courbée sous le poids de ses travaux que sous le poids de ses 72 ans, était depuis longtemps souffrante; elle ne s'était jamais bien remise d'une maladie qui l'avait réduite à l'extrémité en 1664. "Je me réjouis, écrivait-elle cinq ans plus tard à la Supérieure de Tours, de ce que nous perdrons bientôt les connaissances de la terre pour n'avoir plus de communication qu'avec les citoyens du ciel."......"Vous croyez que je vais mourir, disait-elle à son fils; je ne sais quand arrivera cet heureux moment qui me donnera toute à notre divin Sauveur, mais il faudrait peu de chose pour m'emporter."

Malgré sa débilité et son extrême dégoût pour toute nourriture, la Vén. Mère conservait un certain air de santé, et les religieuses étaient pleines d'espérance de de la conserver encore longtemps, lorsque dans la nuit du 15 au 16 janvier, elle fut prise d'un vomissement extraordinaire qui dura l'espace de vingt-quatre

heures, sans qu'on pût y apporter le moindre soulagement. A cela se joignit bientôt une violente douleur de tête, une oppression de poitrine et une insomnie cruelle. Cette fidèle amante de Jésus crucifié se réjouissait, et répétait avec une consolation sensible : " C'est maintenant que j'ai l'honneur d'être attachée à la croix de Jésus-Christ." Cependant le mal croissait et avec tant de violence, qu'au cinquième jour, les médecins jugèrent qu'il n'y avait plus à espérer et qu'il fallait lui donner les derniers sacrements. Le 20 janvier, à une heure de l'après-midi, elle reçut le saint Viatique, au milieu des sanglots de ses religieuses. Elle cependant se livrait aux transports d'une joie indicible de s'unir à Dieu dans ce divin sacrement, espérant le posséder bientôt à découvert. Le lendemain, elle reçut l'Extrême-Onction avec un redoublement de joie ; après sa profession de foi elle demanda pardon aux assistants, commençant par M. de Bernières, Vicaire-Général et Supérieur du Monastère, et le R. P. J. Lalemant, son directeur, puis se tournant vers la Mère S. Athanase, supérieure, et la Communauté, elle les remercia de leur charité à son égard, et leur demanda mille pardons de toutes les peines qu'elle leur avait données pendant sa maladie.

Peu après, ayant su que la petite fille d'un chef Algonquin venait d'entrer au séminaire, elle demanda à la voir, lui fit mille caresses et exhorta les religieuses à conserver toujours une grande affection pour " ses délices ;" c'est ainsi qu'elle appelait les filles sauvages. Toutes les pensionnaires, françaises et sauvages, lui furent ensuite présentées pour recevoir sa bénédiction, et elle la leur donna en toute affection et effusion de cœur.

Cependant les religieuses étaient plongées dans un abîme de douleur, on faisait des pénitences et des mortifications extraordinaires, on conjurait le ciel de prolonger encore au moins quelque temps, des jours si chers et si précieux. L'humble Mère éprouvait de la peine de cet empressement de ses filles à prolonger sa vie, qu'elle croyait inutile, et elle s'en plaignit au R. P. Lalemant. Ce bon Père, touché de l'état de deuil où sa mort allait jeter la Communauté, lui commanda de s'unir à ses sœurs pour demander à Dieu la santé. Elle fut d'abord comme interdite; puis, levant les mains et les yeux vers le ciel: " Je crois, dit-elle, que j'en mourrai; mais si c'est la volonté de Dieu que je vive encore, j'en suis contente." Le Père lui répondit: " Tout cela est bon, ma Mère, mais vous devez vous mettre de notre côté, et faire tout votre possible pour vous conserver à cette Communauté, qui croit encore avoir besoin de vous." A ces paroles, il n'y eut point de réplique, la Mère de l'Incarnation, fermant les yeux à ses propres intérêts et préférant comme toujours l'obéissance au sacrifice, dit comme autrefois S. Martin: " Mon Seigneur et mon Dieu, si vous jugez que je sois encore utile à cette petite Communauté, je ne refuse point la peine ni le travail; que votre volonté soit faite!" Aussitôt elle éprouva un mieux considérable, et peu après les médecins, qui l'avaient abandonnée, la déclarèrent hors de danger.

Grande fut la joie au Monastère lorsqu'on la vit sortir de ce lit d'agonie et se rendre au chœur pour y faire sa visite d'actions de grâces! On chanta le *Te Deum* à l'église dans des sentiments inexprimables, et la joie de sa convalescence se répandit bientôt dans la ville entière. C'était une suite continuelle de félici-

tations et de témoignages d'amitié. Les uns lui faisaient parvenir les plats les plus délicats de leur table, les autres envoyaient leurs gens à la chasse, espérant que quelque nouveau mets lui donnerait de l'appétit et des forces. Malgré son dégoût pour toute nourriture, l'aimable Mère s'efforçait de manger par complaisance. Elle fut assez bien tout le carême, et le dimanche des Rameaux, elle put suivre la cérémonie. De plus le vendredi saint, elle se trouva assez de force pour assister à la Passion et à l'adoration de la croix. Mais ce soir-là même, elle fut obligée de déclarer à sa supérieure que deux enflures qu'elle avait aux côtés la faisaient extrêmement souffrir. C'étaient deux abcès déjà formés et où il lui fallut dès le lendemain subir une cruelle opération. On espérait encore cependant, car le chirurgien disait que les plaies étaient belles. Mais le huitième jour, il fut si frappé du grand affaiblissement de la malade, qu'il déclara qu'elle était sans ressource. Quand elle apprit cette nouvelle, la joie éclata dans tous ses traits, et depuis ce moment jusqu'à sa mort, sa vie parut comme une continuelle extase ; elle avait la vue modestement baissée, ou tournée vers son crucifix qu'elle tenait entre ses mains. Elle répondait avec une suavité ravissante à celles qui lui adressaient la parole, mais en peu de mots, et demeurait absorbée en Dieu. La Mère S. Athanase, qui se tenait constamment auprès de la chère malade, lui demanda si elle avait quelque chose à recommander à son fils. A ces paroles, la Vén. Mère s'attendrit, et elle pria la Mère Supérieure de lui faire savoir qu'elle l'emportait en son cœur dans le paradis, où elle solliciterait fortement sa parfaite sanctification. Elle souffrait des douleurs extrêmes, mais avec une patience admirable, s'offrant à souffrir ce purgatoire

jusqu'à la fin du monde pour le salut des peuples, s'il eut plu à la divine Majesté. Elle désira voir les élèves pensionnaires à plusieurs reprises, et elle les bénissait chaque fois avec une tendresse inexprimable. Le vendredi, 27 avril, elle reçut de nouveau le S. Viatique et l'Extrême-Onction; jusque-là elle avait reçu la sainte communion tous les deux jours. Dans la matinée du samedi, 30 avril, se sentant à l'extrémité, elle voulut voir une dernière fois ses chères petites filles sauvages. Après les avoir bénies avec tendresse, elle leur adressa dans leur propre langue des paroles admirables, sur la beauté de nos saints mystères et le bonheur de servir Dieu.

A midi, elle perdit l'usage de l'ouïe et de la parole; mais il était facile de voir que son âme était intimement unie à Dieu; on la vit encore dans cet état porter d'une main tremblante son crucifix à ses lèvres. Quelques minutes avant six heures du soir, elle ouvrit les yeux, regarda ses chères sœurs comme pour leur dire le dernier adieu, puis elle les referma pour ne plus les ouvrir aux choses de la terre. La Communauté était prosternée autour de son lit et dans la plus profonde désolation. A six heures, on entendit deux faibles soupirs; tous les regards se portèrent avec angoisse vers la chère et sainte mourante; mais déjà son âme avait brisé ses entraves terrestres. Un rayon d'immortalité illuminait cette figure que la mort venait de frapper, et les religieuses, partagées entre l'admiration et la douleur, contemplaient cette beauté ravissante [1], où semblait se refléter l'indicible

[1] Ce fait, attesté par toutes les Religieuses qui en furent témoins, fit une telle impression sur les cœurs que le souvenir s'en est transmis à la postérité par l'usage touchant, qui existe encore au Monastère, de chanter un *Te Deum* au jour anniversaire de la mort de notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation.

transport qu'avait éprouvé cette âme sainte, en consommant son union avec la Divinité.

La nouvelle de cet heureux trépas donna lieu à l'expression de la profonde vénération qu'avaient pour la chère défunte les fidèles de tout rang; on réclamait comme de précieuses reliques les objets qui avaient été à son usage; tuniques, livres, chapelets, médailles. tout fut enlevé en un instant, et c'est à peine si nos Mères purent conserver son grand chapelet, qui se voit encore à la chapelle des Saints. Quand on sut qu'il n'y avait plus rien à distribuer, on apportait à la grille quantité de croix, de chapelets, de médailles, pour les faire toucher à la *sainte* Mère, et jusqu'à l'heure de l'enterrement, plusieurs religieuses furent employées à satisfaire ce pieux empressement.

Il est impossible de reproduire l'impression que fit sur les sauvages la mort de la Vén. Mère. Dès que la nouvelle s'en fut portée aux villages de Sillery et de Lorette, ils s'assemblèrent autour du Monastère, pour pleurer, et prier pour celle qui les avait tant aimés.

Mgr. de Laval étant alors en France, la cérémonie des obsèques fut faite par M. de Bernières, grand vicaire de Québec, et son oraison funèbre fut prononcée par le R.P. Lalemant, qui développa avec une éloquence vive et énergique tous les attributs de la *femme forte*, dont il lui fit l'application d'une manière admirable. M. de Courcelles, gouverneur, et M. Talon, intendant, étaient présents; quand la foule du peuple se fut écoulée, ils convinrent avec M. de Bernières, le Père Lalemant et les religieuses, qu'il ne fallait pas enterrer cette Vén. Mère sans conserver sur la terre, quelque vestige de ce rayon de majesté

qui éclatait encore sur son visage. Le corps fut donc retiré du caveau, et le lendemain, le gouverneur envoya un artiste, qui réussit à prendre une ressemblance frappante de cette douce figure marquée du sceau de la béatitude ([1]). Quand le portrait fut achevé, on ferma la bière, qui portait l'inscription suivante gravée sur étain : " *Ci-gît la Révérende Mère Marie Guyart de l'Incarnation, première Supérieure de ce Monastère, décédée le dernier jour d'avril* 1672, *âgée de soixante et douze ans et six mois, Religieuse professe venue de Tours, priez pour son âme* "

Ce ne fut que plusieurs mois après, par les vaisseaux venus au printemps, que les Ursulines purent faire entendre en France l'écho de leur profonde douleur. Quel vide laissait au Monastère le départ des deux Fondatrices ! Écoutons la Mère Supérieure (Mère S. Athanase) cherchant à se consoler en parlant des vertus de la chère défunte, tantôt avec le fils de notre Mère, tantôt avec les Supérieures des Communautés de France, tantôt avec un ancien ami et bienfaiteur, le R. P. Ragueneau. Nous n'extrairons que quelques passages.

" Ma Révérende Mère,—Nous avons un très-grand sujet d'adorer avec soumission la conduite de la divine Majesté sur notre petite Communauté, particulièrement depuis l'automne dernier, qu'elle nous a obligées de faire le sacrifice des deux personnes les plus chères et les plus précieuses que nous eussions en ce monde. La première est Mme. de la Peltrie notre très-honorée Fondatrice...... L'autre est notre

([1]) Ce tableau périt dans le second incendie, le 20 octobre 1686. Celui que l'on voit aujourd'hui à la salle de Communauté, a été envoyé de France par la famille Le Maire en 1699.

révérende, très-aimable et très-aimée Mère Marie Guyart, dite de l'Incarnation. Sa personne nous était si chère, si précieuse et si nécessaire, que nous ne pensions pas être en état de nous en pouvoir passer. Surtout, sa mort arrivant conjointement avec celle de Mme. notre Fondatrice, ça été la plus grande perte que nous puissions faire ; ça été, dis-je, une perte irréparable que nous ne pouvons supporter sans des grâces toutes particulières de Notre-Seigneur : car notre chère et toute aimable Mère avait un amour incomparable pour le bien et l'avancement de cette maison, et comme elle en était la véritable mère, elle pensait sans cesse à lui faire ou à lui procurer tout l'avantage qu'elle pouvait, sans épargner ses soins ni ses peines........"

" Le zèle pour la gloire de Dieu n'était nullement diminué en elle avec le temps ; mais plutôt il s'était tellement accru que c'était comme une fournaise qui la consumait. Ce fut ce même zèle qui lui fit entreprendre cet hiver, nonobstant son âge, de faire tous les jours des leçons de langues sauvages, afin que cette science s'immortalisât dans cette maison pour l'instruction des filles de cette grande Amérique. Son zèle pour la décoration des autels n'était pas moins admirable. Elle était fort industrieuse en toute sorte d'ouvrages, soit pour la broderie, soit pour la dorure et pour la peinture. Elle s'entendait même en architecture et en sculpture ayant elle-même enseigné et stilé les ouvriers qui ont fait le retable de notre église, les redressant quand ils s'éloignaient des règles de l'art. Elle n'a pas borné son zèle à notre église seule, car il y en a peu en ce pays qu'elle n'ait enrichies de quelque pièce de son travail, et cela, nonobstant les em-

plois considérables qu'elle a toujours eus en cette maison, y ayant été dix-huit ans supérieure, deux ans assistante, douze ans dépositaire, et enfin maîtresse des novices, exerçant souvent deux de ces charges à la fois.........

"Sa sainte mort après une si sainte vie, ne nous a laissé aucun doute que le Saint-Esprit ne lui eût donné une assurance intérieure de sa félicité prochaine ; et nous l'avons nous-mêmes autant qu'on la peut avoir en ce monde. C'est ce qui nous doit le plus consoler, ce qui n'empêche pas pourtant que nous ne ressentions bien fort notre incomparable perte. Pour moi, je n'ose y penser de peur de la trop regretter, j'aime mieux me soumettre à l'aveugle à la volonté de Dieu, qui a voulu nous ôter ce puissant appui et mon unique consolation en terre, et me résoudre à vivre désormais sans autre satisfaction que de faire et souffrir tout ce qu'il lui plaira de m'ordonner........"

Le R. P. Jérôme Lalemant qui avait presque toujours été son directeur en Canada, termine ainsi sa lettre au sujet de la mort de cette sainte Mère. "Si Monseigneur l'évêque eut été ici, il ne l'eût point abandonnée pendant sa maladie, tant il faisait état de sa personne ; à son défaut, M. de Bernières, son Grand-Vicaire, et supérieur du Monastère, lui a rendu tout ce qu'on peut attendre d'un bon Pasteur, et notre Compagnie, les témoignages de respect et d'affection qui étaientdus à son mérite. Au reste, la mémoire de la défunte sera à jamais en bénédiction dans ces contrées, et pour mon particulier, j'ai beaucoup de confiance en ses prières, et j'espère qu'elle m'aidera mieux à bien mourir que je n'ai fait à son égard. Je lui ai été en tout et partout un serviteur inutile, me contentant d'être l'observateur

des ouvrages du Saint-Esprit en elle, sans m'ingérer d'aucune chose la voyant en si bonne main de crainte de tout perdre."

"La Mère de l'Incarnation était d'une taille haute, d'un port grave et majestueux, que tempérait une douceur humble et modeste. Lorsqu'elle était encore dans le monde, tout son air avait quelque chose de si grand, qu'on s'arrêtait dans les rues pour la voir passer. Ses traits étaient réguliers, mais c'était une beauté mâle, qui laissait voir toute la grandeur de son âme. Elle était forte et bien constituée, d'une humeur très-agréable ; et, quoique la présence continuelle de Dieu lui donnât quelque chose de céleste qui imprimait le respect, on ne se sentait jamais embarrassé avec elle."(1)

La mort de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation eut un grand retentissement. Bossuet, Fénélon, des Docteurs de Sorbonne, Mgr de Laval, le R. P. Claude Dablon, lui ont donné des éloges magnifiques. Nous sentant impuissantes à rendre justice à une existence si pleine de merveilles, dans une notice telle que le comporterait ce volume, nous référons nos lectrices aux Vies de la Servante de Dieu publiées récemment, l'une par M. l'abbé Casgrain, de Québec, en 1864, l'autre par M. l'abbé Richaudeau, aumônier des Ursulines de Blois, en 1873. Ce dernier ouvrage renferme des témoignages nombreux de faveurs attribuées à l'intercession de la Servante de Dieu. Il y a aussi la Vie de la Vén. Mère publiée par Charlevoix en 1724, et réimprimée à Clermont-Ferrand en 1860.

Dans ces différents ouvrages se trouve avec plus ou moins de détails la vie mystique de la Mère Marie de l'Incarnation, magnifique édifice de sainteté élevé

(1) Vie des premières Ursulines de France par M. C. Sainte-Foi.

dans cette âme privilégiée par la libéralité divine. En voici les principales phases.

La Vénérable Marie Guyart de l'Incarnation naquit à Tours le 28 octobre 1599. Dès l'âge de raison, N. S. lui apparut et laissa dans son âme une impression ineffaçable de foi et d'amour.

A 17 ans, elle entra, par obéissance, dans l'état du mariage; deux ans après elle était veuve, avec un enfant de six mois (1).

Là commence une série de faveurs spirituelles qui jettent dans l'admiration. Son âme est d'abord plongée dans le Sang de Jésus-Christ. Ainsi purifiée, elle voit des merveilles dans les œuvres extérieures de la création.—De là, elle est initiée aux mystères de l'union du Verbe avec la nature humaine.—Plus tard elle est introduite jusque dans les insondables profondeurs de la très-auguste Trinité : on reste étonné, en lisant les récits si clairs qu'elle a laissés de ces sublimes visions.

Entrée aux Ursulines de Tours le 25 janvier 1631, son âme est transportée d'un zèle apostolique tout

(1) Les Lettres de la Vén. Mère font voir que le jeune Claude Martin, gagné à Dieu par les prières de sa sainte mère, entra, en 1641, chez les Bénédictins de S. Maur. Il est regardé comme un des religieux les plus remarquables de l'Ordre. Après la mort de sa mère, il publia sa Vie, ses Lettres, son Catéchisme (réédités) et ses Retraites. Le livre des Retraites est le seul qui reste à réimprimer. Le R. P. Dom Claude Martin mourut en 1696, après avoir été 44 ans supérieur en différentes maisons de son Ordre.

La Vén. Mère eut aussi le bonheur de gagner à Dieu, par ses sacrifices et ses prières, une de ses nièces, fille unique, que les avantages éphémères de la beauté et de la fortune avaient jetée dans les vanités du monde. C'est la jeune Marie de l'Incarnation, qui se fit Ursuline au Monastère de Tours, après le départ de sa sainte tante pour le Canada. Il est souvent question de cette nièce dans les Lettres de la Vén. Mère.

nouveau. Une troisième fois, la très-sainte Trinité se dévoile à son âme, puis un pays lointain lui est montré, comme objet principal de ses ardeurs et de ses prières. Mais avant de lui nommer notre Canada, le Père Éternel lui apprend à rendre ses supplications toutes-puissantes en les faisant passer par le Cœur de Jésus (1635). Ainsi, plusieurs années d'avance, l'amante de ce Cœur Sacré réchauffait de ses brûlantes ardeurs les froides et ténébreuses régions de la Nouvelle-France, et lorsqu'elle y arriva, le 1er août 1639, elle apportait à l'Amérique la dévotion au S. Cœur de Jésus, cette source féconde de régénération et de salut. C'était 40 ans avant les révélations de la B. Marguerite-Marie.

Le détail de ces rares faveurs est entremêlé d'incidents pleins d'intérêt, de scènes même extrêmement émouvantes. On voit la Servante de Dieu, tantôt aux prises avec son amour maternel, tantôt en butte à d'effroyables tentations ; mais ni ces difficultés, ni l'accablement des affaires, ni les circonstances les plus opposées, n'arrêtent cette âme magnanime. Sa haute intelligence appuyée sur une confiance inébranlable en la Providence divine, tient ferme en tout événement, et elle accomplit son œuvre.

L'Introduction de la Cause de Béatification et Canonisation de la Vén. Mère Marie Guyart de l'Incarnation, futapprouvée par la S.-C. des Rites le 15 septembre 1877, et signée par N.-S. P. P. Pie IX, de sainte mémoire, le 20 du même mois, à la joie extrême des Ursulines de Québec et de tout l'Ordre, à la joie aussi de notre Amérique Septentrionale, de notre Canada en particulier. La Mère Marie Guyart de l'Incarnation est la première *Vénérable* de notre Amérique du Nord, en deça du Rio Grande.

Religieuses qui recueillirent les dernières bénédictions de notre Vén. Mère Marie de l'Incarnation.

Rév. Mère Margte. de Flécelles de S. Athanase, Supre.
" " *Cécile Richer de Ste. Croix,*
" " *Anne Le Bugle de Ste. Claire,*
" " *Anne Le Boue de Notre-Dame,*
" " *Charlotte Barré de S. Ignace,*
" " *Marie de Villiers de S. André,*
" " *Marie du Breuil de S. Joseph,*
" " *Marie Drouet de Jésus (1ere Supérieure des Ursulines des Trois-Rivières),*
" " *Geneviève Bourdon de S. Joseph,*
" " *Marie Le Maire des Anges (2de Sup. des Ursulines des Trois-Rivières),*
" " *Anne Bourdon de Ste. Agnès,*
" " *Marie Boutet de S. Augustin,*
" " *J. Lse. Godefroy de S. François-Xavier,*
" " *Angélique Poisson de S. Jean l'Évangéliste,*
" " *Agnès Duquet de la Nativité,*
" " *M. Mad. Pinguet de l'Assomption,*
" " *Charlotte Godefroy du S. Sacrement,*
" " *Marie Le Ber de l'Annonciation,*
" " *Marie-Mad. de Lauson de S. Charles,*

Sœurs Converses.

Sr. Catherine Lézeau de Ste. Ursule,
" *Françoise Ouën de Ste. Madeleine,*
" *Marie Dieu de la Résurrection,*
" *Antoinette Mékinon de Ste. Marthe,*
" *Marie Dodier de la Passion,*

§3.—MORT DU R. P. JÉRÔME LALEMANT.

Neuf mois seulement après la mort de la Vén. Mère, Dieu exigea de cette communauté un nouveau sacrifice. Pour comprendre ce qu'était le R. P. Lalemant à l'égard de notre maison, nos lectrices n'ont qu'à se rappeler les

immenses services qu'il lui rendit dès les premières années de la fondation. De plus, il y avait quatorze ans qu'il remplissait les fonctions de chapelain et de directeur. Mais laissons parler à ce sujet notre fidèle Récit.

" L'an 1673, Dieu continuant de visiter notre maison par la perte des personnes qui lui étaient les plus chères et les plus nécessaires, permit que le R. P. J. Lalemant, après avoir chanté ici la grand'messe le jour des Rois et prêché l'après-dînée, se trouvât mal la nuit suivante, et ayant été retenu au lit le 7 janvier, il ne sortit plus du collége, et décéda le 26 du même mois âge de quatre-vingt-deux ans, nos vœux et nos prières n'ayant pu fléchir le ciel.

" Cette perte fut très-grande et causa une affliction inconcevable dans notre Monastère, ce bon Père étant également cher à toutes. Pendant de longues années, il avait été le confesseur aussi bien que le Supérieur Ecclésiastique de cette maison, qui doit après Dieu à ses soins tout ce qu'elle est maintenant, soit au spirituel soit au temporel, et il faisait actuellement l'office de chapelain par pure charité. C'était lui qui avait composé les premières Constitutions de cette maison, nous donnant toutes les assistances possibles, soit avant soit depuis notre incendie. Aussi lui avons-nous donné bien des témoignages de notre reconnaissance, tant par des services solennels que par des prières et par des pénitences particulières.

" Le R. P. Dablon, Supérieur des Missions de la Compagnie de Jésus, et Recteur du Collége de Québec, nous donna en la place du Père Lalemant, le R. P. Thierry Beschefer.

Vingt-trois ans auparavant (octobre 1659), notre Vén. Mère de l'Incarnation écrivait à son fils :

"...............afin que vous alliez saluer le Révérend Père Lalemant, qui passe lui-même en France pour les pressantes affaires de l'Église. Il m'a promis de vous faire visite, mais je serais bien aise que vous le voulussiez prévenir à cause du mérite de la personne. Je vous dirai encore que c'est l'homme du monde à qui j'ai le plus d'obligation, tant pour l'établissement de notre maison, que pour les maximes spirituelles et saintes qu'il nous a données selon l'esprit de notre vocation. Il y a près de six ans qu'il est notre supérieur et directeur, et le mien particulièrement. On nous menace de ne le pas faire revenir en ce pays; si cela arrive nous ferons tous une perte considérable. C'est le père des pauvres, tant Français que Sauvages......... Enfin c'est le plus saint homme que j'aie connu depuis que je suis au monde. Je vous prie donc de le recevoir avec toute la bienveillance possible, et de le remercier de toutes les charités qu'il a faites à notre Communauté.........Et n'estimez pas que ce soit l'affection que j'ai pour les Révérends Pères qui m'en fasse dire des louanges; non, je n'exagère rien, mais plutôt je vous assure que je ne dis rien encore qui approche de l'excellence de leurs vertus et de leurs mérites."

§ 4.—Cinq nouvelles Émules des Fondatrices.

Un vide immense s'est fait au Monastère par le départ des Fondatrices; mais Dieu n'a pas abandonné son œuvre, du haut du ciel, ces Mères chéries guident vers la solitude qu'elles ont tant aimée de nouvelles vierges, qui s'efforceront de marcher sur leurs traces, et seront à leur tour la gloire et le soutien de notre maison.

Des cinq nouvelles postulantes que nous allons faire connaître à nos lectrices, les quatre premières ont à peine quatorze ans, et la dernière, quinze. Précédemment, il s'en était présenté plusieurs qui n'avaient pas même cet âge. Cela nous remet à l'esprit une remarque bien judicieuse de M. l'abbé P. F. Richaudeau, dans un (1) des ses ouvrages publié en 1859. Au sujet des vocations religieuses, il dit qu'avant la Révolution française, on voyait très-souvent des jeunes filles de treize, quatorze ans, toutes décidées et parfaitement disposées à entrer au noviciat; elles devenaient des modèles de régularité et vivaient jusque dans un âge très-avancé, soixante-quinze, quatre-vingts ans. Depuis le bouleversement social occasionné par la Révolution, ce n'est qu'à dix-sept, dix-huit ans, que les jeunes personnes sont disposées à prendre leur résolution d'une manière durable.

La suite de l'Histoire de notre maison fera voir que le Canada a aussi ce trait de ressemblance avec la vieille France.

Voici donc les ferventes jeunes filles qui s'empressèrent de recueillir les leçons de vertu dont retentissait encore le Noviciat, où la Vén. Mère avait fait sa dernière station en ce monde.

La première attirée vers notre solitude par le divin Cœur de Jésus fut Mlle. Angélique de Lauson, troisième et plus jeune sœur de la Mère S. Charles, dont nous avons parlé au chapitre précédent. La seconde fille du Grand-Sénéchal, Anne-Catherine, était décédée presque subitement au pensionnat, le 13 novembre 1672. " Comme elle postulait fortement pour entrer à notre noviciat, elle fut enterrée dans le caveau

(1) *Les Ursulines de Blois* ou *Deux cent trente ans d'un Monastère.*

des religieuses et avec l'habit de notre saint Ordre. Elle avait été élevée avec nous dès l'âge de trois ans, et n'avait que 13 ans lorsqu'elle nous fut enlevée."

Ce fut en 1675, au beau jour de la Sainte-Ursule, que Mlle. de Lauson rejoignit au noviciat sa sœur Marie. Elle prit l'habit sous le nom d'Angélique du Saint-Esprit, et fit ses vœux le 24 octobre 1677.

En 1676, le 11 novembre, Mlle. Catherine Pinguet venait aussi rejoindre aux Ursulines sa sœur aînée la Mère M. Madeleine de l'Assomption. Elle eut le bonheur de porter en religion le nom béni de *Marie de l'Incarnation.* Ce fut le 30 avril 1677, cinquième anniversaire de la mort de notre sainte Mère, que l'on honorait ainsi une de ces jeunes élèves dont elle avait commencé l'éducation, et que Dieu destinait à gouverner un jour la maison qu'elle avait fondée.

L'année 1677, amena au Monastère deux autres "jeunes amantes de la céleste sagesse," qui devaient perpétuer longtemps aussi le zèle et la ferveur des Fondatrices. Ce fut d'abord, le 5 février, Mlle. Marie Madeleine Amyot, fille de M. Charles Amyot, marchand de Québec, et de Mme. Geneviève de Chavigny. Dès l'âge de 6 ans, elle avait perdu son bon père (1) et elle était devenue deux fois chère à sa mère dont elle était la seule fille. D'une taille svelte et élancée, d'une figure intéressante et gracieuse, Mlle. Amyot avait, à 13 ans, l'extérieur d'une jeune personne formée, et sa mère, qui rêvait pour cette fille chérie un avenir brillant, s'était empressée de l'introduire dans la meilleure société où elle-même figurait avantageusement. Mais Dieu se servit des plaisirs mêmes pour attirer à lui cette âme candide.

(1) Mme. Amyot épousa en secondes noces, en 1680, M. J. B. Couillard.

Comme la jeune mondaine qui, de nos jours, vit un spectre hideux dans le miroir où elle se contemplait en toilette de bal, et qui mourut des suites de cette affreuse vision, Mlle. Amyot fut poursuivie par un certain fantôme qui se trouve bien souvent au milieu des plus brillantes réunions : l'ennui le plus sombre, s'emparait de tout son être et l'accablait incessamment ! Plus heureuse que celle dont nous venons de parler, la religion lui fit trouver un remède efficace, ce fut de se donner complètement à Dieu. Nous verrons plus tard que la ferveur de la Mère Amyot de la Conception ne se démentit pas un instant, pendant sa vigoureuse carrière qu'elle poursuivit jusqu'au milieu du siècle suivant, auquel elle transmit les traditions primitives. Elle fut en 1697 une des quatre fondatrices des Ursulines des Trois-Rivières, où elle porta son ardente dévotion au Cœur de Jésus.

Voici un autre "pilier" taillé par la main du Seigneur, pour être, durant de longues années, un des plus fermes appuis de notre Monastère, et plus tard, un des principaux soutiens de celui des Trois-Rivières. Cette généreuse fille de Sainte-Ursule est la Mère Marie-Anne Anceau de sainte Térèse, qui fit ses vœux le 24 octobre 1679. Elle était fille de M. Benjamin Anceau, sieur de Berry, marchand aux Trois-Rivières, et de Mme. Louise Poisson.

Dès l'âge de 6 ans, elle était venue commencer son éducation au Monastère, sous les yeux de sa bonne tante la Mère Angélique Poisson de S. Jean l'Évangéliste. La petite Marie-Anne fut du nombre de ces heureuses élèves qui reçurent les dernières bénédictions de la Vén. Mère, à son départ pour le ciel. C'était l'époque de sa première communion. Quel fut l'effet

de cette précieuse faveur ?...... Nous ne saurions le dire; mais nous savons que le feu du zèle s'alluma bien vif dans le cœur de la petite Marie-Anne. Comme on lui demandait un jour ce qu'elle ferait à sa sortie du pensionnat : "J'instruirai les petites filles des Trois-Rivières," répondit-elle avec une grâce naïve. Elle fut de fait envoyée comme supérieure, en 1712, à la nouvelle fondation, où elle exerça pendant dix-neuf ans les premières charges.

La dernière cérémonie de profession avant le second incendie fut celle de la Mère Marie Boutteville de sainte Claire, gaie Parisienne comme la première du nom, et que les affaires commerciales de son père avaient entraînée vers nos rives lointaines. Elle était fille de M. Lucien Boutteville et de Mme. Charlotte Clairambourg. "Née à Paris le 1er janvier 1668, et baptisée dans l'église de S. Germain le Vieux, elle entra à notre noviciat le 29 octobre 1683, après avoir été deux ans pensionnaire en notre maison." Elle fut la première à faire ses vœux avec les cérémonies et la formule des Ursulines de Paris, auxquelles notre maison s'était affiliée, ainsi que nous le dirons ci-après. Nous verrons au Tome second le beau souvenir laissé dans nos archives par cette famille honorable et vraiment chrétienne.

Des cinq nouvelles Ursulines que nous venons de présenter à nos lectrices, la Mère sainte Claire est la seule dont la carrière religieuse n'ait pas dépassé le demi-siècle.

Nous parlerons en son lieu de la courageuse petite novice de 1686.

§5.—LA CHAPELLE DES SAINTS.

Notre Monastère, encore à son origine, était déjà riche en trésors d'un prix inestimable. Nous voulons parler de nos saintes Reliques. Que de souvenirs se retracent ici à notre mémoire! Que de généreux donateurs ont contribué à enrichir ainsi notre maison, depuis l'époque où le fils de notre Vén. Mère nous faisait don d'une parcelle de la vraie Croix, (1) jusqu'aux jours mémorables de juillet 1830, où M. P. J. L. Desjardins, archidiacre de Paris, se dépouillait en notre faveur d'une parcelle de la sainte Épine.

Tant qu'il vécut, le R. P. Dom Claude Martin ne cessa de nous donner de ces marques d'estime dont le souvenir ne passe point. En 1662, il nous fit parvenir des reliques des saints Juste, Modeste, Maximin et Félix martys; dans les années subséquentes, des reliques des saints Vulfran Év., Fortunat, Hilaire, Innocent, Constant et Concorde, martyrs, et aussi de sainte Eugénie, V. M. C'est encore de lui que nous tenons

(1) D'après l'attestation signée par le R. P. Claude Martin alors (1678), "Grand Prieur de l'abbaye Royale de S. Denis et Grand Vicaire de Mgr. l'Éminentissime Cardinal de Retz, abbé de la même abbaye" cette relique précieuse longue d'environ quatre lignes est un fragment de celle qui fut apportée à Caudebec "du Trésor Royal d'Angleterre au temps des derniers troubles et de la déroute de la maison Royale," et par les mérites de laquelle Dieu faisait de grandes merveilles, ainsi que le témoigne le même R. Père, dans une lettre annexée à l'attestation, "étant, dit-il, demeuré dans l'endroit cinq années entières dans le temps que cette relique fut apportée d'Angleterre." Ce fils vénéré de notre sainte Mère nous envoyait ce trésor, "tant pour nous donner une marque perpétuelle de son affection particulière et bonne volonté pour notre Monastère, qu'afin que le bois sacré de notre Rédemption fut reconnu et adoré dans le Nouveau-Monde."

un *fac-simile* du Suaire de N. S., qui a touché au véritable suaire.

En 1667, le R. P. Poncet envoya à Mme. de la Peltrie, pour l'église dont elle dotait le Monastère, et qui avait été bâtie sous la direction de la Vén. Mère, les chefs de S. Crescent et de S. Just. Les RR. PP. Ragueneau et Beschefer nous procurèrent aussi d'autres reliques insignes.

En 1672, la Mère Pétronille de Réchem dite de Notre-Dame, (1) supérieure des Ursulines de Metz, envoya douze côtes des Compagnes de sainte Ursule, et un peu plus tard, la chef d'une des Onze Mille Vierges. Mme de Guise, abbesse de Montmartre, nous fit parvenir vers le même temps des reliques de leurs saints martyrs Denis et Compagnons.

La Mère Marie Le Maire des Anges, venant se joindre à nous en 1671, apporta des reliques considérables qu'elle avait reçues de M. l'abbé Le Maire, son frère, qui se les était procurées dans un voyage à Rome. Ses deux cousins, le R. P. Claude Boilleau, religieux Minime, et M. l'abbé Boilleau, Docteur de Sorbonne, nous firent de grandes largesses, le second surtout, qui nous donna le corps entier de S. Clément, martyr, précieux don qu'il avait reçu du Pape Innocent XI.

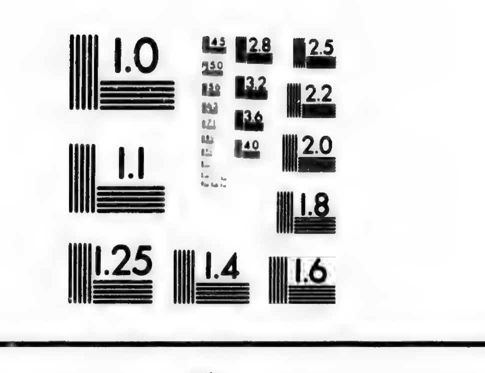
Les Religieuses de la Visitation de Paris, nous procurèrent de la cendre tirée du tombeau de S. François de Sales, et Mgr. de Saint-Valier, une lettre autographe de ce grand saint.

Messieurs les Ecclésiastiques du Séminaire nous gratifièrent d'un os considérable des corps de S. Flavien et de sainte Félicité. (2)

(1) Nièce de Mgr. Guillaume Egon de Fustemberg, Évêque et Prince de Strasbourg.

(2) Ces deux saints corps appartiennent à la Basilique de Notre-Dame de Québec.

IMAGE EVALUATION
TEST TARGET (MT-3)



6"



Plusieurs communautés de l'Ordre, entre autres les communautés de Tours et de Paris, cette dernière surtout qui était extrêmement riche en reliques, partagèrent généreusement avec leurs sœurs lointaines de la Nouvelle-France.

Ces trésors étaient devenus si abondants que " l'an de notre salut 1674, dit le Récit, la chapelle des saintes Reliques fut érigée en notre Monastère, par la permission de M. de Bernières, Vicaire Général de Mgr. de Laval, alors en France, et de M. Ls. Ango des Maizerets, notre R. P. Supérieur. Après avoir fait, en présence des Religieuses, l'ouverture des trois boîtes de saintes Reliques envoyées de Rome [1] par le R. P. Boucher, Jésuite, Assistant Général de la Compagnie en France, et le R. P. Quinquet, Général de l'Ordre des Minimes, ils marquèrent l'avant chœur des Religieuses, comme étant un lieu propre à y construire une tribune ou chapelle [2] où ces saintes Reliques et les autres que nous possédions déjà seraient honorées. La chose fut exécutée la même année et la suivante par le zèle et la piété de la Mère S. Athanase, et mise dans sa perfection par la Mère S. Joseph qui lui succéda. Les saintes Reliques furent posées dans des châsses de bois doré données par la famille de la Mère des Anges, comme il est marqué sur la listedes bienfaiteurs de la dite chapelle."

[1] Dans ces boîtes se trouvaient le chef de sainte Candide et des reliques très-considérables de S. Castor, S. Bon etc.

[2] Cette tribune était située à l'extrémité sud-est du réfectoire actuel du demi-pensionnat, à la hauteur du second étage, en face de la grande grille de cet ancien et très-joli chœur des Religieuses. Dans les réparations récentes, on a retracé les contours de cette grille, dans le mur qui sépare le réfectoire du demi-pensionnat de la partie affectée aux parloirs. Après l'incendie de 1686, la chapelle des Saints fut placée là où elle se voit aujourd'hui.

Des Indulgences considérables furent obtenues pour cette chapelle. En 1700, la fête des saintes Reliques fut fixée au second dimanche d'août, et c'est à la même époque que nous la célébrons encore aujourd'hui.

Il n'est pas étonnant que notre chapelle des Saints, devenue en quelque sorte de nouvelles catacombes, ait inspiré tant d'intérêt et de dévotion à deux grands évêques, illustres bienfaiteurs de ce Monastère, Mgr. de Saint-Valier et Mgr. Plessis. C'était là, comme sur les tombeaux des Saints Martyrs, qu'ils venaient célébrer leur dernière messe, quand ils avaient à entreprendre la longue et périlleuse navigation de l'Atlantique.

Nous n'avons parlé que des reliques reçues avant 1700; bien d'autres sont venues grossir notre trésor: reliques de la sainte Famille, des Apôtres, des Patriarches de notre Ordre, S. Augustin et sainte Angèle etc. Un des fragments les plus considérables de ces reliques est celui d'un doigt de la bonne sainte Anne, l'aimable patronne de notre Canada, si renommée par les nombreux prodiges qu'elle opère parmi nous depuis plus de deux siècles ([1]).

Nous verrons dans la suite de cette Histoire, quel fut le dévouement des Religieuses pour sauver des flammes ces dépôts sacrés, et avec quelle confiance on invoquait leur protection, dans les nécessités publiques ou particulières.

([1]) "Nous voyons encore d'autres miracles sur les dévots de la sainte Famille, disait la Mère de l'Incarnation en 1665. A sept lieues d'ici il y a un bourg appelé le petit Cap, où il y a une église de sainte Anne, dans laquelle Notre-Seigneur fait de grandes merveilles en l'honneur de cette auguste mère de la très-sainte Vierge. On y voit marcher les paralytiques, les aveugles recevoir l'usage de la vue, et malades de quelque maladie que ce soit recevoir la santé."

56.—ALERTE AU MONASTÈRE EN 1675.

A dater de la seconde époque de l'histoire de la colonie, c'est à dire depuis 1663, l'organisation civile, religieuse et politique de la Nouvelle-France, annonçait que Louis XIV avait pris les rênes du gouvernement, et que Colbert était, par sa profonde sagesse, le gardien fidèle des destinées de la puissance française et le digne ministre de son roi. Toutes choses donc s'amélioraient en ce pays. Cependant comme les moyens de défense n'étaient pas encore complètement organisés, on y vivait dans l'inquiétude, et au moindre bruit d'invasion, chacun tremblait pour sa sûreté personnelle. En voici un exemple :

" L'an 1675, dit notre fidèle Récit, dans la nuit du 19 au 20 octobre, environ les onze heures, on entendit trois coups de canon : c'était pour avertir tous les habitants, tant de la ville que des côtes voisines, de se tenir sur leurs gardes. En effet, on avait donné avis à M. le Major (qui pour lors commandait, M. le Gouverneur étant monté à Montréal), que l'on avait vu quelques navires ennemis, qui venaient pour prendre Québec. L'on n'était nullement en état de leur résister; cependant les Messieurs qui avaient l'autorité et la conduite, prirent leurs mesures pour se défendre, étant résolus de vendre leur vie bien cher. Dès les 4h. du matin, le R. P. Beschefer, notre confesseur, nous vint dire la messe et nous communier, puis nous commençâmes à déménager, cachant dans le caveau des mortes tout ce qu'on y put mettre. La journée se passa dans une inquiétude étrange, croyant à chaque instant voir paraître ces grands vaisseaux dont on nous avait menacés. Au moment qu'ils devaient paraître, il y avait des barques toutes prêtes

pour nous mener à Montréal. L. R. P. Bouvart, qui devait être notre conducteur, avait déjà promis à la sainte Vierge de nous conduire à Lorette, au retour, afin de la remercier de sa protection. On envoyait de temps en temps des canots à la découverte, lesquels ne revenant point, cela redoublait les craintes, croyant que l'ennemi les retenait tous, pour empêcher qu'on ne sût leur approche. La véritable raison était que ne trouvant pas ce qu'ils cherchaient, ils poussaient toujours plus avant, allongeant ainsi leur voyage. Enfin le lendemain, sur les 7h. du matin, comme on nous allait faire sortir de notre Monastère pour nous embarquer, un canot arriva, assurant que c'était une fausse alarme, qu'il n'y avait d'ennemi ni au loin ni auprès. Nous fûmes extrêmement réjouies de cette nouvelle et en rendimes nos actions de grâces à Dieu, trop heureuses d'en être quittes pour la peur."

On s'imagine facilement de quel cœur nos Mères fêtèrent la Sainte-Ursule, remettant volontiers au lendemain à " refaire " la maison.

§7.—AFFILIATION DES URSULINES DE QUÉBEC AUX URSULINES DE PARIS.

Nos lectrices se rappellent que nous avons déjà parlé des " Constitutions," ce code de lois particulières ou " Évangile expliqué " qui régit tout ordre religieux, et elles se demandent peut-être si ces constitutions primitives, faites pour les circonstances où se trouvait alors le pays, sont encore en vigueur au Monastère. La question donne presque la réponse. En effet, dans l'espace de quarante ans, le pays avait bien changé, il n'offrait plus un si grand contraste avec l'Europe, et une bonne partie des règlements concernant l'instruction des filles et des femmes sauvages, cessaient d'être né-

cessaires. Plutôt que de mutiler ces Constitutions composées par le R. P. Jérôme Lalemant, il fut résolu par les autorités ecclésiastiques, d'accord avec celles du Monastère, que l'on adopterait en tout, à Québec, les Constitutions du grand Couvent de Paris, auquel notre Monastère s'affiliait par cet acte.

Ces Constitutions de Paris, imprimées pour la première fois en 1623, différaient peu au reste de celles que l'on observait, les Ursulines de Québec en ayant déjà pris, par l'acte d'union de 1641, ce qui concernait le vœu d'enseignement ; les différences les plus saillantes se trouvaient dans " l'ordre du jour " et la forme d'habit.

Voici ce que dit le Récit à l'occasion de ce nouvel ordre de choses : " Au commencement de mars 1681, Mgr. Frs. de Laval, premier Évêque de Québec, commença sa visite en notre maison, et après avoir parlé à toutes les sœurs, il en fit la conclusion le 17 du même mois, ordonnant à la Communauté de laisser les Constitutions particulières que l'on avait composées pour cette maison, après son établissement, pour prendre les Constitutions et Règlements de la Congrégation de Paris, nous unissant à la dite Congrégation. Nous avons commencé le 20 mars à suivre l'ordre du jour tel qu'il est marqué dans les Constitutions ; le 25 du même mois, nous prîmes la coiffure et la ceinture de cuir ; pour le reste de l'habit, les cottes et les manteaux, ne se trouvant pas d'étoffes convenables, il fallut attendre qu'il en vînt de France, et l'on en demanda cette année."

Plus tard l'acte d'acceptation fut signé par tout le chapitre, c'est-à-dire par toutes les religieuses de chœur ayant un certain nombre d'années de profession, et qui avec la supérieure ont la direction des affaires.

Le tout avait été ratifié par les Ursulines de Paris. Voici l'acte d'acceptation de nos Religieuses.

"Nous soussignées, Supérieure et Religieuses Vocales du Monastère de Sainte-Ursule de Québec en la Nouvelle-France, avons accepté et acceptons de grande affection, toutes unanimement et d'un commun consentement, les Constitutions, Règlements, Directoires et Cérémoniaux, l'habit et autres coutumes de la Congrégation des Révérendes Mères Ursulines de Paris, situées au faubourg S. Jacques de la dite ville, pour les garder le plus exactement et religieusement qu'il nous sera possible, moyennant la grâce de Dieu, suivant l'ordre que nous en avons reçu de Mgr. l'Illustrissime et Révérendissime François de Laval, Évêque de Québec, en la visite qu'il a faite en ce Monastère le 18 mars l'an mil six cent quatre-vingt-un. En foi de quoi nous avons signé ce présent acte le 11 novembre 1682. *Sr Marie de Jésus, Sup, Sr. M. de S. Athanase, Assist, etc.*

A l'époque où nous écrivons (1878), les Ursulines de Québec observent encore à peu près intactes les Règles et Constitutions des Ursulines de Paris : de temps en temps, de loin en loin, il y a eu certaines modifications apportées à quelques points, surtout depuis 1830, suivant les besoins du pays, et les devoirs nouveaux que semblait demander la société.

Ce pouvoir de se prêter aux exigences des temps et des circonstances, est un des traits caractéristiques de l'Ordre de Sainte-Ursule, destiné à "renouveler sa jeunesse comme l'aigle": le testament même de la bienheureuse fondatrice sainte Angèle y a pourvu. "Je désire, dit-elle, que vous demeuriez inviolablement attachées à ce que la grâce de Dieu m'a inspiré de vous prescrire, particulièrement à tous les points de la règle.

Il pourra survenir des *temps* et des *circonstances* qui exigeront quelques changements. N'en opérez aucun si ce n'est d'après de sages conseils et une mûre délibération."

98.—LE SÉMINAIRE SAUVAGE ; SÉMINARISTES DU COMTE DE FRONTENAC ET AUTRES.

Nous avons rendu compte du séminaire sauvage jusqu'à l'époque de la mort de la Vén. Mère, qui eut la consolation de bénir une "belle troupe" de ces pauvres enfants ; nous mentionnerons les entrées des élèves les plus remarquables à partir de cette époque jusqu'à l'incendie. Nous ne savons si nos bonnes Mères avaient le don des langues, mais nos lectrices seront sans doute étonnées comme nous, de les voir enseigner nos saints mystères à des enfants de cinq nations différentes.

Dès son arrivée en 1672, le Comte de Frontenac s'était appliqué à gagner la confiance des sauvages par des actes de conciliation et de générosité. Un moyen entre autres qui lui réussit parfaitement, fut celui d'adopter, comme on disait alors, les petites filles des chefs sauvages, et de pourvoir à leur éducation. C'est ainsi qu'au retour d'un de ses premiers voyages à Catarak8i (aujourd'hui Kingston), il amena à Québec trois petites Iroquoises qu'il plaça dans notre séminaire.

" Le 8 août 1674, dit notre registre, le R. P. Chaumonot vint avec M. le Chasseur, Officier de l'Etat-Major du Comte de Frontenac, et accompagné de plusieurs sauvages, nous amener trois petites Iroquoises, Marie Ursule, Marie-Françoise et Marie-Madeleine, pour être instruites au séminaire.

« L'année suivante, au mois de juillet, le Gouverneur devant faire le voyage de Catarak8i, emmena avec lui ces trois petites Iroquoises pour voir leurs parents ; à son retour au mois de septembre, ces enfants sont revenues avec lui ; elles furent ramenées au séminaire dimanche au soir par le Capitaine des Gardes, et passèrent encore une année dans notre séminaire.

" En 1675, le Comte de Frontenac plaça au séminaire, Barbe Corlar et Cecile-Agnès Aochiati, Iroquoises, ainsi que Barbe et Michelle, Algonquines, filles de Jean-Baptiste, Capitaine des Sauvages de Tadoussac.

" Au mois de juin 1676, deux jeunes filles de la nation des Esquimaux sont entrées au séminaire. Elles se nomment Térèse-Benedic et Martine." La tribu à laquelle appartenaient ces élèves, habitait les environs du détroit de Belle-Isle, et leur famille était fort considérée des missionnaires et des Français, tant pour la bravoure du chef que pour la bonne conduite de tous ses membres.

" Le 26 mai 1683, dit notre Récit, le R. P. Jacques Bigot S. J. qui a soin de la mission des Abénaquis, a mis en notre séminaire deux petites Abénaquises; l'une s'appelle Denise, l'autre Théodosie.

" Le 27 juillet de la même année, le même R. P. J. Bigot nous a amené deux autres Abénaquises ; l'une se nomme Geneviève, l'autre Charlotte.

Le 15 janvier 1684, le R P. J. Bigot S. J. nous a amené la petite Anne-Térèse. Le 19 du même mois, il nous a amené Agnès 8esk8es, abénaquise de nation.

Quelque temps après leur première communion, ces dernières élèves, déjà en état d'instruire et d'édifier leurs compatriotes, s'en retournèrent chez leurs parents, qui demeuraient à la mission de Bécancour.

Plusieurs de ces petites filles sont restées un temps considérable au Monastère: "Le 15 juillet 1682, dit le Récit, Marie Durant est sortie du séminaire, après y avoir été nourrie et entretenue environ dix ans. La petite Barbe, Iroquoise d'Agnié, est venue au séminaire le 7 janvier 1677, et elle est sortie pour retourner chez ses parents, retirés à l'Ancienne Lorette, le 8 mai 1683."

Dans le recensement du Canada fait en 1681 par M. du Chesneau, Intendant, on ne voit que neuf séminaristes, tandis que nos registres en donnent douze. C'était toujours très-peu en comparaison du passé, notre Vén. Mère en ayant laissé cinquante au séminaire, neuf ans auparavant. Les Intendants qui succédèrent à M. Talon travaillèrent à détourner les sauvages de se fixer à Québec, et parmi eux M. de Meulles se montra des plus animés. Au reste, vers 1683, les débris de la nation huronne s'étaient retirés à Lorette sous la direction du R. P. Chaumonot; les Algonquins de Sillery se concentraient au Saguenay, et les Montagnais s'étaient fixés dans les îles du Golfe S. Laurent. Restaient les Iroquois chrétiens dont l'affluence devait naturellement se porter vers Montréal.

Cependant, sous la longue administration du Comte de Frontenac, nos Mères eurent toujours au pensionnat de petites Iroquoises, adoptées et protégées par lui, ainsi que d'autres petites filles sauvages; mais comme nous l'avons dit, le nombre en était considérablement diminué.

§9.—FAMILLE DE SAINTS; PETITE POSTULANTE SAUVAGE.

Les *Relations inédites* nouvellement publiées par le R. P. Félix Martin, ancien supérieur des Jésuites à Québec, donnent les détails suivants sur une famille

de bénédiction, de la bourgade des Hurons, à N. D. de Lorette. " Les chefs en sont, dit le missionnaire, Hotachétak et Catherine Je8achégnieu sa femme, qu'on peut justement appeler l'aumônière, à cause de sa libéralité envers les pauvres. Entre autres enfants, ils ont une fille âgée de vingt-trois ans, très-bien faite pour une sauvagesse. Cette jeune sauvage, appelée Marguerite, s'est mariée à un homme de sa nation, appelé Jacques, qui lui laissa en mourant trois enfants, un garçon et deux filles. Il y eut un an à la Présentation de Notre-Dame, que Jacques, étant déjà attaqué de la maladie qui l'a conduit au tombeau, sa femme lui rapporta ce que le Père Chaumonot avait dit dans son sermon, du sacrifice que S. Joachim et sainte Anne avaient fait de leur fille unique, la bienheureuse Vierge Marie. Cet exemple le toucha, et, de concert avec sa femme, il prit la résolution de présenter de même à Dieu leur fille Marie-Anne Garihonnentha. Ils lui déclarèrent leur dessein, et cette enfant, âgée pour lors de quatre ans et demi seulement, y consentit avec autant de joie et de ferveur qu'eut pu le faire une grande personne qui aurait eu une vocation bien décidée à la vie religieuse. Le Père Chaumonot est ensuite appelé, et on lui met l'enfant entre les mains, en le priant de la conduire chez les Ursulines afin qu'après y avoir été élevée en qualité de pensionnaire, elle y soit reçue religieuse, si Notre-Seigneur lui en conserve la volonté. Pour eux, ajoutaient-ils, ils faisaient à Dieu un entier sacrifice de cette fille, leur aînée qu'ils aimaient plus qu'eux-mêmes.

" Le missionnaire, qui voulait les éprouver, leur répondit d'abord qu'il penserait à cette affaire. Mais le

père de l'enfant ne se contenta pas de cette réponse; et avant de mourir, il l'en chargea encore très particulièrement, en protestant que ce serait le missionnaire qui en répondrait si sa fille, lui ayant été confiée, n'était pas entièrement dévouée à Dieu, à qui sa femme et lui l'avaient présentée et la présentaient encore. Ce pieux malade reçut ensuite les derniers sacrements avec beaucoup de dévotion, et mourut très-chrétiennement le 25 décembre de l'an 1678; de sorte que nous avons sujet de croire que Dieu lui a fait la grâce de naître au ciel, le même jour qu'il est né sur la terre pour notre amour. Sa veuve n'oublia rien de tout ce qu'elle devait à son mari, et ne se contentant pas de ses propres prières, elle fit des aumônes de blé et de porcelaine, (les grains de porcelaine servaient de monnaie parmi les sauvages), afin que l'on priât pour le repos de son âme. Il n'y eut pas jusqu'à la petite Marie-Anne, qui, étant avertie de la mort de son père, ne demandât un chapelet, et alla le dire tout entier dans la chapelle de Notre-Dame de Foye.

" Depuis ce temps là, elle et sa mère nous pressent presque continuellement de la faire recevoir au Séminaire des Rév. Mères Ursulines; et parce que M. le Comte de Frontenac y entretient depuis quelque temps de petites filles sauvages, elles se présentèrent toutes deux à lui, lorsque dernièrement il vint faire ses dévotions à Notre-Dame de Lorette. Elles lui demandèrent une place chez les religieuses. M. le Comte ayant répondu qu'à l'arrivée des vaisseaux il verrait ce qu'il pourrait faire en leur faveur, elles ne furent pas encore tout à fait contentes. Ainsi un des Pères de leur mission étant allé à Québec, elles

vinrent l'y trouver par un très-mauvais temps, et le prièrent de les mener aux Ursulines.

« La Rev. Mère S. Athanase, supérieure, qui était malade, envoya d'abord au parloir plusieurs de ses religieuses ; mais celles-ci lui ayant rendu un compte très-avantageux de notre petite Huronne, elle vint elle-même recevoir l'enfant qu'on lui présentait. L'ayant vue, elle fut ravie de sa modestie, de ses réponses, comme aussi de la beauté de la voix et de toute la conduite de la petite Marie-Anne, qui n'avait que cinq ans et demi. Elle l'eut dès lors retenue si M. le Gouverneur n'eut promis de la mettre l'été prochain dans leur séminaire. Elle ajouta même que, s'il était empêché de garder sa parole, elle la recevait déjà pour ce temps-là. Pour gage de sa promesse, la Mère S. Athanase lui fit quelques présents et l'adopta pour sa fille à la façon des sauvages.

« La mère et l'enfant, bien contentes des marques d'affection que leur ont données les religieuses, attendent le temps de la réception. Le grand-père, la grand'mère et les autres parents de la petite Marie-Anne, sont dans les mêmes sentiments pour le sacrifice qu'ils en veulent faire. Toutes ces circonstances nous donnent sujet de croire qu'il y a quelque chose de surnaturel dans cette vocation, vu la tendresse extrême qu'ont naturellement les sauvages pour leurs enfants."

Il y avait en effet quelque chose de surnaturel dans cette vocation, car, d'après les notes que nous avons trouvées concernant cette intéressante Huronne, nous voyons que sa santé seule fit défaut et mit obstacle à son pieux dessein de rester toujours dans « la maison des Vierges." Une année après son entrée au sémi-

naire, elle fut attaquée d'une plaie dangereuse à la jambe, et nos bonnes Mères voulant hâter son rétablissement, la placèrent à l'Hôtel-Dieu, où des opérations faites par les plus habiles chirurgiens secondés par les soins tendres des Mères Hospitalières, lui sauvèrent la vie. Rentrée au séminaire, Marie-Anne parut souffrir des suites de sa maladie. On l'envoie à Lorette, mais bientôt elle revient, craignant de se *dissiper* au village, et de perdre ainsi sa *vocation*. Ces alternatives de santé et de maladie se répétèrent pendant trois ans; notre petite postulante revenait chaque année espérant toujours pouvoir se consacrer au service de Dieu dans la "grande maison de Jésus." En 1677, elle sortit définitivement du séminaire, et continua à servir Dieu avec ferveur au milieu de sa vertueuse famille, où elle mourut jeune encore, parée de tous les attraits de l'innocence et de la vertu.

§10.—LES DEUX LOUISE.

"Le 6 septembre de cette année 1683, dit le Récit, décéda à notre pensionnat une petite Iroquoise nommée Louise. Elle n'était âgée que de 6 à 7 ans. Son père était un Français *iroquoisé*, c'est à dire qu'il avait été pris encore enfant par les Iroquois et avait été élevé parmi eux, en sorte qu'il ne se souvenait plus de ses parents.

"Les RR. Pères Jésuites ayant établi une fort belle mission à la Prairie, où les Iroquois chrétiens, abandonnant leur pays, venaient vivre proche des Français, afin d'avoir des missionnaires et vaquer librement aux exercices de la Religion, (1) celui-ci y vint.

(1) Les fervents néophytes de cette mission établie par les RR. PP. Jésuites sur la fin du dix-septième siècle, firent revivre au milieu des déserts qui couvraient alors la frontière sud du Canada, les prodiges de piété qu'on avait autrefois admirés à Sillery, près de Québec.

Ayant été reconnu par ses parents, (Nosse Mézeray), il nous donna sa petite fille, afin qu'elle fût élevée à la française. Mais Notre-Seigneur la voulant pour le ciel, la retira de ce monde peu après son baptême."

La petite Louise fit paraître dans ses derniers moments, ce désir ardent de voir Dieu qui est ici-bas le gage de la béatitude. Placée dans l'infirmerie des religieuses, cette petite fille de la forêt se montrait extrêmement reconnaissante des soins dont elle était l'objet. Quand ses souffrances redoublaient elle disait à l'infirmière : " Mère, donne-moi de l'eau sainte et aide-moi à faire le signe de Jésus !" Souvent les religieuses lui disaient agréablement : "Louise, prieras-tu pour nous quand tu seras avec le bon Jésus ?—Mère, répondait-elle avec vivacité, tiens voilà ce que je ferai pour toi :" alors, joignant les mains et levant les yeux au ciel, cette aimable enfant récitait dans la langue iroquoise, une petite prière, pour prouver aux religieuses qu'elle ne les oublierait pas auprès de Dieu. " Nous avions envie, ajoute le Récit, d'enterrer ce petit ange dans notre avant-chœur, mais les messieurs du séminaire qui desservent la cure la voulurent enterrer dans leur cimetière, ce qu'ils firent fort honorablement. De notre part, nous lui fîmes faire une bière, et nous l'exposâmes dans notre église couverte d'une belle tavaiolle, une couronne de fleurs sur la tête. Le clergé vint la prendre là pour la porter à la cathédrale."

Notre Récit note dans les termes suivants la sainte mort d'une autre enfant des bois que la grâce avait régénérée pour le ciel. " Il mourut encore cette année, 1683, à l'Hôtel-Dieu de cette ville, une jeune fille sauvage qui avait été élevée chez nous ; elle se nommait Louise Tek8erimat, et était petite-fille du grand Tek8e-

rimat, capitaine des Sauvages de Sillery (1). Elle a fort édifié, pendant sa maladie, les personnes qui l'ont visitée ou assistée. Elle était âgée de 15 à 16 ans, et il y avait déjà quelque temps qu'elle avait quitté le séminaire pour retourner avec ses parents. La maladie les ayant obligés de la mettre à l'Hôtel-Dieu pour la faire traiter, elle y est morte très-chrétiennement."

§11.—AGNÈS 8ESK8ES.

Le trait suivant a quelque chose de particulièrement touchant. Agnès 8esk8es, abénaquise de nation, avait été autrefois séminariste. Le désir de revoir "la grande maison de Jésus, et les filles vierges," la poursuit sans cesse; elle presse ses parents de l'amener à Québec. Ils cèdent enfin et la voilà accueillie avec joie par ses anciennes Mères. "Etant entrée, dit le Récit, elle s'appliqua tout d'abord, avec un soin extrême à se disposer à une confession générale, qu'elle fit dans de grands sentiments de contrition. Le jour de l'Annonciation de la sainte Vierge, elle communia avec une piété extraordinaire." Que s'était-il passé dans cette intime union de son âme avec son Sauveur et son Dieu? Avait-elle demandé de ne plus sortir de la maison des Vierges?......" Ce jour même, dit le Récit, elle fut frappée de sa maladie mortelle, reçut avec la plus grande ferveur les derniers sacrements, et s'en alla avec joie à son Dieu, dans les premiers jours d'avril de cette année 1686.

(1) Ce grand chef des Algonquins de Sillery, fut un des premiers sauvages convertis par R. Père Le Jeune, et un des plus beaux types de la nature sauvage ennoblie et sanctifiée par la religion de Jésus-Christ. La Mère de l'Incarnation l'appelle du nom de Noël Negabamat; il était du nombre de "ces capitaines généreux et vaillants, qui s'agenouillaient devant elle comme des enfants, afin d'apprendre à prier."

"L'ayant ensevelie à la française, nous l'exposâmes dans notre église extérieure, où ses parents, qui avaient été avertis, passèrent toute une matinée à prier près de son corps. Le clergé vint la chercher pour la porter à la cathédrale, et de là au cimetière. Nos séminaristes suivirent en procession leur chère compagne, quatre d'entre elles portant les coins du poële blanc qui couvrait le corps, et toutes des flambeaux ardents. Ces honneurs rendus à notre chère Agnès, remplirent de joie et de consolation ces pauvres sauvages, et les confirmèrent grandement dans leur attachement à notre sainte foi."

Vers le même temps (1680), la célèbre vierge Iroquoise, Catherine Tegahkouïta, mourut en odeur de sainteté, au Sault S. Louis.

§12.—Dernière cérémonie avant l'incendie.

La population du pays (1) s'augmentant sensiblement, les Ursulines durent songer à agrandir leurs, classes devenues trop étroites pour le nombre de leurs élèves. Il fut donc résolu en 1686 que l'on entreprendrait la construction d'une aile de soixante pieds. Selon notre Récit, "ce fut un samedi, 22 juin, que l'on posa la première pierre de ce bâtiment qui s'éten-

(1) Le recensement de 1681 donne neuf mille sept cent dix habitants pour tout le Canada, et en 1685, il en donne dix mille sept cent vingt-sept. En 1663, il y avait deux mille cinq cents habitants, dont huit cents à Québec.

Nos lectrices seront peut-être curieuses de connaître aussi le temporel du Monastère à cette époque.

Terre en valeur	200 arpents.
Bêtes à cornes..............	40
Chevaux.....................	3
Brebis.......................	13

dait sur la longueur du jardin. La cérémonie se fit en cette manière. A une heure de l'après-midi, la Communauté se rendit aux lieux (1) où les fondements avaient été creusés, et étant toutes à genoux avec les pensionnaires, l'on chanta un salut en l'honneur de la sainte Famille, Jésus, Marie, Joseph. Ensuite une petite sauvagesse nommée Marie-Rose, vêtue de blanc, représentant le saint Enfant-Jésus, posa la première pierre sur laquelle on mit une médaille de la sainte Famille, pour marque éternelle que c'est en l'honneur et sous la protection de Jésus, Marie, Joseph, que nous faisions ce bâtiment."

La nouvelle bâtisse avançait rapidement, et déjà le premier étage était monté quand, dans l'automne de la même année, un affreux accident vint suspendre les travaux et réduire plus à l'étroit que jamais nos pauvres Mères.

Avant de passer outre, nous allons donner quelques détails sur les Mères et Sœurs bien-aimées, qui furent les premières à rejoindre au ciel nos saintes Fondatrices.

La Mère Anne Le Bugle de Sainte-Claire, Professe de Paris, 1640-1677.

Nos lectrices ne sont nullement surprises de trouver marquées du sceau de la sainteté toutes ces premières religieuses de notre maison ; il y aurait plutôt lieu de s'étonner du contraire. En effet, si un certain feu passager d'imagination, comme dit notre Vén. Mère, pouvait jeter dans les hasards d'une entreprise aussi difficile, il fallait une vertu plus qu'ordinaire pour y persévérer. "Pour goûter la vocation du Canada, disait-elle, il faut de toute nécessité mourir à tout."

(1) L'endroit où se trouve l'ancienne lingerie des religieuses, au-dessous de la salle de communauté.

Dès son arrivée à Québec en 1640, la Mère Sainte-Claire nous a donné, dans la lettre qu'elle adressait à sa maison de Paris, quelque idée de son âme confiante, aimable et généreuse. Elle était faite pour saisir et goûter les arômes de la sainteté.

La circulaire annonçant son décès, ainsi que les Annales manuscrites du Grand Couvent de S. Jacques, à Paris, nous donnent des détails sur sa jeunesse et sur sa vocation de missionnaire. Nous allons essayer de faire connaître cette Mère bien-aimée dont la mémoire est toute rayonnante de bonté, et qui semblait pratiquer en se jouant l'abnégation et le sacrifice.

Comme un pronostic de son tendre amour pour Notre-Seigneur, la Mère Anne de Sainte-Claire naquit dans la nuit de Noël, l'année 1605. "Elle était, dit la Mère Marie du Breuil de S. Joseph dans sa lettre circulaire, d'une très-honorable famille de Paris, et avantagée selon le corps et l'esprit de toutes les qualités qui pouvaient rendre accomplie une demoiselle de sa qualité, ayant l'esprit et l'humeur fort agréables, ce qui la faisait rechercher et souhaiter dans les meilleures compagnies." De son côté, Mlle. Le Bugle aimait le monde et se laissait comme fasciner par le tourbillon des plaisirs. Mais "Dieu qui ne l'avait enrichie de si précieux dons que pour en faire un digne instrument de sa gloire, permit qu'au moment où elle y pensait le moins, des circonstances toutes providentielles la conduisirent au pensionnat des Ursulines d'Eu. La Rév. Mère S. Michel, supérieure de la maison, frappée des belles qualités de la jeune demoiselle, l'engagea à profiter de ce petit sursis pour établir sa piété sur des bases solides, et elle lui enseigna à faire chaque jour quelque petite méditation."

L'aimable et candide jeune fille n'eut pas longtemps fixé les yeux sur Notre-Seigneur, descendant du ciel pour souffrir et mourir pour les hommes, sans concevoir l'importance du salut, et la folie de ne point employer tous les moments de la vie à s'assurer l'éternité bienheureuse. "Dès lors sa résolution fut prise de n'appartenir jamais qu'à Dieu et de consacrer à son service tout ce qu'elle avait reçu de sa libéralité:" Nos lectrices savent qu'elle a tenu parole.

Qui ne dira ici avec nous : O fructueuse, inappréciable méditation, qui a provoqué plus d'un demi-siècle de dévouement et de sacrifices !

Mlle. Le Bugle âgée de 18 ans, avait été rappelée par Mme. sa mère, dont elle était l'aînée, et qui désirait " passionnément " l'établir dans le monde. La lutte fut vive et pénible. Voyant qu'elle ne gagnait rien à argumenter et solliciter, la jeune demoiselle, qui avait déjà 21 ans, alla se jeter aux pieds de la Mère Supérieure des Ursulines de Paris, la suppliant de lui ouvrir les portes du Monastère, certaine qu'une fois la chose exécutée elle gagnerait sa mère. Ce moyen lui réussit, et elle commença " avec une ferveur incroyable " les exercices de la vie religieuse, sans rien perdre de cet aimable enjouement qui la rendait si agréable à tous.

On a vu qu'en 1639, le matin même du jour où une Ursuline de Paris allait se joindre à nos premières fondatrices, au lieu de l'Obédience que l'on attendait arriva une défense expresse de l'Archevêque. La communauté de Paris ne s'était pas découragée. Toute cette année, les Religieuses firent des prières et pratiquèrent des pénitences, pour obtenir une part dans les sacrifices de la Nouvelle-France. Notre Mère Sainte-Claire était " en des ardeurs nonpareilles et ne pouvait quasi parler d'autre chose, ce qui lui attirait de petites railleries et d'assez bonnes confusions parfois. Elle ne s'en déconcertait pas. Sachant que S. Joseph était le protecteur du Canada, et qu'il s'était déclaré le protecteur particulier des Ursulines dans la vocation de nos Fondatrices, elle s'en remit entièrement à lui, disant agréablement et résolument que lors même que son bon père S. Joseph la devrait porter par les cheveux comme un ange fit Habacuc, elle irait en Canada.

" La nouvelle de l'heureuse arrivée de Mme. de la Peltrie et de ses religieuses enflamma encore davantage nos *Canadiennes* de Paris. La Supérieure, la Mère Béron de Sainte-Madeleine, ménagea si prudemment les choses et employa des personnes si puissantes, que Mgr. l'Archevêque signa enfin l'Obédience de la Mère Sainte-Claire et de sa jeune compagne la Mère S. Athanase,

et l'on achevait les préparatifs de voyage, quand, trois ou quatre jours avant le départ, arriva une lettre de l'Archevêque, disant à la Mère Supérieure de choisir telle religieuse qu'il lui plairait, *à la réserve de la Mère Sainte-Claire.* Mme. sa mère, retenue depuis longtemps au lit par une grave maladie, avait conçu un si grand chagrin du départ de sa fille, que son second mari, M. l'Évesque, beau-père de notre missionnaire, était allé supplier Sa Grâce de ne point le mettre en tel hasard que d'exposer les jours de sa femme.

" N'eut-on pas cru que le ciel et la terre étaient de concert pour contrarier ses désirs? A ce dernier coup où il restait à peine assez de temps pour renouer l'affaire, une autre ayant déjà été désignée pour partir à sa place, sa constance fut véritablement héroïque. Sachant que Dieu veut ordinairement que nous travaillions avec lui, elle mit une diligence incroyable à solliciter de nouveau Dieu et les hommes, et sans avoir égard que Mgr. l'Archevêque devait être lassé aussi bien que les autres, elle écrivit un sommaire des motifs qui lui faisaient désirer le Canada, suppliant très-humblement Sa Grâce de considérer encore une fois la chose, afin de décharger sa conscience de la responsabilité de sa vocation. Pendant qu'on alla porter cette lettre, notre *Canadienne* ne bougea de l'église, à genoux et à jeun quatre ou cinq heures durant, disant à Notre-Seigneur avec une merveilleuse confiance qu'elle ne se lèverait point de la place qu'il n'eût changé le cœur de son Archevêque.

" Mgr. voyant toutes les marques d'une vocation divine, donna son consentement à condition que l'on gagnât doucement Mme. l'Évesque.

" Sortant de l'église le cœur rempli de la plus vive gratitude, la Mère Sainte-Claire écrivit aussitôt à sa mère une lettre extrêmement persuasive et touchante, et prit si bien ses mesures que cette lettre fut remise à la dame pendant son action de grâces après la communion dans l'église de Notre-Dame, où elle était allée pour sa première sortie remercier Dieu de sa convalescence. La pauvre mère était vaincue, et malgré ses larmes, elle fit une seconde fois à Dieu le sacrifice de sa fille chérie, elle demanda

seulement qu'à sa sortie du Monastère elle passât par sa maison pour lui dire le dernier adieu. Cela lui fut accordé sans peine. ..

" Le Monastère pourvut amplement ces deux courageuses sœurs, défraya leur long voyage, et s'obligea de donner annuellement à chacune une pension viagère de cinquante écus. Enfin après des adieux très-sensibles de part et d'autre, elles se séparèrent de leurs plus chères compagnes, quittèrent pour jamais leurs parents, leur patrie, leur couvent, et toutes les commodités de la France, pour traverser seize cents lieues de mer, puis habiter un pays sauvage et dénué quasi de tout, y vivre au milieu de la barbarie, dans une maison très-pauvre et chétive, exposées à mille incommodités, étant en outre ordinairement dans les alarmes des Iroquois; sans espoir de revoir jamais la terre de leur naissance. Mais la pensée de contribuer au salut de ces peuples et faire fructifier le Sang du Fils de Dieu, animait tellement le cœur de ces deux généreuses Amazones, que ce qu'elles quittaient et ce qu'elles entreprenaient ne leur paraissait rien.

" Elles partirent donc avec un courage admirable le sixième jour de mars, et s'étant embarquées à Dieppe, elles demeurèrent six semaines entières dans le vaisseau, à la rade, attendant un vent propice. Ce temps leur servit comme de noviciat, pouvant se dédire et retourner en arrière. Mais loin de là, elles s'affermirent de plus en plus, s'apprivoisant pour ainsi dire avec les ennuis et les misères de la vie héroïque qu'elles allaient commencer.

" Leur traversée fut heureuse, en moins de cinq semaines, elles arrivèrent saines et sauves à Québec, lieu de la principale habitation des Français, et du séminaire des Ursulines. Les trois qui y étaient de l'an passé les reçurent avec des conjouissances nonpareilles. Les vaisseaux revenant en France, rapportèrent de leurs nouvelles avant la fin de l'année. Notre Monastère de Paris, qui en était dans l'impatience, eut une joie indicible d'apprendre qu'elles avaient surgi à bon port, joie qui augmentait à mesure qu'on lisait des lettres de ces chères Mères où elles racontaient leurs aventures, plusieurs heures se passant à les lire en communauté."

L'Histoire de notre maison jusqu'ici, a donné la mesure du dévouement et des travaux de la Mère Sainte-Claire en Canada. Type spécial dans le genre de la Mère Marie de la Troche de S. Joseph, elle assaisonnait les plus dures privations d'une gaiété si franche et si naturelle que tout le monde en était comme réconforté; l'âpreté des sacrifices était toute pour son cœur, elle ne laissait réjaillir sur autrui que l'épanouissement de ses généreuses vertus. Voici comment sa lettre circulaire résume ces vertus, annonçant de plus amples détails dans une Notice destinée au public, que nous ne retrouvons pas.

" Au sortir du noviciat cette chère Mère fut favorisée de quelques g âces particulières qui la portaient à un grand détachement des créatures, et où probablement elle eut vue de sa vocation au Canada. Son directeur l'obligea de rédiger par écrit cette faveur. Soit à des-ein, soit accidentellement, elle perdit ce papier, ce dont sa supérieure profita pour la reprendre et mortifier devant toute la Communauté, mais son humilité en ressortit davantage. Elle éprouvait dès lors des attraits extraordinaires de l'amour divin, surtout au chœur où elle était comme interdite et extasiée.

" Son attrait particulier la portait à honorer Notre-Seigneur dans les trois mystères de son Enfance sacrée, de sa sainte Passion et au très-saint Sacrement de l'autel. Quelque affaire ou infirmité qu'elle eût, elle n'a jamais manqué de dresser une crèche à Noël, pour exciter la dévotion des Français et des Sauvages. Elle n'a cessé qu'en la dernière extrémité ses prières et pratiques journalières les bras en croix, et autres, en l'honneur de la mort et Passion. Son amour pour le S. Sacrement, lui faisait trouver sa plus solide consolation à s'en approcher, se faisant de très-grandes violences en sa dernière maladie, afin de communier au moins deux ou trois fois la semaine, dissimulant ses maux de crainte qu'on ne mît obstacle à sa dévotion, disant qu'elle n'avait point de plus grand lénitif à ses douleurs. Elle récitait tous les jours le rosaire en l'honneur de la sainte Vierge sa bonne mère, et révérait d'une singulière dévotion S. Joseph. Sa piété lui suggérait mille industries pour la décoration des autels. Jusqu'à sa

mort, elle a fait ses délices d'avoir soin de la chapelle des Saints, que nous avons fait construire pour honorer les saintes Reliques, que nous possédons en quantité.

" Son caractère particulier était un amour cordial, une union tendre avec Jésus-Christ.—*Que ferai-je, mon cher Maître, mon aimable Jésus*, disait-elle dans ses doutes et ses difficultés, *que ferai-je en cette rencontre?* Puis, rentrant dans son cœur, elle entendait le divin Sauveur lui dire: *Discite à me, quia mitis sum et humilis corde;* d'autres fois: *In charitate Dei et patientia Christi.* Elle s'entretenait cœur à cœur avec son divin Époux: *Deus cordis mei et pars mea, Deus in æternum......Jesu voluptas cordium.* Ces actes de confiance et d'amour lui servaient de préparation à la sainte Communion; d'entretien et d'action de grâces, et aussi le long du jour après avoir communié: car un mot de cette nature en vaut dix mille, et tous les cœurs qui aiment, et qui veulent aimer Jésus-Christ en sont capables.

" Sa confiance en Dieu était éminente et au-dessus du commun, et souvent elle en a ressenti des effets qui tenaient du miracle. Elle disait dans les occasions: Notre bonne mère la Providence ne nous manquera point; et en effet, le secours attendu ne manquait point. Dans les circonstances les plus critiques, elle encourageait tout le monde d'un visage gai et assuré.

" Elle a été toute sa vie un modèle achevé d'une vraie et parfaite Religieuse Ursuline, le soutien des observances et de la régularité, ayant rendu de très-grands services à notre communauté, surtout dans l'emploi de Dépositaire, qu'elle a exercé quinze ans à la satisfaction et édification du dedans et du dehors; de Maîtresse des Novices, où elle avait un talent particulier pour inspirer l'esprit religieux; enfin de Maîtresse Générale des Pensionnaires, où sa dernière maladie l'a prise dans l'exercice du zèle. Elle a passé les six derniers mois de sa vie à l'infirmerie, où Notre-Seigneur a achevé de former son image en cette chère Mère par de très-grandes infirmités, ayant une jaunisse universelle accompagnée d'enflure, de fièvre continue et de douleurs très-cuisantes, qu'elle a supportées avec une patience qui ne se peut dire, n'appréhendant que de ne pas souffrir assez purement, ne voulant

pas perdre une seule petite goutte de son calice, étant sur ses gardes pour ne point prendre de soulagement superflu. Elle faisait pour les moindres services des remercîments qui nous jetaient dans la confusion, et montraient le peu d'estime qu'elle avait d'elle-même, et des services qu'elle avait rendus à la maison, bien que très-considérables. Son mal augmenta au commencement de novembre et l'obligea de s'aliter tout à fait le 8; pendant les huit jours qui suivirent, elle eut la consolation de communier trois fois, reçut l'Extrême-Onction avec sa piété ordinaire, gagna le S. Jubilé, et reçut la bénédiction de Mgr. notre Évêque, qui lui fit l'honneur de la visiter. Elle décéda le 15 novembre 1677, sur les trois heures du matin, dans une confiance et joie nonpareilles de s'unir pour jamais à son Souverain-Bien, à son aimable Maître Jésus-Christ. Notre très-honorée Mère Anne Le Bugle de Sainte-Claire aurait eu 72 ans accomplis la nuit de Noël; elle était dans sa 52ième année de Religion et la 38ième de sa demeure en ce pays."

La Mère Anne Le Boue de Notre-Dame, Professe de Tours, 1644–1680.

Aucun document ne nous donne de détails sur les premières années de la Mère de Notre-Dame. Les notes que nous retrouvons dans le vieux Récit et divers passages des Lettres de notre Vén. Mère, nous la montrent pleine de zèle pour le bien commun et l'éducation des enfants,—souvent aussi en des maladies cruelles et pénibles qui excitent la compassion. Elle eut extraordinairement à souffrir des rigueurs (1) du climat de ce pays et

(1) Il y eut à cette époque des saisons d'une rigueur excessive. En 1660, la Vén. Mère écrivait: "L'hiver a été cette année extraordinaire. Nous ne pouvions nous échauffer; nos habits nous semblaient légers comme des plumes; quelques-unes de nous s'étaient abandonnées à mourir de froid." En 1670: "Tous les hivers sont froids en ce pays, mais le dernier l'a été extraordinairement ... Il y avait encore de la glace dans notre jardin au mois de juin; nos arbres et nos entes, qui étaient des fruits exquis, en sont morts. Tout le pays a fait la même perte." Nos lectrices se rappellent que jusqu'à l'année 1668, il n'y eut que des feux de cheminées pour chauffer le Monastère.

dut plus d'une fois éprouver la tentation de revoir la patrie, surtout lorsqu'elle vit sa compagne de mission, la Mère Compain de Sainte Cécile, reprendre en 1655 la route de France et de son Monastère de Tours.

Vers le temps de la mort de la Mère S. Joseph, la Mère de Notre-Dame tomba gravement malade: "Nous avons pensé la perdre, écrivait la Vén. Mère, mais elle est à présent (octobre 1652) en meilleur état qu'elle n'a été depuis sept mois que dure sa maladie. Comme c'est une fille propre à tout, sa maladie ne nous a pas peu incommodées." En 1660, le Récit note qu'elle eut encore une maladie extraordinairement douloureuse dont elle se ressentit le reste de sa vie. Son zèle lui donnait des forces et elle n'était pas plus tôt en état de marcher qu'elle reprenait ses fonctions. En 1670, elle était chargée de la principale conduite d'une cinquantaine de petites filles sauvages, et s'acquittait de sa besogne avec beaucoup de succès, disait la Vén. Mère.

Dans ses ennuis et ses épreuves, elle allait à la Mère de l'Incarnation avec une confiance toute filiale, et reprenait courage sous l'ascendant de ce cœur embrasé qui réchauffait les âmes, et les élevait en holocauste jusque sur l'autel brûlant du Cœur de Jésus. La mort de la Vén. Mère lui fut une épreuve cruelle: —Quoi, ma Mère, lui disait-elle, allez-vous donc partir sans moi?—Ne vous affligez pas, mon enfant, lui répondit avec une douceur ravissante la sainte Mère, Dieu sera toujours votre père, et quand je serai devant sa Majesté, je ne vous oublierai pas; *quoique absente je ne laisserai pas d'être avec vous.*" Tendres et touchantes paroles, si consolantes encore aujourd'hui pour les filles de Marie de l'Incarnation.

La Mère de Notre-Dame dut aussi être grandement confortée par cette vision dont parle la Mère de l'Incarnation, à l'occasion du départ de la Mère Sainte-Cécile: "Je dirai, écrit la Vén. Mère, pour la consolation de celles qui restent et pour les engager à persévérer jusqu'à la fin dans la vocation où Notre Seigneur les a appelées (le Canada), que lorsque cette chère Mère (la Mère

Sainte Cécile) était ébranlée pour s'en retourner, une personne (1) eut une vision, où elle aperçut un grand cercle, au milieu duquel la très-sainte Vierge était assise sur un trône, tenant son petit Jésus entre ses bras. Toutes les Ursulines de cette maison étaient enfermées dans ce cercle, où elles environnaient cette Mère de bonté qui les tenait en sa protection. L'une d'elles tâcha à plusieurs reprises de rompre le cercle afin d'en sortir, et la sainte Vierge autant de fois se levait de son trône pour la retenir et refermer le cercle qui s'entr'ouvrait. Mais enfin cette fille rompit le cercle et s'en alla. Elle continua néanmoins d'être regardée de la Mère de Dieu, mais de loin et comme par compassion."

La Mère Sainte-Cécile s'en retournant au Monastère de sa profession, ne faisait rien contre le devoir, aussi la sainte Vierge ne lui refuse pas ses faveurs ; mais elle se privait de ces tendresses maternelles et spéciales, qui seront pour les filles héroïques dont les cœurs généreux ne compteront pas les sacrifices afin d'établir en ce pays le règne et l'amour de Jésus.

A la mort de la Mère de l'Incarnation, la Mère de Notre-Dame restait seule ici de sa maison de Tours. Elle travailla encore huit ans avec zèle sous les yeux de sa céleste Mère et Patronne, et mourut le 25 septembre 1680, " nous laissant, dit le Récit, tout embaumées de ses vertus, qu'elle a couronnées par une grande patience et fidélité à son Dieu. Elle avait surtout été remarquable par son zèle pour l'instruction de la jeunesse et par sa charité universelle. Elle était âgée de 60 ans, ayant de Religion 40 ans, dont elle avait passé 36 en ce pays."

(1) Cette vision paraît se rattacher à celle où la sainte Vierge assura qu'elle-même relèverait le Monastère de ses ruines après le premier incendie en 1650, et que nous avons attribuée à la Mère S. Augustin de l'Hôtel-Dieu. Peut-être aussi la Vén. Mère parle-t-elle d'elle-même en tierce personne. Ce détail au reste se trouve dans la vie de la Vén. Mère publiée par Dom Claude Martin en 1677.

La Mère Marie de Villiers de S. André, Professe de Magny, 1657-1683.

Dans les années qui s'écoulèrent entre la mort des Fondatrices et le second incendie du Monastère, une troisième Ursuline, professe de France, passa heureusement du "cercle" béni de Marie sur la terre à son cortége céleste : c'est la Mère Marie de Villiers de S. André, arrivée ici le 29 juin 1657. Il ne nous reste au sujet de cette chère Mère que les notes de notre vieux Récit, l'incendie ayant détruit tous nos documents, et la maison de Magny, de même que celle de Tours, ne n'étant pas rétablie après la Révolution de 1789. Que n'avons-nous au moins quelques débris de leurs archives, ce que nous avons pu recueillir de la maison de Paris nous ayant été si précieux.

"Notre chère Mère de S. André, dit le Récit, persévéra généreusement dans sa vocation, nonobstant les très grandes infirmités qu'elle contracta bientôt, le climat lui étant contraire. Son caractère distinctif était la piété. Elle avait de touchantes pratiques de dévotion auxquelles elle a été fidèle jusqu'à sa mort. Son extérieur était fort modeste, religieux et bien composé ; sa seule vue inspirait la pensée de Dieu et de la vertu. Sa dernière maladie a été de six mois, et quoiqu'elle eût reçu les derniers sacrements, sa mort surprit tout le monde, ayant été suffoquée en un instant par un abcès interne dont elle avait beaucoup souffert. La Mère S. André décéda le 25 octobre 1683, dans l'office de Dépositaire, qu'elle remplissait avec discernement et édification pour tous. Elle était âgée de 52 ans, ayant de Religion 37 ans, dont elle avait passé 26 en notre Monastère."

L'Évêque de Meaux, Mgr. Dominique Poguier de Saint-Brisson, dont elle était, dit-on, parente, lui avait fait une pension annuelle de 1[illegible]0 lbs. qu'il augmenta dans la suite jusqu'à 250 lbs., ordonnant par testament à ses héritiers de lui payer cette somme, ce qui fut fidèlement exécuté.

Soeurs Sainte-Ursule et Sainte-Marthe.

Sœur Catherine Lézeau de Sainte Ursule fut la première converse qui fit son noviciat dans notre Monastère de Québec.

" Après ses deux ans de probation, la Communauté avait de la difficulté à l'admettre à cause de ses infirmités qui étaient fort considérables; Mme. notre chère Fondatrice, qui l'aimait à cause de sa grande vertu, lui donna une place sur la fondation. Cette chère sœur, continue le Récit, se montra ennemie de son corps qu'elle traita avec une rigueur extrême malgré ses infirmités; elle était pleine de mépris pour elle-même et d'une tendre charité pour le prochain, parfaitement respectueuse et soumise à tous les ordres de ses supérieures. Son zèle pour le salut des âmes ne lui laissait perdre aucune occasion de dire un bon mot et de tâcher d'inspirer la haine du péché et le mépris du monde et de ses vanités. On peut bien lui appliquer la béatitude des faméliques pour son désir insatiable d'entendre parler de Dieu et des choses spirituelles, et elle pouvait dire avec le prophète : Je serai rassasiée quand votre gloire m'apparaîtra. Cette chère sœur est morte d'une fluxion de poitrine le 27 octobre 1684, munie de tous ses sacrements. Elle était native de Maran près de la Rochelle, et avait 38 années de Religion ; nous ne pouvons dire au juste son âge ni le nom de ses parents, les registres qui l'indiquaient ayant été brûlés dans notre second incendie."

Sœur Antoinette Mékinon de Sainte-Marthe arriva à Québec en même temps que la Mère de Villiers de S. André, et fit profession en notre Monastère en 1659. Elle était de Normandie. De même que pour la précédente, aucun document ne nous donne le nom de ses parents ni l'époque de sa naissance. " Elle mourut le 20 octobre 1676, après trois ans d'une maladie fort extraordinaire à laquelle tous les remèdes furent inutiles. C'était une fille pieuse, laborieuse, et remplie de zèle pour le bien de la Communauté."

CHAPITRE IV.

LE PENSIONNAT JUSQU'A 1686.

État du Pensionnat antérieurement à l'incendie de 1686—Liste des élèves Pensionnaires, telle que rétablie de mémoire après l'incendie de 1686—Malheurs des familles Moyen et Macart—Mlles. Cath. et Gabrielle Denis—Sr. Marie Raisin — L'Annaliste de l'Hôtel-Dieu de Montréal—Mlles. de Lauson et des Moulins passent du Pensionnat au Ciel—Mlles. M. Margte. et M. Mad. Gloria—Mlles. Closse, du Clos, Sailly, Souart, Le Duc et Migeon—Notice sur Mlle. Jeanne Le Ber, la célèbre Recluse de Ville-Marie.

ÉTAT DU PENSIONNAT

ANTÉRIEUREMENT À L'INCENDIE DE 1686.

IL ne faut pas laisser se disperser les habitantes du cloître, sans faire connaître plus intimement à nos lectrices, cette chère portion de notre famille qui constitue ce qu'on appelle le Pensionnat. Nous avons déjà fait pressentir le bien toujours croissant qui s'opérait parmi ces générations naissantes de notre Canada.

Dès l'année 1664, la Vén. Mère écrivait : " C'est à l'endroit des filles françaises que nous sommes le plus occupées. Il n'y en a pas une qui ne passe par nos mains, et cela réforme toute la colonie et fait régner la religion et la piété dans toutes les familles."

" L'on est fort soigneux de faire instruire les filles françaises, répétait elle en 1668 ; et je vous assure que

s'il n'y avait des Ursulines, elles seraient dans un danger continuel de leur salut. Nous avons tous les jours sept religieuses de chœur employées à l'instruction des filles françaises, sans y comprendre deux converses qui sont pour l'extérieur. Comme plusieurs ne sont pensionnaires que peu de temps, il faut que les maîtresses s'appliquent fortement à leur éducation, et qu'elles leur apprennent, quelquefois dans un an, à lire à écrire, à jeter ; les prières, les mœurs chrétiennes, et tout ce que doit savoir une fille. L'on nous en donne pour les disposer à leur première communion ; pour cet effet elles sont deux ou trois mois dans nos classes. Il y en a que les parents nous laissent jusqu'à ce qu'elles soient en âge d'être pourvues, soit pour le monde, soit pour la Religion. Nous en avons huit tant professes que novices, qui n'ont point voulu retourner au monde, et qui font très-bien, ayant été élevées dans une grande innocence ; et nous en avons encore qui ne veulent point retourner chez leurs parents se trouvant bien dans la maison de Dieu. Deux de celles-là sont petites-filles de M. de Lauson bien connu en France, lesquelles n'attendent que le retour de M. de Lauson Charny pour entrer au noviciat.

Le pensionnat, qui paraît avoir été de quinze à vingt élèves, à l'époque du premier incendie (1650), s'était élevé de vingt à trente, dans les années subséquentes. En 1670, il avait fallu accroître les classes et demander des religieuses en France. A l'époque du second incendie (1686), le pensionnat se composait d'environ soixante élèves.

Dans les premières années il n'y eut point d'externat distinct ; d'après le Registre, ce fut le 6 mai 1658, que des classes spéciales furent ouvertes. " Pour les externes, disait dix ans plus tard la Vén. Mère, nous

avons toutes celles de la haute et basse ville...... Elles nous donnent beaucoup de travail, mais nous ne veillons pas sur leurs mœurs comme si elles étaient en clôture Elles sont dociles, elles ont l'esprit bon, elles sont fermes dans le bien quand elles le connaissent."

Dans la liste qui va suivre, il n'est question que des élèves pensionnaires, et encore nous ne pouvons nous flatter de la donner complète. Les registres aussi bien que les annales ayant été rétablis de mémoire, après l'incendie de 1686, il doit nécesairement s'y trouver des omissions.

Un fait qui nous a frappée, en étudiant le Registre, (1) c'est l'intérêt que toutes les personnes influentes donnent à l'instruction des jeunes filles de la colonie ; on voit incessamment Mgr. l'Évêque, le Gouverneur, le R. P. Supérieur des Jésuites, Mme. de la Peltrie, de riches bourgeois, payer l'éducation de jeunes filles de Montréal, des Trois-Rivières, de Beauport, de l'Ile d'Orléans etc. On tient même à ce que les jeunes filles de la ville soient pensionnaires dans leurs dernières années d'études, ou au moins quelques mois à l'époque de la première communion. Nos Mères y contribuaient aussi leur part. " Nous faisons de grands frais, disait la Vén. Mère, parce qu'on nous donne plusieurs filles françaises pour l'entretien desquelles les parents ne peuvent fournir que peu de chose, et d'autres ne peuvent rien donner du tout. Il faut espérer de la bonté de Dieu qu'il nous aidera à les assister."

" On ne peut assez estimer le bonheur du Canada, dit le R. P. Le Mercier en 1668, d'y avoir depuis près de trente ans les deux maisons religieuses d'Ursulines

(1) Désormais toute phrase entre guillemets sera censée un Extrait du Registre, s'il n'y a pas indication du contraire.

et d'Hospitalières, qui y étaient nécessaires, et qui s'acquittent dignement et saintement de ce que Dieu et les hommes ont pu attendre d'elles, chacune dans les emplois où la divine Providence les avait destinées.

" Les Mères Ursulines ont eu tant de bonheur dans l'instruction des filles qu'on leur a confiées, soit pensionnaires, soit externes, qui fréquentent leurs classes, qu'en voyant les ménages du Canada, et chaque maison en particulier, très-aisément on distingue, par l'éducation chrétienne des enfants, les mères de familles qui sont sorties de leur maison, d'avec celles qui n'ont pas eu cet avantage."

Liste des Élèves Pensionnaires telle que rétablie de mémoire après l'incendie de 1686.

Mlles. Madeleine Nicolet, Marie Olivier (1), Elisabeth et Marie Couillard, Marie et Louise Marsolet, Marie-Madeleine et Catherine de Repentigny, Genev. Juchereau de Maure, Marie Le Neuf de la Potherie, Genev. Hayot, Jeanne Badeau, Jeanne

(1) Ces deux premières élèves pensionnaires de notre maison entrèrent l'une en octobre 1641, la seconde le 3 décembre suivant, par conséquent passèrent une année à la Basse-Ville. " M. Nicolet, fait fournir les vivres par l'Habitation, et aussi M. Le Tardif," dont Mlle. Olivier était la fille adoptive. Nous nous sommes demandé quel motif avait pu engager nos Mères à se charger de deux Dlles. de 14 à 15 ans, dans le misérable petit réduit de la Basse-Ville. Nous voyons, par le Dict. Généal. de M. l'abbé C. Tanguay, que Mme. Le Tardif (Dlle. Louise Couillard) décéda le 23 novembre 1641 ; la jeune demoiselle se trouvait par conséquent sans protection. D'après le Registre, Mlle. Nicolet semble avoir été dans un cas analogue. Le nom de son père ne se trouve pas dans le Dictionnaire mentionné plus haut. Le Registre désigne M. Le Tardif comme membre de la compagnie de Beaupré.

Porchet (¹), Genev. Bourdon [Rel. Ursul.], Louise Racine, Simonne Côté, Marie et M. Mad. de Chavigny, Jeanne Godefroy, des Trois Rivières [R. U.], Marie Sevestre (²) Agnès Morin et Françoise Hébert (sœurs de mère), Marguerite Bourdon (une des trois fondatrices de l'Hôpital-Général de Québec,) la fille de Maître Abraham l'Écossais, la fille de M. Primault de Montréal, Catherine Sevestre, Louise Morin, Françoise Duquet, Françoise Denis, Louise fille de la veuve du sieur Poisson, tué par les Iroquois, la fille du Sieur Boutet de Saint-Martin, (R. U.), Marie Daudier, Franç. Crevier des Trois-Rivières, Jacqueline, fille du Sieur Mahen de l'Ile d'Orléans, Gen. Drouin, petite-fille de Maître Zacharie Cloutier, Mlle. de la Blanchetière (³), Jeanne Peltier, Elisabeth Moyen (⁴), Marie Macart, Ursule

(¹) "La famille Porchet n'ayant pas réussi est rétournée en France."

(²) "Commis Général des Magasins du Pays."

(³) Une des "Filles du Roi." Après une année de pension, elle épousa M. Dotteville, neveu du R. P. de Lyonne. Elle était placée au pensionnat par M. de Maisonneuve, Gouv. de Montréal.

(⁴) La Mère de l'Incarnation raconte ainsi les malheurs de cette estimable famille. "Le coup le plus funeste que les Iroquois aient fait, a été à l'Ile-aux-Oies, (douze lieues en bas de Québec) ou un honnête bourgeois de Paris nommé M. Moyen, qui avait acheté cette place, s'était établi avec toute sa famille. Il fut surpris le jour du S. Sacrement (1655), tous ses gens étant à l'écart. Lui et sa femme furent massacrés, et leurs enfants, avec ceux de M. Macart, emmenés prisonniers."

Du nombre des captifs furent Mlles. Elis. Moyen et Marie Macart, qui venaient de laisser le pensionnat. Dieu toucha le cœur de ces barbares, et ils livrèrent quelque temps après ces infortunés captifs à des ambassadeurs français. Mlle. Elis. Moyen devint l'épouse du Major Lambert Closse, le "Héros" de Montréal, et sa sœur Marie épousa le Capitaine du Gué, du régiment de Carignan. L'aînée des Dlles. Macart devint l'épouse de M. Basire, le plus riche marchand de Québec, qui s'occupa avec une extrême bonté de l'éducation de ces intéressantes orphelines dont il se fit le protecteur. Mlle. Anne Macart fut adoptée par Mme. de la Peltrie en 1664. Genevieve devint l'épouse du Sieur de Villiers.

Prougt, (filleule de Mme. de la Peltrie), Jeanne Brassard, Marie Sedilot dit Montreuil, Jeanne Langlois, Gen. Chavigny, Marie Chartier, Isabelle Boucher, M. Paradis, Marie M. Hertel ([1]), Louise Bissot, Marie Poulin, Charlotte de Chavigny, Marie Boutet, Anne Martin ([2]), Gen. Peltier, Delphine Le Tardif, Agnès Duquet (R. U), Mlle. du Plessis ( ), Gen. Nosse de Mezeray, Marie Gagnié, Gertrude Couillard, Ang. Poisson des T. R. (R. U), la fille de Mme. de la Chenaye, la fille de Nicolas Bonhomme, Françoise Dugué, Cath. Denis ([4]),

([1]) Sœur de François Hertel surnommé le "Héros."

([2]) Fille de Maître Abraham l'Écossais, qui donna son nom aux Plaines d'Abraham, célèbres par le combat de Montcalm et Wolfe.

([3]) Fille du Gouverneur des Trois-Rivières massacré par les Iroquois en 1656. Elle était cousine des Dlles. de Lauson par sa mère.

([4]) Voici une autre enfant chérie de nos bonnes Mères, née à Tours, et amenée jeune encore à Québec, où sa famille s'établit.

Mlles. Catherine Denis était au pensionnat à l'arrivée des premières Hospitalières de Montréal en 1659. Leur séjour dans notre Monastère fit grande sensation parmi les élèves: "plusieurs voulurent dès lors les suivre pour contribuer à l'établissement de la Religion au centre même des incursions iroquoises." Catherine était une des plus ardentes. M. Denis, quoique membre du Conseil Souverain de Québec, n'était pas en moyens de seconder le généreux dessein de ses filles. Les Messieurs de Saint-Sulpice lui vinrent en aide et défrayèrent les dépenses de l'entrée en Religion de Catherine et de Gabrielle. Catherine laissa Québec en novembre 1666, sous la conduite de M. Pérot, curé de Ville-Marie. Elle entra à l'Hôtel-Dieu de Montréal le 21 du même mois, y occupa plus tard des charges importantes et mourut le 6 septembre 1730, à l'âge de 84 ans. Gabrielle entra à l'Hôtel-Dieu de Québec en 1674 et mourut en 1704.

En même temps que Mlle. Denis, Sr. Marie Raisin retournait à Montréal. Elle était venue en Canada en 1659 avec la vénérée Sr. Bourgeoys pour aider à l'établissement de la Congrégation N.-D. Sr. Raisin voulut essayer de la vie d'Ursuline. "Cette année (1666), au mois de juillet, Sr. Marie Raisin de la Congrégation N.-D., entra en cette maison dans le dessein d'être religieuse. Mme. notre Fondatrice la dotait. Son entrée fit grand bruit. Cependant après quelques mois d'épreuve, elle demanda d'elle-même à sortir, ce qu'elle exécuta au mois d'octobre suivant."

Marie Gagnon, Cath. de Tilly, Anne du Plessis, Marie Lesseau ([1]), Marie Aubé, Marie Denis. (fille du Gouv. de l'Acadie), Gen. Macart, Mlle. des Rosiers des T. R., Mlle. Moral de S. Quentin, Louise Côté, Mlle. de la Meslée des T. R., la fille de la veuve Caron, Mlles. Joliet, Baillargeon, Brindiliers, Béranger, Elisabeth de Beaulieu, Marie de Tilly, Cath. Le Febvre, M. Morin ([2]), Mlle. de la Prade, M. Aubuchon, la fille du Sieur Laframboise, Marie Charifou, Marie-Renée Godefroy des T. R., Marie Boucher des T. R., Jacqueline des Pins, Margte. Denis, Marie M. Marsolet, Mlle. de la Ferté, M. Toupin, Mlle. Le Blanc, Marie La Mouche, M. de St. Denis, Marie de Villiers, M. Cath. Nosse de Mézeray, Franç. Philippaux, Jeanne Soulard, Marie M. du Tilly, Anne Le Mire, Marie M. Sedilot des Noyers, Cath. de Launay, Franç. Pinel, Jeanne Lavallée, Charlotte Denis, Jeanne Courville, Jeanne Charpentier, Claire Gauthier, Isabelle du Pérat, Mlle. Amyot, Marie Anne Migeon de Bransac, Mlle. Go-

([1]) Elle arrivait de France en 1657, et était recommandée à Mme. de la Peltrie par les Pères de l'Oratoire.

([2]) Mlle. Marie Morin, qui fut la première novice canadienne de l'Hôtel-Dieu de Montréal, naquit à Québec en 1649 et eut pour parrain M. d'Ailleboust gouverneur. Elle entra à notre pensionnat en février 1660, fit sa première communion avec une ferveur exemplaire, disant dès lors ingénument qu'elle voulait aller à Ville-Marie pour y mourir martyre de la foi. Elle réjoignit en 1662 les Hospitalières de S. Joseph, et fit l'apprentissage de toutes les privations attachées à la pauvreté. A cela vinrent se joindre deux graves maladies qui la mirent aux portes du tombeau, et ce ne fut qu'à l'aide d'une protection particulière de S. Joseph, auquel elle avait eu dès ses premières années la plus tendre dévotion, que la jeune servante de Dieu put enfin consommer son sacrifice. Sa vie d'Hospitalière fut longue, utile et édifiante. Au premier incendie de son monastère en 1695, elle était supérieure, la Sr. Macé était assistante et la Sr. Catherine Denis dépositaire. Ce fut elle qui écrivit les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, œuvre digne de son intelligence et de sa haute piété. Elle y mit la dernière main en 1725, et mourut huit ans après, âgée de quatre-vingt-deux ans.

defroy de Lintot, Marie Hamel, Mlle. Soumande (1). Gen. de la Glardière. M. Le Mire, Margte. de Tilly. Mlle. Le Grand, Mlles. Trépagny, Ratté, Constantin et Poulin, Charlotte Bissot, Mlles. Perrot et Loignon, Gen. Couillard de l'Espinay. Mlle. de la Haye, Cath. Thivierge, Marie Duquet, Franç. Le Mire, Franç Denis, Mlle. Boucher, Franç Tellier, Mlle. Normand, Dorothée d Bois, Mlle. Rochon. Franç. Boucher, Thérèse Lessard, Mlle. des Noyers, Mlle. des Prés, Claire Gauthier, Félicité Picard, Anne Mars, Jeanne Soulard, Cath. Denis, Mlles. de Bellefond, la Brière, le Vasseur, et la Garenne, Mlles. Pinguet. Boucher, de La Lande, de Comporté, de Saint-Amand, M. Thérèse Duquet, Barbe Montmenil, M. Thivierge, Isabelle du Buisson, Mlles. Gagnon, Fournier et Mars, Favel, Boutteville et Roussel, Jeanne de S. Amand, Mlles. La Branche, Roberge, Giroux, Durand, de Vitray, Margte. de Lintot, Isabelle de Joybert de Marson, Mlle. Xaintes, Jeanne Toupain, Louise Courville, Marie-Anne La Roche, Jeanne du Menu, Mlle. Fournier, Louise de la Glardière, Marie Térèse du Pont, Cath. Gauthier, Franç. Le Vasseur, Marguerite et M. Madeleine du Bois, Franç. Savin, Térèse Gaulin, Louise Mars, Marie du Menu, Marie Angers, Cath. d'Ailleboust des Musseaux, Claire Montmorency, Cath. Loignon, Marie M. d'Amours des Chauxfours, Gertrude Rose, Marie Térèse Lacombe, Jeanne de Villeneuve, Anne de la Vallée, Mlle. Sédilot des Noyers, Marie-Anne Le Mire, Anne Bonhomme, Jeanne Françoise Normand, M. Madeleine Gauthier, Margte. Guyon, Marie Trudelle. Louise Denis, Louise de Lanaudière (R. U.), M. Madeleine du Pont (depuis Mme. Lemoine de Maricourt), Mlle. Blason, T. R., Margte. Chorel de Saint-Romain, Margte. Pinard, Cath. Soulard, Marie Anne Gauvreau, (R. H. D.), Susanne La Rose, Marie-Anne Bégin, Isabelle de la Vallée, Marie Neveu, Marie-Anne Roberge, Marie-Anne Frérot de la Chesnaye, Louise de Xaintes, Marie M. Brassard, M. Madeleine Guyon, Isabelle de la Garenne, Louise Fauvel, Anne Joly, Anne

(1) Cette demoiselle décéda au pensionnat en 1677, après deux jours de maladie.

Chrétien, Marie C. Mainville des Chênes, Anne Pomainville, Cath. Juchereau de Saint-Denis (R. U.), Marie-Anne Guyon, Charlotte Charest, Barbe Bélanger, Anne Le Hardy, Anne Picard, Isabelle du Pérat, Louise et Charlotte de Tilly, Anne Sédilot-Montreuil, Louise Dion, Margte. Tessier, Helène Rottot, Marie M. Gariépy, Louise Mathieu, Charlotte Guyon, Anne Pinelle, Charlotte Renaud, Margte. Brière, Charlotte Côté, Marie Roussel, Anne de Lauson ([1]), M. Mad. des Moulins ([2]), Mlle. Le Moyne, T. R., M. Guidet, T. R., Isabelle Le Febvre, T. R., Marie de Lauson (R. U.), Cath. Le Febvre, Anne de Laroche, Louise de la Ferté, Margte. Seigneuret, Anne de la Chesnaye, Gen. Bissot, M. Guilbout, Mlle. Anne de la Marque ([3]), Charlotte Béranger, Marie Chauvin T. R., Marie Beaudry, Claire Turgeon, Marguerite et Elisabeth Gravelle, Marie M. Bacon (filleule de Mme. de la Peltrie), Françoise de la Haye (filleule de Mme. de la Peltrie), Marie Dognon, Mlle. Gloria, Rosalie Duquet, Anne Macart, Barbe Denis, les deux filles de Jean du Maine, Mlle. Couillard de l'Espinay, Mlle. des Musseaux, Mlle.

([1]) Entrée au pensionnat à l'âge de trois ans, peu après la mort tragique de son père, et décédée presque subitement le 13 novembre 1672, deux mois après la profession de sa sœur Marie, ainsi qu'il a été dit lors de l'entrée de Mlle. Angélique de Lauson, en 1675.

([2]) Mlle. des Moulins n'avait que quatre ans lorsqu'elle fut confiée à nos Mères. "Nous avions élevé cette chère petite dans une grande innocence. Elle avait 14 ans lorsqu'elle fut frappée d'une maladie mortelle, qui l'emporta le 22 juin 1674. A ses instantes prières, nous l'avons enterrée chez nous avec les Religieuses. Ses parents par reconnaissance nous donnèrent cinq cents livres. Mlle. de Lauson et elle sont décédées dans l'infirmerie des Religieuses."

Ces deux aimables jeunes filles, entrées presque en même temps au pensionnat, décédées au même âge, dans la maison de Dieu, mêlant leurs cendres à celles de nos premières Mères, nous paraissent bien privilégiées. Toutes deux avaient été conduites à la Vén. Mère, peu avant son départ de ce monde. Cette précieuse bénédiction semble avoir eu pour effet de leur ouvrir le ciel.

([3]) Demoiselle noble envoyée par le Roi en 1663, protégée de M. du Douyt.

Lemaître T. R., Françoise Savard, Mlle. Lafond, Marie Boissel, Marie M. Pinguet, Mlle. de la Garenne, Geneviève, Catherine et Claire Bissot de Mingan, M. Jeanne de St. Quentin, Anne Gou il, Marie Perrot, Barbe Julien, Sébastienne Lognon, Simonne Bisson, Catherine Macart, Marie de Villeneuve, Jeanne Dandonneau, Marie Margte. et Marie Mad. Gloria (1), Anne Durand, Marie Cloutier, Jeanne-Isabelle Le Mire, Marie Ancelin, Marie Vigner, Dorothée Brassard, Marguerite La Marchère, Simonne Chalifoux, Margte. de Villeneuve, Marie Fournier, Marie M. Bourgery et Anne Baillargeon ( ), Françoise Capet, Marie Lambert, Anne Aubé, Marie-Anne Berry, Marie Bissot, M. Galiepy, M. La Roche, Louise Béranger, Mlle. Soumande, Margte de Tilly, Elisabeth Le Mire, Margte. Drouin, Françoise Goby Marie Morin, Marie Lavoie, Marie Creste, Elisabeth Aubé, Margte. Couture, Isabelle Létourneau, Marie M. Marsolet, Marie M. Peltier, Marie Charlotte Godefroy (R.U.), Marie Niel, Margte Poulain, Mlle. Closse (3), Anne Perrot, la fille de M. de Saint-

(1) Ces deux demoiselles furent religieuses à l'Hôtel-Dieu de Québec. Elles étaient petites-nièces du vaillant Jean Bourdon, et se montrèrent dignes de la famille de saints à laquelle elles appartenaient Mlle. Marie Marguerite Gloria dite du Précieux Sang, entrée à l'Hôtel-Dieu en 1674, âgée d'environ quatorze ans, mourut subitement le jour de Pâques 1697, dans l'exercice actuel de la charge de maîtresse des novices. Mlle. M. Mad. Gloria dite de l'Assomption, entrée sur la fin de l'année 1677, mourut en 1724, après avoir rempli les principales charges de sa Communauté.

(2) Captives ramenées des Cinq-Cantons par le Marquis de Tracy en 1666.

(3) Cette intéressante fille de Mme. Elisabeth Moyen fut privée de son père dès l'âge de deux ans. M. Lambert Closse, Major de villle à Montréal, était un de ces hommes intrépides que Dieu suscite pour la gloire de son nom et la défense de son peuple. D'une valeur au-dessus de tout éloge, il était toujours prêt à affronter les dangers et brûlait de s'immoler pour salut de sa patrie adoptive. Ses amis, craignant un jour pour sa vie :—" Messieurs, reprit-il, je ne suis venu à Ville-Marie qu'afin d'y mourir pour Dieu en le servant dans la profession des armes, et si je savais que je ne dusse pas y périr, je

La Reine de Montréal p. 378 et p. 383 notes plus complètes

Luçon, Mlle. du Clos (1), Mlle Leduc, Angélique Sailly, Mlle. Le Fleur, Mlle. Denis, Gabrielle Moneau, Marie Le Mire, M. Le

quitterais le pays pour aller servir contre le Turc, afin de n'être pas privé de cette gloire." Ses désirs furent bientôt satisfaits. Le 6 février 1662, les Iroquois étant venus fondre sur Montréal, le vaillant Major courut aux armes: les barbares furent vigoureusement repoussés, mais cette victoire fit couler bien des larmes, car le pays avait perdu un héros qui, depuis dix ans, s'était mainte fois sacrifié pour sa défense.

Sa jeune veuve à qui ce massacre rappelait les faits accomplis à l'Ile-aux-Oies, dans la maison de ses infortunés parents, ne chercha de consolation qu'au pied des saints autels. En 1669, elle fit le voyage de Québec pour mettre au pensionnat sa fille unique Jeanne-Cécile. Cette enfant, douée des plus belles dispositions, répondit aux soins dont elle fut l'objet, et sut se rendre digne de son nom. Elle épousa M. Bizard, et en secondes noces, M. des Bergères de Rigauville.

(1) Au mois d'octobre 1669, on amena au pensionnat trois autres demoiselles de Montréal avec lesquelles nos lectrices seront bien aises de faire connaissance. Nous mentionnerons d'abord Mlle. du Clos dont la mère, une des plus vertueuses femmes de son temps, fut aussi des plus intrépides, parmi les dames de Montréal. Au mois de février 1661, Mme. du Clos, ayant aperçu de sa maison une horde d'Iroquois qui se jetaient inopinément sur des Français dispersés en dehors de la ville sans défense et sans armes, prit à la hâte sur ses épaules une grande charge de fusils, et courut à leur secours au risque de sa propre vie. Elle fut reçue comme un ange descendu du ciel, et les ennemis qui avaient déjà entonné leur chant de victoire, furent aussitôt mis en fuite.

La seconde, qui entra au mois d'octobre 1669, fut Mlle. Angélique Sailly : " Le 17 du dit mois et an est entrée en notre pensionnat pour être instruite Mlle. Ang. Sailly ; c'est Mlle. Mance qui a répondu pour sa pension." L'année suivante, Angélique retourna à Montréal, mais elle revint plus tard avec Mlle. Souart, nièce du prêtre Sulpicien de ce nom, et passa encore quelque temps au pensionnat avant son retour en France.

La troisième est Mlle. Le Duc, la première Montréalaise qui ait embrassé la vie religieuse à Ville-Marie; elle fit profession chez les Hospitalières de sa ville natale. Dès son entrée au pensionnat, le

Normand, Jacqueline Boulay, Anne du Fresne, Louise Morel, Marie de la Garenne, M. Huyot, Marie M. Morin, Mlle. Saint-Amand, Françoise Gravelle, Mlle. de Longchamp, Mlle. Chappau, Ang. Battanville, Mlle. L'Espérance, Mlle. Courville, M. Chalu, Cath. Duquet, Mlle. de Villieux, Marie Vincent, M. Montmorency, Marie M. Amyot, (R. U.), Mlle. Douaire de Boudy, M. Anne Pinguet, Mlle. Poirier, Mlle. Neveu, Marie M. de Saint-Luçon, Mlle. Prévost, Ang. Denis, M. Pezard de LaTouche, Margte. Marie Savard, Mlle. de la Glardière, Mlles. Denis et de Lantot T. R., Marie Gauthier, Gertrude du Buisson, Cath. Gauthier, Marie Lemelin, Claire Gauthier, Marthe Béranger, Marie de La Rivière, Françoise Paradis, Cath. Pinguet, (R. U.), Marie Le Maître, Louise et Barbe le Vallon, Marie Marchère dit La Roche, Marie Racine (1), Madeleine Chatillon, Louise Morel, Jeanne Le Ber, M. Anne des Granges, Angélique Denis, Louise St. Amand, Marie M. Neveu, Marie Bédard, Marie M. La Forge, Marie Noland, Marie Charderet, Marie M. et Margte. Le Gardeur, Gen. Thude, Térèse Poirier, Marie-Ursule Durand, Marie de la Bourbonnière, Marie M. Berthelot, Marie La Mouche, Angélique de Lauson, Barthelemie Maillot, Charlotte Le Moine, Antoinette des Groiselliers, Anne de la Garenne, Mlle. Marie Anne Robineau de Bécancour, (R. U.), Gabrielle Migeon de Bransac (2), Jeanne

Seigneur sembla manifester ses desseins particuliers sur cette jeune demoiselle. Elle aima le monde néanmoins et ne parut d'abord songer qu'aux moyens de s'établir le plus avantageusement possible. Cédant enfin à la grâce qui la sollicitait, elle entra au noviciat de l'Hôtel-Dieu en 1677, à l'âge de vingt ans, et fut d'un grand secours à la communauté naissante. Elle mourut en 1712, âgée de 57 ans.

(1) "Mlle. Marie Racine est sortie de notre pensionnat le 20 avril 1674 pour *monter* à Montréal et entrer chez les Mères Hospitalières afin de demeurer parmi elles." Elle y mourut à l'âge de 80 ans, après plus de 60 ans d'une vie fervente et régulière.

(2) Mlle. Gabrielle Migeon, fille du Lieutenant de Montréal, J. B. Migeon de Bransac, sortit du pensionnat à l'âge de seize ans. Douce et modeste comme un ange, elle était douée des qualités extérieures les plus propres à lui faire un bel avenir selon le monde. Elle se jeta avec ardeur dans les réunions les plus brillantes, et faillit

la Verdure, Marie A. Bolduc, Mlles. du Puy, Landron, de Rainville, La Garenne, Damours, de Xaintes, Isabelle Chaille, Marguerite Boucher, Ang. de la Glardière, Catherine Denis (R. Hôtel-Dieu), Françoise Cloutier, Jeanne Lemelin, Agnès Picard, Marie Joly, Anne Launan, Charlotte Frérot de la Chesnaye, Geneviève Parant, Mlle. du Pérat, Louise Xaintes, Marguerite Godefroy de Vieuxpont, Mlles. Guyon, Manfis et Berthier, M. M. Renée Chorel de St. Romain, M. Anne Perrot, Marie-Agnès Berthiaume, Marie Térèse Guyon, Gen. Damours des Chauxfours, Marie Robitaille, Marie A. Menage, Mlle. Normand des Iles, Geneviève Racine, Anne Huault, M. Madeleine de Tilly, Marie-Térèse Lapierre, Isabelle La Brèche, Marie M. Drouard, Marie Thivierge, Mlle. Marquis, Térèse Parant.

Notice sur Mlle. Janne Le Ber.

Mlle. Jeanne Le Ber naquit à Montréal le 5 janvier 1662, et fut baptisée le jour même sous le nom de Jeanne, qui était le nom de sa mère comme aussi de sa marraine Mlle. Mance. Son parrain fut M. Paul de Chomedy, Sieur de Maisonneuve ([1]) Gou-

être prise comme "l'oiseau imprudent," dans les filets du plaisir. Une alliance avantageuse ayant été lestement résolue, un prêtre, ami de sa famille, lui conseilla de faire une retraite comme préparation prochaine à ses noces. Pendant ces jours de recueillement et de prière, le Seigneur la combla de grâces, et lui manifesta si clairement ses desseins sur son âme, qu'elle rompit sans retour avec le monde et entra chez les Hospitalières de Ville-Marie, au temps même qui avait été fixé pour son mariage, en septembre 1687, à l'âge de dix neuf ans. Nos lectrices trouveront ailleurs d'intéressants détails sur sa mère, qui se fit aussi religieuse Hospitalière, sur sa jeune sœur et sur sa nièce, qui furent religieuses dans notre Monastère.

([1]) Paul de Chomedy de Maisonneuve était un gentilhomme de Champagne d'une valeur peu commune, et qui dès l'âge de treize ans servait dans les guerres de Hollande. Doué d'une sagesse bien extraordinaire dans un militaire de cet âge, il craignait sur toutes choses la contagion du mauvais exemple, et pour s'en préserver, il égayait ses loisirs en jouant du luth. La lecture des Relations lui inspira le

verneur de Montréal, homme aussi pieux que vaillant et dont l'exemple contribuait grandement à faire aimer et respecter la religion dans la colonie.

La petite Jeanne étant l'unique fille, devait être l'objet privilégié des soins de sa mère; elle reçut sa première éducation à la maison paternelle où plus tard elle devait pratiquer des vertus tout à fait extraordinaires.

Elle avait atteint sa quatrième année et offrait dans son extérieur le type d'un de ces beaux anges de Raphaël, quand le bonheur de cette aimable famille reçut un nouvel accroissement par l'arrivée de Mlle. Marie Le Ber. Pendant plus de deux ans cette vertueuse demoiselle partagea avec sa belle-sœur les soins de l'éducation de ses jeunes enfants. Elle fit alors connaître son dessein d'embrasser l'Institut des Ursulines. Son frère, fidèle aux maximes des associés de Montréal, mit d'abord tout en œuvre pour la retenir dans une des maisons religieuses qu'on venait d'y fonder; mais reconnaissant que telle n'était pas la volonté de Dieu, M. Jacques Le Ber fit son sacrifice, et malgré bien des larmes, amena lui-même sa sœur bien-aimée aux Ursulines de Québec.

M. et Mme. Le Ber étaient depuis longtemps décidés à envoyer leur fille à notre pensionnat; cependant on remettait toujours à plus tard cette nouvelle séparation. Mlle. Jeanne Le Ber était dans sa douzième année quand parée de toutes les grâces de l'innocence et de la beauté elle fut présentée à nos Mères. Il y avait déjà quelque temps que sa pieuse tante, la Mère de l'Annonciation, avait fait profession dans notre Monastère.

La Vierge de Ville-Marie aux Ursulines.

Dès son arrivée au pensionnat, au mois d'avril 1674, Jeanne se fit remarquer par sa piété, sa douceur et son angélique mo-

désir de se consacrer à l'œuvre d'évangélisation que les RR. Pères Jésuites avaient inaugurée en Canada. Ayant fait connaissance avec le R. P. Charles Lalemant, celui-ci le recommanda à M. Le Royer de la Dauversière qui, de concert avec le Baron de Faucamp, avait acheté de M. de Lauson l'île de Montréal. Ces messieurs le choisirent pour gouverner la petite "colonie insulaire."

destie. Ce fut surtout à l'époque de sa première communion que la vie de la jeune vierge parut admirable; il était évident qu'elle posait sur un fondement solide les bases de sa future sainteté.

M. de Montgolfier, Sulpicien, voulant plus t[illegible]aire un recueil des vertus de Mlle. Le Ber, vint consulter cell[illegible]e ses maîtresses qui vivaient encore, et voici comment il s'exprime.

"Les dames Ursulines de Québec, dont un des principaux engagements est de travailler à l'éducation des jeunes personnes de leur sexe, étaient déjà établies depuis quelque temps (trente-cinq ans) à Québec, où elles s'acquittaient de ce devoir avec zèle et succès. Leur réputation était déjà répandue dans tout le pays; elles excellaient surtout, pour le spirituel, dans l'éducation chrétienne, et pour le civil, dans les ouvrages de broderie, dont elles faisaient grand usage, particulièrement pour les ornements d'église. La jeune Le Ber fut envoyée à cette école. Rien ne pouvait être plus conforme à ses goûts et à ses inclinations. Sa mère, qui l'aimait uniquement, fut vivement touchée de cette séparation, qui n'était cependant que le prélude des sacrifices qu'elle eut à faire dans la suite, à l'occasion de cette chère fille. Jeanne Le Ber prévenue de bénédictions au-dessus de son âge, entra avec plaisir au Couvent des Ursulines, où retirée dans l'enceinte de la maison de Dieu, elle faisait ses délices d'être élevée parmi les jeunes vierges, qu'on y formait à la piété comme à la plus parfaite observance de tous les devoirs de la vie chrétienne. Nous sommes du moins assurés que pendant tout le temps que Mlle. Le Ber demeura aux Ursulines, elle y fit l'édification des autres pensionnaires et l'admiration des religieuses chargées de leur conduite. C'est le témoignage qu'en ont rendu ces mêmes religieuses, et c'est sur leur déposition que nous allons raconter ce qui suit:

"Mlle. Le Ber, disent-elles, étant pensionnaire dans notre maison, nous a donné, dès sa plus tendre jeunesse, des marques de la plus sublime vertu, tout à fait rares et au-dessus de son âge. Elle avait surtout le plus grand mépris, disons mieux, une véritable horreur pour le monde, ses maximes, ses vanités et ses plaisirs. Douée d'un attrait singulier pour la retraite et le silence, elle avait

un goût très-décidé pour la vie intérieure, et l'esprit de prière absorbait toutes les puissances de son âme ; enfin, elle était pénétrée d'un grand respect et d'une soumission entière envers ses maîtresses. Voilà, disent-elles, ce que nous avons admiré souvent, et voici quelques traits qui la caractérisent parfaitement. Plusieurs personnes de la ville à qui elle avait été recommandée, lui envoyaient de temps à autre des douceurs ou des bagatelles d'amusement, comme des petits meubles dont on fait usage dans les travaux convenables aux demoiselles, et divers objets utiles pour la broderie, qu'on enseignait dans la maison. Pour les bagatelles de pur amusement, ainsi que les douceurs, elle n'y touchait jamais ; son esprit de mortification en eut trop souffert, et si par politesse, elle les recevait quelquefois, ce n'était que pour les livrer ensuite à celles de ses compagnes à qui cela pouvait faire plaisir. Quant aux meubles nécessaires pour ses broderies, Mlle. Le Ber n'en voulait jamais que de simples, et lorsqu'on lui en présentait quelques-uns, sa première attention se portait à les examiner avec soin. S'il arrivait qu'elle y aperçut quelque chose qui sentît tant soit peu la vanité, elle n'en voulait plus, ou si elle était forcée de s'en servir par obéissance, elle se soumettait à la vérité, mais on la voyait arroser l'ouvrage de ses larmes.

" Nous étions toujours dans l'admiration, de voir une enfant de son âge douée de tant de mépris et d'éloignement pour ces sortes de bagatelles, que les autres enfants recherchent pour l'ordinaire avec tant d'empressement. Mais c'est que dès lors Mlle. Jeanne Le Ber jugeait des choses selon les lumières de la foi, et qu'elle discernait déjà dans ce qui est purement inutile, un amusement d'esprit en rapport avec les vanités d'un monde réprouvé qu'elle détestait dans le fond de son cœur. Son amour pour la vie cachée, la retraite et le silence, se manifestèrent également dans une infinite , circonstances. La jeune élève n'avait pas cependant de raison pour craindre de parler, car elle le faisait toujours bien. Mais comme elle ne voulait le faire qu'à propos, c'était avec peine qu'elle paraissait en certaines occasions où elle aurait pu être remarquée et s'attirer quelque louange. C'est un usage dans nos classes, qu'aux approches de certaines fêtes de l'année, et surtout

au temps de Noël, tant pour cultiver la mémoire des enfants et la remplir de bonnes choses, que pour leur donner de la grâce dans le port et les mouvements extérieurs, on leur fait apprendre par cœur quelque pastorale ou autre pièce de dévotion. Dans ces sortes d'exercices, chaque élève remplit un rôle.

" L'on se conforme autant que possible, dans la distribution des rôles, à l'inclination et au caractère des jeunes filles. La petite Jeanne, qui était obligée de faire comme les autres, et qui aurait pu se charger de représenter les premiers personnages et s'en acquitter avec honneur, demandait toujours les rôles où il y aurait moins à réciter ; elle préférait même les personnages qui supposeraient l'acteur dans un état de mépris. Il arriva cependant qu'un jour son tendre amour pour Notre-Seigneur lui fit trahir sa résolution, et l'on n'en connut que mieux son humilité. Il était question de faire remplir par différents personnages, l'adoration des pasteurs à la crèche de Jésus-Enfant. On lui demanda comme aux autres qui elle voulait représenter dans cette pastorale. " C'est l'Enfant-Jésus, répondit aussitôt l'aimable Jeanne Le Ber." " Vous ne choisissez pas mal, Mademoiselle, répondit-on ; mais nous serait-il permis de savoir la raison de ce choix ?" " C'est, répondit l'enfant sans hésiter, que le petit Jésus ne dit mot et ne se remue point, et que je voudrais l'imiter en toutes choses."

" De ce recueillement intérieur qui faisait toutes ses délices, naissait l'esprit de prière et un zèle si ardent pour la méditation, dans laquelle le Saint-Esprit, ce semble, ait voulu être son premier maître, que durant son séjour au pensionnat, dans cet âge si tendre, on l'a souvent trouvée seule, occupée de la prière, en des lieux isolés de ses compagnes. Si quelquefois, durant les récréations communes, la pieuse Jeanne disparaissait tout à coup, l'on était sûr de la trouver prosternée devant le très-saint Sacrement ou absorbée en Dieu dans quelque oratoire domestique."

" Outre le respect qu'elle avait pour la présence de Dieu, ajoute M. de Montgolfier, elle puisa dans la maison des Ursulines, trois sortes de dévotions aussi solides dans leur nature que salutaires dans leurs effets. La première avait pour objet le très-saint Sacrement, la seconde, la sainte Vierge, la troisième, les bons Anges

et surtout l'Ange Gardien Dans la maison des Ursulines, Mlle. Le Ber eut occasion de se former à la première de ces dévotions, parce que les instructions, les exemples, les travaux, tout respirait l'amour pour ce grand mystère, et elle sut en profiter. Comme il était alors question de la préparer à la première communion, toutes ses actions ainsi que les instructions qu'elle recevait, devaient avoir par conséquent, un rapport direct à cette sainte action, dont elle comprit bientôt toute l'importance ; aussi, la pieuse enfant fit-elle sa première communion en des sentiments de ferveur qu'il n'est pas possible d'exprimer. Ce ne fut pas seulement une ferveur passagère, telle qu'elle se trouve dans la plupart des autres enfants. Au contraire, Mlle. Le Ber se sentit puissamment soutenue et fortifiée dans la suite, par les grâces qu'elle recevait intérieurement dans le recours fréquent à ce divin sacrement. Elle le fut aussi extérieurement par l'exemple de piété que lui donnaient ces saintes religieuses, dont presque tous les travaux étaient consacrés à l'honneur du très-saint Sacrement. Les voyant toujours occupées à des ouvrages de broderie ou de dorure pour la décoration des autels, la jeune Le Ber prit tant de goût à ces travaux qu'elle égala dans la suite ses maîtreses, car elle y consacra toujours depuis ses veilles et ses loisirs. Comme l'amour tendre envers Marie suit de bien près celui que l'on a pour son divin Fils, aussi celui-ci est-il ordinairement la mesure du premier, et il en fut ainsi pour Mlle. Le Ber. Enfin, sa dévotion envers les bons Anges était aussi ardente que généreuse. La pensée de ces esprits bienheureux qui sont sans cesse en la présence de Dieu, l'affectait de telle manière qu'elle ne pouvait se souvenir d'eux sans éprouver dans son cœur de grands sentiments de confiance et d'amour. C'est ainsi que Mlle. Jeanne Le Ber, âgée de quatorze à quinze ans, sortit des Ursulines de Québec, vers l'année 1677, pour revenir à Montréal dans la maison paternelle."

La Vierge de Ville-Marie dans la maison de son père.

De retour à Montréal, Mlle. Le Ber suivit aussi fidèlement que possible la règle du pensionnat. Elle se levait à une heure réglée,

entendait chaque jour la sainte messe, faisait de grand matin la méditation, et avant le dîner, l'examen de conscience, accomplissant avec la plus scrupuleuse exactitude la volonté de ses vertueux parents. Ceux-ci, justement fiers de leur fille, voulurent qu'elle s'habillât selon son rang, et elle y acquiesça sans résistance, persuadée qu'on ne la contraindrait jamais à transgresser en ce point la modestie chrétienne. Cette jeune fille, éclairée de l'Esprit-Saint sur la frivolité des avantages extérieurs, comptait pour peu de chose le fragile éclat d'une beauté peu commune, et elle ne paraissait jamais sans se faire une extrême violence. Son cœur pur ne put s'ouvrir aux folles joies ni aux affections de la terre, et à l'âge de dix-sept ans elle prit une résolution dans l'accomplissement de laquelle cette vierge magnanime s'éleva à la hauteur de l'héroïsme chrétien. Ce fut par le vœu de chasteté perpétuelle que l'innocente victime inaugura son grand sacrifice. Elle eut voulu dès lors faire le vœu de réclusion perpétuelle, mais son directeur, M. Séguenot, n'y donna son consentement que cinq ans plus tard.

Pendant ce noviciat sévère, la pieuse vierge eut la douleur de perdre sa mère, ce qui allait ajouter à la difficulté de son entreprise. Enfin elle fit le vœu si ardemment désiré; quelque douleur qu'éprouvât M. Le Ber, il se priva de cette dernière et chère compagnie de ses vieux jours. O Religion de Jésus crucifié! vous seule pouvez inspirer à l'homme assez de générosité pour accomplir de pareils sacrifices!

Voilà donc Jeanne Le Ber séquestrée par son propre choix dans la maison de son père, et y menant pendant dix ans une vie plus angélique qu'humaine. C'était bien alors qu'elle imitait " le saint Enfant-Jésus dans la crèche, qui ne dit mot et qui ne remue point," et qu'elle voulait au pensionnat " imiter en toutes choses." Elle n'avait d'autre vêtement qu'une robe de serge blanche; une ceinture de laine noire et un voile blanc d'un tissu grossier complétaient son habillement.

Son amour pour le Dieu caché dans l'Eucharistie lui inpira le désir de s'approcher de plus près de son divin Maître, et son père, accoutumé à faire à Dieu le sacrifice de ses plus chères affections

prit lui-même toutes les mesures nécessaires pour l'érection d'une chapelle de cinquante-quatre pieds de long sur vingt-quatre de large. Cette chapelle se trouvait contiguë à la nouvelle église des Sœurs de la Congrégation, (1) et n'en était séparée que par une simple cloison. Du côté de l'évangile était une petite grille par laquelle la pieuse recluse pouvait se confesser et recevoir la sainte communion.

La Vierge de Ville-Marie passe les dix-neuf dernières années de sa vie dans une cellule près de la Congrégation Notre-Dame.

Tout étant préparé pour la réception de Mlle. Le Ber, il fut jugé expédient par les autorités ecclésiastiques, que l'entrée de la

(1) La fondatrice des sœurs de la Congrégation vivait encore à cette époque. Ce fut en 1653 que la pieuse sœur Bourgeois passa de France en Canada, pour aider à la fondation de Montréal par l'instruction des enfants. Elle ne trouva pas d'abord occasion d'utiliser son zèle, car "on a été environ huit ans, écrivait-elle, sans pouvoir garder d'enfants à Montréal." Sa persévérance ne se lassa pas, et en 1658 elle ouvrait une école, qui devait s'augmenter d'un pensionnat pour les petites filles en 1666. L'œuvre de la Vén. sœur Bourgeois eut encore à traverser bien des épreuves, puisque ce ne fut qu'en 1671 qu'elle obtint l'approbation royale. Mais à partir de cette époque, l'Institut naissant fit de rapides progrès, et il en est venu à ce beau résultat dont nous nous réjouissons aujourd'hui.

Vers l'an 1690, Mgr. de Saint-Valier appela les sœurs de la Congrégation à Québec, pour y former à la Basse-Ville un établissement de la Providence. Elles ouvrirent ensuite une école, qui devint de plus en plus nécessaire par l'accroissement de la population.

Après quarante-sept années de travaux, d'épreuves et de souffrances, la Vén. Marguerite Bourgeois mourut à Montréal en odeur de sainteté, le 12 janvier 1700, dans la quatre-vingtième année de son âge, après avoir fondé plusieurs missions qui témoignent encore de son zèle et de sa piété. Le 15 décembre 1878, la S. C. des Rites ayant rendu un rapport favorable, S. S. Léon XIII l'a déclarée *Vénérable* le 19 du même mois. Espérons que le Canada verra augmenter la liste de ses Vénérables, et aura bientôt ses Bienheureux et ses Saints.

" Recluse " dans son étroite cellule, se fît avec une grande solennité. Ainsi, le 5 août 1695, à la suite des vêpres, le jour de Notre-Dame des Neiges, le clergé, suivi des fidèles, se rendit à la résidence de M. J. Le Ber. Ce père, que Dieu éprouvait comme un autre Abraham, parut bientôt, conduisant par la main cette fille unique et chérie pour l'offrir à Dieu; la procession s'avança lentement par la rue Notre-Dame jusqu'à la nouvelle église des Sœurs. Là, la sainte fille se prosterna devant l'autel, pour recevoir la bénédiction de l'Église et offrir à Dieu son sacrifice. L'émotion de l'auditoire était à son comble, mais pour un père de soixante-quatre ans, c'en était trop, il ne put assister à l'immolation de la victime; impuissant à comprimer les sanglots qui oppressaient sa forte poitrine, il s'échappa en toute hâte du lieu saint. M. Dollier de Casson, supérieur du séminaire de Saint-Sulpice, bénit la cellule de Mlle. Le Ber, et après lui avoir fait une exhortation analogue à la circonstance, il l'y conduisit pendant que l'on chantait au chœur les litanies de la sainte Vierge.

Voici le règlement que suivit Mlle. Le Ber pendant les dix-neuf années qu'elle passa dans cette profonde retraite, où elle ne voyait son propre père qu'une fois l'année. Elle se levait à quatre heures du matin en été, et à quatre et demie en hiver, faisait trois fois par jour la méditation, et à onze heures l'examen particulier. Elle se confessait une fois, et recevait la communion quatre fois la semaine, entendait toutes les messes qui se disaient à l'église et se levait toutes les nuits pour faire son adoration devant le S. Sacrement, de minuit à une heure, même dans la saison la plus rigoureuse. Elle récitait tous les jours, comme les religieuses de notre ordre, l'office de la très-sainte Vierge. Les médecins l'ayant obligée de continuer l'usage de la viande, elle se restreignit à la soupe et au bouilli pour le reste de ses jours, et ne fit jamais usage de vins de France, alors si communs dans le pays. Elle prenait ses repas à genoux, dans la posture d'une criminelle qui attend sa sentence. Son lit était une paillasse piquée et sa chaussure, des souliers de paille de blé-d'Inde, qu'elle faisait elle-même. Le temps qui lui restait après avoir satisfait à ses exercices spirituels, était consacré au travail pour l'ornement des au-

tels, et elle donnait gratuitement aux églises, ces beaux ornements brodés en or et en argent, dont elle fournissait elle-même tous les matériaux.

Au mois de septembre 1714, la sainte recluse fut atteinte d'une forte fièvre accompagnée d'une toux violente qui mit bientôt ses jours en danger. Le 2 octobre, fête des saints Anges, elle reçut les derniers sacrements, et ces esprits bienheureux, visibles à ses yeux sans doute, remplirent dès lors son âme d'une paix et d'une douceur toute divine. Intimement unie à son Dieu depuis tant d'années, cette âme céleste vit avec bonheur se briser les derniers liens qui la retenaient à la terre : ce fut le 3 octobre 1714.

Il y eut une coïncidence remarquable entre la mort de Mlle. Le Ber à Montréal, et celle de sa vertueuse tante aux Ursulines de Québec. Vers le milieu de septembre 1714, toutes deux tombent malades, frappées d'accidents à peu près semblables, fièvre, toux, etc. Toutes deux conservent jusqu'au dernier soupir le libre usage de leurs facultés pour louer et bénir le Seigneur, puis s'élancent avec transport, et presque en même temps [1] dans le sein de Celui qui avait toujours été l'unique centre de leurs affections.

[1] La Mère Marie Le Ber de l'Annonciation décéda le 2 octobre 1714.

LIVRE TROISIÈME.

1686-1700.

Le Monastère se relève une seconde fois de ses ruines et s'agrandit.

CHAPITRE I.

MARIE CONSOLE SES FILLES ET RÉTABLIT SA MAISON.

INCENDIE de 1686; La Sainte-Ursule à l'Hôtel-Dieu; Une visite —Motifs de confiance—Retour dans la maison de Mme. de la Peltrie—Dix-huit mois dans un petit Monastère; un nouveau Bethléem; zèle et piété des Religieuses—Marie installe ses filles dans l'aile de la Sainte-Famille; l'ancien corps de logis se rétablit peu à peu; anciens et nouveaux Bienfaiteurs—Saintes joies de 1688 et 89—Nouvelles aspirantes à la vie religieuse—Le 50ième anniversaire de l'arrivée de nos premières Mères—Hommage de gratitude à Marie et Joseph—Départ de deux Bienfaiteurs—La Mère Cécile Richer de Sainte-Croix.

§1.—INCENDIE DE 1686;—

LA SAINTE-URSULE A L'HÔTEL-DIEU;—UNE VISITE.

UN demi-siècle ne s'était pas écoulé depuis la fondation du Monastère quand nos Mères eurent à passer pour la seconde fois par un incendie général, qui les dépouilla de tout. Eu égard au temps et aux circonstances, ce second incendie n'était pas un désastre égal au premier; cependant que de souffrances et d'angoisses pour celles qui en furent victimes! Marie, cette perpétuelle supérieure et céleste Restauratrice, avait-elle un instant abandonné ses filles? Oh! non; elle voulait seulement les former à la même école que leurs devancières. Le Monastère

avait commencé des agrandissements qui devaient se développer et subsister jusqu'à nos jours; avant d'en sanctionner l'exécution, la divine Vierge les arrête; elle voulait que les progrès de l'œuvre des Ursulines, de même que ses commencements, n'eussent point d'autre appui que la plus entière dépendance de Dieu et confiance en son adorable Providence.

Nos lectrices reconnaîtront facilement, en tout ce qui va suivre, que l'esprit de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation est toujours vivant au milieu de ses filles.

Voici comment les Annales dans leur simplicité à la fois persuasive et touchante, relatent cet événement.

" Cette année 1686, il plut à Notre-Seigneur de visiter de rechef notre Communauté par un incendie général qui arriva un dimanche 20 octobre. Nous étions toutes à la messe de Communauté et nous avions laissé tous les feux en très-bon état. Comme nous étions à la communion, on sonna au tour plusieurs fois de suite: c'étaient quelques personnes du dehors qui venaient nous avertir que le feu était à la maison, ayant aperçu une horrible fumée qui sortait par la cuisine. Aussitôt notre Rév. Mère sort du chœur se rend à la cuisine, qu'elle trouve toute en feu. Elle referme la porte, accourt au chœur à la hâte disant: "Mes sœurs, tout est perdu, sortez promptement!" On sonne le tocsin, toute la ville vole au secours, mais inutilement; le feu fortement poussé par un vent du nord, courut avec une telle impétuosité qu'ayant commencé sur les huit heures du matin, il consuma d'un côté le grand bâtiment, les parloirs et le noviciat, le magasin et une partie des étables; et de l'autre il brûla le chœur, l'avant-chœur, la chapelle des Saints et celle de l'Enfant-Jésus, l'église et la cha-

pelle sainte Anne, avec la sacristie et le confessionnal, et cela en deux ou trois heures de temps. Tout ce que l'on put faire fut de sauver le très-saint Sacrement et les saintes reliques, qui étaient à la chapelle des Saints au-dessus du chœur; encore les fallut-il descendre par deux fenêtres qui étaient au-dessus de la voûte de l'église, par laquelle voûte l'on fit aussi descendre la religieuse (1) qui avait été assez généreuse que d'exposer sa vie pour les sauver. L'on put aussi enlever les ornements qui étaient dans la sacristie; mais les plus beaux, qui se trouvaientdans une armoire au bout du grand dortoir, furent brûlés. Pour garantir la boulangerie et la buanderie, on les avait entièrement découvertes, en sorte qu'il ne nous restait que le petit bâtiment que feu Madame notre Fondatrice avait donné autrefois pour le séminaire ; ce petit logis nous fut conservé par la bonté divine pour nour servir une seconde fois de refuge dans nos disgrâces.

" Ce coup, quoique très-rude et imprévu, ne nous fut presque pas sensible; la grâce se rendit tellement maîtresse de nos cœurs dans ce moment où Dieu, se donnant tout à nous dans son sacrement d'amour, nous ôtait tout le reste, que nous ne sentions pas la privation des choses de la terre.

" Ce fut surtout en cette rencontre que Mgr. de Saint-Valier se porta avec des bontés et des tendresses toutes paternelles à pourvoir aux nécessités de ses pauvres filles. S'étant en toute hâte transporté chez les Rév. Mères Hospitalières pour examiner le lieu où elles nous pourraient loger, il trouva en ces chères Mères des cœurs remplis de charité pour nous, et il revint aussitôt pour mettre ordre à tout et prendre les

(1) Cette digne fille de Marie de l'Incarnation était Sr. Marie Montmesnil de Ste. Cécile, converse, native de Normandie.

mesures nécessaires pour nous faire conduire à l'Hôtel-Dieu, où il fut convenu que vingt de nous irions demeurer, tandis que les huit autres resteraient dans la petite maison de Madame notre Fondatrice, tant pour avoir soin de la basse-cour que pour veiller sur les ouvriers qui travailleraient à réparer les clôtures, la boulangerie et la buanderie, et aussi à accommoder les lieux réguliers dans ce petit bâtiment qui devait nous servir de Monastère, jusqu'à ce qu'il plût à Dieu de nous en donner un autre.

" Après la grand'messe à la cathédrale, entre midi et une heure, le R. P. Beschefer vint quérir celles qui devaient aller à l'Hôtel-Dieu. Les Rév. Mères Hospitalières nous reçurent avec toute la charité et cordialité possibles. Etant entrées par l'hôpital, on nous conduisit droit au chœur où, à genoux devant le S. Sacrement, nous chantâmes le *Laudate* pour rendre grâces au Seigneur de ce qu'il avait accompli en nous sa sainte volonté en nous dépouillant de tout, et le *Memorare* à la sainte Vierge, notre Mère et principale Supérieure, la suppliant de prendre soin de nous. Nous entendîmes ensuite la sainte messe, que le R. P. Beschefer avait eu la bonté de différer jusque-là afin de nous consoler plus efficacement.

" Ayant satisfait à nos dévotions, nos charitables hôtesses nous conduisirent à leur réfectoire pour dîner. Elles nous donnèrent pour logement le noviciat et les chambres voisines, pourvoyant à tous nos besoins avec une extrême bonté et nous prêtant du linge, car nous n'avions sauvé que ce que nous avions sur nous."

" Le lendemain de notre incendie, jour de sainte Ursule notre bienheureuse patronne, la fête s'en fit avec solennité chez nos chères hôtesses: l'on y chanta la

grand'messe, les vêpres et le salut. Mgr. de Saint-Valier nous fit la grâce de nous venir dire la messe et nous communia toutes, puis il nous fit une très-belle exhortation, se venant consoler avec nous sur notre accident, dont il paraissait plus touché que nous-mêmes."

Cette fête patronale à l'Hôtel-Dieu est une des plus vivantes traditions de notre Monastère. Du haut du ciel sans doute, sainte Ursule et ses Compagnes se plurent à répandre des faveurs insignes sur ces pieuses amies, qui exerçaient la charité comme les saints seuls savent le faire.

" Pendant notre séjour chez les charitables Mères Hospitalières, nous assistions à toutes leurs observances, [1] disant l'office avec elles, les accompagnant à l'oraison, à la messe, au réfectoire et à la récréation ; nous allions aussi servir les pauvres ; le reste du jour nous nous tenions en notre département. Notre Mère sortait tous les jours pour aller avec une compagne, visiter nos chères sœurs dans la petite maison de Mme. de la Peltrie, et pour hâter le rétablissement du Monastère.

" Nos supérieurs ayant jugé qu'il était de convenance que notre Mère, accompagnée de plusieurs d'entre nous, allât rendre visite à M. et à Mme. de Denonville, cela fut exécuté le dimanche dans l'octave de la Toussaint. Mme. Bourdon et Mme. de Villeray vinrent à midi nous prendre en leurs voitures, pour nous mener au château S. Louis, où M. et Mme. la Marquise nous firent tout l'accueil possible, nous donnant tous les témoignages imaginables de bonté. Nous ne sortîmes du château que sur les quatre à cinq heures

(1) La Communauté de l'Hôtel-Dieu se composait alors de vingt et une Religieuses de chœur et six converses.

du soir. Après avoir pris congé du Marquis et de sa famille, nous nous rendîmes à l'hôtel de M. l'Intendant, et comme Madame était au lit, on nous conduisit à sa chambre où nous fûmes comblées d'amitiés. Mais il fallut bientôt partir, car il se faisait tard, et nous voulions aller donner le bonsoir à nos pauvres sœurs, qui étaient dans la petite maison de Madame notre Fondatrice. Enfin nous rentrâmes vers sept heures à l'Hôtel-Dieu, bien lasses d'avoir tant *couru* et *voyagé*."

§2.—MOTIFS DE CONFIANCE.

Tout concourait à répandre un baume consolateur dans l'âme des Ursulines, qui purent dès lors entrevoir que Dieu leur rendrait ce qu'il venait de leur enlever.

" Notre charitable Pasteur non content de ce qu'il avait déjà fait pour nous, nous donna trois mille francs en aumône, et son exemple anima tous les autres à nous secourir. Le jour de notre incendie, il avait lui-même prêché à la Cathédrale exhortant le peuple à nous venir en aide ; et comme il devait prochainement partir pour la France, il adressa à tous les curés une circulaire (1) dans les termes les plus tendres et

(1) "Jean-Baptiste de Saint-Valier, nommé à l'Evêché de Québec..... A tous ceux et celles qui ces présentes lettres verront, salut en Notre-Seigneur.

" Si l'amour que les Pasteurs doivent à leurs ouailles les oblige à leur procurer dans leurs besoins les soulagements et les assistances qui peuvent dépendre d'eux, il faut avouer que parmi celles-là les âmes consacrées à Dieu par les vœux de la religion, exigent de leur charité des secours d'autant plus abondants qu'elles leur doivent être plus chères, étant comme elles sont, au sentiment des Saints Pères, l'une des plus illustres portions du troupeau de Jésus-Christ, et entre

les plus forts pour exciter leurs paroissiens à nous faire du bien.

Plus tard, nous reçumes sur le pays la somme de 10,000 francs, tant en argent qu'en bons effets.

" M. le Marquis de Denonville notre Gouverneur et Mme. la Marquise sa femme, se portèrent avec un grand zèle à nous assister ; outre leur première offrande de mille livres, argent de France, Mme. de Denonville voulut bien prendre la peine de faire pour nous une quête par la ville, allant elle-même de porte en porte, et se faisant un plaisir de nous remettre journellement les offrandes qu'elle avait recueillies.

toutes l'on peut dire que celles qui par leur profession sont dévouées au service du prochain doivent tenir le premier rang.

" Ces raisons jointes aux grandes obligations que les habitants de la Nouvelle-France ont aux religieuses Ursulines, qui se sont employées depuis tant d'années avec beaucoup de zèle et de succès à l'instruction et l'éducation des jeunes filles du pays, nous obligent à vous exhorter et vous conjurer de tout notre cœur, de porter vos paroissiens par tout ce qu'il y a de plus saint, de plus touchant, à leur rendre toutes les assistances que demande la nécessité pressante où l'incendie de leur église et de leurs bâtiments, arrivé depuis peu de jours, les a réduites.

" Ce triste accident qui a effrayé tous ceux qui en ont été spectateurs, et dans lequel tout le Canada se trouve intéressé, est une exhortation assez touchante pour exciter toutes les personnes charitables et reconnaissantes à faire aux dites religieuses, tous les biens qui dépendront de leurs moyens.

" C'est pourquoi je n'ajouterai rien davantage à cette lettre, dont vous ne manquerez pas de faire publiquement la lecture à vos paroissiens, me persuadant que votre zèle et leur bonne volonté, suppléeront abondamment au défaut de nos paroles.

" Je supplie la divine bonté de vous remplir et eux aussi de ses plus grandes bénédictions."

(Signé) JEAN, Evêque de Québec.

" Les Messieurs du Séminaire se portèrent pareillement avec affection à soulager notre détresse. Ils nous assurèrent les messes gratis et la remise des dîmes pendant trois ans, ayant aussi agréé que leur *donnée* Mme. Drouart blanchît gratuitement une année entière tout notre menu linge. Ils nous donnèrent de plus vingt minots de blé.

" M. l'Intendant et plusieurs autres amis, marchands et bourgeois, nous ont aussi aidées avec beaucoup de charité, plusieurs nous donnant de 150 à 500 lbs.

" Les MM. de Saint-Sulpice (1) nous ont fait tenir 250 lbs., les Mères Hospitalières de Montréal, 200 lbs., M. Le Ber, 500 lbs., MM. de Coulonge, de Comporté, Hazeur et de la Chesnaye, de 150 à 300 lbs., etc."

" Nos Révérends Pères, anciens et véritables amis, nous ont secourues de toutes les manières les plus obligeantes du monde, pourvoyant à tous nos besoins en bons et véritables pères. Dieu seul connaît toutes nos obligations à leur égard et la reconnaissance de nos cœurs. Notez que depuis l'an 1639, les Révérends Pères ont toujours fait nos affaires de France gratis; ils nous ont dit la messe plus de trente ans, fourni de confesseurs et de prédicateurs, et tout cela gratis et par une pure charité. Le lendemain de ce second incendie, le R. P. Dablon, pour lors Recteur du Collége, nous envoya mille francs en argent, nous

(1) C'est en 1657 que messieurs Gabriel de Quélus, abbé de Loc-Dieu, docteur en théologie, Souart, bachelier en droit canon, Galinier et d'Allet, de la maison de Saint-Sulpice à Paris, vinrent s'établir là où est actuellement la ville de Montréal. En 1677, ils fondèrent leur séminaire dans le but de former les jeunes lévites destinés au sanctuaire, et cet établissement est maintenant un des plus florissants de l'Amérique du Nord; il en est ainsi du collége qu'ils ouvrirent peu après la cession du Canada.

témoignant le regret qu'il avait de ne pouvoir faire plus. Les Révérends Pères nous fournirent bien, outre cet argent, la valeur de cinq ou six cents livres en bons effets et autres commodités.

§3.—RETOUR DANS LA MAISON DE MME. DE LA PELTRIE.

Les chères Mères de l'Hôtel-Dieu comblaient de bienfaits leurs amies éprouvées " avec une grande bonne volonté de leur rendre encore longtemps ces bons offices," mais le jeudi 7 novembre, avait été fixé pour le retour des Ursulines dans la petite maison que le Seigneur leur avait conservée. " Nous prîmes donc congé de nos charitables hôtesses, mais non sans verser bien des larmes de part et d'autre. Leurs cœurs généreux ne se contentant pas de ce qu'elles avaient déjà fait pendant que nous étions dans leur maison, elles voulurent de plus partager avec nous leurs provisions avec une insigne charité, de sorte qu'elles nous donnèrent bien pour huit cents livres."

Suivons nos Mères dans leur petit voyage de retour, leur cortége se grossissant insensiblement d'un grand nombre d'amis, de *curieux* aussi sans doute. Voici comment la *voix du passé* rend compte de l'aimable trajet qui ramenait ces exilées dans leur sainte et chère solitude. " Trois des Mères Hospitalières vinrent nous reconduire chez nous. Le R. P. Beschefer nous mena d'abord au Séminaire où Mgr. de Saint-Valier et M. des Maizerets, notre supérieur, nous conduisirent par toute la maison, depuis le grenier jusque dans les caves et les jardins. Nous nous rendîmes ensuite au petit séminaire où l'on donna en notre honneur *grand congé* aux écoliers. Nous visitâmes aussi la Cathédrale, puis nous allâmes rendre visite aux

bons Pères du Collége ; de là nous entrâmes à la chapelle de la Congrégation pour y chanter un motet à la sainte Vierge. Finalement, on nous conduisit à notre petit Monastère, où étant arrivées avec une foule de personnes qui nous accompagnaient, Monseigneur visita tous les lieux, qu'il trouva très-étroits et fort propres à nous faire beaucoup souffrir. Cela semblait le toucher vivement ; mais nous le consolâmes par la joie que nous avions et qui paraissait sur nos visages, de nous voir toutes réunies en un même lieu."

Qu'avons-nous à ajouter à cette dernière parole ? O céleste charité, divine union des cœurs, quels sont donc tes charmes pour adoucir à ce point une situation dont la réalité est si propre à effrayer la nature ! C'est bien ici que nous pouvons nous écrier : *Ecce quàm bonum et quàm jucundum habitare fratres in unum !*

" Mgr. de Saint-Valier congédia tout le monde, et nous ayant exhortées à la constance avec une bonté toute paternelle, il nous donna sa bénédiction et se retira, nous laissant dans l'admiration de tout ce qu'il avait fait pour nous."

Les charitables Mères de l'Hôtel-Dieu les quittèrent aussi, attendries de leur reconnaissance, et leur souhaitant bon courage. Ces bonnes Mères leurs laissaient quantité d'effets : matelas et traversins, pièces d'étamine, serge noire pour robes, vaisselle, etc. "Nous ne croyions pas pouvoir trouver une plus belle occasion d'exercer la charité, écrivaient-elles à cette époque, que d'assister ces épouses de Notre-Seigneur, pour qui d'ailleurs nous avions beaucoup d'estime, et qui nous édifièrent extrêmement pendant leur séjour chez nous. Nous les connaissions déjà particulièrement presque toutes, plusieurs d'entre nous leur étant

alliées par parenté, et les autres ayant été élevées chez elles ; nous renouâmes ainsi notre ancienne amitié, et de part et d'autre l'on se donna mille assurances d'une sainte et solide union."

§4.—DIX-HUIT MOIS DANS UN PETIT MONASTÈRE ;—UN NOUVEAU BETHLÉEM ;—ZÈLE ET PIÉTÉ DES URSULINES.

Trois de ces chères Mères, (¹) qui allaient séjourner dans la petite maison de Mme. de la Peltrie, l'avaient habitée trente-six ans auparavant dans une circonstance analogue. Que d'encourageants souvenirs à rappeler de la douce et généreuse Fondatrice, de la bien-aimée Mère S. Joseph, de la Vén. Mère de l'Incarnation ! Si d'un côté les moyens de subsistance étaient plus faciles à cette seconde époque, la situation, d'un autre côté, était plus gênante et plus pénible. Mais ces vingt-huit religieuses, obligées de s'abriter dans un local de trente pieds sur vingt, à deux étages, se montreront dignes de leurs devancières ; elles aussi trouveront le secret d'y vivre " d'une manière strictement conforme aux saints canons de l'Église et aux Constitutions de notre Ordre."

Ne pouvant exercer les fonctions de l'Institut faute d'espace, elles employèrent ce premier hiver à se faire du linge, utilisant les toiles qu'elles avaient reçues en aumône ; elles confectionnèrent aussi des ouvrages au montant d'environ cent écus pour les personnes du dehors.

(¹) La Mère Cécile Richer de Ste. Croix, venue en 1639, la Mère Marguerite de Flécelles de S. Athanase (1640), la Mère Charlotte Barré de S. Ignace, qui avait accompagné Mme. de la Peltrie en 1639 et qui fut la première professe de notre maison.

Mais il tardait à ces Ursulines de reprendre leurs principales et plus chères fonctions ; " dès le printemps, on fit construire entre notre habitation et le *frêne*, une allée de pieux en coulisse avec une couverture pour faire des classes, et les externes s'y rassemblèrent aussitôt au nombre de cinquante à soixante."

Nos Mères jouissaient de cette amélioration, quand un accident vint rendre leur situation plus pénible que jamais. La rougeole, qui s'était répandue dans la ville, leur fut communiquée par les élèves qui fréquentaient les classes. " Vers le 14 juillet les maîtresses en étant prises ainsi que plusieurs autres religieuses, on reconnut que le mal était communicatif et l'on chercha les moyens de séparer les malades. Mais n'ayant pour tout logement qu'un très-petit bâtiment, il fallut dresser des couchettes dans notre buanderie, où nos pauvres malades ne manquèrent pas d'incommodités, quoique l'on en prît tout le soin possible. Ce lieu fut habité jusqu'à la fin d'août, que la plus grande partie de la Communauté ayant été malade et revenant en convalescence, chacune reprit sa pauvre cabane, qui lui servait de lit, de table et de chambre."

Nos lectrices ne se demandent-elles pas ici où était la chapelle, certaines qu'un si généreux dévouement devait avoir pour principe et pour soutien le Cœur de Jésus dans son sacrement d'amour. Ces Religieuses dont l'admirable piété n'avait pu s'émouvoir de la perte des choses de ce monde, au moment où venant de recevoir la sainte communion elles possédaient en elles le Créateur, n'avaient eu garde de s'éloigner de cet Hôte divin ; plus que jamais il devait être la consolation et l'appui de leurs âmes.

Dès le lendemain de l'accident, les huit Ursulines restées dans la maison de Mme. de la Peltrie, avaient

eu la consolation d'entendre la sainte messe dans une chapelle pratiquée dans leur petite demeure, mais quand les vingt-huit religieuses s'y furent réunies, la chose n'était plus possible, et nos lectrices ne seront pas peu surprises, quand elles sauront qu'il n'y eut pas d'autre alternative que d'approprier un très-petit bâtiment qui avait appartenu à la basse-cour. " Ce fut là que Notre-Seigneur voulut renouveler le mystère de la Nativité, prenant tous les jours une nouvelle naissance au S. Sacrement, dans un pauvre lieu qui avait autrefois servi d'étable, et qui pour lors devint chapelle et chœur, et le fut pendant plus de dix-huit mois."

Ce misérable réduit, qui présentait tant de ressemblance avec l'étable de Bethléem, servit deux fois à la célébration des fêtes de Noël. Trois mois après l'incendie, on y fit la touchante cérémonie d'une profession religieuse ; c'était celle de la Mère Catherine Juchereau de Saint-Denis dite des Séraphins, fille d'un des plus braves défenseurs du pays, M. Nicolas Juchereau, et petite-fille de M. Juchereau de Maure, ancien conseiller de Québec, qui poussa jusqu'à 90 ans sa vigoureuse carrière. Sa mère, Mme. Térèse Giffart, était fille de Robert Giffart, " chirurgien du Roi en la Nouvelle-France et premier seigneur de Beauport." Entrée au noviciat le 21 octobre 1684, et revêtue du saint habit le 25 janvier suivant, cette petite novice de 16 ans fut fortement sollicitée de suspendre son noviciat, sa famille voulant à tout prix la ramener à Beauport, du moins jusqu'au rétablissement du Monastère. L'énergique novice tint ferme, heureuse de préluder à ses engagements par une réelle expérience de la pauvreté et des incommodités de la crèche. Ce fut donc en toute connaissance de cause que le 5 février 1687, elle voua à Dieu *Pauvreté*, *Chasteté*, *Obéis-*

sance. Inutile d'ajouter que sa ferveur première ne fit que s'accroître pendant les trente-sept années de sa vie religieuse.

Le printemps venu, il fallait une salle de catéchisme pour les instructions préparatoires à la première communion ; il ne s'en trouva pas d'autre que le pauvre petit chœur, et c'est là que bon nombre de jeunes demoiselles de cette ville, disposées à cette grande action par nos Mères, reçurent pour la première fois le Pain des Anges.

Un peu plus tard, ces ferventes Religieuses y faisaient la rénovation solennelle des vœux, s'engageant à imiter de plus près que jamais l'humble obéissance et l'étroite pauvreté du Sauveur.

Le fait le plus mémorable de cette époque fut sans contredit le décès de la Mère Cécile Richer de Ste. Croix, une des trois fondatrices, qui devait comme la Mère S. Joseph, mourir au milieu des incommodités inconcevables occasionnées par un incendie. La rougeole avait à peine disparu quand cette vénérable religieuse, aux prises avec une fièvre mortelle, dut être transportée dans la pauvre buanderie, où deux de ses sœurs la veillèrent jusqu'au 15 septembre, jour heureux où le Seigneur couronna ses longs travaux. Dans quelle situation se trouvèrent alors nos pauvres Mères ! Mais il fallut dévorer ces angoisses et regarder le ciel en attendant des jours meilleurs .... Pour se faire une idée des souffrances des Ursulines en cette occasion, il n'y a qu'à lire les lignes qui suivent : " Le corps de notre chère défunte n'ayant pu entrer dans notre chœur, il demeura dans un petit porche à l'entrée de l'église pendant tout le service. Nous récitâmes l'office, et aussitôt après la grand'messe, nous transportâmes le corps dans les masures du chœur

brûlé, où l'on avait creusé sa fosse près de celle qui l'avait précédée. Il pleuvait à verse en sorte que nous étions mouillées jusqu'aux os. Nous pouvons bien nous souvenir de cette cérémonie, n'en ayant jamais fait de si lugubre eu égard à toutes ces circonstances. Cette chère Mère était âgée de soixante et dix-huit ans, dont elle avait passé quarante-huit en notre Communauté, dans une pratique générale de toutes les vertus, ainsi qu'il sera dit ci-après."

Il semble que le bon Dieu ait voulu sanctifier toutes nos cérémonies religieuses au contact de la sainte abnégation de cette étable bénie. Trois semaines après les funérailles de la Mère Ste. Croix, on y donnait le voile à Sœur Geneviève Gravel dite de la Visitation, qui depuis cinq ans aspirait au bonheur d'être sœur converse Ursuline.

Nos Mères firent aussi plusieurs fois dans cet humble sanctuaire les prières des quarante-heures, songeant sans doute que le Dieu caché qui avait appelé les bergers à l'adorer dans sa crèche, aimerait aussi, dans ce Bethléem du cloître, à se voir entouré d'humbles adoratrices de son Cœur anéanti pour l'amour de nos âmes.

A la suite de ces souvenirs de l'incendie de 1686, nous trouvons un mot qui résume les admirables dispositions des Ursulines, à cette époque d'épreuve et de souffrance.

" Pendant cette année, pour seconder les desseins de la Providence sur nous, chacune s'appliqua à faire progrès dans la vertu, par des exercices publics de pénitence et de piété. Il se faisait tous les jours des prières générales et particulières, tant pour remercier Dieu du secours qu'il nous donnait que pour implorer sa protection sur nos bienfaiteurs et bienfaitrices.

Entre autres dévotions, nous dîmes tous les jours les litanies des Saints avec les suffrages comme aux Rogations. Mais le 20 octobre 1687, jour anniversaire de l'incendie, il y eut une sainte émulation pour redoubler de ferveur et ce jour se passa dans une dévotion extraordinaire. Dès la veille, chacune s'y était préparée par des exercices particuliers de pénitence, et le matin du 20 octobre la communion fût générale. L'après-midi nous fîmes une procession autour de nos masures, chantant les litanies de la très-sainte Vierge, notre bonne Mère et Protectrice.

" Nous n'avons pas été confondues dans nos espérances, car jusqu'ici cette Mère de bonté a tellement pourvu à nos besoins que dans nos plus grandes disettes le nécessaire ne nous a jamais manqué."

§5.—Marie installe ses filles dans l'aile de la Sainte-Famille;—Le Monastère s'achève peu a peu;—Anciens et nouveaux bienfaiteurs.

Par un acte capitulaire en date du 6 février 1687, les Ursulines avaient entièrement remis au jugement de M. des Maizerets, leur Supérieur, des RR. PP. Jésuites, et de M. de Soumande, Chanoine de l'Evêché, les décisions à prendre par rapport à leur rétablissement. Dans une assemblée tenue au Collége des Révérends Pères le 3 mars, il fut résolu que le bâtiment neuf (aile de la Sainte-Famille), serait continué comme on l'avait commencé, seulement qu'on l'allongerait du côte du sud-ouest de manière à ce qu'il joignît l'ancien bâtiment. L'angle formé par ce prolongement constituerait la cuisine, qui serait séparée du corps de logis par un mur de refan s'élevant jusqu'au toit, afin de prévenir les accidents. L'ancien bâtiment élevé par la Vén. Mère sous la direction de la sainte Vierge, de-

vait se refaire sur les mêmes fondements, les murs en ayant été trouvés bons. Les choses ainsi arrêtées, on s'était mis à l'œuvre sous la direction du R P. Rafeix.

Le 19 juillet, la première pierre de la nouvelle cuisine fut posée par une demoiselle du pensionnat, fille du marquis de Denonville, gouverneur de la colonie. On se hâtait en même temps de couvrir l'aile de la Sainte-Famille, afin de disposer le premier étage pour y recevoir des pensionnaires ce même automne. Quelle consolante perspective pour ces dignes filles d'Ursule, qui comptaient non-seulement les mois mais encore les jours, dans l'attente de cet heureux moment ! " Ce fut le 9 novembre, disent-elles, douze mois et dix-neuf jours après notre accident, que nous reçûmes nos pensionnaires; on leur avait préparé une belle salle de quarante pieds dans l'étage d'en bas, où elles passèrent l'hiver au nombre d'une vingtaine."

Enfin, au printemps de 1688, au mois de mai, un samedi, la très-sainte Vierge mettait ses filles en possession de la nouvelle aile, où une salle de quarante pieds au second étage, et treize petites cellules au troisième, leur semblaient une magnificence, après les souffrances des dix-huit mois qui avaient précédé.

" Le 18 mai, la bénédiction du nouveau bâtiment étant faite, on y chanta un salut en l'honneur de la sainte Famille, et dès le lendemain, qui était un mercredi, on commença à déménager. Les lits des élèves furent transportés du premier étage du bâtiment neuf au second étage de la maison de Mme. de la Peltrie, où le bas devait servir encore quelque temps de réfectoire et de cuisine. La salle de quarante pieds occupée jusque-là par les pensionnaires, (ancienne lingerie des Religieuses), fut aussitôt convertie en chapelle. On usa de tant de diligence que le samedi

suivant, à cinq heures du soir, on y transporta processionnellement le très saint Sacrement." Quelle joie pour nos Mères et comme elles durent respirer à l'aise dans le nouveau local ! Le petit sanctuaire avait été tendu de tapisseries et orné le mieux possible. On y voyait entre autres objets précieux les châsses des saintes reliques et les vases sacrés de l'ancienne église de Mme. de la Peltrie, ainsi que les ornements faits de son magnifique tour de lit d'antique damas dont il se trouve encore quelques restes à l'autel de l'Enfant-Jésus.

Le Dieu caché de l'Eucharistie honora pendant treize mois de sa présence cette partie du Monastère, dont la destination devait être si différente soixante-douze ans plus tard sous le Général Murray.

Au mois de juin de la même année, la nouvelle cuisine était en état de servir, et au printemps de 1689, on passait de la "petite dépense" au réfectoire neuf (aujourd'hui vieux réfectoire), l'ancien corps de logis se rétablissant petit à petit.

Marie ne fit pas cette fois le miracle de liquider elle-même les comptes, mais comme nos lectrices ont déjà pu le voir, elle provoqua un élan de charité admirable. "Outre les aumônes et contributions du pays, le R. P. Vautier, procureur de la Compagnie de Jésus en France, nous envoya 6,400 lbs., dont 3,000 de gratification extraordinaire du Roy, et 2,000 de Messieurs les fermiers, obtenus surtout par le moyen de Mmes. Le Peltier de la Ville L'Evesque. Nos RR. Mères de Paris ayant fait imprimer une circulaire pour faire appel à tous les couvents de notre Ordre, nous procurèrent plus de 4,500 lbs. et quantité d'effets très-utiles. L'infatigable famille de Flécelles nous envoya 2,000 lbs., Mme. du Tronchay notre fidèle

amie, 400 lbs., la famille de la Mère des Anges, 700 lbs., etc."

Nos lectrices trouveront à la fin de ce volume, une longue liste de ces nouveaux Bienfaiteurs qui, de même que les anciens, ont laissé dans nos cœurs une mémoire aussi précieuse que leurs bienfaits ont été durables.

§6.—SAINTES JOIES DE 1688 ET 89.

L'année 1688 ne devait apporter que des consolations. Ce fut d'abord, le 3 juin, l'arrivée de Mgr. de Laval, passé en France près de quatre ans auparavant, dans le principal but d'obtenir un successeur. " Son retour causa une joie universelle, d'autant plus grande que nous avions presque perdu l'espérance de le revoir jamais."

Le 1er août suivant arrivait Mgr. Jean-Baptiste de la Croix Chevrières de Saint-Valier, lequel après avoir parcouru le pays comme Grand Vicaire de Mgr. de Laval, était repassé en France pour y être sacré Évêque de Québec. Il n'avait encore que 35 ans, et venait avec une grande bonne volonté de consacrer ses biens et sa personne à la continuation de l'œuvre apostolique de son saint prédécesseur.

Après avoir dit la magnifique réception faite au second évêque de la Nouvelle-France, sur les 2 heures de l'après-midi, à sa descente du vaisseau, les Annales ajoutent : " La fatigue ne l'empêcha pas de nous honorer de sa visite le soir même. Il était près de 7 h. lorsqu'il vint, accompagné du R. P. Dablon, supérieur des Missions de la Compagnie de Jésus, du R. P. Beschefer notre confesseur, de M. de Merlac, aumônier de Mgr. et de M. le Major. Ils entrèrent tous et furent

conduits à notre petite chapelle où nous chantâmes le *Te Deum* avec une joie nonpareille. Comme il était trop tard pour prolonger sa visite, ce bon Prélat revint le cinq nous dire la messe et nous communia de sa main, puis il visita notre nouveau Monastère, nous réitérant les témoignages de son affection et de sa bonté toutes paternelles. A son retour de Montréal, le samedi des quatre-temps de septembre, il voulut nous donner la consolation de voir conférer les Ordres dans notre petite chapelle, qui fut remplie ; nos deux Prélats y étaient et environ dix-huit prêtres. M. Tremblay (1) fut fait prêtre et M. Doucet, diacre.

Nous verrons encore ailleurs avec quelle délicatesse ce bon Pasteur s'appliquait à consoler ses filles de l'exiguité et de la pauvreté de leur sanctuaire.

" Mgr. de Saint-Valier avait apporté de France une relique considérable de l'apôtre S. Paul. La Mère Marie des Anges entreprit de lui faire une châsse. Elle la fit de *papiloche* en imitation d'orfaiverie à deux faces, et réussit si parfaitement que plusieurs personnes crurent que la châsse était d'argent massif. Cela nous procura l'avantage de posséder près d'un mois ce précieux trésor. Mgr. avait fait publier une procession extraordinaire pour la translation de la relique le jour de la Conversion de S. Paul. La veille, nous l'exposâmes dans notre petite chapelle et fîmes le salut. Mgr. nous fit baiser à toutes la relique, nous en laissa une particule, puis ferma la châsse. Sur les 5 h. du soir, trois ecclésiastiques vinrent quérir la châsse, laquelle était posée sur un brancard garni d'une toilette de moire d'argent cramoisie, avec une

(1) M. Tremblay a été un des hommes éminents du Séminaire des Missions Étrangères de Québec. Il résidait ordinairement à Paris.

grande frange d'or ; elle était couverte d'une écharpe brochée or et argent appartenant à M. le Marquis de Denonville. Les prêtres entrèrent dans la chapelle où nous étions toutes, en manteaux, un cierge ardent à la main. Nous chantâmes l'hymne en l'honneur du Saint, puis entonnant le *Laudate Dominum, omnes gentes*, poursuivîmes processionnellement jusqu'à la porte conventuelle, où nous nous rangeâmes des deux côtés pour laisser passer la *châsse*, que suivaient nos pensionnaires et nos séminaristes. Nous la couvrîmes alors d'une tavaïolle, ces messieurs ayant ordre de la porter secrètement, d'abord à l'Hôtel-Dieu, puis à la chapelle de l'Évêché, où Mgr. la veilla toute la nuit. La procession du lendemain fut magnifique, on n'en avait pas encore vu une si belle ; nos deux seigneurs Évêques s'y trouvèrent dans leurs habits pontificaux. Après l'office, Mgr. donna à dîner à treize pauvres puis traita magnifiquement Mgr. l'Ancien, M. le Doyen, etc. Il officia à vêpres, fit le sermon, et donna la bénédiction du S. Sacrement. Ainsi finit cette grande journée."

La première quinzaine de février fut consacrée à la visite épiscopale de notre Monastère " qui se fit avec grande consolation de part et d'autre et abondance de bénédictions célestes, Mgr. poussant la condescendance jusqu'à venir plusieurs fois dîner dans notre réfectoire (petite dépense) et faire la récréation avec la Communauté. Le 16 février, jour de la conclusion, il donna d'abord la confirmation à une postulante et à une vingtaine de pensionnaires. Après la messe, il monta à la Communauté où il nous fit une courte mais fervente exhortation. Ce bon Prélat nous continuant ses faveurs, venait nous voir au moins tous les quinze jours."

Mgr. honora encore notre chapelle quasi souterraine à la fête de S. Joseph, nous disant la messe et donnant la bénédiction du S. Sacrement le soir.

"Enfin le 15 mai, à la veille de partir pour son voyage de Plaisance, il nous dit la messe, nous communia toutes et nous fit une pressante exhortation sur l'amour de Dieu et du prochain et l'esprit de ferveur."

Nos Annales nous citent encore une grande consolation de cette année 1689, due à la complaisance des MM. du Séminaire; "ce fut de recevoir chez nous notre Dieu triomphant le dernier jour de l'octave de la Fête-Dieu; la pluie ayant empêché la procession de venir le jour de la fête, ces messieurs se firent un plaisir de réparer la perte que nous avions faite."

Les Annales font remarquer que le reposoir avait été dressé dans le bout du bâtiment où l'on préparait la chapelle, en attendant les moyens de bâtir l'église. Les deux années précédentes, le reposoir avait été fait à l'entrée de *la porte du Frêne.*

"Nous n'eûmes l'exposition du S. Sacrement que le jour de la fête et le dimanche dans l'octave, les autres jours pendant la messe de communauté et de 4½ h. à 5½ le soir," sans doute à cause de la position de cette chapelle au milieu des offices communs.

§7.—DÉPART DE DEUX BIENFAITEURS;—RETOUR DU COMTE DE FRONTENAC.

Dans l'automne de 1689, le R. P. Beschefer, qui s'était rendu deux fois cher et précieux à la maison par son dévouement à l'époque du second incendie, fut rappelé en France pour y être Procureur des missions. "Le 19 novembre, disent les Annales, il vint dire ici la messe et nous communier pour la dernière fois. Ce coup fut vivement senti de toute notre Communauté, qui avait en ce bon Père une parfaite con-

fiance. C'était un homme d'un mérite distingué, un directeur très éclairé et expérimenté, et d'une prudence au-dessus du commun. La soumission aux ordres de la divine Providence a seule pu nous consoler dans la privation d'une personne qui, pendant plus de seize ans, avait su remplir le vide causé par la mort du vénérable P. J. Lalemant. Le R. P. Germain fut nommé à la place du R. P. Beschefer, qui s'embarqua pour la France en compagnie d'un autre bienfaiteur, M. le Marquis de Denonville."

Nous dirons d'abord un mot du prédécesseur du Marquis de Denonville. "Ce 1er jour d'octobre 1682 (1) arriva en ce pays pour être gouverneur, M. le Général de la Barre. Il logea chez les RR. PP. Jésuites jusqu'après le départ de M. le Comte de Frontenac, qui l'avait précédé en cet emploi et l'avait exercé dix ans."

M. de la Barre était âgé, et ses forces se trouvaient peu en rapport avec les difficultés sans cesse suscitées par l'intrigante politique des Iroquois. "Pendant son séjour en ce pays, il nous a gratifiées d'un morceau de terre à proximité de nos étables et très-avantageux à notre communauté."

"Dans l'été de 1685 arriva M. le Marquis de Denonville avec Mme. sa femme et Mlles. ses filles" (2).

(1) A l'été de 1682, se rattache l'incendie de la Basse-Ville où les magasins furent consumés avec tout ce qu'ils contenaient. "On perdit plus de richesses dans cette triste nuit que tout le Canada n'en possède à présent," dit l'Histoire de l'Hôtel-Dieu. La perte était commune aux marchands de Montréal et à ceux de Québec. M. Aubert de la Chesnaye, dont la maison fut seule sauvée, témoigna sa reconnaissance envers Dieu en épuisant ses fonds pour faire des avances à ses voisins affligés.

(2) M. de Champlain, M. d'Ailleboust et M. le Marquis de Denonville sont les seuls gouverneurs qui amenèrent leurs épouses en Canada.

Le Marquis de Denonville, si peu heureux dans ses entreprises contre les Iroquois, fut rappelé à la cour, où le Roi, qui l'honorait de son estime, le fit sous-précepteur des enfants (¹) de France fils du grand Dauphin : les ducs de Bourgogne, d'Anjou et de Berry. " Tout le pays témoigna une grande douleur de son départ."

Le Marquis de Denonville sut conserver dans cette haute position la rare piété qui faisait pour ainsi dire le fond de son caractère, puisque le duc de S. Simon, le censeur le plus rigide de la cour, ne peut se défendre de lui accorder le tribut suivant : " Denonville mourut aussi (1710), brave et vertueux gentilhomme qui avait été gouverneur-général du Canada où il avait très-bien servi."

Sa fille, Mlle. Marie-Catherine de Brisay de Denonville, conserva au milieu du grand monde la tendre piété dont elle avait fait preuve pendant son séjour au pensionnat. Plus tard, elle se fit religieuse chez les Carmélites de Chartres, où elle se rendit remarquable pas la sainteté de sa vie; elle gouverna assez longtemps la maison en qualité de supérieure. Le Marquis de Denonville avait un fils qui était dans l'armée et qui ne vint jamais en Canada.

Nos lectrices se rappellent les bienfaits de M. et de Mme. de Denonville, surtout à l'époque du second incendie.

" Le 12 octobre, Mgr. de Québec revenant de sa visite de Plaisance ou terre de l'Acadie, arriva heureusement avec M. de Frontenac, qui revenait de France

(¹) Ces jeunes princes eurent pour précepteurs trois hommes hautement renommés pour leurs vertus ; le duc de Beauvilliers, Fénélon, depuis Archevêque de Cambrai, et le Marquis de Denonville.

pour prendre une seconde fois le gouvernement du pays." Malgré les occupations sans fin occasionnées par les trahisons et les surprises des Iroquois, " le 5 décembre, M. le comte entra sur les 3 h. de l'après-midi en notre Monastère nous faire visite. Mgr. de Québec le conduisait, accompagné du Capitaine des Gardes et de quelques autres officiers. Pendant son premier gouvernement, il s'était toujours porté pour ami de notre communauté, qu'il a obligée en tout ce qu'il a pu." Nos lectrices verront que cette gracieuse visite du Comte de Frontenac ne fut pas la dernière.

§8.—NOUVELLES ASPIRANTES À LA VIE RELIGIEUSE.

L'héroïque vertu et l'admirable piété qui éclatèrent dans nos Mères, à l'époque du second incendie, paraissent avoir donné à leurs élèves une haute idée de la vie religieuse; six d'entre elles n'attendaient que la réouverture du noviciat et l'âge requis pour solliciter leur entrée.

Ce fut d'abord, en 1688, le 11 octobre, Mlle. Marie-Elisabeth d'Ailleboust, fille de " noble homme Messire Charles d'Ailleboust de Coulonge, Sieur des Musseaux, et de Damoiselle Marie Le Gardeur de Repentigny, née et baptisée à Ville-Marie de Mont-Royal." Cette petite-nièce du troisième gouverneur de la colonie fut digne de ses ancêtres par sa piété et son dévouement. Elle prit à sa vêture, qui eut lieu le 29 janvier, le nom de Marie de Ste. Croix. Mgr. fit la cérémonie et le sermon, le tout ayant lieu pour la première fois l'après-dînée. Comme il fallait entrer dans la clôture pour assister à la cérémonie, Mgr. jugea des permissions à accorder. La petite chapelle fut littéralement encombrée. " On avait ménagé un petit réduit

au milieu du chœur pour faire la cérémonie, et au-delà des bancs, qui faisaient cette séparation, étaient d'un côté nos pensionnaires, et de l'autre, les dames séculières. Les messieurs étaient avec les ecclésiastiques. La cérémonie terminée, Mgr. voulant donner entière satisfaction à l'assistance, dit que ceux et celles qui désiraient voir le bâtiment neuf le suivissent. Prenant alors par la main M. le Marquis de Denonville, et accompagné de M. de Champigny, Intendant, de nombre d'Ecclésiastiques, de la plupart des Pères Jésuites, et d'une suite considérable de messieurs et de dames, il parcourut en entier le Monastère," sans oublier ces petites cellules à loquets de bois, *sans luxe ni superflu,* qui aujourd'hui excitent si fort la curiosité des visiteurs et l'intérêt des antiquaires. La tournée fut tellement aimable qu'il était 6 h. du soir quand on put fermer *les grandes portes.* Le 12 février 1691, la Mère Ste. Croix prononça ses vœux " en présence de M. Joseph de la Colombière, prêtre, directeur du Séminaire de Montréal. Mme. l'Intendante et Mademoiselle Babel entrèrent, dinèrent à notre réfectoire, passèrent la récréation avec nous, et sortirent sur les 3 h."

Six semaines après l'entrée de Mlle d'Ailleboust, le 25 novembre 1688, se présenta au noviciat Mlle Louise-Rose de la Naudière, " fille de noble homme Thomas de la Naudière, Commandant à Montréal, et de Damoiselle Marguerite-Renée Denis." Le 19 avril suivant, Mgr. lui donna le saint Habit sous le nom de Louise-Rose de Ste. Catherine ; cette petite postulante n'avait pas encore quinze ans, ce qui obligea de retarder sa profession. " Cette cérémonie se fit encore dans notre petite chapelle sous la communauté, et le privilége de visiter la maison fut accordé comme à la

précédente vêture. Il était 7 h. du soir que la première table n'était pas finie. Toutes les religieuses étant extrêmement fatiguées, nous remîmes au lendemain à dire Matines, nous consolant de cette irrégularité par la pensée que c'était la dernière cérémonie qui se faisait ainsi à l'intérieur du cloître. La Mère Ste. Catherine fit profession le 26 mai 1691, entre les mains de M. Claude-Louis Trouvé, prêtre du séminaire S. S. de Montréal. Mme. l'Intendante et ses deux demoiselles entrèrent, mais seulement pour la cérémonie, que M. le Comte de Frontenac honora de sa présence."

Le 14 avril 1689, les Trois-Rivières fournissaient leur contingent au Monastère dans la personne de Mlle. Marie-Anne Robineau, " fille du Baron René Robineau, ancien officier du régiment de Turenne et Chevalier de l'ordre de S. Michel, et de Mme. Marie-Anne Le Neuf de la Potherie. Elle nous fut amenée l'après-dînée par Mme. sa mère, Mme. la Marquise de Denonville, Mlle sa fille aînée et Mme. l'Intendante. Mme. sa mère eut en cette occasion permission de visiter le Monastère, ce qui lui fut une grande satisfaction et la consola beaucoup." Mlle. Robineau prit le saint habit sous le nom de Marie-Anne de la Trinité, le 18 juillet 1689, dans la nouvelle chapelle dont nous parlerons ci-après. " Mme. de Bécancour, sa mère, eut de nouveau la satisfaction d'entrer à l'intérieur du Monastère, ainsi que Mme. sa bru et sa sœur Mlle. Denis; c'étaient d'anciennes élèves et l'agrément fut réciproque. A la cérémonie de profession, " Mme. l'Intendante, qui était entrée avec Mme. de Bécancour, emmena cette dernière dîner chez elle. M. le Comte honora encore de sa présence la cérémonie et tout se passa avec bien de la joie et de la douceur."

Le 25 avril de la même année (1689) se présentèrent deux jeunes demoiselles de Québec : La première fut Mlle. M. Madeleine de Comporté, fille de M. Philippe Gauthier, sieur de Comporté, Conseiller du Roy et Prévost des Maréchaux de France en ce pays, et de Mme. Marie Basire, elle porta en Religion le nom de Mère Ste. Agathe. " Mgr. notre Prélat lui donna l'habit et permit l'entrée du Monastère à Mme. l'Intendante et à Mlle. Pugibault, sa cousine, à Mme. la Lieutenante du Roy, tante de la novice, à Mlle. Grandville et à Mlle. Gobin sa tutrice." Deux ans plus tard, " M. le Comte honorait de sa présence la cérémonie de sa profession."

La seconde postulante de Québec fut Mlle. Marie-Madeleine Drouard, en religion de S. Michel, fille de M. Jean Drouard et de Mme. Marguerite Pilote. Elle était née à la Canardière près Québec, et poussa sa vigoureuse et utile carrière jusqu'en 1756.

Le 13 novembre 1689, le village de Champlain députait à son tour vers le cloître une de ses enfants, Mlle. Jeanne Chorel de Saint-Romain, en Religion de Ste. Ursule, fille de M. François Chorel de Saint-Romain et de Mme. Marie-Anne Aubuchon. A sa prise d'habit, Mme. l'Intendante et Mme. de la Prade seules entrèrent dans le Monastère ; l'infatigable Comte de Frontenac se trouvait encore à cette profession religieuse.

De ces six novices, la plus âgée avait dix-sept ans ; leurs mères avaient été formées à la vertu par la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, et à l'exception d'une seule, elles-mêmes allaient transmettre au second siècle de la fondation les traditions du 50ième anniversaire.

§ 9.—LE 50IÈME ANNIVERSAIRE DE L'ARRIVÉE DES PREMIÈRES RELIGIEUSES.—HOMMAGE DE PIÉTÉ À MARIE ET JOSEPH.

Nos lectrices se rappellent cette petite chapelle de 28 + 17, au bout du bâtiment (extrémité est du monastère primitif) où les saints mystères furent célébrés pour la première fois, sur cet emplacement occupé encore aujourd'hui par la famille Ursuline. Depuis un demi-siècle, il s'était passé bien des choses: les Martyrs avaient cueilli la palme et ceint l'immortelle couronne; nos Fondatrices étaient allées à leur éternel repos; une seule d'entre elles, la vénérée Mère de Flécelles de S. Athanase, était là comme un monument vivant des traditions primitives, reliant après deux conflagrations désastreuses, les souvenirs du passé à ceux que le troisième monastère devait transmettre à notre génération actuelle. Après bien des pérégrinations, elle revenait adorer le Cœur de Jésus dans son sacrement d'amour, à l'endroit même où elle s'était agenouillée pour la première fois, sur le site de la Haute-Ville.

" Ce fut le 23 juin 1689, que M. de Merlac, Grand-Vicaire de Mgr. de Québec, ayant dit la messe dans notre petite chapelle sous la communauté, porta le S. Sacrement dans la nouvelle chapelle au bout du bâtiment. On avait fait une allée d'arbres et de branchages, et jonché de fleurs le chemin par où devait passer le S. Sacrement. Toute la communauté marchait processionnellement, portant le manteau d'église et un cierge ardent à la main; les pensionnaires suivaient. On chanta pendant la procession le *Pange lingua*, puis l'antienne *O Sacrum*, le verset et l'oraison. Le lendemain, jour de la Nativité de S. Jean-Baptiste, la sainte messe fut dite en ce lieu."

C'est là que le 1er août on célébra le 50ième anniversaire de l'arrivée de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation et de ses compagnes. Dans quels sentiments ces Religieuses, dont le premier mouvement du cœur au milieu de l'épreuve était un élan de reconnaissance, célébrèrent-elles cet anniversaire?...... A l'époque même où nous sommes, elles avaient besoin de se rappeler le courage des premières Mères et leur confiance en la protection de Dieu, car le cri de guerre des Iroquois, avait de nouveau jeté l'épouvante dans la colonie. Avant d'entrer dans le détail de ces nouvelles épreuves, disons que le petit sanctuaire où le bon Dieu vient de ramener les Ursulines (bien connu de nos lectrices sous le nom de *vieux dépôt*), a tenu lieu d'église pendant plus de 58 ans: de 1642 à 1650, de 1652 à 1667, où le service divin fut transféré à la jolie église de Mme. de la Peltrie; enfin de 1689 à 1724, où l'on prit possession de l'église actuelle.

Voyons maintenant introniser deux antiques statues, que nos lectrices ont bien des fois saluées pendant leur séjour au Monastère. Le 7 Décembre (1689) une procession formée des Religieuses et de leurs élèves se dirigeait en chantant des hymnes vers la salle de communauté, portant sur un brancard soigneusement orné, deux jolies statues: l'une de *Marie conçue sans péché*, l'autre du *bon père S. Joseph.* Arrivée au lieu désigné, la procession fait halte; on place avec respect la Vierge dans sa petite niche au-dessus de la porte d'entrée, et toute l'assistance tombe à genoux. On entonne le *Tota pulchra es*, chant pieux que la tradition nous a transmis dans sa naïve harmonie, et qui se répète chaque année au retour de cette solennité touchante.

Après ce salut à la Vierge tutélaire, la procession prend la route du grand escalier S. Augustin, et l'on

pose la statue de S. Joseph que l'on y vénère encore Quelques jours auparavant, c'est-à-dire le 21 novembre, on avait placé, d'une manière non moins solennelle, une statue de la *bonne Madone* au-dessus de la porte d'entrée du Monastère, et au-dessus de la porte de la cuisine, la belle petite statue de l'aimable et tant aimé père S. Joseph, qui a été depuis transférée à la chapelle du chœur actuel. Au sujet de ces petits oratoires domestiques notre vénéré Père Thomas Maguire, dont l'âme pieuse s'épanouissait à la vue de tout objet qui élevait sa pensée vers le ciel, a laissé dans ses notes historiques les réflexions suivantes: " Qui pourrait décrire les douces émotions qui s'élèvent dans l'âme à la vue de ces monuments de la ferveur du temps passé ! Ici, c'est un autel au saint Enfant-Jésus érigé autrefois par la piété la plus tendre : là c'est une antique image de la Mère de Dieu placée en ce lieu dans un temps d'affliction, et devant laquelle tant de vierges pieuses ont depuis épanché leurs cœurs ! Ailleurs, c'est un petit oratoire orné par des mains pures, et dédié au dernier membre de la sainte Famille, le père nourricier de Jésus. Quel cœur ne serait attendri jusqu'aux larmes en contemplant ces objets et tant d'autres, qui parlent aux yeux et qui rappellent d'une manière si sensible les chastes joies, les douleurs profondes, le courage soutenu des saintes fondatrices, et de tant d'autres vertueuses filles de sainte Ursule, qui ont fait la gloire de ce Monastère et qui sont maintenant placées dans le sein de Dieu !........ C'est du haut de ce séjour de paix et de bonheur, qu'elles contemplent avec un tendre intérêt leurs sœurs qui sont encore dans la carrière ; elles suivent d'un œil attentif leurs progrès dans la ferveur, épiant, pour ainsi dire, le moment où

quelqu'une d'elles doit briser ses chaînes pour aller se réunir à elles."

La Mère Cécile Richer de Sainte-Croix, Professe de Dieppe, 1639-1687.

La Mère Cécile Richer de Ste. Croix nous reporte à cette époque où le Cœur de Jésus façonnait lui-même en quelque sorte les pierres fondamentales de l'édifice de notre Monastère.

Aux deux Ursulines de Tours devait, dans le principe, s'adjoindre une Ursuline de Paris, communauté solidement établie, capable de porter grand secours à cette nouvelle fondation en pays sauvage; personne n'avait songé aux Ursulines de Dieppe, communauté pauvre et fondée assez récemment. (1) Cependant, c'était une religieuse de cette maison que la Providence avait destinée à accompagner les premières femmes-apôtres de la Nouvelle France. "Nous trouvâmes à Dieppe, dit la Vén. Mère, la Mère Cécile de Ste. Croix, religieuse très-vertueuse et très-sage, qui était en des ardeurs incroyables d'exposer sa vie aux tempêtes et aux dangers de la mer, pour coopérer avec nous, dans les emplois propres à notre Institut, au glorieux dessein de la conversion de ces nations barbares."

La Mère Ste. Croix a traversé toutes les phases difficiles du premier demi-siècle: petite-vérole à la Basse-Ville, étude des langues sauvages, premier et second incendie, alarmes des Iroquois, disettes, etc., etc. Elle semble avoir toujours eu à l'esprit cette parole de la Vén. Mère: *C'est peu à un voyageur d'entrer dans le droit chemin qui doit le conduire au terme, s'il n'y marche et s'il n'y avance.* Elle s'était donnée au Canada avec toute la générosité d'une victime qui s'immole, bien décidée à ne point compter les sacrifices. Tout d'abord, elle se rendit compte des qualités éminentes de la Mère Marie de l'Incarnation et de la Mère Marie de S. Joseph, et se réjouit de cette occasion favorable de cultiver son attrait pour l'obscurité et l'oubli ; modeste violette, elle cachait sa fraîcheur sous le magnifique épanouissement de la rose et du lis.

(1) La communauté de Dieppe fut fondée en 1624 par les Ursulines d'Eu.

La Mère Ste. Croix était de la congrégation de Paris ; dès son arrivée en Canada, " elle se laissa conduire comme un enfant prenant sans examen, dit la Vén. Mère, notre habit et nos coutumes, afin de se conformer à nous."

Aux élections de 1645, elle fut mise Assistante : lors du premier incendie, son énergie et sa présence d'esprit contribuèrent grandement à ce qu'aucune ne pérît ; aidée de la Sr. S. Laurent, elle rompit la grille du parloir qui était à l'extrémité du dortoir, et c'est par cette issue que la plupart échappèrent aux flammes. A plusieurs reprises, on la mit assistante et maîtresse des novices, et ce fut là " sa plus grande croix." Cet éloignement des charges n'était nullement chez elle manque d'énergie ou apathie, " il provenait uniquement de son amour particulier pour la vie humble et cachée à l'exemple de son Sauveur, et aussi des bas sentiments qu'elle avait d'elle-même, quoiqu'elle fût très-capable des emplois dont on la chargeait. Son humilité se portait avec ardeur aux travaux communs ; elle était du reste très-laborieuse."

En 1658, à l'ouverture du premier externat, la Mère Ste. Croix, qui était assistante, fut mise à la tête de ce nouveau département. " Jusqu'à sa mort, elle eut un grand zèle pour notre saint Institut, une tendresse toute spéciale pour ses écolières externes, faisant ses chères délices des enfants surtout, de celles qui étaient pauvres ; en un mot, c'était une véritable Ursuline."

On ne voit pas que, pendant sa longue carrière, la Mère Ste. Croix se soit relâchée un instant dans sa résolution d'arriver au terme, par la voie de l'abnégation et de l'oubli ; elle semble même avoir obtenu cette grâce pour son heure dernière, par les circonstances exceptionnelles qui accompagnèrent sa mort et ses obsèques, ainsi que nos lectrices ont pu le remarquer à l'occasion du second incendie.

Encore ici, comme à l'égard de quelques autres religieuses, nous manquons de documents quant à la famille, aux premières années et à la date de profession de la Mère Cécile Richer de Ste. Croix. Nous savons qu'elle comptait plusieurs années de profession à son départ de Dieppe. Elle décéda le 15 septembre 1687, âgée de 78 ans, dont elle avait passé plus de 48 en ce pays.

CHAPITRE II.

LA GUERRE ET SES ALARMES ; MARIE PROTÉGE ET BÉNIT SA MAISON.

Les Iroquois répandent la terreur dans la colonie entière ; Prières publiques—Expéditions dans la Nouvelle-Angleterre—Québec assiégé par les Anglais ; les Ursulines ouvrent leurs portes au peuple—Une armée d'une nouvelle espèce : Perte de vaisseaux ; Un petit fort au milieu d'une forteresse—Visite des Fondatrices de l'Hôpital-Général ; visite rendue ; les Ursulines prises au piége—Dernières Novices au dix-septième siècle ; Une cérémonie mémorable ; une captive de guerre—Arrivée d'une Ursuline de France—Fondation des Ursulines des Trois-Rivières—Dernières expéditions au pays des Iroquois ; les Ursulines soldent et équipent deux soldats pour la guerre—Mort du Comte de Frontenac—Encore un mot des séminaristes—Rapports de Mgr. de Saint-Valier avec les Ursulines—Première Supérieure Canadienne—Lettre de la Mère Marie Le Maire des Anges—Coup d'œil à l'intérieur du cloître en 1700—Liste des Religieuses—La vénérée Mère Marguerite de Flécelles de Saint-Athanase—La Mère Marie Le Vaillant de Vocelles de Sainte-Cécile—Sœurs de la Visitation, Sainte-Anne et Sainte-Madeleine.

§1.—Les Iroquois répandent la terreur dans la colonie entière ; Prières publiques.

TROIS causes principales nous ont valu les détails circonstanciés, souvent même minutieux, que renferment nos Annales sur les événements extérieurs. Premièrement, les Ursulines, par l'ancienneté de leur fondation, touchaient à l'établissement de la Foi en ce pays ; en second lieu, elles se trouvaient, par leur œuvre, constamment en contact avec les familles appelées à constituer la société canadienne ; enfin elles habitaient la ville qui, par sa position, est la clef du Canada, par conséquent le point de mire des attaques de l'ennemi : tout ce qui était de nature à affecter le salut de la colonie

était donc d'un immense intérêt pour elles. " L'Histoire des Ursulines de Québec, a dit avec une grande justesse d'appréciation M. le Chevalier J. C Taché, se trouve intimement liée à l'Histoire du pays."

Ce sera encore en suivant les Annales du Monastère que nous traverserons les alarmes et les dangers de 1689 et 90. Au chapitre précédent, nous n'avons parlé que des consolations de 1689, afin de réunir en un même chapitre le récit des dernières luttes contre les indigènes.

Les affreux massacres de La Chine [1], provoqués par la politique malheureuse du Marquis de Denonville, et aussi sans doute par l'indigne conduite des trafiqueurs d'eau-de-vie, qui attirait sur le pays la colère de Dieu, avaient glacé d'épouvante toute la colonie ; jamais les Iroquois n'avaient été plus redoutés qu'en 1689. " Encouragés par les Anglais, disent les Annales, ils faisaient jour et nuit le guet sur nos

[1] Ce massacre est le plus terrible épisode des guerres iroquoises. Quatorze cents Iroquois s'étant assemblés sans bruit, descendirent le fleuve; le 4 août, au milieu d'une tempête de pluie et de grêle, ils traversèrent le lac S. Louis et tombèrent inopinément sur le haut de l'île de Montréal. Le lendemain dans la nuit, ils se répandirent sur une étendue de trois lieues et commencèrent un massacre général " où ils se surpassèrent eux-mêmes en barbarie inouïe." Dieu semblait avoir abandonné le conseil des Français; partout ils furent honteusement vaincus, insultés et moqués par les sauvages, qui paraissaient être les ministres de la justice de Dieu pour châtier les désordres de l'ivrognerie. Dans le seul canton de Lachine, qui avait été le principal théâtre de ces désordres, les Iroquois enlevèrent plus de 120 personnes et en brulèrent près de deux cents ; les femmes étaient empalées, les enfants rôtis à la broche ou sous les cendres chaudes, et autres horreurs indescriptibles. Les Iroquois restés maîtres de la campagne, se promenèrent en vainqueurs jusqu'au mois d'octobre, laissant partout des traces sanglantes de leur passage.—M. de Belmont, M. Ferland, *passim*.

frontières, nous tenant dans de continuelles alarmes. Tous les hommes en état de porter les armes avaient été appelés par le Marquis de Denonville, et l'on ne voyait guère dans les villes et les campagnes que des enfants, des vieillards infirmes et de pauvres mères, qui tremblaient au seul souvenir des horreurs que les Iroquois avaient exercées à Montréal."

L'avenir était sombre, mais le peuple, soutenu et animé par ses pasteurs, mit plus que jamais sa confiance au Seigneur. " Le 10 juillet 1689, par ordre de Messieurs les Grands Vicaires, on commença les prières des quarante heures à la cathédrale, et ensuite chez les Mères de l'Hôtel-Dieu ; la semaine suivante, elles se firent chez les RR. PP. Jésuites, puis aux Récollets, et enfin dans notre petite chapelle. A la fin des prières des quarante heures, l'on fit une procession solennelle, où la relique de S. Paul et celles de S. Flavien et de sainte Félicité, furent portées en station aux trois églises de la Haute-Ville. L'on fit encore d'autres processions, et l'on continua à chanter des grand'messes et des saluts pour apaiser la colère de Dieu. Le pays resta donc plongé dans un état d'effroi impossible à décrire.

" Une lettre du Marquis de Denonville, en date du commencement d'août, augmenta encore notre désolation. Cette lettre portait qu'il avait quinze ou seize cents Iroquois sur les bras, et qu'un autre parti de quatre cents sauvages, venaient fondre sur la ville des Trois-Rivières et les habitations d'alentour. Cela causa d'autant plus d'effroi que dans toute la ville de Québec, il ne se trouvait que deux cent quarante hommes, dont la plupart étaient marchands et artisans. Cependant M. le Major résolut d'élever des fortifications pour nous défendre, à quelque prix que ce fût.

“ Une palissade du côté de l'Ouest traverse la ville en passant par le milieu de notre cour et de notre jardin : voilà nos fortifications. Tous les hommes en état de combattre ont été divisés en quatre compagnies, et l'on fait faire la sentinelle aux postes les plus dangereux ; outre cela, des gardes veillent jour et nuit autour de la ville en cas de surprise.

“ Figurez-vous une ville sans portes ni murailles, et dont les habitants sont allés secourir une autre place ; voilà l'état où nous sommes réduits. Nous avons mis toute notre confiance en Dieu, lui seul peut remédier à nos maux ; c'est pourquoi nous sommes dans des prières continuelles pour apaiser sa justice et attirer sur nous sa protection. S'il est pour nous, nous n'avons rien à craindre ; mais s'il est contre nous, nous sommes perdus ! Jamais le pays ne s'est vu dans l'état où il est et en de si grandes misères. Dieu est le maître, que sa sainte volonté soit faite ! ”

Pendant que nos Mères courbaient ainsi la tête sous le poids des fléaux de Dieu, elles n'oubliaient pas qu'une Communauté cloîtrée ne vit dans la solitude, que pour être plus libre d'apaiser le ciel et attirer ses miséricordes sur le monde. Tout en ajoutant à leurs pratiques ordinaires de piété les exercices publics de dévotion et de pénitence, elles s'en imposaient de spéciales.

“ Le jour de S. Laurent, la Communauté fit une procession où l'on alla en station à l'autel des pensionnaires et à l'infirmerie. Notre Rév. Mère portait dans sa châsse le corps de S. Clément martyr ; tous les reliquaires furent exposés dans la chapelle extérieure pendant trois jours, à la grande consolation du peuple. De plus, il fut résolu que nous commencerions les dévotions suivantes, dévotions qui devront

se pratiquer toute cette année pour obtenir de Dieu la conservation du pays, l'humiliation des Iroquois, et le bon succès des affaires tant générales que particulières.

1° " Une communion générale chaque semaine.

2° " Tous les jours à l'élévation de la sainte Hostie, le chant de *O Salutaris Hostia,* et le soir à la fin de matines, celui du *Salve Regina.*

3° " Il sera nommé chaque semaine pour prier à ces intentions cinq religieuses, dont quatre de chœur et une converse: deux diront chaque jour devant le S. Sacrement l'office de l'Immaculée Conception; les deux autres, le petit office de S. Joseph, et la sœur converse, neuf *Ave Maria* et neuf *Gloria Patri.* Toutes les pénitences et autres bonnes œuvres devront être appliquées à ces mêmes fins."

Les colons étaient strictement tenus de ne s'exposer en aucune manière aux coups des Iroquois, d'abord pour leur avantage personnel, et ensuite pour empêcher les Iroquois de se prévaloir de ces triomphes pour s'enhardir. Malgré ces sages mesures, il arrivait incessamment des accidents funestes, surtout dans les environs de Montréal et des Trois-Rivières. Le trait suivant des Annales donne une idée de l'état des choses. "Le 2 septembre, on apprit que six Français étant à scier du blé dans l'île Jésus, trois avaient été tués et trois pris vifs par les Iroquois. Nos sauvages ayant poursuivi ces barbares, les surprirent endormis. Mais pendant qu'ils discutaient s'ils devaient les tuer ou les prendre vifs, les autres s'éveillant se sont enfuis, laissant là nos trois Français que l'on nous a ramenés. Les Iroquois qui ont fait ce coup n'étaient que treize." Le 13 novembre, ces barbares renouvelaient aux habitations de LaChesnaye, vis-à-

vis le bout de l'île de Montréal, une partie des horreurs exercées quatre mois auparavant dans l'île.

§2.—Expéditions dans la Nouvelle-Angleterre.

L'arrivée du Comte de Frontenac avait relevé les espérances; il était homme de guerre et infatigable encore malgré ses 68 ans, bien connu et estimé des sauvages. Toutes ses démarches pour arriver à la paix étant rendues inutiles par les colons de la Nouvelle-Angleterre, qui approvisionnaient d'armes et poussaient à la guerre les hordes Iroquoises, il résolut de porter le désastre au cœur même des colonies anglaises, et de leur prouver qu'ils n'étaient pas à l'abri des malheurs qu'ils provoquaient dans toute l'étendue des établissements français. Trois partis de guerre furent organisés, à Montréal, aux Trois-Rivières et à Québec, et l'on reste stupéfait au récit des prodiges de courage et de force qui furent alors accomplis par une poignée d'hommes, dans la rigueur de l'hiver, à travers les forêts et les montagnes, à des centaines de lieues du pays. " Le 5, 6 et 7 février 1690, disent les Annales, nous avons eu l'exposition du S. Sacrement pour les nécessités publiques, surtout pour l'heureux succès d'un parti qui est allé contre les Iroquois nos ennemis. Les Messieurs de la cathédrale vinrent en procession à notre chapelle le 6, qui était le lundi de la quinquagésime, portant l'image de la sainte Vierge, pour obtenir sa protection et les grâces du ciel sur tout ce pays, particulièrement sur nos guerriers."

Les succès de ces détachements tinrent du prodige. Deux cent dix hommes de Montréal dont 114 français, ayant à leur tête MM. de Sainte Hélène, d'Aillebout de Mantet, d'Iberville et de Repentigny, après environ

trois semaines d'incroyables fatigues [1], enlevèrent le fort Corlar ou Shenectady (près Albany, capitale de la Nouvelle-Angleterre) ; vingt-cinq sauvages et vingt-sept français, commandés par l'ancien prisonnier des Iroquois, le sieur François Hertel des Trois-Rivières, suivi de trois de ses fils, emportèrent le fort Salmon-Falls, après trois mois de marche à travers cent lieues de neiges dans les vallées du S. François et du Connecticut; enfin les sieurs de Portneuf et de Courtemanche, partis de Québec à la tête de 50 français et de 60 sauvages, atteignirent après quatre mois de misères et de périls, le grand fort Casco (aujourd'hui Falmouth, Port-Elizabeth et Portland), qu'ils anéantirent. [2].

(1) "Le fusil en bandoulière, le paquet de provisions sur les épaules, les raquettes aux pieds, la gaieté et l'espérance au cœur, ces braves guerriers poursuivaient gaîment leur pénible voyage. Ils couchaient sur la neige sans abri, sous un ciel pur et brillant comme celui de Naples, mais glacé comme celui de la Sibérie ; ils brisaient leur pain avec la hache et l'arrosaient d'une eau qu'ils obtenaient sous une couche de glace épaisse de plus d'un pied, traversant ainsi des centaines de lieues à travers les profondes solitudes de la forêt, souvent plongés dans l'eau jusqu'au-dessus des genoux." M. l'abbé Ferland, t. II, p. 198 de son *Cours d'Histoire du Canada*.

(2) Quelques écrivains ont voulu faire retomber sur les Français les cruautés exercées parfois sur les prisonniers ennemis par leurs alliés sauvages, notamment dans ces expéditions contre les colonies anglaises. M. l'abbé Ferland, dans son *Cours d'Histoire du Canada*, t. II, p. 204 et suivantes, fait d'abord remarquer que ces expéditions avaient été provoquées par les colons de la Nouvelle-Angleterre, lesquels, alors même que les Iroquois exerçaient leurs horreurs dans le gouvernement de Montréal, les excitaient à continuer leur guerre d'extermination ; que les Français n'avaient plus d'autre moyen de défendre leur pays, leurs foyers, leurs biens et leurs familles contre la confédération iroquoise, alliée des Anglais ; que leur petit nombre les obligeait de s'adjoindre des sauvages, et que malgré tous les efforts, il n'était pas toujours possible d'arrêter

De plus, " le 3 juin, les Français qui montaient aux Outaouais, ayant fait rencontre de 50 à 60 Iroquois, se battirent vaillamment ; quatre des nôtres furent tués, et deux ou trois, blessés, mais les ennemis furent défaits, et laissèrent bien pour mille écus de bagage. Cette nouvelle fut apportée ici le 16 juin. Le 23 du même mois, à 6 h. du soir, arrivèrent MM. de Portneuf et Le Gardeur de Courtemanche, qui revenaient de l'expédition de l'Acadie. M. Hertel est revenu de la même expédition à la fin de juillet."

L'honneur des armes françaises avait été relevé, les Iroquois étaient interdits, au moins pour le moment, et les tribus sauvages qui avaient été ébranlées, se ralliaient à la cause française.

Les colonies anglaises, en butte aux incursions de leurs voisins les Abénaquis, amis des Français, et exaspérées du succès des expéditions récentes, se déterminèrent à prendre leur revanche sur Québec même. La déclaration de guerre faite à Louis XIV, l'année précédente, par Guillaume d'Orange, qui venait de monter sur le trône de la Grande-Bretagne, semblait les y autoriser. Ils fondaient leurs assurances de succès sur leurs ressources en tout genre et leur supériorité numérique. [1].

leur cruauté naturelle, surtout après les excès dont les Iroquois venaient de donner des exemples. Nous ferons remarquer ici que soixante ans plus tard, après une longue paix où le naturel sauvage eut dû être adouci, le Marquis de Montcalm alla jusqu'à exposer sa vie pour empêcher ses sauvages de torturer les prisonniers.

[1] La population de la Nouvelle-Angleterre comprenait alors 200,000 habitants d'origine britannique; le Canada ne comptait qu'environ 12,000 français.

§3.—Québec assiégé par les Anglais ;—les Ursulines ouvrent leurs portes au peuple.

Les Annales nous ont conservé des détails si circonstanciés du siége de 1690, que nous n'avons qu'à abréger ci et là faute d'espace. Le langage simple et vrai d'un récit fait pour rester à jamais dans l'intimité de la famille du cloître, nous paraît avoir son importance. Nos lectrices souriront probablement avec nous, en voyant le ton patriotique que prend de temps en temps la plume de notre judicieuse Annaliste.

" Le 7 octobre, on reçut la nouvelle qu'une flotte anglaise de trente-quatre vaisseaux venait pour se rendre maîtresse du pays, et que dès le second jour du mois les Anglais étaient déjà à la Malbaie. Cette nouvelle surprit extrêmement ; l'on n'était pas en état de résister ; il n'y avait dans la ville qu'environ deux cents hommes de la bourgeoisie, M. le Gouverneur étant à Montréal avec toutes les troupes. Aussitôt l'on dépêcha un canot pour porter ces nouvelles à Montréal. En attendant, M. le Major fortifiait la place. On dressa des batteries de canons à la basse-ville, on mit des barricades dans les rues, on fit venir les gens des côtes pour défendre la ville ; ensuite on pensa à nous envoyer à Montréal, mais il ne se trouva point de barques ; alors il fut résolu de nous envoyer à Lorette, quelques religieuses avec des provisions devant partir d'avance afin de disposer toutes choses. Dès que les voiles des ennemis paraîtraient, on devait envoyer toutes les autres. On fit une *cache* dans notre caveau où l'on mit le linge, habits, etc. On commença une neuvaine aux Saints Anges, puis une autre à S. Joseph patron du pays, faisant dire tous les jours la messe en son honneur avec un petit éloge de ce grand

saint. L'on faisait aussi une neuvaine à sainte Anne et une autre aux âmes du purgatoire, n'épargnant rien pour tâcher d'apaiser la divine justice et attirer sur le pays la miséricorde de Dieu.

" Le ciel, exauçant nos vœux, envoya des vents si contraires à nos ennemis qu'ils ne firent pas en neuf jours ce qu'ils pouvaient faire en un demi-jour. Enfin ils arrivèrent le 16 du même mois, à six heures du matin, la ville étant en état de se défendre, ayant environ deux mille hommes pour sa garde, y compris les troupes qui étaient descendues avec M. le Comte de Frontenac; M. de Callières était aussi venu avec les troupes canadiennes d'en haut pour secourir Québec.

" Ce même jour, les Anglais envoyèrent un trompette pour sommer M. notre Gouverneur de se rendre. Leur lettre était si insolente qu'ils voulaient qu'après avoir livré forts, armes, munitions, magasins, on leur livrât même les personnes à discrétion, ne leur donnant qu'une heure à délibérer. M. le Gouverneur leur répondit comme ils méritaient, savoir: Que Dieu ne favoriserait pas des traîtres à leur roi et à leur religion, et qu'il n'avait pas d'autre réponse à leur rendre que par la bouche de ses canons. Il renvoya ainsi l'Anglais sans seulement un mot de lettre, de quoi le général de la flotte, nommé Guillaume Phipps, autrefois charpentier, se fâcha fort et ne pensa plus qu'à nous attaquer de son mieux. Ce fut un mercredi, 18 du courant, fête de S. Luc, que sur les deux heures après midi, il tenta la descente entre Québec et Beauport. Quinze à seize cents Anglais prirent terre; le combat s'engagea, et ils furent repoussés avec perte au moins de cent hommes et d'autant de blessés, quoiqu'il n'y eût pas plus de deux cent cinquante Français et Sau-

vages à leur résister. [1] Cependant nous ne perdîmes dans ce choc que quatre personnes, et n'eûmes que sept ou huit blessés dont un seul mourut ce soir-là même. Sur les cinq heures du soir ce même jour, ils commencèrent de leurs vaisseaux à canonner la ville et continuèrent jusque sur les huit heures. Le lendemain, ils recommencèrent encore le matin et le soir, mais avec moins de furie que le jour précédent.

" Dès le premier soir, un boulet de canon entra par une fenêtre de notre Communauté, ayant rompu le chassis et le volet, et vint tomber au pied du lit d'une de nos pensionnaires. Un autre boulet de canon emporta le coin du tablier d'une de nos sœurs. Quantité d'autres boulets sont tombés dans nos cours, jardins et parcs; mais par la grâce et protection de Dieu, personne n'a été blessé, nous en avons été quittes pour la peur.

" Pendant ce choc, notre maison était remplie de personnes séculières, outre que notre classe des externes était encombrée de meubles et de marchandises, servant de magasin à beaucoup de personnes qui avaient apporté leur bagage. Notre pensionnat et la classe de nos sauvagesses étaient occupés par des familles de la ville. Notre Communauté servait de classe à nos pensionnaires; notre réfectoire, notre noviciat, et les trois caves étaient remplis de femmes et d'enfants, et à peine pouvions-nous sortir de notre cuisine, dans laquelle il y avait souvent des personnes séculières. Nous y prenions nos repas debout, à la hâte, à peu près comme les Israélites lorsqu'ils man-

[1] C'est alors que s'illustra le vaillant Juchereau de Saint-Denis, père de notre religieuse, à la tête de cette petite troupe où figuraient quarante élèves du Séminaire de Québec.

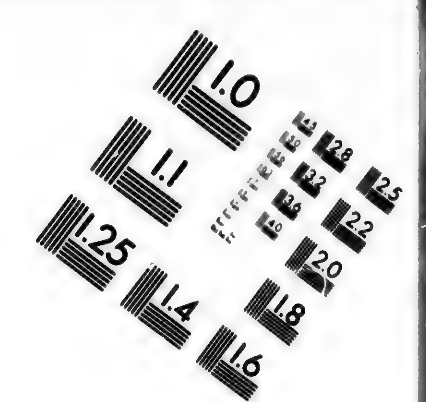
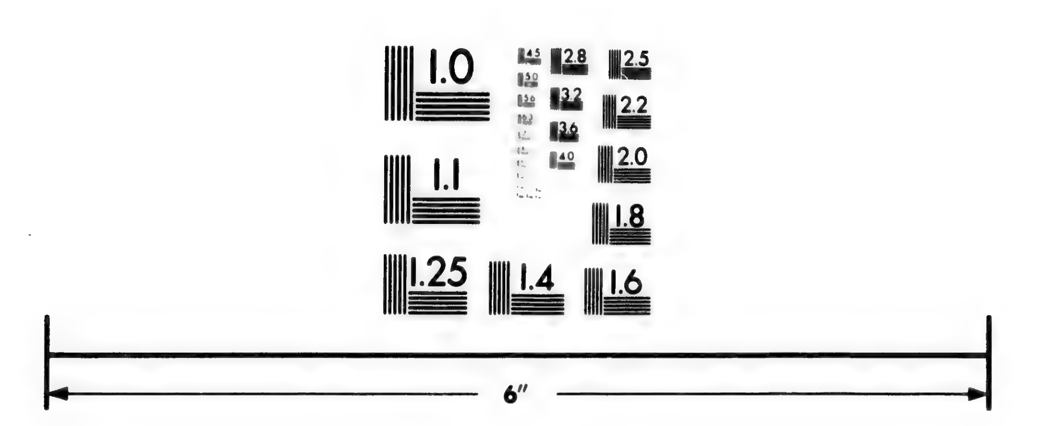


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)





geaient l'agneau paschal, et dans les mêmes dispositions.

" La première nuit, nous la passâmes devant le très-saint Sacrement en prières. Le R. P. Germain était aussi resté en prière au pied de l'autel, dans la chapelle extérieure, afin de nous assister au moment du danger. A minuit, voyant que tout était tranquille, il pensa que les soldats pourraient avoir un plus grand besoin de son ministère, et il se rendit dans les corps de garde, pour exhorter ces braves gens à se mettre bien avec Dieu par une vraie pénitence. Pour les autres nuits, quelques-unes prenaient leur repos dans la sacristie, les autres dans leur cellule, toutes vêtues, attendant à chaque instant le moment qui devait terminer sa vie. Monseigneur était à Montréal lorsque la nouvelle du siége lui parvint. Il interrompit aussitôt sa visite pastorale et le 12, il était aux portes de la ville, où il fit son entrée à la lueur des flambeaux vers dix heures du soir. Dès le lendemain, il vint nous consoler et ne manqua pas de nous visiter tous les jours que dura le siége.

"Pendant tout ce temps, nous étions en prières continuelles; il y avait dans le chœur les figures de Jésus, Marie, Joseph, devant lesquelles brûlait continuellement un cierge, et où il y avait toujours une religieuse en prière. Nous prêtâmes aussi en cette occasion notre tableau de la sainte Famille, qui fut exposé au haut du clocher de la Cathédrale, pour témoigner que c'était sous les auspices de cette sainte Famille et sous sa protection, que l'on voulait combattre les ennemis de Dieu et les nôtres. La plupart des soldats recherchaient avec empressement des passeports de l'Immaculée Conception; nos sœurs ne pouvaient suffire à en écrire pour contenter la piété de ces

bonnes gens. Enfin les ennemis, après avoir vainement tenté de se rendre maîtres du passage et de la petite rivière (S. Charles), ayant été repoussés vigoureusement par nos braves Canadiens, désespérèrent de venir à bout de leur entreprise et se retirèrent, la nuit du samedi au dimanche, 22 du courant.

" La veille, jour de sainte Ursule, Monseigneur vint dire la messe à laquelle les religieuses communièrent. Ensuite, voyant que la guerre et le trouble qu'elle apportait empêchaient que nous eussions le sermon, il emmena avec lui M. de la Colombière sur les deux heures de l'après-midi, lequel nous fit une très-fervente exhortation en l'honneur de sainte Ursule, observant que le grand danger où nous étions de mourir pour la conservation et maintien de la foi, par la main des ennemis de la sainte Église, était la plus illustre manière de célébrer cette fête. Ensuite il nous exprima de grandes conjouissances sur notre bonheur prochain d'être vierges et martyres, imitant de si près notre glorieuse patronne. Comme il finissait son exhortation, Monseigneur commença d'un ton plein de ferveur *Maria Mater gratiæ*, ce qui nous persuada presque à toutes que nous étions arrivées au dernier moment de notre vie. La consternation était d'autant plus grande que l'on devait livrer un grand combat ce jour-là même, sur les quatre heures du soir.

" La veille de la Sainte-Ursule, on avait jugé le danger si pressant, que sur les onze heures du matin, le R. P. Germain était venu consommer les saintes hosties, et nous restâmes sans avoir le S. Sacrement; mais Monseigneur nous étant venu voir l'après-dînée, ordonna que dès le lendemain matin on nous le rendît, ce qui fut exécuté. Nous ne pûmes dire les grandes matines de sainte Ursule, faute de livres pour l'office,

la *cache* tenant engloutie la plus grande partie de nos livres de chœur ; Monseigneur voulut que l'on fît une demi-heure d'oraison extraordinaire, afin de ne rien diminuer du temps destiné au service de Dieu. Cependant les premières et les secondes vêpres furent chantées aussi bien que le salut, où Monseigneur nous donna lui-même la bénédiction du S. Sacrement.

" Le lendemain de leur déroute, les ennemis ayant voulu se hasarder à reprendre quelques pièces de canons et autres bagages, abandonnés le soir précédent sur les rives de Beauport, ils furent si chaudement reçus qu'ils se sauvèrent en toute hâte.

" Ce qui leur déplaisait davantage était qu'ils ne pouvaient mettre à terre en aucun endroit proche des habitations sans être aussitôt battus par nos habitants, qui leur tuaient toujours quelques-uns de leurs gens. Ils perdirent tout à fait cœur et courage quand ils apprirent que l'armée qui devait venir par en haut n'avait eu aucun effet. [1] D'ailleurs le froid commençait à se faire sentir assez vivement à des personnes vêtues à la légère, qui avaient pris leurs mesures pour être ici à la mi-septembre. Quelques-uns de leurs vaisseaux avaient été fort endommagés par nos canons, qui avaient presque toujours fait effet ; l'Amiral ne pouvait suivre les autres ; on ne parvenait

[1] Une armée de 4,000 hommes, y compris les auxiliaires Iroquois et Loups, devaient agir de concert avec les forces navales, et fondre sur Montréal, aussitôt que les troupes de Phipps se seraient concentrées sur Québec. Mais Dieu déconcerta tous ces projets ; la petite vérole s'étant déclarée parmi les soldats anglais, les Iroquois abandonnèrent avec insultes et reproches leurs alliés malheureux. Ces seize cents hommes vêtus à la légère, souffrirent extraordinairement du froid quand ils eurent traversé nos frontières, et après quelques vains efforts pour approcher des habitations, ils durent tristement reprendre la route de leur pays.

point à l'étancher quoiqu'on fût aux pompes nuit et jour.

" Lorsque la flotte ennemie fut à quelques lieues de Québec, ils envoyèrent redemander leurs prisonniers; ils en rendaient près de vingt des nôtres, mais ils furent obligés de se contenter de seize des leurs, encore la plupart étaient des enfants. Ils se retirèrent ensuite le plus vite qu'ils purent, laissant le pays dans une grande et universelle joie de se voir libre d'un si fâcheux voisinage (1)

" On ne savait comment témoigner sa gratitude à la divine Majesté, reconnaissant que c'était un coup de sa puissance qui nous avait délivrés et que nous n'avions aucune part à cette victoire. Pour cet effet, Monseigneur ordonna une procession générale d'actions de grâces; le dimanche dans l'octave de la Toussaint, 7 novembre, l'on porta l'image de la sainte Vierge aux quatre églises où l'on alla en station, et l'on chanta le *Te Deum* à la Cathédrale. On fit aussi un feu de joie ce même soir. De plus, Monseigneur a désigné que la chapelle que l'on doit faire à la Basse-Ville serait bâtie sous le titre de Notre-Dame de la Victoire, conformément au vœu que l'on en avait fait.

(1) Cette victoire gagnée à Québec par une poignée de Français et de Canadiens fit grand bruit en Europe, surtout à Paris où l'on admira beaucoup l'audace et le sang-froid guerrier du Comte de Frontenac. Fier de ses sujets du Canada, Louis XIV fit frapper une médaille pour perpétuer le souvenir de cet exploit. D'un côté du médaillon, on voit la tête du Roi; de l'autre, la France conquérante assise sur des trophées au pied de deux arbres du pays, sur des rochers d'où s'échappe un torrent; un castor va se réfugier sous un bouclier. Pour devise on y a inscrit ces mots: *Kebeca liberata M. DC. XC*; et au revers: *Francia in novo orbe victrix.—Québec délivré*, 1690;—*La France victorieuse dans le Nouveau-Monde*.

Chaque année, il y aura une fête et une procession en l'honneur de la très-sainte Vierge le quatrième dimanche d'octobre."

Tout en bénissant Dieu, il y avait encore grand sujet d'implorer sa miséricorde, car "nous étions menacés d'un autre fléau non moins terrible que celui de la guerre; la famine était déjà si grande que nous étions obligées de préparer de grandes marmites de potage pour donner aux pauvres et aux soldats. Dans notre extrême besoin nous implorions le secours du ciel pour l'heureuse arrivée des vaisseaux de France. La saison, qui était déjà avancée, excitait néanmoins nos craintes ; mais enfin le ciel eut encore pitié de nous, en préservant de la rencontre de l'ennemi les navires qui venaient à notre secours. Ces vaisseaux, chargés de lard et de farine, d'argent et de munitions, parurent le 15, le 16 et le 17 novembre, mais le froid était si grand qu'à peine pouvaient-ils aborder au quai à raison des glaces, et ce que l'on n'avait jamais vu, la rivière S. Charles était si bien prise que l'on passait sans crainte sur la glace comme au cœur de l'hiver. On désespérait qu'aucun vaisseau pût retourner en France pour y porter de nos nouvelles, quand tout à coup le temps s'étant fort adouci, les glaces s'éclipsèrent de telle sorte que le 26 novembre, sur les 5 h. du soir, la Frégate, qui était un des trois vaisseaux, partit et eut un vent si favorable que le lendemain sur les 8 h. du matin elle passa à l'Ile aux Coudres, mais avec une si grande agilité que des canots qui voulaient la rejoindre ne le purent jamais.

§4.—UNE ARMÉE D'UNE NOUVELLE ESPÈCE; PERTE DE VAISSEAUX; UN PETIT FORT AU MILIEU D'UNE FORTERESSE.

L'hiver de 1690-91 fut comparativement, pour la population de Québec, une époque de tranquillité, et tous semblent en avoir profité pour retourner à leurs foyers et mettre ordre à leurs affaires. Les nombreuses familles auxquelles les Ursulines avaient donné l'hospitalité s'étant retirées chez elles, les élèves françaises ainsi que les séminaristes reprirent régulièrement leurs classes, et nos bonnes Mères se livrèrent de nouveau avec joie aux fonctions de l'Institut.

En septembre 1692, les Annales disent: " Les Iroquois et les Anglais continuant à nous faire la guerre, nous ont donné tout l'été de fréquentes alarmes. De plus ce pays a encore été affligé d'un autre fléau."

Nos lectrices se demandent sans doute quelle épreuve peut être appelée fléau au milieu de si grandes misères. Peut-être aussi sont-elles versées dans les traditions de nos campagnes, et se rappellent-elles qu'en certains endroits, on chante encore aujourd'hui " la grand'messe pour les chenilles."

En effet, " ce fléau, dit l'Annaliste, était une multitude de chenilles si prodigieuse qu'elles ont en moins de rien dévoré tous les foins et l'herbage, détruit ensuite le blé-d'Inde et l'avoine, tellement que la ruine entière des grains paraissait inévitable. Elles eussent tout consumé si Dieu, fléchi par les vœux et les prières de son peuple, n'eut apaisé sa colère et usé envers nous de sa grande miséricorde, en faisant périr ces insectes à la suite d'une procession solennelle où l'on porta les saintes reliques. Du moment que cette procession fut rentrée dans l'église, on vit

sortir des champs toute cette vermine, et en si grande quantité que les chemins en étaient couverts d'un demi-pied d'épais. (1) Ces insectes faisaient en marchant une espèce de bruit qui s'entendait d'assez loin, et allaient se jeter dans le fleuve ou dans les ruisseaux, ou mouraient sur les grands chemins.

" Dans cette affliction générale, notre Communauté a eu la plus grande obligation à la divine Bonté, car bien que nos grains aient été environnés d'une armée de cette vermine, nous n'avons pas perdu un seul épi de blé ou d'autres grains, quoique ces insectes n'aient pas épargné les chardons et autres mauvaises herbes qui les entouraient.

" Le pays a aussi souffert par le naufrage de plusieurs vaisseaux, dont trois ont péri en s'en retournant d'ici l'an dernier. En outre, trois navires chargés de provisions et de marchandises pour la colonie, qui firent voile pour notre port au mois d'août, ont été perdus : le premier a coulé à fond en pleine mer, le second appelé le "Jacob" a été pris par les Anglais, et le troisième a péri en vue de Québec avant d'être déchargé ! Tous ces accidents augmentaient le prix des vivres et nous étions dans un état de gène fort voisine de la misère. Cependant une nouvelle des plus agréables vint bientôt nous réjouir. Le 9 août l'on apprit que Mgr. de Saint-Valier revenait de France en bonne santé ; cela nous causa une joie d'autant plus vive que nous n'avions pas eu de ses nouvelles depuis longtemps. La flotille était de dix vaisseaux, mais

(1) Nous avons trouvé au Monastère une ancienne bannière commémorative du "miracle des chenilles" ; elle ne porte pas de date, mais à ses marques de vétusté elle doit remonter à cette époque. On y voit quantité de chenilles attachées aux grains et aux arbustes, se détournant précipitamment pour courir à la mort.

dès leur arrivée à Tadoussac, ce digne Évêque avait tant hâte de revoir son troupeau, qu'il prit une barque de pêcheur et arriva vers le 15. Bientôt nous eûmes le plaisir de le voir, et la joie fut grande de part et d'autre."

La perte de vaisseaux venant de France était un grand malheur pour la colonie ; les lignes suivantes nous donnent quelque idée de la gêne où l'on se trouvait réduit par de semblables accidents.

" Au commencement d'août (1694) l'on apprit que le S. Joseph avait été pris par les Anglais. Nous avions dedans tout ce qui nous venait de France, tant des provisions de bouche que les étoffes et toiles, etc., et les ballots de Paris. Nous avons perdu dans ce vaisseau huit mille francs sans compter les incommodités où cette perte nous a réduites, n'ayant pas un morceau d'étoffe pour raccommoder nos robes. Nous avons été obligées de faire teindre les vieux rideaux verts de l'église pour les raccommoder."

Les Iroquois cependant n'étaient pas encore domptés ; il fallait, pour en venir là, porter la désolation et la ruine au centre même des Cinq-Cantons, ainsi qu'avait fait le Marquis de Tracy. Frontenac ne recula pas. Au printemps de 1693, dit l'Annaliste, nous eûmes nouvelle de l'heureux retour du parti qui était allé vers Agnié. Ils étaient partis le 25 janvier, au nombre de 600 et sont revenus à la fin de mars, après avoir échappé de grands dangers et souff rt de grandes fatigues et misères. L'expédition a eu une heureuse issue, ayant brûlé les trois villages d'Agnié et tué nombre d'ennemis." L'état de la colonie était si critique qu'on s'occupa de nouveau de mettre la capitale en état de siége. " Le 13 mai, M. le Gouverneur et M. l'Intendant, voulant pourvoir à la sûreté du

pays, résolurent de rétrécir les limites de la ville et d'y faire des fortifications." La palissade où l'on avait établi un corps-de-garde en 1689, pour défendre la ville du côté des Plaines, ou des "Champs" comme on les appelait alors, ne suffisant plus, "ils ordonnèrent de mettre bas notre grange et nos étables, et de faire abattre un petit bois qui était dans notre enclos faisant passer une courtine au milieu de notre cour et jardin, prenant toute la terre de notre clos et partie du bois pour mettre dans la terrasse."

C'était un grand sacrifice pour les Religieuses de voir l'enceinte du cloître ainsi envahie, ([1]) et de se trouver dans le voisinage immédiat des soldats de la garnison. Comme leur cœur aussi dut se serrer en entendant les coups de hache des impitoyables bûcherons, qui faisaient disparaître ces souvenirs de la forêt primitive, dont les échos avaient tant de fois répondu aux accents de la prière et des saints cantiques, tout en réjouissant la jeune et joyeuse population de leurs frais ombrages ! Mais rien ne devait sembler difficile en vue du salut de la patrie.

La Communauté reçut du gouvernement une indemnité de 2,000 lbs, pour une perte dont la valeur excédait 8,000 lbs., sans compter les incommodités qui en résultaient. "M. La Vigne dit le Vasseur, notre voisin, voyant la gêne où nous nous trouvions, nous offrit un terrain pour y mettre notre grange et nos étables, ce que nous acceptâmes pour la somme de 350 lbs. et huit mois de pension de Mlle. La Vigne sa fille, équivalant à 100 francs."

L'emplacement de ce fort Sainte-Ursule est indiqué dans l'histoire du R. P. de Charlevoix. Il en fut encore

([1]) Ces travaux s'étendaient jusqu'aux limites des parterres actuels des élèves.

question en 1711, où l'asile de la prière fut de nouveau envahi par les soldats et troublé par le bruit des armes, ainsi que le verront nos lectrices au second tome de notre Histoire.

Au milieu de ces alarmes, la confiance en la protection de Dieu était si grande que l'on se tenait comme assuré du salut du pays. C'est à cette époque même que Mgr. de Saint-Valier fonda son Hôpital-Général de Québec, qui devait offrir une si belle floraison de vertus.

§5.—VISITE DES FONDATRICES DE L'HÔPITAL-GÉNÉRAL; UNE VISITE RENDUE; LES URSULINES PRISES AU PIÉGE.

La fondation de l'Hôpital-Général de Québec par l'Hôtel-Dieu, en 1693, donna lieu, dans notre Monastère, à une véritable fête de famille. Les trois fondatrices de cet asile des pauvres ayant eu permission de nous faire visite, passèrent avec nous la journée du 26 mars. Elles étaient conduites par M. de la Colombière et la Rév. Mère Françoise Juchereau de S. Ignace, Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Québec.

A la tête du nouvel établissement se trouvait comme supérieure la Mère Louise Soumande de S. Augustin; elle avait pour compagnes les Mères Marg. Bourdon de S. Jean-Baptiste, Assist., et Genev. Gosselin de Ste. Madeleine; sœur Mad. Bacon de la Résurrection, converse, leur avait été adjointe. Les deux premières étaient d'anciennes élèves estimées et chéries dans notre maison. Cette journée se passa dans une joie très-intime et cordiale; " nous eûmes le bien de les posséder depuis dix heures du matin jusqu'à quatre heures du soir." Quelles douces effusions de cœur entre ces servantes de Dieu qui, en se rencontrant, ne

cherchaient d'autre consolation que de s'animer d'une nouvelle ardeur au service du divin Maître !

Cinq jours plus tard, le 1er avril, ces ferventes religieuses firent leurs adieux aux Mères et Sœurs de l'Hôtel-Dieu pour aller prendre possession de leur Couvent de "Notre-Dame des Anges," don de leur digne et généreux fondateur Mgr. de Saint-Valier. (1) Ce séjour charmant et solitaire consacré à l'exercice de toutes les vertus par les RR. PP. Récollets, avait été cédé par eux au zélé Prélat, qui leur donna en échange un lot de terre sur la rue S. Louis, entre notre Monastère et le Château (2).

Leur fondation étant bien établie, les Rév. Mères de l'Hôpital-Général proposèrent à notre Communauté une union de prières, semblable à celle qui avait été contractée entre nos premières Religieuses et celles de l'Hôtel-Dieu. On acquiesça de grand cœur à cette proposition, à la réserve de l'office des morts et du service funèbre, les Constitutions de Paris adoptées

(1) Toutes nos lectrices savent que les Hospitalières de Québec remontent, par leur maison-mère de Dieppe, à la belle et féconde époque de S. Louis. L'œuvre des deux Communautés, quoique en faveur de l'humanité souffrante, n'est pas absolument la même, puisque l'Hôtel-Dieu accueille et soigne des malades passagers, tandis que l'Hôpital-Général est destiné à prendre soin d'un nombre déterminé de pauvres infirmes.

Après avoir exercé une variété de bonnes œuvres, l'Hôpital-Général de Québec ouvrit, en 1725, un pensionnat, où l'on a donné l'éducation la plus soignée jusqu'à l'année 1868. Quatre ans plus tard, nous avions l'extrême plaisir de recevoir au Monastère la R. M. S. Zéphirin et les autres R. Mères de l'Hôpital-Général qui allaient établir à S. Sauveur de Québec l'Hôpital du Sacré-Cœur, fondé par Mgr. E. A. Taschereau, Arch. de Québec.

Dans les commencements, les RR. Mères de l'Hôtel-Dieu gardaient d'ordinaire quelques élèves pensionnaires.

(2) Emplacement de l'église anglicane actuelle.

en 1681, ne permettant pas de s'imposer des obligations de cette nature. L'acte d'union ([1]) fut signé avec joie de part et d'autre. Bien des circonstances sont venues depuis resserrer les liens qui ont uni, dès leur origine, les Ursulines et les Hospitalières de cette ville.

([1]) " Nous Supérieure et Religieuses Hospitalières de la Miséricorde de Jésus de l'Hôpital-Général de Québec, avons entendu la lecture d'une copie de l'acte signé par les Rév. Mères Ursulines de Québec, par lequel elles nous font connaître vouloir bien donner part et communication aux prières et bonnes œuvres qui se feront dans leur sainte Communauté, tant en particulier qu'en général, et de plus accorder au décès de nos religieuses, une communion, un chapelet, et tout ce que chacune des leurs pourra faire de bonnes œuvres pendant les huit jours qui précèderont le décès de nos défuntes, afin de leur mériter une sainte mort et de hâter le temps de leur béatitude.

" Remplies de reconnaissance, nous souhaiterions pouvoir témoigner notre gratitude pour la condescendance qu'ont eue les Révérendes et très-honorées Mères à la très-humble prière que nous leur avons faite de nous accorder cette grâce, afin de nous unir plus particulièrement à elles par le lien de la sainte charité de Jésus-Christ Notre-Seigneur, et qu'aidées par le secours de leurs saintes prières, nous puissions dans notre nouvel établissement mener une vie sainte et conforme à notre saint institut.

" Nous les prions d'agréer que nous leur offrions la communication des biens spirituels, et la participation à toutes les bonnes œuvres et les prières qui se feront dans cette Communauté tant qu'elle subsistera: nous nous engageons de plus à faire une communion générale et à dire un chapelet pour le repos de chaque défunte de leur Communauté, aussitôt que la Rév. Mère Supérieure nous aura donné avis de son décès; et en outre chacune dans son particulier offrira à Dieu tout ce qu'elle pourra faire de bonnes œuvres durant les huit jours qui le précèderont, renonçant pour cet effet autant que nous le pourrons à toute autre intention afin de mériter aux mourantes une sainte mort et de leur procurer au plus tôt le bonheur éternel.

" En foi duquel engagement, cet acte a été dressé en notre Communauté de Notre-Dame des Anges de Québec, que nous avons

Quelques mois après la fondation de l'Hôpital-Général, sur la fin d'août, nos Mères eurent l'extrême plaisir de visiter le nouvel établissement. Mgr. ayant jugé à propos de faire voir aux Ursulines leurs terres situées sur la rivière S. Charles, ne manqua pas de leur imposer l'agréable devoir d'aller prendre le dîner chez ses bonnes Hospitalières de la Petite Rivière. Les conducteurs de cette excursion champêtre furent le R. P. Raffeix et M. de la Colombière.

La messe de communauté ayant été dite de grand matin, nos six voyageuses sortirent du Monastère vers cinq heures, et cheminèrent dans un équipage fort modeste vers les bords de la rivière S. Charles. Après avoir fait le tour des terres, examiné les chaussées, clôtures, etc., elles se rendirent vers midi à l'Hôpital. Quelle joie de se revoir ! Pour les trois sœurs Bourdon surtout, les moments furent précieux puisqu'elles étaient alors réunies pour la dernière fois. Les heures s'écoulaient trop vite ; que de choses bonnes et édifiantes l'on avait à se dire !

A deux heures, l'aimable causerie fut un moment suspendue par l'arrivée de sœur Catherine, fille de confiance et messagère de l'Hôtel-Dieu, qui apportait une lettre obligeante signifiant aux Ursulines qu'on les attendait au retour du voyage, et sans retard.

signé, nous Supérieure et Conseillères au nom de tout le chapitre, et fait sceller du sceau de notre Monastère, le douzième de janvier, l'an de notre salut mil sept cent deux.

"Sr. Marie Gabrielle Denis de l'Annonciation, Supérieure,
"Sr. Louise Soumande de S. Augustin, Maîtresse des novices,
"Sr. Marie M. Soumande de la Conception, Conseillère,
"Sr. Marie G. Gosselin de Ste. Madeleine, Conseillère,
"Sr. Marie-Marguerite Bourdon de S. Jean-Baptiste,
Assistante et Secrétaire du Chapitre."

L'opposition fut si pressante, que nos bonnes Mères ne purent s'éloigner de Notre-Dame des Anges que sur les trois heures.

Les voilà donc en route pour Québec; mais bientôt elles aperçoivent le carrosse de Mme. de Champigny; elle venait en personne les prier d'entrer au palais de l'Intendant. Nouvel embarras pour les Ursulines! Il était tard; comment satisfaire cette gracieuse amie sans désobliger les Mères de l'Hôtel-Dieu? La question fut bientôt résolue en faveur de ces dernières; d'ailleurs, on n'avait pas de permission. Mme. de Champigny ne se laissa pas payer d'excuses. Elle donne ordre à son cocher de rebrousser chemin, rentre au palais et fait fermer les portes de la ville. Les Ursulines étaient prises au piége; pour pénétrer dans la "Forteresse" il ne restait qu'un passage, le palais de l'Intendant. L'aimable hôtesse se présente à la porte, on entre avec elle, et après mille civilités de part et d'autre, M. et Mme. de Champigny firent passer nos Religieuses par une porte privée qui communiquait avec les remparts, et les accompagnèrent jusqu'aux portes de l'Hôtel-Dieu.

Les Rév. Mères Hospitalières, qui les attendaient dans leur église, les reçurent au chant du *Laudate* en musique. Il serait difficile de raconter toutes les preuves de tendre amitié dont nos bonnes Mères furent l'objet en cette occasion: qu'il suffise de dire que la Mère Marie du Breuil de S. Joseph, supérieure, ainsi que ses compagnes de voyage, n'arrivèrent que vers huit heures du soir. "Nous rentrâmes dans notre maison bien lasses et bien fatiguées, comme autrefois la Colombe dans l'arche. Dire toutes les honnêtetés, amitiés et cordialités que nous reçûmes de ces Rév. Mères n'est pas possible, nous le laissons à imaginer.

§6.—DERNIÈRES NOVICES AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

En 1692, le 29 septembre, se présenta au Noviciat Mlle M. Françoise Chorel de Saint-Romain dite du Sacré-Cœur de Jésus, sœur de la Mère Jeanne Chorel de Ste. Ursule. M. le Comte de Frontenac honora de sa présence sa prise d'habit et sa profession.

En 1693, le 29 septembre, Mlle. Anne Gauthier de Comporté venait aussi rejoindre au noviciat sa sœur aînée Marie-Madeleine. Elle entrait avec une amie de pensionnat, Mlle. Angélique Roberge, fille de M. Denis Roberge, bourgeois de Québec, et de Mme. Geneviève Aubert. La première s'appela en religion Anne de S. Gabriel et la seconde, Angélique de Ste. Marie. " Mgr. leur donna l'habit avec grande solennité. Mme. l'Intendante, Mme. la Lieutenante du Roy, Mme. la Trésorière et plusieurs autres que nous avions introduites dans le chœur pour la cérémonie, furent ensuite conduites à l'infirmerie pour faire la collation et ne sortirent du Monastère que sur les 5 h." Malgré les préparatifs de guerre et les embarras de tout genre, l'infatigable Comte de Frontenac se trouvait à la cérémonie de leur profession, le 3 janvier 1696.

Trois semaines plus tard, le 26 janvier, il assistait encore à la profession de la fille d'un de ses premiers fonctionnaires civils et militaires, M. Paul du Puy, ancien officier du régiment de Carignan, Procureur du Roy, et plus tard, Lieutenant Général de la Prévôté de Québec, qui avait épousé à Québec en 1668 Mlle. Jeanne Couillard. La Mère Marie du Puy de l'Enfant-Jésus, née et baptisée à l'Ile-aux-Oies dont son père était seigneur, n'avait pas encore quinze ans lorsqu'elle entra au noviciat ; la cérémonie de ses vœux

fut signalée par un incident qui semble démontrer que la ferveur de notre novice n'était pas médiocre.

C'était donc le 26 janvier. Il y avait fête au sanctuaire où une jeune vierge allait se consacrer d'une manière indissoluble à son divin Epoux. L'autel rayonnait de lumière, et au milieu des flambeaux et des fleurs se dessinait le plateau d'argent qui portait le précieux voile noir, signe béni de la consécration de la nouvelle vierge. L'officiant était à l'autel ; la fiancée du Christ et les religieuses avaient terminé leur procession et pris place dans le petit chœur. Bientôt le R. P. Germain commence un discours ravissant sur le bonheur de se donner à Dieu au printemps de la vie. Mais voilà qu'un malaise indéfinissable se répand dans l'assemblée. M. de Montigny, pensant se trouver mal, passe à la sacristie, quitte ses habits sacerdotaux et sort pour prendre l'air ; plusieurs, ecclésiastiques, affectés de la même manière, le suivent de près......... Ils rentrent, et sortent encore ....Mêmes accidents du côté des religieuses .... plusieurs, ne pouvant plus se tenir debout ni respirer, quittent à la hâte leur rangs et s'en vont pour ne plus revenir. Quelques-unes persistèrent jusqu'à la fin de la cérémonie, mais au sortir de la chapelle, il leur fallut se mettre au lit, " celles qui restèrent debout ne valant guère mieux que les autres." Le célébrant eut bien de la peine à achever sa longue suite de bénédictions et d'*oremus*. Enfin voilà toute la Communauté et l'assistance asphixiées " par une chaudronnée de charbon introduite dans le voisinage de la chapelle !" Plus de prières en commun ce jour-là, point de repas joyeux au réfectoire !... Voyant tout le monde ainsi incommodé, M. de Montigny, supérieur du Monastère,

(1) dispensa les religieuses du lever de quatre heures le lendemain, et comme c'était un vendredi, il eut aussi l'attention délicate d'abroger toutes les pratiques de pénitence, jeûne, etc., propres à ce jour.

Il est remarquable que la Novice seule (peut-être aussi le vigoureux Comte de Frontenac, le récit n'en dit rien) échappa à un accident qui eut pu retarder son beau sacrifice.

Nos lectrices se rappellent que l'usage des poêles ne datait pas de très-loin au Monastère (1668); il n'y en avait pas encore à la chapelle, de là le petit expédient de nos bonnes sœurs pour tempérer un peu les rigueurs du mois de janvier. On en fut quitte pour une expérience un peu fâcheuse sur les effets du charbon en combustion.

Le 10 juin 1694, se présentait au noviciat la plus jeune enfant d'une famille patriarcale, Mlle. Geneviève Boucher, qui elle-même devait être un des patriarches de notre famille religieuse. Pierre Boucher, Ecuyer, sieur de Gros Bois, seigneur de Boucherville et Gouverneur des Trois-Rivières, avait épousé en premières noces cette jeune Algonquine accomplie, Marie-Madeleine Chrétienne, dont la Vén. Mère Marie de l'Incarnation fait un si beau portrait dans ses lettres. Cette fleur des bois n'eut qu'une existence éphémère au contact de la civilisation ; elle alla s'épanouir au ciel. En 1652, le futur gouverneur des Trois-Rivières épousait en secondes noces Mlle Jeanne Crevier de la Meslée. Mlle. Geneviève Boucher, née et baptisée à Boucherville, était âgée de 17 ans lors de son entrée

(1) Le 2 mai 1698, disent les Annales, M. de Montigny est parti pour la mission des Arkansas. Mgr. a donné ordre à M. de la Colombière son Grand Vicaire de remplir en son absence les fonctions de Supérieur de notre Communauté.

au Noviciat. A sa vêture le 18 septembre 1694, elle prit le nom de son père chéri, nom qu'elle devait porter si dignement pendant les 72 années de sa vie religieuse. " A son entrée en religion, Mme sa Mère eut permission de visiter notre maison et se retira après avoir passé deux heures en notre Monastère." Nous aurons à parler plus d'une fois dans la suite de la " Grand'Mère S. Pierre " et de sa famille.

La Mère S. Pierre eut la consolation de se voir suivie au Noviciat par sa propre nièce, Mlle. Anne-Marguerite de Varennes, fille de M. le Chevalier-René Gaultier de Varennes, seigneur de Varennes, du Tremblay et autres lieux, et Gouverneur pour Sa Majesté en la ville des Trois Rivières, et de Damoiselle Marie Boucher de Boucherville. La petite postulante n'avait que 14 ans, " mais elle avait poursuivi avec tant d'importunité que, Mme. sa mère ayant consenti, nous acquiesçâmes à son désir vu ses belles qualités et surtout sa bonne vocation. Elle prit l'habit le 14 septembre 1699, sous le nom d'Anne-Marguerite de la Présentation. Mme. l'Intendante, Mme. de Varennes et plusieurs autres dames entrèrent pour la cérémonie."

Mlles de Varennes eut pour compagne de vêture et de profession une jeune anglaise, Mlle. Marie-Anne Davis, (1) captive de guerre enlevée par les Abénaquis,

(1) A la prise du fort Casco, le capitaine Davis, commandant fut fait prisonnier et emmené à Québec, ainsi que les deux filles de son lieutenant, qui avait été tué. Ces prisonniers furent rendus, l'automne suivant, lors de l'échange des prisonniers avec l'amiral Phipps. Une Dlle. Davis se faisait religieuse à l'Hôtel-Dieu en 1710.

" Le 22 décembre 1697, disent les Annales, nous avions reçu comme pensionnaire perpétuelle, une anglaise nommée Madeleine Ouëlli Whalley ?). Elle devait payer cinquante écus de pension, et

et rachetée par la charité ingénieuse et persévérante du R. P. Sébastien Rasle, missionnaire de la Compagnie de Jésus. La famille Davis, originaire d'Angleterre, était établie à Salem, près Boston, quand elle fut enveloppée dans un de ces massacres nocturnes dont l'histoire des colonies offre si souvent l'affreux tableau. L'enfant avait à peine six ans quand elle vit massacrer ses parents et dévaster son héritage. Adoptée par un chef Abénaquis et comblée de caresses par sa famille adoptive, elle oublia bientôt sa patrie, ses parents et jusqu'à son propre malheur. A l'âge d'environ 15 ans elle fut instruite et baptisée sous condition par le Missionnaire, qui après bien des négociations devint aussi son libérateur. Ayant connu et apprécié le don de la foi, elle ne voulut jamais profiter de l'échange des prisonniers pour retourner dans son pays. A son entrée comme pensionnaire dans cette " maison des Vierges" dont elle avait entendu parler au pays des Abénaquis, elle fut transportée de joie : C'est la maison de Jésus! s'écria-t-elle, c'est ici que je veux vivre et mourir." Nous verrons plus tard avec quelle ferveur la Mère Marie-Anne Davis de S. Benoit parcourut sa carrière religieuse.

§7.—ARRIVÉE D'UNE URSULINE DE FRANCE.

" Le 5 septembre 1697, nous eûmes nouvelle de l'approche de nos vaisseaux et de l'heureux retour de notre illustre Prélat absent depuis trois ans, ce qui

donner son trousseau à son entrée. Nous avions consenti par un motif de charité, à l'égard d'une pauvre étrangère qui d'ailleurs était très-vertueuse. M. de Montigny, notre Supérieur, mit obstacle à son entrée." On sait que le major Whalley commandait sous Phipps, dans le siége de 1690.

répandit une grande joie dans tout le pays. Nous apprîmes aussi que sur ces mêmes vaisseaux se trouvait une religieuse Ursuline, ce qui nous surprit grandement, n'ayant eu aucune communication à ce sujet. (¹) On résolut cependant de la recevoir, avec l'agrément de Mgr. Enfin le 7, elle débarqua à la Basse-Ville et fut accueillie par une de ses parentes, en attendant la permission de notre digne Evêque. Sur les 3 h. de l'après-midi, le R. P. Germain, notre confesseur, et un autre ecclésiastique l'allèrent quérir. Plusieurs dames l'accompagnèrent jusque dans notre chapelle, et nous la fîmes entrer par la sacristie. On entonna aussitôt le *Laudate*, que l'on répéta trois fois, puis le *Te Deum*, pendant lequel nous embrassâmes notre nouvelle sœur. Cette chère Mère s'appelle Marie LeVaillant de Vocelles dite de Ste. Cécile ; elle est professe de la maison de Bayeux. Dès sa jeunesse elle a eu une vocation extraordinaire pour le Canada ; elle en écrivit à nos premières Mères, mais la Providence permit que ces lettres fussent perdues. Son zèle pour le salut des sauvages la poursuivant sans cesse, elle profita d'un séjour que Mgr. fit à Paris, dans son dernier voyage, pour s'offrir à venir en ce bout du monde aider à la conversion des sauvages. Notre digne Prélat, ravi de sa ferveur et de l'excellent rapport que l'on faisait de sa vertu, l'agréa, et elle eut le courage d'entreprendre le voyage dans un temps de guerre et sans savoir comment elle serait reçue en cette Communauté.

(¹) On avait attendu, en 1695, une Religieuse de Paris, la Mère Ste. Gertrude, qui avait une forte vocation pour le Canada. " Nous l'avions reçue, non pas qu'il fût nécessaire de faire venir des Religieuses de France, mais pour marquer à nos chères Mères de Paris l'estime que nous faisions de leurs sujets et renouveler notre étroite union avec elles." Le projet ne fut pas effectué.

Toutes les personnes qui ont eu des rapports avec elle pendant la traversée ont été si édifiées de sa vertu que son éloge est dans toutes les compagnies. Elle est âgée de 55 ans, dont environ 38 de profession religieuse."

§8 —Fondation des Ursulines des Trois-Rivières.

Dans l'automne de 1697, Mgr. de Saint-Valier, quoique accablé d'affaires, songea sérieusement à son projet d'établir un couvent d'Ursulines dans la ville des Trois-Rivières. Avant son départ pour l'Europe, il avait donné sa parole aux principaux habitants qu'il ne cèderait à personne son droit de fondateur et que lui-même doterait le futur établissement pour l'éducation de la jeunesse. Cependant la ville avait aussi besoin d'un hôpital et la population était encore trop faible pour occuper et entretenir deux institutions. Après mûre délibération, Mgr. se décida à réunir les deux instituts d'Ursulines et d'Hospitalières, et le succès de l'œuvre justifia pleinement la sagesse de ces mesures.

" Le 10 septembre, Mgr. vint traiter de cette affaire avec la Communauté. Il se faisait fondateur en payant la maison et constituant 600 lbs. de rente annuelle pour l'entretien de six lits à l'hôpital, qu'il meublerait à ses frais. Notre Communauté se trouva dans une grande perplexité, à cette proposition de joindre le soin des malades à l'Institut. Après y avoir bien pensé, et même pris conseil de personnes expérimentées, on jugea qu'il était plus à propos d'accepter et l'on passa outre. Notre Communauté ayant choisi les sujets jugés propres, conformément aux Règlements, Mgr. confirma la Mère Marie Drouet de Jésus,

comme supérieure du nouvel établissement, mais il voulut lui-même nommer les autres, qui furent la Mère Le Vaillant de Ste. Cécile, Assistante, la Mère Amyot de la Conception, la Mère Drouard de S. Michel, et sœur Gravel de Ste. Anne, converse.

" Avant de passer le contrat Mgr. désira que la Mère Supérieure de notre Monastère, avec trois des religieuses destinées à la fondation, fit le voyage des Trois-Rivières pour visiter la maison que l'on voulait acheter. Elles sortirent le mardi 8 octobre, sur les 10 heures du matin, et furent accompagnées dans le voyage de M. de Montigny, Supérieur de notre Monastère et de M. le Gouverneur des Trois-Rivières qui cédait la maison. Cette sortie se fit si précipitamment qu'à peine pûmes-nous dire adieu à nos chères sœurs. Elles arrivèrent aux Trois-Rivières jeudi soir, à nuit close ; le lendemain elles visitèrent la maison, et l'ayant agréée, les trois destinées à l'établissement en prirent possession, c'est-à dire partiellement, car M. le Gouverneur se trouvait dans la nécessité d'en occuper une partie jusqu'au printemps. Notre Révérende Mère nous revint samedi, le 12, à notre grande consolation.

" Mgr. passa aussitôt le contrat de fondation. La Communauté laissait aux deux religieuses de France les Mères de Jésus et de Ste. Cécile, à toucher leurs pensions de France, et pour les professes de Québec, notre maison s'engagea à leur donner à chacune 100 lbs. de pension annuelle, tant que le Monastère en serait capable."

Le départ des deux autres missionnaires fut fixé au 23 octobre. La veille fut destinée aux visites d'adieu, dont les détails sont assez curieux pour être cités. La toilette des épouses du Seigneur n'étant pas longue, " on monta de bonne heure dans le carrosse d'une

amie du Monastère. Les deux voyageuses étaient conduites par notre Rév. Mère Supérieure accompagnée de la Mère Louise de la Naudière de Ste. Catherine. M. notre R. P. Supérieur les mena d'abord au Château S. Louis pour y saluer M. le Comte de Frontenac. Elles visitèrent ensuite la maison des RR. PP. Récollets, puis se rendirent à l'Évèché où Mgr. leur fit tout l'accueil possible et voulut lui-même les conduire au Séminaire visiter Mgr. l'Ancien. Le vénérable Prélat et toute sa maison les reçurent avec les démonstrations de la plus cordiale charité. De là elles se rendirent chez nos RR. PP. où elles furent traitées avec des bontés toutes paternelles. Après y avoir fait la collation, elles poursuivirent jusqu'à l'Hôtel-Dieu, puis au palais de M. l'Intendant ; et enfin à l'Hôpital-Général, étant partout comblées de bontés et d'honnêtetés."

Cet incident fait voir quel esprit de famille régnait entre les autorités civiles et religieuses du pays.

" La séparation nous fut un amer calice. Nous pourvûmes ces chères sœurs le mieux qu'il nous fut possible, en linge, habits, etc. Le lendemain matin, sur les 7 h., le R. P. Germain vint les quérir. Elles descendirent encore une fois à l'évêché demander la bénédiction de Mgr., puis se rendirent à la Basse-Ville où elles s'embarquèrent. Elles sortirent sans faire d'adieux à la Communauté craignant de trop s'attendrir."

Telle fut l'origine d'une maison dont la prospérité a toujours été croissante, et dont le pensionnat, de plus en plus florissant, fait depuis bientôt deux siècles la joie et l'honneur de la ville et du district des Trois-Rivières.

Mgr. de Saint-Valier consacrait à son Hôpital-Général de Québec et à ses Ursulines des Trois-Rivières, tous ses bénéfices et ses épargnes, et la rareté d'argent qui régnait dans le pays donne un double prix aux sacrifices pécuniaires (1) que s'imposait le digne Evêque.

Nos lectrices pressentent que nous aurons à les entretenir à plusieurs reprises de cette communauté-sœur, qui se regarde à si juste titre comme fille de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, dont elle a reçu et conservé l'esprit.

§9.—DERNIÈRES EXPÉDITIONS AU PAYS DES IROQUOIS; LES URSULINES SOLDENT ET ÉQUIPENT DEUX SOLDATS POUR LA GUERRE— MORT DU COMTE DE FRONTENAC.

L'expédition de 1693 au canton d'Agnié avait un moment suspendu les brigandages et les assassinats des Iroquois; mais ils continuèrent dans leurs tergiversations, trompant les colons Anglais et le gouvernement français, ne voulant de la domination ni de l'un ni de l'autre peuple. Frontenac comprenait leurs manœuvres, et les ménageait à propos pour tirer des prisonniers de leurs mains, et donner aux colons le moyen de faire les semailles et les récoltes. Les incursions ayant repris leur cours avec le même acharnement,

(1) Le billet qui suit montre que Mgr. profitait de tout pour assister la communauté naissante. " Nous reconnaissons que nos chères filles les Ursulines de Québec, nous ont fait remettre les quatre cents francs de la fondation de Mme. de la Peltrie, pour leurs messes, que nous avons fait dire aux intentions portées par la dite fondation pour l'année 1699, échue au mois d'octobre, lesquels quatre cents francs nous avons appliqués à leurs sœurs des Trois-Rivières pour leur aider à s'établir. Fait à Québec ce 4 may 1700.

(Signé,) JEAN, Evêque de Québec."

" au commencement de juin 1696 ; on fit, disent les Annales, un gros parti pour aller en guerre dans le pays des Onnontagués. M. le Comte y alla en personne, accompagné du gouverneur des Trois-Rivières (M. de Vaudreuil) et de celui de Montréal (M. de Callières). Le voyage fut heureux. Après avoir fourragé les champs des Onnontagués et brûlé leurs villages, on en fit autant aux Onnéyouths. On s'en revint dans l'espérance que ces derniers, qui avaient promis de suivre nos guerriers, venaient après eux, mais ils n'en firent rien. Les Français arrivèrent à Québec sur la fin d'août." L'énergie et l'activité du Comte de Frontenac semblaient s'accroître avec les difficultés ; il n'avait pas moins de 76 ans lorsqu'il entreprit cette dernière expédition, qui était tout aussi pénible et périlleuse que les précédentes.

Chaque particulier avait dû contribuer selon ses moyens à la guerre ; c'est alors que les Ursulines, tout en prenant en main les armes de la prière, *soldèrent et équipèrent deux soldats*, qui ne furent pas, paraît-il, les moins braves de l'armée.

Deux ans après "le 28 novembre 1698, sur les 8h. de l'après-midi, décéda, après quelques jours de maladie, M le Comte de Frontenac, muni de tous les sacrements de l'Église qu'il reçut en des sentiments très-chrétiens, ayant eu l'esprit présent et le jugement sain jusqu'à la mort. Il a été universellement regretté en ce pays, les habitants le regardent comme leur père ; aussi pendant les dix-neuf années qu'il a été gouverneur, il a toujours protégé l'habitant. Notre Communauté lui a l'obligation de l'avoir favorisée de sa protection. Il nous a procuré de la Cour une pension annuelle de 1000 f. pour nos sauvagesses."

Cet éloge du Comte de Frontenac n'est qu'un juste tribut de gratitude de la part de notre Communauté, qui n'eut jamais qu'à se louer de ses procédés envers elle. Non-seulement il nous procura des pensions pour les jeunes filles sauvages, son nom revient encore incessamment, pendant sa longue administration, sur le Registre du pensionnat, comme défrayant la pension de jeunes filles nobles, mais sans fortune, et aussi de petites filles pauvres, "que Monseigneur le Comte prend la peine de faire entrer pensionnaires en notre maison, pour les préparer à leur première Communion." Il est incontestable que le Comte de Frontenac fut suscité de Dieu pour sauver le pays dans une lutte qui naturellement devait anéantir la colonie française, vu l'effrayante supériorité numérique des colonies anglaises, et les ressources qu'elles mettaient aux mains des Iroquois. [1] Il n'eut pas la consolation de voir l'heureux dénouement des guerres contre les indigènes, mais ses expéditions aux Cantons des Iroquois furent les dernières, et préparèrent le grand traité de paix signé quatre ans plus tard.

[1] M. de Frontenac avait toutes les qualités désirables à peu de chose près, même de la piété puisqu'il faisait une retraite tous les ans. Un seul défaut, l'attache sans borne à sa manière de voir et à sa volonté, l'a entraîné dans des excès pitoyables, surtout à l'égard des supérieurs ecclésiastiques. Ce défaut le rendait insupportable aux conseillers et autres personnages d'importance, tandis qu'avec ses inférieurs, personne n'était plus aimable que M. le comte de Frontenac. Il faut dire qu'un ancien militaire, accoutumé à commander et à se voir obéi sur le champ, était peu fait pour la discussion des affaires civiles. Il ne paraît pas avoir beaucoup joui des douceurs de la vie de famille. La comtesse de Frontenac, qu'on appelait "la divine" à cause de son esprit, était de la famille de Lagrange-Trianon, et elle faisait partie de cette société d'élite que fréquentait Mme. de Sévigné, et que la spirituelle Marquise nous fait

Nos lectrices seront heureuses de savoir que l'ancien ami des Français, l'iroquois Garakonthié, leur resta constamment fidèle. Quant au fameux huron Kondiaronk, dont la politique machiavélique avait d'abord été si nuisible, il devint le héros de la grande paix qui rallia aux Français toutes les tribus sauvages de la Nouvelle-France en 1701.

Ainsi, pendant plus de cinquante ans, les Iroquois, vrais Philistins de la Nouvelle-France, avaient invariablement maintenu leur résolution première. Retranchés au centre de l'état de New-York, ils avaient tenu en échec deux des plus grands peuples du monde, et opiniâtrément refusé, comme nation, d'écouter les " envoyés de Dieu," le sentiment de leur indépendance absorbant toute l'activité de leur esprit. Il est étonnant comme la Vén. Mère Marie de l'Incarnation avait compris le caractère de ce peuple, et prévu les événements que nous venons de relater.

§10.—Encore un mot des Séminaristes.

Nous avons donné l'état du séminaire sauvage jusqu'au second incendie. " Le jour de S. Laurent, dit le

connaître dans ses lettres. Pauvre comme Job aussi bien que son mari, qui n'avait que ses appointements pour vivre, la comtesse de Frontenac ne daigna cependant jamais réjouir de sa présence " les déserts de l'Amérique." Leur fils unique, resté aussi en France, périt misérablement dans un duel : ainsi s'éteignit cette famille.

En date de 1707, le duc de S. Simon dit dans ses mémoires: " Mourut aussi Mme. de Frontenac, dans un bel appartement que le duc de Lude lui avait donné à l'Arsenal, étant grand-maître de l'artillerie. Elle avait été belle et ne l'avait pas ignoré. Elle et Mlle. d'Outrelaise, qu'elle logeait avec elle, donnaient le ton à la meilleure compagnie de la ville et de la cour. On les appelait les " Divines." Mme. de Frontenac était extrêmement vieille, et voyait encore chez elle force bonne compagnie."

Registre en 1688, on rouvrit la classe des sauvagesses."

Nos lectrices ont peut-être été surprises de voir le Comte de Frontenac accorder une pension de mille francs en faveur des jeunes filles sauvages, précisément à l'époque où leur nombre avait si considérablement diminué ; elles ne se rendent peut-être pas compte de l'importance qu'attachaient le Marquis de Tracy, Talon et Frontenac, à l'éducation que donnaient les Ursulines à huit, dix ou douze filles de chefs sauvages de différentes tribus ; le trait suivant servira d'explication.

Après avoir parlé dans les *Relations inédites* des hautes vertus que pratiquait une fervente chrétienne des environs du lac Huron, (1) le Missionnaire ajoute : " Elle avait entrepris cette année un assez long voyage, du lac Nipissing au Sault, pour chercher une *robe noire*, mais l'ayant rencontrée chez les Amikoueks (à trois journées du pays des Hurons vers le nord), elle s'y est arrêtée, et joignant la dévotion et le zèle à la ferveur, elle s'est logée en un lieu assez proche de la chapelle, pour avoir la consolation d'y mener les femmes et les filles en qui elle reconnaîtrait de l'inclination pour la prière, afin de les y instruire et de les faire prier. C'est ce qu'elle fait avec exactitude et avec

(1) Lors de leur dispersion en 1649 et 50, des colonies de Hurons se réfugièrent à l'ouest et au nord du lac Huron. Les Hurons descendus à Québec s'établirent à l'île d'Orléans (bout de l'Ile), ensuite près du fort. S. Louis en 1658. En 1667, ils s'établirent à Sainte-Foye. Leur bourgade fut transférée à l'ancienne Lorette en 1674, puis en 1693, à la Jeune Lorette, où ils sont encore. Nombre de nos lectrices doivent se rappeler leurs joyeuses excursions au village sauvage, et l'aimable accueil des chefs Vincent et Picard, familles si bien connues aux Ursulines. Vers 1700, les Algonquins se concentraient au Saguenay.

joie, et même avec tant de prudence et de discrétion, qu'elle ne choque aucun des esprits mal faits de cette nation. Elle sait d'ailleurs si bien régler ses mœurs, que les langues les plus médisantes, bien loin de trouver à redire à sa conduite, lui rendent ce témoignage, qu'elle fait honneur à la prière.

" Cette vertu, dont elle a pris autrefois les premières teintures chez les Mères Ursulines de Québec, ne l'a pas mise à couvert de bien des attaques contre la fidélité qu'elle devait à Dieu et à son baptême, mais elle y a résisté avec constance."

Cet exemple nous dit l'édification produite par les séminaristes, et de quel secours elles étaient aux missionnaires, exerçant ainsi en quelque sorte les fonctions d'Ursulines au milieu de leurs tribus.

L'intention n'a donc jamais été d'instruire un grand nombre de filles sauvages, surtout des tribus éloignées, la chose n'étant guère praticable ; c'était de bien instruire, d'établir solidement dans la foi chrétienne, des filles de familles importantes et considérées, afin que leur piété influât sur leurs compatriotes.

La cause de la diminution des séminaristes a déjà été expliquée. Ajoutons que, malheureusement, l'œuvre de démoralisation commencée par les " coureurs de bois " prenait des proportions toujours plus désolantes ; ces Européens à la vie dépravée, faisaient perdre aux sauvages tout respect et toute estime pour la foi chrétienne. De plus, la guerre qu'il avait fallu pousser avec tant de vigueur contre les Iroquois éloigna plus que jamais les sauvages de Québec.

C'est vers l'an 1720, que les Ursulines cessèrent d'ajouter à la formule de leur vœux. *Je voue instruction aux petites filles sauvages.*

§11.—Rapports de Mgr. de Saint-Valier avec les Ursulines.—Première supérieure canadienne ; lettre de la Mère Marie des Anges.

Mgr. de Saint-Valier continua de donner aux Ursulines de grandes marques de bienveillance. Il ne passait guère d'année sans faire quelque ordination (1) dans leur petit sanctuaire. En 1691, après les élections il voulut se joindre à ses filles, pour rendre hommage à Marie, la reconnaissant pour première et principale supérieure. C'était le 6 mai, jour de la sainte Famille. "Après le *Te Deum*, qui fut chanté en plain-chant, Mgr. nous fit part des sentiments de piété que cette action avait produits en son cœur, nous exprimant sa joie de nous voir d'une manière si spéciale sous la protection de la très-sainte Vierge, nous exhortant avec des paroles pleines de tendresse à recourir à cette divine Mère en toutes nos nécessités spirituelles et corporelles, et à la prier souvent pour le pays. Lui-même ensuite alla rendre son hommage, remettant avec grande ferveur entre les mains de cette Mère de bonté toutes les affaires de son diocèse, et le succès du voyage qu'il allait entreprendre."

Le zèle de Mgr. de Saint-Valier était infatigable ; dans la visite de son diocèse, "il parcourait une étendue de plus de trois cents lieues avec des travaux et

(1) En 1690, au mois de novembre, le R. P. Bonaventure, Récollet, reçut dans notre chapelle l'ordre de la prêtrise ; le 31 mars suivant, M. Pâquet y était fait prêtre et M. Denis, diacre. Plus de six autres prêtres furent ordonnés ici en 1692 et 93, mais les annales ne donnent que le nom de M. de Montigny, "lequel dit sa première messe en notre chapelle le 2 mars 1692. Mgr. ayant ensuite dit la sienne, entra dans notre Monastère avec le nouveau prêtre, nous donnant à son ordinaire des marques de sa bonté toute paternelle."

des fatigues incroyables." En 1693, nos Mères étaient témoin de l'intéressante cérémonie de la consécration de "trente-cinq pierres d'autel." Mgr. assistait aux petites "pastorales" ou dialogues de nos pensionnaires, au "baiser de paix" de la première communion, témoignant une extrême joie de tout ce qui pouvait contribuer à la croissance spirituelle de ces précieuses petites plantes. En 1699, le lendemain du jour de l'an, il arrivait soudain aux Ursulines annonçant une grande visite. "Voulant favoriser M. Saulger, (1) un des intéressés de la Compagnie, Mgr. l'amena au Monastère, accompagné de M. l'Intendant, de quelques autres Messieurs, de Mme. l'Intendante, Mme. la Colonelle, et nombre d'autres dames et demoiselles, et s'étant fait ouvrir les portes, il leur donna la satisfaction de voir toute la maison, se retirant sur les 4½h. avec sa compagnie."

En 1697, le digne Évêque était revenu d'Europe, après trois ans d'absence, tout occupé de ses deux fondations, l'Hôpital-Général de Québec et les Ursulines des Trois-Rivières. Nos lectrices ont déjà pu voir l'ardeur qui animait Mgr. dans les mesures qu'il croyait de nature à procurer la gloire de Dieu. Nos Mères étaient si pénétrées du sentiment de ses bontés à leur égard, si convaincues de ses bonnes intentions et de son zèle, qu'elles laissaient passer inaperçues diverses difficultés. Voici une de leurs plus grandes épreuves en ce genre.

" Le 23 avril de l'année 1700, Mgr., disent les Annales, étant entré dans le Monastère sur les 3 heures après-midi, et ayant fait appeler les discrètes, leur

(1) Pierre Saulger, sieur de Rouville, intéressé dans les fermes générales d'Occident. *Dict. Généal. de M. l'abbé Tanguay.*

déclara que devant monter le 8 ou 10 mai aux Trois-Rivières, il jugeait à propos d'emmener avec lui notre Mère Supérieure pour remplacer la Mère Marie de Jésus, qu'il nous ramènerait. Nous suppliâmes alors Mgr. d'attendre jusqu'après nos élections, qui devaient avoir lieu le 7 juin, ou qu'il lui plût les avancer, étant très-difficile d'emmener une Supérieure avant qu'elle se fût démise de sa charge et qu'elle eût été remplacée par une élection canonique. Mgr. n'agréa pas cette représentation, il répondit qu'il avait ses raisons et qu'il emmènerait notre Mère Supérieure. Il demanda aussi une sœur converse, qui lui fut accordée ; seulement nous le suppliâmes de n'emmener aucune religieuse que de son plein gré. Il nous le promit. Se voyant avec deux religieuses d'assurées, il en demanda une troisième. La Mère Supérieure lui présenta ma sœur de l'Enfant-Jésus, qui était prête à tout. M. son père ayant refusé son consentement, Mgr. ne passa pas outre, n'en emmenant que deux à ce voyage." L'affaire était grave et de nature à produire du mécontentement, mais Dieu ne le permit pas, les intentions étaient trop bonnes du côté de l'Évêque, et l'esprit trop religieux du côté de la Communauté : ce fut l'occasion de bien des actes de vertu. Mgr. se donna bien garde de mécontenter M. du Puy, en emmenant sa fille, n'ayant point eu de paix du côté de Mme. Couillard (veuve Amyot) qu'il ne lui eût promis de lui ramener la sienne.

" Le 8 mai, sur les 3h. après midi, Mme. l'Intendante vint au Monastère, et prit en son carrosse notre Rév. Mère ainsi que sœur de la Visitation, pour les conduire à l'Anse des Dames, où elle avait eu la bonté d'envoyer des canotiers pour aller en pèlerinage à S. Michel de Sillery, les chemins ne permettant pas d'y

aller en carrosse. Nos Missionnaires revinrent souper et coucher chez Mme. Drouard, où Mgr. les attendait Mme. l'Intendante, qui les avait accompagnées à Sillery, prit alors congé d'elles et s'en revint avec ses gens à Québec. Le sieur Racine, notre homme d'affaires, arriva aussi à la ville à 10h. de nuit, et nous assura le lendemain matin que le voyage avait été fort heureux. Le lendemain dimanche, après la messe, Mgr. et ses voyageuses continuèrent leur route vers Trois-Rivières.

Voilà donc les Ursulines sans supérieure, la Mère Assistante (Mère Geneviève Bourdon de S. Joseph) en remplissant les fonctions *par interim*, officiant aux fêtes de la Pentecôte, à la Rénovation etc.

" Le 9 juin, le R. P. Bouvart et M. Turpin, ecclésiastique de Mgr., nous ramenèrent des Trois-Rivières, à 9h. du soir, la Mère Marie de Jésus, que nous reçûmes avec bien de la joie. Le lendemain, Mgr. nous annonça les quarante heures pour les élections, qui auraient lieu le 14." Les élections se firent, et dans les desseins de son adorable Providence, le bon Dieu fit tourner les pensées sur la Mère Anne Bourdon de Ste. Agnès, qui fut la première supérieure canadienne de notre maison.

La lettre suivante, adressée des Trois-Rivières par la Mère des Anges au R P. de Lamberville, à Paris, nous donne une idée du caractère de la Mère Ste. Agnès, et laisse entrevoir les difficultés, de l'époque.

" Mon Révérend Père,—J'ai reçu la lettre dont il vous a plu m'honorer aux Trois-Rivières où je suis depuis le mois de mai, un mois avant le terme de mes six années de charge. Monseigneur était bien aise que la Mère Marie Drouet de Jésus fût à Québec avant l'élection, la croyant capable plus qu'aucune

autre de cet emploi. Il y a eu néanmoins une grande liberté de suffrages, qui sont tombés sur la Mère Anne Bourdon de Sainte-Agnès, sœur de feu M. de Dombourg ; elle est la première supérieure canadienne qui aura tenu le timon des affaires dans notre maison de Québec. Je prie Notre-Seigneur que son règne soit paisible ; son esprit et son humeur le sont beaucoup. Je lui ai envoyé la lettre de Votre Révérence afin qu'elle voie l'état des affaires de la maison. C'est une Providence bien grande que l'argent qu'elles ont reçu de ce fermier, sans quoi vous auriez bien de la peine, mon Révérend Père, à payer les lettres de change. Je vous assure que les supérieures ont bien de la peine, car les dépenses sont grandes dans notre maison de Québec.

" Nous n'en sommes pas encore là à présent dans notre nouvelle fondation des Trois-Rivières ; reste à savoir si elle subsistera ou non ; je vois des orages et des tempêtes qui s'élèvent et qui la menacent de ruine. Je tâcherai de ne point perdre ma paix et mon repos. sachant bien que Dieu commande à tout. Quoiqu'on me blâme de cette entreprise, je ne puis m'en repentir, après les marques que j'ai eues de la volonté de Dieu ; si je me suis trompée, ce n'a été qu'à la suite de plusieurs personnes plus éclairées que moi, de divers états, ainsi j'en verrai la destruction, au cas que Notre-Seigneur le permette, d'aussi bon œil que j'en verrais l'affermissement, car je ne désire que l'accomplissement de la volonté de Dieu. Comme Monseigneur passe en France, il verra ce qu'il y a à faire pour toutes ces ferventes Ursulines qui demandent à venir ici ; il y en deux de Metz en Lorraine, filles de distinction qui auraient cinquante écus de pension, et

qui défraieraient leur voyage; une à Caën et deux autres à Magny.

" J'aï envoyé deux lettres de change au R. P. Vaillant, l'une de deux cents livres de France, prise sur cinquante écus de ma pension, et quarante livres des Ursulines de Dijon et neuf des Mères de Chaumont. L'autre billet est de quatre-vingts livres sur les quatre-vingt-dix-huit que Mme. de Barbesieux a données pour trois petites sauvagesses que nous avons prises ici. Ainsi, mon Rév. Père, nous tâcherons de suivre le zèle que feu la Mère Sainte-Cécile avait pour le salut de ces âmes, qui ont autant coûté au fils de Dieu que les autres; comme nous avons assez près d'ici la la mission de R. P. Bigot, nous en pourrons prendre de chez lui.

" Nous commençons le soin des malades par six lits, que M. l'Intendant (M. de Champigny) donne pour les soldats; nous pourrons en augmenter le nombre quand Monseigneur sera en état d'achever sa fondation. Nous sommes onze religieuses ici; quatre professes de Québec, quatre de la maison, et trois novices, qui ne passeront pas outre sans qu'on ait plus d'assurance touchant l'avenir de la maison. Je vous demande en grâce, mon Révérend Père, la continuation de vos bontés, la participation de vos saints sacrifices et la faveur de me croire, avec tout le respect possible, etc.

" SŒUR MARIE DES ANGES.

" Du Couvent des Ursulines des Trois-Rivières,
7 octobre 1700."

DERNIER COUP D'ŒIL À L'INTÉRIEUR DU CLOÎTRE, 1700.

Au 1er août de l'année 1700, le Monastère des Ursulines de Québec comptait soixante et une années depuis sa fondation. Si nos lectrices veulent bien se rappeler les différentes phases par lesquelles il a passé dans cet intervalle, elles conviendront facilement avec nous qu'il a subi sa bonne part d'épreuves, et qu'il doit avoir assez profondément creusé les fondements de sa prospérité future.

Avant de voir clore le siècle, jetons un dernier regard sur l'ensemble de ce Monastère deux fois restauré par Marie. Voici, pour l'extérieur, le principal corps de logis, solidement assis sur sa verdoyante colline; à droite et à gauche, deux aîles de soixante pieds, encore trop étroites pour la famille du cloître qui augmente tous les jours. De spacieux parterres et cours, où se dressent fièrement, ci et là, plusieurs arbres séculaires de l'antique forêt, sont animés par de bruyants groupes de jeunes filles. En face du prinpal bâtiment se voit la petite maison de Mme. de la Peltrie, déjà cédée en entier aux nombreuses élèves qui fréquentent les classes externes. L'église, faute de ressources, n'est pas encore sortie de ses ruines, mais la *bonne Providence*, ce fonds inépuisable de nos Mères, pourvoira bientôt à l'érection d'un nouveau sanctuaire, qui sera longtemps, en Canada, l'unique centre de réunion des adorateurs du Sacré Cœur de Jésus.

Munies de toutes nos permissions, nous introduirons maintenant nos lectrices à l'intérieur du Monastère, pour renouveler connaissance avec les bonnes Mères de la fin du dix-septième siècle.

A la salle de Communauté, qui occupait alors comme

aujourd'hui le centre de l'aile de la sainte Famille, figure d'abord comme supérieure la Rév. Mère Anne Bourdon de Sainte-Agnès. Son conseil réunit la Mère Marie Drouet de Jésus, assistante ; la Mère Catherine Pingnet de l'Incarnation, zélatrice ; la Mère Angélique Poisson de S. Jean l'Évangéliste, dépositaire ; la Mère Geneviève Bourdon de S. Joseph, maîtresse des novices ; la Mère Agnès Duquet de la Nativité, maîtresse-générale, et la Mère Angélique de Lauson du S.-Esprit, première portière. Vingt et une professes de chœur et deux novices complètent la famille de la Communauté et du noviciat, tandis que la Mère Drouet de Jésus guide dans les voies de la sainteté sept pieuses sœurs qui, comme leur premier modèle Sr. S. Laurent, " seraient prêtes à donner toutes les couronnes de la terre si elles les avaient, pour acheter la qualité de sœur converse dans une maison de Sainte-Ursule."

Que l'on se représente encore un pensionnat com posé d'ordinaire de soixante jeunes demoiselles, avec lequel nous allons faire connaissance au chapitre suivant, un nombre bien plus considérable d'élèves externes, une classe d'une dixaine de séminaristes, et nous aurons une idée du personnel du Monastère en 1700, de cette famille de la Vén. Mère de l'Incarnation, gardée par Joseph et dirigée par Marie, le tout sous les auspices et à la gloire du Sacré Cœur de Jésus.

Liste des Religieuses dont se composait la Communauté le 1er Aout 1700.

Rév. Mère Anne Bourdon de Ste. Agnès, Supérieure,
" " *Marie Drouet de Jésus, Assist.*
" " *Catherine Pinguet de l'Incarnation, Zél.*
" " *Charlotte Barré de S. Ignace,*

Rév. Mère Marie du Breuil de S. Joseph,
" " *Geneviève Bourdon de S. Joseph,*
" " *Marie Boutet de S. Augustin,*
" " *J. Lse. Godefroy de S. Frs.-Xavier,*
" " *Angélique Poisson de S. Jean l'Évangéliste,*
" " *Agnès Duquet de la Nativité,*
" " *M. Mad. Pinguet de l'Assomption,*
" " *Charlotte Godefroy du S. Sacrement,*
" " *Marie Le Ber de l'Annonciation,*
" " *M. Mad. de Lauson de S. Charles,*
" " *Angélique de Lauson du Saint-Esprit,*
" " *Marie-Anne Anceau de Berry de Ste. Thérèse,*
" " *Marie Boutteville de Ste. Claire,*
" " *Cath. Juchereau des Séraphins,*
" " *M. Elisabeth d Ailleboust de Ste. Croix,*
" " *Lse. Rose de la Naudière de Ste. Catherine,*
" " *Marie-Anne Robineau de la Sainte-Trinité,*
" " *M. Mad. Gauthier de Comporté de Ste. Agathe,*
" " *Jeanne Chorel de Ste. Ursule,*
" " *Frse. Chorel du S. Cœur de Jésus,*
" " *Anne-Marie Gauthier de Comporté de S. Gabriel,*
" " *Angélique Roberge de Ste. Marie,*
" " *Marie du Puy de l'Enfant-Jésus,*
" " *Marie-Genev. Boucher de S. Pierre,*

Novices.

" " *Anne-Margte. Gaultier de Varennes de la Présent*
" " *Marie-Anne Davis de S. Benoit,*

Sœurs converses.

Sr. Marie Dieu de la Résurrection,
" *Marie Dodier de la Passion,*
" *M. Mad. Gravelle de S. Paul,*
" *Marie Montmesnil de Ste. Cécile,*
" *M. Lse. Huart de Ste. Geneviève,*

" *M. Anne Côté de S. Joachim,*
" *Françoise La Forêt de S. Jean-Baptiste,*

Communauté des Trois-Rivières.

Rév. Mère Marie Le Maire des Anges, Sup.
" " *Marie Mad. Amyot de la Conception,*
" " *Marie Mad. Drouard de S. Michel,*

Novices reçues à la Profession.

" " *Marguerite Cressé de S. Joseph,*
" " *Josephte Jutras de S. Augustin,*
" " *Françoise Hertel de S. Exupère.*

Sœurs Converses.

Sr. Marie-Claude Le Vasseur de la Visitation.

Le 1 septembre 1700 " par ordre de Mgr., notre Révérende Mère Supérieure conduisit aux Trois-Rivières, la Mère Louise-Rose De la Naudière de Sainte Catherine, et après avoir assisté, le 9, à la profession des trois novices nommées ci-dessus, elle revint à notre maison, ramenant avec elle notre chère Mère M. Madeleine Amyot de la Conception." Mgr. de Saint Valier avait lui-même reçu les vœux de ces trois premières professes des Ursulines des Trois-Rivières.

La Veneree Mere Marguerite de Flecelles de Saint-Athanase,

Professe de Paris, 1640-1695,

SECONDE SUPÉRIEURE DE NOTRE MONASTÈRE.

NOMMER la Mère Marguerite de Flécelles de S. Athanase, c'est réveiller le souvenir d'une famille patriarcale laquelle, année par année pendant plus de soixante ans, s'est plu à multiplier les bienfaits sur notre Monastère, et qui a même trouvé moyen de les perpétuer par la fondation d'une rente annuelle. Mais le plus riche présent de cette famille de bénédiction a été sans contredit la perle précieuse, *bona Margarita*, préparée par la main de Dieu même, pour briller au frontispice de l'édifice spirituel de cette maison. Associée à la Vén. Mère Marie de l'Incarnation dès la première année de l'établissement, la Mère S. Athanase gouverna alternativement avec elle pendant les trente-six premières années, montrant toujours une âme grande, capable de s'inspirer de l'esprit, de la prudence, de la sagesse des saints. Telle fut la seconde supérieure de notre Monastère.

Nous puisons les détails qui suivent dans la Vie et les Lettres de la Vén. Mère, dans la Circulaire et les Annales manuscrites de Paris et de Québec, nous contentant d'abréger.

" La Mère Marguerite de Flécelles de S. Athanase naquit le 28 mai 1614. Elle était d'une famille très-connue dans Paris par les charges considérables dans la robe, qu'elle a exercées avec honneur. Elle fut mise fort jeune chez nous (aux Ursulines de Paris) pensionnaire, et dès lors son excellent naturel se fit voir et promit tout ce qu'elle a été depuis. Une humeur gaie et accommodante, une physionomie agréable, un port majestueux, lui gagnèrent tout d'abord le cœur de ses compagnes; ses maîtresses mêmes étaient ravies des heureuses dispositions qu'elles découvraient en elle pour la science et la vertu.

" L'Epoux céleste, qui se destinait cette belle âme, la favorisa dès sa tendre jeunesse d'une excellente vocation religieuse. Elle prit l'habit avec ferveur et continua de même son noviciat. Entre autres belles qualités, on remarquait en elle une grande facilité à s'appliquer, une mémoire heureuse, un cœur bon et un esprit bien fait. Son exactitude aux observances régulières fut inviolable, et elle apportait à l'exercice des vertus propres à une novice Ursuline une attention si soigneuse, que la maîtresse des novices se servait d'elle pour la seconder dans l'instruction des nouvelles venues. Elle fit profession dès qu'elle eut l'âge requis et en des dispositions toutes saintes.

" Notre-Seigneur, qui la préparait à de grandes choses, permit qu'elle fut atteinte de peines d'esprit si violentes qu'elle ne savait que devenir. Au milieu de ses angoisses, une voix intérieure lui suggéra de faire vœu de s'offrir pour le Canada, s'il plaisait à Dieu de la délivrer. Elle le fit, et se trouva aussitôt dans une paix complète, et dans la ferme résolution d'exécuter ce qu'elle avait promis. Aussi dès qu'il fut question d'envoyer des religieuses de Paris en Canada, elle alla trouver sa supérieure et lui rendit compte de tout. Il est aisé de juger quelle fut la joie de la bonne Mère, d'avoir à sa disposition un sujet si rare, et si propre au grand dessein que l'on avait concerté.

" Cependant notre jeune religieuse, qui éprouvait dans sa partie inférieure de grandes répugnances pour le Canada, était restée fort surprise de se voir ainsi prise au mot, et son âme était comme agonisante en vue du Calvaire qui l'attendait. Autant la Mère Ste. Claire, à qui elle était donnée pour compagne, y mettait de feu, autant la Mère S. Athanase éprouvait de glace ; tellement qu'on eut dit que l'une allait porter l'incendie en cet autre monde, et que l'autre, par anticipation, était déjà toute gelée et morfondue des âpres froidures du pays. Cependant, pleine de l'esprit de Dieu, elle fit voir une constance admirable à résister aux oppositions infinies qu'elle rencontra, d'abord de la part de la Communauté, puis de celle de Messieurs ses parents, qui n'épargnèrent rien pour la retenir, leur tendresse naturelle pour cette chère fille, qu'ils ne reverraient jamais, leur faisant estimer son dessein

une témérité, et une cruauté étrange en ceux qui l'y encourageaient."

Nous sommes frappée ici d'un trait de ressemblance remarquable entre la Mère S. Athanase et la Vén. Mère ; toutes deux ont comme leur Jardin des Oliviers avant le Calvaire du Canada. Trois jours avant de quitter son Monastère de Tours, la Mère Marie de l'Incarnation eut une telle impression des croix qui l'attendaient qu'elle en resta comme interdite. "Je ne puis dire l'étonnement et l'effroi où se trouva mon esprit à cette vue ; je restai comme une personne seule, qui expérimente déjà son affreuse solitude et un abandonnement entier de la part de Dieu et des créatures, tellement que j'étais comme insensible en quittant mes sœurs, mes parents, mes amis, et enfin toute la France. Néanmoins je m'abandonnais à Dieu pour suivre ses desseins en toutes choses. Il semblait même que mon esprit partît devant moi, tant il lui tardait de suivre les volontés divines."

La Mère S. Athanase, qui devait s'identifier à la Vén. Mère dans le gouvernement de cette maison à son origine, passa aussi par cette épreuve des grandes âmes, et elle ne fut pas moins généreuse à s'abandonner à Dieu.

Dans la notice de la Mère Ste. Claire, nous avons donné les détails du voyage de ces deux ferventes missionnaires. A son départ de Paris, la Mère S. Athanase n'avait pas encore vingt-six ans. Son sacrifice fut d'autant plus méritoire qu'elle le faisait ainsi que nous l'avons vu, en toute connaissance de cause, expérimentant par avance les crucifiements de sa longue immolation. Tout en elle cependant respirait le calme, la paix, une joie toute céleste ; elle vérifiait ces paroles de la Vén. Mère qu'*on ne peut expliquer ni concevoir le repos que ressent une âme quand elle s'est une bonne fois donnée à Dieu.*

La Mère S. Athanase fut admirable de jugement et de conciliation, dans l'acte d'union conclu en 1641. Appelée à succéder à la Vén. Mère en 1645, elle montra, malgré sa jeunesse, de quelle ressource elle serait à la communauté naissante. "Remerciez Notre-Seigneur de nous l'avoir donnée, écrivait la Vén. Mère à son fils ; c'est un esprit d'union qui mourrait plutôt que de rien faire

qui la puisse troubler." Plus tard : " Notre Révérende Mère et moi sommes dans une aussi parfaite intelligence qui si nous n'étions qu'un cœur. Il ne se passe rien et elle n'entreprend rien qu'elle ne me le communique et ne me demande mon avis: ce qui noue et serre notre union très-étroitement." En 1670 où la Vén. Mère laissait .a dernière fois la charge à sa fidèle remplaçante : " Notre ...non s'est faite avec succès par le choix de ma Rév. Mère S. Athanase. Cette élection n'a rien changé dans les cœurs. Vous béniriez Dieu de voir la grande paix et la sincère union dont nous goûtons les douceurs. Certes, si Dieu fait sa demeure dans la paix, nous devons bien croire qu'il habite dans notre petit séminaire ; et c'est un trésor qui nous est plus précieux que tous ceux de la terre."

La Mère S. Athanase était Supérieure au premier incendie du Monastère, alors que son cœur si bon " souffrit des convulsions de mort " dans la crainte que quelque membre de sa chère famille religieuse n'eût péri." Sa tendre dévotion à la très-sainte Vierge qui lui avait inspiré, quelques mois auparavant, de la choisir et reconnaître solennellement pour première et perpétuelle Supérieure de notre maison, lui fit encore proferer, à genoux sur la neige, ce vœu à l'*Immaculée Conception*, que la Vén. Mère regar.la comme miraculeux dans ses effets.

La vénération de la Mère S. Athanase, nous pourrions presque dire son culte pour la Mère Marie de l'Incarnation émeut l'âme. Dans la grande maladie qui faillit emporter la Vén. Mère en 1664, la Mère S. Athanase ne voulut pas qu'elle eut d'autre infirmière qu'elle; nuit et jour elle était au chevet de la sainte malade, suppliant Dieu de ne point imposer à sa Communauté un pareil sacrifice. " Elle a pour moi des soins qui ne sont pas imaginables," disait la Vén. Mère.

Au jour mémorable du 30 avril 1672, dans quels sentiments recueillit-elle le dernier soupir de cette âme " divinisée "...... L'expression de sa douleur, dans sa lettre de faire part, a quelque chose de poignant, il semble que la meilleure partie d'elle-même lui ait échappé, avec l'âme de celle qu'elle considérait comme son appui, son modèle, " sa tout aimable et tant aimée Mère."

La Mère S. Athanase acheva, comme la Vén. Mère, ses dix-huit années de supériorité, bien déterminée à obtenir sa retraite. En effet, voyant qu'aux élections de 1681, on semblait penser à elle, elle prit si bien ses mesures qu'elle obtint de Mgr. de Laval la promesse qu'il l'exempterait de concourir. Le saint Prélat qui lui-même pensait à se décharger du fardeau du gouvernement, comprit les aspirations de cette sainte âme. Grande fut la surprise et l'affliction des Religieuses à cette annonce de Mgr., peu avant l'élection. "Nous ayant ainsi lié les mains à notre insu, ce fut en vain que nous fîmes instance auprès de Mgr.; il demeura ferme en ce qu'il avait accordé. L'humilité de notre chère Mère ne laissa pas de beaucoup souffrir, voyant la peine que la Communauté ressentit de ce coup si peu attendu."

Voilà donc la Mère S. Athanase pendant les vingt dernières années de sa vie, se réjouissant de n'avoir plus qu'à obéir. Quel beau modèle pour toutes ses sœurs! Elle continua à la vérité d'exercer des charges subalternes, "mais dans une soumission, un respect pour les supérieurs qui allait jusqu'à la vénération." Elle était là comme une relique vivante où se concentraient les souvenirs de la ferveur des premiers temps. Toutes les grandes crises de la colonie étaient passées; le pays était fait; le Monastère aussi avait subi ses grandes épreuves et était à la veille de porter aux Trois-Rivières l'esprit des Fondatrices, que la Mère Charlotte Barré de S. Ignace allait transmettre au dix-huitième siècle.

La vénérée Mère tomba malade le 28 mai, 81ième anniversaire de sa naissance. "Quoiqu'elle se fût trouvée assez mal durant la nuit, elle ne laissa pas de se lever encore avant 4h., et de faire ses prosternations ordinaires. Sur les 5h., pendant l'oraison, on s'aperçut qu'elle avait beaucoup de peine à se soutenir. On la pressa de se mettre au lit, mais elle dit que ce n'était rien. L'après-dînée, quoiqu'elle eût la fièvre, elle se rendit au confessional, et le lendemain entendit la messe et reçut la sainte communion avec la Communauté. Ce même jour, dimanche de la sainte Trinité, elle assista au chapitre pour la réception d'une novice à la profession, mais dans l'après-dînée, elle fut contrainte

de prendre le lit, sa fièvre augmentant avec une forte oppression de poitrine. Voyant notre inquiétude, cette bonne Mère cachait son mal autant qu'elle pouvait, et nous encourageait disant que ce ne serait rien. Le mercredi, veille de la Fête-Dieu, elle eut une hémorragie de cerveau qui la fit tourner à mort. Elle demanda les sacrements, qu'elle reçut ce même soir, sur les 7h., avec une piété exemplaire, demeurant toute remplie et occupée de Dieu. Ce qui ne l'empêchait pas, au plus fort de ses douleurs, de recevoir ses sœurs avec une affabilité admirable. Quelqu'une ayant fait la remarque que l'ardeur de sa fièvre devait lui causer une soif ardente :—*J'ai bien une autre soif!* répliqua-t-elle;--Ma Mère, reprit la Supérieure, vous avez soif de souffrir, de glorifier Dieu, de lui gagner des âmes; à quoi elle répondit avec force: *Oui, oui, j'ai soif de glorifier Dieu et de l'aimer.* Quelque temps après elle prononça un verset des psaumes où le Roi-Prophète se plaint de la longueur de sa vie et de ses souffrances. Depuis six mois en effet, elle avait été agitée d'inquiétudes et de scrupules, qui achevèrent de la purifier. Les derniers moments de sa vie se passèrent dans une occupation et un amour actuel de Dieu, qui lui était ordinaire, mais dont l'approche du terme redoublait l'intensité. Elle répétait avec David: *In terra deserta et inviâ et inaquosâ etc.* Enfin, après avoir prononcé trois fois avec dévotion le saint nom de Jésus, elle expira sans autre agonie, à une heure après minuit, vendredi, lendemain de la Fête-Dieu, 3 juin 1695, consommant en ce jour solennel pour elle le sacrifice qu'elle avait commencé 63 ans auparavant, faisant à pareil jour sa profession religieuse dans le Grand Couvent de nos Mère Ursulines du faubourg S. Jacques, à Paris."

L'auteur de la Notice de la Mère S. Athanase est embarrassée dans le choix des vertus à signaler en cette chère Mère, " qui a été en cette maison, pendant 55 années, un flambeau luisant et ardent, une colonne de régularité, une âme toute débordante de la plénitude du Saint-Esprit avec ses dons et ses fruits, ayant comme le juste dont parle David, bâti des degrés en son cœur, pour s'élever chaque jour de plus en plus en la voie de la perfection et intime union avec Dieu.

" Aucune vertu n'était médiocre en elle. Sa foi vive, sa confiance inébranlable, sa charité ardente se manifestèrent avec éclat en des rencontres considérables. Son esprit de pauvreté et et de détachement était admirable. Elle savait ce qu'elle était à notre Communauté par les bienfaits incessants de sa famille, et cependant, elle eut été fâchée que la dernière des sœurs se fût trouvée plus pauvre qu'elle; il fallait user d'adresse pour renouveler ses habits. Sa mortification était universelle; elle jeûna encore le vendredi, veille du jour où elle tomba malade. Ses plus riches meubles étaient ses instruments de pénitence. Elle était des premières aux travaux communs, même aux lessives, et lorsque les Supérieures voulaient l'en exempter vu son grand âge, elle insistait agréablement, disant que ces exercices étaient nécessaires à sa santé. *Il faut aller jusqu'au bout,* disait-elle encore avec la Vén. Mère, *et ne point donner de trève à la nature lâche et paresseuse.* Dans les croix et les contrariétés, sa pratique était d'aller se prosterner devant Dieu, le silence lui servant alors de mur de protection; ces paroles du Prophète semblaient être siennes: *Sedebit solitarius et tacebit quia levavit super se;— Ponet in pulvere os suum, sit forte, sit spes.* Jamais on ne lui a entendu dire un mot de plainte; si elle ouvrait la bouche, c'était pour appuyer les ordonnances des Supérieurs ou pour justifier les conduites de Dieu sur notre Communauté. On peut encore à juste titre lui appliquer ces paroles du Prophète-Royal: *Zelus domûs tuæ comedit me,* s'étant consumée dans l'exercice du zèle, faisant ses délices de l'instruction des enfants, où elle a toujours été employée excepté les six mois qui ont précédé sa mort. Elle n'a épargné ni travail, ni prières, ni pénitences, pour la conversion des sauvages et l'établissement de la foi en ces contrées.

" Que dirai je de sa charité ? Elle était la tendre mère de toutes, trouvant toujours moyen d'aider et de consoler; autant elle était oublieuse d'elle-même, autant elle était empressée à soulager les autres, dont les maux ne lui semblaient jamais petits.

" C'était un esprit universel, remplissant parfaitement tous les offices, grands et petits: elle a été 18 ans supérieure, 15 ans assistante, 6 ans zélatrice, 12 ans maîtresse des novices, de plus

maîtresse générale, au pensionnat et à l'externat, toujours à la satisfaction de tous. Son bel esprit, son heureuse mémoire, sa sage conduite, ne l'ont point éblouie, tout est retourné au Dieu qui l'avait si richement douée, et dont elle avait fait valoir les talents au centuple. Nous la regardons comme une insigne bienfaitrice, et un vrai modèle de perfection. Sa mémoire sera toujours en bénédiction en ce Monastère."

Après un éloge aussi complet, on ne sera pas surpris d'apprendre que les principales dévotions de la Mère S. Athanase avaient pour objet les souffrances de N. S. J. C, et son amour infini au très-saint Sacrement de l'autel. C'était là, dans le Cœur souffrant et brûlant de son Époux céleste, qu'elle puisait les vertus dont elle a laissé de si grands exemples.

Toute l'honorable famille de Flécelles s'est associée à l'apostolat de cette véritable Ursuline. En 1672, le Récit dit : " Nous perdîmes encore cette année M. l'abbé de Flécelles, oncle de notre chère Mère S. Athanase, ancien bienfaiteur qui, depuis notre établissement, nous donnait au moins 100 f. chaque année ; il nous a laissé en mourant 100 écus de rente annuelle sur la maison de ville à Paris." En 1684, le Récit signale la mort de " M. de Flécelles, l'aîné, frère de notre très-chère Mère. Il a laissé par testament à notre Communauté 2000 f, afin de nous assurer une rente annuelle de 100 lbs., nous continuant ainsi après sa mort les charités qu'il nous avait faites pendant sa vie. M. son frère, qui lui survit, en a donné autant à la même fin, ce qui fait un capital de 4000 lbs. au profit de notre maison. Les largesses et libéralités de cette honorable famille ont été admirables, les autres membres continuant toujours à nous assister. Nous avons tâché et tâchons de reconnaître ces bienfaits, par des prières, messes, communions et services solennels, mais Dieu, qui sait l'étendue de nos obligations, peut seul aussi les reconnaître dignement dans son éternité."

La Mère Marie Le Vaillant de Vocelles dite de Sainte-Cécile, Professe de Bayeux, Première Assistante des Ursulines des Trois-Rivières, 1697-1699.

Nous avons vu l'accueil fait à la Mère Sainte-Cécile à son arrivée, le 7 septembre 1697, et quelle renommée de vertu elle apportait en Canada. "Tout ce qu'on nous avait dit n'était rien, ajoutent les Annales, en comparaison de l'estime et de l'affection que nous eûmes pour elle après l'avoir connue; ce qui produisit entre elle et nous une si grande union qu'il semblait qu'elle fût professe de notre maison. Il n'y avait guère plus d'un mois qu'elle était avec nous lorsque Mgr. de Saint-Valier la choisit pour assistante, l'emmenant à sa fondation des Trois-Rivières. Elle y avait été environ 17 mois lorsque le Seigneur l'appela à la récompense. Cette chère Mère s'était surtout rendue remarquable par son union avec Dieu et son humble et respectueuse soumission à l'égard des supérieures. Elle avait un si grand amour pour les sauvages qu'elle se mit avec ardeur à étudier leur langue, et malgré son âge, elle fut bientôt en état d'enseigner la doctrine chrétienne aux petites Algonquines des Trois-Rivières. La Mère Sainte-Cécile mourut aux Trois-Rivières le 1er mars 1699, avec la réputation d'une sainte. Elle était âgée de 57 ans ayant environ 42 ans de vie religieuse. Nous lui avons fait tous les services et prières comme à une religieuse de notre maison, tant nous avions conçu d'estime et d'affection pour elle à cause de sa vertu. La perte a été grande pour la nouvelle fondation."

Soeur Françoise Gravelle de Sainte-Anne, première Soeur converse des Trois-Rivières; Soeur de la Visitation; Soeur Sainte-Madeleine.

Sœur Françoise Gravelle de Sainte-Anne, première sœur converse des Ursulines des Trois-Rivières, fut la seconde religieuse de cette maison à remporter la couronne. Elle tomba malade le jour de l'enterrement de la Mère Sainte-Cécile et mourut le 9 du même mois, en d'admirables sentiments de piété. "Quoique petite de corps et un peu délicate, son grand courage la faisait venir à bout de tout. Étant l'unique sœur converse de la fonda-

tion, qui comprenait un pensionnat et un hôpital, on entrevoit dans quels travaux elle passa les deux dernières années de sa vie. La Mère Marie Drouet de Jésus, Supérieure des Trois-Rivières, écrivait à sa mort : "Si la voix du peuple est la voix de Dieu, il y a eu à la mort de cette chère sœur une révélation bien frappante de sa béatitude ; toute la ville où elle est décédée la regarde comme une sainte."

Trois sœurs Gravelle, " filles de M. Massé-Joseph Gravelle et de Mme. Marguerite Tavernier," ont été religieuses converses en cette maison. Toutes trois sont "nées à Beaupré, et ont été baptisées dans l'église de la Visitation du lieu." Nous venons de faire connaître la seconde, entrée à notre noviciat en 1678 et décédée le 9 mars 1699, âgée de 40 ans. La troisième, Geneviève dite de la Visitation, est cette fervente novice qui reçut le voile dans le "Bethléem du Cloître" en 1687. Elle mourut d'une inflammation de poumons le 20 janvier 1691, n'ayant que 23 ans et demi, et quinze mois de profession religieuse. Nous rencontrerons plus tard l'aînée, Marie-Madeleine dite de S. Paul, entrée au noviciat en 1674. Disons dès maintenant que ces trois sœurs, après avoir été élevées dans les principes d'une piété éclairée et solide, furent de saintes religieuses, ayant éminemment l'esprit de leur état.

Le 24 février 1697, mourait presque subitement notre chère sœur Françoise Ouën de Sainte-Madeleine, native de Dieppe, ayant 77 années d'âge et 44 de Religion. " Sa vie édifiante avait été une continuelle préparation à la mort. Sa charité à l'égard du prochain allait au delà de tout ce qu'on peut dire, ainsi que son respect et sa soumission pour les supérieurs."

CHAPITRE III.

LE PENSIONNAT AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.

Zèle des Parents pour l'éducation de leurs filles—Noblesse de l'épée et de la science—Noblesse de la foi et du dévouement—Titres d'honneur du Monastère—*Curam habe de bono nomine*—Elèves de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation, dont nous avons pu tracer les alliances; leurs filles et leurs petites-filles—La petite Abigaïl—Haute Mission d'une élève du pensionnat—L'Héroïne de quinze ans.

ZÈLE DES PARENTS

POUR L'ÉDUCATION DE LEURS FILLES.

NOBLESSE DE l'ÉPÉE ; NOBLESSE DE LA FOI ET DU DÉVOUEMENT.

AVANT de clore ce premier tome de l'Histoire du Monastère, nous interrogerons de nouveau les noms et les notes du Registre, dont l'étude nous a vivement intéressée jusqu'ici. Ces jeunes élèves que nous passons en revue, sont en effet devenues les femmes fortes et généreuses qui ont contribué à la formation de notre société canadienne.

Loin de nous la pensée d'attribuer à la seule éducation du pensionnat, ces sentiments si profonds de religion dont notre pays se ressent et qui frappent d'admiration les étrangers ; nous connaissons trop quelle est la portée des leçons de vertu données par

une mère véritablement chrétienne, qui s'élève à la hauteur de sa sublime mission. Que de saints prêtres, de ferventes religieuses, ont dû à ces premières impressions du berceau et du foyer leurs aspirations vers la vie parfaite? Il n'en est pas moins vrai, néanmoins, que la direction tout à fait chrétienne donnée à l'intelligence, dans l'acquisition des connaissances humaines, est d'une importance majeure, et que d'elle dépend le développement des précieux germes de vertu déposés dans le cœur de l'enfant.

Rien n'est mieux constaté, par nos anciens registres, que le zèle des parents pour l'éducation de leurs filles, et ce fait est aussi glorieux à la religion qu'honorable à la population du pays. Ces colons des premiers temps, dont la fortune était si modique et la carrière si périlleuse, étaient des pères véritablement dignes de ce nom, ne comptant plus les sacrifices quand il était question du bien-être moral de leurs enfants; ils se rendaient parfaitement compte de ce que l'avenir d'un peuple emprunte à l'éducation. Magistrats, hommes de science, interprêtes de sauvages, médecins, marchands, industriels de toute espèce, agriculteurs, tous amènent leurs filles au Monastère. Nos lectrices ne verront pas sans admiration arriver des extrémités mêmes de la Nouvelle-France, de l'Acadie, du Détroit, de la Louisiane, les filles de ces vaillants officiers dont les exploits ont tant de fois sauvé le pays, de ces hardis explorateurs qui ont couvert de gloire le nom français: les De Tonty, De la Vérandrye, De Bienville, Hertel, De Lamothe-Cadillac, etc. Placés par devoir sur les limites les plus distantes de la colonie, pas un d'eux n'a négligé de faire instruire ses filles et lorsque leurs propres ressources font défaut, ils réclament l'indulgence des

Religieuses: le registre des "Pensionnaires sur la fondation" est là, pour rappeler la noble attitude des uns, et la touchante et intelligente charité des autres.

Le même zèle continue aussi à se manifester de la part des autorités ecclésiastiques et civiles, qui incessamment figurent sur le Registre comme défrayant, en tout ou en partie, l'éducation de nombre de jeunes filles. Nous avons déjà vu avec quelle condescendance Mgr. de Saint-Valier venait encourager de sa présence les touchantes cérémonies de la première communion et autres solennités du pensionnat.

"Chaque pays a sa noblesse, dit M. l'abbé Tanguay dans son Dictionnaire Généalogique. Nous avons eu celle du sang. Elle nous est venue en grande partie de la France. Plusieurs noms figurent dans notre histoire, qui brillaient au temps des Croisades: c'est la noblesse de vieille roche, sinon la plus riche. Elle a été plus largement représentée sur nos rives que dans aucune autre colonie. Il n'est pas nécessaire de citer les noms, ils sont assez connus: ils appartiennent presque tous à l'Histoire. Nous commençons à les voir figurer dans nos archives presque aussitôt après 1632. Chaque année en fournit de nouveaux jusqu'en 1665. Mais alors le régiment de Carignan, qui fut presque tout licencié ici, jeta sur nos rives une nombreuse population appartenant à la meilleure aristocratie." L'auteur nous montre la noblesse de la robe et celle de la science figurant à côté de la noblesse de l'épée, et méritant à divers titres de s'allier avec elle. "Nous avons en outre, ajoute-t-il, une noblesse à nous, noblesse qui s'est acquise dans des luttes terribles au commencement de la colonie. Elle est moins ancienne que l'autre, mais elle est plus nationale, plus complètement canadienne."

Nos lectrices pressentent qu'il ne s'agit pas seulement ici de *quelques-uns* de nos héros, dont les exploits ont été reconnus par des titres officiels; ils sont bien une des gloires du pays; mais le dévouement, dans ses différentes sphères, a aussi son illustration, [illegible] te couronné d'une auréole impérissable. L'Égl[illegible] du Canada a eu ses martyrs, parmi les laïcs comme parmi ses apôtres; elle a eu des chrétiens-modèles dans presque tous ses premiers enfants, qui venaient expressément, en ce pays sauvage, pour y établir le règne de Dieu, et qui y sont restés on a vu au prix de quels sacrifices. Voilà une noblesse que le Canadien doit priser plus que toute autre, et à laquelle il doit se rattacher de toutes les puissances de son âme, en se rattachant à ses ancêtres.

A ces réflexions, nous ajouterons que le Monastère aussi a ses titres d'honneur, et qu'il en a libérab[illegible]ent doté notre pays à son origine, en lui déput[illegible]es femmes admirables qui, dans les divers états de la vie, ont fait sa gloire et sa consolation.

En reconnaissant au passage les filles et les petites-filles de ces premières élèves du Monastère, nous avons regretté de n'avoir pas, dès la première liste, indiqué les alliances. Nous allons maintenant réparer cette omission, ne reprenant toutefois que les noms dont nous avons pu tracer l'origine avec certitude.

Qui ne tiendrait à honneur de se rattacher plus ou moins directement à ces premières femmes du pays, qui s'inspirèrent des vertus et du dévouement de la Vén. Mère Marie de l'Incarnation et de ses Compagnes? Dans cette pensée, nous avons voulu, au moins dans une certaine mesure, nous rendre compte des générations d'élèves qui se sont succédé au pensionnat, pendant

les soixante premières années. Les lacunes du Registre nous ont frappée davantage à mesure que nous avancions : nombre de pages sont restées incomplètes. On sait que c'est à la suite de deux incendies que le Registre a été refait. Cependant, le résultat de ce travail ne sera pas, nous l'espérons, sans intérêt, il dira bien haut à toutes et à chacune de nos lectrices, que leur souvenir reste parmi nous, et qu'elles sont les monuments vivants de l'éducation religieuse et soignée que cette maison s'efforce de donner aux jeunes personnes qui lui sont confiées. Si elles nous aiment, si elles s'aiment elles-mêmes, qu'elles continuent d'avoir toujours devant les yeux cette recommandation de l'Écriture, qui leur a été bien des fois répétée en cette maison, par ceux qui en étaient les sages directeurs : *Curam habe de bono nomine*

ÉLÈVES DE LA VÉN. MERE MARIE DE L'INCARNATION

ET DE SES PREMIÈRES COMPAGNES D'APOSTOLAT.

1639—1700.

M. le Chevalier J. C. Taché, dans une lettre en date du 25 août 1866, nous disait, parlant de l'Histoire des Ursulines : *Cet ouvrage n'est pas seulement l'Histoire de la Communauté.... c'est encore l'histoire de la famille canadienne ; nos aïeules, nos grand'mères, nos mères, nos sœurs, nos cousines, sont inscrites dans ce touchant tableau !* Nous sommes heureuse de pouvoir aujourd'hui donner de plus amples détails, grâce au Dictionnaire Généalogique de M. l'abbé Tanguay, et autres sources.

Les noms de famille sont en petites majuscules, ceux des élèves, en italiques.

—Signifie *épousa* ; = *en secondes noces* ; + *en troisièmes noces* ; * *autre famille*.

M. et T. R. désigneront Montréal et Trois-Rivières, et autres lieux à une certaine distance de ces villes. Les familles de

Québec, ou à dix lieues en amont ou en aval de Québec, seront d'ordinaire sans indication de lieu.

PREMIÈRE PARTIE. (1)

1. (de 1639 à 1672). AUBERT, Claude (Notaire Royal, Québec): *Marie*—Jean Prémont; *Geneviève*—Denis Roberge; *Elisabeth*—Bertrand Chesné=J. B. Franquelin; *Anne* — Gervais Beaudoin, Médecin * AUBUCHON Le Loyal, Jacques: *Anne*—François Chorel de S. Romain; *Margte.*—Pierre Des Rosiers.

[Cette liste d'élèves se lit ainsi: *Marie* AUBERT, fille de Claude Aubert, Notaire Royal à Québec, épousa Jean Prémont; *Geneviève* épousa Denis Roberge; *Elisabeth* épousa Bertrand Chesné, et en secondes noces, J. B. Franquelin; *Anne* épousa Gervais Beaudoin, Médecin*Marie Aubuchon, fille de Jacques AUBUCHON Le Loyal, épousa Frs. Chorel; *Margte.* épousa P. Des Rosiers.]

2. (de 1672 à 1700). ANCELIN, René: *Marie*—Pierre Rondeau * ANGERS, Simon Lefebvre (sieur): *Marie*—Pierre Coutancineau; *Marie-Mad.*—Pierre Voyer=Jean Gingras; *Charlotte*—Pierre Hardy * AUBUCHON dit L'Espérance, Jean (marchand, M.): *Margte.*—Jean Cusson; *Marie-Mad.*—Jacques Archambault * AUBUCHON, Pierre: *Catherine*—Frs. Savary; *Margte*....; *Jeanne* — Florent De la Citière * AUBUCHON, Jacques (T. R): *Françoise* ..... * AVISSE, Denis (huissier): *Madeleine*—Jean Chevalier.

1. BACON, Gilles: *Marie-Mad.*, 1ère Rel. Converse H. Gén.* BADEAU, Jacques: *Jeanne*—Pierrre Parant; *Susanne*—Jean de Rainville * BAILLARGEON, Jean: *Jeanne*—Jean Labrecque =Pierre Burlon + Antoine Mondin * BAILLARGEON, Mathurin (T. R.): *Anne*—Jean Polton=Jacques Duguay * BATTANVILLE, Louis Lefebvre dit B. (brasseur): *Angélique*—Jean Gautier=Pierre Brunet; *Louise*—François Thude * BAUDRY dit Lamarche, Urbain (bourgeois T. R.): *Marie*—Jacques Le-

(1) Dans cette première partie, nous donnons le nom des élèves dont la famille paraît pour la première fois dans nos Registres;—dans la seconde partie, nous verrons les filles et les petites-filles de ces premières élèves.

febvre ; *Jeanne*—Jacques Duguay * BÉLANGER, François : *Charlotte*—Jean Langlois=Thomas Rousseau ; *Mathurine* — Jean Maheu=Antoine De Serre+Frs. Grégoire ; *Louise*—Jean Cloutier ; *Geneviève* — Guillaume Ferté * BISSON, Gervais : *Simone* —Nicolas Gauvreau * BOISSEL, Jacques : *Margte.* — Etienne Bouchard, Chir.=Julien Joyan ; *M.-Mad.*, décédée à 19 ans ; *Jeanne*—Jean Vergeat*BONHOMME dit Beaupré, Nicolas : *Marie* —Jean Nau ; *Catherine*—Jacques Berthéaume * BOUCHER, François : *Elisabeth*—Denis Guyon (bourgeois) * BOULÉ ou Boulay, Robert : *Elisabeth*—Pierre Joncas * BOURDON, Jean (Proc. Gén.) : *Geneviève*—Religieuse Ursuline, *Marguerite*—une des Fond. H. Gén. ; *Anne*, R. U. 1ère Sup. canadienne * BOURGERY, Jean-Baptiste (T. R.) : *M.-Mad.*—Jean Beaune=Jacques Chasle dit Duhamel * BOUTET de S. Martin, Martin (Professeur ès Mathématiques, Québec) : *Catherine*—Charles Philippaux=Jean Soulard ; *Marie*, R. U. * BRASSARD, Antoine : *Jeanne*—Jacques Hédouin ; *Marie-Mad.*—Ls. Fontaine =Jean Le Normand ; *Marguerite*—Jean Lemelin ; *Dorothée*—Pierre Richer.

2. BEAUSOLEIL, Jean Jacoti dit B. : *Anne*—Jean Barody * BÉDARD, Isaac : *Marie*—Nicolas Huppé = André Auclair* BELLEFOND, Frs. Génaple dit B. (Not. R.) : *Marie*—Charles Damours ; *Angélique* ..... ; *Marie-Mad.*, déc. à 25 ans * BERTHELOT dit Le Loutre, André : *Marie-Mad.*—Joseph Paré=Noël Lessard * BEZEAU, Pierre : *Renée*—Laurent Delage=Jean Bergevin dit Langevin * BISSON ou Buisson, René-Gervais : *Marie* —Jacques Briau ; *Romaine* ...... * BISSON, Antoine : *Anne* ..... ; *Jeanne*, noyée à l'âge de 16 ans ; *Marguerite*—Jean Ginchereau ; *M. Anne* .... * BLAZON, Pierre-Chs. Vauvril de B. (T. R.) : *Marie-Margte.*—Laurent Boucher de Grand-Pré * BLONDEAU, Frs. : *Catherine*—Nicolas Sarrazin=Pierre Jean * BOLDUC, Ls. (Proc. du Roy) : *Marie-Anne*—Jean Marsolet=Jean Prémont ; *Marie*—Henri Brault dit Pominville=J. B. Drapeau * BONET, Mélaine : *Margte.* — Jean Gariépy * BONHOMME, Guillaume : *Agnès* — Noël Roulois = Frs. Liénard * BOUCHARD, Michel : *Margte.*—Frs. Dutertre = Guillaume Soucy

* BOUCHER, Frs. : *Françoise*—Nicolas Thibaut * BOUCHER, Guillaume : *Marguerite*—Frs. Laberge * BOULANGER, Pierre Le B. (T. R.) : Marie - J. B. Duplaissy * BOUTEVILLE, Lucien (marchand) : *Marie*, R. U. ; *Geneviève*—Alexandre Peuvret * BOUTIN dit Larose, Jean : *Angélique* — Frs. Basque * BOUTIN, Antoine: *Françoise* — Pierre Joseph Féret=Frs. Buteau * BRANCHE, René : *Françoise* — Adrien Legris-Lépine* BRASSARD, Jean-Baptiste : *Marie-Mad.* — Paul Chalifou ; *Catherine*—Jean Pilote * BRIÈRE, Jean: *Marie* — Claude Chaillé ; *Anne* — Jean Chaillé * BRIÈRE ou Labrière, Denis : *Marie*—J. B. Valet = Chs. Frs. Hubert : * BRISE.... *Jeanne*..... * BRISEBOIS ou Dubois, René : *Dorothée*—Jean Janvier=Etienne Le Biguet * BRISSET, Jacques (sieur Courchêne, seigneur de l'ile Dupas T. R.) *Jeanne*.........

1. CARON, Robert : *Catherine* — Jacques Dodier = Pierre Dupré * CHALIFOU, Paul : *Marie*—Joachim Martin ; *Marguerite* —Jean Badeau ; *Jeanne*—Frs. Bibaut ; *Simone*—Julien Brousseau * CHALUT, Pierre : *Jeanne* — Nicolas Devé = Joachim Girard + Guill. Valade ; *Catherine*—Noël Pourveu=Ls. Betureau * CHAPELEAU, Jean (maître-maçon) : *Catherine*—Pierre Maufait * CHAPPAU, Pierre : *Jeanne*—Jean Rasset * CHARTIER DE LOTBINIÈRE, Ls. Théandre (Lt. Gén. Prévôté Q.) : *Marie*—Pierre de Joybert-Marson * CHAUVIN dit La Fortune, Marin (T. R.) : *Marie*—Robin Langlois=Jean de Noyon * CLOUTIER, Jean : *Marie*—Jean-Frs. Bélanger * CLOUTIER, Zacharie : *Barbe* — Charles Bélanger=Noël Gagnon ; *Xainte* — Nicolas Goulet =Nicolas Thibaut * CÔTÉ, Jean : *Simone*—Pierre Soumande ; *Louise*—Jean Grignon * COUILLARD, Guillaume : *Elisabeth*—Jean Guyon Du Buisson ; *Marie*—Frs. Bissot=Jacques De Lalande ; *Gertrude*—Charles Aubert de la Chenaye * COURVILLE Chs. Cadieu dit C. : *Madeleine*—Antoine Fortier ; *Jeanne*—Antoine Montpellier * COUTURE, Guillaume (Juge de la Côte de Lauson) : *Margte.*—Jean Marsolet de S. Agnan ; *Marie*—Frs. Vézier = Claude Bourget * CRESTE, Jean : *Marie* — Robert Pepin = Jean Bridault + Pierre Jourdain * CREVIER de la Meslée, Christophe (T. R.) : *Jeanne* — Pierre Boucher, Gouv.

T. R.; *Marguerite*—Jacques Fournier=Michel Gamelin+Ths. Renou; *Marie*—Nicolas Gatineau-Duplessis = Julien De St. Aubin.

2. CADOT ou Cadau, Mathurin, (M.): *Marie*, déc. à 18 ans * CARON, Jean: *Renée*—Frs. Rivard * CARON, Pierre: *Jeanne* —Ls. Fournier; *Louise*—Augustin Gamache = Pierre Fortin * CARON, Robert: *Anne-Cécile*—Joseph Lefrançois * CATIGNAN Chs. (garde-magasin): *Marie-Anne* ...... * CHALIFOU, Paul: *Anne*—Jean Le Normand=Jean Delage * CHAPACOU, Simon-Jean (M.): *Marie* — René Mailhot; *Agathe* ....; *Angélique*.—André Bouteiller * CHAPELEAU, Jean (maître-maçon): *Françoise* — Romain Chappau * CHARPENTIER, Jean: *Jeanne* — Jean Casavan * CHASLE, Claude: *Anne* — Pierre Prudhomme; *Jeanne* — Etienne Thivierge; *Elisabeth* — Nicolas Pré * CHATILLON, Jean Mignot dit C.: *Jeanne* — Antoine Gaboury * CHAUNIER, Louis: *M. Catherine* .... * CHORET, Mathieu: *Jeanne* — Jean Morisset * CHRÉTIEN, Vincent: *Anne* — Nicolas Groigné * CLOUTIER, Jean: *Françoise*—Antoine Doyon = Joseph Paquier; *Agnès* — Joseph Fortin; *Madeleine* — Julien Manfils * CORNUO, Mathurin: *Jeanne*—René Cuillerier * CÔTÉ, Martin: *Madeleine*—CÔTÉ, Jean: *Marie* —Frs. Tinon-Desroches * COUILLARD de L'Espinay, Louis (seigneur de S. Thomas): *Geneviève*......; *Elisabeth* ... * COURVILLE. Chs. Cadieu dit C.: *Louise*—Vincent Vachon * Couture, Guill. (Juge, Côte de Lauson): *Louise*—Chs.-Ths. Couillard * CRESSÉ, Michel (seigneur de la Riv. Nicolet T. R.) *Margte*...; *Marie*......

1. DANDONNEAU dit Lajeunesse, Pierre (sieur Du Sablé T. R.): *Jeanne*—Jacques Babie, Offi. Rég. Carignan * DE BEAULIEU, Jacques Gourdeau: *Jeanne-Renée*—Chs. Macart, Conseiller * DE CHAVIGNY, Ths, (sieur de Berchereau): *Marie-Mad.*—Jean Le Moyne; *Marguerite*—Ths. Douaire de Bondy =Jacques-Alexis De Fleury de la Gorgendière; *Geneviève*—Chs. Amyot-Vincelette=J. B. Couillard; *Charlotte*—René Breton=Jean Girou; *Elisabeth*—Etienne Landron * DE LA BLANCHETIÈRE, Vincent Renardin: *Marie*—Nicolas Le Vieux De

Hauteville, Lt. Gén. de la Sénéchaussée * DE LA CHENAYE, Guill. Gautier : *Anne* — Guill. Feniou = Jacques Ragueneau * DE LA FOND, Etienne : *Geneviève* — Jean Trotier * DE LA HAYE, Pierre : *Catherine* Pierre Ginat = Etienne Rageot + Pierre Cordier * DE LA MARQUE (Dlle. noble envoyée par le Roi) : *Anne* — Chs. Testard de Folleville * DELAUNAY, Jacques : *Catherine*—Jean L'Archevêque * DE LAUSON, Jean (Sénéchal de la N. F.) : *Marie*, R. U. ; *Anne*, déc. au Pens. à 13 ans ; *Angélique*, R. U * DE LA VOYE, Pierre : *Marie* — Pierre Grenon * DE L'ESPINAY, Ls. Couillard : *Jeanne* — Paul Dupuis, Offi. Rég. C. ; *Geneviève* — Chev. Simon-Pierre Denis de Bonaventure, Capt. et Lt. du R. en Acadie * DENIS Simon, (sieur de la Trinité) : *Françoise*—Jacques Cailleteau=Michel Le Neuf de la Vallière ; *Catherine* — Rel. Hosp. M. ; *Marguerite*—Michel Cressé ; *Barbe*—Antoine Pécody de Contrecœur, Capt. R. C.=Ls. de Gannes-Falaise, Offi. des Troupes ; *Marie*...... ; *Gabrielle*, Rel. Hosp. 2de Sup. H. G. ; *Charlotte*—Pierre Dubrahé, sieur Dupas=Pierre Boucher de Boucherville. * DE RAINVILLE, Paul : *Marie*—Nicolas Bélanger ; *Marthe*—Pierre Marcoux * DE REPENTIGNY, Pierre Le Gardeur (Lt. Gouv.) : *M.-Mad.* – Jean Paul Godefroy de Linctot ; *Catherine*—Chs. D'Ailleboust des Musseaux * DES LONGSCHAMPS, Mathieu Hubou dit D. : *Genev.*—Julien Garnier ; *Anne* — René Sauvageau = Moïse Hilarest. * DE S.-QUENTIN, Quentin Moral (Lt. du Roy, T. R.) : *Jeanne* — Jacques Maugras ; *Marie* — Etienne Véron de Grandmesnil ; *Gertrude* — Jacques Bergeron * DES MOULINS.... (T. R.) : *Marie-Mad.*, déc. au Pens. à 14 ans * DES ROSIERS, Antoine (Juge, T. R.) : *Marie* — Alexandre Raoul * DODIER, Sébastien (T. R.) : *Marie* .....* DOYON, Jean : *Marie*—Antoine Lefort = Jacques Frs. Lesot * DROUIN, Robert : *Geneviève*—Romain De Trépagny ; *Jeanne*—Pierre Maheu ; *Marie*—Nicolas Lebel ; *Marguerite*—Jean Gagnon=Antoine D'Arde ; *Catherine* — Michel Roulois=Guill. Simon * DU CLOS, Gabriel Celle dit D. (sieur du Sailly, Juge Civ. et Crim. M.) : *Marguerite* –Joseph Cartier=Nicolas Perthuis * DU FRESNE, Pierre : *Anne*—Jean Létourneau * DUQUET, Denis : *Françoise*—Jean Madry,

Méd.=Michel Olivier de la Durantaye; *Agnès*, R. U.; *Rosalie*—Chs. Amyot-Villeneuve; *Catherine* ..... * DURAND, Nicolas: *Marie*....* DURAND, Jean: *Marie*—Mathurin Cadot ou Cadau.

2. DAMAS ou Daniau, Jean-Pierre: *Françoise*—Jacques Deneau=Ls. Bouchard * DANDONNEAU, Louis (co-seigneur, Ile Dupas, T. R.): *Marie-Anne*—Pierre Gauthier * DANAIS, ...: *Angélique*...... * DE BLAINVILLE, J. B. Céloron (sieur, Lt.): *Hélène*.....; *Marie-Anne* .....; *M. Louise*.....; * DE BRUCY, Antoine Lafraynaye (sieur de B., Lt.): *Louise*, Rel. Hosp., M.; *Antoinette*...; *Catherine*.....* DE COMPORTÉ, Philippe Gaultier (Cons. du Roy, Prévost des Maréchaux de France): *Marie-Mad.* R. U.; *Anne*, R. U.; *Angélique*—Denis Riverin; *Marie-Anne*—Alexandre Peuvret, greffier du Conseil=Claude Du Tisné * DE DENONVILLE, Jacques-René de Brisay (Marquis de Courtin, Gouv. Gén.): *Marie-Catherine*, Religieuse Carmélite en France * DE HAUTMESNY, Jean-Vincent Philippes (M.): *Gabrielle*—Joseph Amyot; *Hélène*...... * DE LA CHENAYE, Pierre Duquet (sieur): *Anne*—Jean Thomas=Jean Parant+Ls. Jourdain; *Angélique*—J. B. Maranda * DE LA CHENAYE, Ths. Frérot (sieur): *Charlotte*....* DE LAUNAY, Jacques: *Catherine*—Jean L'Archevêque * DE LAUNAY, Henri: *Marie*—Jean Brochu=Jacques Greffard; *Margte.*—Pierre Bélanger; *Catherine*—René Hubert * DE LA JOUE......*Margte.*, noyée à 18 ans * DE LINO, Mathurin-Frs. Martin (sieur): *Catherine*—Jean-Frs. Hazeur * DE L'ISLE.........*Marie-Anne* ...* DE MOSNY, Jean (Chirurgien): *Marie-Anne*—Pierre Gauvreau; *Thérèse*...* DENIS, Simon (De la Trinité): *M.-Françoise*—Jean Outlan, Capt.=Noël Chartrain, Offi. * DENIS de Fronsac, Richard: *Marie-Anne*—Jean Merçan * DENIS de Vitré, Charles: *Catherine* .....; *Gabrielle*—Pierre Descayrac * DENIS de S. Simon, Paul: *Louise*—Dominique Bergeron=Guill. Gaillard; *Mad*...; *M. Angélique*, Rel. Hosp.; *Antoinette*, décédée à 17 ans; *Elisabeth*—Mathurin Collet * DEPEIRAS, Jean (Conseiller du R.): *Denise*—Joseph Giffard * DEPEIRAS, J. B. (Conseiller): *Elisabeth*—Nicolas Pinguet * DE RAINVILLE, Jean: *Elisabeth*—

Nicolas Delaunay; *Thérèse* — Antoine Hisoir; *Charlotte* — André Corbin; *Louise*—Sébastien Gouin * DE REPENTIGNY, Pierre Le Gardeur: *Marguerite*—J. B. de S. Ours; *Agathe......* * DESCHÊNES, Jacques Miville (Rivière Ouelle): *Catherine*—Ignace Durand = Jean Soulard + Jean Feray-Duburon * DES GRANGES, Denis: *Louise*—Louis De L'Isle * DES GROSEILLIERS, Médard Chouart (Pilote célèbre): *Margte.....*; *M Antoinette*—Jean Jalet=J. B. Bouchard * DE S. LUÇON, Simon d'Aumont: *Marie .....*; *Madeleine .....* * DESORCY, Michel; *Marie-Mad .....* * DESORCY, Michel (fils): *Marie*—Gabriel Bérard * DE S.-PIERRE dit Dessaint, Pierre; *Marie-Anne......*; *Marie-Mad .....* * DESQUERAT, Pierre (Capt., M.): *M.-Catherine....* * DE VILLIEUX, Claude Sébastien Le Bassier: *Marie .....* * DE XAINTES, Claude: *Louise* — Bertrand Armand; *M.-Claude* — Chs. de Monseignat * DORÉ, Ls.: *Marie-Mad.*—Blaise Dumareuil; *Jeanne*—Antoine Marié * DOUVILLE, Jacques Daniau (T. R.): *Catherine*, décédée à 28 ans * DROUARD, Jean: *M.-Madeleine*, R. U. * DUBOCQ, Laurent: *Marie-Anne*, R. U.; *Cath.* —Jean Ridé * DUBOIS, René: *Dorothée* — Jean Janvier= Etienne Le Biguet; *Marguerite* — Michel Carlé; *Françoise*—Joseph Raoult; *Louise*—Ls. Philippeau * DUBOIS, Jacques (Chirurgien): *Jeanne*—J. B. Hertel de Rouville * DU BUISSON, Joseph Guyon: *Angélique*—Jacques Lestourneau * DUCHESNE dit Lapierre, Pierre: *M.-Mad.*— Joseph Bonneau; *Genev.*—Jacques Plante * DU CLOS, Gab. Celle dit D. (Juge, M.): *Jeanne*—Denis D'Estienne; *Barbe*—Ls. Charbonnier=Pierre Lamoureux * DUHAUT dit Paris, Jacques: *Anne*—Léonard Fresnay; *Elisabeth......* * DU MAINE, Jean Millouer dit D.: *Jeanne*—Mathurin Le Prestre=Jacques Paradis+Frs. Fellan ou Ferland; *Genev.*—Guill. Paradis * DU MESNU, J. B. Peuvret (Greffier, Cons. Souv., seigneur de Guadarville): *M. Catherine*—Ignace Juchereau; *Jeanne......* * DUMONT dit Lafleur, Julien: *Marie* —Jean Nadeau * DUMONT, Jean: *Louise*—Frs. Barbot * DUMONT, Lambert (marchand): *Madeleine*—Frs-Marie Bouat * DU PLESSIS-Bochart, Guillaume (Gouv. T. R.); *Anne*—Octave Zapaglia de Ressan * DUPONT, Nicolas (sieur de Neuville

Cons.) : *Françoise*—Frs.-Marie Renaud Davenne de Desmeloises; *Madeleine* — Paul Le Moine de Maricourt * DUPRÉ, Antoine : *M. Anne*—Frs. Thibault ; *Anne* — Nicolas Légaré * DUQUET, Denis : *M. Thérèse*—Gabriel Duprat * DUQUET dit Desrochers, Jean : *Catherine* — Ignace Carié ; *Thérèse*—Ls. Guay = Jean Hamelin * DURAND, Nicolas : *Marie*—Jean Coignet ; *Anne*—Nicolas Auger ; *Marie*—Etienne Marchand ; *Margte.*—Bernard Rochereau=Ls. Gunière.

1. ÉTOURNEAU, ou Létourneau, David : *Elisabeth*—Mathurin Tessier * ETIENNE, Philippe (maître-charpentier T. R.) : *M. Charlotte*—Prudent Bougret dit Dufort; *Jeanne* — Jean Vinet ; *Louise*—J. B. Ménard.

2. EVARD, Simon : *Marie*—Pierre Ango = André Robert * ETIENNE, Phil. (maître charp. T. R.): *M.-Ursule*—Jacques Aubuchon.

1. FORTIN dit Bellefontaine, Julien : *Barbe*—Pierre Gagnon =Pierre Lessard.

2. FAFARD dit Longval, Ls. (T. R.) : *Marie*....* FAUVEL ou Fauve, Pierre : *Louise*—Jean Léger de la Grange, Méd. * FEUILLETEAU ou Filteau, Pierre : *Margte*......* FERRÉ, Pierre : *Marguerite* ....* FORTIN dit Bellefontaine, Julien : *Margte*—Pierre-Frs. Fromage * FORTIN dit Hermel, Frs. (M.) : *Marguerite*—Pierre Ranger dit Pâquet * FOUQUET, Martin (Islet) : *Marie-Anne*...... * FOURNIER, Jacques : *Catherine*—Timothée Roussel, chirg. * FRICHON, Frs. (T. R.) : *Jeanne*—Mathurin Rivard.

1. GAGNÉ, Ls. : *Marie*—André Leloutre=Jacques Abelin * GAGNON, Jean : *Renée*—Jean Ouimet ; *Margte.*—Jean Caron* GAGNON, Mathurin : M.-Mad.—Jean Picard * GARIÉPY, Frs. : *M. Ursule* .....; *Margte*.... .* GAUDIN, Elie : *Anne*....; *Charlotte*—Pierre Frichet=Pierre Laforest * GAUTIER dit Boisverdun, Chs. : *Marie*—Frs. Quintal * GLORIA, Jean : *Marie*—Jean Toupin ; *Anne*...... ;*Marguerite*, Rel. Hosp. ; *M.-Mad.*, Rel. Hosp.* GOBEILLE, Jean : *Françoise*—Philippe Pasquier * GODEFROY de Linotot, Jean-Baptiste (" noble homme " T. R.) : *Jeanne*, R.

U.; *Marie-Renée*—Pierre Le Boulanger, seigneur de S. Pierre, T. R. * GRAVELLE, Massé-Joseph : *Margte.*—Noël Racine ; *Elisabeth*—Mathieu Côté ; *Madeleine*, R. U. Conv. ; *Françoise* R. U. 1ère sœur converse, T. R. ; *Geneviève*, R. U. Conv. * GUILLEBOUT, Chs. : *Geneviève*—Sébastien Gingras=Pierre Robin ; *Margte.* — Antoine Pouliot=Jacques Rousseau * [redacted] Pierre : *Jeanne* — Mathurin Rouillard * GUYON, Claude : *M.-Mad.*—Gervais Rochon ; *Louise*—Pierre Racine.

2. [redacted] Robert : *Elisabeth*—Ls. Moreau=[redacted] *Anne*—Hypolite Tibierge * GAILLARD, Mathieu (subdélégué de l'Intendant, M.) : *Marie* .... * GALIPEAU, Gilles (M.) : *Marie*—Vincent Lenoir * GARIÉPY, Frs. : *Geneviève*—Isaac Hervieux=Ths. Barthélemy ; *Catherine*—Philippe Trudel * GATIEN, Pierre Tourangeau dit G. : *Geneviève*—Jean Michelon * GAULIN, Frs. : *M.-Mad.*, décédée à 22 ans ; *M.-Thérèse*—Martin Bauché=Nicolas Martin * GAUTIER dit Boisverdun, Chs. : *Anne*—Jean Picard=Nicolas Samus, Chir. ; *Catherine*—Pierre Cartier=Jean Roy ; *Marie*—Frs. Quintal ; *Claire*—Christophe Février=Jean Hobertin * GAUTIER, Joseph-Elie : *Marguerite*—Jean Dubreuil ; *Louise*—Ls. Greffard=Pierre Havard ; *Marie* — Denis Charland * GAUTIER dit Larouche, Jean : *Angélique* —Pierre Samson = Edouard Clément * GAUTIER, Jean (sergent, M.) : *Charlotte*—Sébastien Chancelier * GAUVIN, Jean : *Marie*—Chs. Bouin * GIROUX Toussaint (Tisserand) : *Marie-Anne* —J. B. Provost ; *Madeleine*—Pierre Choret=Maurice Rhéaume ; *Monique* — Noël Vachon * GODEFROY de Linctot, Michel (Capt. réformé, seigneur de Dutort T. R.) : *M.-Ursule* — Pierre Bretigny=Augustin De Galimard ; *Margte.* — Jacques Hertel ; *Charlotte*—Zacharie Hertel ; *Agnès*—Michel Fortier ; *Michelle* ..... ; *M.-Josephte*—J. B. Jutras ; *Claire*—Benjamin Dervillier ; *Jeanne*......* GODEFROY de S. Paul, Jean-Amador (T. R.) : Barbe—Antoine Le Pelé ; *Michelle*—Jean Boucher ; *M. Josephte*...... ; *Madeleine*...... * GODEFROY de Vieux-Pont, Joseph (Lieut. T. R.) : *Marguerite*— Jean-Frs. Volant ; *Catherine*—Jean Lemaître ; *Charlotte* — Michel Fafard * GOUIN, Mathurin (T. R.) : *Marie-Anne*—Frs.-Marie Trotier * GROTEAU

ou Croteau, Vincent : *Marie-Anne*—Jean Daigle=Nicolas Cornière * Guenet, Jean (marchand, Contrôleur des fermes du Roy, M.) *Marie-Clémence......*

1. HAYOT, Thomas : *Geneviève*—Claude Dorval, Chirurgien ; *Anne*—Etienne Tenevert=Léonard Dubord * HÉBERT, Guillaume : *Françoise*—Guillaume Fournier ; *Angélique....* * HERTEL, Jacques (T. R.) : *Marie-Mad.*—Louis Pinar, Chirurgien ; *Marguerite*—Jean Crevier de la Meslée.

2. HAMEL, Jean : *Marie-Anne*—Jean Caillé * HARDY, Jean (Pte. aux Trembles) : *Anne*—Pierre Simon * HAZEUR, Frs. (marchand) : *Louise*, Rel. Hosp. * HERTEL, François (T. R. ancien captif des Iroquois) : *Madeleine* — Etienne Véron de Grandmesnil ; *Marie-Françoise*, R. U. * HUBERT, René (huissier, Greffier en chef de la Prevôté, Québec) *Marie*—Chs. de Couague ; *Charlotte*—Jacques Pinguet * HUOT, Mathurin ; *Louise*—Jean Garnaud.

1. JOLLIET, Jean : *Marie*—Frs. Fortin * JUCHEREAU, Jean (seigneur de Maure) : *Geneviève*—Chs. Le Gardeur de Tilly * JUCHEREAU de la Ferté, Jean : *Françoise*, Rel. Hosp. ; *Marie-Lse*—Charles Aubert de la Chesnaye ; *Charlotte......* ; *Marie*, Rel. Hosp. * JUCHEREAU de S. Denis, Nicolas (seigneur de Beauport) : *Marie* — Frs. Pollet de Lacombe Capt. R. C.=Frs. D'Auteuil : *Françoise*—Frs. Viennay-Pachot=Frs. De la Forest * JUILLET dit Avignon, Blaise (M.) : *Marie*—Pierre L'Escuyer * JUILLET, Ls. (M.) : *Catherine*—Jacques Hussey.

2. JEAN DE PARIS, Jacques Bernier dit J. de P. (Cap S. Ignace) : *Michelle*—Pierre Caron * JEANMONEAU ou Moneau, Michel (M.) : *Marie Anne*—Joseph Savarias * JUCHEREAU de S. Denis, Nicolas (seigneur de Beauport) : *Louise* — Joseph Alexandre de L'Estringan, Capt. des Troupes ; *Thérèse*—Pierre De la Lande ; *Catherine*, R. U. ; *Jacqueline*—Pierre Aubert de Gaspé.

1. LA FLEUR, Couc ou Cognac dit L. (T. R.) : *Margte.*—Jean Fafart * LAFRAMBOISE, Bertrand Fafard dit L. (T. R.) : *Stéphanie*—Pierre Boivin * LAMARCHE, Urbain Baudry dit L.

(bourgeois T. R.) : *Madeleine*—Jean De Puybaro=Marien Tailhandier ; *Margte.*—Frs. Poisson * LAMBERT, Eustache (marchand-bourgeois) : *Marie* — Ls. Chartier de Lotbinière * LA MOUCHE, Robert Mosion dit L. (maître-tailleur) : *Flavianne*—Jacques Bégat * LANGLOIS, Noël (Pilote) : *Jeanne*—René Chevalier * LA VIGNE, Jean Levasseur dit L. (huissier) : *Ursule*....* LE DUC, Jean (M.) : *Marie*, Rel. Hosp. M. * LEFEBVRE, Pierre (T. R.) : *Catherine*—Antoine Trotier ; *Elisabeth*—Félix Thunès =Jean Colet * LEMAISTRE, François Lamorille dit le Picard (T. R.) : *Marie*—Jacques Passard de la Bretonnière * LE NEUF DE LA POTHERIE, Jacques (Gouverneur,Québec): *Marie*—Pierre Robineau de Bécancour ; *Catherine*—Pierre Denis de la Ronde ; *M.-Anne* — René Robineau * LE NORMAND, Jean : *Marie*—Pierre Lambert * L'ESPÉRANCE, Pierre Levasseur dit L. : *Marie*—Jean Baptiste Gosset = Pierre Busson ; *Marguerite*—Maximien Chef-de-Ville dit La Garenne * L'ESPINE, Pierre : *Andrée*—Claude Chasle * LE TARDIF, Olivier, (commis de la Compagnie) : *Delphine*—Jacques Cochon * LOIGNON ou Aloignon, Pierre-Denis : *Sébastienne*......

2. LA BRÈCHE, Jean Delguel dit L. : *Isabelle*—Jean Trullier* LA BRIÈRE, Laurent Glory dit L. (M.) : *Thérèse*—Jean Moynet * LACOMBE, Jean Balan dit L. (M.) : *Marie*—Pierre-Ls. Bissonnette=Noël Grondin * LA FLEUR, Gouc ou Cognac dit L. (T. R.) : *Angélique*—François Sincerny * LAFONTAINE, Frs. Couillard dit L. : *Marie*—Jacques Messier ; *Madeleine*—Jacques Larue * LA GARENNE, Bertrand Chesnay dit L. (sieur de Lothainville) : *Marie*—Joseph Petit ; *Anne*—Pierre Lemaître * LA GLARDIÈRE, PierrePinguet dit L. : *Marie*—Isaac Hervieux ; *Geneviève*—Pierre Gatien ; *Louise*— Gaspard Petit = Jacques Cauchon dit Laverdière, Chir. ; *Angélique*—Pierre Bodin = Frs. La Rue ; *M.-Mad.*—Frs. Merçan * LA HAYE, Pierre Le Pelé dit L. (T. R.): *Marie*—Jacques Daniau * LA JOIE...... *Marie*......* LA LANDE dit Langliche, Etienne (M.) : *Marie*—Pierre Haymard * LARCHE ou La Promenade, ou L'Archevêque, Jacques : *Marie* — Jacques Dessaux * LAMBERT, Aubin : *Françoise*, — Michel Chatel * LA MOUCHE, Robert Mosion

dit L. (maître-tailleur) : *Anne* — Paul Ferrière ; *Charlotte*— Léonard Simon * LANGLOIS, Jean : *Marguerite*—Jean Blouin * LA RÉCOMPENSE, Pierre Pivain dit L. : *Elisabeth*—Jean Boudeau * LA RIVIÈRE, Pierre Martin dit L. (M.) : *Marie*— Antoine Villedieu * LAROUCHE, Jean Gautier dit L. : *Geneviève* —Michel Caddé=Frs. Rageot * LA VALLÉE, Pierre : *Susanne* —René Bodin ; *Marie*—Jean Parant ; *Margte.*—Jean de Rainville ; *Marthe*— Chs. Miville ; *Charlotte* — Pierre Chauveau * LAVERDURE, Paul Vignaux dit L. : *Geneviève*...... * LE BER, dit Larose, Jacques (marchand, M.) : *Jeanne*, la célèbre Recluse de Ville-Marie * LE BORGNE dit Bellisle, Alexandre : *Jeanne* — Bernard Damours ; *Françoise*, Rel. Hosp. * LECLERC, Guillaume (M.) : *Madeleine* — Jean Mathieu * Le DRAN, Toussaint : *Louise*—Michel Lecourt=Jean Poliquin * LE DUC, René : *Françoise*, Rel. Hosp. * LE DUC, Jean (M.) : *Margte.*—René Des Coudrays * LE DUC, Lambert (M.) : *Jeanne* ...... * LEFEBVRE dit Ladouceur, Pierre : *Marie*—Jean Clouet * LEFRANÇOIS, Charles : *Anne*—Frs. De Trépagny * Le GARDEUR dit Sansoucy, Michel-Nicolas : *M.-Mad* .... ; *Margte.* Jean-Etienne Dubreuil, Not. R. ; *M.-Thérèse*—Michel Chabot ; *Marie*—Chs. Fontaine=J. B. Champagne * LE GRAND, Toussaint : *Antoinette*—Nicolas Preunier * LEMAITRE, Paschal : *Geneviève*—Pierre Laizeau=Jean De Bois ; *M. Ursule*—Jean Duval=Toussaint Raymond * LE MARQUIS, Chs. (bourgeois) : *Madeleine*—François Châteauneuf * LEMELIN dit Tourangeau, Jean : *Marie*—André De Chaume ; *L. Jeanne*—Thomas Moore* LE NOIR dit Rolland, Frs. (marchand, M.) : *Louise*.... * LE SUISSE, Frs. Miville dit L. (seigneur de Bonne-Rencontre, Sault de la Chaudière) : *Françoise*—Pierre Richard * LE VALLON, Thierry De L'Estre (sieur de V., bourgeois) : *Louise*—Charles Roger = Armand Dumancin ; *Barbe* — Paul Haguenier * LE VASSEUR dit L'Espérance, Pierre : *Jeanne*—Jean Rouillard ; *Félicité*—Jean Hamel*LE VASSEUR dit Lavigne, Noël : *Jeanne*— Etienne Mirambeau * LE VASSEUR, Louis : *Margte.*—Pierre Duroy ; *Geneviève*...... ; *Anne-Thérèse* —Jean Fournel ; *Catherine*...... * L'ÉVEILLÉ, Michel Montambault dit L. : *Marie*—

Paul Perrot * LORANGER, Robert Rivard-L.: *Marie*—Frs. Dumontier.

1. MACART dit Champagne, Nicolas: *Marie*—Charles Le Gardeur de Villiers; *Geneviève*—Charles Basire=François Provost, Lieut. du Roy, T.-R. + Charles d'Alogny, marquis de la Grois, Capt.; *Anne*—Pierre Becquart, sieur de Grandville, Capt. des Troupes; *Catherine-Gertrude* — J. B. Deschamps * MAHEU, Jacques: *Jacquette* .... * MARSOLET, Nicolas (honorable homme, Québec): *Marie*—Mathieu Damours des Chaufours; *Louise*—Jean Le Mire; *Geneviève* — Michel Guyon Du Rouvray; *Madeleine*—François Guyon du Buisson; *Marie*—déc. à 15 ans * MASSE, Pierre: *Jeanne*—Guillaume Constantin=Gilles Jean dit Laforest; *Marie-Mad.*—Jean Mézeray; *Anne*—Jean Pain = François Dolbec * MARTIN, Abraham dit l'Écossais: *Barbe*—Pierre Biron; *Anne*—Jacques Raté * MERCIER, Julien: *Marie-Mad.*—André Berthelot = Etienne Giguère * MEUSNIER (Mathurin Le Mounier, (M.): *Françoise*—Charles Pouliot=Jean-Paul Maheu * MIGNOT dit Chatillon, Jean: *Therèse*—Nicolas Lebel = René Ouellet; *Marie*—Jean Dionne * MIGNOT, Jacques: *Catherine* — Pierre Le Moyne-Lavallée * MONTPELLIER, Antoine Martin dit M.: *Marie-Thérèse*—Mathieu Langevin * MOREL, Etienne: *Louise*—Guillaume Le Tardif * MORIN, Noël: *Agnès*—Nicolas Gaudry=Ignace Bonhomme; *Louise*—Charles Cloutier; *Marie*, Relig. Hosp.; *M.-Madeleine*—Gilles Rageot, Not. Royal * MOYEN, Jean-Baptiste: *Elisabeth*—Lambert Closse, le Héros de Montréal; *Marie*—Sidrac Du Gué de Bois-Briant.

2. MAGNAIN dit L'Espérance, Jean (tailleur, M.): *Marie*—François Le Ber * MAILLOU, Michel: *Barthélémie*-Jos[illegible] Croix * MARCHAND, Chs.: *Catherine* — Pierre H[illegible] Crenet; *Elisabeth*—Jean Duprat=Nicolas [illegible] mon (marchand): *Anne*—Chs. De Couagne [illegible] *Marie*— [illegible] Rivière = Paul Berry; *Michelle*—Raymond Dubocq=Joseph Riverin; *M.-Thérèse* Jean Jolliet de Mingan = Jean [illegible] Volant d'Hautebourg * MARTEL, Honoré: *M.-Anne*—Ths. Ferret = Frs. Boucher * MARTIAL......... *Marie-Genev*.... * MATHIEU

Jean : *Louise*—Jean Trudel * MAUFILS, Pierre : *Marie-Mad.*, Rel. Hosp. * MESNAGE, Pierre : *Marie* — Frs. De la Joue ; *Anne*—Pierre LeVasseur ; *Marie-Mad.*—Pierre Gauvreau=Philippe Damours ; *Thérèse*, Rel. Hosp. * MEUSNIER, Mathurin : *Margte.* — Pierre Labbé = Jean-Grégoire DeBlois * MIGEON de Bransac, Jean-Baptiste (Lieut.-Gén., M.) : *Gabrielle*, R. H. M. ; *Catherine*, décédée à 18 ans ; *Denise* — Charles Juchereau de S. Denis, Lt. Gén. M. ; *Marie-Anne*, R. U. * MILLET, Jacques (M.) : *Catherine*...... * MINET, Jean : *Marie*—Sylvain Duplais * MONMAIGNIER dit Jouvent, Chs. : *Barbe* — Jean Mercier * MORIN, Chs. : *Françoise* — Jean Poreaux=Mathieu Araby * MOURIER, Pierre : *Susanne*—Nicolas Filteau. * MOUSSET...... *Marie* .....

1. NEPVEU, Philippe : *Madeleine*—Jean-Chs. Cadieu * NICOLET.... : *Madeleine*—Jean Le Blanc=Elie Duseeau * NIEL, Pierre : *Marie*—Zacharie Jolliet=Jacques De Verneuil * NOSSE-Mézeray, René : *Geneviève*—Etienne Letellier=Frs. Du Sault ; *Marie*—Abraham Méthot.

2. NEPVEU, Philippe : *Catherine* — Guillaume Gaillard * NEPVEU, Adrien (T. R.) : *Marie-Anne*...... * NOIRON...... *Marie-Anne*...... * NOLAND dit Lechevalier, Pierre : *Marie* —Louis De la Porte de Louvigny, Lt. Gouv. (T. R.) ; *Catherine*—Frs. Martin de Lino ; *Anne*—Frs. Desjordy * NORMAND dit la Brière, Pierre : *Marguerite*—Chs.-Etienne Gazon ; *Anne* —Jérôme Corda * NOSSE-Mézeray, René : *M.-Catherine*—Jacques Auvray=Frs. Darveau.

1. PAIN, Marin : *Jacqueline* — J. B. De la Rue = Pierre Massé * PARADIS, Pierre : *Marie*—Guill. Bauché ; *Marie-Anne* —Frs. Lemieux ; *Marie-Mad.*—Robert Choret * PELLETIER, George : *Marie-Mad*—Nicolas Cliche=Pierre Millier * PELTIER, Nicolas (maître-charpentier) : *Marie*—Nicolas Goupil = Denis Jean ; *Louise*—Jean Hayot ; *Françoise* —Jean Bériau = Sébastien Liénard ; *Jeanne* —Noël Jérémie ; *Geneviève*—Vincent Verdon=Ths. Lefebvre * PELLETIER, Frs. : *Angélique*—Frs. Boillac=Antoine De Gerlais * PEPIN dit Tranchemontagne, Guill.

(Juge de la seigneurie de Champlain): *Marie*—Gilles La Rue * PERROT dit Vildaigre, Jacques: *Marie*—Frs. De Jarret de Verchères; *Anne*—Gabriel Tibierge; *Catherine*—Etienne Janeau * PINEAU dit La Perle, Pierre: *Madeleine*—Jean Richard * PINGUET, Noël: *Marie-Mad.* R. U.; *Marie-Anne* — Léonard Hazeur=Ls. Chambalon, Not. R. et Méd. * POIRIER dit Bellepoire, Vincent: *Thérèse*—Mathieu Guay * POISSON, Jean (seigneur de Gentilly): *Louise*—Benjamin Anceau, sieur de Berry; *Jeanne*, Rel. Hosp.; *Angélique*, R U. * POULAIN, Claude: *Madeleine*—Pierre Mauffis: *Margte.*—Jean-Gencien Amyot * PRIMOT, Antoine (M.): *Catherine* (Cath. Tierry, fille adoptive de M. Primot)—Charles Le Moine de Longueuil, Lt. Gouv., M.

2. PAGEOT, Ths.: *Marie* — Joseph Guilbaut * PARADIS, Pierre: *Louise*—Thos. Mézeray=Pierre Sureau * PEPIN, Jean: *Marie* — Claude Caron * PERROT dit Lagorce, Paul (M.): *Marie* — Frs. Beauregard = Frs. Desnoyers * PERROT, Frs.-*Marie* (Gouv. de M.): *Marie*..... ; *Angélique*. ..... * PHILIPPE dit Lafontaine, Laurent: *Catherine* — Joseph Hertel * PICARD dit Laroche, Jean: *Catherine*—Etienne Grandmesnil * PINEL, Pierre: *Françoise*—Pierre De Foy * PINEL, Gilles: *Anne*—Romain Dubucq * PINGUET, Noël: *Catherine*, R. U. * POMINVILLE, Henri Proult dit P.: *Anne*..... * POULAIN, Claude: *Marie*—Etienne Lessard * POULAIN, Michel (T. R.): *Marie-Anne*...... * PORTUGAIS, Pierre Dasylva dit le P. (bourgeois): *M.-Madeleine*—Jacques Gervais.

2. QUADRIN ou Catrin, Nicolas (chirurgien): *Françoise*—Frs. Bazin * QUATRESOLS, Damien (T. R.): *Marie-Catherine*, Rel. Cong. N. D.

1. RACINE, Etienne: *Louise* – Simon Guyon Du Buisson; *Marie*, Rel. Hosp. M.; *Jeanne*—Jean Paré * REGNAUT, Guill.: *Jeanne* Jacques Vaudry * RENAUD, Vincent: *Barbe* — Jean Charpentier=Nicolas Cochart + Mathurin Armand * ROUSSIN, Jean: *Louise* — Jacques Asselin.

2. RANCIN, Chs.: *Marie-Anne* — Chs. Goulet; *Dorothée*—Jean Girardin * RENAUD, Jacques: *Marie*—Laurent Normandin * RIOPEL, Pierre: *Marie-Mad.*, tuée par un boulet de canon

au siége de 1759 * ROBITAILLE, Pierre : *Susanne*—Guil. Belleau * ROBITAILLE, Jean : *Marie*—Joseph Fauconnet * ROCHEBELLE...... *Marie-Anne*...... * ROSE, Noël : *Marie*—Jean Turcot ; *Françoise*—Jacques Lepage; *Jeanne*—Ls.-René Jobin * ROTOT, Frs. Trefflé dit R. : *Catherine* — Léonard Créquy=Nicolas Bailly ; *Hélène*—Jean Madore=Gabriel Duprat ; *Marie-Mad.*—Joseph Le Normand * ROUSSEL dit Tranchemontagne, Frs. : *Marie*—Gabriel Benoist * ROUSSEL, Timothée (chirurgien) : *Renée*—Gabriel Lambert ; *Marie*—J. B. De Meule ; *Genev.*—Ls. Chambalon ; *Louise*, Rel. Hosp. ; *Marie-Mad*......

1. SAILLY, Ls. Artus (sieur de S., Juge Royal, M.) : *Angélique*...... * SAINT-AMAND, Pierre Pellerin dit S. (T. R.) : *Marie* —Romain Becquet, Not. R. * SAVARD, Simon : *Françoise* —Robert Jeannes * SÉDILOT dit Desnoyers, Etienne : *Marie-Mad.* —Pierre Auclair * SÉDILOT dit Montreuil, Ls. : *Marie*—Julien Trotier=René Blanchet * SEIGNEURET, Etienne (sieur de l'Isle, T. R.) : *Margte.*—Ls. Godefroy de Normanville=Jean Boudor +Gilles Ste. Marguerite-Boyvinet (Lt. Gouv. T. R.) * SEVESTRE, Chs. : *Marie*—Jacques Loyer=Ls. de Niort, sieur de la Noraye ; *Catherine*—Ls. Rouer de Villeraye, Lt. Civil et Criminel * SOUART, Armand : *Claude-Elisabeth*—Chs. Le Moine, 1er Baron de Longueuil.

2. ST. GERMAIN...... *Susanne*...... Barbe...... * SUREAU, Théodore : *Geneviève* — Martin Lafilé = Ths. Gasse+Jean Marenda * SAINT-AMAND, Pierre Pellerin dit S. (T. R.) : *Margte.*, Rel. Hosp. ; *Jeanne* —Bertrand Arnault.

1. THÉODORE dit Masson, Michel (maître-maçon, M.): *Barbe*—Frs. Dormet ; *Jeanne*—Pierre Hogue = Jacques Amelot*TOUPIN, Toussaint (bourgeois) : *Marie*—Pierre Monet * TURGEON, Chs. : *Marie-Claire*—Abel Sagot dit Laforge.

2. TESSIER, Marc : *Margte.* — Jean Bertrand * THIBIERGE ou Thivierge, Hippolyte (marchand) : *Catherine*...... ; *Anne*—Martin Chéron ; *Marie*— Pierre Gondron * THUDE, Trud ou Trut, Mathurin : *Françoise*—Ls. Battanville = Jean Guillot; *Geneviève*—Jean Morneau=Jean Brisset * TOUPIN, Toussaint

(bourgeois) : *Jeanne* — Guill. Guyon ; *Elisabeth*, Rel. Hosp. ; *Ursule* — Jean Cochon * TOUPIN, Antoine : *Margte.* — Jacques Cordeau ; *Marie*—Joseph Berthelot * TROTIER, Gilles (T. R.) : *Margte.* Rel. C. N. D. * TROTIER, Pierre (T. R.) : *Marie*—Ignace Lefebvre ; *Marguerite*—Léon Langy * TRUDEL, Jean (tisserand) : *Margte.* — Joseph Blondeau * TURCOT, Jacques (T. R.) : *Madeleine*—François Rivard.

1. VIGNIER, Samuel : *Marie*—René Arnault * VILLENEUVE, Mathieu Amyot dit V. : *Marie*—Jean Huart ; *Margte*—Jean Joly ; *Françoise*—Chs. Gingras ; *Marie-Françoise*—J. B. Thibaut * VINCENT, Vincent Chrétien : *Marie*—Michel Dupéré.

2. VILLENEUVE, Mathieu Amyot dit V. : *Ursule*—Jean Duquet * VOYER dit Le Jardinier, Jacques : *M.-Thérèse*—Pierre Voyer.

De 1690 à 1700, il est assez souvent fait mention de jeunes filles anglaises, rachetées d'entre les mains des sauvages, et placées au Pensionnat par des personnes charitables. (1) Comme elles ne sont ordinairement entrées dans le Registre que sous leur nom de baptême, il n'en a pas été fait mention dans cette liste. Voici celles dont on a tenté d'écrire le nom de famille.

BRAQUIL (*Breakey ?*) : *Gabrielle-Louise*, baptisée au Monastère ; *Marie-Louise*, aussi baptisée au Monastère,—Pierre Roy.

HUILIER (*Wheeler ?*) anglaise : *Thérèse* .....

(1) " Au mois de décembre 1690, dit l'Annaliste, une petite anglaise nommée Abigaïl, autrement Marie-Catherine, nous fut donnée comme pensionnaire par Mgr., qui l'avait rachetée d'entre les mains des sauvages où elle était captive. Etant tombée grièvement malade, Mgr. permit à M. de Lino, qui entend et parle fort bien l'Anglais, d'entrer la visiter, tant pour l'exhorter et consoler que pour connaître la nature de son mal." Tout le monde paraît avoir été extrêmement touché de la situation de cette petite, qui se désolait sans pouvoir se faire comprendre. " Mgr. lui-même vint la visiter, amenant avec lui M. De Lino et aussi M. Roussel, notre chirurgien et Médecin, auquel il la recommanda très-particulièrement."

Notre intéressante petite malade paraît être revenue à la santé et à la joie, mais nous ne trouvons nulle part ce qu'elle est devenue, depuis ce jour où l'on entendait pour la première fois parler anglais au Monastère.

SECONDE PARTIE.

ÉLÈVES DONT LES MÈRES SE TROUVENT MENTIONNÉES DANS LA PREMIÈRE PARTIE.

(*Nous rappelons le nom des mères en petites italiques*).

AMYOT-Vincelette, Charles, marchand (Québec) : *Marie-Mad.*, R. U. (*Geneviève de Chavigny*). * AMYOT-Villeneuve, Charles : *Marie* —Jean Maillou ; *Thérèse*—Bernard De la Forcade (*Rosalie Duquet*). * AMYOT-Neuville, J. B. : *Genev.*—Michel Boucher ; *Marie-Anne*—Frs.-Michel Messier. (*Genev. Guyon du Rouvray*).

BABIE, Jacques ("Honorable", Offi. Rég. Carignan, T. R.) : *Jeanne*—Paul De Lusignan=Claude Pauperet ; *Marie-Mad.*—J. B. Crevier (*Jeanne Dandonneau*) * BATTANVILLE, Ls. Lefebvre dit B. : *Charlotte*, décédée à 15 ans ; *Madeleine*—Jean Minet= Pierre Alexandre Simon+Abel Olivier ; *Marie*—Jean Bernard (*Claire-Frse. Thude*) * BAUDOIN, Gervais (Médecin) : *Marie-Anne* —J. B. Hertel ; *Geneviève*, R. U. ; *Marguerite*.... (*Anne Aubert*) *BEAUPRÉ, Ignace Bonhomme dit B. : *Marie Mad.* — Joseph Morache (*Agnès Morin*)*BECQUET, Romain (Not. R.) : *Angélique*—Ls. Levrard ; *M. Louise*—Jean-Jacques Le Bé(*Marie St.-Amand*) * BÉGIN, Louis : *Marie-Anne*—Louis Guay (*Anne Durand*) * BÉLANGER, Nicolas : *Marthe* — Etienne Souhé (*Marie de Rainville*) * BÉLANGER, Charles : *Barbe*—Chs. Lefrançois=Denis Constantin ; *Marie*—Joseph Gravelle=Etienne Coutant (*Barbe Cloutier*) * BERTHEAUME ou Berthiaume, Jacques : *M.-Agnès* — René Bertand=Pierre Menanteau ; *Catherine*—J. B. Belleau ; *Marie* — Chs. Danès=Pierre Robitaille (*Cath. Bonhomme dit Beaupré*) * BISSOT, Frs. (sieur de la Rivière, bourgeois) : *Geneviève*—Louis Maheu ; *Catherine*—Etienne Charets ; *Marie*—Claude Porlier= Jacques Gourdeau de Beaulieu ; *Claire*—Louis Jolliet, Découvreur du Mississipi ; *Charlotte*......... ; *Jeanne* — Philippe Du Vault ; *Louise*—Séraphin Margane de la Valtrie, Lieut. (*Marie Couillard*) * BOUCHER, Pierre (seigneur de Boucherville, Gouv. des T. R.) : *Marie*—René Gaultier de Varennes ; *Madeleine* —

Pierre Le Gardeur, Cons. et Lieut. des Troupes de la Marine; *Marguerite*—Nicolas Daneau de Muy, Capt., Gouv. de la Louisiane; *Jeanne*—Jacques-Chs. Sabrevois de Bleury, Off.; *Geneviève*, R. U. (*Jeanne Crevier*) * BOURBONNIÈRE, Nicolas Gaudry dit La B.: *M.-Françoise* — Jean Pilote (*Agnès Morin*) * BRETIGNY ou Brentigny, Pierre De Nevers dit B. (T. R.): *Marie-Anne*...... (*Marie-Frse. Godefroid de Linctot*).

CADIEU, Jean Chs.: *Marie-Mad.*—Pierre Michaud; *Geneviève* Noël Giroux; *Angélique*.... (*Marie Mad.-Nepveu*) * CARON, Jean: *Marie-Anne* — Chs. Lessart; *Margte.*—Noël Paré; *Louise*—Le Bolduc; *Geneviève*—Jean Bernier=Jacques Rodrigue; *Gertrude* —Joseph Simard; *Ursule*—Philippe Bernier (*Margte. Gagnon*). * CHOREL dit Dorvilliers, Frs. (sieur de St. Romain, T. R.): *Charlotte*—J. B. Crevier; *Marie-Renée*—Jacques De Noré du Mesnil, Major; *Jeanne*, R. U.; *Françoise*, R. U.; *Marie-Josephte* — Etienne Pezard de la Touche; *Marie-Jeanne*......; *Marie-Lse.*, Rel. Hosp.; *Elisabeth*—Jean Mailhot; *Madeleine*—Frs. Lefevre-Duplessis (*Anne Aubuchon*) * CHORET, Robert (seigneur de Bonsecours de Ste. Croix): *Marie*—Joseph Le Normand; *Susanne* —Joseph Duquet (*Marie-Mad. Paradis*) * CLOSSE, Lambert (le héros de M.): *Jeanne-Cécile*—Jacques Bizard=Raymond Blaise, sieur des Bergères de Rigaudville, Offi. (*Elisabeth Moyen*) * CONSTANTIN, Guillaume: *Jeanne*—Guillaume Jourdain; *Marie*—Michel Caddé (*Jeanne Masse*) * CÔTÉ, Mathieu: *Charlotte*... (*Elisabeth Gravelle*) * CRESSÉ, Michel (seigneur de la Riv. Nicolet): *Louise*—J. B. Poulain; *Margte.*, R. U., T. R; *Marie-Mad*....; *Charlotte*, Rel. C. N. D. (*Margte. Denis de la Trinité*) * CREVIER, Jean (sieur Duvernay T. R.): *Margte.*......; *Marie-Anne*.... (*Margte. Hertel*).

D'AILLEBOUST, Chs.-Joseph (sieur des Musseaux, Juge Civ. Crim. M.): *Barbe*....; *Catherine*—Nicolas Daneau de Muy, Gouv. de la Nouvelle-Orléans; *Elisabeth*, R. U.; *Madeleine*, Rel. C. N. D.; *Margte*....; *Angélique*...... (*Cath. Le Gardeur de Repentigny*) * D'AMOURS, Mathieu (seigneur des Chaufours): *Elisabeth* — Claude Charron de la Barre; *Madeleine*........; *Geneviève*........; *Marie*—Etienne de Villedonné; *Margte.*—Chev. Jacques Testard De Montigny, Capt. de la Marine (*Marie*

Marsolet). * D'AUTEUIL, Fortuné Ruette (Chev., seigneur d'Auteuil et de Monceaux, Proc. Gén): *Claire-Marie*—Marquis Antoine de Crisafy, Offi ; *Madeleine*—François de Selle. *(Marie-Anne Juchereau de S. Denis.)* * DE BÉCANCOUR, René Robineau (Offi. Reg. de Turenne, Chevalier de S. Michel, seigneur de Bécancour et baron de Portneuf T. R.): *Margte* .... ; *Marie-Anne*, R. U. ; *Catherine*.... *(M.-Anne Le Neuf de la Potherie)* * DE BERRY, Benjamin Anceau (sieur, T. R.): *Marie-Anne*, R. U. *(Louise Poisson)* * DE BOISJOLY, Ignace Liénard (sieur Durbois dit B., Pte. aux Trembles): *Françoise* .... ; *Geneviève*—Denis Mallet =Jean-Frs. Grégoire. *(Françoise Pelletier)* * DE BONDY, Ths. Douaire: *Louise*—Pierre Allemand=Nicolas Pinau *(Margte. De Chavigny)* * DE BOUCHERVILLE, Pierre Boucher (seigneur de B., M.): *Antoinette* ..... ; *Charlotte*, Rel. Hosp.; *Marie-Anne*, R. U. *(Charlotte Denis de la Trinité)* * DE CLÉRIN, Denis D'Estienne (Lt. et Aide-Major, M.): *Louise*.... *(Jeanne Celles-Duclos)* * DE CONTRECŒUR, Antoine Pécody (Capt. Rég. Car., M.): *Marie*—Chev. de Chapt de la Corne *(Barbe Denis de la Trinité)* * DE GANNES, Ls. (sieur de Falaise, Lieut., M.): *Louise*.... *(Barbe Denis de la Trinité)* * DE GRANDMESNIL, Etienne Véron (Capt. et Not. R., T.R.): *Margte.*—Pierre Petit, Not. R.; *Véronique* ..... *(Marie Moral de S.-Quentin)* * DE GRANDVILLE, Pierre Bequart (sieur, Capt. des Troupes): *Marie-Anne*—Pierre-Jacques de Joybert; *Geneviève* ..... *(Anne Macart)* * DE JOYBERT, Pierre (seigneur de Marçon et de Soulanges, Commandant en Acadie): *Louise-Elisabeth* (1)—Philippe Rigaud, marquis de Vaudreuil, Gouv. de la N. F.

(1) Mlle. de Joybert passa son enfance à Gemseck, sur la rivière S. Jean où commandait son père. Elle avait environ douze ans lorsque la Marquise De Denonville, qui l'affectionnait beaucoup, la mit au pensionnat en même temps que sa fille, Mlle. M. C. de Brisay. Elle donna dès lors des marques d'un esprit supérieur et d'une solide vertu; une rare sagesse tempérait la vivacité de son caractère et les attraits de sa figure étaient rehaussés par la plus angélique modestie. Elle était âgée de 15 ans lorsqu'elle épousa, le 21 novembre 1690, le Marquis Rigaud de Vaudreuil. Ce fut probablement sur la

(Marie-Frse. Chartier) * DE LA BRETONNIÈRE, Jacques Passard (sieur, M.) : *Marie-Anne*—Pierre De Rochemont ; *Jeanne*—J. B. Nepveu ; *Elisabeth*-.....*(Marie Lemaître)* *DE LA CHENAYE, Chs. Aubert : *Charlotte*, R. Hosp. *(M. Lse. Juchereau de la Ferté)* * DE LA DURANTAYE, Olivier Morel : *Françoise* — Ls. De Cadaran ; *Anne* — Pierre Petit *(Françoise Duquet)* * DE LA LANDE-Gayon, Pierre (Marchand) : *Thérèse* — François Aubert *(Thérèse Juchereau de S. Denis)* * DE LESSARD, Etienne : *Anne* —Frs. Loquel ; *Thérèse*—Jacques Langlois *Margte. Sevestre)** DE LESSART, Etienne (fils): *Anne*—Jean Racine ; *Jeanne* — Joseph Racine *(Marie Poulain)* * DE LINO, Mathurin-Frs. Martin (sieur) : *Catherine* — Jean-Frs. Hazeur ; *Marie-Anne*......... ; *Françoise* — Gaspard Adhémar *(Catherine Noland)* * DE LOTBI-

recommandation du Marquis de Denonville que Mme. de Maintenon, qui faisait alors régner la vertu sur le trône de France dans la personne de Louis XIV, fit nommer la Marquise de Vaudreuil sous-gouvernante des enfants de France. Elle laissa Québec en 1709 et essuya sur mer de très-grands dangers ; le navire où elle était fut pris par les Anglais. Le Capitaine vainqueur traita néanmoins la Marquise et sa compagnie avec beaucoup d'honneur, et les débarqua au Hâvre. A la mort du duc d'Alençon, dont on lui avait confié l'éducation, la Marquise eut bien voulu revoir son pays et sa famille, mais le duc de Berry la retint pour élever ses autres enfants. Pendant cette longue absence, la Marquise de Vaudreuil servit puissamment son mari à la cour de France, soit en déjouant les ruses de ses ennemis, soit en lui obtenant des grâces inespérées. Plusieurs de ses lettres conservées aux archives de la Marine, témoignent qu'elle n'oubliait pas non plus ses amis du Canada. En voici un extrait : " Le sieur Sylvain (O'Sullivan, médecin à Montréal) ayant épousé la veuve de M. De la Jemmerais, capitaine qui avait six enfants et pas un sol de bien, en a usé envers cette famille en vrai père. Il s'est privé de son nécessaire pour élever ces enfants et leur donner toute l'éducation possible. Il a fait prêtre l'aîné, Chs. Dufrost de la Jemmerais. Le second, qui est cadet dans les troupes, mériterait bien une expectative d'enseigne en second, tant par rapport à lui, qui est un bon sujet, qu'en considération des services de feu M. de la Jemmerais son père."

NIÈRE, René-Ls. Chartier (Cons. du Roi, Lieut. Gén.) : *Marie-Mad.*, décédée à 21 ans ; *Louise-Philippe*—Frs. Mariauchau d'Esglis, Offi. ; *Louise*—Ls. Denis De la Ronde ; *Angélique*—Frs. Martin de Lino=Nicolas Renaud-Davesne de Desmeloises (*Marie-Mad.-Lambert*) * DE LOUVIGNY, Chev. Ls. De la Porte (Gouv. T. R.) : *Françoise* .... ; *Marie-Anne*—Chev. Jacques Testard de Montigny (*Marie Noland*) * DENIS de la Ronde, Pierre : *Margte.-Renée*—Ths. De la Naudière, Offi.=Jacques-Alexis De Fleury d'Eschambault ; *Angélique*—Chs. Aubert de la Chenaye ; *Jeanne*—Guill. Bouthier=Nicolas D'Ailleboust de Manteht ; *Catherine*, Rel. Hosp. ; *Charlotte*—Claude De Ramesay, Gouv. M. ; *M.-Lse.*—Pierre D'Ailleboust d'Argenteuil ; *Ursule* — Frs. Aubert (*Cath. Le Neuf de la Potherie.*) * DE RAINVILLE, Chs. : *Angélique*—Robert Choret=Jean L'Archevêque (*Jeanne Masse*) * DE RAINVILLE, Jean: *Marie*—Jacques Nolin=Joseph Filteau+Adrien Leclerc (*Margte. La Vallée*) * DESCHAMBAULT, Jacques-Alexis De Fleury (Cons. du R. et Lt.) : *Charlotte* — Frs. Leverrier (*Margts. De Chavigny*) * DESMELOISES, Frs.-Marie Renaud Davesne (Capt. dans la Marine) : *Louise* ..... ; *Thérèse*, Rel. Hosp. ; *Marie-Frse.*—Eustache Chartier de Lotbinière(*Thérèse-Frse. Dupont*) * DESNOYERS ou De Noyon, Jean (maître tailhandier, T. R.) : *Marie*—Jean Bardot ; *Margte.*—Michel Charbonneau (*Marie Cauvin*) * DES RUISSEAUX, Antoine Trotier(marchand, T. R.) : *Catherine*—Jean Cuillerier =Frs. Picoté de Belestre ; *Marie-Anne*—Raymond Martel = Ls. Audet De Pierrecot (*Cath. Lefebvre*) * DE TILLY, Chs. Le Gardeur : *Catherine*—Pierre De Saurel, Offi. R. C. ; *Marie*—Alexandre Berthier, Offi. R. C. ; *Marguerite*—Ls.-Joseph Le Goues de Gray=Pierre de St. Ours + Chs. Le Moine de Longueuil ; *Marie.-Mad.*, Rel. Hosp. ; *Geneviève*—J. B. Céloron De Blainville ; *Louise*—Augustin Rouer de Villeray ; *Charlotte*—René Damours de Clignancour ; *M.-Lse.*—Ls. De Gannes-Falaise (*Genev. Juchereau de Maure*) * DE TRÉPAGNY, Romain : *Geneviève*—Guill. Guiliot=Ls. Bardet ; *Marie*—Henri L'Archevêque=Robert Voyer ; *Anne* — Jacques Jahan ; *Barbe*—Ths. Doyon (*Geneviève Drouin*) * DE VERCHÈRES, Frs. Jarret : *Marie-Jeanne* — Antoine Duverger D'Aubusson ; *Gabrielle*—Léon de

Langis ; *Angélique* (1)—Nicolas-Antoine Coulon de Villiers ; *Marie-Mad.*—Pierre Ths. Tarieu de la Naudière; *M.-Jeanne*—Jean De Douhet (*Marie Perrot*) * DE VILLEBON, René Robineau (seigneur de Bécancour etc.) : *Marie* ......(*M.-A. Le Neuf de la Potherie*) * DE VILLERAY, Ls. Rouer (Lieut. Civ. et Crim.) : *Marie* ......(*Catherine Sevestre*) * DE VILLIERS, Chs.-Pierre Le Gardeur

(1) On attribue à Mlle. de Verchères et à sa mère des actions de valeur guerrière qui les élèvent au rang des héroïnes. " En 1690, dit le R. P. de Charlevoix, les Iroquois ayant su que Mme. de Verchères était presque seule dans son fort, s'en approchèrent sans être aperçus, et se mirent en devoir d'escalader la palissade. Quelques coups de fusil les écartèrent d'abord, mais ils revinrent bientôt. Ce qui leur causait le plus d'étonnement, c'est qu'ils ne voyaient qu'une femme et qu'ils la voyaient partout, faisant paraître une contenance aussi assurée que si elle avait eu une nombreuse garnison. L'espérance que les assiégeants avaient conçue d'avoir bon marché d'une place qu'ils savaient être dégarnie d'hommes, les fit retourner plusieurs fois à la charge, mais la dame les écarta toujours. Ainsi elle se battit pendant deux jours avec une bravoure et une présence d'esprit qui auraient fait honneur à un vieux guerrier, et elle contraignit enfin l'ennemi à se retirer, bien honteux d'être obligé de fuir devant une femme. Deux ans après, un autre parti de la même nation beaucoup plus nombreux que le premier, vint investir le même fort, tandis que tous les habitants étaient dehors, la plupart occupés aux travaux de la campagne. Les Iroquois les trouvant ainsi dispersés, les saisirent tous les uns après les autres, et marchèrent ensuite vers le fort. La fille du seigneur, âgée au plus de quatorze ans, en était à deux cents pas. Au premier cri qu'elle entendit, elle courut pour y rentrer : les sauvages la poursuivirent, et l'un d'eux la joignit au moment où elle mettait le pied sur la porte ; mais l'ayant saisie par un fichu qu'elle avait au cou, elle le détacha promptement et ferma la porte sur elle. Il ne se trouvait alors dans le fort qu'un jeune soldat et une troupe de femmes qui, à la vue de leurs maris qu'on garrottait et qu'on emmenait prisonniers, jetaient des cris lamentables. La jeune demoiselle, cependant, ne perdit ni le jugement ni le cœur. Elle commença par ôter sa coiffure, puis noua ses cheveux, prit un chapeau et un juste-au-corps, et enferma sous clef toutes ces femmes, dont les pleurs et les gémissements ne pouvaient qu'inspirer du cou-

(sieur): *Jeanne* .....; *Marie-Charlotte* ....(*Marie Macart*) * Duguè, Sidrac (Capt., sieur de Bois-Briant, seigneur de l'île Ste. Thérèse, M.): *Thérèse*—Chev. Chs.-Gaspard Piot dit l'Angloiserie; *Jeanne* ....; *Elisabeth*, Rel. Hosp.; *Charlotte*—Jean Petit. (*Marie Moyen*) * Duplessis-Gatineau, Nicolas (Cap de la Madeleine): *Margte.* — Jean Amont; *Jeanne-Renée* ....(*Marie Crevier*) * Dupuis, Paul (Offi. Rég. C., seigneur Ile aux Oies, Lt. Gén. Prévôté, Q.): *Anne*, décédée à 16 ans; *Geneviève*...... ; *Marie*, R. U.; *Jeanne*, décédée à 21 ans; *Susanne*—Jean Petit; *Françoise*, décédée à 13 ans; *Marie-Mad.*, décédée à 13 ans (*Jeanne Couillard.*)

Fontaine, Louis: *Marie-Mad.*—Jérôme Rivière; *Françoise*—J. B. Renaud (*M. Mad. Brassard* *) Fournier, Guillaume (coseigneur de S. Charles): *Marie*—Pierre Blanchet; *Agathe* — Ls. Gesseron; *Jacquette* — Jean Prou; *Françoise* — Jacques Boulé; *Madeleine*—Pierre Laporte (*Françoise Hebert.*)

Gagnon, Jean: *Marie* — Joseph Berthelot (*Margte. Drouin*) * Gagnon, Pierre: *Marie*—René Lepage; *Geneviève*—Chs. Bélanger (*Barbe Fortin*) * Gaillard, Guill. (bourgeois, Conseiller et seigneur de l'île et comté de S. Laurent): *Marie-Anne*......(*Marie Nepveu*) * Gauvreau, Nicolas (armurier): *Marie-Anne*, Rel. Hosp.; *Geneviève*—Chs. Rageot de S. Luc, Not. R. (*Simone Bisson*) * Godefroy, Jean-Paul (Messire, Québec): *Barbe*....; *Charlotte*, R. U. (*Marie Mad. Le Gardeur de Repentigny*) * Goupil dit Laviolette, Nicolas: *Anne*—Pierre Brebant-Lamothe = Aimé Lecompte + Simon Mongeneau (*Marie Peltier*) * Guyon du Buisson, Jean: *Marie-Mad.* — Adrien Hayot; *Catherine*—Denis Belle-

rage à l'ennemi. Ensuite, elle tira un coup de canon et quelques coups de fusil, se montrant avec son soldat, tantôt dans une redoute et tantôt dans une autre, changeant de temps en temps d'habit, et tirant toujours fort à propos, dès qu'elle voyait les Iroquois s'approcher de la palissade. Ainsi, ces sauvages se persuadèrent qu'il y avait beaucoup de monde dans le fort: et lorsque le Chevalier de Crisasy, averti par le coup de canon, parut pour secourir la place, l'ennemi avait déjà levé le camp."

perche ; *Geneviève* — Nicolas Doyon ; *Elisabeth* ....(*Elisabeth Couillard*) * GUYON du Buisson, Simon : *Marie*—Guill. Thibaut=René Rhéaume ; *Margte.*—Ls. Damours ; *Louise*—Chs. Thibaut =Mathieu Damours ; *Charlotte*—Pierre Cloutier ; *Angélique*—Richard Marette (*Louise Racine*) * GUYON, Denis (bourgeois) : *Thérèse*—Antoine De la Mothe-Cadillac ; *Elisabeth*.....(*Elisabeth Boucher*) * GUYON du Rouvray, Michel : *Geneviève*—J. B. Amyot-Neuville ; *Elisabeth*—J. B. Le Moine de Martigny ; *Anne*—Laurent Renaud ; *Marguerite*—Pierre Constantin ; *Angélique*—Gilles Chauvin (*Geneviève Marsolet*)*GUYON des Prés, François : *Marie*—Jean Gaultier ; *Anne*—Antoine Legendre De Belair=Jean Chevalier ; *Madeleine*...... ; *Susanne*—Olivier Morel Du Houssay ; *Geneviève*—Frs. De Chavigny de la Chevrotière ; *Angélique*—Frs. Margane de la Valtrie ; *Margte*.........(*Marie-Margte. Marsolet.*)

HAMEL, Jean-Frs. : *Margte.* — André Robitaille (*Félicité Le Vasseur dit L'Espérance*) * HAYOT, Jean : *Marie-Mad.*—Michel Robert=Jacques L'Archevêque ; *Geneviève* — Gabriel Berard = Jean Turcot (*Lse. Pelletier*) * HERVIEUX, Isaac : *Marie-Anne*—Jean Molay ; *Geneviève*, Rel. Hosp. * (*M. Anne Pinguet La Glardière*) * HUART, Jean : *Marie*—Chs Couture ; *Jeanne*—Joseph Couture. (*Marie Amyot-Villeneuve*).

JALOT dit Des Groseilliers, Jean (Chirurgien, M.) : *Margte.*, Rel. C. N. D. (*M. Antoinette Chouard des Groseilliers*) * JOLY, Jean : *Anne* — Jacques Thibierge ; *Marie*—Philippe Basquin=David Pauperet (*Margte. Amyot-Villeneuve*) * JUCHEREAU du Chesnay, Ignace (seigneur de Beauport) : *Geneviève* ..... ; *Marie-Louise*... (*Marie-Cath. Peuvret Du Menu*).

LA FORGE, Abel Sagot dit La Forge : *Marie*...(*Claire Turgeon*) * LA FORTUNE, Noël Pourveu dit L. : *Elisabeth* .....(*Cath. Chalut*) * LA GARENNE, Bertrand Chesnay dit L. (seigneur de Lothainville) : *Elisabeth*...... ; *Anne* ...... ; *Françoise*...(*Elisabeth Aubert*) * LALLEMAND, Jean Daigle dit L. : *Marie*—Louis Richard ; *Louise*....(*Marie-Anne Groteau*) * LANDRON, Etienne (bourgeois) : *Jeanne*, décédée à 15 ans ; *Angélique*, décédée à 19 ans ; *M.-Louise*, décédée à 12 ans (*Elisabeth De Chavigny*) * LA ROCHE, Jean

Picard dit L. : *Louise*—Ls. Gagné=Guill. Lemieux (*Marie Caron*) * *Félicité* — Noël Leblanc = Ls. D'Ailleboust; *Anne* — Vital Oriot=J. B. D'Ailleboust; *Madeleine*, décédée à 19 ans; *Marie-Anne*—Jacques Barbel (*Marie-Mad. Gagnon*) * Le Blanc, Jean : *Madeleine*—Jean Pichet (*Madeleine Nicolet*) * Lefebvre, Ignace (sieur de Belle-Isle, T. R.) : *Susanne*—René Messier (*Marie Trotier*) * Le Mire, Jean (maître-charpentier, Syndic): *Jeanne* —Pierre Gaumont ; *Marie*—Pierre Moreau, sieur de la Taupine ; *Anne*—Laurent Tessier=Jean-Pierre D'Au-Jolliet + Antoine De Rupallay ; *Louise*—Pierre Pepin ; *Catherine*—Jean Raymond ; *Marie-Anne* — Gédéon De Catalorgne. (*Louise Marsolet*) * Le Moine, Charles (sieur de Longueuil et de Chateauguay, Lieut.-Gén. de M.) : *Cath.-Jeanne*—Pierre Payen de Noyan, Offi. ; *Marie-Anne*—Jean Bouillet de la Chassaigne, Gouv. de M. (*Catherine Primot*) * Le Moine, Charles (Chev., 1er Baron de Longueuil, Gouv. de M.) : *Marie-Elisabeth*, Rel. Hosp. (*Claude-Elisabeth Souart*) * Le Moyne des Pins, Jean (T. R.) : *M.-Charlotte*—Mathurin Guillet ; *Margte.*—Ignace Gamelin ; *Marie-Mad.*—J. B. Beauvais ; *Jeanne*—Ls. Gatineau-Duplessis ; *Marie-Anne*—Jean Giasson. (*Madeleine De Chavigny*) * Le Moyne-Lavallée, Pierre (frère du précédent, T. R.) : *Marie*—Sébastien Marignier= Jacques Laborde + Pierre Bourgouin ; *Catherine*—Jean Cachelièvre=Chs. Turgeon (*Catherine Mignot*) * En 1695, le Registre note l'entrée de Mlle. de Bienville-Le Moine ...... * Le Neuf de la Vallière, Michel : *Marie-Josephte*—Jean-Paul Le Gardeur de S. Pierre ; *Judith*—Sébastien De Villieu ; *Barbe*—Ls. Aubert de la Chenaye (*Françoise Denis de la Trinité*) * Le Tellier, Etienne : *Françoise*—Simon Savard (*Genev. Nosse-Méseray*) * Loyer de la Tour, Jacques (sergent au fort de Québec) : *Françoise*.... (*Marie-Mad. Sevestre.*)

Masse, Pierre : *M. Thérèse*—Joseph Gingras=Abraham Méthot (*Jacqueline Pain*) * Maufait, Pierre : *Marie-Anne*—Jean Hust dit Amand ; *Angélique*—Jean-Jérémie Defoy (*Cath. Chapeleau*) * Montmorency, Guill. Bauché dit M. : *Marie*— Frs. Racine ; *Louise*—Pierre Asselin=Nicolas Leblond ; *Claire*—Jean Choret ; *Margte.* — Chs. Leclerc, (*Marie Paradis*) * Mouet, Pierre

(sieur de Moras, Enseigne, Rég. C., T. R.) : *Thérèse*—Michel Trotier (*Marie Toupain*).

Nosse-Mézeray, Jean : *Scolastique*—J. B. Delisle ; *Catherine*—J. B. Faucher. (*Madeleine Masse*) * Nossé-Mézeray, Ths. : *Catherine*—Frs. Paris (*Lse. Paradis*).

Pachot, Frs. Vienay (marchand, T. R.) : *Françoise*—Alexandre Berthier=Nicolas Desbergères de Rigauville ; *Charlotte* et *Madeleine*, sœurs jumelles, décédées la première à 18 ans, la seconde à 21 ans ; *Marie-Josephte*, Rel. Hosp. (*Charlotte Frse. Juchereau de S. Denis*)*Parant, Pierre ; *Marie*—David Courbin=Jos. Rancour ; *Geneviève*—Noël Langlois=Jacques Avisse ; *Charlotte*—Michel Chevalier ; *Thérèse*—Jean Baugis (*Jeanne Badeau*) * Philippaux, Charles (serrurier) : *Nicole*—Mathurin Gautier ; *Françoise*—René Senat=René Gaschet ; *Ursule*—Hugues Cochran (*Cath. Boutet*) * Picard, Jean : *Marie-Anne* — Pierre Laguerre (*Anne Gaultier*)*Pilote, Jean : *Marie-Agnès*—Pierre Hédouin=Noël Larane ; *Margte.*—Frs. Champagne (*M.-Frse. de la Bourbonnière*) * Pinar, Louis (chirurgien, T. R.) : *Marie*—Martin Giguère ; *Margte.*—Frs. Reiche ; *Angélique* .... (*Marie-Mad. Hertel*) * Poisson, Frs. (seigneur de Gentilly, T. R.) : *Angélique* .... (*Margte. Baudry dit Lamarche*) * Pollet de la Combe, Frs. (Capt. Rég. C.) : *M.-Thérèse*—Chev. Pierre Le Moine d'Iberville, Capt. de Frégate du Roy=Comte de Béthune, Lt. Gén. des armées du Roy en France ; *M. Louise*—Augustin Rouer de la Cardonnière (*Marie-Anne Juchereau de S. Denis*) * Prémont, Jean : *Marie*, Rel. C. N-D. ; *Anne*—Nicolas Thibierge ; *Elisabeth*......(*Marie Aubert*).

Racine, Noël : *Margte.*—François Paré ; *Jeanne*—Julien Poulin ; *Marie-Anne*—Jacques Boldue (*Margte. Gravelle*) * Racine, Pierre : *Marie*—Jean Boucher (*Louise Guyon*) * Raté, Jacques : *Marie-Anne*—Ignace Gosselin. (*Anne Martin*) * Roberge, Denis (marchand) : *Geneviève*, décédée à 13 ans ; *Marie-Anne* — François Guyon ; *Angélique*, R. U. ; *Marie-Mad.* — Chs. Perthuis (*Geneviève Aubert*) * Roger des Colombiers, Chs. : *Louise*...... (*Lse. De L'Estre*) * Roussel, Timothée (Chirurgien) : *Françoise*—Etienne De Villedonné, Capt. ; *Marie-Lse.*—Jacques Pagé ;

Catherine....; *Marie-Anne*—Ls. Beaudoin=Henri Dusautoy (*Catherine Fournier*) * ROUSSIN, Nicolas : *Marie* — Pierre Tremblay (*Mad. Paradis*).

SOULARD, Jean (armurier) : *Jeanne*—Guill. Baudry ; *Catherine*—Pierre Vachon = Ls. Garnaut ; *Geneviève* — Dominique Aussion. (*Cath. Boutet*) * SOUMANDE, Pierre (Capt. de navire, maître-taillandier) : *Marie*—Joseph Mignot ; *Anne* — Frs. Hazeur ; *Louise*, Rel. Hosp., 1ère Sup. Hôp. Gén. ; *Jeanne*, décédée au Pensionnat (*Simone Côté*).

TOUPIN, Jean (sieur Du Sault, seigneur de la Pte. aux Ecureuils) : *Marguerite*—Joseph Cochon—(*Marie Gloria*).

VERGEAT dit Prénouveau, Jean (sergent du Fort, Québec) : *Françoise* .... *Geneviève* .... (*Jeanne Boissel*).

Prémices de la Troisième Génération.

Quelques élèves de la fin du dix-septième siècle, dont les mères et les grand'mères avaient reçu leur éducation au Monastère.

BELLEPERCHE, Denis : *Marie-Anne*..... ; *Catherine* .... (filles de *Gertrude Guyon du Buisson*, petites-filles d'*Elisabeth Couillard*) * BERTHIER, Alexandre : *Charlotte-Catherine* .... (*Marie Le Gardeur de Tilly ; Genev. Juchereau de Maure*) * BIZARD, Jacques (Major de M.) : *Louise*—Chs. Du Buisson ; *Marie-Mad*......... (*Jeanne-Cécile Closse ; Elisabeth Moyen*) * BOUTHIER, Guill. (marchand) : *Françoise*—Frs. Picoté de Belestre ; *Angélique*......... (*Frse. Denis de la Ronde ; Cath. Le Neuf de la Potherie*).

CADDÉ, Michel : *Gabrielle* ..... ; *Marie-Anne*—Pierre Amyot (*Marie Constantin ; Jeanne Masse*) * CHARETS, Etienne : *Marie-Charlotte*—Pierre Martel=Augustin Le Gardeur de Courtemanche ; *Françoise*—René-Jean Boucher de Montbrun ; *Geneviève* ...... ; *Catherine*—Pierre Trotier Desaulniers (*Cath. Bissot ; Marie Couillard*).

D'AILLEBOUST des Musseaux, Jean-Baptiste : *Elisabeth*...... (*Anne La Roche dit Le Picard ; Marie Mad. Gagnon*) * D'AILLEBOUST de Coulonge, Louis : *Marie-Catherine*...... (*Félicité La Roche dit*

Le Picard ; Marie-Mad. Gagnon) * DAMOURS de Clignancour, René (Port-Royal, Acadie) : *Judith*, Rel. Hosp. ; Angélique...... (*Charlotte Le Gardeur de Tilly ; Geneviève Juchereau de Maure)* * DE CATALOGNE, Gédéon (Lieut., M.) : *Jeanne* .... (*Marie-Anne Le Mire ; Louise Marsolet*) * DE LA CHENAYE, Charles Aubert (Commis-Général de la Compagnie des Indes Occidentales) : *Catherine*—Frs. De Galifet, Lt. du Roy ; *Margte.*, Rel. Hosp. ; *Françoise*—Paul Le Moine de Maricourt=Josué Dubois-Berthelot (*Angélique Denis de la Ronde ; Cath. Le Neuf de la Potherie)* * DE LA MOTHE-CADILLAC, Antoine (Fondateur de la ville du Détroit, Gouv. du Mississipi) : *Marie-Thérèse*, baptisée au Détroit, 1er acte entré dans les Registres ; *Marie-Mad.*..... *Judith* (1) ..... (*Thérèse Guyon ; Elisabeth Boucher*) *DE LA NAUDIÈRE, Ths. Tarieu (sieur de la Pérade) : *Louise-Rose*, R. U. (*Margte. Denis de la Ronde ; Cath. Le Neuf de la Potherie*) * DE LA TAUPINE, Pierre (sieur) : *Marie-Mad.*—Frs. Roland=Jean Bonneau ; *Charlotte*—Pierre Maillou ; *Angélique*—Jacques Tessier (*Marie Le Mire ; Louise Marsolet*) * DE MUY, Nicolas Daneaux (Capt., Gouv. de la Louisiane) : *Margte.*—René Robineau, Baron de Bécancour ; *M.-Josephte* ..... ; *Madeleine*...... ; *Charlotte*, R. U., annaliste au temps de la Conquête (*Margte. Boucher ; Jeanne Crevier de la Meslée*) * DE RAMESAY, Claude (Chev., seigneur de la Gesse etc. Gouv. de M.) : *Marie*.... ; *Catherine*, R. U. (*Charlotte Denis de la Ronde ; Cath. Le Neuf de la Potherie*) * DE VARENNES, René Gaultier, (seigneur de V., Gouv., T., R.) : *Madeleine* — Chs. Petit-le-Villier ; *Renée*—Christophe Dufrost de la Gemmerais=Timothée Sylvain (O'Sullivan), gentilhomme irlandais, Médecin, M. ; *Anne-Margte.* R. U. ; *Marie-Margte.*—Ls. Hingue (*Marie Boucher ; Jeanne Crevier*

(1) Les Dlles De la Mothe-Cadillac étaient des plus favorisées des biens de la fortune. Mlle. Judith resta longtemps au Monastère en qualité de pensionnaire en chambre, son père pourvoyant abondamment à ses besoins. Nous ignorons l'époque de son départ ; il est probable que ce fut en 1716, lorsque M. De la Mothe, qui avait gouverné la Louisiane pendant trois ans, fut remplacé par M. De L'Espinay.

de la Meslée) *Du Verger, Antoine D'Aubusson (Lieut.) : *Catherine*—Paul-Frs. Raimbault (*Marie Jarret de Verchères ; Marie Perrot.*)

Faber, Frs. Lefebvre, (sieur Duplessis-Faber, Capt., T. R.) : *Marie-Mad*..... ; *Lse.-Mad*.......(*Marie-Mad. Chorel de S. Romain ; Marie-Anne Aubuchon.*)

Guyon, Frs. : *Marie-Andrée*, décédée à 10 ans (*Marie-Anne Roberge ; Geneviève Aubert*).

Hayot, Adrien : *Marie-Anne* —Jean Marchand (*Marie-Mad. Guyon ; Elisabeth Couillard*).

Jolliet, Ls. (Hydrographe du Roy, Découvreur du Missisipi) : *Anne*.... ; *Geneviève*—Jean Grignon, marchand ; *Claire*—Joseph Fleury de Deschambault (*Claire-Frse. Bissot ; Marie Couillard*) * Jourdain, Guill. : *Marie-Anne*—Joseph Delestre ; *Anne-Jeanne*—Pierre Perrot ; *Angélique* — Jean Huard ; *Jeanne*—Mathieu Huart ; *Hélène*...;*Margte.*—Frs. Bourassa (*Jeanne Constantin ; Jeanne Masse*).

Le Gardeur, Pierre-Noël, (Lt. des Troupes, Conseiller au Cons. Souv.) : *Angélique*—Pierre Aubert ; *Marie-Charlotte*... ; *Marie-Mad. Boucher ; Jeanne Crevier de la Meslée*).

Senat, René ; *Françoise* — Jean Filion ; *Elisabeth*—Michel Baugis (*Frse. Philippaux ; Cath. Boutet*).

MOMS OUBLIÉS DANS LES LISTES PRÉCÉDENTES.

Bouat, Abraham (marchand, M.) : *Marguerite* — Antoine Pacaud.

Caron, Robert : *Marie* — Jean Picard dit Laroche * Chaillé, Mathurin : *Marie-Thérèse*—François Nau * Chaillet, Henri : *MarieAnne*—Antoine Defoy.

Roche ou Rocheron, Simon : *Margte.*—Ignace Guay ; *Geneviève*—Louis Marchand.

BIENFAITEURS DU PREMIER MONASTÈRE.

De 1639 à 1650 (inclusivement).

(*Voir p.* 76).

Les Ursulines de Tours—les Ursulines du Grand-Couvent de Paris et celles de Loches—M. Marchand—les Religieuses de la Visitation (Paris, rue S. Antoine)—Mme. De Savonnières de la Troche et autres parents de notre Mère S. Joseph—Mlle. De Luynes—Mme. de la Ville-aux-Clercs—M. De la Ville—Mme. de Beaufort—Mlle. de Chevreuse—les parents de notre Mère Du Lézenet des Séraphins—MM. de Flécelles (père et fils) et autres parents de notre Mère S. Athanase—Mme. de Montmorency—Sa Majesté la Reine Anne d'Autriche—Mme. Fouquet—Mme. De Cussé—M. Bonneau—les Ursulines de Rennes, de Ploërmel, de Dieppe, d'Abbeville, de Dijon, et de S. Malo—M. l'Évêque de la Rochelle—M. Bardin—Mme. De Cré (fille de M. Bardin)—la Rév. Mère Poncet, Carmélite—Mme. Normand—Mlle. Milon—Divers Couvents (collectivement)—plusieurs particuliers (collectivement)—Plusieurs Couvents de l'Ordre (collectivement).

BIENFAITEURS DE LA RESTAURATION.

De 1651 à 1686 (inclusivement).

Les Ursulines du Grand-Couvent de Paris—les Ursulines de Tours—Mme. De Montmorency—l'Assemblée des Dames du Canada—MM. de Flécelles (père, frère et fils)—M. l'Évêque de la Rochelle—les Ursulines de Bourges, de Ste. Avoye, de Dieppe, d'Abbeville, de Crespy, d'Eu, de Rouen, de Rennes, de Moulins, de Ploërmel, de Dijon—les Rév. Mères Carmélites de la rue Chapon—M. le Pénitentier—les Religieuses de Popincourt—la Mère Margte. des Anges—M. De la Troche (frère de notre Mère S. Joseph)—Mme. De Soupir (sœur de notre Mère S.

Athanase)—Mme. la Duchesse D'Aiguillon—Mme. Fouquet—les Dames de S. Louis—les Religieuses de la Visitation—Mme. Poncet (Carmélite)—les RR. PP. S. Jure et Bonnefons S. J.—Mlles les Pensionnaires de la Grande-Classe (Ursulines de Paris)—Mlle. Vincent –Mme. Vanel—les parents et amis de Mme. Poncet—une quête en Touraine—Mme. De la Prévale—Mme. Du Fresnay—Mme. de Cussé—les Religieuses de S. Thomas—les Religieuses de la Visitation de la Flèche et de Chaillot—M. Sain (1)—une quête de Mlle. Sain—Mme. de Lesville—Mlle. de Vaux—Mlle. Patrix—une quête de la Rév. Mère Poncet (Carmélite)—Mme. De Launay—Mme. Benard—Mlle Gatien—Mlle. Milon—Mlle. De la Noue—le R. P. Dom Claude de S. Pierre—Mme. Doujat et M. son Fils—Mme. de Pontcarré (religieuse de l'Assomption)—Mme. Miramion—M. Marchand—Mme de Suramon—Mme. de Nemon—les Ursulines de Pontoise, de S. Denis, d'Angers, de Mons en Hainaut—la Mère de S. Bonaventure (à sa Profession)—la Mère du S. Esprit (Carmélite à Chartres)—Mme. de la Croix—la Mère Eugénie—l'Abbaye de Malnon—des amis de Rouen—Mlle. des Rues (2)—de Montluçon—de la Ville Levesque—M. Drouet—la Mère de l'Enfant-Jésus de Rouen—M. de Longueville (par testament)—Mme. de la Houssaye—Mme. De la Roche-Gayon—Mme. la Marquise Dalègre—Mme. du Tronchay—Mme. Boilleau (parente de notre Mère des Anges)—Mme. Giraut et Mme. de Ste.-Reine (tantes de la Mère des Anges)—M. et Mme. Le Maire (parents de la Mère des Anges)—Mme. Le Double autrement

(1) Trésorier de France, décédé le 10 février 1684. "Depuis au moins dix ans, dit le Récit, il procurait à notre communauté plus de 300 lbs. par année. Nous n'avons pas manqué de lui donner des témoignages de notre reconnaissance, surtout à la mort, par des prières et des services solennels. Mme. du Tronchay veut bien remplacer M. Sain pour s'employer à nous procurer des secours."

(2) "Mlle. des Rues donna cette année 1675, quarante écus, dans la pieuse pensée de fonder les hosties de la messe, désirant que la somme fût mise en fonds, et la rente employée à cet effet."

Fustel (parente de la Mère des Anges—Mme. de Guise (abbesse de Montmartre)—Divers parents de notre Mère S. Athanase—Divers particuliers (collectivement)—quelques amis—divers Couvents de l'Ordre (collectivement).

Mlle. Mance (de Montréal)—M. Basire (marchand de Québec) (1).

La religieuse copiste prévient qu'elle n'a en mains aucun mémoire pour les années 1657 et 58 et 1681.

BIENFAITEURS DE FRANCE

QUI ONT CONTRIBUÉ AU RÉTABLISSEMENT DE NOTRE MONASTÈRE, APRÈS L'INCENDIE DE 1686.

(*Voir p.* 414).

Sa Majesté le Roy—MM. les Fermiers—les Ursulines de Paris, de Tours, d'Orléans, de Moulins, de Ste. Avoye, de Pontoise, de Vannes, d'Argenteuil, de Redon, de Bourges, de Dieppe, de S. Denis, de Montluçon, de Troyes, de Magny, de Crespy, du Mons—autres Couvents de l'Ordre (collectivement) — M. de Flécelles—Mme. De Soupir—la Mère Eugénie—Mme. Du Plessis —les Religieuses de la Visitation de Paris (rue S. Jacques) et celles de Bourges—de la paroisse de S. Landry—Mme. du Tronchay—Mme. Matarel—la famille Le Maire de Paris—la famille Le Maire de Tours—Mme. Josse (parente de notre sœur de la Résurrection)—M. Bachelier—la paroisse de S. Cloud—le R. P. Dom Claude Martin (fils de notre Vén. Mère)—M. Beaugrand—une quête de S. Merry—l'abbé Chaillon—un Chanoine de Bayeux—de S. Pierre Le Moustier—une quête du curé de S. Roch—une quête de la Mère du S. Sacrement de la Ville

(1) "Au commencemant de décembre 1677, décéda M. Basire, lequel laissa à notre Communauté, par testament, la somme de 1000 f. Nous lui en avons marqué notre reconnaissance par des Communions et des services solennels."

Levesque — Mmes. Le Peltier—de la Ville Levesque (1)—la Présidente de Lesville—M. de la Valette—Mme. de Némon—Mlle. de la Tesserie—les Ursulines de Beauvais, d'Avallon, de Semur, de Flavigny, de Gournay, de Rennes, de Fougères, d'Hennebon, d'Evreux, de Ploërmel, de Carhaix, de Josselin, de Mâcon, de Lisieux, de Corbilly, de Metz, de Limoges, de Bayonne, d'Esmoutiers, d'Amiens, de S. Jean-de-Luz, d'Angers, de Poligny, d'Abbeville, de Montdidier, de S. Germain, de Lille, de Salins, de Thoissey, de Toulouse—par la Mère Ste. Gertrude (Ursuline de Paris)—les Ursulines de Dijon, et autres Monastères par leur entremise—plusieurs Monastères d'Auvergne (collectivement)—M. Hazeur—Mme. Robineau, de France—Mlle. de Montpensier (cousine du Roy)—M. l'abbé de Lauson (par testament).

BIENFAITEURS DU PAYS APRÈS L'INCENDIE DE 1686.

Mgr. J. B. de la Croix de Saint-Valier, Évêque de Québec—les RR. PP. Jésuites—les Messieurs du Séminaire—M. le Marquis et Mme. la Marquise de Denonville—les RR. Mères de l'Hôtel-Dieu de Québec — MM. les abbés Dollier et Souart — les RR. Mères Hospitalières de Montréal—M. et Mme. de Champigny, notre Intendant—M. Juchereau de S. Denis—M. de Meulles, ci-devant Intendant—M. de la Croix—M. de S. Basile —M.Marin—M. le Trésorier—M. de Troyes—M.du Bosque—M. le Commissaire—M. Dostal—M. de Lorme—M. de Valrennes—M. de Rompré—M. Macary—M. de la Héronnière—M. Blondel—M. de Crisafy—M. Dupont—M. Gitton—M. Boudor—M.

(1) "Le 10 novembre 1689, nous avons fait un service solennel pour feu Mme. de Ste. Claire, religieuse de la Ville Levesque, en reconnaissance des biens qu'elles nous a procurés, tant avant qu'après notre second incendie, étant une insigne bienfaitrice de notre Communauté. Outre ce service, chaque religieuse lui a dit un petit office et appliqué une communion."

Le Ber—M. de la Chesnaye — M. d'Ailleboust de Coulonge—M. Gaultier de Comporté—M. Hazeur—M. Prévost (le Major)—Mlle. de Grandville—M. Baillif—M. Patu—M. Gatignon—M. Migeon—Mlle. Gabrielle sa fille—M. Dombourg—M. Soulard—M. Desroches—Mme. Pinguet—Mme. Bouteville—Mme. Duquet—Mme. Amyot—Mme. de la Durantaye—Mme. Desoneaux—Mme. d'Auteuil—M. Jolliet—M. Le Pelé—Mlle. de l'Espinay—Mme. Landron—Mlle de la Tesserie—Mlle. de Vitré—Mlle. de Villeray—les sieurs Choret, Robert, Juneau, Michel, Lemelin, Faveron, et Lapierre—M. de Rainville—Mlle. de la Chesnaye—les sieurs Jean Marchand, Joseph Gastebois, Bernard Gontier, Jean Larche, Jean Cloutier et Jacques Dion—M. Hurault—Mlle. Denis—M. Jourdain—M. Renaud, entrepreneur—M. Chs. Delaunay et son frère—Mme. de Montreuil—Mme. des Noyers—Mlle. Marçon—Mlle. de Comporté—M. Mars—M. Gauvreau—M. Chasle—Mme. Parant—Mlle. de Tilly—Mme. Thivierge — Mme. de Mosny—les sieurs Sylvain et Goulet—Dlle. Maufait—M. et Mme. de S. Romain—Mme. Babie—Mme. Senat—Mlle. Glandelet—Mlle. de Lotbinière—Mlle. du Mesnu—MM. Ls. Doré, Chaugeon, Mesnage, Picard et Boulanger—les deux Dlles. Mars—M. Robineau de Bécancour—Mme. de Varennes—M. Landron—M. Bouthier—M. Lafontaine—la paroisse de l'Ange Gardien—le sieur Badeau—l'Ile d'Orléans—la côte de Beaupré—M. de Montigny—M. le Comte de Frontenac—M. de Callières, Gouv. Gén.

Nous sommes au dernier feuillet de notre réimpression et voilà que nous recevons de Poussielgue Frères, de Paris, un ouvrage en 2 vol. in-8° : *Histoire de Sainte Angèle Mérici et de tout l'Ordre des Ursulines depuis sa fondation jusqu'au pontificat de S. S. Léon XIII*, par l'abbé V. Postel, V. G. d'Alger, Docteur en Théologie, Missionnaire Apostolique etc., etc. " Après la France, dit l'auteur, c'est le Canada, notre ancienne et fidèle colonie, qui nous attirait davantage, dans ce récit. On verra quel rôle chrétiennement patriotique les Ursulines ont joué à

Québec, aux heures les plus difficiles de notre possession. Là vécut et se sanctifia la vénérable Mère Marie de l'Incarnation, dont la cause est définitivement introduite à Rome. Nous avons sa *Vie* écrite par plusieurs auteurs.... Mais l'ouvrage qui nous a le plus avantageusement servi pour ce point (1) de notre histoire, ce sont quatre volumes in-8° intitulés : *Les Ursulines de Québec, depuis leur établissement jusqu'à nos jours*, A. M. D. G. (Québec, des presses de C. Darveau, 1863-1866). Nous pouvons dire que cette œuvre est tout à fait considérable, bien écrite, et d'un intérêt saisissant. Le lecteur s'arrache avec peine à ces pages colorées, vivantes, pleines de péripéties et de drames terribles, peuplées de hautes figures, d'éminentes vertus et de splendides dévouements. On nous saura gré, nous l'espérons, d'avoir quelque peu insisté sur cette époque glorieuse et sur ce théâtre lointain de l'histoire des Ursulines : c'est comme une oasis de repos au milieu de la nomenclature, sèche parfois, qu'exige un tableau tel que celui-ci, embrassant tant de pays et de maisons différentes, où s'accomplissent, en définitive, les mêmes créations, à peu près dans des conditions identiques."

(1) Pour que l'on saisisse toute la pensée de M. l'abbé Postel, nous ferons remarquer que l'auteur se proposant d'écrire l'histoire de trois cents couvents d'Ursulines, est heureux de rencontrer l'histoire des Ursulines de Québec, qui date des premières années de la colonie de la Nouvelle-France.

TABLE DES MATIERES.

CHAPITRE PRÉLIMINAIRE.

LIVRE PREMIER.

1639-1652.

Le premier Monastère.

CHAPITRE I.

RÉSIDENCE À LA BASSE-VILLE.

CHAPITRE II.

RÉSIDENCE À LA HAUTE-VILLE.

CHAPITRE III.

INCENDIE DU 30 DÉCEMBRE 1650;—RÉSIDENCE DANS LA MAISON DE Mme. DE LA PELTRIE.

LIVRE SECOND.

1652-1686.

Le Monastère restauré.

CHAPITRE I.

LES DOUZE PREMIÈRES ANNÉES DANS LE SECOND MONASTÈRE.

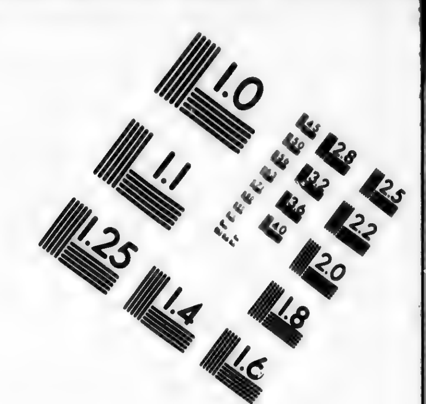
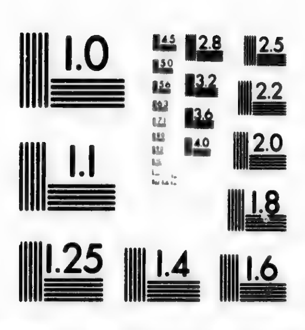


IMAGE EVALUATION TEST TARGET (MT-3)



6"



CHAPITE II.

LE MONASTÈRE AUX DERNIÈRES ANNÉES DES FONDATRICES.

CHAPITRE III.

DIEU CUEILLE DES FRUITS MÛRS POUR LE CIEL :—DERNIÈRES ANNÉES DANS LE MONASTÈRE RESTAURÉ.

CHAPITRE IV.

LE PENSIONNAT, DE 1639 À 1686.

LIVRE TROISIÈME.

1686-1700.

Le Monastère se relève une seconde fois de ses ruines et s'agrandit.

CHAPITRE I.

MARIE CONSOLE SES FILLES ET RÉTABLIT SA MAISON.

CHAPITRE II.

LA GUERRE ET SES ALARMES: MARIE PROTÉGE ET BÉNIT SA MAISON.

CHAPITRE III.

LE PENSIONNAT AU DIX-SEPTIÈME SIÈCLE.